

Université de Liège
Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie
Département de Science politique

Entre murs, drapeaux et peintures murales : chacun à sa place ?

Analyse sociopolitique du rôle des dispositifs de division dans le processus de réconciliation à Chypre et en Irlande du Nord

Juliette RENARD

Dissertation doctorale présentée publiquement le 18 décembre 2023, en vue de l'obtention du grade de docteur en sciences politiques et sociales.

Thèse financée par un mandat Aspirant du Fonds National de la Recherche Scientifique (FRS-FNRS)

Membres du Jury :

Frédéric Bouhon, Professeur, *Université de Liège* (membre du comité de thèse)

Élise Féron, Chercheuse senior, *Tampere University*

Pierre Ginet, Professeur, *Université de Lorraine*

Geoffrey Grandjean, Professeur, *Université de Liège* (Promoteur)

Valérie Rosoux, Professeure, *Université Catholique de Louvain* et Directrice de recherche FNRS (membre du comité de thèse)

Résumé

La thèse de doctorat porte sur l'étude du rôle du territoire et de l'espace dans le processus de réconciliation au sein des sociétés dites profondément divisées. Plus spécifiquement, la recherche s'intéresse à deux sociétés (l'Irlande du Nord et Chypre) à travers l'étude empirique des villes de Belfast et de Nicosie. La particularité des deux capitales est qu'elles portent toutes les deux les stigmates d'un conflit ethno-national, structurant dans ces sociétés. Autrement dit, elles sont toutes les deux matériellement divisées par des structures physiques qui ont été mises en place pour pacifier la violence politique et le conflit entre les communautés antagonistes. Pourtant, plusieurs décennies après l'apaisement de la violence politique, et même après la résolution politique du conflit par un accord de paix en Irlande du Nord, ces structures physiques subsistent.

Par ailleurs, si la violence politique est apaisée, il est difficile d'affirmer que ces sociétés sont stables politiquement ou que le conflit a été résolu. Le processus de négociations politiques pour un accord de paix semble s'embourber à Chypre, et ce, particulièrement depuis l'adhésion de l'île à l'Union européenne en 2004. Ce faisant, la vie se déroule toujours en parallèle de part et d'autre des lignes de cessez-le-feu assorties d'un *no man's land* sous contrôle onusien, dans ce qui constitue la plus longue mission de maintien de la paix des Nations unies. En Irlande du Nord, la vie est toujours fortement ségréguée le long du clivage communautaire. De plus, il est difficile de dire que les tensions sont résolues : le contexte politique mais aussi les commémorations communautaires ravivent ponctuellement le conflit. Récemment, le processus de sortie de l'Union européenne a particulièrement secoué la région. Le *Brexit* est alors vu comme une menace pour l'accord de paix de 1998.

Observant le maintien dans le temps des structures physiques, qui devaient temporairement réguler la violence politique, je m'interroge sur les effets de celles-ci. Dans cette thèse, je propose de réfléchir à partir de la question de recherche suivante : « comment les dispositifs de division perpétuent-ils le conflit ? ». À partir d'une démarche ethnographique et d'un matériau empirique récolté par des entretiens compréhensifs, ainsi que des méthodes mobiles (à Belfast) auprès de personnes issues de la société civile, j'observe que ces structures – que je conceptualise comme des dispositifs de division – constituent de véritables techniques de gouvernement dans ces sociétés. Ces dispositifs interagissent alors tant avec l'environnement urbain dans lequel ils s'inscrivent qu'avec les individus qui doivent composer avec. De plus, ils déploient des effets propres. Ce faisant, ils participent à maintenir ces groupes comme antagonistes et constituent le cœur d'une politique qui divisent profondément (*deeply divisive politics*) (Majed, 2019a). Toutefois, je note que certains entreprennent d'adopter des contre-conduites et mettent en œuvre des pratiques de contournement de ces dispositifs en créant du lien social à travers le clivage communautaire.

(Abstract) This doctoral thesis examines the role of territory and space in the reconciliation process in deeply divided societies. More specifically, the research focuses on two societies (Northern Ireland and Cyprus) through the empirical study of the cities of Belfast and Nicosia. The particularity of those two capitals is that they both bear the scars of an ethno-national conflict. In other words, they are both materially divided by physical structures that were put in place to pacify violent conflict between antagonistic communities. Yet decades after the political violence subsided, and even after the political resolution of the conflict through a peace agreement in Northern Ireland, these physical structures remain.

Furthermore, if the political violence has subsided, it is difficult to claim that these societies are politically stable or that the conflict has been resolved. The process of political negotiations for a peace agreement seems stuck in Cyprus, particularly since the island joined the European Union in

2004. In the meantime, life continues separately on both sides of the ceasefire lines and the UN-controlled no-man's-land in what is the longest-running UN peacekeeping mission. In another way, life in Northern Ireland is still highly segregated along community lines. Moreover, it is difficult to say that tensions have been resolved: the political context and community commemorations occasionally prompt conflict. Recently, the process of leaving the European Union has particularly shaken the region. The Brexit is seen as a threat to the 1998 peace agreement.

Based on the observation that the physical structures have been maintained over time, I examine and study their effects on the reconciliation process. My research is based on the following question: "How do divisive structures perpetuate conflict?" and on qualitative data gathered through an ethnographic approach and comprehensive interviews, as well as mobile methods (in Belfast). In this thesis, I observe that these structures - conceptualised as devices of division - constitute veritable "techniques of government" in these societies. These devices interact both with the urban environment in which they are located and with the individuals who have to deal with them. Moreover, they have their own effects. In so doing, they help to maintain these groups as antagonistic and form the core of deeply divisive politics (Majed, 2019a). However, I note that some people are taking steps to adopt counter-conducts and implement practices that circumvent these mechanisms by creating social links across the community divide.

LISTE DES ABREVIATIONS

- AHDR** : Association for Historical Dialogue and Research
- AKEL** : Anorthotikó Kómma Ergazómenou Laoú, Parti progressiste des travailleurs (RoC)
- AKP** : Adalet ve Kalkınma Partisi, Parti de la Justice et du développement (Turquie)
- BCC**: Belfast City Council
- BIP** : Belfast Interface Project
- BRIO** : Brussels Informatie, Documentatie en Onderzoekscentrum (Centre d'Information, de Documentation et de Recherche de Bruxelles)
- CHG** : Chypriote (parlant le) grec
- CHT** : Chypriote (parlant le) turc
- CMP** : (UN) Committee on Missing Persons
- CNR** : Catholique-Nationaliste-Républicain
- CTP** : Cumhuriyetçi Türk Partisi, Parti républicain turc (RTCN)
- CVP** : Christen-Democratisch en Vlaams, parti chrétien-démocrate (Belgique)
- DIKO** : Dimokratiko Komma, Parti démocrate (RoC)
- DiPa** : Δημοκρατική Παράταξη, Front démocratique (RoC)
- DISY** : Δημοκρατικός Συναγερμός, Rassemblement démocrate (RoC)
- DoJ**: Department of Justice (NI)
- DP**: Demokrat Parti, Parti Démocrate (RTCN)
- DUP** : Democratic Unionist Party (IRN)
- EDEK** : Κινήμα Σοσιαλδημοκρατών, Mouvement pour la démocratie sociale (RoC)
- ELAM** : Εθνικό Λαϊκό Μέτωπο, Front national populaire (RoC)
- EOKA** : Ethniki Organosis Kyprion Agoniston, Organisation nationale des combattants chypriotes
- FICT** commission : Commission on Flags, Identity, Culture and Tradition
- GFA**: Good Friday Agreement
- H4C** : Home for cooperation
- HP**: Halkın Partisi, People's party (RTCN)
- ICR**: Independent Reporting Commission
- IFI** : International Funds for Ireland
- INLA**: Irish National Liberation Army
- IRA** : Irish Republican Army
- IRN** : Irlande du Nord ou **NIR**, Northern Ireland
- KOSP** : Κίνημα Οικολόγων – Συνεργασία Πολιτών, Mouvement écologiste, Cooperation citoyenne (RoC)
- LCC** : Loyaliste Communities Council
- MDM** : Multiple Deprivation Measure
- NICRA** : Northern Ireland Civil Rights Association

NICVA : Northern Ireland Council for Voluntary Action
NIHE : Northern Ireland Housing Executive
NIO : Northern Ireland Office
NIPMR : Northern Ireland Peace Monitoring Report (NIPMR)
NISRA : Northern Ireland Statistics and Research Agency
N-VA : *Nieuw-Vlaamse Alliantie* (Belgique)
OFMDFM : Office First Minister Deputy First Minister
ONU : Organisation des Nations unies ou **UN**, United Nations
P-IRA : Provisional Irish Republican Army
PBP: People before Profit Party (IRN)
PSNI : Police Service of Northern Ireland
PUL : Protestant-Unioniste-Loyaliste
RoC : République de Chypre
RTCN : République turque de Chypre du Nord ou **TRNC**, Turkish Republic of Northern Cyprus
RUC : Royal Ulster Constabulary
SBA : (british) Sovereign Base Area
SCORE Index : Social Cohesion and Reconciliation Index
SDLP: Social Democratic and Labour Party (IRN)
SeeD : Centre for Sustainable Peace and Democratic Development
SEUPB : Special EU Programme Body
SOAs :Super Output Areas
SP : Socialistische Partij, parti socialiste (Belgique)
T:BUC : Together : Building a United community strategy
TDP : Toplumcu Demokrasi Partisi, Communal Democracy Party (RTCN)
TEO : the Executive Office (IRN)
TIS : Théorie de l'identité sociale
TMT : Türk Mukavemet Teşkilatı, Organisation de résistance turque
TUV : Traditional Unionist Voice (IRN)
UBP : Ulusal Birlik Partisi, Parti de l'unité Nationale (RTCN)
UDA : Ulster Defense Association
UE : Union européenne ou **EU**, European union
UNDP : United Nations Development Programme
UNFICYP : United Nations Peacekeeping in Cyprus
UNHCR : United Nations High Commissioner for Refugees
UNSC : United Nations Security Council, Conseil de sécurité des Nations unies
USAID : United States Agency for International Development
UUP : Ulster Unionist Party (IRN)
UVF : Ulster Volunteer Force

VAK :Vlaams Aktie Komitee voor Brussels en Taalgrens (comité d'action linguistique)

YDP : Yeniden Doğuş Partisi, Parti de la renaissance (RTCN)

Table des matières

Résumé.....	3
Liste des abréviations	5
Principes d'anonymisation	12
Introduction générale	13
1. La problématique	14
2. La terminologie adoptée.....	16
3. Le plan de la thèse.....	18
<i>Partie I : Cadres théoriques et méthodologiques</i>	<i>19</i>
Considérer le rôle du territoire dans la réconciliation : outils théoriques	19
1. Les sociétés profondément divisées.....	19
1.1. La société profondément divisée : définition.....	19
1.2. Les relations entre groupes selon la théorie de l'identité sociale	20
1.3. La composante violente des sociétés profondément divisées	23
2. La notion de réconciliation.....	26
2.1. La réconciliation comme un processus plus ou moins compréhensif.....	26
2.2. La réconciliation dans une société profondément divisée	27
3. La socialisation politique comme outil d'analyse micro	30
3.1. Le concept de socialisation politique	30
3.2. La socialisation politique en contexte conflictuel.....	33
3.3. À la croisée de la socialisation et de la sociologie de l'espace	34
4. Les concepts d'espace et de territoire	37
5. Le dispositif sociotechnique de division comme instrument de gestion de la violence politique.....	39
6. Problématisation.....	42
Une recherche constructiviste, située et en mouvement : éléments méthodologiques	44
1. Une recherche constructiviste et située	44
2. Éléments de réflexivité	46
3. Le choix des cas d'étude.....	51
4. Le dispositif de recherche	53
4.1. Premier volet : les entretiens	54
4.2. Deuxième volet : les méthodes mobiles à Belfast	57
4.3. Troisième volet : l'ethnographie	61
4.4. Circonscription spatio-temporelle des terrains de recherche	62
5. Le traitement du matériau empirique et la stratégie d'écriture.....	65
5.1. Le traitement des données	65
5.2. La rédaction et la mise en récit par entrée analytique.....	66
<i>Setting the scene : le contexte historique des cas d'étude</i>	<i>69</i>

1.	Le contexte nord-irlandais	69
1.1.	Les conditions d'émergence de l'Irlande du Nord en tant que nation constitutive du Royaume-Uni 69	
1.2.	L'Irlande du Nord comme entité politique : de sa naissance (1921) à la période des Troubles (1969-1998).....	72
1.3.	La résolution politique et les institutions politiques post-confliktuelles.....	76
1.4.	Le contexte sociopolitique et économique récent.....	82
2.	Le contexte chypriote	85
2.1.	La naissance de la République de Chypre	85
2.2.	La période de conflit violent et isolement des communautés.....	87
2.3.	2002-2004 : une brèche dans l'imperméabilité ?.....	94
2.3.1.	L'échec du Plan Annan.....	95
2.3.2.	Retour sur l'adhésion d'une île <i>divisée</i> à l'Union européenne	97
2.4.	La vie dans un état de « conflit gelé » : quel contexte politique et social ?.....	100
2.4.1.	Les institutions politiques et l'absence de coopération.....	100
2.4.2.	Le contexte politique récent.....	102
Partie II : Normaliser un territoire urbain divisé		105
Chapitre I. Fabriquer la ville.....		109
1.	La construction des dispositifs de division : le mur comme outil de gestion de la violence politique	110
1.1.	Les murs de la paix (peacewalls) à Belfast.....	110
1.2.	La zone tampon (Buffer Zone) à Nicosie et la partition de fait	115
2.	La normalisation d'un cadre de vie divisé	119
2.1.	Belfast : une ville construite sur la ségrégation.....	120
2.1.1.	Forme et localisation des dispositifs de division.....	121
2.1.2.	Symboles identitaires et limitation du territoire propre à chaque communauté.....	133
2.1.3.	La question de la représentation politique et la géographie électorale	136
2.2.	Nicosie : partition de fait et construction de récits nationaux antagonistes.....	140
2.2.1.	2003, le décloisonnement progressif de deux mondes imperméables ?.....	140
2.2.2.	Des récits nationaux qui se lisent dans le paysage urbain	149
3.	Un environnement pacifié ?	156
3.1.	L'interface community comme microcosme à Belfast	157
3.1.1.	Les conditions socio-économiques particulières des <i>interfaces communities</i>	157
3.1.2.	Violence et groupes paramilitaires	165
3.2.	Normalisation de discours nationaliste, ingérence politique et inertie.....	175
3.2.1.	Le climat politique de part et d'autre de la <i>Buffer Zone</i>	175
3.2.2.	Le contexte de contrainte.....	181
Chapitre II. Agrandir et retirer : faire évoluer les dispositifs de division.....		184
1.	« <i>Political fears</i> » et augmentation des murs en Irlande du Nord	184
1.1.	La peur liée au souvenir de la violence politique.....	186
1.2.	La peur liée au territoire et à l'évolution démographique	187

1.3.	La peur de perdre son identité et mentalité de siège (« siege mentality »)	192
2.	Deux exemples chypriotes de retour de la frontière interne	199
2.1.	La fermeture des points de passage lors de la pandémie de Covid-19	199
2.2.	La « rénovation » du point de passage de Ledra Street/Lokmaci.....	203
3.	Adoucissement des dispositifs : le retrait des <i>peacewalls</i> à Belfast.....	205
Chapitre III. « <i>Navigate the city</i> » : les pratiques de mobilité		215
1.	« An orange or green satellite operating in their heads » : la mobilité à Belfast	216
1.1.	Les dispositifs de division et les représentations mentales du territoire.....	216
1.2.	Les stratégies d'évitement	222
1.3.	Un réseau de transports publics mixte ?.....	223
1.4.	Des cadres de vie ségrégués.....	227
1.5.	Le travail intercommunautaire comme moyen de rupture de ces pratiques	229
2.	Une île qui s'arrête à la Ligne verte ? La mobilité à Chypre	231
2.1.	La réglementation sur le passage de la Ligne verte	232
2.2.	Le « crossing » en pratique.....	236
2.3.	Des obstacles pratiques contre la mobilité intercommunautaire	241
<i>Partie III : Se construire avec un territoire urbain divisé</i>		245
Chapitre IV. Apprendre la conflictualité		246
1.	Les lieux de socialisation « classiques ».....	246
1.1.	À Belfast : la communauté comme lieu de socialisation	246
1.2.	À Nicosie : la propagande étatique transmise par les institutions scolaires	255
2.	La socialisation à l'espace et par le territoire appris.....	263
2.1.	À Belfast : les murs invisibles et le territoire contesté.....	264
2.2.	À Nicosie : une certaine normalisation de la « partition ».....	268
Chapitre V. S'éviter et intérioriser la division		276
1.	La peur et l'indifférence comme motifs d'auto-ségrégation ?	276
2.	L'intériorisation des murs et une communauté imaginée divisée	280
2.1.	« Us and them » : rencontrer quelqu'un et l'assigner à une communauté	281
2.2.	Essentialiser et déshumaniser l'« Autre ».....	285
<i>Partie IV Questionner ce territoire urbain divisé</i>		289
Chapitre VI. Contourner les murs : les pratiques de réconciliation.....		289
1.	Des sociétés en transition ?.....	290
1.1.	Belfast: "there is no clear roadmap for peace".....	290
1.2.	Nicosie: « it's very hard and it's very difficult, so it's going very slow »	294
2.	Focus sur deux exemples de centre intercommunautaire	301
2.1.	R-CITY, à Belfast.....	301
2.2.	Home for cooperation, à Nicosie.....	306
3.	Du point de vue des organisations de terrain, quelles conditions pour le travail de réconciliation ?	314

3.1.	Les sources de financement et leur influence sur les manières de se réconcilier	316
3.2.	Sur la localisation et le public cible : qui a accès à ces initiatives ?	323
3.3.	Avoir, ou ne pas avoir, le soutien du pouvoir politique ?	335
4.	Du point de vue individuel : apprivoiser les tensions qui découlent des contre-conduites.....	339
4.1.	Déconstruire les murs mentaux	340
4.2.	Jongler entre mémoire, socialisation et expérience personnelle	343
4.3.	À Chypre particulièrement : apprivoiser le stigma du traître.....	346
Partie V : Conclusions générales		351
Envisager le territoire dans le processus de réconciliation		351
1.	Sur le concept de société profondément divisée	352
2.	Sur le processus de réconciliation : le rôle des dispositifs dans la construction des « murs mentaux »... 357	
3.	Les dynamiques de réconciliation à l'origine de nouvelles fractures ?	362
Interlude belge: « Do you also have <i>peacewalls</i> in Belgium? »		369
1.	La construction de communautés linguistiques en Belgique.....	370
2.	Le territoire comme outil de pacification du conflit linguistique ?.....	374
3.	Bruxelles et sa périphérie flamande, ou la cristallisation du conflit linguistique	380
3.1.	La périphérie flamande et le phénomène de la « tache d'huile ».....	382
3.2.	La périphérie flamande et le contentieux sur l'emploi des langues	386
Conclusion		391
Bibliographie.....		397
Liste des images.....		421
Liste des encadrés.....		424
Remerciements		425
Annexes		428
Annexe 1.	Liste des participants rencontrés et format de la rencontre	428
Le terrain nord-irlandais		428
Le terrain chypriote		432
Annexe 2.	Ligne du temps du conflit chypriote	435
Annexe 3.	Ligne du temps du conflit nord irlandais	436

PRINCIPES D'ANONYMISATION

Dans cette thèse, la restitution des données suit le principe général de l'anonymisation des participants et participantes à la recherche.

Afin de respecter les vœux de nombreux intervenants de ne pas pouvoir être identifiés, pour les raisons politiques exposées dans le chapitre I^{er} notamment, des pseudonymes sont utilisés dans le texte ainsi que dans la liste qui reprend l'ensemble des données collectées (voyez annexe I). Dans cette annexe, certaines organisations sont aussi anonymisées. Dans cette liste des participants, les rencontres sont numérotées séparément pour le cas chypriote et le cas nord-irlandais. Dans le corps du texte, lorsque je cite les propos d'une personne ou que j'y fais référence, j'utilise donc le pseudonyme de cette personne. Lorsque j'utilise le pseudonyme, je ne fais pas systématiquement référence au numéro de l'entretien, par souci de lisibilité du propos. Par contre, dans le cas où le pseudonyme n'est pas utilisé dans le texte, le numéro de l'entretien est référencé.

Par ailleurs, tout au long du manuscrit, lorsque je traduis des propos ou des extraits de littérature, à nouveau pour faciliter la lisibilité du propos, je le mentionne à l'aide d'un astérisque (*) accolé au numéro de la page ou de l'entretien. Cet astérisque remplace la formule « notre traduction » plus habituelle.

INTRODUCTION GENERALE

Alors que je termine de rédiger le manuscrit de cette thèse, l'actualité internationale remet tristement certaines atrocités sur le devant de la scène. Celles-ci montrent combien les êtres humains peuvent déshumaniser et se déchirer pour des territoires, pour le contrôle de ceux-ci et pour la défense de visions politiques antagonistes. Sans entrer dans les tenants et aboutissants de la résurgence du conflit israélo-palestinien, je ne peux m'empêcher d'effectuer des parallèles avec ma recherche. Je constate alors la nécessité, encore et toujours, d'œuvrer pour permettre aux blessures et aux heurts de se panser et l'urgence de travailler pour favoriser la construction de possibles où il n'est plus nécessaire de penser qu'il faut construire un mur pour nous protéger de « l'autre », quel qu'il soit¹. Sans ambition aucune, ce travail s'inscrit dans de nombreux travaux sur les processus de réconciliation et de construction de la paix. Ici, il s'intéresse spécifiquement à deux sociétés, marquées par un conflit ethno-national dont elles conservent des traces.

Cette thèse s'inscrit également dans la continuité de précédents travaux, réalisés dans le cadre de mes études, suscités par une constatation certes alors un peu naïve : celle de la présence continue de murs de division sur le territoire européen. Cette réalisation, lors de mon séjour « Erasmus », m'a profondément marquée, moi, jeune femme issue de la génération post « chute du mur de Berlin », génération du monde globalisé, des « citoyens d'un monde » où tous les murs seraient tombés. À l'époque, je détaillais cette « découverte » dans mon carnet de voyage, dont un extrait est reproduit ci-après.

Belfast, un après-midi froid et pluvieux de février 2015

Le « black taxi » nous balade d'un quartier à l'autre depuis quelque temps. Nous quittons le centre-ville de Belfast pour nous diriger vers les quartiers du nord de la ville, où cohabitent des peintures murales aux couleurs de chaque « Nation » qui y est représentée. Le bleu, le rouge et le blanc contrastent avec le vert et l'orange. Entre celles-ci, ce sont toujours les mêmes tons qui créent la nuance. Ils indiquent le passage d'une communauté à l'autre. Le gris couleur béton, le métal un peu rouillé des portes qui s'ouvrent matin et soir et le rouge brique. Après avoir emprunté une rue en cul-de-sac, un temps d'arrêt est prévu. Cette rue étroite, calme et résidentielle, semble encore plus petite tant les maisons qui l'habitent sont écrasées par un mur qui les dépasse de plusieurs mètres de hauteur par des grillages et des palissades métalliques. La sensation d'étouffement est encore accentuée par tous ces visages humains qui nous fixent. Nous sommes en réalité face au Clonard Martyrs' Memorial Garden de Bombay Street. Chaque visage représente une personne du quartier qui est décédée lors de différents épisodes de violence qui ont marqué l'Irlande du Nord. Après avoir repris la route, nous nous rendons de l'autre côté du mur, où l'espace est plus aéré. Le mur n'est pas accolé directement aux habitations. En se déplaçant sur le trottoir, situé au pied du mur, on peut ressentir sa présence surplombante. C'est une autre version de l'histoire que l'on peut lire sur les symboles qui l'entourent ici... couvert de graffiti aux couleurs multiples, on en oublierait presque sa fonction politique. (Extrait de mon carnet de voyage, février 2015.)

¹ Depuis plusieurs années, j'observe avec effroi la facilité avec laquelle le mur (physique ou symbolique) s'insère et s'immisce dans de nombreux discours politiques, qui mobilisent un langage qui divise expressément et qui construit l'altérité comme dangereuse. Dans de nombreux endroits, le mur, qui traduit pourtant l'impossibilité politique de réfléchir à des problèmes complexes et à les résoudre (Neisse et Novosseloff, 2010), devient alors un instrument politique en vogue.

Quel paradoxe cela me semblait-il être alors : clamer haut et fort la réussite d'un accord de paix, le publiciser pour l'exporter ailleurs, alors que ses propres habitants restaient (dans certains quartiers) maintenus séparés par des murs austères, d'une hauteur de plus de dix mètres parfois. D'autant plus, qu'ils juraient méchamment avec un centre-ville où l'on aurait pu oublier la violence politique dont il était témoin jusqu'il y a peu.

Ce constat paradoxal n'a cessé de m'accompagner depuis : je voulais comprendre. Mon attention se porte alors sur une forme particulière de murs : les « frontières » internes, ces dispositifs mis en place dans l'objectif de séparer physiquement des individus vivant a priori sur un même territoire. Les questions centrales qui m'habitent sont alors les suivantes : comment est-ce qu'on vit ensemble quand on est maintenu séparé de ceux avec qui on est censé faire société par un mur ? Et plus encore, comment est-il possible de se réconcilier alors que ces structures sont maintenues ?

C'est ainsi que j'appréhende pour une première fois, le terrain nord-irlandais, dans le cadre mon travail de mémoire de master. Ce faisant, je me retrouve alors embarquée dans des manières nouvelles de faire de la recherche, notamment en conduisant des entretiens de manière mobile et en adoptant une démarche ethnographique. À l'issue de ce travail, de nombreuses questions et l'envie d'expérimenter ces méthodes, de manière plus systématique cette fois, demeuraient... Me voici alors embarquée à nouveau dans une démarche où je cherche avant tout à comprendre en prenant au sérieux la parole de ceux qui vivent au plus près de ces structures et qui tentent de les contourner, en construisant d'autres possibles.

1. La problématique

Trois éléments constituent la problématique au cœur de cette recherche doctorale. Le premier élément est l'intérêt pour les sociétés dites profondément divisées, sociétés traversées par des conflits ethno-nationaux. Et, plus spécifiquement, pour les sociétés qui connaissent des divisions matérielles en leur sein. Ceci amène le second élément, celui de la matérialité et du rôle du territoire et de l'espace au sein de ces sociétés. Enfin, le dernier élément relève de la question de la réconciliation dans ces sociétés. Finalement, ensemble, ils constituent le paradoxe qui est au cœur de ma réflexion : comment est-ce qu'on peut se réconcilier lorsqu'on est physiquement tenu séparé ?

Cette réflexion contient deux partis pris : le premier, c'est l'idée selon laquelle s'il y a conflit, il doit y avoir une forme de réconciliation. Les conflits ethno-nationaux déchirent une même société, où les groupes antagonistes peuvent être amenés à cohabiter une fois la violence politique épuisée. Construire un « vivre ensemble » ou, du moins, une forme de coexistence partagée semble alors nécessiter la mise en place d'un processus de réconciliation. Le second parti pris, c'est l'idée selon

laquelle le mur physique complique la construction d'un « vivre ensemble ». Sans nier l'existence d'autres types de frontières entre des groupes, je m'intéresse ici spécifiquement aux effets des frontières physiques. Je réfléchis alors à partir du postulat selon lequel l'élément physique crée des conditions matérielles qui complexifient les rapports entre les groupes construits comme antagonistes.

Pour envisager cette problématique, je m'intéresse à deux sociétés spécifiques : l'Irlande du Nord et Chypre, que j'étudie empiriquement à partir des villes de Belfast et de Nicosie. Ces deux sociétés sont effectivement façonnées par un conflit ethno-national, qui a laissé des traces matérielles particulières à certains endroits : les murs ironiquement appelés *peacewalls* à Belfast et une zone tampon (*Buffer Zone*) sous contrôle de l'Organisation des Nations unies (ONU) à Nicosie. Par ailleurs, ces deux sociétés européennes vivent toutes deux un processus de réconciliation ou, du moins, de résolution du conflit. Dans cette thèse, je choisis donc de prendre au sérieux ces « murs » que je conceptualise comme des dispositifs de division et de m'intéresser aux effets qu'ils ont. Cette réflexion est orientée par la question de recherche suivante : « comment les dispositifs de division perpétuent-ils le conflit ? ». Observant la manière dont les dispositifs interagissent avec l'espace urbain dans lequel ils s'insèrent, mais également avec les individus qui vivent à leurs alentours, je m'intéresse au rôle qu'ils ont sur le processus de réconciliation en cours respectivement à Belfast et à Nicosie. Je pose alors l'hypothèse selon laquelle, dans ces sociétés profondément divisées, le territoire et l'espace urbain participent à l'expérience socialisatrice des individus et partant, participent à la perpétuation du conflit².

Dans ma recherche, j'adopte une posture constructiviste où je m'intéresse au vécu des acteurs et au sens et aux représentations qu'ils construisent à partir de leur réalité. Mon étude empirique est basée sur une récolte de données qualitatives à partir d'entretiens compréhensifs, mais aussi de méthodes mobiles et d'une démarche ethnographique. L'adoption d'une telle posture de recherche m'impose une démarche réflexive et nécessite d'être transparente sur la manière dont les connaissances sont construites. Dans ce sens, je dédie une section du chapitre méthodologique à cet exercice de réflexivité et à la situation du propos³.

Toutefois, avant d'entamer le propos, il semble nécessaire – au vu du caractère contesté des mots dans chacune des sociétés étudiées – de détailler quelque peu la terminologie adoptée dans cette dissertation doctorale.

² La problématisation est développée davantage p. 42, à la suite du cadre théorique.

³ Pour les éléments de réflexivité, voyez les pages 46 et suivantes.

2. La terminologie adoptée

À Chypre comme en Irlande du Nord, en raison des contestations de la légitimité politique, le vocabulaire et la terminologie sont sensibles. En effet, dans les deux contextes, de nombreux mots sont interprétés comme traduisant un positionnement politique⁴.

À Chypre, par exemple, pour une personne issue de la communauté chypriote grecque, entendre la partie nord de l'île désignée comme étant la « République turque de Chypre du Nord » (RTCN) peut poser problème (ou carrément être inaudible). Cela serait reconnaître la situation politique *de facto*. De même, il s'agit de jouer à l'équilibriste pour nommer les « points de passage », endroits où il est possible de traverser l'île en interne, car les désigner comme « *checkpoints* » situés le long de la « frontière » hérissent les poils. De même, les termes « rapprochement » et « bicommunauté » sont aussi connotés et attribués à une orientation politique. Afin d'éviter les faux pas, il faudrait s'en tenir au vocabulaire utilisé par le Conseil de sécurité de l'ONU dans ses résolutions. L'autorité et la « neutralité » que représente cette institution, dans une île où les Forces de maintien de la paix sont toujours présentes, permet de « protéger » l'utilisation de certaines formulations.

Pour désigner les entités politiques qui sont situées de part et d'autre de la *Buffer Zone*, je choisis de m'exprimer en termes géographiques et de parler de la partie nord et de la partie sud de l'île tout en désignant les entités politiques comme, respectivement la République turque de Chypre du Nord (RTCN) et la République de Chypre (RoC). La partie nord fait référence à la zone qui est considérée comme occupée illégalement par la Turquie, selon le point de vue de la RoC et du droit international, mais qui est considérée comme la RTCN par la population qui y habite et par la Turquie (qui est le seul État à reconnaître la légitimité de la RTCN). La partie sud reprend le territoire sur lequel l'autorité du gouvernement de la RoC est effective. En ce qui concerne les communautés d'individus qui vivent sur ces territoires, schématiquement on retrouve trois grands groupes, qui ne forment pourtant pas des catégories homogènes de population. Au sud de la *Buffer Zone* vit la communauté chypriote grecque (CHG). Ces personnes parlent grec et cette communauté englobe les Chypriotes grecs orthodoxes, mais également les minorités reconnues que sont les Arméniens, les Maronites et les Chrétiens. Au nord de la *Buffer Zone*, vivent la communauté chypriote turque (CHT) et les « colons » turcs (*Turkish settlers*), expression qui désigne ceux qui ont immigré de Turquie à partir de 1974. Ces personnes sont turcophones et sont généralement de confession musulmane. Notons que les Chypriotes turcs se perçoivent généralement comme moins

⁴ La question de la terminologie est revenue plusieurs fois dans les entretiens à Nicosie. À Belfast, cela est plus rarement mentionné. Néanmoins, il est parfois question de distinguer l'appellation « Northern Ireland » de celle du « north of Ireland ».

pratiquants que les « *Turkish settlers* »⁵. En ce qui concerne les « *checkpoints* », je choisis de parler de « point de passage » et d'utiliser la dénomination de « *checkpoint* » lorsqu'il s'agit de mettre en exergue leur fonction : celle de contrôler le passage d'un côté à l'autre de la *Buffer Zone*.

En Irlande du Nord, outre la distinction faite par les individus entre « Northern Ireland » et « the north of Ireland », la seconde appellation marquant le lien avec la République d'Irlande, c'est la question du statut à donner à cette partie du monde qui est épineuse. Comme le dit bien Whyte (1991), pour écrire sur l'Irlande du Nord, il faut d'abord régler le problème de savoir comment nommer cette entité géographique :

« These names can be controversial, with the choice often revealing one's political preferences. [...] some refer to Northern Ireland as a "province". That usage can arouse irritation particularly among nationalists, who claim the title "province" should be properly reserved to the four historic provinces of Ireland-Ulster, Leinster, Munster, and Connacht. If I want to a label to apply to Northern Ireland I shall call it a "region". Unionists should find that title as acceptable as "province": Northern Ireland appears as a region in the regional statistics of the United Kingdom published by the British government ».

Dès lors, dans le cadre de cette thèse, j'utilise également l'acception de « région », qui semble être majoritairement plébiscitée par la littérature⁶.

Concernant la manière de dénommer les communautés et les parties au conflit, dans le langage courant, les dénominations religieuses sont souvent utilisées pour désigner les deux groupes opposés (catholique et protestant). Toutefois, les parties au conflit portent aussi des identités politiques (ou ethno-politiques), qui témoignent d'aspirations nationales antagonistes : revendications d'indépendance de l'Irlande pour les nationalistes, ou volonté de maintien dans l'Union avec la Grande-Bretagne pour les unionistes (Tosser, 2009). Dans le cadre de cette thèse, l'utilisation des dénominations Catholique-Nationaliste-Républicain (CNR) et Protestant-Unioniste-Loyaliste (PUL) est préférée afin de mettre en avant la diversité d'identités au sein de chaque « groupe ».

Bien que ces expressions soient aussi utilisées par les acteurs de terrain pour exposer la situation, il s'agit de déconstruire l'idée selon laquelle ces groupes sont forcément homogènes ou que pratiquer

⁵ Notons que je n'ai pas eu l'occasion de faire un entretien avec une personne d'origine turque (assignée à la catégorie des « *Turkish settlers* ») je ne sais donc pas comment ces personnes se définissent.

⁶ Dans la littérature, plusieurs positions existent sur cette question : « One specific problem is to know what to call Northern Ireland itself: in the general sense, it is not a country, or a province, or a state – although some refer to it contemptuously as a statelet: the least controversial word appears to be jurisdiction, but this might change » Dawson (2000); « what noun is appropriate to Northern Ireland? "Province" won't do since one-third of the province is on the wrong side of the border. "State" implies more self-determination than Northern Ireland has ever had and "country" or "nation" are blatantly absurd. "Colony" has overtones that would be resented by both communities and "statelet" sounds too patronizing, though outsiders might consider it more precise than anything else; so one is left with the unsatisfactory word "region" » (Murphy 1979) ; Cochrane (2001) se tient à critiquer l'appellation de « nation ».

une telle religion implique un tel sentiment d'identification nationale. Toutefois, le souci de lisibilité m'invite à utiliser ces dénominations (CHT et CHG ; PUL et CNR), même si elles simplifient la réalité en décrivant les parties au conflit comme, respectivement, deux groupes homogènes qui s'opposent.

3. Le plan de la thèse

Le propos de la thèse est structuré en trois grandes parties. La première expose les cadres théoriques et méthodologiques mobilisés pour analyser le matériau empirique. Ces éléments constituent le cœur de la démarche scientifique adoptée dans cette recherche. Cette section se clôt sur une description de l'histoire politique et conflictuelle de chaque cas, qui contextualise les sociétés étudiées.

La deuxième comporte l'analyse du matériau empirique qui est articulée en trois temps. Le premier temps s'intéresse aux éléments matériels qui constituent les dispositifs de division et à la manière dont ces dispositifs interagissent avec l'environnement urbain dans lesquels ils s'insèrent. Le deuxième temps porte sur la constitution des « murs mentaux » qui découlent de la présence des murs physiques et du paysage politique (Kliot et Mansfeld, 1997) particulier dans ces sociétés. L'intérêt porte alors sur la manière dont ces murs façonnent les individus et orientent leur rapport aux autres, mais également, leur rapport à la société dans laquelle ils et elles évoluent. Enfin, le dernier temps de l'analyse porte sur les brèches qui sont ouvertes dans ces murs, par des individus ou des associations qui entreprennent de se défaire de la réalité que ces dispositifs prescrivent. Les pratiques de contournement des dispositifs sont alors au cœur du propos.

Aux termes de ces analyses, une dernière partie héberge les conclusions générales du propos. C'est alors l'occasion de discuter le rôle du territoire dans les processus de réconciliation, à partir des enseignements de l'étude des cas chypriote et nord-irlandais. Avant de conclure, je prends également la liberté de proposer une réflexion sur le rôle du territoire dans la pacification du conflit communautaire belge.

Partie I : Cadres théoriques et méthodologiques

Le point de départ de cette recherche est la problématique du rôle du territoire dans la réconciliation des sociétés dites profondément divisées, à partir de l'étude de Belfast et de Nicosie. La construction de cet objet de recherche est fondée sur l'articulation de plusieurs outils théoriques et méthodologiques qui sont présentés dans cette partie.

CONSIDERER LE ROLE DU TERRITOIRE DANS LA RECONCILIATION : OUTILS THEORIQUES

Plusieurs notions théoriques sont mobilisées pour répondre à la question de recherche qui figure au cœur de cette dissertation doctorale. L'objectif de ce chapitre est, d'une part, de définir ces concepts théoriques⁷, et d'autre part, de présenter la manière dont ils sont articulés ensemble et permettent de problématiser l'objet d'études.

Dans un premier temps, le concept de « société profondément divisée » est étudié. L'attention portée à ce concept m'amène à considérer les processus menant au conflit intergroupe et à considérer brièvement la théorie de l'identité sociale ainsi que les mécanismes de catégorisation et de polarisation sociale. Cette section se clôt sur une réflexion théorique sur les processus de réconciliation dans ce type de société. Dans un second temps, le concept de « socialisation politique », mobilisé pour comprendre comment les individus sont façonnés par la société dans laquelle ils évoluent, est défini. Comme le territoire et l'espace urbain sont au cœur de l'objet de recherche, l'attention est portée sur la question de la socialisation *à* et *par* l'espace. Une courte section est également dédiée à la définition de ce qui est entendu par « espace » et par « territoire ». Dans cette thèse, les dispositifs de division sont envisagés, selon une perspective foucauldienne, comme de véritables techniques de gouvernement qui entremêlent technique et social. Pour les définir, le concept d'« instrument » développé par Lascoumes et Le Galès (2004) nous aide et constitue le troisième temps de ce chapitre théorique.

1. Les sociétés profondément divisées

1.1. *La société profondément divisée : définition*

L'expression de « société profondément divisée », qui est aujourd'hui régulièrement employée pour désigner des sociétés traversées par un conflit « ethno-national » (Nagle et Clancy, 2012), c'est-à-

⁷ Dans ce cadre théorique, les concepts principaux sont définis. Ceci n'exclut pas l'utilisation d'autres notions théoriques qui sont définies là où c'est nécessaire tout au long du manuscrit.

dire un conflit où la légitimité de l'État est remise en question, apparaît dans la littérature dans le courant des années 1970. À partir des travaux d'Almond (1956) sur la distinction entre les *systèmes* politiques homogènes et fragmentés – réflexion à l'origine des célèbres travaux de Lijphart (1968) sur l'étude des sociétés plurielles (*plural society*) et des principes du consociativisme –, des chercheurs comme Nordlinger (1972) et Lustick (1979) étayaient le concept de *société* profondément divisée (*deeply divided society*). Selon eux, certaines sociétés sont caractérisées par la nature de la division qui les traverse. Elles peuvent alors être définies comme « profondément divisée si des liens prescrits (*ascriptive ties*) génèrent une segmentation antagoniste de la société, sur la base d'identité-frontières (*terminal identities*) dont l'importance politique perdure sur un temps long et à travers un large spectre de questions politiques » (Lustick, 1979 : 325*). Les sociétés profondément divisées seraient donc caractérisées par la présence de groupes aux allégeances politiques antagonistes, situés de part et d'autre d'un clivage politique.

Au cœur de cette définition se trouve la notion de *segment*, empruntée à Nordlinger, qui désigne la fragmentation d'une société en groupes (*segment*) formés suivant les différences sociales qui les composent. Cette segmentation de la société résulte, selon lui, de deux processus. D'une part, la reconnaissance et la prise de conscience par les membres d'un même groupe de leur *similarité* (par exemple, une caractéristique de classe ou de communauté) et d'autre part, le processus de *valorisation* de cette caractéristique commune par les membres de ce même groupe et l'importance qu'elle acquiert dans la définition des relations entre ces individus et ceux qui ne partagent pas cette caractéristique sociale (Nordlinger, 1972 : 7*).

À cette époque, d'importantes recherches sont menées dans le domaine de la psychologie sociale pour comprendre le conflit intergroupe et les mécanismes à son origine. Les travaux de Tajfel et Turner et le développement de leur *Théorie de l'identité sociale* (1979) semblent apporter un éclairage pertinent sur la nature des relations intergroupes. Leur théorie explique en effet le conflit entre groupes sociaux par un processus en plusieurs étapes : la catégorisation sociale, l'identité sociale comme facteur d'auto-évaluation et la comparaison entre groupes. S'ils identifient ces processus comme opérant d'abord au niveau de l'individu, ils postulent que ces mêmes mécanismes peuvent aussi expliquer les comportements de groupe. Ces théories pourraient alors éclairer certaines dynamiques sociales à l'œuvre dans les sociétés conflictuelles (McKeown, Haji and Ferguson, 2016).

1.2. *Les relations entre groupes selon la théorie de l'identité sociale*

Au départ de travaux sur la catégorisation et la perception sociale, Tajfel cherche à comprendre les phénomènes de préjugés, de discriminations et de conflits intergroupes. Avec plusieurs chercheurs,

ils envisagent alors « que la dynamique des préjugés et des conflits intergroupes était mieux comprise en tant que phénomènes de groupe générés par des motivations humaines fondamentales et des processus cognitifs influencés par les croyances des personnes sur elles-mêmes et sur la société, le contexte social et les situations immédiates dans lesquelles les personnes se trouvent et dans lesquelles leurs groupes se trouvent » (Abrams and Hogg, 2004 ; Billig, 1976 cités *in* Hogg, 2016 : 4*).

Pour expliquer la concurrence entre les groupes, Sherif énonçait déjà, dans sa *Théorie réaliste du conflit* en 1966, que lorsque les groupes ont « un objectif mutuellement exclusif que seul un groupe peut atteindre au détriment de l'autre groupe, les groupes sont alors en compétition » (Sherif, 1966 cité *in* Hogg, 2016 : 5*). Par conséquent, ils adoptent « un comportement intergroupe destructeur et des attitudes intergroupes désobligeantes » (Hogg, 2016 : 5*) qui prennent la forme de préjugés, de discrimination ou de déshumanisation. Tajfel pousse son hypothèse un peu plus loin et étudie si « le simple fait d'être catégorisé comme membre d'un groupe est suffisant pour jeter les bases d'un conflit intergroupe » (Tajfel, 1970 cité *in* Hogg, 2016 : 5*). Cette hypothèse a conduit à la conception d'un paradigme de recherche, le *paradigme du groupe minimal*, où des expériences ont été menées avec la participation d'écoliers britanniques⁸. Ces expériences ont montré que « le simple fait d'être catégorisé comme membre d'un groupe produit de l'ethnocentrisme et un comportement compétitif entre les groupes » (Hogg, 2016 : 5*). D'autres recherches soulignent l'asymétrie qui existe : « [l]es individus catégorisés favorisent leur groupe d'appartenance plutôt que de discriminer le groupe extérieur, à moins qu'ils n'aient le sentiment que leur groupe d'appartenance est menacé, auquel cas une véritable discrimination envers le groupe extérieur apparaît également » (Mummendey and Otten, 1998 cités *in* Hogg, 2016 : 6*).

Ces premiers développements, combinés à d'autres recherches sur la catégorisation, ont conduit à la formulation d'une *théorie de l'identité sociale* (TIS). Deux idées fondamentales sont au cœur de cette théorie : premièrement, la façon dont les gens se comportent à l'intérieur d'un groupe est en fin de compte liée à la relation entre les groupes et, deuxièmement, l'identité sociale est définie comme « la connaissance qu'a un individu de son appartenance à certains groupes sociaux, ainsi que la signification émotionnelle et la valeur que revêt pour lui cette appartenance au groupe » (Tajfel, 1972*). Cela crée une dynamique dans laquelle l'individu s'autoclassifie dans un groupe en fonction de ses caractéristiques et cette autotaxonomie en tant que membre d'un tel groupe lui permettra d'avoir « un sentiment d'appartenance partagée [et de s'auto-identifier à ce groupe], ce qui crée des

⁸ Pour une description détaillée de cette expérience, voyez Tajfel H., « Experiments in intergroup discrimination », *Scientific American*, 1970, vol. 223, pp.96-102 ; voyez aussi, Tajfel H., Billig M., Bundy R. P. and Flament C., « Social categorization and intergroup behavior », *European Journal of Social Psychology*, 1971, vol. 1, pp.149-177

effets cognitifs, affectifs et comportementaux à un niveau collectif » (Bar-Tal, 2007 : 1443* ; Hogg, 2016 : 6). En ce qui concerne les relations entre les groupes⁹, « l'identité sociale définit et évalue l'image que l'on a de soi et la façon dont on sera traité et considéré par les autres » (Hogg, 2016 : 7*). Dans les années 1980, les bases cognitives sociales de la TIS sont revisitées et la théorie de l'autocatégoriesation (*self-categorization*) émerge (Turner *et al.*, 1987). L'idée centrale de cette théorie est alors que :

« human groups are categories that people mentally represent as prototypes – fuzzy sets of interrelated attributes (attitudes, behaviours, customs, dress and so forth) that capture overall similarities within groups and overall differences between groups. Prototypes represent attitudes that maximize the group's entitativity – the extent to which a group appears to be a distinct and clearly defined entity. [...] We make binary categorizations where one of the categories is the group that we are in, the in-group. Thus, in-group prototypes not only capture similarities within the in-group but also accentuates differences between our group and a specific out-group » (Hogg, 2016: 8-9 [je souligne]).

Selon cette théorie, la principale conséquence de ce processus est que lorsqu'un individu rencontre une personne, il l'appréhende à travers ce prisme de catégorisation, ce qui entraîne une dépersonnalisation « en termes d'attributs du prototype » (Hogg, 2016 : 9* ; Hogg and Smith, 2007). De plus, un effet de biais (*in group bias effect*) s'opère où les membres ont tendance à favoriser leur groupe au détriment du groupe extérieur¹⁰ : « [n]on seulement les individus partagent une identité sociale avec les membres de leur groupe, mais ils favorisent également les membres de leur groupe en appréhendant leur groupe plus positivement que les groupes extérieurs comparables » (Martiny and Rubin, 2016 : 20*). Une autre conséquence de ce processus d'autocatégoriesation, outre la transformation de la perception de soi, est la production d'un comportement normatif pour les membres d'un groupe (Hogg, 2016 : 9). En effet, ce processus « produit une conformité aux normes du groupe parce que l'individu assimile le soi au prototype du groupe. Les comportements conformes ne sont pas adoptés de manière superficielle, c'est plutôt un processus plus profond qui a lieu, par lequel les individus intériorisent et mettent en œuvre le prototype du groupe » (Hogg, 2016 : 11*). Les effets de ces processus résultent en la production d'une polarisation entre les groupes (Turner *et al.*, 1990).

Ainsi, les normes du groupe interne « reflètent non seulement la similitude intragroupe, mais accentuent également la spécificité intergroupe » (Hogg, 2016 : 11*). L'ensemble du processus de catégorisation sociale, qui permet de formuler son identité de groupe – selon différentes caractéristiques telles que des termes raciaux, linguistiques, religieux, ethniques ou autres (Lustick,

⁹ Cette théorie est parfois appelée la *Social identity theory of intergroup relations*, Tajfel H. and Turner J. C., « An integrative theory of intergroup conflict », in Austin W.G. and Worchel S. (Eds.), *The social psychology of intergroup relations*, Monterey: Brooks/Cole, 1979, pp.33-47

¹⁰ Il s'agit de l'hypothèse de l'estime de soi (*Self-esteem hypothesis*) (Martiny and Rubin, 2016).

1979 : 325) –, revêt alors « une dimension identitaire et politique supplémentaire dans les sociétés profondément divisées » (MacGinty, 2017*). De plus, la nature des frontières entre les groupes a son importance : « [celles-ci] doivent être suffisamment précises pour que l'appartenance à un groupe soit claire et, en général, elles sont immuables » (Lustick, 1979 : 325*). Dès lors, la société est segmentée sur la base de cette classification sociale et cette segmentation constitue les « bases des groupes en conflit » qui deviennent politiquement saillants (Nordlinger, 1972*). Dans ce contexte, les catégories et les allégeances ont tendance à avoir des conséquences importantes sur le fonctionnement sociétal (Darby, 1986 ; Harris, 1986).

Les sociétés profondément divisées ont, par ailleurs, la particularité d'inscrire la pluralité des groupes dans un même système ou environnement politique, les « solidarités de groupe compétitives [opérant] au sein d'un même système politique » (Esman, 1973*). Bien que partageant un système politique, la société est alors « verticalement segmentée » ou « communautairement divisée » (Lustick, 1979 : 325*). Nordlinger révèle les différentes formes que prennent les divisions dites « subculturelles » au sein de la société divisée : « il y a très peu d'interaction ou de communication entre [les groupes/sous-cultures] ; ils diffèrent sensiblement dans leurs caractéristiques socio-économiques, leurs valeurs sociales, ou les deux ; et chacun dispose d'un réseau organisationnel exclusif et étendu, allant des organisations politiques aux associations de loisirs » (Nordlinger, 1972 : 7*).

D'autres chercheurs parlent de « société ethno-nationale divisée, où de multiples groupes d'intérêts ethniques existent et où un conflit violent sur la légitimité de l'État crée la division » (Nagle and Clancy, 2012 : 78*)¹¹. Cette concurrence entre les groupes produit un « certain nombre de systèmes de partis – un pour chacun des groupes ethniques en compétition » (MacGinty, 2017 : 6* ; Garry, 2014). Dans ces sociétés, il est alors possible de fonctionner entièrement au sein d'un seul système narratif et d'un seul groupe, car la société est totalement segmentée le long du clivage identitaire.

1.3. *La composante violente des sociétés profondément divisées*

Dans les sociétés dites profondément divisées, l'accent est souvent mis sur la violence qui se produit entre les groupes ou qui persiste comme une menace (Guelke, 2012). Pourtant, toutes les sociétés qualifiées comme telles n'expérimentent pas le même degré de violence. Ainsi, il semble possible de classer ces sociétés sur un continuum en fonction du niveau de violence intergroupe qui les

¹¹ Ou encore de société plurielle, où « si elle est culturellement diverse et si ses sections culturelles sont organisées en sections politiques cohésives : [...] les sections culturelles organisées politiquement, les partis politiques à base communautaire, la division des principaux groupes sociaux (comme les syndicats) en sous-groupes culturellement homogènes et les appels politiques mettant l'accent sur les sentiments primordiaux sont des indicateurs sans équivoque d'une société plurielle » (Rabushka et Shepsle, 1972 : 21*).

caractérise, avec, à une extrémité, la société profondément divisée prenant la forme d'un conflit « insoluble » (*intractable*), toujours militarisé, et à l'autre extrémité, une société pacifiée au sein de laquelle le conflit violent semble absurde. Si dans le cadre de cette thèse, les sociétés étudiées (l'Irlande du Nord et Chypre) ne semblent plus être dans une dynamique de violence politique, la résolution du conflit n'est pourtant pas acquise (surtout à Chypre) ou gage de stabilité politique. Dès lors, il semble utile de considérer les caractéristiques de tels conflits et leurs effets sur les individus et le fonctionnement de ces sociétés.

Kriesberg définit le conflit comme insoluble selon quatre critères : le caractère prolongé, violent, perçu comme insoluble et exigeant des investissements importants (1993, 1998). Bar-Tal (1998) développe cette définition en ajoutant trois aspects : le caractère total, perçu comme à somme nulle par nature et le caractère central du conflit. Il détaille ces caractéristiques : premièrement, le caractère total découle de ce que le conflit est « existentiel du point de vue des parties. Il est perçu comme portant sur des objectifs, des besoins et/ou des valeurs essentiels et fondamentaux, considérés comme indispensables à l'existence et/ou à la survie de la société. De plus, [il s'agit] souvent d'un conflit à multiples facettes, impliquant divers domaines tels que le territoire, l'autodétermination, le statut d'État, l'économie, la religion ou la culture » (Bar-Tal, 2007 : 1433*). Deuxièmement, le conflit est perçu comme étant à somme nulle par nature : « chaque partie se concentre uniquement sur ses propres besoins et adhère à tous les objectifs, les percevant comme essentiels à sa survie et, par conséquent, aucune des parties ne peut envisager de compromis et/ou de concessions » (Bar-Tal, 2007 : 1433*). Enfin, troisièmement, il est central : « les membres de la société sont impliqués de manière constante et continue dans le conflit » (Bar-Tal, 2007 : 1433*), et le conflit occupe une place importante dans l'agenda public.

Par ailleurs, son apport va plus loin en ce qu'il conceptualise la notion d'« infrastructure socio-psychologique » (*sociopsychological infrastructure*) (Bar-Tal, 2007 : 1430) qui serait inhérente à ce type de conflit. En effet, il observe que le développement d'une telle infrastructure a lieu progressivement en raison de la dureté de la vie en contexte conflictuel et de l'impact sur les individus d'un tel environnement de vie, mais qu'elle a aussi toute son importance pour la continuation du conflit (Bar-Tal, 2007 : 1435).

D'après lui, l'infrastructure socio-psychologique est composée de trois éléments interdépendants : la mémoire collective, l'éthos du conflit et l'orientation émotionnelle collective.

« Dans ce répertoire cognitif et affectif, les croyances sociétales sont les composantes de base de la mémoire collective et de l'éthos du conflit. [...] Les institutions sociétales transmettent activement les croyances sociétales aux membres de la société et encouragent leur acquisition. Elles fournissent une base pour une compréhension commune de la réalité, une bonne communication, l'interdépendance et la coordination des activités sociales, qui sont toutes nécessaires au fonctionnement du système social.

De plus, les croyances sociétales sous-tendent le développement de l'orientation émotionnelle collective d'une société [car elles] fournissent le récit collectif de la société [...] Ce répertoire, qui est finalement institutionnalisé et diffusé, devient une infrastructure socio-psychologique qui sert de prisme à travers lequel les membres de la société collectent des informations et interprètent de nouvelles expériences » (Bar-Tal, 2007 : 1435* [je souligne]).

Parmi d'autres fonctions, comme celle d'être une réponse épistémique à l'incertitude de la société, cette infrastructure joue un rôle important dans le maintien de l'identité sociale du groupe. En effet, « les récits mémoriels¹² et l'éthos du conflit remplissent le rôle unique de contribuer à la formation, au maintien et au renforcement d'une identité sociale qui reflète les conditions et les expériences durables de tels conflits » (Bar-Tal, 2007 : 1443*). Par ailleurs, un effet pernicieux de cette infrastructure socio-psychologique est qu'elle est « exprimée dans les principaux canaux de communication de la société et finit par s'infiltrer dans les produits culturels tels que les livres, les pièces de théâtre et les films. Ainsi, d'une part, les communications sociétales et les produits culturels reflètent les croyances, les attitudes et les émotions vécues par les membres de la société et, d'autre part, ils les transmettent, les diffusent et les valident » (Bar-Tal, 2007 : 1444*). En définitive, ils participent à la création d'une « vision du monde adaptable » (Halperin, 2014 : 69*) qui façonne la vie et les comportements des membres de la société (MacGinty, 2017 : 6).

De plus, la peur, l'insécurité et l'exil forcé sont des caractéristiques habituelles des sociétés en conflit. En quête de sécurité et de solidarité, les gens ont alors tendance à vivre au sein de leur propre groupe ethno-national, puis à se socialiser en son sein. Par conséquent, ces réactions « naturelles » consolident la société ségréguée (McAlister, Scraton and Haydon, 2014 : 297). Dans une certaine mesure, la nature chronique et la longue durée du conflit incitent les membres de la société à « développer et maintenir des frontières cognitives, comportementales et physiques entre eux et les autres » (MacGinty, 2017 : 6*) comme une forme de mécanisme d'adaptation (Hejnova, 2010 ; Bailey, 1996 ; Dilley, 1989). Ce « sectarisme banal » (Haddad, 2014 : 69*) devient structurel à l'organisation de la société et est finalement normalisé (Mac Ginty, 2017 : 6).

¹² Le rôle mobilisateur que joue la mémoire collective dans le maintien de ces identités de groupe est identifié par plusieurs auteurs dans la littérature. En effet, Rosoux suggère « [qu']une des composantes essentielles de toute identité collective réside dans l'interprétation qui est donnée à l'histoire du groupe » (Rosoux, 2003 : 20). Dans le même sens, Gensburger et Lavabre soulignent que l'identité collective est nourrie d'un rapport affectif au passé (2012). Cependant, la mémoire n'est pas neutre et peut être instrumentalisée : « les souvenirs sont parfois façonnés et modelés de manière à coller aux préoccupations identitaires actuelles du groupe » (Klein et al., 2012). Les récits mémoriels peuvent alors être utilisés pour accentuer la différence entre les groupes, en mobilisant des événements passés qui font l'objet d'une interprétation contestée par les différents groupes. Dès lors, selon cette conception, « l'ensemble des références culturelles, réelles ou imaginées, sur lesquelles se fonde le sentiment d'appartenance à un groupe » (Ginet, 2016 : 187) informent la construction de l'identité collective.

2. La notion de réconciliation

Le conflit ethno-national qui caractérise ces sociétés peut donc prendre une forme violente. Lorsque la violence cesse, il est généralement attendu des groupes en conflit qu'ils se réconcilient : la réconciliation est prescrite comme le chemin à suivre pour sortir de la dynamique violente et prend la forme d'une obligation morale qui repose sur les individus.

Dans le sens commun, la notion de réconciliation renvoie au but ultime de paix après la cessation du conflit violent et de rétablissement de relations entre les parties au conflit. Présentée comme la suite logique, ou la nécessaire étape pour « aller de l'avant », l'injonction à « faire la paix » n'a pourtant rien d'aisé pour les groupes encore hier en conflit. Ici dans le cadre de conflits internes marqués par un clivage politique ethno-national, identitaire ou religieux. Par ailleurs, ce concept, pourtant non stabilisé, peut être normativement assorti d'un arsenal d'institutions, de pratiques à suivre et de caractéristiques permettant d'en définir le succès ou non, parfois même indépendamment des spécificités nationales et locales dans lesquelles il s'insère (Cole, Rosoux and Van Metre, 2022 ; Hughes, 2018). Ainsi, s'il peut être questionné et critiqué, il semble nécessaire, dans un premier temps, de définir l'acception qu'il prend dans cette recherche.

2.1. *La réconciliation comme un processus plus ou moins compréhensif*

Tout d'abord, il s'agit de rappeler ce qu'il n'est pas : il ne s'agit pas de l'étape de la fin des hostilités, des négociations pour un éventuel accord de paix, ni celle de la reconstruction post-confliktuelle (par la restauration d'institutions politiques par exemple) (Cole, Rosoux and Van Metre, 2022 : 357). Comme le suggère Kelman, la réconciliation touche au spectre des relations entre les groupes, des identités liées au conflit et de l'apprentissage sociétal de la vie ensemble après le conflit (Cole, Rosoux and Van Metre, 2022 ; Kelman, 2010 : 1-3).

Ensuite, il faut envisager la réconciliation comme un processus et non plus comme un objectif ou une fin en soi (Cole, Rosoux and Van Metre, 2022 : 358). L'envisager comme un processus évite d'adopter une définition prescriptive, de ce à quoi elle doit ressembler (Little, 2012 : 65), et permet plutôt de mentionner les attributs qui peuvent, selon les approches adoptées, participer au déroulement du processus. Concernant ces attributs, certains mettent l'accent sur la notion de confiance (Morrow, 1999 ; Govier and Verwoerd, 2002 ; Nadler and Liviatan, 2006), d'autres sur celle de vérité, la recherche d'un « univers de compréhension identique » (Asmal et al., 1997) ou le changement d'identité (Kelman, 2004 ; Verdeja, 2012 : 166). Par ailleurs, le processus de réconciliation peut être envisagé sur un continuum entre un pôle minimaliste et un pôle maximaliste où le paradigme minimaliste (*thin reconciliation*) consiste en « la fin de la violence politique, le respect de l'État de droit et la coexistence au sein d'une communauté politique partagée » (Brett, English,

Féron and Rosoux, 2022 : 3*) ou comme le suggère Rosoux « toute forme d'arrangement mutuel entre anciens ennemis » (2014 : 25). Le paradigme maximaliste (*thick reconciliation*), quant à lui, implique plutôt « le rétablissement de la dignité, la réparation des causes structurelles du conflit ainsi que de la marginalisation et des discriminations causées et la restauration des victimes comme ayants droit et citoyens » (Brett, English, Féron and Rosoux, 2022 : 3*). Ce dernier nécessite alors « un processus transcendantal impliquant vérité, justice et pardon » (Rosoux, 2014 : 26; McGrattan, 2013) et met les victimes au cœur du processus. Dans ce contexte, « l'Autre » et son récit sont reconnus comme authentiques et légitimes (McGrattan, 2013 : 16-17)¹³.

Enfin, tenant compte des critiques vis-à-vis des processus de réconciliation qui tendent à « promouvoir des visions irréalistes d'une harmonie entre anciens ennemis, et qui forcent les victimes à pardonner en laissant le passé derrière elles » (Odak, 2022 : 434*), Odak propose de se départir d'une évaluation binaire des processus de réconciliation en termes de succès ou d'échec en envisageant la réconciliation comme un système multidimensionnel au sein duquel plusieurs degrés de succès sont possibles (Cole, Rosoux and Van Metre, 2022 : 364 ; Odak, 2022).

2.2. *La réconciliation dans une société profondément divisée*

Dans le cadre de cette recherche, l'intérêt porte spécifiquement sur ces sociétés profondément divisées. Plusieurs éléments les caractérisent : un conflit ethno-national (qui porte sur la légitimité de l'État) (Nagle and Clancy, 2010 : 1), qui peut prendre une forme violente ; une polarisation entre les groupes ; et le maintien d'identités sociales structurantes, au sein desquelles la mémoire et les croyances collectives construisent une infrastructure socio-psychologique particulière. Elles peuvent aussi être caractérisées par l'existence de structures sociétales, politiques ou même physiques qui apparaissent comme autant de « traces » héritées du conflit. « Traces » qui organisent pourtant toujours ces sociétés.

Considérant la réconciliation comme un processus, il est possible de l'envisager comme portant sur ces différentes dimensions : outre la dimension politique et l'institution de mécanismes institutionnels particuliers¹⁴, la dimension identitaire et mémorielle ainsi que la transformation des structures sociétales doivent aussi être abordées. Comme le suggère Hughes (2018), il s'agit alors

¹³ Différemment encore, Rosoux (2009) propose une typologie des différents processus. L'approche « structurelle » : basée sur les questions de sécurité, d'interdépendance économique et de coopération politique ; l'approche « psychosociale » : basée sur les émotions et les processus cognitifs et l'approche « spirituelle » : où il est question de réparation collective (*collective healing*) à travers la réhabilitation tant des victimes que des bourreaux.

¹⁴ Dans cette recherche, ce sont plutôt les mécanismes sociaux et les conditions matérielles dans lesquels ils se déroulent qui m'intéressent. Mon étude ne se situe pas au niveau du fonctionnement politique et institutionnel *stricto sensu*. Si je m'intéresse aux aménagements institutionnels et politiques d'accommodation du conflit, c'est principalement de manière descriptive afin de présenter les cas d'étude. Ces éléments théoriques ne font donc pas l'objet de développement détaillés.

de concevoir le processus de réconciliation de manière particulière et respectueuse des spécificités locales et propres à chaque contexte. En effet, les conditions du conflit violent – la forme qu’il a prise ainsi que ses causes et la façon dont il s’est terminé – doivent être envisagées pour considérer le processus de réconciliation. Dans ce type de conflit « ethno-national », le traumatisme causé par la violence s’accompagne souvent « d’une animosité intense et profondément enracinée, de la peur et de stéréotypes difficiles à déconstruire » (Lederach, 1997 : 23*). Par conséquent, en plus du processus formel, il semble utile d’envisager la composante psychosociale du conflit et d’adopter une approche compréhensive du processus de réconciliation : faire la paix ne signifie donc pas seulement « démantèlement » et « cessez-le-feu », mais également un processus psychologique plus long de réduction de la peur, de la colère et des préjugés négatifs¹⁵.

Une approche psychosociale de la réconciliation : l’hypothèse de contact

Le processus psychosocial varie en fonction du contexte et des aspirations accolées à celui-ci. Pour certains, la déconstruction et le changement d’identité sont au cœur de celui-ci (Bar-Tal and Bennink, 2004 ; Kelman, 2004, 1978). Néanmoins, cela peut s’avérer compliqué à envisager en fonction du contexte : « *too soon, too much harm done, too complicated* ». Par conséquent, d’autres s’appuient sur l’hypothèse du contact, développée par Allport en 1954 dans son ouvrage *The Nature of Prejudice*, envisagée comme un outil utile pour commencer à (re)construire la confiance entre les communautés (Tam et al., 2008).

Pour rappel, le conflit intergroupe et les préjugés découlent de ce que « les individus ont tendance à attribuer une “essence” inhérente (biologique, culturelle, religieuse, etc.) aux groupes sociaux pour expliquer leurs différences. L’*in-group*, doté de l’essence humaine, est considéré comme supérieur, tandis que les *out-groups* sont perçus comme des “infrahumains” » (Tam et al., 2008 : 308-9*). Cette perception conduisant alors à l’exclusion morale de l’*out-group*.

Dans ces travaux, Allport suggère qu’en réunissant des individus de groupes opposés dans des conditions optimales, le conflit intergroupe peut être réduit. Selon cette théorie, le fait de les mettre en contact influencerait la réduction des préjugés négatifs attribués à l’autre groupe (*out-group*) ; et par conséquent, les comportements négatifs seraient également réduits puisque ces comportements négatifs sont justifiés par des stéréotypes négatifs. Ainsi, selon Tam et al., le contact est utile parce qu’il permet d’apprendre à connaître un autre individu et qu’il est « plus facile de pardonner à un

¹⁵ Pour être claire, ni l’aspect politique/institutionnel, ni l’aspect psychosocial ne sont suffisants, à eux-seuls, pour parvenir à un règlement post-conflit et à une forme de réconciliation. Toutes les composantes doivent être prises en considération, dans leur ensemble. En outre, comme le souligne Allison McCulloch, le choix du mécanisme institutionnel de régulation des conflits va également dépendre du contexte du conflit (la nature de la division et la répartition démographique des groupes en conflit, etc.). Pour un développement détaillé des mécanismes de régulation, voyez Allison McCulloch, *Power sharing and political stability in deeply divided societies*, Oxon : Routledge, 2014.

individu qu'à un groupe, car il est plus facile de faire confiance à un individu qu'à chaque membre de l'autre communauté » (2008 : 305*).

Si la théorie est relativement vérifiée empiriquement¹⁶, des recherches ultérieures ont mis en évidence certaines conditions dans lesquelles le contact devait avoir lieu. Pettigrew et Tropp (2006) ont notamment identifié l'égalité de statut des groupes, l'exigence de coopération, l'évitement de la compétition sociale et la légitimation de la situation par un soutien institutionnel comme des conditions nécessaires pour que l'hypothèse du contact fonctionne¹⁷. Selon eux, être en contact en dehors de ces conditions limiterait les effets escomptés. La nécessité de contacts réguliers pour que les relations puissent être construites et maintenues dans le temps est aussi avancée comme une condition nécessaire par d'autres expériences empiriques (Peace Players, 2018). La fréquence du contact permet alors aux personnes d'apprendre à se connaître sur le long terme et, du moins, d'établir un minimum de confiance entre elles.

Dans leur recherche, Tam et *al.* démontrent que le contact influence divers sentiments tels que la colère, l'empathie et l'infra-humanisation (2008 : 305). Globalement, l'augmentation de l'empathie par le biais de contacts entre les communautés entraînerait une diminution des préjugés négatifs et favoriserait un comportement plus respectueux à l'égard de l'autre communauté (*out group*).

Toutefois, rappelons que « l'identification à un groupe est indépendante des attitudes négatives à l'égard de l'autre groupe (*out-group*) et que les préjugés à l'égard de celui-ci et la discrimination entre groupes sont motivés par le traitement préférentiel des membres de notre groupe (*in-group*) plutôt que par une hostilité directe à l'égard des membres de l'autre groupe (*out-group*). [...] Cela étant, les facteurs mêmes qui rendent l'attachement et l'allégeance à un groupe importants pour les individus constituent également un terrain fertile pour l'antagonisme et la méfiance à l'égard de ceux qui se trouvent en dehors des limites du groupe. Ces forces sont susceptibles d'être particulièrement puissantes dans les sociétés fortement segmentées et organisées de manière hiérarchique » (Brewer, 1999 : 442*).

¹⁶ Cette théorie est évaluée dans plusieurs études empiriques. Pour plus de détails, voyez Pettigrew T. F., « Intergroup contact theory », *Annual Review of Psychology*, 1998, vol.49, pp.65-85.; Pettigrew T. F. and Tropp L. R., « A meta-analytic test of intergroup contact theory », *Journal of Personality and Social Psychology*, 2006, vol. 90, pp.1-33 ou encore, l'étude empirique de McGlynn C. and Bekerman Z., « The management of pupil difference in Catholic-Protestant and Palestinian-Jewish integrated education in Northern Ireland and Israel », *Compare*, 2007, vol.37, n°5, pp.689-703

¹⁷ En ce qui concerne le besoin de coopération, tous les chercheurs ne sont pas d'accord sur cette condition. Brewer souligne : « [i]n an intergroup context, however, perceived interdependence and the need for cooperative interaction make salient the absence of mutual trust. Without the mechanism of depersonalized trust based on *common identity*, the risk of exploited cooperation looms large and distrust dominates over trust in the decision structure. It is for the reason that I have argued elsewhere that the anticipation of positive interdependence with an outgroup, brought on by perceptions of common goals or common threat, actually promotes intergroup conflict and hostility. When negative evaluations of the outgroup such as contempt or fear are also already present, common threat in particular may promote scapegoating and blame rather than mutual cooperation » (2002: 436).

Dans un contexte profondément divisé, le risque est donc que la représentation et l'identité s'alignent sur les « récits qui fournissent des représentations sur lesquelles se basent des positions identitaires “fières”, mais menacées et dès lors, “excluant”. Ces positions identitaires prescriraient alors de la méfiance et des préjugés envers l'autre communauté » (Psaltis and Cakal, 2016*). La perception de l'*out-group* est d'autant plus négative lorsqu'un individu a le sentiment d'être menacé dans son identité sociale (Psaltis and Cakal, 2016 : 240). Ainsi, au-delà de la réduction des préjugés négatifs, une étape importante pour sortir du conflit consisterait à explorer les fondements de ces identités et à travailler sur leur dimension « exclusiviste ». Dès lors, il s'agit de travailler sur la réduction du sentiment de menace et de peur. Comme le suggèrent Cairns et Hewstone, « la paix peut être construite en aidant les citoyens [...] à comprendre qu'il est possible d'avoir des identités sociales positives et sécurisées sans dénigrer l'autre groupe » (2005, cités in Brewer, 1999 : 431*).

Toutefois, dans les sociétés étudiées, les groupes identitaires sont spatialement inscrits dans le territoire et sont maintenus séparés par des dispositifs de division. Dès lors, comme le suggère Hughes, « si l'agentivité des individus et le contact sont centraux dans le processus de réconciliation, il semble nécessaire d'envisager le défi que constituent les formes structurelles de ségrégation dans ce cadre » (2018 : 629*) et *in fine*, de s'intéresser également à ce type de structures dans l'évaluation du processus de réconciliation.

3. La socialisation politique comme outil d'analyse micro

3.1. Le concept de socialisation politique

La notion de socialisation a fait l'objet de nombreux débats en sciences sociales tant sur la manière de l'étudier empiriquement que sur sa définition¹⁸. Dès lors, définir la socialisation semble ardu, car, comme le souligne Dubar : « le terme socialisation fait partie des concepts de base de la sociologie (mais aussi de l'anthropologie et de la psychologie sociale) qui possèdent autant d'univers de significations qu'il existe de points de vue sur le “social” » (2015 : 15).

Toutefois, la socialisation peut être entendue comme :

« l'ensemble des processus par lesquels l'individu est construit – on dira aussi “formé”, “modelé”, “façonné”, “fabriqué”, “conditionné” – par la société globale et locale dans laquelle il vit, processus au cours duquel l'individu acquiert – “apprend”, “intériorise”, “incorpore”, “intègre” – des façons de faire, de penser et d'être qui sont situées socialement. La définition la plus simple de la socialisation que nous

¹⁸ Pour un rapide tableau de l'histoire des travaux de socialisation politique et du champ d'étude qui s'y rapporte, voyez notamment, Grandjean G., *Les jeunes Belges francophones et le génocide des Juifs*, Thèse de doctorat, 2012, p.43 et suivantes, ou encore Boughaba, Dafflon et Masclat, « Introduction. Socialisation (et) politique », *Sociétés contemporaines*, 2018, vol. 4, n°112, pp.5-21.

pouvons proposer est donc la suivante ; “façon dont la société forme et transforme les individus” » (Darmon, 2016 : 6 [je souligne]).

Concernant la socialisation *politique*, la variabilité de la définition donnée du politique est expliquée par des « ancrages disciplinaires et les points de vue – toujours situés (Harding, 1986) – des chercheuses et chercheurs eux-mêmes » (Boughaba et *al.*, 2018 : 7). Ainsi, il semble utile de revenir brièvement sur l’origine du concept et sur l’acception qui en est retenue dans cette recherche.

À l’origine, Hyman (1969), dont les travaux sur la socialisation politique sont pionniers, s’intéresse aux questions de participation politique à travers différentes variables sociologiques et différents agents de socialisation. Il définit la socialisation politique comme « l’apprentissage d’ensembles sociaux correspondant aux positions sociales transmises par différents agents de la société » (Hyman, 1969 : 18*).

Cette perspective sociologique, aussi appelée behavioriste, de la socialisation politique « accord[e] à la structure sociale un rôle majeur dans la détermination des attitudes et comportements politiques inculqués aux jeunes » (Grandjean, 2012 : 45). Elle fait l’objet d’importants développements (notamment en sociologie électorale) jusque dans les années 1970 (Greenstein, 1965 ; Easton et Dennis, 1969), avant d’être remise en question par une approche dite psychologique, qui gagne en popularité dans les années 1980.

Les travaux de Percheron (1978 ; 1985) notamment marquent cette rupture en proposant une conception de la socialisation politique qu’elle définit comme « le mécanisme de persistance et de changement pour le système, et le mécanisme de développement et de formation des “moi” politique et social pour l’individu » (1974 : 25).

De cette conception, je retiens deux apports principaux. Premièrement, il s’agit de considérer la socialisation politique comme un processus dynamique et continu. En rompant avec l’idée d’une simple assimilation d’opinions et de représentations transmises, Percheron met en avant la manière dont l’individu participe *activement* à ce processus, qui conjugue alors apprentissage et expérience propre. Ainsi, la socialisation « implique une réinterprétation et une réorganisation des connaissances » (Percheron, 1974 : 25). De plus, ce processus dure sur un temps long et se construit de manière « latente » au fil des interactions. Percheron insiste alors sur ce caractère « latent, impersonnel et non intentionnel¹⁹ » de la socialisation (1974 :25). En effet, d’après elle, l’individu est confronté à différentes expériences sociales et à de nombreuses instances de socialisation au fil duquel il acquiert un langage et une représentation du réel « en empruntant certaines images aux

¹⁹ Percheron insiste sur le fait que les différents « agents » de socialisation n’ont pas toujours l’intention d’enseigner quelque chose de façon manifeste, formelle et délibérée.

diverses représentations existantes, mais en les réinterprétant pour faire un tout original et neuf » (Percheron, 1974 : 26). Deuxièmement, l'idée selon laquelle, plus que la simple transmission de préférences partisans, la socialisation politique concerne tout un ensemble de représentations, d'attitudes et d'opinions politiques.

Par la suite, les travaux de Muxel (2001) notamment nous apprennent que ce processus n'a pas lieu seulement pendant l'enfance, mais se poursuit tout au long de la vie, même si son intensité varie selon les moments²⁰. Dans ses recherches sur l'expérience politique des jeunes, elle adopte également une perspective dynamique et met l'accent sur la construction de leur rapport à la politique comme opérant entre héritage et expérience (Muxel, 2001 : 174).

Par ailleurs, Boughaba et *al.* remarquent « l'existence d'initiatives visant à définir des pratiques et des représentations relevant du politique, bien qu'elles se situent en dehors, ou aux frontières, de l'espace politique autonomisé et de ses objets » (2018 : 8). Dès lors, s'ouvre un champ de travaux sur les « politisations ordinaires » (Weisbein, 2017) où les auteurs choisissent de saisir la politique « de moins en moins à partir d'objets spécialisés et de plus en plus à partir de moments ou d'espaces sociaux éloignés » (Weisbein, 2017 : 148). Cela étant, ils soulignent que « c'est [alors] la définition de la *politisation*, de ses mécanismes et de ses lieux qui est élargie, plutôt que celle de la *socialisation politique* et de ses contenus » (Boughaba et *al.*, 2018 : 9). Dès lors, ils proposent d'étudier les contenus de la socialisation politique à travers « un *continuum*, allant de l'expérience des rapports sociaux de domination au rapport à l'espace proprement politique » (2018 : 9). Ainsi, en se distanciant avec des définitions *stato*-centrées du politique, ils étendent

« les produits de la socialisation politique des individus [...] à leur rapport politique au monde social [au sens où], selon Sophie Maurer, “ce rapport englobe tout un ensemble de représentations qui débordent largement du champ politique au sens strict : représentations des divisions sociales, des rapports de classe, des mécanismes de privation et de distribution, hiérarchisation des conflits, mais aussi manières d'être et de faire qui situent l'individu (manières de parler, de s'habiller, de se nourrir)” » (Maurer, 2000 :8, cité in Boughaba et *al.*, 2018 : 9 [je souligne]).

Dans cette recherche, je m'inscris dans leur proposition théorique et méthodologique où il s'agit

« de circonscrire le rapport politique au monde social à ce qui relève des rapports sociaux de domination et aux expériences que les individus en ont, qu'elles soient pratiques ou symboliques, individuelles ou collectives. Son repérage consiste alors à analyser les expériences sociales vécues au niveau individuel afin de mettre en exergue la manière dont des apprentissages débouchent sur des pratiques, des représentations ou des aspirations qui expriment un rapport politique au monde » (Boughaba et *al.*, 2018 : 12 [je souligne]).

²⁰ Beaucoup d'études de socialisation politique s'intéressent aux lieux classés artificiellement en deux catégories selon les moments de la vie: ceux de socialisation primaire (comme la famille ou l'école) et secondaire (le monde du travail, les partis politiques, *etc.*) (Berger et Luckmann, 1966)

3.2. *La socialisation politique en contexte conflictuel*

Pour aborder la présente recherche, une question demeure : la socialisation politique dans une société en conflit ou en transition se déroule-t-elle de la même manière que dans une société pacifiée ?

En 2017, Bar-Tal et *al.* s'intéressent à la socialisation politique des enfants qui vivent en contexte de conflit insoluble (*intractable conflict*). Ils proposent l'idée selon laquelle « la socialisation politique précoce joue un rôle majeur dans l'acquisition d'un répertoire socio-psychologique (*sociopsychological*) qui favorise la continuation des conflits insolubles » (Bar-Tal et *al.*, 2017 : 415*). Selon eux, les enfants vivant dans ces contextes sont exposés très jeunes à des récits transmis par les différents agents de socialisation, qui s'articulent autour de l'éthos du conflit et de la mémoire collective et qui, par conséquent, favorisent la continuation du conflit. Ils mobilisent alors la notion d'infrastructure socio-psychologique (développée précédemment), composée de l'éthos du conflit, de la mémoire collective et des orientations émotionnelles collectives. D'après eux, la « combinaison de ces différents éléments crée une culture du conflit, qui devient une caractéristique centrale du contexte sociétal et culturel dans lequel les individus vivent pendant le conflit » (Bar-Tal et *al.*, 2017 : 417*). Le rôle de cette infrastructure devient central en ce qu'elle permettrait tant d'offrir un sens au monde dans lequel l'individu évolue que de mobiliser politiquement les individus pour qu'ils adhèrent au conflit (Bar-Tal, 2013). Toutefois, ce répertoire, qui est central pour la « survie psychosociale » (Bar-Tal, 2013) des individus en contexte de conflit, devient en cas de paix, une barrière fondamentale au développement d'un éventuel processus de réconciliation :

« societies make major efforts to maintain this repertoire and impart it to the new generations via formal and informal societal institutions and channels of communication. In fact, this repertoire becomes a prism through which individuals evaluate incoming information, their experiences and their reality in general. Yet when possibilities of peace appear, the same repertoire that facilitated the continuation of violence becomes a very serious barrier to the developing peace process (Bar-Tal and Halperin, 2011) » (Bar-Tal et *al.*, 2017: 417 [je souligne]).

Dans leurs propositions, Bar-Tal et *al.* (2017 : 418-419) suggèrent également le rôle fondamental joué par différents agents de socialisation comme les parents, les médias et le système scolaire dans

la transmission d'un tel répertoire. Ces différents lieux²¹ de socialisation font d'ailleurs l'objet d'une littérature abondante dans l'étude des conflits et de leur continuation²².

Dans le cadre de cette recherche, je propose de considérer l'espace urbain et le territoire assorti de dispositifs de division comme un lieu potentiel de socialisation politique, qui participeraient de concert avec d'autres lieux à socialiser l'individu à la conflictualité qui semble inhérente aux sociétés dites profondément divisées. Pour envisager le rôle du territoire dans le processus de socialisation politique, il s'agit alors d'observer les concepts situés à la croisée de la socialisation et de la sociologie de l'espace.

3.3. *À la croisée de la socialisation et de la sociologie de l'espace*²³

S'intéresser à l'espace dans le cadre de travaux sur la socialisation politique, c'est rompre avec une longue tradition de recherche sur la socialisation en France, où l'espace et la dimension spatiale ont été, complètement ou presque, évacués des questionnements depuis le début de l'institutionnalisation du champ de recherche (avec Durkheim à la fin du XIX^e siècle). En revanche, outre-Atlantique, les travaux de l'École de Chicago envisagent, déjà dans les années 1930, l'espace urbain « si pas comme un agent, au moins comme un cadre de la socialisation » (Cayouette-Remblière, Lion et Rivière, 2019 : 8).

Après la Seconde Guerre mondiale, malgré de nombreux travaux français en sociologie urbaine sur le rôle du quartier dans la formation de « sous-culture "locale" », l'espace reste encore absent des travaux de socialisation. Ce n'est qu'en 1970, dans le cadre de travaux situés à la croisée entre la sociologie urbaine et sociologie de classes, que Chamboredon et Lemaire (1970)²⁴ introduisent l'idée selon laquelle « l'espace n'a pas d'effet mécanique et n'agit sur la conscience sociale des individus que de façon différenciée, en fonction de leurs propriétés sociales²⁵, mais aussi de leurs trajectoires sociales et résidentielles » (Cayouette-Remblière, Lion et Rivière, 2019 : 9-10). Ils

²¹ Je préfère le terme « lieux » à celui d'agent qui est à mon sens unidirectionnel alors que je considère la socialisation comme un processus multidimensionnel et interactionniste. Sur les différents lieux de socialisation, voyez notamment Neundorf A. and Smets K., « Political Socialization and the Making of Citizens », *Oxford Handbook Topics in Politics*, Oxford University Press, 2017.

²² Sur le rôle de la famille et de l'école en Irlande du Nord voyez notamment Stringer et al., « Parental and school effects on children's political attitudes in Northern Ireland », *British Journal of Educational Psychology*, 2010, vol. 80, n°2, pp.223-240 ; McGlynn C., Niens U., Cairns E. and Hewstone M., « Moving out of conflict : The contribution of integrated schools in Northern Ireland to identity, attitudes, forgiveness and reconciliation », *Journal of Peace Education*, 2004, vol.1, n°2, pp.147-163; Zembylas M., « Negotiating co-existence in divided societies : Teachers, students and parents' perspectives at a shared school in Cyprus », *Research Papers in Education*, 2010, vol. 25, n°4, pp.433-455.

²³ Cet historique et ce cadrage de la question sont inspirés de l'article d'introduction écrit par Cayouette-Remblière, Lion et Rivière du numéro 115 de la revue *Sociétés contemporaines* qui porte sur les socialisations *par et à l'espace*.

²⁴ Leurs travaux interrogent les « liens présumés entre le rapprochement spatial d'individus appartenant à des catégories sociales différentes et transformation des individus » (Cayouette-Remblière, Lion et Rivière, 2019 : 10).

²⁵ Cette idée est jusque-là, dans la lignée des travaux sur les quartiers ouvriers des années 1950 et 1960, parfois empreints d'une « forme culturalisme populiste (Magri et Topalov, 1989) » (Cayouette-Remblière, Lion et Rivière, 2019 : 9)

observent ensuite, dans la lignée de Ripoll (2012 : 120), la place « ambiguë »²⁶ donnée à l'espace par Bourdieu dans ses travaux sur l'habitus. À sa suite, Lahire (1988), qui critique la théorie de la socialisation de Bourdieu, y introduit une perspective *dispositionnaliste et contextualiste* sans pour autant parvenir à accorder un véritable intérêt à la matérialité des contextes sociaux et à ses effets possibles (Cayouette-Remblière, Lion et Rivière, 2019, 11).

S'il semble utile, à ce stade, de définir la notion de territoire et d'espace, je choisis de l'aborder dans la suite de ce chapitre (section 4) afin de ne pas casser le fil du propos exposé ici.

Si la question des relations entre espace et socialisation ne se pose pas dans les travaux de socialisation, les sociologues de l'urbain ne s'en emparent pas non plus comme l'observe Darmon (2018). Pourtant, quelques exceptions existent : par exemple, un article de Pinçon et Pinçon-Charlot (1988) expose comment l'espace et l'expérience de celui-ci peut constituer une modalité de la socialisation (de la grande bourgeoisie, dans le cadre de leurs travaux). Dans celui-ci, ils avancent que

« [c]ontribuant aux apprentissages sociaux constitutifs des manières d'être, l'environnement urbain est tout ensemble une initiation au monde social, un apprentissage de ses structures, et une révélation de la place qu'on y occupe. C'est donc à la fois pratiquement, en contribuant à fonder les dispositions, les manières d'être, les styles de vie, et symboliquement, par leur rôle dans la formation des représentations et des perceptions du monde social, que les espaces urbains interviennent dans la vie quotidienne et dans les histoires de vie. On voit qu'ils ne constituent pas seulement un « contexte » auquel les agents sociaux auraient à réagir, mais qu'ils sont eux-mêmes constitutifs de la personnalité sociale » (Pinçon et Pinçon-Charlot, 1988 : 123 cités in Cayouette-Remblière, Lion et Rivière, 2019 : 13 [je souligne]).

Cette approche a ensuite été poursuivie par des recherches où « les effets des espaces de résidence et de leur configuration sur les dispositions des individus » (Cayouette-Remblière, Lion et Rivière, 2019 : 13) quant aux transformations sociales et culturelles de groupes sociaux ont été pris au sérieux.

Mais, il faut surtout retenir Grafmeyer qui, dans sa thèse en 1990, envisage d'abord « l'espace occupé, aménagé, construit, parcouru, perçu, convoité [comme une dimension] intégrante de la vie sociale » (Grafmeyer et Authier, 2019 : 58 [je souligne]) et ensuite, en affinant son propos, comme « un produit social susceptible d'exercer des effets en retour sur les structures mentales, sur les conduites individuelles et sur le déroulement des processus collectifs » (Grafmeyer et Authier, 2019 : 121). Son travail invite finalement à prendre en considération les effets de l'espace sur les

²⁶ « S'il s'y intéresse un peu au début de ses travaux, l'espace devient surtout une métaphore de *l'espace social* par la suite. Sauf peut-être dans un article court de 1993 intitulé « Effets de lieu » où il considère que « l'espace peut convertir les structures sociales en structures mentales et en systèmes de préférences via des sourdes injonctions et des rappels à l'ordre » (p.255). Néanmoins, dans ce cadre, l'espace est toujours envisagé simplement comme une instance de renforcement de la structure sociale » (Cayouette-Remblière, Lion et Rivière, 2019 : 11).

identités sociales des individus. Dans la suite de ces travaux, Bonvalet et Authier – qui s'intéressent, respectivement, aux dynamiques autour des choix résidentiels, et au processus de socialisation résidentiel – mettent en avant le rôle de l'espace comme agent de socialisation, dont l'appropriation et l'appréhension varient en fonction des individus et de leurs dispositions. Les contributions d'Authier, qui cherche à « analyser les espaces dans lesquels le processus de socialisation se déploie, mais aussi les espaces dans lesquels la socialisation prend corps » (2012 : 14, cité in Cayouette-Remblière, Lion et Rivière, 2019 : 14) aident à comprendre les liens entre espace et socialisation. Parallèlement à cela, ses travaux cherchent à complexifier les analyses des « *neighbourhood effects* » (ce concept est développé aux États-Unis dans les années 1990 et se concentre sur les effets négatifs des quartiers pauvres sur les conditions de vie générale : chômage, santé, scolarité, etc.) en y incluant la dimension des processus de socialisation. Il explique comment, outre le fait que cela varie en fonction des propriétés sociales, les éventuels effets dépendent surtout de la manière dont « les individus se saisissent du quartier » (Authier, 2007 : 214, cité in Cayouette-Remblière, Lion et Rivière, 2019 : 14).

Finalement, les sociologues de l'urbain et de la socialisation se rencontrent et des travaux qui « interrogent tout autant les effets socialisateurs des espaces fréquentés au quotidien que les processus de socialisation à ces espaces » commencent à se développer (Cayouette-Remblière, Lion et Rivière, 2019 : 15). L'espace est alors envisagé dans leur propos, selon la définition de Löw (2015), comme « l'agencement relationnel et dynamique de chose et de personnes en des lieux » (Cayouette-Remblière, Lion et Rivière, 2019 : 15).

Il peut se décliner en deux volets dans son articulation avec l'étude des processus de socialisation : la socialisation *à* l'espace, où on se concentre sur « la manière dont les enfants et les adultes intègrent des dispositions à se représenter l'espace, à investir ou éviter certains lieux et à s'y mouvoir et s'y comporter » (Cayouette-Remblière, Lion et Rivière, 2019 : 15). Et, la socialisation *par* l'espace où il s'agit de

« prêter attention aux mécanismes par lesquels les individus sont en partie “faits par” (Darmon, 2010 : 6) les espaces de leur quotidien, c'est-à-dire conduits à intérioriser des manières d'être, d'agir, de sentir et de penser qui structurent leurs pratiques, leur vision du monde et leurs trajectoires. Ces espaces sont alors conçus comme partie prenante du processus de construction sociale des individus, des groupes et des identités, en articulation étroite avec d'autres instances de socialisation telles que la famille, l'univers professionnel ou l'école » (Cayouette-Remblière, Lion et Rivière, 2019 : 18 [je souligne]).

Le « résultat » des processus de socialisation à l'espace est de produire « des rapports socialement situés à l'espace [qui forment les bases des processus de socialisation par l'espace] au moyen d'expériences inscrites dans le cadre de la fréquentation plus ou moins ordinaire et régulière des lieux » (Cayouette-Remblière, Lion et Rivière, 2019 : 18). Si de nombreux travaux récents mettent

en avant différents effets et caractéristiques que produisent ces socialisations à et par l'espace²⁷, il s'agit souvent de questionner la socialisation au sens large, et de « mettre en lumière les dimensions spatiales des processus de socialisation [qui sont] susceptibles de passer autrement inaperçues, notamment lorsqu'elles ne font que renforcer l'action des autres instances et agents de socialisation » (Cayouette-Remblière, Lion et Rivière, 2019 : 24).

Dans le cadre de mon propos, je m'intéresse aux effets sur le processus de *socialisation politique* de vivre dans un espace urbain traversé par diverses *formes de divisions matérielles* que j'envisage comme des *dispositifs sociotechniques* afin d'alimenter ma réflexion à partir d'une conception sociale et matérielle de l'espace. Concernant le caractère public ou privé des espaces étudiés, c'est la question du contrôle de l'accès, et non du statut juridique, qui caractérise l'espace en sociologie ; et plus encore, ce serait l'arrangement social, à un temps donné, qui confère à un lieu le caractère d'espace public, local ou privé (Lofland, 1998). Ainsi, je considère que les lieux que j'ai suivis sur le terrain, même s'ils ne sont pas mobilisés, visités ou utilisés par tous les individus pour des raisons qui leur sont propres, se situent bien dans le domaine public et sont *techniquement* accessibles à tous.

4. Les concepts d'espace et de territoire

Cette recherche s'intéresse donc au rôle du territoire, et des structures physiques de division, dans le processus de réconciliation au sein de sociétés dites profondément divisées. Le sens donné aux concepts de « société profondément divisée » et de « réconciliation » a été défini dans les sections précédentes. Dans cette section, il s'agit de définir les concepts d'« espace » et de « territoire » tels qu'ils sont mobilisés dans ce travail²⁸.

Dans ce travail, il s'agit de réhabiliter le lieu, à travers sa matérialité, les significations et les pratiques qui s'y jouent pour étudier la coexistence fondatrice (*constitutive coingredience*, Casey, 2001 : 684*) du lieu et du soi. Plutôt que de considérer les territoires étudiés comme le cadre sur lequel se déroule la vie sociale – indépendamment de lui –, il s'agit de les envisager comme prenant part aux dynamiques sociales qui s'y déroulent et donc de les concevoir comme véritables participants de la recherche. De plus, l'échelle et la conception du territoire qui sont ici jugées comme pertinentes empiriquement, ne sont pas uniquement celles que traduit une définition juridique *stato-centrée* où le territoire est l'espace limité sur lequel un pouvoir souverain s'exerce, mais plutôt celles des pratiques des acteurs qui y interagissent et définissent la micro-géographie des lieux (Riley, 2010).

²⁷ Voyez Cayouette-Remblière, Lion et Rivière (2019) pour un état de l'art détaillé sur ces questions.

²⁸ Sans entrer dans les débats académiques sur ces concepts. Sur la question de lieu (*place*) et d'espace (*space*), voyez notamment Agnew J., « Space and Place », in Agnew J. and Livingstone D. (Ed.), *Handbook of Geographical knowledge*, Londres : Sage, 2011, pp.316-330.

Pullan propose la notion de « *conflict infrastructure* » pour désigner les structures de division. Si elle ne s'étend pas sur la définition de telles structures, elle précise pourtant sa conception de l'espace dans lequel ces infrastructures s'insèrent généralement. Comme elle le rappelle, « les notions d'espace (*space*) et de territoire (*territory*) sont souvent utilisées de manière interchangeable, dans le cadre des conflits ethno-nationaux ou dits religieux » (2013 :19*). Pourtant, elle suggère que

« les ramifications spatiales des conflits dans le centre urbain s'étendent bien au-delà de la notion de territoire. Cette notion de territoire, qui est habituellement définie d'après une conception stato-centrée du pouvoir, du contrôle et de l'exclusion, bref comme une caractéristique politique en premier lieu, avec l'idée que la caractéristique de souveraineté d'un État n'existe que lorsqu'il a le contrôle de son territoire (Sassen 2006 ; Elden, 2009). C'est cette même conception, qui dans la modernité, rend les frontières nationales explicites (Elden, 2009 : xxvii) et légitime l'exercice de la violence, car "contrôler son territoire, c'est faire régner la terreur" (Elden, 2009 : xxx) » (Pullan, 2013 : 19* [je souligne]).

Néanmoins, poursuit-elle, « si ces notions de pouvoir, de frontières et de violence forment une certaine conception du territoire, dans les villes contestées (*contested cities*)²⁹, la conception du territoire est aussi formée à partir de son expérience, qui peut être marquée par les oppositions politiques et les groupes sociaux comme le démontrent Boal et Livingstone (1984). Dans ces cas de figure, l'exclusion de l'Autre est centrale dans la logique territoriale » (Pullan, 2013 : 19-20*). Parler de « territoire », défini par Di Méo comme « une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire » (1996 : 40), permet de mettre l'accent sur la dimension subjective du rapport à l'espace. Notons d'ailleurs que la notion de territoire implique que cette portion de l'espace est limitée : parler de territoire suppose donc d'envisager la question des frontières (ou du moins des limites) qui le constituent.

Partant de ces conceptions d'espace et de territoire, il s'agit de considérer que, comme l'avance Vesely, « les villes ont leurs racines dans les structures profondes de la réalité formée par les situations humaines » (2004 : 379-380, cité in Pullan, 2013 : 20*) et que donc « si l'espace structure la vie, il est aussi structuré par les phénomènes vécus (*lived phenomena*), tenant compte des caractéristiques de chaque situation » (Pullan, 2013 : 20*). Ainsi, donc, l'individu fait toujours partie de la situation plutôt que de se tenir en dehors d'elle (Gadamer, 1979 : 269 cité in Pullan, 2013 : 20*), ce qui implique que :

« Rather than fixed boundaries, the view from within the situation means that the horizon is viewed from within a particular vantage point and moves as we move. The basic discrepancy between the horizon of the situation and the imposed and fixed boundary becomes apparent here. While modern geometric notions that see space in terms of territory are prominent, a more practical and grounded experience of space exists in terms of how we carry out our everyday lives, oriented by a moving horizon. One of the most basic ways of determining orientation is through the human body and its perceptions;

²⁹ Notons par ailleurs l'enjeu que constituent les territoires dans les conflits ethno-nationaux.

thus it is possible to say that space is inhabited. In cities this makes a dynamic that is a combination of human agency in reciprocity with the spatial and topographic attributes of the situation » (Pullan, 2013: 20 [je souligne]).

Ces conceptions invitent donc à envisager l'espace et le territoire comme entrelacs du social et du matériel : ils participent à la fabrication des vécus sociaux, tout en étant simultanément façonnés par eux. Dans les sociétés étudiées dans le cadre de cette thèse, des structures physiques habitent, norment et limitent ces espaces. Je propose de les envisager comme des dispositifs sociotechniques. Cette conceptualisation fait l'objet de la section suivante.

5. Le dispositif sociotechnique de division comme instrument de gestion de la violence politique

Les sociétés étudiées sont physiquement marquées par des structures de division comme des murs, des barrières ou des espaces tampons (*Buffer Zone*) dont le rôle est de séparer physiquement les communautés en conflit. Ces structures de division ont comme fonction de prévenir et de gérer la violence politique dans ces contextes (Féron, 2000 ; Epinoux, 2001 ; Ballif, 2009)³⁰. Pullan avance le concept de « *infrastructures of conflict* » pour désigner ces éléments physiques (murs, barricades, zone tampon, *etc.*), qu'elle envisage comme « les caractéristiques physiques des conflits urbains [qui] disloquent les structures spatiales de la ville et provoquent de graves discontinuités spatiales » (2013 :19*). Elle s'intéresse alors à la manière dont ces artefacts physiques, qui déterminent l'espace dans le contexte des villes contestées (*contested cities*), affectent le fonctionnement de la ville et la vie quotidienne des individus. Sans s'étendre davantage sur la définition de ces infrastructures, elle énonce trois caractéristiques principales : « leur caractère excessif tant en échelle qu'en fréquence ; le fait que comme elles servent normalement à diviser ou séparer les populations, elles ont comme effet de les transformer en combattants urbains (*urban combatants*) ; enfin, que ces infrastructures sont généralement situées et localisées dans des endroits clés dans le paysage urbain : là où la population est la plus dense, et donc détruisant la ville là où c'est le plus dommageable » (Pullan, 2013 : 32*). Finalement, elle conclut que l'effet de ce type

³⁰ Ces contextes peuvent être ou non urbains. Dans le cadre de cette thèse, deux villes ont fait l'objet d'un travail de terrain, pour des raisons pragmatiques. Mais la division ne se limite pas, ni en Irlande du Nord, ni à Chypre, aux villes étudiées. Par ailleurs, il faut noter l'existence d'une importante littérature sur les spécificités de la présence de telles divisions dans un contexte urbain. Ainsi, un champ de recherches en géographie interroge ces villes divisées et les conséquences de ces dispositifs sur les pratiques urbaines notamment. Pullan (2013), qui parle de *contested cities*, questionne par exemple l'effet de ces « discontinuités spatiales » sur l'expérience urbaine. Plutôt que de parler de *divided society*, Nagle (2009) définit Belfast et Nicosie comme *divided cities*. Des villes qui sont donc composées de deux ou plusieurs entités distinctes qu'il est nécessaire de séparer spatialement (*have to be*), en enclaves relativement homogènes et mutuellement exclusives. Par ailleurs, là où Van Kempen (2007) et Marcuse (1993) étendent ce que peut être une *divided city* aussi aux villes très fragmentées ; O'Leary (2007) accole ce phénomène à la spécificité de la partition politique qui le caractérise où une entité devient divisée par une forme ou une autre de barricade (mur, clôture, ou autre forme d'obstacle physique). Kukoleca, Mafalda Madureira et Martinez, « Role of public spaces in promoting social interaction in divided cities: the case of Nicosia, Cyprus », *GIS in sustainable urban planning and management*, 2018, pp.103-119

d'infrastructures est d'anéantir les caractéristiques propres de la ville, c'est-à-dire la pluralité et la spontanéité ; et en cela, elle décrit ces dispositifs comme fondamentalement « anti-urbains » (Pullan, 2013 : 32*).

Si ce concept d'« infrastructure de conflit » (Pullan, 2013) paraît séduisant, il semble se limiter à l'analyse des phénomènes du point de vue des pratiques de l'urbain. Dès lors, je préfère conceptualiser ces structures de division comme des instruments d'action publique (Lascoumes et Le Galès, 2004). À mon sens, ces dispositifs de division font partie d'un ensemble d'instruments politiques et institutionnels mobilisés dans le cadre de ces sociétés pour « réguler » le conflit. Je retiens donc la définition de l'instrument proposée par Lascoumes et Le Galès :

« dispositif sociotechnique qui organise des rapports sociaux spécifiques, entre puissance publique et destinataire, qui est porteur de valeurs, nourri d'une interprétation du social, et d'une conception précise du mode de régulation envisagé » (2004 : 13)³¹.

Selon cette conception, l'instrument ne constitue pas un simple outil – neutre – de gestion publique, plutôt sa présence dans un environnement particulier déploie des effets propres³².

« Premièrement, le dispositif va interagir avec les individus et l'environnement dans lequel il s'inscrit. Il va effectivement avoir de l'influence sur les comportements et les interactions entre les individus et agir en quelque sorte en régulateur des relations sociales. Il met alors en place un cadre au sein duquel les relations et comportements pourront être anticipés. Dès lors, il traduit une matérialisation du pouvoir, celui-ci étant considéré comme une « conception qui repose sur des techniques concrètes de cadrage des individus et permet de conduire à distance leurs conduites » (Lascoumes, 2004).

Deuxièmement, sa présence impose des normes sociales. L'instrument matérialise une conception ou représentation particulière de la société et des rapports sociaux qui existent en son sein. Dans ce sens, Lascoumes considère, dans une perspective foucauldienne, que « chaque instrument est une forme condensée de gouvernementalité, c'est-à-dire, d'un savoir sur l'exercice du pouvoir social » (2004). Dès lors, sa présence crée des rapports de force au sein de cet environnement et est porteur de contraintes et normes sociales. Il n'est donc pas neutre : l'instrument véhicule un référent cognitif, c'est-à-dire une représentation particulière produite par l'instrument de l'enjeu qu'il traite, qui est intégré par les individus et distille dans l'environnement des règles tacites qui peuvent être intériorisées par les individus. L'instrument sociotechnique est donc par essence politique, car il

³¹ Dans la suite du texte, les termes dispositif et instrument sont utilisés de manière interchangeable, même si celui de dispositif est préféré.

³² Les quatre paragraphes qui suivent et qui développent cette notion d'instrument sont une reproduction de Renard J., « Belfast - Le rôle des peacelines dans la reproduction d'identités conflictuelles: quelles conséquences sur le processus de réconciliation? », *Cahiers Mémoire et Politique*, 2018, n°5

traduit une « activité gouvernementale spécifique qui repose sur des théorisations des rapports politiques et du rapport à la société » (Lascombes, 2004).

Troisièmement, l'instrument est caractérisé par une capacité de résistance au changement et aux pressions externes qui sont exercées sur l'environnement et le réseau dans son ensemble (environnement-instrument-acteurs) (Lascombes, 2004). Cependant, il peut également y avoir une résistance des individus ciblés vis-à-vis de l'instrument lui-même (Le Bourhis et Lascombes, 2014). Cette résistance peut être cognitive, lorsqu'elle témoigne d'un rejet de la représentation qui est véhiculée par l'instrument. Ou encore, les individus peuvent contourner le dispositif en se comportant différemment que ce qui est prescrit par l'instrument et sa présence (Le Bourhis et Lascombes, 2014).

L'instrument crée donc une dynamique qui lui est propre. Il est un agent régulateur et stabilisateur des interactions sociales, mais il est également un acteur à part entière comme il interagit avec l'environnement dans lequel il est inscrit. L'instrument est dit sociotechnique : d'une part, il est technique, c'est-à-dire qu'il est utilisé comme outil de mise en œuvre de l'action publique et d'autre part, il est social, car il traduit une conception particulière du rapport de force qu'il prescrit et de l'environnement dans lequel il s'inscrit. » (Renard, 2018)

Ces dispositifs se révèlent donc être des techniques de gouvernement au sens proposé par Foucault dès 1979, de la « conduite des conduites » (1994 : 220-1)³³.

Une parenthèse doit être ouverte : mobiliser une telle approche théorique implique une conception particulière du pouvoir qui se défait d'une approche stato-centrée du gouvernement. Dans le cadre des sociétés étudiées, le conflit trouve son origine dans la remise en question de la légitimité de l'État et du territoire sur lequel la souveraineté étatique s'exerce. Adopter une conception qui rompt avec l'approche stato-centrée du gouvernement, permet de se défaire de l'étude de l'exercice du pouvoir et de l'autorité en cherchant sa source, qui le détient et avec quelle légitimité (Dean, 2010). Plutôt, il s'agit d'appréhender le gouvernement de manière à comprendre et à analyser les « pratiques organisées à partir desquelles nous sommes gouvernés et à travers lesquelles, nous nous gouvernons nous-mêmes » (Dean, 2010 : 28*) :

« To analyse government is to analyse those practices that try to shape, sculpt, mobilize and work through the choices, desires, aspirations, needs, wants and lifestyles of individuals and groups. This is a perspective, then, that seeks to connect questions of government, politics and administration to the space of bodies, lives, selves and persons » (Dean, 2010 : 20).

³³ Foucault propose également la notion de gouvernementalité entendue « au sens large des techniques et procédures destinées à diriger la conduite des hommes [...] » (Foucault, 1994 : 125)

Il s'agit alors d'analyser la place de ces dispositifs dans ces sociétés dites profondément divisées et d'envisager les interactions entre ceux-ci et les habitants qui y sont confrontés. D'une part, il s'agit de comprendre si, et comment, ces dispositifs disciplinent les individus et participent à construire une représentation particulière de la société dans laquelle ils évoluent. D'autre part, il s'agit de s'interroger sur les possibilités de contournement, de contre-conduites, que laissent ces dispositifs et sur les conditions de ces contournements. Finalement, en filigrane, cela permet d'analyser l'interaction entre l'environnement dans lequel s'inscrivent ces dispositifs, ces dispositifs et les acteurs qui sont en prises avec eux. Considérer que ces dispositifs gèrent et institutionnalisent la conflictualité présente dans ces sociétés permet alors un regard sur les horizons ouverts et les possibilités, ou pas, de dépassement et de résolution de ces conflits.

6. Problématisation

Le point de départ de cette recherche est la problématique du rôle du territoire dans la réconciliation des sociétés dites profondément divisées. L'objet de recherche est construit sur la base d'une articulation des différents outils théoriques présentés précédemment.

Observant que certaines sociétés – qualifiées de profondément divisées – présentent la particularité d'être également physiquement divisées, de diverses manières et à divers endroits, je choisis de prendre au sérieux la présence des dispositifs de division et de m'intéresser au rôle du territoire dans la perpétuation du conflit. J'aborde cette réflexion à partir de deux cas précis : l'Irlande du Nord et Chypre, où j'étudie spécifiquement les villes de Belfast et de Nicosie. Ces deux territoires urbains sont toujours marqués par la présence de dispositifs physiques de division initialement construits comme outils de gestion de la violence et du conflit. La présence de tels dispositifs est surprenante et jure avec les discours et pratiques prônant la réconciliation dans ces sociétés où la violence politique³⁴ semble appartenir au passé.

La question qui oriente ma thèse est alors la suivante : comment les dispositifs de division perpétuent-ils le conflit ? Partant du constat selon lequel la fonction première de ces dispositifs est de séparer les communautés en conflit, j'avance l'hypothèse suivante : leur présence, ainsi que la structuration de l'espace urbain et social qui en découle, participe à entretenir le conflit et constitue un frein à la réconciliation. Plus précisément, je postule que l'espace urbain et le territoire, assortis de ces dispositifs de division, jouent aussi un rôle dans le processus de socialisation politique des

³⁴ Dans le cadre de cette recherche, la violence politique est entendue comme faisant référence à « des actes de désorganisation, destruction ou blessures, dont l'objet, le choix des cibles ou des victimes, les circonstances et l'exécution, et/ou les effets acquièrent une signification politique, c'est-à-dire, tendent à modifier le comportement d'autrui dans une situation de marchandage qui a des conséquences sur le système social » (Nieburg, 1969 :13 cité in Braud, 1993).

individus qui vivent dans ces sociétés dites profondément divisées et confortent la construction d'attitudes et de comportements toujours ancrés dans la dynamique conflictuelle.

La recherche s'articule alors en plusieurs temps. Premièrement, il s'agit de saisir ces « dispositifs de division » en retraçant l'historique de leur construction, leur rôle et la manière dont ils sont maintenus aujourd'hui, malgré l'apaisement de la violence politique. Cet objet est donc appréhendé à l'aide du concept d'instrument sociotechnique (Lascoumes et Le Galès, 2004) : il constitue alors, à mon sens, un artefact de gouvernement qui « conduit les conduites » (Foucault, 1994). Deuxièmement, je m'intéresse aux perceptions et aux pratiques des individus qui doivent composer et vivre avec ces dispositifs. Plus spécifiquement, j'observe la manière dont ces dispositifs façonnent leur rapport au monde social et participent à leur socialisation politique. Enfin, dans un dernier temps, j'aborde la question de la réconciliation dans ces sociétés en portant mon attention sur les lieux où ces dispositifs sont contournés. Au cœur de ce dernier volet figurent les structures de construction de la paix (*peacebuilding*) mises en place par la société civile. Je me concentre alors sur certains de ces lieux où des individus œuvrent à rompre la dynamique conflictuelle existante dans ces sociétés.

Plusieurs méthodes sont mobilisées pour répondre empiriquement à la question au cœur de cette thèse : en complémentarité des entretiens compréhensifs (Pinson et Sala Pala, 2007), l'attention portée aux dispositifs suppose l'emprunt de méthodes mobiles (Büscher et *al.* 2011), sensibles et situées pour une partie de la récolte de données. Le chapitre suivant permet de détailler ces différents éléments méthodologiques.

UNE RECHERCHE CONSTRUCTIVISTE, SITUÉE ET EN MOUVEMENT : ELEMENTS METHODOLOGIQUES

Les concepts théoriques présentés dans le chapitre précédent fondent donc la problématique au cœur de la thèse. Pour rappel, l'objet qui m'occupe porte sur le rôle des dispositifs de division dans la perpétuation du conflit en Irlande du Nord et Chypre, à travers les cas d'étude de Belfast et de Nicosie. Je mobilise alors une approche constructiviste et située pour appréhender l'articulation entre matérialité et social, et étudier le sens et les représentations qu'ont les participants de ces dispositifs de division avec lesquels ils doivent composer. Alors que les éléments du chapitre précédent développaient l'articulation conceptuelle au cœur de cette thèse, ce chapitre expose la démarche méthodologique concrètement mobilisée pour répondre à la question de recherche de ce travail. Expliquer les choix posés permet ainsi d'être transparente sur la manière dont les connaissances ont été construites d'une part, et de donner au lecteur les clés utiles à la compréhension de la démarche mise en œuvre d'autre part. Il s'agit donc, dans ce chapitre méthodologique, de préciser la posture de recherche adoptée (section 1) et la démarche réflexive qu'une telle approche implique (section 2). Ensuite, les choix posés quant aux cas d'étude (section 3), aux méthodes de collecte et de traitement des matériaux empiriques (section 4 et 5) sont exposés.

1. Une recherche constructiviste et située

La posture qui informe cette thèse est une approche constructiviste de la recherche en sciences sociales (Della Porta and Keating, 2008 : 24), basée sur une récolte de données qualitatives³⁵.

Une telle approche a comme postulat un entrelacement des significations objectives et subjectives (Della Porta and Keating, 2008 : 24) et reconnaît que « les chercheurs sont inévitablement intégrés dans les processus sociaux intersubjectifs des mondes qu'ils étudient » (Schwartz-Shea and Yanow, 2012 : cover page*). Une épistémologie³⁶ constructiviste sous-tend cette approche : il n'y a pas un monde « naturel » à découvrir par le scientifique (Callon, 1999 : 71). Plutôt, la connaissance

³⁵ Sur la question de la « récolte de données » : dans une logique constructiviste, le postulat est que les données ne sont pas collectées sur un terrain qui attend d'être « lu » par le chercheur et qui existe en dehors de lui. Plutôt, l'idée est que le chercheur coproduit ses données avec les participants à la recherche (qu'ils soient humains ou non humains d'ailleurs). Ainsi, le terrain n'est pas dans ce cas une entité passive, mais plutôt il a une « agentivité » dans les matériaux qui peuvent être produits ou non. Pour plus de développement, voyez Beaud et Weber, *Guide de l'enquête de terrain* (2003). Dès lors, il y a lieu également, pour en rendre compte, de contextualiser le terrain dans le temps et dans l'espace.

³⁶ L'épistémologie renvoie à la théorie de la connaissance, c'est-à-dire à la manière dont le chercheur peut connaître le monde et les formes que cette connaissance peut prendre. Elle est déterminée par l'ontologie qui interroge l'existence d'un monde réel et objectif (Della Porta et Keating, 2008 :21*). Sur ces questions, voyez aussi Furlong and Marsh, « A Skin Not a Sweater: Ontology and Epistemology in Political Science », in Marsh and Stoker (Eds.), *Theory and Methods in Political Science*, London: Palgrave MacMillan, 2010, pp.184-212

scientifique est construite à travers les instruments et les pratiques des scientifiques – qui font eux-mêmes partie de la réalité sociale qu'ils cherchent à comprendre (Latour et Woolgar, 1979). Ainsi, « les classifications ne sont pas déterminées par comment le monde est, mais plutôt consistent en des manières pratiques de le représenter » (Hacking, 1999 : 33*). Dans ce cadre, il s'agit « d'engag[er] des non-spécialistes dans la production de savoir et de savoir-faire les concernant » (Callon, 1999 : 72) et de s'intéresser « [aux] représentations qu'il[s] construi[sen]t à l'aide de système de symboles » (Le Moigne, 2012 : 95). Dans la perspective constructiviste, le réel est donc activement construit (ou à construire). Comme le formule Dobzhansky, « [e]n changeant ce qu'il connaît du monde, l'homme change le monde qu'il connaît. Et en changeant le monde dans lequel il vit, l'homme se change lui-même » (1962, cité in Le Moigne, 2012 : 103).

Sur la question de l'objectivité dans la production de connaissances, je suis Haraway qui appelle à une « objectivité féministe [qui] consiste en une localisation limitée et une connaissance située, et non en la transcendance et la séparation du sujet et de l'objet » (1988 : 583*). Elle invite à « devenir responsable de ce que nous apprenons à voir » en rappelant le rôle de la vision, et en soulignant que « la vision ou les yeux sont des systèmes de perception actifs, construits sur des traductions et des *manières* spécifiques de voir » (Haraway, 1988 : 583*). Ainsi, elle se détourne des formes de connaissances qu'elle qualifie d'irresponsables – irresponsables parce qu'elles ne sont pas localisables, et qu'il n'est pas possible de les questionner – et plaide alors pour la construction de « connaissances situées et “encorporées” (*embodied*) » (Haraway, 1988 : 583*).

Ce faisant, elle lutte contre l'existence d'une prétendue objectivité et d'une vérité transcendante et invite, dans une approche politique de la science, à se départir d'une manière de voir qui est empreinte de privilèges et qui reproduit différentes formes de domination. D'après elle, seuls les « dominants » pensent effectivement que la neutralité existe :

« Je voudrais insister sur la nature “encorporée” de toute vision, et ainsi reconquérir le système sensoriel qui a servi à signifier un saut hors du corps marqué vers un regard dominateur émanant de nulle part. C'est le regard qui inscrit mythiquement tous les corps marqués, qui permet à la catégorie non marquée de revendiquer le pouvoir de voir sans être vue, de représenter en échappant à la représentation. Ce regard exprime la position non marquée d'Homme et de Blanc, une des nombreuses tonalités déplaisantes du mot objectivité pour les oreilles féministes vivant dans les sociétés scientifiques et technologiques, industrielles avancées, militarisées, racistes et à domination masculine [...]. Je voudrais une doctrine d'objectivité “encorporée” [...] objectivité féministe signifiant alors tout simplement “savoirs situés” » (traduction proposée par Allard, Gardey et Magnan, 2007 : 115).

Ainsi, il s'agit de reconnaître que ni moi, en tant que chercheuse, ni les instruments que je mobilise, ne sommes neutres, mais plutôt que la construction de l'objet scientifique qui nous occupe est empreinte de valeurs propres.

Adopter une telle approche implique alors plusieurs choses. D'abord, il est nécessaire d'être transparente sur le contexte et la temporalité dans lesquels les données d'enquête sont produites et de rendre compte de la production de ces savoirs. Ceci, en précisant les choix méthodologiques posés (sections 3, 4 et 5 de ce chapitre) et en informant les lecteurs sur les participants à la recherche (annexe « Liste des participants »). Ensuite, faire preuve de transparence suppose également d'informer le lecteur sur le point de départ de cette recherche, qui se situe tant dans ma manière de voir que dans ma corporalité. Selon moi, une telle recherche devait mobiliser, en plus des désormais traditionnels entretiens (Pinson et Sala Pala, 2007), des méthodes sensibles et mobiles de « collecte de données ». Je prends donc le parti, et peut-être le risque dans ma discipline, d'aborder cette recherche à l'aide d'outils issus tantôt de l'anthropologie, tantôt de la géographie humaine ou encore de la sociologie urbaine. L'intérêt et l'apport de telles méthodes sont qu'elles invitent à mobiliser les sens et à penser l'individu dans son environnement, et qu'elles se départissent de l'idée d'une dualité entre individu et environnement et, entre esprit et corps. Dès lors, l'utilisation de telles méthodes requiert aussi de penser ma *présence* (y compris celle de mon *corps*) lors du travail de terrain. Je me dois alors d'adopter une démarche réflexive par rapport aux savoirs acquis, aux conditions de leur acquisition, mais également par rapport à mon propre *positionnement* (*positionality*), « c'est-à-dire à la manière dont [je me] situe par rapport à l'autre (en termes de différents attributs comme le genre, la classe et le niveau d'éducation, l'âge, l'affiliation politique, la religion et la région d'origine) » (Merriam et *al.*, 2001 : 411*). Cette démarche, systématisée notamment dans l'utilisation d'un carnet de terrain et de l'écriture pour mettre au clair mes ressentis, perceptions et cheminements de pensées, implique également la déconstruction de ma propre position par rapport à l'objet étudié. C'est l'objet de la section suivante, dans laquelle je propose une réflexion sur ma socialisation en tant que jeune femme belge.

2. Éléments de réflexivité

En tant que Belge née en 1993, au moment où la quatrième réforme de l'État consacre constitutionnellement le statut d'État fédéral à la Belgique, j'ai grandi en étant familière des termes tels que communauté, région, mais aussi crise institutionnelle et tensions communautaires. Sans nécessairement comprendre ce qu'elles impliquaient, les différentes réformes et tensions institutionnelles, notamment autour de la question de la scission de l'arrondissement de Bruxelles Halle-Vilvoorde (BHV), ont participé à façonner la compréhension de mon environnement politique et créé, dans une certaine mesure, l'idée selon laquelle la Belgique est habitée par deux

grandes communautés : les Flamands et les Wallons³⁷. Par la suite, mes études en sciences politiques m'ont aidée à mieux comprendre ces catégories et à les déconstruire. Même si je me sens avant tout belge, lorsque j'étais à l'étranger, j'ai pu expérimenter l'éternelle question visant à savoir si je parlais français ou néerlandais, comme si la réponse donnée à cette question disait quelque chose de moi. Par ailleurs, cette socialisation et ces expériences ont peut-être contribué à mon intérêt pour les sociétés dites profondément divisées et à l'interpellation qu'a suscitée en moi la vue des murs de division à Belfast, pour la première fois en février 2015. Ces murs me semblaient si violents et cela me semblait si « fou » de les trouver là. Observer la Belgique, après cette expérience, a fait poindre les questionnements suivants : pourquoi y a-t-il eu cette forme de violence là et qu'en est-il chez nous ? Dans ces contextes, qu'est-ce que ça signifie « vivre ensemble » ? Comment est-ce que le conflit est géré et pacifié ? Est-ce que la Belgique est aussi une société profondément divisée ? Si oui, comment ?³⁸ Ainsi, sans pour autant parvenir à trancher la question de si je suis « pour ou contre les murs », ces questions qui m'accompagnent depuis plusieurs années ont probablement orienté ma recherche.

Par ailleurs, être réflexive par rapport à mon positionnement suppose également de reconnaître la place centrale de mon corps et de sa présence dans les espaces étudiés : que cela soit lors de l'ethnographie ou pendant des entretiens mobiles, mes sens et ma subjectivité étaient au cœur de mon interaction avec l'environnement ou avec les participants. Dès lors, cette expérience « incorporée » (*embodied*) m'amène à réfléchir à deux éléments centraux : d'une part, aux perceptions véhiculées par mon corps et ma socialisation genrée dans l'espace ; et d'autre part, assumer et respecter ce que l'« incorporation » (*embodiment*) de mon expérience indique sur le caractère situé et partiel de la connaissance produite.

Dès lors, il y a lieu de situer ma position de départ. Cette position traduit un certain nombre de privilèges : je suis une femme blanche, valide, éduquée et qui – sans pour autant être stabilisée dans le milieu académique – est perçue comme chercheuse (une profession qui est socialement située) par les personnes que je rencontre³⁹. Dans les espaces comme lors des rencontres, ma présence n'est pas remise en question. Même en temps de pandémie mondiale, mes attributs de Belge et d'Européenne associés à ma catégorie professionnelle justifiaient des laissez-passer pour me mouvoir dans l'espace international, pourtant accessible de manière limitée pendant une

³⁷ Le conflit communautaire qui caractérise la Belgique est aussi lié aux identités linguistiques et donc, il ne faut pas oublier de considérer également les Bruxellois (qui sont francophones pour la plupart). Notons qu'en Belgique, une minorité de la population parle aussi l'allemand.

³⁸ La Belgique fait l'objet d'une section dédiée, avant la conclusion de cette thèse (voyez p.364)

³⁹ Même si je me présente comme étant doctorante, je suis assimilée à la profession de chercheur.se.

période⁴⁰. En dehors de ces caractéristiques, je parle également l'anglais et je n'avais pas de problème à interagir et à me faire comprendre à Belfast. La situation était quelque peu différente à Nicosie où je ne maîtrise pas les langues locales, mais où l'anglais reste une langue véhiculaire.

En plus de ces caractéristiques propres, je n'étais pas non plus identifiable comme appartenant à l'une ou l'autre communauté partie au conflit, on m'associait une forme de « neutralité » et j'étais perçue comme étrangère ou « *outsider* »⁴¹. Ce statut assigné « *d'outsider* » (que je suis objectivement étant donné que je n'ai pas été socialisée dans les communautés au sein desquelles j'ai mené ma recherche) semble comporter autant d'avantages que de désavantages : si je n'ai peut-être pas eu l'occasion de comprendre tous les non-dits et les subtiles allusions lors des entretiens et que ma compréhension finale risque de comporter des éléments de superficialité, ce statut me donnait l'avantage d'être libre de poser des questions perçues comme taboues ou provocantes, justifiées par ma perception comme personne « non-familière » de la situation et surtout, dans ces contextes conflictuels, non impliquée dans le conflit. Concernant l'accès au terrain, il est difficile de dire si cette assignation était un avantage ou un inconvénient tant l'accès dépendait des personnes rencontrées et devait être parfois négocié avec les interlocuteurs.

Cette expérience de corps privilégié (normé) reste néanmoins à conjuguer avec ma socialisation genrée en tant que femme. En effet, dans la suite de Kern (2021 : 18), je constate que ce « privilège d'être » n'annule pas les expériences de peurs ou d'exclusion qui façonnent également mon expérience de la ville, et donc ici du terrain, en tant que femme. Je reconnais alors que cette socialisation et cette « incorporation » participent à l'interprétation de mes expériences et de mes interactions tant avec l'environnement qu'avec les individus rencontrés. En assumant ceci, j'accepte également la partialité de ma perspective (Haraway, 1988) : de ce qui est visible et de ce qui ne l'est pas (c'est-à-dire, de ce que je suis en mesure de voir ou pas). Vivre une telle expérience « incorporée » s'est avéré être un outil de rappel permanent de l'idée selon laquelle « toutes les connaissances viennent de quelque part » (Kern, 2021 : 19*). Par ailleurs, au-delà de l'aspect genré, il s'agit également de reconnaître que mon attribut « *d'outsider* » (étrangère) requiert d'être attentive à ne pas reproduire des visions stéréotypées des communautés urbaines étudiées (Kern, 2021) ou, comme le met en garde Haraway (1988 : 583-4*), d'éviter de « romantiser » la position des personnes marginalisées et la vue « d'en bas » (*see from below*).

⁴⁰ Ceci, à partir du moment où les frontières internationales et espaces aériens ont été réouverts, c'est-à-dire après juin 2020.

⁴¹ Tout en acceptant les catégories d'« *insider* » et d'« *outsider* » comme fluides plutôt que deux catégories fixes et sont construites en termes de « positionnalité vis-à-vis de la race, classe, le genre, la culture et autres » (Merriam et al., 2001, 405*).

Ainsi, être responsable (*accountable*) (Haraway, 1988) par rapport au point de vue à l'origine de la production de connaissances, c'est assumer que le choix de conduire une ethnographie, mais également des entretiens mobiles ou de suivre les dispositifs de division m'a amenée à porter une grande attention à mes différents sens et ressentis. Par ailleurs, ma socialisation en tant que femme m'a apprise à être (sur)vigilante lorsque je suis seule dans l'espace public, surtout dans certaines circonstances (notamment en soirée). Cette socialisation m'est d'ailleurs indirectement, mais régulièrement, rappelée, tant à Chypre qu'en Irlande du Nord, lorsque par exemple certaines personnes avec lesquelles je me suis entretenue en soirée ont absolument tenu à me ramener en voiture à mon lieu de séjour, ou s'assuraient de mon moyen de transport pour repartir de l'entretien (sous-entendu : afin que je ne rentre pas seule à pied). À plusieurs reprises, j'ai également ressenti un certain malaise lorsque je prenais conscience, dans certains contextes, de l'absence de figures féminines dans l'espace public et du fait que j'attirais l'attention⁴². Dès lors, je me suis interrogée sur mes observations : est-ce que le fait d'être une femme et d'être parfois dans un mode de « sur-vigilance » quand je suis seule dans l'espace public a comme conséquence une inégalité dans mes déambulations dans Nicosie ou Belfast ? Le sentiment d'être à l'aise ou pas a-t-il créé les conditions d'une observation et d'une déambulation différente ? De même, comment les recommandations des résidents m'ont-elles amenée à éviter consciemment ou inconsciemment certaines rues ? Ainsi, il semble indéniable que, malgré la recherche d'une systématité dans mes observations et les déambulations, ma socialisation genrée a impacté ma perception des villes étudiées. D'ailleurs, le choix de me déplacer en vélo sur place n'est pas anodin et traduit le souci d'être libre et d'envisager ma mobilité sereinement, peu importe l'heure du jour ou de la nuit. Ce choix a notamment facilité la diversification des observations et des déambulations.

Par ailleurs, je voudrais aussi m'arrêter sur le fait qu'effectuer une recherche sur des cas d'étude étrangers nécessite la réalisation de séjours intenses, plus ou moins longs, à l'étranger et donc, une forme d'immersion sur le terrain. Cette immersion n'est pas non plus anodine tant dans ses effets sur la manière de voir et d'envisager l'expérience de terrain, que sur les connaissances produites. Tout d'abord, cette présence en immersion crée les conditions d'une « omniprésence (*everpresence*) du terrain » (Katz, 1994). Je ne pouvais « oublier » ni mon rôle ni la raison de ma présence sur place. Ainsi, le « terrain » s'invitait dans mon quotidien : la recherche m'accompagnait nuit et jour dans ma compréhension de ce nouvel environnement, et la durée du séjour rendait l'expérience plus intense en ce qu'il fallait réaliser le plus de choses en peu de temps finalement. Par ailleurs, j'ai pris conscience de cette omniprésence et de l'implication émotionnelle qu'elle suscite lorsque, durant

⁴² En effet, plusieurs fois dans mes notes de terrain, je remarque que j'utilise des expressions qui traduisent un inconfort, ou un malaise d'être dans l'espace (notamment à Chypre où les klaxons allaient bon train).

un court retour en Belgique entre deux séjours en Irlande du Nord, j'ai réalisé un entretien, via un outil de visioconférence. L'extrait de carnet de terrain cité ci-après témoigne de ce ressenti :

« Aujourd'hui, j'ai eu un entretien avec [cette personne]. Je remarque quelque chose de particulier depuis mon retour sur le sol belge : c'est mon détachement par rapport à mon terrain. Je n'identifie pas encore les tenants et aboutissants de cette sensation, mais il est clair que je me sentais autrement proche et émotionnellement et intellectuellement connectée aux gens et au terrain quand j'étais physiquement située à Belfast, même si je procédais à mes rencontres par Zoom à ce stade, et donc que je n'étais pas en coprésence physique avec les interviewés. La dynamique est complètement différente lorsque je conduis mes entretiens sur Zoom depuis la Belgique. En étant physiquement à Belfast, la réalité qui est dépeinte par les acteurs que je rencontre en ligne se matérialise sous mes yeux et mes pieds lors de mes quelques sorties pour les courses ou pour m'aérer. En Belgique, une fois que j'étais Zoom, c'est réalité n'est plus bien présente, ni dans mon esprit. » (extrait du carnet de terrain Irlande du Nord – le 24 mars, à Liège.)

D'autre part, en termes d'implication émotionnelle, le carnet de terrain témoigne du sentiment par moment d'être « opprimée » par ces dispositifs que je cherche à étudier : la présence des murs, du conflit ou encore des caméras de surveillance partout est un motif récurrent de « fatigue » dans mes notes de terrain. Même si je reconnais ne pas être « prise » par leur logique structurante, ponctuellement ils ont façonné ma mobilité et ma vie sur place. Un autre élément dans ce sens consiste en ma perception des différents « évènements » violents comme lorsque j'écris :

« Hier, dimanche soir, un jeune de 20 ans a été abattu. Je ne lis pas les *news* locales tous les jours, mais assez régulièrement et parmi toutes les autres histoires, c'est le deuxième meurtre lié aux paramilitaires qui a lieu à Belfast et est à la une sur la BBC (niveau national donc), il y en a sûrement d'autres qui ne sont pas couverts, et je ne compte pas les « *punishment beatings* »⁴³ qui sont récurrents. (...) je me sens de plus en plus impliquée émotionnellement. Surtout avec les personnes que je rencontre plusieurs fois » (Extrait du carnet de terrain Irlande du Nord – Belfast, le 23 février à 9h).

Cet extrait traduit une forme de prise de conscience de la différence de mon rapport à la violence par rapport à celui des personnes rencontrées, qui traduisent une attitude de « normalisation » et d'habitude par rapport à des évènements violents, qui me paraissent exceptionnels.

Prendre conscience de ces effets me semble donc crucial en ce qui concerne la production des données d'enquête⁴⁴. Mon implication émotionnelle auprès de certains acteurs, ou dans certains environnements, a indéniablement marqué la production des données empiriques ; qui est alors à prendre non pas comme des données *ex nihilo*, mais à considérer en tenant compte de leur contexte de production. Ainsi plutôt que de chercher à nier ces ressentis et les effets qui découlent de ma présence sur le terrain, j'ai choisi de les reconnaître et d'en rendre compte, comme je viens de le

⁴³ L'expression « passages à tabac punitifs » (*punishment beatings*), dont l'utilisation est controversée, désigne un phénomène récurrent en Irlande du Nord, où des membres de groupes paramilitaires attaquent de manière violente certains individus, supposément à des fins punitives.

⁴⁴ Si je ne mentionne que des exemples issus de mon carnet de terrain en Irlande du Nord, j'ai observé une situation similaire à Chypre, même si la situation était un peu différente. Dans le cas de Chypre, la dimension militarisée et l'absence de liberté de parole exprimée par les participants a plutôt attiré mon attention.

faire. Durant l'analyse, j'ai donc été attentive aux implications de cette réflexion et à la manière dont je me situais par rapport aux terrains.

Par ailleurs, tout au long de la lecture, je vous invite à garder à l'esprit l'objectif de la démarche qui est la mienne : il ne s'agit pas ici « d'obtenir des faits exacts, comme s'il n'y avait qu'une seule version de la réalité sociale [mais] plutôt d'articuler les différentes expériences et les divers points de vue » (Schwartz Shea and Yanow, 2012 : 105*) pour proposer une compréhension complexe et nuancée de l'objet qui m'occupe.

Notons également que cet objet est construit et circonscrit à travers certains choix posés : ceux-ci (le choix des cas d'étude et méthodologiques) sont exposés dans les sections suivantes.

3. Le choix des cas d'étude

Cette recherche doctorale repose sur l'étude de deux sociétés particulières (ici, l'Irlande du Nord et Chypre) à travers une étude empirique des villes de Belfast et de Nicosie. Cinq raisons justifient ce choix.

Premièrement, ces deux sociétés correspondent à ce qu'on appelle des sociétés profondément divisées (Lustick, 1979 ; Guelke, 2012). Ce sont des sociétés qui sont traversées par un clivage ethno-national (Nagle and Clancy, 2012 : 78) où un conflit violent sur la légitimité de l'État est à l'origine de la division. Elles sont ainsi composées par deux ou plusieurs communautés antagonistes, qui sont construites sur ces identités sociales et se matérialisent par des représentations sociales (Moscovici, 2001; Moeschberger and DeZalia, 2014). La société nord-irlandaise est traversée par un clivage ethno-national où la religion ainsi que les aspirations nationales des deux communautés parties au conflit sont antagonistes : l'une souhaite maintenir la région au sein du Royaume-Uni (communauté protestante, unioniste, loyaliste – PUL) tandis que l'autre se bat (par la violence et puis politiquement) depuis plus d'un siècle pour le rattachement de la région à la République d'Irlande (communauté catholique, nationaliste, républicaine – CNR). À Chypre, un conflit intercommunautaire latent a fini par déchirer la jeune République de Chypre où, dès 1963, s'opposent la communauté chypriote parlant le grec (CHG) et la communauté chypriote parlant le turc (CHG)⁴⁵.

⁴⁵ Notons par ailleurs l'aspect colonial qui a joué dans le développement historique de ces deux sociétés et plus précisément le rôle du pouvoir colonial anglais et sa manière de traiter les populations colonisées. Sans être structurant, nous revenons sur cet aspect dans l'analyse. Par exemple, Michalis (2011: 27) souligne la responsabilité du pouvoir colonial anglais dans le développement d'un conflit ethno-national à Chypre « reviewing the British colonial period, there is no doubt that along with transforming the Cyprus problem from a colonial to a regional dispute, British policy also converted it into an interethnic conflict. Notwithstanding the adversarial incompatibility of Greek and Turkish Cypriot nationalisms, the process of ethnic division and segregation began with British colonial policies and practices that shaped the social system in such a way that the evolution of ethnonationalism/s in Cyprus was inevitable ».

Deuxièmement, ces deux sociétés ont la particularité d'être (ou d'avoir été) inscrites politiquement et juridiquement dans le cadre européen. Bien que situées géographiquement aux extrémités de l'Union européenne, leur stabilité interne n'en est pas moins bouleversée par les évolutions de la construction européenne. Ainsi, l'adhésion de la République de Chypre à l'Union européenne en 2004 semble avoir amenuisé les chances d'un accord de paix entre les deux parties au conflit en creusant l'asymétrie politique entre elles (Karatsioli, 2014 ; Ker-Lindsay, 2011 ; Michalis, 2011). Concernant l'Irlande du Nord, le difficile *Brexit* (rejeté par la majorité des habitants de la région, mais accepté par la majorité de la communauté PUL) déstabilise tellement les institutions politiques locales qu'il est perçu comme menaçant l'Accord de paix de 1998, accord à la base du règlement politique du conflit qui a secoué cette région du Royaume-Uni⁴⁶.

Troisièmement, ces deux sociétés sont situées sur des îles de taille relativement petite. Si cette caractéristique topographique semblait anodine au départ, il s'avère que la taille restreinte des territoires en question et leur caractère insulaire alimentent auprès des habitants le sentiment de confinement (« *containment* ») et d'être centrés sur eux-mêmes (en tant que population), mais également l'esprit de « village » (« tout le monde connaît tout le monde »), ce qui, dans ces contextes post-confliktuels, crée un terrain particulier, notamment dans la manière d'appréhender « l'Autre »⁴⁷. Au-delà de la caractéristique topographique du territoire, le positionnement en périphérie de l'Union européenne, mais également l'organisation interne de ces régions participe à la création d'une logique centre-périphérie (Lipset et Rokkan, 1967)⁴⁸ qui joue dans la structuration politique de ces espaces. Dans ce sens, la région de l'Irlande du Nord est la seule région constitutive du Royaume-Uni qui n'est pas située sur « l'île-mère » de Grande-Bretagne. De plus, elle est perçue par de nombreux citoyens et personnalités politiques comme « la région qui coûte et qui pèse » : historiquement à cause du conflit violent qui a eu lieu entre 1969 et 1998 et plus récemment, en raison des complications que crée cette région dans les négociations politiques pour la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Par rapport à Chypre, cette petite île dans l'extrême partie orientale de la mer Méditerranée, bien que géopolitiquement stratégique, semble représenter une épine dans le pied d'une Union européenne qui se retrouve prise asymétriquement dans une dispute géopolitique.

Quatrièmement, la particularité de ces sociétés figure dans la présence sur le territoire de dispositifs de division matériels, hérités du conflit, mais toujours structurants aujourd'hui. J'entends

⁴⁶ D'ailleurs, depuis les dernières élections locales en mai 2022, où le Sinn Féin (premier parti CNR) a remporté une victoire historique, il est impossible d'arriver à un accord politique pour la mise en place d'un gouvernement partagé.

⁴⁷ Cet aspect est apparu dans de nombreux entretiens tant à Chypre qu'en Irlande du Nord.

⁴⁸ Je reconnais ici étirer le concept: à l'origine la théorie des clivages de Lipset et Rokkan porte sur l'étude des comportements électoraux au sein d'une même société.

concrètement par ces dispositifs, les murs de division (appelés *peacelines* ou *peacemalls*) en Irlande du Nord et la zone tampon sous contrôle onusien (appelée *Buffer Zone* ou Ligne verte) à Chypre. Plus spécifiquement, ces dispositifs sont particulièrement structurants dans certaines villes au sein desquelles les dynamiques territoriales et démographiques cristallisent le conflit politique plus large. C'est précisément le cas de Belfast et de Nicosie.

Belfast, historiquement au cœur du conflit, est habitée par les deux communautés et, bien qu'il n'y ait pas de partition administrative du territoire, présente un niveau de ségrégation résidentiel élevé. Les interfaces entre les communautés sont alors régulièrement assorties de dispositifs de division, de formes variables, visant à les séparer physiquement pour éviter la violence politique. À Chypre, la partition *de facto* de l'île entraîne la répartition de la population en blocs « homogènes » de part et d'autre de la Ligne verte. Nicosie, aussi historiquement au cœur de la violence politique, a la particularité d'être une des seules villes sur l'île où les deux communautés ont la possibilité de se rencontrer, au sein de la *Buffer Zone* ou en la traversant par l'un des points de passage. Dans les deux cas, si les communautés sont maintenues séparées physiquement, par des dispositifs matériels qui prennent des formes variables, elles sont contraintes de cohabiter (dans une certaine mesure pour Nicosie) et de partager un espace urbain relativement commun.

Enfin, ces cas constituent un choix pragmatique : Belfast et Nicosie sont les capitales de ces deux sociétés. Au sein de ces villes à taille moyenne, la société civile est très active et il y a une forte concentration d'initiatives pour la construction de la paix et d'activités intercommunautaires. La particularité des capitales est qu'elles rassemblent aussi les institutions politiques et administratives. Se concentrer sur ces villes permettait alors d'envisager un travail de terrain ethnographique et un accès facilité aux divers acteurs.

4. Le dispositif de recherche

Pour répondre à la question de recherche, le matériau empirique mobilisé est donc basé sur une méthodologie⁴⁹ qualitative où chacun des cas est examiné selon la méthode de l'étude de cas (ici étude de cas multiple), qui consiste en « l'étude empirique d'un phénomène contemporain en détails dans un contexte concret où il s'agit de mobiliser des sources empiriques multiples » (Yin, 2013 : 18, 25 ; Parotte et *al.*, 2021 : 101). Ici, au sein de chaque cas d'étude, il y a deux « sites » d'observation (Marcus, 1995) : le premier porte sur la division matérielle et ses manifestations

⁴⁹ Comme le soulignent Schwartz-Shea and Yanow, « la méthodologie fait généralement référence aux présupposés concernant l'ontologie – le statut de réalité de la “chose” étudiée – et l'épistémologie – sa “capacité de connaissance” – qui informent un ensemble de méthodes » (2012 : 4*).

tandis que le second porte sur les lieux où sont contournées ces divisions matérielles. Le tableau ci-après récapitule les méthodes mobilisées dans les différents sites d'observation.

	<i>Division matérielle</i>	<i>Lieu intercommunautaire</i>	<i>Total</i>
<i>Cas chypriote</i>	Entretiens semi-directifs statiques Ethnographie du quotidien	Entretiens semi-directifs statiques Ethnographie du quotidien	— 26 entretiens ; — Observations participantes : 2 tours guidés et un workshop de Peace Players
<i>Cas nord-irlandais</i>	Entretiens semi-directifs statiques et mobiles Marches exploratoires Ethnographie du quotidien	Entretiens semi-directifs statiques Ethnographie du quotidien	— 34 entretiens compréhensifs — 5 entretiens de groupe — 4 <i>go-alongs</i> — 2 marches exploratoires — Observation participante dans un centre communautaire

Tableau 1 *Design de recherche et matériaux empiriques collectés*

Ces études de cas mobilisent en effet différentes méthodes de collecte de données, ce qui permet une triangulation des sources, c'est-à-dire de couvrir différentes perspectives par lesquelles peut être pris l'objet d'étude. Ainsi, cela comprend trois volets (entretiens, méthodes mobiles et ethnographie) de collecte de matériaux empiriques réalisés en parallèle, qui accompagnent une recherche documentaire dans la littérature dite « grise » (dont voici une liste non exhaustive : rapports de recherche, *policy papers*, informations « grand public », rapports d'activités, sites internet des différents organismes publics ou associatifs, presse d'actualité, *etc.*). Concrètement, les méthodes mobilisées (ces trois volets de méthodes) ainsi que la circonscription spatio-temporelle du travail de terrain sont détaillés dans cette section.

4.1. *Premier volet : les entretiens*

Le premier volet est basé sur la conduite d'entretiens semi-directifs statiques, individuels ou en groupe. Ces entretiens ont eu lieu soit en ligne, via un système de visioconférence (en raison du contexte sanitaire dans le cas des entretiens à Belfast réalisés en janvier et février 2021 et par choix de l'interlocuteur pour sept entretiens à Nicosie) ; soit en face à face dans un lieu du choix du (des) participant(s) (souvent sur le lieu de travail, mais également dans un lieu public comme un café, ou encore dans une école). Dans les entretiens compréhensifs (Bray, 2008 ; Schwartz-Shea and Yanow, 2012), la parole des acteurs est centrale et dotée de crédibilité en ce qu'elle est « envisagée comme la voie privilégiée d'accès au sens de l'action sociale » (Pinson et Sala Pala, 2007 : 584). Il s'agit alors d'accéder aux « raisons d'agir et [de] reconstruire l'espace des points de vue sur le monde » (Pinson et Sala Pala, 2007 : 584). En effet, c'est « l'accès au vécu des acteurs qui mène à la compréhension et à l'explication de l'action sociale » (Pinson et Sala Pala, 2007 : 589). Dans cette forme d'entretien,

il ne s'agit pas de suivre un protocole de questions de façon stricte, mais plutôt de suivre la dynamique créée par l'interaction avec le participant pour évoquer différentes thématiques (identifiées a priori) (Holstein and Gubrium, 2003). Le chercheur se trouve donc engagé dans la dynamique d'entretien (Pinson et Sala Pala, 2007 : 587) et se doit d'adopter une démarche réflexive (Pierce, 2008 : 12).

Dans les deux cas, les lectures documentaires ont permis d'identifier une série d'acteurs ou de lieux comme point de départ de la recherche. Les acteurs rencontrés⁵⁰ ont été choisis pour la diversité de profil qu'ils représentent et pour leur attachement plus ou moins proche à la thématique. Après avoir rencontré une série d'acteurs préalablement identifiables comme « acteur clé », une grande partie des rencontres a découlé de la technique de la « boule de neige » (Schwartz-Shea and Yanow, 2012 : 87) : après un entretien, un acteur en recommandait un autre ou me mettait en contact directement avec une personne estimée « précieuse » ou « à rencontrer absolument ».

En ce qui concerne le terrain nord-irlandais, j'ai également bénéficié, en plus des contacts acquis lors d'une précédente recherche, de la possibilité d'introduire ma recherche lors d'un séminaire en visioconférence à INCORE (University of Ulster) et dans le cadre d'un cours dispensé également en visioconférence par Eliz McArdle à un public de travailleurs sociaux. Ces deux occasions ont été l'occasion d'entrer en contact avec des personnes travaillant directement dans le domaine associatif. En revanche, prendre contact directement avec des personnes vivant auprès des murs de division n'était pas envisageable. Pour avoir accès à cette « parole habitante », je suis passée par le biais d'organisations comme les centres communautaires, reconnus tant par la communauté que par les différents acteurs rencontrés.

Pour le terrain chypriote, le point de départ, à côté des acteurs identifiés lors de la recherche documentaire, a été la *Home for cooperation*, une structure intercommunautaire située au cœur de la *Buffer Zone*. Malheureusement, il n'a pas été possible d'avoir accès une « parole habitante » auprès de personnes non-engagées politiquement soit dans le militantisme, soit dans le déploiement d'initiatives de réconciliation de la paix d'une manière ou d'une autre. Globalement, l'accès au terrain d'enquête a été beaucoup plus compliqué à Nicosie, où il n'y a pas eu non plus de suite donnée aux sollicitations d'entretiens auprès de personnes issues du milieu institutionnel (notamment la mission à Chypre des Nations unies). Le contexte chypriote, que je qualifie de contexte de contrainte⁵¹, a fortement pesé sur la possibilité d'effectuer des rencontres, ce qui a

⁵⁰ Pour plus de détails, voyez l'annexe « Liste des participants ».

⁵¹ Cette caractéristique est développée dans le chapitre 2, section 2. Brièvement, cela désigne le contexte politique et social où beaucoup se méfient et il n'est pas facile pour les individus de partager leur point de vue sur la situation politique de l'île.

restreint la diversification des profils que j'ai pu rencontrer ainsi que les méthodes qui ont pu être utilisées.

En Irlande du Nord, la méthode du *focus group* a été privilégiée pour s'entretenir avec différents groupes de jeunes impliqués dans divers centres communautaires. Cette méthode est définie comme « une technique de recherche qualitative reposant sur la tenue d'un entretien collectif permettant de récolter des informations ou d'en stimuler la création par les participants, concernant un sujet ciblé et qui est encadrée par un facilitateur » (Brunet, Parotte et Vanhaeren, 2013). Elle présente deux avantages principaux. Premièrement, elle permet d'aborder un sujet en profondeur (Goldman, 1962 ; Steward and Shamdasani, 2007 : 10). Deuxièmement, l'interaction entre les participants, qui est attendue en raison du caractère collectif, permettrait au chercheur « d'investiguer le sens commun, les modèles culturels et les normes partagées, de même que les dimensions plus conflictuelles » (Morrisette, 2010 : 8). Dans le *focus group*, l'organisation de l'espace de rencontre a son importance (Brunet, Parotte et Vanhaeren, 2013). Ici, le contexte de pandémie a imposé qu'un certain nombre d'entretiens en groupe ait lieu en visioconférence. Ces rencontres s'apparentent alors plus à un entretien en groupe qu'à la mise en œuvre stricte du dispositif de *focus group*. Le choix de mobiliser une telle méthode pour rencontrer les jeunes s'explique par la volonté de nuancer la relation d'enquête, qui peut être asymétrique entre le participant et le chercheur et d'avoir accès à leurs points de vue diversifiés sur une même thématique : l'expérience du fait de grandir auprès de murs de division. Les groupes rassemblaient des jeunes âgées de 15 à 19 ans (chaque fois relativement homogène en tranche d'âge) habitants auprès des murs de division à Belfast. Dans certains cas, le groupe était mixte en termes de communautés et de genre.

À Chypre, il a très vite été clair que cette méthode ne pourrait être mobilisée : d'une part, il n'était pas possible de passer par le biais des écoles, car une autorisation du ministère de l'Éducation, de chaque partie de l'île, aurait été nécessaire et les chances de l'obtenir presque inexistante comme l'ont expliqué plusieurs interlocuteurs rencontrés (entretiens 2a ; 13 CHY). D'autre part, la période où la majeure partie du travail de terrain a été réalisé marquait le timide début du retour des activités post-covid et la réouverture des points de passage. Dès lors, passer par le biais d'associations intercommunautaires n'était pas envisageable non plus, car leurs activités n'avaient simplement pas encore repris. À ce moment-là, le passage de la *Buffer Zone* était toujours soumis à des restrictions sanitaires selon le statut vaccinal, qui changeaient régulièrement.

La récolte de données à l'aide des entretiens a été complétée, à Belfast uniquement, par l'utilisation de méthodes mobiles (marche exploratoire et *go-along*). La spécificité de ces méthodes mérite une attention détaillée sur leur déroulement et ce qu'elles impliquent en termes de récolte des données de recherche. Ces développements font l'objet des points suivants.

4.2. Deuxième volet : les méthodes mobiles à Belfast

Le deuxième volet de la récolte de matériaux empiriques concerne uniquement le cas nord-irlandais⁵². Il consiste en une collecte de données en mouvement, via des méthodes mobiles (Büscher et al. 2011) comme le *go-along* ou la marche exploratoire.

Au sens large, les méthodes mobiles s'affranchissent d'une collecte de données figée, statique et décontextualisée et se développent plutôt en suivant, de manière variée (y compris en se déplaçant physiquement avec) les mouvements, interdépendants et intermittents, des personnes, des images, des informations et des objets (Büscher et al., 2011). L'intérêt de ces méthodes pour la compréhension de la relation des individus à leur environnement et de leur expérience du territoire tient en ce qu'elles « connectent ce que les gens disent à où ils le disent » (Ricketts Hein, Evans and Jones, 2008 : 1269*). Elles sont « *place-based* », c'est-à-dire que le lieu importe. Le chercheur qui mobilise cette technique considère le lieu et l'environnement spatial comme des composantes importantes (sinon essentielles) de l'expérience humaine et de la vie sociale (Kusenbach, 2018 : 349). Formulé autrement, « il s'agit de penser le rapport de co-naturalité entre les formes construites et les formes sociales, de mettre en évidence le travail de configuration réciproque de l'espace et des pratiques » (Grosjean et Thibaud, 2001 : 6). L'environnement devient alors un participant à part entière de la recherche (Hall, 2009). En mobilisant ce type de dispositif, j'ai dû apprendre à composer avec un nouvel élément : l'environnement, dont je ne « maîtrisais pas les codes » (Oloukoi, 2016 : 7), et que je ne pouvais contrôler. La météo, le bruit, le trafic et les rencontres fortuites (Mackay, Nelson, Perkins, 2018 : 167-8) se sont imposés à nous : avec les participants, nous expérimentions alors *également* le territoire. En pratique, ce type de méthodes invite le chercheur comme le participant à sortir du confort que représente l'espace conventionnel de l'entretien (souvent statique et dans un lieu calme) (Kinney, 2017). Ces méthodes sont riches pour révéler « les relations spatiales et les significations qui constituent la “micro-géographie” du lieu » (Elwood and Martin, 2000 ; Anderson, 2004*). Dans ce cadre, l'appréhension de l'espace ne s'arrête pas à la « simple appréciation visuelle d'un lieu particulier, mais s'étend à la manière dont un lieu peut être utilisé pour donner corps à des identités particulières, ou encore façonner la manière dont des répondants se conduisent, agissent ou parlent » (Riley and Holton, 2016*). De plus, l'expérience sensorielle et corporelle compte également : l'univers des participants est partagé, en expérimentant multisensoriellement le déplacement, mais également à travers leurs dires et leurs perceptions (Mackay, Nelson, Perkins, 2018 ; Soulé, 2007 ; Crang, 2003).

⁵² Un encadré à la fin de cette section est dédié à la différence qu'il existe entre la récolte de données en Irlande du Nord et à Chypre.

À Belfast, le *go-along* et la marche exploratoire ont été utilisés. Que sont ces méthodes, concrètement ?

Concrètement, le *go-along* « est une technique de collecte de données lors de laquelle le chercheur participe aux déplacements (*patterns of movements*) avec les sujets humains. Le chercheur “va-avec” (*go-along*), c’est-à-dire qu’il marche, court, roule, conduit, *etc.*, avec les participants de la recherche alors que ceux-ci effectuent des activités sociospatiales plus ou moins naturelles » (Kusenbach, 2018 : 345*)⁵³. Là où la marche a un caractère collectif, le *go-along* l’est généralement moins en ce que le chercheur suit un participant. Dans le cadre de cette recherche, trois *go-along* ont eu lieu, chaque fois en voiture et sur proposition des interlocuteurs, qui étaient à l’origine du parcours suivi et des arrêts choisis. Un premier (qui a eu lieu en février 2021) s’est concentré sur le quartier des Falls et Bombay Street, qui fait le trajet de l’interlocutrice pour se rendre chez sa maman, tandis que les deux autres ont couvert un territoire plus large et ont eu lieu en juin 2021. Dans les deux cas, les interlocuteurs m’ont amenée dans des lieux qui leur étaient familiers, où ils avaient un attachement au lieu en plus de me montrer les différentes *peacelines* qui marquent la ville. Lors des *go-along* de juin 2021, un participant a spécifiquement concentré son attention sur Belfast Est, car il souhaitait rompre avec l’idée, largement véhiculée selon lui, que les murs de division se situent principalement dans les quartiers de Belfast Nord et Ouest. Enfin, un premier *go-along* avait eu lieu en 2017, lors d’une précédente recherche sur la même thématique : là, il avait consisté en un tour des *peacelines* et une visite de différents centres associatifs impliqués dans un travail autour des *peacemalls* subsidiés par l’*International Fund for Ireland*. Cette première expérience est d’ailleurs à l’origine du choix de mobiliser ces méthodes de manière plus systématique dans le cadre de la thèse. La marche exploratoire⁵⁴, quant à elle, peut être définie comme « une méthode de collecte en mouvement de données qualitatives, réalisée avec deux ou plusieurs participants-marcheurs, qui a pour objectif d’explorer ou d’approfondir une thématique étroitement liée à un environnement particulier à partir de l’expertise d’usage et de l’appréhension plurisensorielle de ce dernier »

⁵³ Une fois encore, ce type de méthode n’est pas strictement défini et laisse une marge importante à la créativité et l’innovation du chercheur qui l’emploie. Il existe des définitions plus larges de cette technique, mais je souhaitais utiliser celle qu’en donne Kusenbach, à qui revient la paternité de cette technique. Voyez Kusenbach (2003) pour une première réflexion sur cette méthode. Cette méthode fait l’objet d’une littérature abondante et se décline de dénominations diverses et variées. Voyez les travaux suivants : « talking whilst walking » (Anderson 2004) ; « Walking probes » (DeLeon and Cohen, 2005) ; « mobile narratives » (Hall, 2009) ; « shadowing » (Czarniawska, 2007 ; Ferguson, 2016 ; McDonald, 2005 ; Quinlan, 2008 ; Trouille and Tavory, 2016), « walking interviews » (Evans and Jones, 2011), « guided walks » (Ross et al., 2009), « walking & talking » (Stals et al., 2014) pour en citer quelques unes. Ces différents auteurs alimentent (par leurs expérimentations propres) les caractéristiques, avantages et limites que présente cette technique de collecte de données.

⁵⁴ L’origine de la marche exploratoire se trouve dans le secteur associatif et féministe. Si elle s’apparente à d’autres dispositifs de collecte de données, tels que l’entretien en marchant (Evans and Jones, 2011), la méthode des itinéraires (Petiteau et Pasquier, 2001) ou encore à la méthode des parcours commentés (Thibaud, 2001), elle ne fait pas l’objet d’une définition consensuelle.

(Parotte et Renard, 2021 [non publié]). Deux marches exploratoires ont été réalisées à Belfast, avec des jeunes issus de deux centres communautaires qui ont la particularité d'être situés de part et d'autre d'un même mur de division, et qui ont un partenariat pour mener des activités intercommunautaires ensemble.

Sur les marches exploratoires avec des groupes de jeunes

Faire de la recherche avec des participants « jeunes », « adolescents » nécessite tout un tas de précautions qui sont extensivement discutées dans la littérature⁵⁵. Ainsi, il semble nécessaire de prendre un instant pour discuter des effets de l'utilisation d'une méthode mobile comme la marche exploratoire avec un groupe de jeunes gens âgés de 14 à 16 ans.

À Belfast, il y a donc eu deux marches exploratoires : une dans le quartier de *Divis* avec un groupe de jeunes hommes âgés de 15 et 16 ans issus de la communauté CNR, rencontrés via le centre communautaire local. L'autre, dans le quartier de *Lower Shankill*, avec un groupe de jeunes femmes âgées de 14 et 15 ans, issues de la communauté PUL, rencontré via le centre communautaire local également. Ces deux quartiers ont la particularité d'être situés géographiquement, de part et d'autre d'un même mur de division qui, à partir du centre-ville de Belfast, divise le quartier de *Falls* (CNR), du quartier de *Shankill* (PUL). S'ils partagent beaucoup de similarités en termes de caractéristiques socio-économiques, leurs identités et les mémoires qu'ils célèbrent sont antagonistes et concurrentes.

Dans les deux cas, les marches se sont déroulées de manière plus ou moins déstructurée : j'ai chaque fois retrouvé les jeunes au centre. Après m'être présentée, j'ai fait un tour de table pour que chacun d'entre eux se présente en disant son prénom, son âge, son activité préférée. Ensuite, je leur ai expliqué l'objectif de ma recherche et leur ai demandé de jouer aux guides pour m'emmener dans des endroits significatifs pour eux, qui font partie de leur quotidien et qu'ils trouvent pertinents au regard de la thématique. J'ai insisté sur le fait qu'ils avaient le leadership dans le tracé de la marche. Une fois le tour terminé, nous sommes à chaque fois revenus au point de départ, où nous avons fait un court débriefing de l'expérience. Il faut noter que, dans le cadre de la marche avec les garçons, deux travailleurs sociaux étaient également présents pour encadrer la marche. Ils ne sont pas intervenus durant l'interaction. J'étais surprise au départ de leur présence, mais j'ai vite compris la nécessité de celle-ci lorsque nous sommes sortis du centre et que les pétards ont fusé de tous

⁵⁵ Voyez par exemple, Amsellem-Mainguy et Vuattoux, *Enquêter sur la jeunesse. Outils, pratiques d'enquête, analyses*, Paris : Armand Collin, 2018 ou encore MacDougall and Darbyshire, « Collecting Qualitative Data with children » in Uwe Flick (Eds), *The Sage handbook of qualitative data collection*, 2018, pp. 617-631

côtés. Si leur présence semblait utile en cas de débordement, elle traduit aussi le sentiment de responsabilité des animateurs du centre par rapport aux jeunes qui s’y rendent.

Le déroulement de la marche a été différent dans les deux groupes, en fonction de l’attitude qu’il y avait au sein de chaque groupe. Néanmoins, j’ai vite pris conscience de la plus-value de cette méthode pour récolter des données auprès des « jeunes » : si lors des présentations dans le centre communautaire, ils étaient timides ou dissipés (ils rigolaient et pouffaient entre eux), au fur et à mesure de la marche, la conversation a pris une tournure plus substantielle. Il s’agissait alors pour eux de partager leur vécu et d’être écoutés, sans jugement. Les langues se sont déliées au fur et à mesure du tracé, lorsqu’ils ont compris que je prenais au sérieux leurs anecdotes, leurs récits et leurs ressentis. Bien que cela ait donné lieu à des situations comiques par moment, une conversation spontanée et honnête a pu être possible ; ce qui, je crois, aurait été difficile autour d’une table dans le centre communautaire. L’interaction en mouvement, et avec l’environnement, a permis de décentrer la conversation et d’aborder le sujet des murs de division et de leur perception de ceux-ci de manière moins artificielle, étant donné que nous nous sommes retrouvés ensemble dans cet espace urbain. En effet, lors du parcours qu’ils avaient collectivement construit, nous avons été confrontés *ensemble* à la présence de ces murs.

L’utilisation de cette méthode a aussi permis de rendre notre interaction un peu plus symétrique. En tant que participants, ils étaient maîtres de ce qu’ils souhaitaient montrer ou non. Cela a également eu un effet d’*empowerment* : leurs récits, ressentis et vécus étaient tout aussi légitimes et légitimés par cette méthode que ceux d’autres personnes (notamment les adultes ou responsables du centre par exemple). Ainsi, plutôt que de discuter de leur vécu avec des personnes « ressources », le choix (et la possibilité) d’en discuter directement avec eux a été souligné par elles et eux comme un des aspects positifs de cette méthode. L’interaction était également plus fluide en ce qu’il n’était pas toujours nécessaire de décrire ce dont ils voulaient me parler, car ils pouvaient simplement me le montrer. En mobilisant la marche exploratoire, j’ai également pu observer les limites tacites et implicites du quartier, ce qui n’aurait pas été dicible ou compréhensible dans une conversation autour d’une table. Le mouvement a eu comme effet de matérialiser leur compréhension géographique du quartier. Les savoirs produits dans ce cadre sont alors ancrés dans cette expérience partagée. À travers cette méthode, je reconnais alors leur *expertise d’usage* quant à ce dispositif qui s’impose à eux dans toute sa matérialité (dans ce cas précis, un mur composé de plusieurs matériaux et qui atteint les 15 mètres de haut), mais qu’ils ne voient pourtant plus trop, tant il fait partie de leur paysage quotidien. C’était alors l’occasion pour eux de poser un regard sur celui-ci et d’exprimer librement leur ressenti par rapport à sa présence et à ses effets.

Toutefois, si l'utilisation d'une telle méthode modifie ponctuellement la relation d'enquête, ainsi que la posture des participants, j'observe la primauté de certains sens dans la génération de données en mouvement. Il reste difficile de dépasser les sens de la vue et de l'ouïe dans l'appréhension collective de l'environnement. Les participants mettent en effet l'accent sur ce qui peut être vu par tous, sur ce qui est concrètement et *sensoriellement* partagé. De même, l'ouïe est un sens qui peut, d'une certaine manière être partagé et qui peut être verbalisé. Du reste, les autres ressentis et encore plus des émotions, qui sont propres à chacun, sont souvent oubliés ou du moins, ne sont pas mentionnés spontanément par les participants.

Ce volet méthodologique et l'utilisation des méthodes mobiles n'ont été possibles qu'à Belfast. Un encadré décrit les raisons qui justifient cela et les implications de cette asymétrie dans la récolte de données pour la recherche. Le troisième volet méthodologique, qui a bien eu lieu à Belfast et à Nicosie, concerne la dimension ethnographique de la recherche. Il est présenté ci-après.

4.3. Troisième volet : l'ethnographie

Le troisième volet des matériaux empiriques se rapporte à ce que je nomme une ethnographie du quotidien.

L'ethnographie consiste en « une observation sur le temps long, conduite personnellement par le chercheur, *in situ* et dont l'objectif est de produire des données spécifiques » (Buscatto, 2018 : 328*). Concrètement, ce dernier volet consiste en un relevé systématique d'observations dans la vie quotidienne et des déambulations sur le territoire étudié. Les données prennent la forme d'annotations dans un carnet de terrain, mais peuvent également être composées de comptes rendus de conversations informelles, d'entretiens formels, de documents ou autres objets (Buscatto, 2018) comme les photographies⁵⁶ qui constituent une part importante de mes données

⁵⁶ Sur la photographie dans la recherche en sciences sociales, plusieurs éléments doivent être précisés. Tout d'abord, il s'agit de garder à l'esprit qu'une photographie n'est pas un objet neutre et objectif. La photographie traduit toujours une forme de subjectivité, ne serait-ce que dans la manière dont elle est produite. La personne qui prend la photo cadre l'image (et donc choisit ce qu'elle inclut ou non dans l'image) et prend la photo à un moment donné. (Bogdan and Biklen, 1999 cités *in* Ferreira and Serpa, 2020 : 63). Ensuite, outre les considérations propres à la production de l'image et à son interprétation, un élément doit être osé quant à la communication de celles-ci dans les résultats de recherche. « La question de la validité de l'image en tant qu'un document « objectif/subjectif », son interprétation, son rôle dans l'illustration d'un contenu textuel et sa place dans la triangulation de données et d'informations récoltées par divers moyens » (Ferreira and Serpa, 2020 : 63*). Dans le cadre de cette recherche, les photographies traduisent finalement ma perception de l'objet étudié. Elles sont utilisées en tant que « données » produites, dont l'interprétation a découlé de la triangulation avec d'autres données collectées notamment dans les entretiens ou les méthodes mobiles, ou dans la recherche documentaire. Si je mobilise également des photographies dans ce manuscrit et donc, dans la manière dont je communique mes résultats, ces photographies doivent toujours être interprétées contextuellement. Comme le suggèrent Ferreira and Serpa « [t]he spontaneous representations of photography refer to its instrumental nature, whose capacity – inherent to its technique – of “accurate” representation of reality gives it a documentary nature and make it seem that it is a process of faithful and impartial reproduction of social life. Albeit closely linked to the recording of evidence, it has only fictional objectivity » (2020 : 66).

ethnographiques. Celles-ci ont été prises lors de mes promenades régulières (en marchant, à vélo ou en bus) dans les villes de Belfast et de Nicosie. Ces déambulations étaient entreprises dans l'idée de me « confronter » physiquement au territoire, à différents moments de la journée et de l'année. Il s'agissait alors de mener une ethnographie d'un territoire et de ses dynamiques. Néanmoins, l'ethnographie seule ne me permet pas de comprendre le sens donné par les habitants à cet environnement. Le territoire a donc pris une forme plurielle lorsque mes observations entraînent en résonance avec les informations collectées lors des différents entretiens, des recherches documentaires ou des *go-along* et marches exploratoires.

Pour chacun des cas étudiés (Belfast et Nicosie), il a donc été question de s'imprégner multisensoriellement de l'environnement et du territoire de ces villes. En tant que chercheuse, je n'ai donc pas voulu à tout prix mettre une distance d'observation entre mon corps et cet environnement de recherche. Mon pari a plutôt été, à l'inverse, de ressentir les odeurs, d'entendre les manifestations sonores de ces environnements, mais également de sentir dans mon corps et dans ma chair les effets de ces lieux et de leur matérialité⁵⁷. Néanmoins, malgré mes efforts sensoriels, la vue reste le sens qui a certainement pris le plus de place dans ma perception de ces espaces, comme en témoignent les nombreuses prises de vue que j'ai ramenées dans mon fichier « données ».

4.4. *Circonscription spatio-temporelle des terrains de recherche*

Le choix de cas d'étude étrangers impliquait la réalisation de séjours de collecte de données sur un temps plus ou moins long. La collecte de données empiriques a donc la particularité d'être circonscrite dans le temps, mais aussi dans l'espace, l'environnement faisant entièrement partie de mes données.

Concrètement, en ce qui concerne le cas nord-irlandais, en plus d'un séjour de dix jours en 2017 (12 entretiens + 1 *go-along*) dans le cadre d'une précédente recherche sur la même thématique⁵⁸, deux séjours de collecte de données ont été réalisés à Belfast entre les mois de janvier et juin 2021. Plusieurs éléments sont à garder à l'esprit pour comprendre le contexte dans lequel ces séjours se sont déroulés. Le premier élément concerne le contexte de pandémie du Covid-19⁵⁹. Je suis en effet

⁵⁷ Bien qu'ayant la volonté de « ressentir dans ma chair », cette expérience reste la mienne et je ne la considère pas comme « authentique » au sens où elle peut représenter celle d'une personne qui vit au quotidien dans ces environnements divisés.

⁵⁸ L'utilisation de ces données est intéressante en ce qu'elle permet d'adopter un regard analytique sur un temps plus long.

⁵⁹ Le 1^{er} confinement a été annoncé nationalement le 23 mars 2020 (*Stay at home order*), il est mis en œuvre le 28 mars en Irlande du Nord. Le déconfinement commence, très précautionneusement le 14 mai 2020 (plan en cinq étapes, sans dates clés mais évaluée en fonction de la situation) et avec le principe de « bulle » par habitation pour les contacts

arrivée sur le terrain à la fin du mois de décembre 2020 alors que l'Irlande du Nord était confinée de manière répétitive depuis le mois de mars 2020. Pendant plusieurs mois, les organisations communautaires n'ont pas pu travailler en présentiel, se limitant à continuer leur travail via visioconférence lorsque cela était possible. Ce contexte d'isolement et d'interruption des activités intercommunautaires n'était pas idéal. De plus, le climat politique était relativement tendu en raison tant d'affaires politiques dépeintes médiatiquement comme sectaires que du *Brexit* qui a eu lieu officiellement le 31 décembre 2020. Le second élément s'est déroulé au milieu de la collecte de données : dans le courant du mois de mars 2021, des affrontements violents ont opposé des jeunes et la police, et ensuite, des jeunes issus de communautés différentes. Le degré de violence de ces affrontements dépassait ce que la région a connu au cours des dix dernières années. Ces épisodes violents se sont tenus dans un contexte d'agitation politique en raison du protocole nord-irlandais au *Brexit*⁶⁰ et de confinements répétés. Ces derniers ont cessé lors de l'annonce du décès du Prince Philip, *Duke of Edinburg*, le 9 avril, supposément par respect pour lui.

Ces événements sont significatifs pour la recherche en ce qu'ils ont créé un *shift* dans la perception de l'évolution du processus de *peacebuilding* auprès d'une partie des interviewés. Le contexte s'est tendu et cela s'est reflété dans les discussions et les propos recueillis par la suite. De plus, suite à ces épisodes, certains centres communautaires ont rapidement été réouverts. D'ailleurs, beaucoup déplorent le décalage entre le manque de soutien politique vis-à-vis du travail et des structures communautaires (ceci est discuté plus en détail dans le chapitre VI) et le fait qu'ils soient « appelés à la rescousse » dès qu'il y a des risques d'émeutes et qu'il faut « contenir les jeunes ». Notons également que les émeutes de 2021 ont été largement condamnées en Irlande du Nord, tant par le secteur communautaire et associatif, que par l'opinion publique et les responsables politiques. En dépit des titres de nombreux médias internationaux à cette période, il est difficile de conclure si ces événements traduisent véritablement un retour de la violence politique en Irlande du Nord.

sociaux. Un des premiers événements qui crispent les relations au niveau du pouvoir exécutif survient suite à la présence de Michelle O'Neill (*deputy first minister* Sinn Fein) aux funérailles en juillet de Bobby Storey, un ancien membre de l'IRA. Arlene Foster (*First Minister* DUP), sa partenaire à la tête du gouvernement, l'accuse d'avoir enfreint les « règles Covid-19 » et lui demande de démissionner. Michelle O'Neill s'excusera publiquement le lendemain, sans démissionner. Les centres communautaires ont été réouverts vers la fin du mois de juillet (23 juillet), et le retour à l'école était prévu pour le début du semestre d'automne. Presque toutes les écoles ont réouvert en septembre, avec des adaptations. Dans le courant de l'automne des nouvelles restrictions s'imposent aux écoles notamment qui doivent fermer pour une période de deux semaines. Finalement, en décembre, un nouveau *lockdown* strict est annoncé dès le lendemain de Noël pour six semaines, qui seront finalement étendues jusqu'au mois d'avril. Les écoles n'ont finalement pas réouvert avant le 8 mars pour une partie seulement des élèves (primaires P1-P3). Tous les élèves du primaires et certaines années du secondaire (12-14) retournent à l'école le 22 mars. Tous les élèves devront être rentrés à l'école le 12 avril. Avec la vaccination, la situation se rétablit progressivement en avril 2021.

⁶⁰ En conséquence du protocole, certains groupes paramilitaires loyalistes ont déclaré retirer leur soutien à l'accord de paix.

Pour résumer, en ce qui concerne la collecte de données à Belfast : lors d'un premier séjour de deux mois, en janvier et février 2021 (pendant un confinement strict) l'entièreté des entretiens semi-directifs (individuels et collectifs – 20 au total) a été conduite via un logiciel de visioconférence. Un *go-along* a eu lieu. Ensuite, le second séjour, qui a eu lieu en mai et juin 2021, dans un contexte adouci d'un point de vue sanitaire, mais plus tendu politiquement donc, a été l'occasion de revenir à des méthodes « en présentiel » et de conduire les méthodes mobiles (7 entretiens au total ; 2 *go-along* et 2 marches exploratoires). Le volet ethnographique a eu lieu tout au long des deux séjours.

Le cas chypriote a fait l'objet également de deux séjours de collecte de données : un séjour d'une semaine durant le mois de janvier 2020 (5 entretiens) et un second, plus long, entre octobre et décembre 2021. La pandémie de Covid-19 a aussi eu un effet sur le déroulement du terrain chypriote : d'une part, des restrictions sanitaires étaient en place et ont évolué au cours du séjour (obligation vaccinale pour pouvoir passer la *Buffer Zone* et puis, « test Covid-19 » requis en plus du vaccin à partir du 22 novembre) et d'autre part, le moment où je suis arrivée sur le terrain marquait le début de la réouverture de la *Buffer Zone*. En effet, pendant plus d'un an, les points de passage ont été fermés, empêchant alors toute mobilité interne à l'île entre les deux parties. Cette fermeture a accentué la tension qui était déjà perceptible entre les communautés et leurs autorités politiques respectives, et qui était notamment due au manque de coopération politique entre les deux entités, y compris pendant la période de pandémie. Ainsi, si la mobilité était possible, certains participants à la recherche préféraient tout de même que la rencontre ait lieu par visioconférence, et ce pour différentes raisons : facilité, peur du virus, fait d'habiter loin de Nicosie, télétravail, *etc.* Ce séjour fut l'occasion de réaliser 21 entretiens (dont 7 ont eu lieu par visioconférence) et de participer – en tant qu'observatrice – à deux marches urbaines (qui prenaient la forme de tour guidé) organisées par deux organisations différentes.

Sur l'absence de symétrie entre la récolte de données nord-irlandaise et chypriote

À la différence de Belfast, je n'ai pas eu l'occasion de mobiliser de méthodes mobiles à Nicosie : d'une part, les acteurs rencontrés m'ont fait comprendre qu'ils avaient un temps très limité à me consacrer. Obtenir une entrevue d'une heure a demandé pour certaines personnes un long travail de prise de contact et de rappels. La réalité du travail associatif où il y a peu de ressources et la reprise des activités après presque deux ans d'arrêt des activités en raison du Covid-19 était souvent donnée comme explication. Dès lors, aucune personne n'a embrayé à la suite de ma proposition de mettre en place un dispositif de rencontre mobile. D'autre part, j'ai ressenti à Chypre, une plus grande méfiance, qui semble expliquée par le contexte politique chypriote et la fragilité de l'équilibre qu'il existe tant entre les deux parties qu'au sein même de chacune des parties au conflit. Les personnes œuvrant pour le *peacebuilding* ne sont pas forcément bien vues, ni par leurs concitoyens ni par les responsables politiques. En plus de cela, traverser les points de passage n'est pas forcément quelque chose qui va de soi à Chypre, ainsi il était hors de question pour moi d'insister pour qu'une marche ait lieu et que par conséquent, une personne se trouve dans une situation inconfortable ou pire, traumatisante pour elle.

La différence dans ce qu'il a été possible de mettre en œuvre au niveau de la collecte des données ainsi que la durée d'étude de chacun des cas explique un certain déséquilibre dans les données qui ont été récoltées. Cette asymétrie dans le matériau empirique implique également une connaissance plus approfondie du cas nord-irlandais que du cas chypriote, pour lequel des recherches supplémentaires sont nécessaires⁶¹. Ainsi, les analyses chypriotes portent plus sur la socialisation des individus au conflit (matérialisé par la *Buffer Zone*) et à la socialisation politique que sur leur expérience territoriale de la ville de Nicosie. De même, peu d'éléments de conversation ont porté sur l'histoire de la division matérielle en tant que telle, mais plutôt sur les effets qu'elle a eus sur les relations entre les communautés et sur les pratiques sociales. Néanmoins, les éléments récoltés dans les deux cas permettent de comprendre de manière nuancée la manière dont les individus sont façonnés et interagissent dans ce contexte de sociétés matériellement divisées. Dans ce cadre, des mécanismes similaires de socialisation politique, de construction du rapport à l'Autre et de perception du processus de réconciliation sont observables.

5. Le traitement du matériau empirique et la stratégie d'écriture

Pour terminer ce chapitre méthodologique, cette section présente la manière dont le matériau empirique a été trié, traité et analysé ainsi que la stratégie d'écriture choisie pour rendre ces informations intelligibles et cohérentes par rapport à l'histoire que cette thèse cherche à raconter.

5.1. *Le traitement des données*

À la fin du processus de récolte de données qui s'est étendu sur l'année 2021, je me trouvais en possession d'un nombre important d'enregistrements audio et d'autres données à l'état brut. L'ensemble de ces données a donc dû être traité pour ensuite être analysé. La première étape de traitement consistait en la retranscription manuelle des enregistrements audio. Par ce travail, le contenu de l'audio est donc transformé en un format texte. La transcription se fait de manière systématique : tout est transcrit tel quel, les propos des participants ne sont pas transformés ou réduits sous aucune forme. D'après Beaud et Weber, cette étape est cruciale, car elle permet au chercheur « d'objectiver, de prendre de la distance » (2003 : 235) avant de pouvoir revenir à ces

⁶¹ Il serait intéressant de mettre en place un dispositif méthodologique en mouvement à Chypre, notamment lors d'un passage de la *Buffer Zone* à Nicosie.

documents et les rapporter à leurs contextes pour en tirer des analyses. Comme la langue de travail lors de la récolte de données était l'anglais, les transcriptions ont été également réalisées en anglais. J'ai réalisé cette étape de transcription moi-même, dans les mois qui ont suivi le travail de terrain.

Ensuite, une fois les données transcrites, j'ai choisi de procéder à une analyse thématique des données. L'analyse thématique consiste à « [...] mettre en évidence les représentations sociales ou jugements des locuteurs à partir d'un examen de certains éléments constitutifs du discours » (Van Campenhout et *al.*, 2017 : 301). Cette analyse a été effectuée à l'aide du logiciel d'analyse qualitative *Nvivo*, qui permet de traiter une quantité importante de données. L'analyse a suivi le procédé de « codage » décrit par Braun et Clarke (2006). J'ai d'abord codé une petite partie du matériau, à partir duquel a été créée une liste de codes et de thématiques qui ont fondé le reste de l'analyse du matériau. Au fil du travail d'analyse, la liste de code a été modifiée ou agrémentée. Par ailleurs, le cadre analytique construit au fil des lectures et du travail d'analyse a également fondé l'interprétation du matériau empirique. J'ai également tenu un carnet de bord tout au long de l'analyse et du codage du matériau empirique, ce qui a aussi aidé à dégager de grandes thématiques analytiques.

5.2. *La rédaction et la mise en récit par entrée analytique*

La construction d'un manuscrit de thèse relève d'une série de choix posés : sur les analyses dont rendre compte et sur la trame narrative à adopter. À travers ces choix, c'est aussi la question de la représentation qui se pose. Selon la posture constructiviste, il n'y a pas « une » réalité ni « une » vérité dont il faut rendre compte. Ainsi, il ne s'agit pas objectivement de dépeindre « la » réalité, mais plutôt d'interpréter et de représenter avec précision et fidélité les propos et le sens donné à ceux-ci par les participants à la recherche.

Cette question de la représentation est d'autant plus épineuse quand différentes langues sont impliquées et que des traductions sont nécessaires (Merriam et *al.*, 2001 : 415). Comme dit précédemment, l'ensemble de la récolte de données et de l'analyse s'est fait en anglais. Si l'anglais est la langue maternelle en Irlande du Nord, ce n'est ni la mienne ni celle des participants chypriotes. Dès lors, si de nombreux Chypriotes étaient très à l'aise en anglais, pour différentes raisons, il faut reconnaître que certaines nuances ont pu être perdues ou que des incompréhensions ont pu susciter des malentendus. J'en assume l'entière responsabilité.

Concrètement, l'étape de la rédaction s'est déroulée en deux temps comme le suggère la méthode de l'étude de cas. Dans un premier temps, il s'agissait de produire une « monographie » descriptive et compréhensive de chacun des cas étudiés (Cresswell, 2007). Lors de cette étape, une analyse et des hypothèses propres à chaque cas sont développées. Dans un deuxième temps, ces analyses, propres à chaque cas, sont intégrées pour en faire une analyse transversale. La stratégie d'écriture

du manuscrit final rend alors compte de cette seconde étape où le récit est structuré en chapitre à partir des catégories analytiques (structuration par « entrée analytique ») qui découlent de la mise en relation des deux cas (Parotte, 2016 : 33 ; Hassenteufel, 2005). Ainsi, il est choisi d'effectuer des allers-retours entre les deux cas d'études, plutôt que de présenter complètement un cas et puis l'autre successivement. Il ne s'agit donc pas ici de réaliser une comparaison stricte, mais d'interpréter les deux cas l'un par rapport à l'autre. Néanmoins, ce mouvement ne sera pourtant pas toujours symétrique. Il s'agit en effet de respecter la singularité de chaque cas et de ne pas à tout prix « remplir des cases ». Cette stratégie d'écriture et du « rendre compte » permet d'être la plus fidèle possible à la variété des vécus et des discours dont les acteurs ont fait part.

Le mouvement (physique ou figuré) est au cœur de cette recherche : dans la manière dont elle s'est déroulée (en termes de mobilité internationale et de méthodes utilisées), dans la manière dont elle a évolué (en raison notamment du contexte de pandémie), mais également dans la manière dont les acteurs se positionnent par rapport à l'objectif de réconciliation (par exemple, en disant faire « deux pas en avant et trois en arrière ») ou dans ce qu'être mobile permet la création d'espace de liberté. Le mouvement trouve également sa place dans le manuscrit : l'écriture traduit une forme de déambulation, au sein de chaque cas d'étude, mais aussi entre eux, par les allers-retours qui s'imposent. Cette déambulation sera nécessairement entravée par des temps d'arrêt – illustrés par une carte, une image ou une vignette – où un élément particulièrement saillant sera développé sous la forme d'un récit où je prendrai la liberté de mobiliser aussi mes notes de terrain.

Par ailleurs, il semble utile de noter que, dans les cas d'étude, rien n'est jamais figé et que la situation évolue constamment (notamment en raison d'une forte instabilité politique) et que même les structures physiques évoluent : elles grandissent, se durcissent ou au contraire disparaissent. Ainsi, même si je cherche à les comprendre à un moment donné – en opérant un arrêt sur image –, ces sociétés sont elles aussi en mouvement. Ces propos sont donc à comprendre comme reflétant le moment particulier dans lequel ils ont été recueillis.

*

* *

Ces deux chapitres avaient pour vocation d'informer le lecteur sur les approches théoriques et méthodologiques qui fondent ce travail de recherche. À l'issue de ces chapitres, vous possédez les clés de compréhension nécessaires pour suivre les développements analytiques qui constituent le cœur de la thèse. Pour rappel, la thématique qui nous occupe est articulée par la question de recherche suivante : comment les dispositifs de division perpétuent-ils le conflit ? Il s'agit donc de considérer le rôle des dispositifs de division quant à la socialisation politique des individus qui vivent dans des sociétés profondément divisées et *in fine*, de travailler à partir de l'hypothèse selon

laquelle, ces dispositifs perpétuent le conflit. Au sein de ces deux sociétés (en Irlande du Nord et à Chypre), le passé reste contesté. Dans ce sens, l'histoire politique et le conflit qui a divisé ces sociétés sont régulièrement revisités et réactualisés à travers des discours, des pratiques et des symboles. Dès lors, si ce travail de thèse est circonscrit temporellement et spatialement à l'étude du « présent », il est nécessaire d'entamer le propos par un exposé historiographique du contexte politique de ces sociétés. Ceci permettra au lecteur de comprendre les références faites aujourd'hui par les acteurs à l'histoire propre de chaque société. Le dernier chapitre de cette première partie vise donc à introduire les terrains d'étude en les contextualisant par rapport leur histoire politique.

SETTING THE SCENE⁶² : LE CONTEXTE HISTORIQUE DES CAS D'ETUDE

Dans cette recherche doctorale, le contexte historique des sociétés étudiées tient une place particulière. En effet, l'histoire reste, à Chypre et en Irlande du Nord, contestée et est toujours mobilisée sous la forme de discours mémoriels, officiels ou non, qui se font concurrence. Il est donc difficile de faire l'impasse sur ces éléments historiques avant de poursuivre le propos analytique. Dans ce chapitre, les exposés chronologiques permettent d'exposer le déroulement des conflits qui structurent l'histoire (et la vie) politique chypriote et nord-irlandaise et qui ont donné lieu à la construction de dispositifs de division à Belfast et à Nicosie⁶³. Par souci de lisibilité, ce chapitre est organisé en deux sections distinctes, une par cas d'étude.

1. Le contexte nord-irlandais⁶⁴

Le cas nord-irlandais est présenté en plusieurs parties. Tout d'abord, un bref rappel historique des conditions d'émergence de la région d'Irlande du Nord en tant que « nation constitutive » du Royaume-Uni en 1921 est esquissé. Ensuite, je détaille les causes et les parties du conflit, appelé les *Troubles*, qui a secoué la région dans la deuxième moitié du XX^e siècle. La résolution politique de ce conflit et les institutions politiques qui ont été mises en place à la suite de l'Accord de paix du Vendredi saint (ou de Belfast) signé le 10 avril 1998 sont ensuite exposées. Enfin, une courte section est dédiée à la présentation du contexte politique récent, qui informe le climat dans lequel le travail de terrain a été mené.

1.1. *Les conditions d'émergence de l'Irlande du Nord en tant que nation constitutive du Royaume-Uni*

« If England had never existed the Irish would have been rather lonely. Each nation badly needed each other, for the purpose of defining itself » (Kiberd, 1996 : 2, cité in Monacelli, 2010)

Provocateur au vu de la nature des relations anglo-irlandaises, l'extrait cité en entame de cette section sonne juste tant il semble difficile d'ignorer les interactions qui ponctuent l'histoire des *British Isles*, ces îles situées dans l'Océan Atlantique Nord au large de la côte de l'Europe continentale.

⁶² La présentation du contexte historique de chacun des cas d'étude oblige à situer les faits dans le temps et ce, de manière statique. Je me départis quelque peu de la stratégie d'écriture où j'entends, dans les chapitres suivants, emmener avec moi le lecteur de manière mobile. Le but ici, est surtout de rappeler le contexte historique qui façonne ces sociétés. Ce contexte historique participe à historiciser les structures étudiées et à tracer une histoire sur un temps plus long.

⁶³ Notons que ce chapitre a pour objectif de dresser le contexte général. La description analytique de la construction des dispositifs de division fait l'objet du premier chapitre de la partie analytique.

⁶⁴ L'annexe intitulée « Ligne du temps – Irlande du Nord » reprend les dates principales de l'histoire nord-irlandaise (p.433)

Beaucoup connaissent l'Irlande du Nord pour le conflit violent (souvent présenté comme un conflit religieux)⁶⁵ qui a secoué cette région dans la seconde moitié du XX^e siècle. Afin de comprendre les enjeux au cœur des *Troubles* d'alors et des tensions actuelles, il est nécessaire de jeter un œil à l'histoire plus longue de cette région géographique⁶⁶.

La mainmise (au départ, purement formelle), de l'Angleterre sur l'île d'Irlande commence aussi tôt qu'au début du XII^e siècle. Alors que la dynastie des Tudors accède au pouvoir anglais à la fin du XV^e siècle, la colonisation de l'île s'accroît dans un but de positionnement stratégique et géopolitique. La révolte tant des Irlandais que des nobles anglo-irlandais ne se fait pas attendre, mais est violemment réprimée par les forces royales⁶⁷. Dès le XVII^e siècle, la « politique des Plantations » se poursuit et atteint son apogée en 1641. Le système des Plantations consiste en la confiscation des terres aux autochtones⁶⁸ sur lesquelles viennent s'installer des paysans (*Planters*) originaires d'Angleterre, d'Écosse et du Pays de Galle (de confession presbytérienne) (Epinoux, 2001). Ces développements historiques résultent en un changement démographique important sur l'île : au fil du temps se crée une importante communauté anglaise et protestante en opposition à la communauté originelle d'identité gaélique et de religion catholique.

En 1641, la politique de colonisation suscite une violente révolte de la part du peuple irlandais⁶⁹. Cette révolte et d'autres événements mènent l'Angleterre à une guerre civile dont l'issue portera Cromwell au pouvoir, qui poursuivra les politiques de colonisation. En 1690, Jacques II Stuart (le dernier Roi Catholique d'Angleterre)⁷⁰ tente de reprendre le pouvoir contre le nouveau roi protestant Guillaume III d'Angleterre⁷¹ lors de la célèbre bataille de La Boyne⁷². La victoire de

⁶⁵ Selon moi, la dimension religieuse constitue une des dimensions de l'émergence du conflit et de la constitution d'identités de groupes conflictuels, mais cette dimension s'entremêle avec d'autres dimensions comme la dimension politique notamment. Féron détaille spécifiquement la place de la religion dans le conflit nord-irlandais. Concernant le lien entre le nationalisme irlandais et la religion catholique, elle suggère que « le lien très étroit qui existe encore aujourd'hui entre croyances religieuses et opinions politiques en Irlande du Nord est donc une conséquence plus ou moins directe des injustices subies par les catholiques d'Irlande plusieurs siècles auparavant. La division entre les deux groupes confessionnels s'est ainsi cristallisée dans deux projets politiques divergents, même si aujourd'hui, ceux-ci ne possèdent plus guère une tonalité religieuse » (2015 : 26).

⁶⁶ Les sources de cette partie historique, sauf indication contraire, sont principalement Ranelagh (2012) ; Cronin and O'Callaghan (2014) et Foster (1990).

⁶⁷ Notamment en organisant une famine.

⁶⁸ Cela désigne les politiques de colonisation de l'île par le pouvoir anglais. Il s'agit de la confiscation des terres précédemment occupées par les clans gaéliques et les dynasties hiberno-normandes en Munster et en Ulster.

⁶⁹ Cela mènerait au massacre d'un grand nombre de colons, principalement en Ulster. Le nombre exacte varie selon les sources historiques.

⁷⁰ Celui-ci a été destitué du pouvoir suite à la Glorieuse Révolution de 1689. Il s'enfuit alors en France où ils mobilisent des troupes franco-jacobites avant de retourner en Irlande pour affronter Guillaume d'Orange.

⁷¹ Le pouvoir est conféré par le parlement anglais à Marie (fille de Jacques II) et à son époux Guillaume d'Orange-Nassau de Hollande.

⁷² À cette époque, il existe une rivalité entre la France et « La Grande Alliance » qui rassemble l'Empire, les Provinces-unies, l'Espagne, la Savoie et l'Angleterre (Bell, 2015).

Guillaume III, le 12 juillet 1690, est toujours commémorée aujourd'hui par la communauté protestante unioniste.

Pendant le siècle suivant, les Irlandais continuent à se révolter contre la domination anglaise et la répression des catholiques se poursuit, mais peu d'améliorations juridiques en faveur des catholiques sont finalement obtenues⁷³. À la fin de cette période, l'Ordre d'Orange, une fraternité protestante qui entend préserver la suprématie protestante en Irlande du Nord et qui existe toujours aujourd'hui, est créé⁷⁴. Finalement, au vu de l'instabilité interne à l'île d'Irlande et de la menace que constitue son statut autonome pour la sécurité du royaume anglais⁷⁵, des manipulations politiques poussent le parlement de Dublin à s'autodissoudre en 1800⁷⁶. Suite à cela, l'Acte d'Union proclame, dès le 1^{er} janvier 1801, l'avènement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande (Renon, 1998). Cet acte donne alors à Londres le pouvoir de gérer directement l'île d'Irlande. Par conséquent, la signature de l'Acte d'Union constitue un tournant dans les relations anglo-irlandaises.

Le XIX^e siècle est marqué par une lutte contre les discriminations existantes envers les catholiques⁷⁷, mais aussi par la Grande Famine qui ravage la population. Les revendications d'indépendance des Irlandais s'intensifient progressivement et l'insurrection armée est envisagée⁷⁸. Si plusieurs réformes ont lieu, notamment des réformes agraires et électorales (*Ballot Act*⁷⁹), le mouvement revendique le *Home Rule* (autonomie irlandaise). Cette revendication fait face à la résistance de l'Ordre d'Orange qui se régénère et s'organise en mouvement unioniste (c'est-à-dire, les partisans de l'Union) contre le *Home Rule*, à l'approche des élections de 1885⁸⁰. Cette opposition

⁷³ Les idées d'égalité, issues de la Révolution française, inspirent les libéraux irlandais qui souhaitent rendre plus égaux les droits entre les catholiques et les protestants.

⁷⁴ L'ordre d'Orange ou *Loyal Orange Institution* se définit comme un ordre fraternel protestant international basé en Irlande du Nord. Certains les désignent comme une forme de franc-maçonnerie. Ils sont principalement associés aux Protestants d'Ulster et à ceux qui célèbrent l'héritage Ulster-Scots. Cet ordre, qui a été fondé pendant une période de conflit sectaire entre protestant et catholique dans le Comté d'Armagh en 1795, a pour but de maintenir la domination protestante en Irlande.

⁷⁵ À cette époque, l'Angleterre est en guerre contre la France. Le pouvoir anglais craint que l'humiliation et la répression continues qu'il a infligées aux irlandais ne poussent ces derniers à soutenir le camp adverse.

⁷⁶ Celles-ci sont opérées par William Pitt *Le Jeune*, qui est premier ministre à l'époque.

⁷⁷ L'Acte d'Union ne permet pas de mettre fin aux discriminations envers les catholiques. Cette question des discriminations se cristallise notamment à travers la dîme à payer à l'Église anglicane et l'accès au Parlement de Westminster.

⁷⁸ Des timides élans d'émancipation avaient un peu émergé avant la Grande Famine, notamment via la création en 1842 du drapeau irlandais, le drapeau tricolore dont le vert représente les catholiques, l'orange les protestants et le blanc l'espoir d'une pacification de ces deux communautés. De plus, la Fraternité Républicaine Irlandaise est fondée en 1858

⁷⁹ Cela rend le vote secret et permet l'arrivée au parlement anglais de députés favorables à l'autonomie de l'Irlande. Le vote étant secret, les paysans ne sont plus soumis à la pression de leur propriétaire (protestant).

⁸⁰ Parmi leur slogan, le slogan « *Home Rule is Rome Rule* » permet de comprendre le lien existant entre la question politique et la question religieuse.

crystallise les deux mouvements qui deviendront les principales parties au conflit nord-irlandais dans le siècle suivant et dont une partie de l'héritage infuse les identités sociales actuelles.

Au début du XX^e siècle, les revendications d'autonomie s'intensifient (notamment avec la création du parti politique du *Sinn Fein*)⁸¹. En 1916, elles se concrétisent lorsque les nationalistes irlandais mènent l'*Easter Rising*, une rébellion armée qui a lieu à Dublin et qui aboutit à la proclamation unilatérale de l'indépendance de l'Irlande. Cette révolte sera finalement un échec : elle est réprimée violemment par le gouvernement britannique, qui exécute la plupart des leaders du mouvement⁸². Deux ans plus tard, lors des élections générales de 1918, le *Sinn Fein* (parti politique nationaliste) remporte la majorité des sièges pour l'Irlande. Ses députés pratiquent alors l'abstentionnisme en refusant de siéger à la Chambre des Communes à Westminster et fondent leur propre parlement *Dail Eireann*, qui proclame l'indépendance de la République irlandaise. Cela marque le début de la guerre d'indépendance de l'Irlande où les *Irish Volunteers* (la section armée du *Sinn Fein*) devenus l'*Irish Republican Army* (IRA) s'opposent à l'armée britannique.

Cette guerre prend fin en 1920 lors de l'adoption du *Government of Ireland Act*, qui organise la partition de l'île en deux régions dotées d'une autonomie politique. Les nationalistes mécontents de cette partition entament des négociations qui aboutiront finalement, en décembre 1921, à la signature du Traité anglo-irlandais qui crée l'État libre d'Irlande (*Irish Free State*)⁸³ et l'Irlande du Nord (semi-autonome) (Tosser, 2009). Une guerre civile éclate entre les « pro-traités » et les républicains, qui s'opposent toujours à la partition de l'île. Notons que l'Irlande du Nord, qui dispose d'un droit de retrait du nouvel État, l'exerce, via son parlement, dès la création de l'*Irish Free State*⁸⁴. Par conséquent, les six comtés d'Ulster, qui composent l'Irlande du Nord, restent au sein du Royaume-Uni, dans les mêmes termes qu'auparavant (Ballif, 2009).

1.2. L'Irlande du Nord comme entité politique : de sa naissance (1921) à la période des Troubles (1969-1998)

L'Irlande du Nord est donc créée en 1921, dans la violence⁸⁵ (Renon, 1998), par la partition de l'île d'Irlande en deux territoires distincts, administrés par deux entités politiques différentes. Cette

⁸¹ Le parti se dotera d'une section armée pendant la première guerre mondiale, ils s'appellent les *Irish volunteers*.

⁸² À l'exception de quelques-uns dont Eamon de Valera, qui sera amnistié en 1917 et deviendra président de la République autoproclamée par le parlement irlandais à la suite des élections de 1918.

⁸³ Notons qu'à ce moment-là l'Irlande est toujours un dominion de la Couronne britannique et membre du Commonwealth. La République d'Irlande quittera le Commonwealth en 1949.

⁸⁴ L'État libre d'Irlande devient l'Irlande en 1937 avec l'adoption de la Constitution de l'Irlande (*Eire*). Elle devient la République d'Irlande en 1949, suite à l'adoption du *Republic of Ireland Act*.

⁸⁵ Notons que, comme le souligne Brubaker et Latin (1998 : 426), cette violence ne doit pas être naturalisée ni traitée comme une conséquence naturelle du conflit, qui aurait atteint une certaine intensité. Ils invitent plutôt à s'intéresser aux causes et conditions d'émergence de celle-ci (Bosi et Di Fazio, 2017 : 13-14).

partition est, depuis le début, contestée de manière continue par les nationalistes irlandais (Tosser, 2009). En réalité, l'effet de la partition n'est pas anodin, car elle modifie les équilibres démographiques. Alors que les protestants sont un groupe minoritaire à l'échelle de l'île d'Irlande, la partition et le rattachement des six comtés d'Ulster au Royaume-Uni créent une minorité catholique au sein de la région nord-irlandaise. En effet, sur cette partie réduite du territoire, deux tiers des habitants sont des protestants loyaux à la couronne britannique, alors qu'un tiers sont des catholiques irlandais (Renon, 1998). Par conséquent, l'opposition communautaire, qui s'intensifie dès la guerre d'indépendance (1920-1922) où Belfast est déjà le théâtre de violence intercommunautaire, se retrouve concentrée dans une partie réduite du territoire (dans les six comtés d'Ulster).

À sa création, le régime nord-irlandais est institué comme une province semi-autonome qui dispose d'institutions décentralisées : un parlement propre (appelé « *Stormont* », de l'endroit où il se trouve) et un gouvernement local. Le régime dispose également de son propre système judiciaire ainsi que de la compétence de maintien de l'ordre public et de la sécurité interne (Bosi et De Fazio, 2017 :18). Toutefois, les règles de représentations au sein du parlement nord-irlandais sont rapidement modifiées : la majorité simple se substitue à une forme de proportionnalité (Renon, 1998). Cette modification assure la domination des institutions politiques par les protestants unionistes, majoritaires numériquement. Entre 1921 et 1971, l'Irlande du Nord a ainsi été gouvernée par une succession de gouvernements unionistes. Dès lors, comme le soulignent Ruane et Todd (1996), le gouvernement de Stormont représentait symboliquement le lieu où a été créée, reproduite et exécutée la domination unioniste sur la minorité catholique irlandaise. Ces arrangements institutionnels matérialisent effectivement un « État confessionnel au sein duquel la partialité est institutionnalisée, libre de tout mécanisme de contrôle interne et de toute surveillance externe par Westminster » (Bosi et De Fazio, 2017 : 18*)⁸⁶. Par ailleurs, les pratiques de « *gerrymandering* »⁸⁷ couplées aux politiques discriminatoires des gouvernements unionistes à l'encontre de la minorité catholique-nationaliste dans divers secteurs publics (logement, emploi, *etc.*), dans un contexte où l'État providence (*Welfare State*) anglais étend ses domaines d'intervention, participent à creuser le fossé existant entre les deux communautés (Epinoux, 2001 ; Gallagher, 1983).

⁸⁶ Notons que la relation du gouvernement (et de l'opinion anglaise) par rapport à l'Irlande du Nord a été pendant longtemps une relation de non-intérêt, où la région nord-irlandaise était vue comme une région périphérique et porteuse de problèmes du Royaume-Uni. Monacelli (2010) décrit historiquement la nature de la relation anglo-irlandaise et synthétise l'ambivalence des perceptions des uns par rapport aux autres. Sur ce sujet, voyez aussi Richard (1971).

⁸⁷ Le *gerrymandering* est un terme utilisé pour désigner la pratique de modification des circonscriptions électorales dans le but d'obtenir une homogénéité dans la circonscription pour favoriser certains votes.

Au fil du temps, la société nord-irlandaise s'est ainsi polarisée : une forme informelle de ségrégation mutuelle existe où les deux communautés vivent côte à côte, dans l'isolement, avec un niveau de contacts intercommunautaires qui est assez faible (McKittrick et McVea, 2002 : 18). En 1967, un mouvement de contestation émerge : la *Northern Ireland Civil Rights Association* (NICRA), inspirée par le mouvement des droits civiques aux États-Unis (Bosi et De Fazio, 2017 :18). À l'origine, ce mouvement – qui se définit comme non sectaire, apartisan et non violent – était composé de personnes issues de la communauté catholique nationaliste, mais également de sympathisants protestants unionistes qui soutenaient les revendications pour des droits civils et l'égalité. Leur but était de dénoncer les discriminations institutionnalisées envers la communauté catholique⁸⁸ : le mouvement se cristallisait surtout autour des injustices quant à la manière d'attribuer les logements⁸⁹, mais aussi des questions de suffrage électoral et de fonctionnement de l'administration (Renon, 1998). Comme en témoigne une déclaration d'une ancienne leader du mouvement, l'action du mouvement se résumait au départ à une campagne légale et politique. L'idée était alors de faire pression sur *Stormont* pour obtenir une réforme qui interdirait les pratiques discriminatoires (Bosi et di Fazio, 2017 :18) :

« We wanted a broad-based movement. We wanted to bring in everybody that actually thought about the whole issue of civil rights. What we were asking, very consciously asking for, was reform of Northern Ireland... What we were challenging was things that were happening inside the State... which should not have been happening. [Ann Hope, former secretary of the NICRA] » (Fay et al., 1999: 25).

Cependant, l'inaction du gouvernement unioniste et la diminution progressive des possibilités d'une campagne légale et politique poussent les leaders du mouvement à se tourner vers des actions de désobéissance civile et de manifestations pacifiques (Purdie, 1990). Le 5 octobre 1968, une marche pour les droits civiques à Derry/Londonderry est interdite par le ministre unioniste des affaires internes (*Minister of Home Affairs*) qui invoque alors des raisons d'ordre public. La police, la *Royal Ulster Constabulary* (RUC), s'empresse alors de faire respecter cette interdiction en faisant un usage excessif de la force tant sur les marcheurs pacifiques que sur les passants. C'est cette répression brutale par les forces de police qui a alors été le déclencheur d'un mouvement de contestation massif. Ces confrontations seront par ailleurs interprétées comme la collision des manifestants à la majorité dominante et à "leurs" institutions (Ó Dochartaigh, 2005 ; Leruez, 1976). Notons que les forces de police de la RUC sont alors composées à plus 90% de personnes issues de la communauté protestante unioniste (Fay, Morrissey and Smith, 1999). Dès lors,

⁸⁸ Surtout dans un contexte où, à l'époque, les standards démocratiques s'imposent partout dans le reste du Royaume-Uni.

⁸⁹ La population de la communauté catholique augmente à cette époque.

« cette “crise sociopolitique” ouvre un espace pour un, un niveau extrême de violence communautaire pendant l’été 1969 ; deux, le déploiement de l’armée britannique dans les rues de Belfast et Derry pour rétablir l’ordre (*Law and Order*)⁹⁰ ; trois, l’émergence de la Provisionnal IRA à la fin de l’année 1969, en réponse aux bandes loyalistes⁹¹ et à la dégradation des relations entre l’armée britannique et les résidents des quartiers *working-class* catholiques⁹² » (Ó Dochartaigh, 2005 ; Bosi and Di Fazio, 2017 : 19*).

Finalement, ces différents évènements créent les conditions d’une violence généralisée dans la région. Les évènements de 1969 symbolisent alors le début de la fin du régime de *Stormont* et de la domination unioniste. En 1972, Westminster est contraint d’intervenir pour établir le *Direct Rule*, c’est-à-dire, l’administration de la province par le parlement et le *Secretary of State for Northern Ireland* (Renon, 1998). Cette reprise du contrôle ne met cependant pas fin à la violence. La période appelée les Troubles se déroulera finalement jusqu’au 10 avril 1998, date de la signature de l’Accord de paix (Belfast Agreement ou Good Friday Agreement)⁹³.

Ce conflit (1969-1998), qui se cristallise finalement autour de la question constitutionnelle (Guelke, 1992 ; McGarry and O’ Leary, 2004)⁹⁴, a vu s’opposer plusieurs forces armées. Les forces républicaines qui ont lutté – à travers différentes organisations dont la plus célèbre est la *Provisional Irish Republican Army* (P-IRA)⁹⁵ – contre la partition de l’île et pour une Irlande unie d’une part, et les forces loyalistes⁹⁶ – à travers principalement l’*Ulster Defence Association* (UDA) et *Ulster Volunteers Force* (UVF) – qui « protègent » la communauté protestante unioniste et le maintien de l’Irlande du Nord au sein du Royaume-Uni d’autre part (Picard, 1992). La police nord-irlandaise (RUC), l’armée britannique et diverses agences de renseignements anglaises étaient également impliquées dans le conflit.

Le conflit nord-irlandais a marqué notamment par la forme particulière qu’a prise la violence politique : une succession d’évènements violents tels que des assassinats, des attentats à la bombe, des intimidations de civils ont notamment eu lieu. Au cours de cette période, plus de 3500

⁹⁰ Alors que c’était jusqu’alors la compétence seule des institutions décentralisées.

⁹¹ Sont appelés loyalistes, ceux qui de la communauté protestante unioniste ont recours à la violence.

⁹² Notons que l’IRA existait déjà auparavant. Néanmoins, jusque-là, les campagnes violentes qu’elle menait pour déstabiliser le pouvoir unioniste n’étaient que très peu soutenues par la communauté catholique que l’organisation prétendait défendre.

⁹³ L’accord de paix est appelé différemment dans les communautés PUL et CNR.

⁹⁴ McGarry and O’Leary soulignent particulièrement l’importance d’identifier le conflit nord-irlandais comme un conflit sur la question de l’auto-détermination entre deux États.

⁹⁵ Rappelons que l’IRA a originellement été créée en 1917 dans le cadre de la guerre d’indépendance irlandaise contre l’Empire britannique. Elle a été l’armée de la République irlandaise révolutionnaire proclamée en 1919 (dont la vie fut courte). Cette organisation a évolué sous diverses formes. En 1969, une rupture lieu entre l’Original IRA et la Provisional IRA. L’organisation paramilitaire qui a été active dans le conflit nord irlandais (1969-1998) étant la *provisional irish republican army*. Néanmoins, il semble que la question de la partition de l’île, non désirée, a toujours été au cœur des discours et combats de l’IRA en général (peu importe sa branche). Une autre rupture majeure a eu lieu en 1997 entre ceux qui soutenaient l’accord de paix nord irlandais et ceux qui s’y opposent (qui se nomment, the Real IRA). L’organisation est toujours active sous une forme différente.

⁹⁶ À partir des années 1960, les loyalistes et les unionistes se différencient en ce que les premiers envisagent l’utilisation de la violence dans le cadre du conflit politique.

personnes ont perdu la vie (dont un nombre important de civils)⁹⁷ et beaucoup d'autres ont été blessées, physiquement ou psychologiquement. Par conséquent, la violence du conflit reste dans les mémoires de tous ceux qui l'ont vécue (Fay, Morrissey and Smith, 1999).

1.3. *La résolution politique et les institutions politiques post-confliktuelles*

Dès le milieu des années 1970, des mouvements pour la paix rassemblent des personnes issues de deux communautés, sans grand succès. Il faut également noter l'existence de groupes associatifs qui travaillent – depuis le début des épisodes violents – tant pour créer du lien intercommunautaire (à travers des activités de résolution de conflit, des activités pour les jeunes, des activités sportives ou environnementales), que pour préparer le terrain qui rendra possible le vivre ensemble après la signature d'un éventuel accord de paix (Hancock, 2008 : 203-4).

Notons que le moment du déclin du conflit armé, quant à lui, ne fait pas l'objet d'un consensus dans la littérature. Pour certains, il commence au début des années 1980, alors que l'efficacité de la lutte par des moyens violents est remise en question dans le camp républicain. Néanmoins, le *Sinn Féin* maintient sa politique abstentionniste à Westminster⁹⁸ (Bean 2007 ; Hancock, 2008). L'Accord Anglo-Irlandais de 1985 (aussi appelé le *Hillsborough Agreement*) est aussi considéré comme le premier véritable pas vers la paix. Il y avait bien eu une tentative, en 1973, avec le *Suningdale Agreement*, d'établir un exécutif de partage de pouvoir (*power sharing*) ainsi qu'un Conseil d'Irlande. Mais celle-ci s'est avérée être un échec en raison des fortes réactions d'opposition des unionistes et des groupes paramilitaires loyalistes qu'elle a générées. Ces réactions avaient notamment dégénéré en une grève générale lancée par l'*Ulster Workers' Council*, ce qui avait fait capoter l'accord en 1974. Néanmoins, il existe un consensus sur l'importance de plusieurs événements menant à l'Accord de paix de 1998. Hancock (2008 : 203) identifie ainsi la Déclaration de *Downing Street* de 1993, les *Framework documents* de 1995 et les *Propositions of Heads of Agreement* au début de 1998.

⁹⁷ Pour une étude approfondie du coût humain de cette période, voyez l'excellent travail de Marie-Therese Fay, Mike Morrissey et Marie Smith *Northern Ireland's Troubles. The human costs*, publié en 1999 chez Pluto Press (Londres).

⁹⁸ Bobby Sands est alors élu à cette période, bien qu'il soit emprisonné. Bobby Sands est une figure du républicanisme et nationalisme irlandais. Responsable local de l'IRA. Il sera député à la Chambre des Communes du 9 avril au 5 mai 1981, alors qu'il est emprisonné. Il meurt à la prison du Maze, après 66 jours de grève de la faim, qu'il a entamée avec d'autres co-détenus en raison de la perte du statut spécial octroyé aux prisonniers républicains. Suite à un décret de 1976, ceux-ci ne sont plus considérés comme des prisonniers politiques et sont désormais considérés comme des criminels de droit commun. Ce décret est le déclencheur de nombreuses protestations parmi les détenus dont les plus célèbres sont la *Blanket protest*, nommée ainsi dû au refus des détenus de porter l'uniforme. Ils sont alors nus ou vêtus d'une couverture (*blanket* en anglais). Cependant, cela crée peu d'écho médiatique, ils enchainent alors en 1978 avec une grève de l'hygiène (*Dirty protest*). Bien que leurs revendications ne soient pas acceptées, ils continuent pendant cinq ans. Finalement, au début de l'année 1980, sept d'entre eux entament une grève de la faim pendant 53 jours. Un accord est trouvé en février 1981. Cependant, les détenus choisissent cette fois d'étaler le début de leur grève de la faim pour la faire durer et espèrent un maximum de publicité. Bobby Sands entame sa propre grève le 1^{er} mars 1981.

La Déclaration de *Downing Street* (1993) est une déclaration commune signée par Dublin et Londres. Elle crée les bases de l'entame du processus de paix en affirmant tant le droit du peuple irlandais à l'autodétermination que le fait que l'Irlande du Nord ne serait transférée du Royaume-Uni à la République d'Irlande que si une majorité de sa population était en faveur d'un tel transfert (Peatling, 2004 ; Cox, Guelke and Stephen, 2006). Cette déclaration reconnaît également la « dimension irlandaise » en considérant le principe du consentement, selon lequel la population de l'île d'Irlande a le droit exclusif de résoudre les questions de frontière entre le nord et sud, avec un consentement mutuel. Elle plaide également pour que les gouvernements entament un processus de pacification et promet de permettre la participation des partis politiques liés à des organisations paramilitaires (dont le *Sinn Féin*) aux négociations, tant que ceux-ci abandonnent la violence. Cette déclaration offre alors la possibilité d'une sortie de la violence par la voie politique (Renon, 1998).

Les cessez-le-feu sont annoncés en 1994 : le 31 août pour l'IRA provisoire et le 13 octobre par le *Combined Loyalist Military Command* (qui rassemble les différentes organisations loyalistes) (CAIN, 1994 ; Rowan, 1995). Cependant, il faudra attendre la création d'une commission pour le désarmement pour que les unionistes acceptent de s'asseoir autour de la table. Les gouvernements britanniques et irlandais, ainsi que les différents partis politiques élus d'Irlande du Nord ont été impliqués dans les négociations, même s'il faut noter que le Sinn Féin n'a finalement été accepté à la table des négociations qu'en 1997 suite au second cessez-le-feu (Renon, 1998).

Par ailleurs, le soutien de la communauté internationale a été déterminant pour la conclusion de l'accord de paix. Par exemple, l'Union européenne a investi dans la réconciliation intercommunautaire à travers ses programmes européens pour la paix et la réconciliation en Irlande du Nord. Les programmes PEACE ont injecté des moyens financiers importants pour le soutien de l'économie et des activités intercommunautaires. L'UE a également été un forum pour des discussions hors des contextes nationaux, ce qui était symboliquement important (Peyronel, 2005).

À la suite de la signature de l'accord de paix en 1998, deux référendums simultanés ont été organisés et soumis à la population pour ratification (Crowley, 1998). Le premier a eu lieu en République d'Irlande⁹⁹ et le second en Irlande du Nord. En République d'Irlande, 94 % de la population a voté « oui » (acceptation de l'accord), tandis qu'en Irlande du Nord, 74 % ont voté « oui »¹⁰⁰. Toutefois, l'accord ne fait pas l'unanimité, notamment parce qu'il envoie des messages contradictoires. En

⁹⁹ Un référendum a été organisé en République d'Irlande pour deux raisons : premièrement, il visait à obtenir un soutien à la modification constitutionnelle qui impliquait la partition de l'île. Deuxièmement, et par conséquent, il a institué un droit de regard de la République d'Irlande sur les affaires de l'Irlande du Nord (Crowley, 1998).

¹⁰⁰ Avec un taux de participation de 81%. Normalement, l'identité nationale des électeurs n'était pas identifiable, néanmoins, certains avancent que 96 % des personnes ayant voté « oui » se sont identifiées comme nationalistes et seulement 52 % des personnes ayant voté « oui » se sont identifiées comme unionistes (Crowley, 1998).

effet, certains affirment que, symboliquement, il nie, mais confirme aussi la partition de l'île (Crowley, 1998). Comme il résulte d'un compromis entre toutes les parties, l'ambiguïté était plus que nécessaire pour y parvenir. De plus, l'accord n'est pas considéré comme légitime par tous en Irlande du Nord, comme l'a montré l'attentat à la bombe dans la ville d'Omagh par la *Real IRA*, qui s'oppose à l'accord de paix¹⁰¹ ou encore l'opposition (y compris violente) des unionistes et de certains membres du Democratic Unionist Party (DUP) (Hancock, 2008).

L'accord de 1998 ne met donc pas fin aux tensions politiques et communautaires : par exemple, les institutions politiques ont été suspendues plusieurs fois et le *Direct Rule* a été rétabli entre 2002 et 2007 notamment¹⁰². La période entre 2017 et 2020 constitue également une période de vacance du pouvoir. Par ailleurs, la société reste profondément divisée et il semble encore difficile d'imaginer un projet politique qui transcende le clivage et recueille un large soutien, comme le montrent les scores électoraux de l'Alliance party¹⁰³.

En ce qui concerne le système de gouvernement

L'Irlande du Nord est donc l'une des quatre nations constitutives du Royaume-Uni¹⁰⁴, qui est une monarchie constitutionnelle parlementaire¹⁰⁵ avec à la tête de son gouvernement un Premier ministre (Rishi Sunak) et à la tête de l'État, le Monarque (Charles III). Le Parlement du Royaume-Uni (Westminster) détient la souveraineté de l'État, tandis que les différentes entités décentralisées détiennent des degrés divers de pouvoirs législatifs.

En Irlande du Nord, ce sont l'accord de paix de 1998 et le *Northern Ireland Act (1998)*¹⁰⁶ qui jettent les bases du régime politique, tel qu'institué après le conflit. L'accord de paix gère, sans vraiment la régler, la question constitutionnelle en affirmant le « "principe du consentement" (*principle of consent*) qui affirme la légitimité de l'aspiration à une Irlande unie tout en reconnaissant le souhait actuel de la majorité des Irlandais du Nord de continuer à faire partie du Royaume-Uni » (Section 1(1), *Northern Ireland Act*, 1998* ; *NI Peace Agreement* 1998). Le *NI Act 1998* met donc en place des

¹⁰¹ Le 15 août 1998, un attentat à la voiture piégée perpétré par un groupe se faisant appeler l'Armée républicaine irlandaise réelle (un groupe dissident de l'IRA provisoire qui s'opposait à la signature de l'accord de paix) dans la ville d'Omagh a fait 29 morts et plus de 200 blessés. Cet attentat est considéré comme la plus grande atrocité des Troubles.

¹⁰² Lorsque c'est le cas, c'est le *Secretary of State for Northern Ireland* qui est responsable pour le gouvernement des affaires de la région. En temps normal, il est membre du *Cabinet* et représente les intérêts de la région au sein du gouvernement centralisé.

¹⁰³ En 2015, le score électoral n'atteint pas les 10%. Depuis, l'Alliance party gagne en légitimité électorale, avec un résultat de 13,5% lors des dernières élections de 2022 (BBC news, Elections 2022 results).

¹⁰⁴ Sur les questions du fonctionnement interne du Royaume-Uni et de dévolution des pouvoirs, voyez notamment Mitchell, 2009.

¹⁰⁵ Dans le système anglo-saxon, il n'y a pas de constitution écrite. C'est un régime de *common law*. La constitution est constituée par un nombre de *Acts* and *Bills* passées par les chambres du parlement.

¹⁰⁶ Le *Northern Ireland Act (1998)* est la conjugaison des principes décidés dans l'Accord de paix de 1998, ainsi que dans l'Accord Anglo-irlandais de 1985. Il dessine les contours du nouveau régime politique et du fonctionnement des institutions démocratiques en vue de réconcilier les communautés en Irlande du Nord.

arrangements politiques et institutionnels qui tiennent compte de l'histoire politique spécifique de la région¹⁰⁷. Les institutions créées suivent alors les principes organisationnels du consociativisme (Lijphart, 1977 ; McGarry and O'Leary, 2004 : 4). Ces principes sont pensés comme permettant de « gouverner de manière efficace, prudente et parfois optimale des territoires divisés avec des peuples historiquement antagonistes, divisés sur le plan ethnique, religieux et linguistique » (McGarry and O'Leary, 2004 : 1*).

Ce régime consociatif, qui rompt donc avec la logique antérieure de domination unioniste, repose concrètement sur quatre éléments clés. Le premier élément concerne le pouvoir exécutif : le *Northern Ireland Executive* (ci-après, l'Exécutif) est organisé selon le principe du partage de pouvoir (*power-sharing*). À sa tête, se trouvent le *First Minister* et le *Deputy First minister*. Ils sont élus ensemble, via une procédure de consentement parallèle et intercommunautaire (*parallel consent cross-community consent procedure*). Cette procédure requiert le soutien de 50% des nationalistes et unionistes enregistrés, ainsi que de la majorité de l'Assemblée. Dans la vie politique nord-irlandaise, les élus sont effectivement invités à se déclarer comme « nationaliste », « unioniste » ou « autre ». Par rapport à cette autocatégorisation, la seule obligation est de ne pas changer de groupe durant la législature. L'Exécutif est donc dirigé de manière conjointe par les représentants de chaque communauté (O'Leary, 2004 : 263). Il est en outre composé de dix ministres, désignés selon la règle d'Hondt, selon les partis qui composent l'Assemblée. Notons que le ministre de la Justice fait également partie de l'Exécutif, mais est désigné par l'Assemblée après un vote intercommunautaire (*cross community vote*¹⁰⁸).

Le second élément concerne l'institution législative : la *Northern Ireland Assembly* (ci-après l'Assemblée) est composée de 90 membres élus¹⁰⁹ selon les règles de la représentation proportionnelle (via le système du *single transferable vote*, qui tient compte du classement par ordre de préférence)¹¹⁰. Les membres sont élus *Members of the Legislative Assembly* (MLA) par

¹⁰⁷ Il sera amendé par l'Accord de la St Andrews en 2006 (*Northern Ireland Act 2006*). Parmi ces institutions, il existe notamment le *North/South Ministerial Council*, un organe qui coordonne la coopération dans certaines manières avec la République d'Irlande (comme l'agriculture, l'éducation et les soins de santé). Mais aussi, une conférence intergouvernementale *British-Irish* encadre la coopération entre le gouvernement irlandais et le gouvernement britannique sur les matières non dévolues localement. L'existence de ce forum illustre également la reconnaissance de l'intérêt spécifique du gouvernement irlandais dans les affaires nord-irlandaises. Ces coopérations sont prévues et encadrées par l'Accord de paix de 1998 et le *Northern Ireland Act 1998*.

¹⁰⁸ Pour une explication détaillée, voyez McGarry and O'Leary (2004) p.53 et suiv.

¹⁰⁹ Depuis les élections de Mars 2017. Il y avait auparavant 108 membres élus.

¹¹⁰ Pour une analyse critique de ce système, voyez McGarry and O'Leary (2004), p.267 et suiv. ; pour une explication détaillée p.290-291

circonscriptions parlementaires¹¹¹, il en existe 18¹¹². L'Assemblée détient le pouvoir législatif sur les matières transférées¹¹³ telles que l'éducation, l'emploi, l'agriculture, le logement, *etc.*, mais également, depuis 2010, en matière de police et de justice¹¹⁴. Le principe de la proportionnalité est également applicable dans la nomination des *First Minister* et *Deputy First Minister*, ainsi que pour des positions dans l'administration. Ce principe est notamment assuré par l'autocatégoriesation comme appartenant au groupe nationaliste, unioniste ou « autre ».

Le troisième élément de ce système consociatif consiste en l'autonomie communautaire et l'égalité, afin de ne pas forcer l'intégration. L'accord de paix laisse la place à des arrangements dans ce sens en matière du financement de l'éducation par exemple. De plus, il

« égalise les deux communautés majoritaires en communauté nationale, en se référant aux communautés *british* et *irish*, plutôt qu'aux protestants et aux catholiques. [...] Il rend l'Irlande du Nord binationale. [...] Il accorde également de l'attention à toute forme d'inégalité, y compris sociale » (O'Leary, 2004 : 270-71*).

Au fil du développement des institutions ainsi que dans l'administration, le principe d'égalité devient un principe fondamental du fonctionnement étatique. Il existe d'ailleurs une agence gouvernementale dédiée à ces questions, l'*Equality commission for Northern Ireland* dont le rôle est de protéger contre les discriminations (d'âge, de sexe et d'orientation sexuelle, de capacité, de race, de religion et d'opinion politique) et de promouvoir l'égalité (ECNI, 2019 [en ligne]).

Enfin, le quatrième élément est le droit de veto pour les minorités. Cette dimension est applicable dans l'Assemblée (procédure intercommunautaire comme le *parallel consent*, *weighted majority*, *petition procedure*), devant les cours et tribunaux, mais également via des questions politiques devant les gouvernements anglais et irlandais (O'Leary, 2004 : 271).

Néanmoins, dès le départ, certains observateurs pointent les risques que présente un tel système consociatif notamment en ce qui concerne l'éventuelle institutionnalisation des identités

¹¹¹ La section 33 du *Northern Ireland Act 1998* prévoit que les circonscriptions électorales pour la *Northern Ireland Assembly* sont les mêmes que celles utilisées pour les élections au parlement du Royaume-Uni. Attention, ces circonscriptions électorales donnent un découpage différent du découpage à l'œuvre pour les districts des gouvernements locaux.

¹¹² En plus de cela, 18 représentants (*Members of Parliament*, MPs) sont élus pour représenter les Nord-Irlandais au niveau de la Chambre des Communes (*House of Commons*) du parlement à Westminster, un par circonscription parlementaire, selon le principe électoral *First-past-the-post* qui établit que chaque citoyen exprime sa préférence et que le candidat qui a le plus de voix obtient le poste. Notons néanmoins que certains élus ne siègent pas, comme les élus Sinn Féin qui pratiquent l'abstentionnisme au parlement de Westminster depuis plus de 100 ans (le premier membre du Sinn Féin qui a décidé de s'abstenir de siéger a été élu en 1917) car ils refusent de prêter allégeance à la couronne lors de la prestation de serment nécessaire pour siéger comme MP (Coleman, *The Conversation*, 2017) En outre, 25 membres issus d'Irlande du Nord sont désignés pour siéger au sein de la Chambre des Lords.

¹¹³ Sur la question des compétences et de leur répartition au Royaume-Uni, voyez Hunt J., « Devolution », in Michael Dougan (Ed.), *The UK after Brexit. Legal and policy challenges*, 2017, Cambridge: Cambridge University Press p.36

¹¹⁴ *The Northern Ireland Act 1998 (Devolution of Policing and Justice Functions) Order 2010*. Les compétences de la justice et de la police n'ont été transférées qu'en 2010 suite au *Hillsborough Agreement*. Cet accord régit également les *Parades*, marches commémoratives qui donnent lieu à des tensions en raison notamment de leur parcours.

antagonistes, à travers ce système dual institué par la nécessité de se positionner comme appartenant à l'une ou l'autre des grandes communautés (McGarry and O'Leary, 2004 ; Maillot, 2018). Les partis politiques se retrouvent effectivement, lors des élections, en concurrence surtout au sein de leur propre communauté. Plus généralement, l'instabilité politique existe notamment à la suite des élections, où il semble parfois compliqué de trouver un accord permettant la formation d'un exécutif de partage de pouvoir (comme c'est le cas actuellement¹¹⁵).

Par ailleurs, le système de l'autodésignation de son appartenance à un bloc communautaire ou à un autre est vivement critiqué, notamment par le parti politique « non-aligné » *Alliance Party*, qui considère que le système consociatif actuel empêche les partis non-alignés d'avoir le même poids politique que les autres, comme en témoigne l'extrait cité ci-après :

« Naomi Long, [the Alliance Party's] leader, expressed frustration that those who support the non-aligned parties do not have the same voice as the unionists and nationalists because of the consociational system set up for post-conflict power sharing. She said she wanted an end to the system whereby members of the legislative assembly (MLAs) are designated as unionist, nationalist or other. "About 15% of MLAs currently are non-aligned in the assembly, yet we still count for less in votes on key issues. We cannot say that our community are all equal if within the heart of the institutions which govern this place there is inequality and disrespect for people's rights (...) I believe that the days of designations are over. The Good Friday agreement allowed us an opportunity to manage our divisions, but surely as a society that cannot be the ceiling of our ambitions". » (The Guardian, 2022)

Du point de vue de la représentation politique, plusieurs partis existent. Ils sont présentés ici par groupe communautaire et par nombre de sièges obtenus lors des dernières élections législatives en 2022¹¹⁶.

Partis politiques unionistes	Democratic Unionist Party (DUP)- 25 sièges (21,32%)	Ulster Unionist Party (UUP) – 9 sièges (11,17%)	Traditional Unionist Voice (TUV) – 1 siège (7,62%)	Unionistes indépendants – 2 sièges (1,57%)
Partis politiques nationalistes	Sinn Féin – 27 sièges (29, 02%)	Social Democratic and Labour Party (SDLP) - 8 sièges (9,06%)		
Partis politiques non-alignés	Alliance Party - 17 sièges (13, 53%)	People Before Profit- 1 siège (1,13%)		

Tableau 2 Répartition des partis politiques (élections de mai 2022- Irlande du Nord)

¹¹⁵ Au moment de l'écriture en octobre 2023.

¹¹⁶ Parmi les partis politiques qui n'ont gagné aucun siège à l'Assemblée lors des dernières élections, il existe : le *Green Party* (non aligné) ; *Aontú* (all-Ireland party) ; *Progressive Unionist Party* (PUP) ; *Irish Republican Socialist* (all-Ireland party) ; *Workers' Party* ; (all-Ireland Party) ; *Labour Alternative* (cross-community) ; *Socialist Party* (all-Ireland Party) ; *NI Conservatives* (section nord-irlandaise du Parti Conservateur anglais) ; *Heritage* (Parti de droite populiste, eurosceptique) ; *Resume Party* (Digital political party).

rappeler quelques éléments de l'accord négocié et de rapporter la situation politique au moment où le matériau empirique a été récolté (Janvier-Juin 2021).

Dès le départ, en Irlande du Nord, le *Brexit* était source de craintes et de tensions par rapport au respect des principes de l'Accord de paix de 1998 et du lieu de la matérialisation potentielle de la frontière entre l'Union européenne et le Royaume-Uni (The Guardian, 2017). En effet, l'absence de frontière tangible entre la République d'Irlande et l'Irlande du Nord, ainsi que l'absence de contrôle douanier dans les 270 points de passage entre les deux États sont un élément clé du processus de paix nord-irlandais¹²⁰. À la suite du *Brexit*, la frontière entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande devient une frontière externe de l'Union européenne (et du Marché unique). Dès lors, les précautions prises depuis 1998 pour rendre cette frontière le moins tangible possible, afin de ne pas contrarier les nationalistes républicains notamment, risquaient d'être remises en question et par conséquent, de raviver la question constitutionnelle nord-irlandaise (Gormley-Heenan et Aughey, 2017).

C'est pour cette raison que, dès le vote du *European Union Act 2017* par le parlement, qui autorise le Premier ministre à entamer les procédures pour la sortie de l'Union, il est clairement affirmé par les différents partis politiques qu'il faut éviter une frontière matérielle sur l'île d'Irlande. La question de la frontière entre l'UE et le Royaume-Uni et de sa localisation va devenir un enjeu dans les négociations entre 2017 et 2020. Le *Brexit withdrawal agreement*, dans ses premières versions, prévoyait un *Irish Backstop* (Henley, 2018). L'*Irish Backstop* désigne le protocole conclu entre le gouvernement de Theresa May et l'Union européenne qui prévoyait l'absence d'une frontière perceptible (avec notamment des contrôles douaniers à la frontière). Cela supposait que l'Irlande du Nord reste dans le Marché unique, jusqu'à ce qu'un meilleur accord soit trouvé.

En 2019, après plusieurs votes de rejet de l'accord par le parlement britannique (y compris ce *backstop*) (Weaver, 2019), le gouvernement de Boris Johnson¹²¹ entame de nouvelles négociations et abandonne le *Irish Backstop* qu'il remplace par un nouveau protocole. Ce nouveau protocole, le *Northern Ireland Protocol (NI Protocol)*, prévoit la sortie de l'entière du Royaume-Uni (donc y compris l'Irlande du Nord) du Marché européen. Alors que l'Irlande du Nord resterait bien dans la zone douanière du Royaume-Uni et donc incluse dans ses prochains accords commerciaux, il est prévu qu'il n'y ait pas de droit de douanes ni de restrictions pour les biens qui traversent la frontière entre

¹²⁰ Cet arrangement politique n'était possible que grâce au fait que les deux États (République d'Irlande et Royaume-Uni) étaient membres du marché unique européen, de l'union douanière ainsi que de leur propre *Common Travel Area*.

¹²¹ Des élections générales ont lieu en décembre 2019, le parti conservateur sort vainqueur, alors qu'il gouvernait en minorité grâce à une coalition avec le DUP depuis 2017. À la suite de ces élections, Theresa May démissionne et Boris Johnson prend la tête du gouvernement.

la République d'Irlande et l'Irlande du Nord. *De facto*, ce nouveau protocole crée une frontière douanière dans la mer d'Irlande (située entre l'île d'Irlande et l'île de la Grande-Bretagne) (BBC news, 2021). Cette disposition ne passe pas auprès des unionistes, qui rejettent une frontière les séparant de la Grande-Bretagne (BBC News, 2021). Finalement, l'accord tout entier y compris le *NI Protocol* est ratifié par le parlement européen en janvier 2020 (OJEU, 2020, L29/7). Une porte de sortie est toute même laissée à l'Irlande du Nord. En effet, l'article 18 prévoit la possibilité pour l'Assemblée (avec seulement un vote à la majorité simple) de décider si elle continue avec l'arrangement comme prévu par le protocole ou pas, quatre ans après sa mise en œuvre¹²². Le discours de Boris Johnson va d'ailleurs dans ce sens : dès janvier 2021, il avance la possibilité d'utiliser l'Article 16 du Protocole, si des problèmes émergent, ce qui n'est pas sans conséquence sur les espoirs des unionistes à ce sujet (The Guardian, 2022). En effet, dès le début de l'année 2021, le *NI Protocol* donne lieu à des contestations, par certains représentants politiques du DUP notamment, mais aussi par des membres de la communauté PUL et par des travailleurs de divers secteurs. Si la presse a notamment couvert les épisodes d'émeutes d'avril 2021¹²³ comme étant une forme de contestation contre le Protocole (BBC News, 2021), les protestations à son encontre se manifestent surtout par des marches organisées par des membres PUL ou encore des tags ou des slogans affichés dans l'espace public. Par ailleurs, notons que la période du premier semestre de 2021 est aussi une période d'instabilité au sein du parti politique du DUP. Ceci s'accroît avec la démission en avril 2021 de la *First Minister* Arlene Foster, membre du DUP (BBC News, 2021).

Ces longs développements dressent le paysage historique et politique dans lequel se situent les acteurs et participants à la recherche en Irlande du Nord. Depuis la fin du travail de terrain, de nombreux rebondissements ont alimenté la vie politique nord-irlandaise au niveau local et national (en raison du *Brexit*). Néanmoins, afin de ne pas embrouiller inutilement le lecteur, et de ne pas biaiser l'analyse en introduisant des éléments politiques qui n'avaient pas encore eu lieu au moment où les acteurs ont été rencontrés, la description de ce contexte historique et politique s'arrête à la fin de la période qui correspond à la fin de mon travail de terrain.

La section suivante opère le même exercice pour le cas d'étude chypriote.

¹²² « The provisions of the Northern Ireland protocol automatically entered into force at 11pm on 31 December 2020, at the end of the *Brexit* transition period. After four years, the UK must provide Northern Ireland with the opportunity to decide whether or not those provisions remain in place. The Withdrawal Agreement itself doesn't state how Northern Ireland should give consent – it states that is for the UK to determine how that decision is made. The UK government set out a process for the consent mechanism in a unilateral declaration,[1] which it legislated for through the Protocol on Ireland/Northern Ireland (Democratic Consent Process) (EU Exit) Regulations 2020,[2] which came into force in December 2020. Consent can be given if a simple majority of the Northern Ireland assembly (MLAs) vote in favour. This is unlike usual practice in the assembly, where decisions are normally subject to a mechanism called the petition of concern » (Institute for Government, « NI Protocol :consent mechanism », 2019 [en ligne]).

¹²³ Nous reviendrons sur ces événements dans le cadre de l'analyse

2. Le contexte chypriote¹²⁴

L'histoire chypriote est retracée en quatre brèves sous-sections : la première rappelle l'histoire de la société chypriote jusqu'à son indépendance en tant que République de Chypre. Ensuite, les tensions intercommunautaires (appelées « *intercommunal struggle* ») qui ont marqué le début de l'histoire de cette jeune République sont présentées. Les événements de 2003 qui marquent la fin de l'imperméabilité entre les deux communautés, situées de part et d'autre de la Ligne verte sont exposés ensuite. Enfin, la dernière section reprend le contexte politique récent pour mener au moment où le travail de terrain a eu lieu.

2.1. *La naissance de la République de Chypre*

Tout au long de l'histoire, l'île de Chypre a fait partie de différents empires : l'Empire romain, l'Empire byzantin, l'Empire latin, l'Empire vénitien, l'Empire ottoman (qui a dirigé l'île entre 1571 et 1878¹²⁵) et enfin l'Empire britannique (d'abord sous protectorat et puis par annexion dès 1914) (Galatariotou, 2008 : 847 ; Michalis, 2011). Compte tenu de cette histoire et de sa position géographique à l'extrême est de la Méditerranée, l'île est peuplée d'une forte communauté parlant le grec (environ 80 % de la population), ainsi que d'une importante minorité turcophone (environ 18 % de la population), et d'autres minorités plus petites comme : les maronites, les Arméniens et les chrétiens latins (Galatariotou, 2008 : 846 ; Trimikliniotis et Bozkurt, 2012 : 8). Pendant des siècles, ces différentes communautés ont coexisté dans une « société tranquille, traditionnelle et essentiellement non violente » (Galatariotou, 2008 : 846*), les tensions n'étant que sporadiques : « très rares, de courte durée et circonscrites » (Galatariotou, 2008 : 847*).

Au début des années 1930, un mouvement populaire de masse émerge et se mobilise contre la domination coloniale britannique (Trimikliniotis et Bozkurt, 2012 : 8)¹²⁶. Les premières émeutes contre l'administration coloniale ont lieu en 1931 en raison de mécontentements relatifs à des questions économiques et sociales. Dès le début, ce mouvement revendique l'*enosis*, c'est-à-dire, l'union avec la Grèce (considérée comme la « mère patrie »). Au fil des années, ce mouvement anticolonial s'accroît et en janvier 1950, un plébiscite quant à l'*enosis* est tenu dans plusieurs

¹²⁴ Pour écrire cette histoire politique, une partie importante des informations vient de la chronologie établie par l'organisation bicommunautaire *Cyprus Dialogue Forum*, qui rassemble différentes entités des deux communautés pour établir une histoire commune, ou du moins présenter l'histoire sous un récit qui est accepté par les deux communautés. Le travail fait par cette organisation afin de permettre une meilleure transparence sur les éléments clés des différentes négociations intercommunautaires et des enjeux politiques est une ressource très précieuse.

¹²⁵ La guerre Russo-turque a mis fin au contrôle ottoman sur l'île, qui est alors passée sous le contrôle administratif de l'Empire britannique même si officiellement toujours sous le joug de l'Empire ottoman, suite à la Convention de Chypre (un accord entre le Royaume-Uni et l'Empire ottoman). Le Royaume-Uni annexera finalement l'île, unilatéralement, en 1914, suite à la déclaration de guerre de l'Empire ottoman lors de la Première Guerre mondiale.

¹²⁶ Dans les premières années, c'était un mouvement de masse et populaire.

Églises orthodoxes et est approuvé par 95% de ceux qui y participent. Cette revendication est davantage exacerbée lorsque l'organisation chypriote grecque EOKA (*Ethniki Organosis Kyprion Agoniston*)¹²⁷ lance sa campagne armée pour l'*enosis* le 1^{er} avril 1955. En réaction à cela, une organisation chypriote turque TMT (*Türk Mukavemet Teşkilatı*)¹²⁸ est créée en 1958 et poursuit une campagne armée en faveur de la *taksim* (la partition). L'émergence de ces deux groupes armés, revendiquant respectivement l'*enosis* et la *taksim*, a conduit à un renforcement des épisodes violents. Entre 1955 et 1959, l'EOKA mène sa campagne armée contre la domination britannique et les flambées de violence se généralisent à l'ensemble de la société, la brutalité provenant à la fois du pouvoir britannique et des groupes armés des deux communautés. À ce stade, les émeutes contre le pouvoir colonial sont concomitantes à la violence intercommunautaire (Cyprus Dialogue Forum, en ligne).

Ces années de violence conduisent finalement à l'indépendance de Chypre en 1960. La particularité de l'indépendance chypriote, c'est qu'elle n'est pas due à la victoire d'un parti contre la domination britannique, mais qu'elle a été organisée par des puissances extérieures (y compris l'administration britannique) pour mettre fin à la violence politique et résoudre « l'ingérable problème chypriote » (Richarte, 2005 : 201)¹²⁹. Le 19 février 1959, un accord est trouvé à Zurich et à Londres entre les communautés chypriotes grecque et turque (représentées respectivement par l'Archevêque Makarios III, et le Dr Fazil Küçük), la Turquie, la Grèce et le Royaume-Uni. La République de Chypre est alors fondée en tant qu'État indépendant le 16 août 1960. La constitution bicommunautaire établit une structure politique consociative (Lijphart, 1969) et instaure un partage du pouvoir entre la communauté chypriote grecque et la communauté chypriote turque. Cet arrangement constitutionnel est adopté dans l'objectif de préserver l'équilibre entre les communautés, tout en tenant compte des réalités ethniques et sociologiques de l'île (Cyprus Dialogue Forum, en ligne).

Notons que la constitution chypriote a été négociée sur la base de trois « Traités de garantie » (également connus sous le nom des Accords de Zurich-Londres de 1959) (Trimikliniotis et Bozkurt, 2012 : 8-9). Ces traités sont : le Traité d'Établissement, qui garantit l'établissement sur l'île de bases militaires sous souveraineté britannique ; le Traité de Garantie, qui assure l'indépendance et l'intégrité territoriale de Chypre et permet également, sous certaines conditions, l'intervention militaire du Royaume-Uni, de la Grèce et de la Turquie en cas de violation de cette intégrité ; le

¹²⁷ Ce qui signifie en français : Organisation nationale des combattants chypriotes.

¹²⁸ Ce qui signifie en français : Organisation de résistance turque.

¹²⁹ Le Royaume-Uni n'était, à ce stade, plus capable de maintenir la violence politique.

dernier traité est le Traité d'Alliance, qui prévoit la défense commune de toutes les parties au traité en cas d'agression extérieure de Chypre (Richarte, 2005 : 204).

2.2. *La période de conflit violent et isolement des communautés*

Cette indépendance limitée (Trimikliniotis et Bozkurt, 2012 : 8*), associée à une constitution garantie et contrôlée, mène à une crise constitutionnelle en novembre 1963. Alors que le Président Makarios propose treize amendements majeurs à la constitution « afin de rendre l'État plus fonctionnel » suite à des blocages continuels du gouvernement, tant les Chypriotes turcs que la Turquie refusent ces amendements qui selon eux, risquent de diminuer leur pouvoir politique (Trimikliniotis et Bozkurt, 2012). Cette crise constitutionnelle dégénère dans le courant du mois de décembre 1963 et les affrontements intercommunautaires éclatent le 21 décembre 1963. Malgré la déclaration d'un cessez-le-feu, les combats ne s'arrêtent pas (Cyprus Dialogue Forum, en ligne). Un accord est finalement trouvé entre les parties le 30 décembre 1963. Une ligne de cessez-le-feu, désignée comme la « Ligne verte », est alors érigée de manière à séparer les parties en conflit¹³⁰. Une autre conséquence de cette crise constitutionnelle est la fin (volontaire ou forcée selon le discours de chaque communauté) de la participation de la communauté chypriote turque aux institutions politiques de la République de Chypre. Par ailleurs, des exactions violentes sont commises envers des villages mixtes ou habités par des membres de la communauté chypriote turque mènent à des mouvements de population. Environ 25 000 Chypriotes turcs auraient fui leurs habitations pour se réfugier dans des « enclaves » (des groupements de population temporaires) pour se protéger des violences (Cyprus Dialogue Forum, en ligne).

Toutefois, la violence continue, ce qui pousse le Conseil de sécurité de l'ONU à intervenir. Le 4 mars 1964, le Conseil de sécurité adopte la Résolution 186, car il estime que la « situation actuelle est de nature à menacer la paix et la sécurité internationale et peut encore empirer » (UNSC Résolution 186 (1964)). Dans cette résolution, le conseil recommande notamment « la création, avec le consentement du Gouvernement chypriote, d'une Force des Nations unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) » (UNSC Résolution 186 (1964))¹³¹. Alors que la UNFICYP est en cours d'opérationnalisation, le Secrétaire général de l'ONU se voit obligé de demander plusieurs fois aux parties de ne pas créer de nouvelles actions ou menaces risquant de compliquer la situation chypriote. Les forces de maintien de la paix sont finalement opérationnelles

¹³⁰ Cet épisode politique fait l'objet de développements plus longs dans le chapitre I « Fabriquer la ville ».

¹³¹ La mission des Nations unies à Chypre est constituée de deux volets distincts : le volet militaire, avec la force de maintien de la paix (UNFICYP) et le volet civil, avec une mission de construction de la paix (Office of the Special Adviser to the Secretary-General on Cyprus – OSASG Chypre ; aussi appelée Good offices Mission du Secrétaire Général) (EPON Report, « Assessing the Effectiveness (...) », 2021 : 91).

à la fin du mois de mars 1964 (UNFICYP, en ligne). Par ailleurs, une mission de *Good Offices* (*Mission of Good Offices under the auspices of Special Representative of Secretary General*) est créée dès 1965 pour encourager le dialogue entre les parties (UNFICYP, en ligne).

En 1967, un coup d'État par la junte militaire en Grèce relance les combats intercommunautaires sur l'île de Chypre. En juin 1968, les premières négociations intercommunautaires entre les représentants de chaque communauté Clerides (CHG) et Denktas (CHT) ont lieu à Beyrouth, et puis à Nicosie (Cyprus Dialogue Forum, en ligne ; Secrétaire général de l'ONU, Rapport Spécial, S8323, 1968).

Par ailleurs, comme les représentants politiques de la communauté chypriote turque avaient précédemment quitté les institutions de la République, ils constituent une administration provisoire pour les Chypriotes turcs en 1967. Elle est prévue jusqu'à ce que toutes les dispositions de la constitution de 1960 soient à nouveau appliquées (Secrétaire général de l'ONU, Rapport Spécial, S8323, 1968 ; Cyprus Dialogue Forum, en ligne). Cette administration provisoire sera en place jusqu'en 1974 où elle sera remplacée par une Administration autonome pour les Chypriotes turcs entre 1974 et 1975 (Cyprus Dialogue Forum, en ligne).

Finalement, les années 1960 sont marquées par ces différents épisodes de violence où « chaque communauté en est venue à se considérer comme une minorité en danger : chacune a éprouvé une angoisse d'anéantissement, se sentant petite et menacée par une grande, puissante et meurtrière puissance : les Chypriotes turcs par rapport aux Chypriotes grecs, les Chypriotes grecs par rapport à la Turquie » (Galatariotou, 2008 : 849*).

Notons cependant que les communautés n'étaient pas des groupes homogènes. Ceci est particulièrement vrai pour la communauté chypriote grecque qui a connu des conflits internes et une certaine fragmentation. En effet, la partie la plus nationaliste et pro-union (avec la Grèce) de la communauté s'est sentie trahie par Makarios, qui avait présenté l'émergence de la République de Chypre comme la première étape vers l'*enosis*. Suite à ces dissensions, une seconde EOKA (connue sous le nom d'EOKA-B) a été créée et a commencé une campagne de bombardements (menée par Georgios Grivas¹³²) contre les partisans de Makarios en 1971 (Galatariotou, 2008 : 849). Il convient également de noter que les relations « prétendument harmonieuses » avec la Grèce se sont tendues et compliquées lorsque la junte militaire grecque a pris le pouvoir en 1967 et a préparé un coup d'État militaire à Chypre en 1974 (Galatariotou, 2008 : 849). Cette violence et cette tension

¹³² Georgios Grivas est une figure charismatique de l'histoire chypriote grecque. Il est à l'origine de plusieurs organisations paramilitaires (y compris avant l'indépendance de l'île) et est un acteur principal de la guerre d'indépendance contre le pouvoir colonial anglais. Il est décédé quelques mois avant le coup d'Etat de 1974 mené par EOKA-B pour la junte militaire grecque.

*intra*communautaires ont toutefois été mises de côté dans le récit officiel et la mémoire collective de la communauté chypriote grecque après la partition de 1974, dans ce que Galatariotou appelle une « distorsion de la mémoire » (2008 : 850*).

Le 15 juillet 1974, un coup d'État, mené par la garde nationale chypriote soutenue par la junte militaire grecque et visant à établir l'*enosis*, déstabilise le pouvoir de la République (Cyprus dialogue Forum, en ligne). Le président, l'archevêque Makarios, fuit alors le pays (Galatariotou, 2008 : 846). Il est remplacé par Nikos Sampson, qui est désigné comme président. Le coup d'État durera seulement 8 jours : le 23 juillet, Sampson est contraint de se retirer et Glafcos Clerides devient président par intérim (Cyprus dialogue Forum, en ligne). En réaction à ce coup d'État, le 20 juillet, la Turquie conduit sa première opération militaire (la seconde aura lieu le 14 août).

Comme le souligne le *Cyprus Dialogue Forum* (en ligne), il coexiste deux récits par rapport aux événements de l'été 1974. D'une part, celui d'une invasion et d'une occupation de l'île par la Turquie (du point de vue CHG) et d'autre part, celui d'une intervention turque pour rétablir l'ordre constitutionnel rendue possible par l'article 4 du Traité de Garantie. En effet, du point de vue turc, cet article justifiait l'envoi de troupes turques sur l'île afin de défendre l'intégrité de l'île comme État souverain et indépendant (Bertrand, 2017). Si l'intervention militaire peut être justifiée de cette manière, l'occupation qui suit l'est difficilement au regard du droit international. Entre les deux opérations armées de la Turquie, une déclaration conjointe est publiée à Genève le 30 juillet 1974 par les ministres des Affaires étrangères des trois États garants (Royaume-Uni, Turquie et Grèce) qui reconnaissent la nécessité de prendre des mesures pour ajuster et régulariser la situation à Chypre sur une base durable, tout en appelant toutes les forces à renoncer à toute activité offensive ou hostile (S/11398, 30 juillet 1974). Par ailleurs, le jour de la première opération militaire turque, le Conseil de sécurité des Nations unies a publié sa résolution 353 qui demandait à toutes les parties d'observer un cessez-le-feu et exhortait la Grèce, la Turquie et le Royaume-Uni à entamer immédiatement des négociations de paix (UNSC Résolution 353 (1974)). Il a fallu environ un mois aux forces turques pour déclarer un cessez-le-feu le 16 août¹³³.

À la suite de ces interventions armées, les troupes turques occupent environ 37 % du territoire. Ces événements ont donc conduit à la partition *de facto* de l'île et ont affecté l'ensemble de la population – où les personnes se réfugient à l'intérieur du pays (les Chypriotes grecs vers le sud et les Chypriotes turcs vers le nord) – en plus de conduire à l'effondrement du gouvernement et de l'économie chypriote. Plusieurs observateurs pointent les « effets dévastateurs »¹³⁴ en termes de

¹³³ Il n'y pas eu de cessez-le-feu formel à Chypre, ce qui a rendu la mise en œuvre du mandat de l'UNFICYP légèrement compliquée.

¹³⁴ Certains parlent de « nettoyage ethnique » pour désigner les événements.

violations des droits humains, notamment des morts, des viols systématiques ou collectifs, des personnes disparues et des déplacements massifs de population (Galatariotou, 2008 : 846). Comme l'écrit Galatariotou,

« pour la première fois de son histoire, Chypre a été divisée par une frontière *de facto*, la "ligne Attila" imposée par l'armée "envahissante"¹³⁵. Et comme les Chypriotes grecs ont fui, et que beaucoup de ceux qui restaient ont ensuite été chassés du territoire envahi du nord, et que les Chypriotes turcs du sud ont fui ou aient ensuite été transportés vers le nord, les deux communautés se sont retrouvées séparées et pratiquement isolées l'une de l'autre » (2008 : 846*).

En résumé, la période entre 1963 et 1974 a été celle d'une confrontation violente de deux nationalismes antagonistes : une communauté voulait l'union avec la Grèce et l'autre voulait la partition de l'île. Ces revendications opposées ont donné lieu à un jeu à somme nulle où le souhait le plus fort d'une communauté était le pire cauchemar de l'autre (Richarte, 2005 : 201). Cette « violence intercommunautaire est née de la combinaison explosive de trois facteurs : la politique de fin d'Empire, l'importance stratégique accrue de Chypre en raison de sa position géographique et la montée d'une croyance illusoire¹³⁶ au sein de chacune des deux principales communautés chypriotes » (Galatariotou, 2008 : 847*).

À la suite de ces différents épisodes de violence, environ 2 000 personnes (toutes communautés confondues) ont disparu et la plupart sont toujours portées disparues ou non identifiées aujourd'hui (UN Committee for Missing Persons [en ligne]). Par ailleurs, depuis 1975, à la suite d'un accord d'échange de population (les CHT vers le nord et les CHG vers le sud) (UN S/11789, 1975), les deux communautés – presque ethniquement homogènes (Zembylas, 2011 : 55) – vivent de part et d'autre de la zone tampon contrôlée par la mission onusienne. Les conséquences de ces différents événements politiques ainsi que de leur matérialisation dans cette « ligne de division » sont aussi celles d'une répartition « homogène » de la population de part et d'autre de celle-ci, à partir de 1974 et encore plus dès 1975, avec la signature d'accords d'échange de population. Comme son nom l'indique, cet accord du 2 août 1975, qui résulte de négociations tenues à Vienne sous l'égide de l'ONU entre M. Clerides (président CHG) et M. Denktash (homologue CHT), organise le déplacement des Chypriotes grecs vivant au nord et des Chypriotes turcs vivant au sud (s'ils le souhaitent) avec l'assistance de l'ONU (UN S/11789, 1975).

¹³⁵ L'armée turque est désignée comme l'armée d'invasion, principalement par les Chypriotes grecs. Dès lors, j'utilise intentionnellement les guillemets même s'il s'agit d'une citation.

¹³⁶ D'après cette chercheuse, ce qui est dangereux dans cette croyance est qu'elle a été envisagée dans la conscience collective comme un fait, et donc pas comme quelque chose de construit mais comme une issue « naturelle ».

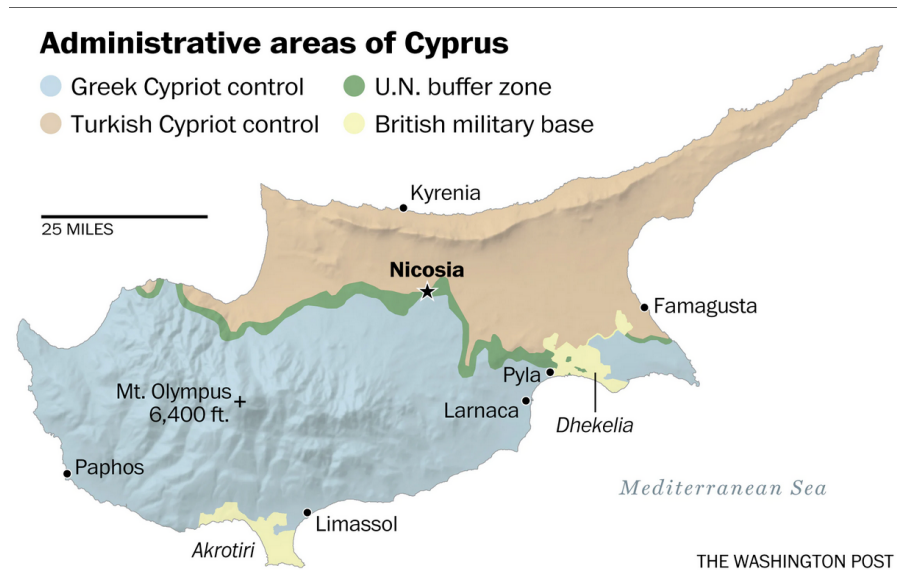


Image 2 L'île de Chypre, divisée par la Buffer Zone

Pendant les années qui suivent, les populations vivront en parallèle dans deux « États » distincts où la communauté chypriote turque s'organise progressivement en État.

Outre les conséquences humanitaires des déplacements internes de population qui fuient les conflits, la partition de fait de l'île suite à l'établissement des lignes de cessez-le-feu a des conséquences politiques, économiques et sociales qui sont à l'origine de l'organisation des deux « États » aujourd'hui.

D'un point de vue politique, la rupture entre les deux communautés, entamée par la crise politique de 1963, s'accroît avec l'occupation du territoire au nord de la *Buffer Zone* par les troupes militaires turques, la consolidation d'une administration chypriote turque sur ce territoire délimité et la séparation des deux communautés par la *Buffer Zone*. Concrètement, l'autorité politique et l'administration du nord de l'île ne sont plus aux mains du gouvernement de la RoC et les Chypriotes turcs mettent progressivement en place des institutions politiques et une administration propre, dont les prémises existaient déjà avant 1974.

En 1967, une Administration Provisoire Chypriote Turque avait été créée pour gérer les affaires publiques des Chypriotes turcs, alors qu'une bonne moitié de la population chypriote turque vivait dans des enclaves, éparpillées sur le territoire de l'île. Cette administration provisoire constituait alors les prémises des institutions politiques qui se sont consolidées par la suite, au sein de l'Assemblée Provisoire jusqu'à 1974¹³⁷, et puis au sein de la RTCN (Kliot et Mansfeld, 1997 : 502).

¹³⁷ En 1967, une Assemblée Législative Chypriote turque est composée par les membres chypriotes turcs de la *House of Representative* et ceux de la *Turkish Cypriots Communal Chamber*. L'administration provisoire était menée par F. Kuchuk jusqu'en 1970 où l'Assemblée législative élit Rauf Denktaş comme président. Cette assemblée disposait de son propre

Notons que déjà avant 1974, les Chypriotes turcs avaient commencé à organiser leur propre réseau postal, leur système judiciaire ainsi qu'un système de taxation et une économie propre (Kliot et Mansfield, 1997 ; Purcell, 1969 : 64). Des partis politiques, qui clament l'héritage d'Atatürk, ont également été créés à partir de 1974 (Kliot et Mansfeld, 1997 ; Dodd, 1993). Ces développements ont facilité la mise en place d'un système politique et l'administration du territoire désormais sous leur contrôle. Après 1974, l'Administration Provisoire Chypriote turque évolua en une Administration Autonome Chypriote turque (1974-1975) (Kliot et Mansfield, 1997).

Pratiquement, à partir de 1974, la partie nord de l'île devient progressivement dépendante politiquement et économiquement de la Turquie. En effet, du point de vue économique, la partition va très fort impacter l'ensemble de l'île. Au sud, une priorité politique va être de relancer l'économie. La nécessité de reloger les personnes déplacées va favoriser cette relance, notamment par la construction de nouveaux logements et d'autres infrastructures. Le sud va également développer son secteur touristique, l'activité touristique étant jusque-là principalement située au nord (Kliot et Mansfeld, 1997 : 508). La situation ne se passe pas de la même manière dans le nord, qui subit différents embargos économiques et ne peut échanger économiquement qu'avec la Turquie (Gunçavdi and Kuçukçifçi, 2008). Le nord de l'île peine alors à créer une dynamique économique similaire à celle du sud. Notons qu'en termes d'infrastructures, des développements vont être nécessaires même si au départ, une coopération existe toujours en ce qui concerne les réseaux électriques, d'eau et des égouts (Kliot et Mansfeld, 1997).

Dès 1975, les autorités CHT cherchent en effet à autonomiser la partie nord de l'île. Rauf Denktaş¹³⁸, en tant que président de l'Assemblée de l'Administration autonome turque de Chypre, déclare l'État fédéré turc de Chypre le 13 février 1975 (Cyprus Dialogue Forum, en ligne). Le Conseil de sécurité des Nations unies réagit en adoptant la résolution 367 qui marque le regret du Conseil par rapport à cette décision unilatérale et observe qu'elle risque de compromettre la poursuite des négociations politiques (UNSC, Résolution 367 (1975)).

Malgré plusieurs tentatives d'accord politique dès la fin des années 1970, la déclaration unilatérale d'indépendance de la République turque de Chypre du Nord (RTCN) en 1983 par Rauf Denktash complexifie encore la situation politique et formalise la partition de l'île. Présentée comme une

conseil exécutif ainsi que son armée propre. Elle gérait les affaires de la communauté chypriote turque et était soutenue financièrement par la Turquie (Kliot et Mansfeld, 1997 : 502).

¹³⁸ Denktaş est le leader de la communauté chypriote turque, président de la République turque de Chypre du Nord. Il a créé avec d'autres le mouvement TMT (organisation paramilitaire pro *taksim* de la communauté chypriote turque) et a également créé le Parti de l'unité nationale.

« main tendue » vers le peuple chypriote grec et comme une tentative de négocier la paix sur base égale, la proclamation d'indépendance est justifiée selon ces termes :

« On this historic day, we extend once again our hand of peace and friendship to the Greek Cypriot people. As the two peoples of the same island who are destined to co-exist, side by side, we believe that it is possible and necessary to find a peaceful, just and lasting solution to all our problems, through negotiations on the basis of equality; The proclamation of the Turkish Republic of Northern Cyprus shall not hinder, but facilitate, the two equal peoples and the administrations they have established to re-establish a partnership based on a real federation; As a show of our determination towards this path, the Turkish Republic of Northern Cyprus will not be united with any other state [and] will continue to adhere to the Treaties of Establishment, Guarantee and Alliance. » (Cyprus Dialogue Forum, en ligne [je souligne])

La réaction du Conseil de sécurité ne se fait, à nouveau, pas attendre : il va successivement établir l'incompatibilité de cette déclaration avec les Traités d'Établissement et de Garantie de 1960 (UNSC, Résolution 541, (1983)) et ensuite, appeler la communauté internationale à ne pas reconnaître cet État unilatéralement proclamé (UNSC, résolution 550, (1984)). L'indépendance sera donc rejetée par l'ensemble de la communauté internationale, à l'exception de la Turquie. Notons également qu'une constitution sera adoptée en 1985 et déclare le peuple chypriote turc comme faisant partie de la nation Turque (Kliot et Mansfeld, 1997 ; Dodd, 1993 : 168).

En raison de cette déclaration unilatérale d'indépendance et du manque de reconnaissance internationale qui s'ensuit, la situation de la RTCN, tant vis-à-vis de la communauté internationale que du droit international, devient très particulière. Aux yeux de la communauté internationale et du Conseil de sécurité des Nations unies, la République de Chypre est souveraine sur l'ensemble de l'île, même si une partie du territoire est actuellement sous le contrôle de la communauté chypriote turque et de l'armée turque. Ainsi, la situation politique *de facto* ne correspond pas à la situation *de jure* internationalement reconnue puisque, aux yeux de la communauté internationale, la souveraineté de la RTCN sur la partie nord de Chypre n'est pas légitime. Cette complexité a été accentuée par l'adhésion de la RoC à l'Union européenne en 2004 et par le fait qu'aucun accord n'ait pu être trouvé sur la réunification de l'île avant son adhésion à l'UE. Depuis lors, tous les Chypriotes sont individuellement membres de l'UE, mais seul le territoire contrôlé par le gouvernement de la RoC fait partie de l'UE. Dès lors, l'acquis communautaire européen n'est appliqué que dans le sud de l'île. Cette situation juridique creuse encore l'écart entre les deux parties de cette île¹³⁹.

¹³⁹ Dans une publication récente, Bryant and Hatay (2020) remettent en question la figure courante des Chypriotes turcs comme victimes passives du conflit et de cette situation en démontrant le travail de construction de l'État et de maintien de structures de type étatiques par ceux-ci. Cet état de « *de facto State* et les structures *state-like* » font donc l'objet d'un travail activement poursuivi depuis 1974 selon eux.

Au cours du XX^e siècle, « l'île est passée de la coexistence et de l'intégration entre deux communautés qui vivaient dans un "équilibre psychologique" à la violence et à la "haine génocidaire" qui ont conduit à la désintégration, à la fragmentation et à un effondrement catastrophique plus général » (Galatariotou, 2008 : 845*). La soi-disant « question chypriote » s'est muée en un conflit ethno-national (Baider and Hadjipavlou, 2008 : 72) qui est aujourd'hui « gelé », car s'il y a peu de flambées de violence, aucun accord sur les conditions de la paix ne semble possible (toutes les négociations ont jusqu'ici échoué). Chypre est alors qualifiée de « société profondément divisée (et ségréguée) » (Zembylas, 2011 : 55*). Néanmoins, la dimension internationale doit être gardée à l'esprit pour comprendre la situation chypriote (Richarte, 2005 : 202) : c'est plus qu'un « problème d'inimitié historique entre les Grecs et les Turcs¹⁴⁰, qui se manifeste par un conflit d'identité pour le contrôle d'un État. (...) [mais aussi un] conflit géopolitique¹⁴¹ reflété dans la structure constitutionnelle rigide imposée de l'extérieur, qui a imploré en fragments à cause de machinations étrangères » (Trimikliniotis and Bozkurt, 2012 : 5*).

Du point de vue de la communauté chypriote turque, les conditions économiques, politiques et sociales résultant de cet isolement international (notamment en raison des différents embargos internationaux sur l'économie et d'autres services comme l'union postale universelle, l'association internationale du transport aérien, *etc.*, mais aussi la culture et le sport) n'ont fait qu'accentuer sa position de dépendance par rapport à la Turquie (Günçavdi and Küçükçifçi, 2009).

2.3. 2002-2004 : une brèche dans l'imperméabilité ?

Depuis 1974, les mouvements internes entre les deux parties de l'île ont été très limités, voire inexistants. Cette situation d'isolement et d'imperméabilité entre les deux communautés change en 2003 (Baider and Hadjipavlou, 2008 : 74).

¹⁴⁰ Parfois, la question chypriote est dépeinte comme une question religieuse, car les communautés ne partagent pas les mêmes croyances religieuses. Cependant, si l'élément religieux peut expliquer la formation des groupes en conflit au moment de la colonisation britannique et puis de l'indépendance de l'île en 1960 comme le pointe Féron (2015), cette interprétation n'est pas mise en avant par les acteurs de terrain qui considèrent que la question se situe aujourd'hui ailleurs. Toutefois, ils soulignent le rôle que joue particulièrement l'Église orthodoxe en tant que force conservatrice et de résistance au changement. Ici donc, le facteur religieux ne permet pas en soi d'expliquer le conflit tel qu'il se déroule actuellement. Si les dimensions politiques et religieuses ont pu être liées à un moment dans l'histoire et la constitution du conflit à Chypre, ceci ne semble plus être au cœur des préoccupations principales aujourd'hui. Pour plus de détails sur les relations entre religion et conflit et spécifiquement, religion et conflit ethno-national, voyez Féron E., « Religions et conflits. Comment renouveler le cadre de l'analyse ? », *Les champs de Mars*, 2015, vol. 1, n°26, pp. 20-31 ou encore, Fox J., « Towards a dynamic theory of ethno-religious conflict », *Nations and Nationalism*, 1995, vol. 5, n°4, pp. 445-452

¹⁴¹ Concernant cet aspect, il semble nécessaire de rappeler la place spécifique de Chypre dans la mer Méditerranée qui fait de l'île une position stratégique dans les relations entre les pays européens et le Moyen-Orient. Un autre aspect est l'existence de sources d'hydrocarbures dans ses eaux territoriales, ce qui lui permet d'avoir une certaine influence sur le marché énergétique de l'UE. La question de l'extraction d'hydrocarbures, en partenariat avec des pays tels qu'Israël et la Grèce, ne sera pas abordée dans ce travail mais constitue un autre élément qui pourrait changer la politique de l'île. Des informations plus détaillées sur ce sujet sont disponibles : <https://portail-ie.fr/analysis/1810/chypre-revient-sur-lechiquier-mediterranee-grace-a-lenergie>

Le 23 avril 2003, les autorités chypriotes turques adoptent une décision qui permet le passage de la *Buffer Zone* au point de passage de Ledra Palace (utilisé jusque-là par le personnel politique et diplomatique). Cette ouverture arrive alors que des manifestations massives – inédites – portées par la population chypriote turque réclament l'adhésion à l'UE et une solution au problème chypriote (Cyprus Dialogue Forum, en ligne*). Au moment de cette décision, Rauf Denktash, président de la RTCN, est fort critiqué notamment en raison de l'échec des négociations du Plan Annan, et de la perspective pour la population chypriote turque, d'être laissée de côté dans l'adhésion à l'UE.

Cette décision inattendue a créé une « excitation exceptionnelle ainsi qu'un sentiment d'urgence parmi les Chypriotes, qui souhaitent saisir l'occasion de visiter leurs maisons, leurs villages/villes, ainsi que leurs voisins de l'autre communauté avant toute annulation possible de la décision d'ouvrir les points de contrôle » (Ersözer, 2019 : 32*). Les files d'attente de plusieurs kilomètres aux postes de contrôle illustrent ce phénomène. Cet événement semble alors marquer le début d'une ère nouvelle : celle de la coopération. Néanmoins, la presse décrit l'attitude des responsables chypriotes grecs face à cet événement comme celle d'un accueil « prudent » et rappelle « que le mur n'est pas tombé » en faisant référence au mur de Berlin (BBC News, 2003).

La période entre 2002 et 2004 constitue pourtant un tournant dans l'histoire récente de Chypre. Cette période qui correspond, sur le moment même, à celle de tous les possibles, représentera finalement un acte manqué (Casaglia, 2019)¹⁴². L'évènement de l'ouverture de la *Buffer Zone* s'inscrit en réalité dans un contexte politique où deux processus, qui peuvent être déterminants pour la pacification du conflit, sont en cours : le processus d'adhésion à l'Union européenne et les négociations pour l'adoption du Plan Annan (accord de paix sponsorisé par le Secrétaire général de l'ONU Kofi Annan) (Cyprus Dialogue Forum, en ligne).

2.3.1. L'échec du Plan Annan

Le Plan Annan des Nations unies représente la dernière tentative de résoudre le problème chypriote et de réunifier l'île avant son adhésion à l'UE. En effet, à l'approche de la date de l'adhésion de Chypre à l'UE, les pressions internationales s'accroissent dans l'espoir de voir un accord se conclure afin d'éviter l'entrée d'un État membre « divisé » (UNSC, S/2003/398, 2003).

Pour mieux comprendre cette période de l'histoire chypriote, plusieurs éléments du contexte politique doivent être détaillés. Le processus de négociations politique, entamé par l'administration onusienne sous l'égide de Kofi Annan dès 1999, était dans une impasse suite aux refus successifs

¹⁴² Ce ressenti est régulièrement partagé par les interlocuteurs dans le cadre des entretiens

de Rauf Denktash d'y participer (UNSC, S/2003/398, 2003). La perspective d'adhésion à l'UE fut l'occasion de rétablir un dialogue politique entre les leaders politiques chypriotes grecs et turcs. En effet, comme la signature du traité pour l'adhésion à l'Union européenne était prévue le 16 avril 2003, idéalement, les négociations politiques de la version III du Plan Annan devaient aboutir avant cette signature.

Par ailleurs, des élections viennent s'insérer dans le calendrier. En effet, en février 2003, des élections présidentielles ont lieu au sein de la République de Chypre et c'est Tassos Papadopoulos qui est élu à 52% (avec une participation aux élections de 91% de l'électorat) (Nohlen and Ströver Philip, 2010). Membre du parti politique DIKO (le Democratic party, un parti centriste nationaliste), il se positionnait contre l'acceptation du Plan Annan en l'état, à la différence du président sortant Glafkos Clerides (du parti DISY – Democratic Rally) qui était en faveur du Plan Annan (Cyprus Dialogue Forum, en ligne ; UNSC, S/2003/398, 2003). Ce changement de leadership révèle, d'une certaine manière, le positionnement de la population chypriote grecque quant au plan Annan.

Au début du mois de mars 2003, Kofi Annan prépare les deux leaders à accepter de soumettre le plan pour une approbation par la population dans des référendums simultanés le 30 mars 2003. Ceci est refusé par Rauf Denktash, ce qui fait à nouveau capituler les négociations. Cette version du Plan Annan est pourtant considérée comme la version la plus aboutie et détaillée d'un accord permettant de résoudre le conflit chypriote (Cyprus Dialogue Forum, en ligne).

D'autres élections vont alimenter la situation : en décembre 2003 ont lieu des élections parlementaires au sein de la RTCN. Ces élections sont également rythmées par la question du positionnement des différents partis politiques par rapport au Plan Annan proposé. Globalement, les électeurs devaient choisir entre « le “*statu quo*”, symbolisé par le fait de maintenir la RTCN en vie, et le “progrès”, symbolisé par la résolution du conflit chypriote et l'accession de l'île unifiée à l'UE » (Petithomme, 2015 ; Carkoglu and Sozen, 2004 : 130*). Le résultat de ces élections donne la coalition « pro-solution [ou] pro-Plan Annan » (Petithomme, 2015 ; Carkoglu and Sozen, 2004 :132*) vainqueur de peu. Cette victoire est ainsi révélatrice du soutien populaire chypriote turc pour la coopération et une solution au conflit, et donc de la possibilité de contourner la figure de Denktash – comme figure d'opposition à une solution. Suite à ces élections, notons que Rauf Denktash reste bien le président de la RTCN, mais que Mehmet Ali Talat (du CTP, le Republican Turkish Party – parti social-démocrate) devient Premier ministre, même si la formation d'un gouvernement fut moins aisée, étant donné que les deux blocs (pro et contre solution) détenaient chacun 25 sièges à l'Assemblée (qui compte un total de 50 sièges) (Carkoglu and Sozen, 2004). Notons également que le leadership turc change aussi en mars 2003 lorsque Recep Tayyip Erdogan

devient le Premier ministre turc. À ce moment-là, la position de l'AKP (Parti de la justice et du développement) et du gouvernement turc consistait plutôt à soutenir une solution à la question chypriote (Carkoglu and Sozen, 2004 : 133*).

Ces évolutions du contexte politique ainsi que les pressions internationales ont finalement mené à la reprise des négociations relatives au Plan Annan, avec comme date butoir le 31 mars 2004, et l'objectif de tenir les référendums le 21 avril 2004. L'approbation du Plan Annan signifiait qu'une République de Chypre *unie* se substituerait à une République de Chypre *divisée*, une semaine avant de rejoindre l'UE (Ersözer, 2019 : 11).

Le 24 avril 2004, au vu de l'absence d'accord politique, deux référendums simultanés sont finalement organisés : un de chaque côté de la *Buffer Zone*. La même question est posée à tous les électeurs : par rapport au Plan Annan V (appelé, *The comprehensive Settlement of the Cyprus problem*),

« [d]o you approve the Foundation Agreement with all its Annexes, as well as the constitution of the Greek Cypriot/Turkish Cypriot State and the provisions as to the laws to be in force, to bring into being a new state of affairs in which Cyprus joins the European Union united? » (Cyprus Dialogue Forum, en ligne; UNSG, S/2004/437, 2004).

Ces référendums n'ont pas donné les résultats escomptés : alors que du côté chypriote turc, la majorité s'est prononcée en faveur du Plan Annan (64,9% de « oui »), du côté chypriote grec, le plan a été massivement rejeté (75,8% de « non »). Certains expliquent le rejet du plan par les Chypriotes grecs en disant que « la garantie de l'adhésion à l'UE de la RoC [et donc effectivement la partie sud de l'île] sans avoir à coopérer avec les Chypriotes turcs aurait rendu moins attrayant, pour les Chypriotes grecs, le partage du pouvoir dans une nouvelle fédération. Ils ont donc décidé d'attendre des conditions plus avantageuses à l'avenir » (Ersözer, 2019 : 11*). Du point de vue des Chypriotes turcs, des raisons économiques, mais aussi « des gains démocratiques et l'acquisition d'un statut légal en vertu du droit international » ont favorisé l'adoption du « oui » (Ersözer, 2019 : 52*).

2.3.2. Retour sur l'adhésion d'une île *divisée* à l'Union européenne

Le Conseil européen de Copenhague de décembre 2002 a « annoncé la conclusion des négociations d'adhésion avec dix États candidats, dont Chypre » (Ersözer, 2019 : 9*). Notons que ces négociations politiques ont principalement été menées avec le gouvernement de la République de Chypre reconnu internationalement, c'est-à-dire composé uniquement de membres de la communauté chypriote grecque. En effet, en principe, lors de la constitution de la République de Chypre un gouvernement de partage du pouvoir entre les communautés chypriotes grecque et turque était prévu. Cependant, depuis 1963, les Chypriotes turcs ne participent plus au gouvernement de la République de Chypre. Par conséquent, le choix de l'Union européenne de ne

traiter qu'avec le gouvernement de la RoC signifiait que la communauté chypriote turque n'était pas représentée dans le processus de négociation (Ersözer, 2019). De plus, en parallèle des négociations – qui étaient en cours depuis les années 1990 –, l'UE a dû préparer des dispositions légales prévoyant le cas d'une adhésion d'une île de Chypre *de facto* divisée.

Ces dispositions juridiques se trouvent dans « l'annexe du protocole 10 à l'acte d'adhésion du 16 avril 2003. [Ce] protocole proclame qu'à compter du 1er mai 2004, l'application du droit communautaire sera suspendue dans la partie nord de Chypre dans l'attente d'une solution globale au problème chypriote, les autorités de la République de Chypre n'exerçant pas de contrôle effectif sur le nord de la Ligne verte » (Ersözer, 2019 : 9*). Dans le même protocole, l'UE utilise des phrases et des formulations qui évitent de reconnaître la Ligne verte comme l'une de ses frontières extérieures. En effet, des formulations dans les articles du Protocole 10, telles que « les zones de la République de Chypre dans lesquelles le gouvernement de la République de Chypre n'exerce pas un contrôle effectif » (Article 1 of Protocol 10) pour faire référence au nord de l'île, signifient que l'UE considère la Ligne verte comme une « ligne qui divise le territoire de l'État membre depuis 1974 » (Ersözer, 2019 : 9*) plutôt que comme une frontière extérieure. Par ailleurs, l'utilisation d'une telle formulation « garantit que le gouvernement de la République de Chypre ne sera pas tenu pour responsable de toute violation potentielle du droit communautaire dans le nord » (Ersözer, 2019 : 9*). Si l'UE devait agir autrement et considérer la Ligne verte comme une frontière extérieure¹⁴³, cela aurait des implications politiques considérables et nécessiterait des réglementations et des politiques spécifiques.

L'attitude de l'Union européenne à l'égard du problème chypriote est incertaine. Bien qu'elle ait déclaré à de nombreuses reprises qu'il était préférable que Chypre adhère à l'UE en tant qu'île unie, il est clair que le processus de négociation et « la signature de l'accord d'adhésion de Chypre à l'UE le 16 avril 2003 ont également jeté les bases du développement du problème chypriote et de la nécessité d'adopter un règlement concernant la Ligne verte – puisque ces deux actions ont déterminé que Chypre allait devenir membre de l'UE indépendamment du problème chypriote – en d'autres termes, en tant que pays divisé *de facto* » (Ersözer, 2019 : 11*).

Notons également que les résultats du référendum sur le Plan Annan des Nations unies et ainsi, le rejet d'une solution par la communauté chypriote grecque ont fortement influencé l'approche adoptée par l'UE à l'égard du problème chypriote, après l'adhésion. L'UE a alors poursuivi une

¹⁴³ Ce qui est très peu probable car la République de Chypre (représentée dans l'UE par les Chypriotes grecs) n'acceptera jamais une telle formulation, car elle ne considère pas la Ligne verte comme une frontière. Cette position est également partagée par la Grèce.

« logique de paix libérale »¹⁴⁴ (Ersözer, 2019 : 11*) en ce qu'elle a utilisé des instruments juridiques pour, d'une part, répondre aux besoins juridiques dus à la division *de facto* de Chypre au regard du droit communautaire et, d'autre part, poursuivre l'objectif politique de faciliter la résolution du conflit. Les moyens de favoriser la réconciliation seraient alors économiques. En effet, l'UE croit fermement en l'idée selon laquelle la réduction du fossé entre le Nord et le Sud « rendrait la réunification de l'île moins coûteuse » (Ersözer, 2019 : 12*). Pour ce faire, le Nord doit se développer et son isolement (économique notamment) doit prendre fin ; pour l'UE, le « développement de l'économie chypriote turque est une condition préalable à la réalisation de ces objectifs politiques » (Ersözer, 2019 :12-13*). Afin d'atteindre cet objectif, deux mesures ont été proposées¹⁴⁵. La première était le *Règlement sur le Commerce direct*. Il accordait des privilèges aux marchandises chypriotes turques expédiées directement d'un port du nord vers l'UE, mais n'a finalement jamais été adopté, car il n'a jamais été accepté par la RoC, qui le considérait comme « une des mesures qui serviraient à améliorer le statut de la RTCN – “le pseudo-État” » (Ersözer, 2019 : 12-13*). Le second, le *Règlement sur l'Aide Financière*, garantissait « l'allocation de 259 millions d'euros pour soutenir le développement économique et social de la communauté chypriote turque, améliorer les infrastructures dans le nord, renforcer la confiance et le soutien de la société civile, rapprocher les Chypriotes turcs de l'UE, harmoniser les structures juridiques et administratives chypriotes turques avec l'acquis communautaire et favoriser la réconciliation » (Ersözer, 2019 :12*). De plus, le « Règlement relatif à la Ligne verte permettrait la circulation des biens, des services et des personnes du nord au sud (de l'extérieur de l'UE vers le territoire douanier et fiscal de l'UE) en fournissant une base juridique pour l'activité économique au-delà de la ligne de démarcation » (Ersözer, 2019 :14*). Cependant, l'échec du règlement sur le commerce direct a sérieusement affaibli l'approche de l'UE, car il s'agissait d'un instrument fort pour favoriser le commerce direct des ports du nord vers l'UE. Néanmoins, les deux autres mesures garantissent une certaine forme d'activités économiques régulières de part et d'autre de la Ligne verte.

Par ailleurs, l'adhésion de la République de Chypre, *de facto* divisée, à l'Union européenne n'est pas sans conséquence concernant l'application de l'acquis communautaire européen sur l'île. En effet, comme le contrôle exercé par le gouvernement de la RoC se limite actuellement au territoire situé au sud de la *Buffer Zone*, bien que ce soit l'État tout entier qui ait *de jure* adhéré à l'UE, la situation de fait empêche alors la mise en œuvre des droits et obligations européennes sur le territoire situé

¹⁴⁴ Cette logique libérale de paix est également à la base du règlement sur la Ligne verte tel qu'il a été proposé en 2003.

¹⁴⁵ À l'origine, ils étaient jumelés. Cependant, le Règlement sur le commerce direct n'a pas pu obtenir l'approbation du Parlement. Les négociateurs ont donc finalement dissocié ces mesures afin que le règlement sur les aides financières puisse être approuvé en 2006.

au nord de la Ligne verte. Néanmoins, l'UE reconnaît que, selon la constitution de 1960, c'est tout le territoire et l'ensemble des citoyens (donc, y compris les Chypriotes turcs) qui font partie, en droit, de la RoC et donc de l'UE. C'est la situation de fait de non-contrôle du gouvernement de la RoC sur l'ensemble du territoire, en raison de l'autoproclamation d'indépendance de la RTCN et de l'occupation du nord de l'île par des troupes turques, qui rend la situation particulièrement complexe pour les Chypriotes turcs. Depuis,

« the Turkish Cypriots today are eligible to hold EU citizenship under the Republic of Cyprus, which is a state that not only they are not actively a part of, but a state that some even consider to be an enemy-state. Politically, the major problematic that resulted from Cyprus' induction into the European Union, is that the community [the EU] accepted in its group a country whose 38 percent of land is being militarily occupied by another country, namely Turkey, which is also for many EU countries an ally NATO member and which also has aspirations for joining the European Union » (Antoniou, 2015 :3-4).

Par conséquent, l'absence de résolution du conflit avant l'adhésion de l'île a considérablement complexifié la situation, notamment en créant une asymétrie de droit en plus de l'asymétrie politique, sociale et économique qui existait déjà entre les deux communautés à « pacifier ».

2.4. *La vie dans un état de « conflit gelé » : quel contexte politique et social ?*

2.4.1. **Les institutions politiques et l'absence de coopération**

Du point de vue des institutions politiques, le conflit et ses conséquences ont mené à l'existence de deux entités étatiques (ou pseudo-étatique pour la RTCN) distinctes, dont les prérogatives s'appliquent sur deux territoires distincts.

Dans la partie nord de l'île, le pouvoir est exercé par les institutions de la RTCN. Cette République, autoproclamée en 1983, prend la forme d'une démocratie représentative, semi-présidentielle, c'est-à-dire que le président est le chef de l'État (actuellement Ersin Tatar, UBP¹⁴⁶), tandis que le Premier ministre (actuellement Faiz Sucuoglu, UBP) est le chef du gouvernement. L'Assemblée de la République (*Cumhuriyet Meclisi*) est composée de 50 membres élus pour une période de cinq ans selon les règles de la représentation proportionnelle.

La partie sud de l'île est, elle, sous l'autorité des institutions politiques de la République de Chypre. Le régime politique est celui d'une république démocratique, unitaire et présidentielle où le

¹⁴⁶ *Ulusal Birlik Partisi* en turc. Le Parti de l'Unité Nationale est un parti politique nationaliste conservateur fondé par Denktas en 1975. Ce parti a détenu le pouvoir politique de sa création, jusqu'en 2003 de manière presque ininterrompue (sauf entre 1994-1996). Ce parti politique de la RTCN prône une solution à deux États pour résoudre le problème chypriote. L'UBP détient, au moment du travail de terrain en 2021 (car de nouvelles élections ont eu lieu en 2022), 21 sièges à l'Assemblée. Y sont aussi représentés, le parti républicain turc (*Cumhuriyetçi Türk Partisi* – CTP) avec 12 sièges ; le parti populaire (*Halkın Partisi* – HP) avec 9 sièges ; le parti de la démocratie socialiste (*Toplumcu Demokrasi Partisi* – TDP) avec 3 sièges ; le parti démocrate (*Demokrat Parti* – DP) avec 3 sièges et le Parti de la renaissance (*Yeniden Doğuş Partisi* - YDP) avec 2 sièges.

président est le chef de l'État et du gouvernement (actuellement Nikos Christodoulides)¹⁴⁷. La Chambre des représentants (*Vouli ton Antiprosópon*)¹⁴⁸ est composée de 80 membres élus pour une période de cinq ans parmi lesquels 56 élus doivent être issus de la communauté chypriote grecque (élu proportionnellement). Les 24 sièges alloués à la communauté chypriote turque sont vacants – et sont maintenus vacants – depuis 1964.

Ces deux entités politiques, du nord et du sud, coopèrent très peu : entre 1973 et 2003, la *Buffer Zone* était hermétiquement fermée. Les seules interactions étaient de l'ordre des négociations politiques entre les élites dirigeantes. Depuis l'intégration de la République de Chypre à l'Union européenne en 2004, l'adhésion d'une île divisée à l'UE a contribué à accentuer la séparation formelle entre les deux communautés. En effet, d'un point de vue international et européen, la République de Chypre interagit toujours au nom des deux communautés chypriotes. Dès le début des négociations, cette spécificité a eu comme effet de subordonner et de supprimer la voix de la communauté chypriote turque (Casaglia, 2019). La situation de la RTCN au sein de l'Union européenne est donc particulière. Certains la considèrent comme un « *inner neighbour* » en raison de son statut particulier, de la suspension de l'application de l'acquis communautaire au sein de ce territoire et surtout de l'ambiguïté qui entoure la gestion de la frontière que constitue la Ligne verte, qui partitionne le nord et le sud (Casaglia, 2019)¹⁴⁹.

La situation des deux États est décrite par certains comme celle de « deux États rivaux, *in situ* » (Constantinou and Papadakis, 2001). À cet égard, l'une des principales aspirations du gouvernement de la RoC serait de « sauvegarder son statut de seul gouvernement internationalement reconnu de toute l'île » (Ersöz, 2019 : 47*). Ses discours et ses politiques sont alors censés empêcher toute valorisation de la RTCN en tant qu'État.

A contrario, « la RTCN revendique son autorité sur les affaires de la partie nord de Chypre. Cependant, dans le contexte de sa contestation territoriale et politique avec la République de Chypre, elle reste un État non reconnu qui cherche à obtenir une reconnaissance et une légitimité internationale soit en tant qu'État indépendant, soit en tant que partie d'une fédération bizonale. Comme pour la République de Chypre, la politique de division joue également un rôle visible et

¹⁴⁷ La présidence a changé suite aux élections de février 2023. Lors du travail de terrain, la RoC était sous la présidence de Nicos Anastasiades (DISY – Rassemblement démocrate).

¹⁴⁸ Il y a aussi trois membres observateurs, qui sont occupés par des représentants des minorités (maronite, catholique latine, arménienne). La chambre est composée du Rassemblement démocrate (DISY) avec 17 sièges ; du Parti progressiste des travailleurs (AKEL) avec 15 sièges ; du Parti démocrate (DIKO) avec 9 sièges ; du Front national populaire (ELAM) avec 4 sièges ; du Mouvement pour la démocratie sociale (EDEK) avec 4 sièges ; du Front démocratique (DiPa) avec 4 sièges et du Mouvement écologiste – Coopération citoyenne (KOSP) avec 3 sièges.

¹⁴⁹ La prise en considération de la communauté chypriote turque par l'UE se développe progressivement, notamment à travers différents programmes d'aides et une "Task Force" pour la communauté chypriote turque.

directeur dans l'approche de la RTCN vis-à-vis de l'activité économique transfrontalière » (Ersözer, 2019 : 49*). Certains qualifient cette attitude de « “paranoïa” à l'idée que les actions ressemblent à une sorte de reconnaissance d'une structure administrative dans le nord » (Ersözer, 2019 : 52). Par exemple, le fait de dépenser de l'argent dans le nord aurait des implications politiques et psychologiques pour certains membres de la communauté chypriote grecque. En effet, « dans le passé, le président de la République de Chypre d'alors, Papadopoulos, a ouvertement déclaré que dépenser de l'argent dans le nord de manière à soutenir le “pseudo-État” était “inacceptable” parce que cela entretiendrait la division de l'île » (Ersözer, 2019 : 52*). En ce qui concerne les barrières psychologiques relatives au commerce et à la consommation de part et d'autre de la ligne de démarcation, la plupart d'entre elles sont « profondément liées au contexte politique plus large du problème chypriote non résolu. Cette réticence découle de l'idée qu'il est erroné et inapproprié de soutenir économiquement le nord. Les explications peuvent aller de la conviction que le développement économique du nord empêchera la résolution du problème chypriote et la réunification de l'île à des attitudes nationalistes qui stigmatisent la communauté chypriote turque et la Turquie comme une menace inhérente » (Ersözer, 2019 :55*). Il y a des considérations éthiques (« peur de soutenir l'ennemi »), mais aussi la peur de la pression publique et des autorités politiques chypriotes grecques (Ersözer, 2019 :57*). Par ailleurs, « l'Église chypriote grecque, en tant qu'acteur influent de la société civile chypriote grecque, a également été très critique à l'égard des interactions économiques entre les deux communautés » (Ersözer, 2019 : 57*). Il existe également des cas d'extrémisme qui ont « empêché l'activité économique par-delà le fossé » (Ersözer, 2019 : 59*)¹⁵⁰.

2.4.2. Le contexte politique récent

Le contexte politique sur lequel je suis arrivée sur le terrain est un contexte politique tendu, qui peut être qualifié presque de rupture, entre les deux entités politiques de part et d'autre de la *Buffer Zone*. Tout d'abord, les négociations politiques interrompues en 2017, après l'échec de Crans Montana, n'ont toujours pas repris en 2021. Ensuite, la pandémie de Covid-19 n'a pas fait l'objet d'une gestion intercommunautaire, mais plutôt d'un repli de chaque communauté sur elle-même. En effet, face à la pandémie, la première réaction des autorités de la RoC, avant de fermer les frontières internationales, a été d'interdire les mouvements internes à l'île, à travers la *Buffer Zone*. Les deux parties de l'île ont donc été physiquement isolées l'une de l'autre, par la fermeture des points de passage de la *Buffer Zone*. Cela a donné lieu à des contestations et des manifestations

¹⁵⁰ Pour plus de détails à cet égard, voyez Katsourides (2013) sur la (ré)émergence des groupes extrémistes nationalistes en RoC après l'ouverture des check points en 2003.

importantes, au nord comme au sud, contre ce qui est perçu comme une injustice par les activistes du *peacebuilding*. Ce sentiment sera renforcé, *a posteriori*, par la longueur de la période durant laquelle ceux-ci ont été fermés. Après plus de 15 mois, ils ont été réouverts le 4 juin 2021.

Lors de cette longue période d'isolement entre les communautés, plusieurs dynamiques se sont développées : d'une part, l'absence de coopération politique a été vivement critiquée à l'aide de différentes formes d'activismes ; d'autre part, des discours de désinformation et de stigmatisation de la communauté chypriote turque comme plus porteuse du virus ont eu lieu. Durant cette période, le travail intercommunautaire et de construction de la paix a été fortement empêché par la fermeture des points de passage notamment. Par ailleurs, le climat politique s'est durci et tendu lors de l'élection en octobre 2020 d'Ersin Tatar (membre de l'UBP) comme président de la RTCN.

*

* *

L'objectif de ces longs développements était de situer les cas étudiés et de contextualiser l'histoire particulière qui façonne les sociétés au cœur du propos : l'Irlande du Nord et Chypre. En effet, dans chacune de ces sociétés, l'histoire occupe une place importante politiquement. Chacune des communautés adopte notamment une interprétation particulière de l'histoire et, spécifiquement de certains événements historiques. En Irlande du Nord ou à Chypre, il n'y a donc pas de récit d'une histoire partagée par les communautés. Par ailleurs, la mémoire de certains événements historiques est toujours importante aujourd'hui et habite, en quelque sorte, l'espace propre à chaque communauté comme cela est développé dans les chapitres suivants.

Ces balises historiques et les déclencheurs de chacun des conflits posés, il semble temps de s'intéresser de plus près aux instruments – les dispositifs de division – utilisés pour réguler ces conflits et la violence politique qu'ont connu tant l'Irlande du Nord que Chypre. Pour ce faire, le matériau empirique est analysé à l'aide des outils théoriques présentés précédemment. Pour rappel, la question qui oriente et qui sert de boussole à cette déambulation analytique entre Belfast et Nicosie est la suivante : comment les dispositifs de division perpétuent-ils le conflit ?

Pour répondre à cette question, trois temps de raisonnement sont nécessaires. Ils se traduisent par un découpage de l'analyse en trois parties : la première s'intéresse de près aux dispositifs de division en observant leur forme, leur structure et les traces matérielles qu'ils laissent dans l'espace urbain. L'observation de ces dispositifs passe par différentes méthodes (entretiens, observation et méthodes mobiles) qui s'inscrivent dans une démarche ethnographique. Dans cette première partie, la matérialité et les effets générés par ces dispositifs tant sur l'espace et le territoire que sur les individus sont observés. Le deuxième temps de l'analyse est construit à partir du paysage que

dessine la première partie. En gardant à l'esprit les éléments exposés dans le premier temps, je m'intéresse au vécu et aux expériences des individus qui doivent se construire avec ces dispositifs et les contraintes qu'ils posent sur leur quotidien. Ici, j'observe l'expérience socialisatrice des individus à travers leurs récits, récoltés lors des entretiens ou en mouvement. Enfin, dans le troisième temps, je vais à la rencontre d'individus et de structures qui entreprennent de se départir des comportements et des attitudes prescrites par ces dispositifs de division en mettant en œuvre des pratiques de contournement. Ces rencontres permettent également de réfléchir aux processus de réconciliation tels qu'ils se déroulent en Irlande du Nord et à Chypre.

Partie II : Normaliser un territoire urbain divisé

Outillés des lunettes théoriques et méthodologiques présentées précédemment¹⁵¹ et informés par le contexte historique et politique de chacune des sociétés étudiées, il est temps maintenant de se « rendre sur le terrain » et d’entamer la promenade analytique, entre Belfast et Nicosie.

Dans cette première partie de l’analyse, ce sont des éléments tangibles et concrets qui façonnent les dispositifs et le territoire qui sont mis en avant. En déambulant à travers le territoire de ces villes, je vais être confrontée à des barrières, de formes et de matières différentes, qui fabriquent la ville. Il s’agit de comprendre le processus de construction de ces dispositifs et leurs effets sur les territoires urbains étudiés, mais aussi de s’intéresser aux traces qu’ils laissent aujourd’hui (chapitre I). Passer du temps sur le terrain va également me permettre d’observer que ces structures changent, pour différentes raisons. J’observe alors que ces dispositifs ne sont pas rigides et fixes : ils évoluent (chapitre II). Enfin, être mobile sur ce terrain va également m’amener à passer des « *checkpoints* » où il sera nécessaire de m’identifier pour continuer le chemin ou à effectuer des détours pour contourner des barrières fermées à certains moments. J’observerai alors la manière dont ces dispositifs, qui structurent le territoire, contraignent la mobilité (chapitre III). Pendant cette déambulation, pour éviter de perdre mon chemin, je me référerai à plusieurs cartes annotées et représentant chacune des villes telles que je les ai observées et parcourues (elles sont insérées ci-après).

Ensemble, ces chapitres façonnent une représentation des dispositifs étudiés, des effets qu’ils ont, tant sur le territoire urbain que sur les individus. À travers ces chapitres, j’observe que par leur inscription dans ces territoires, ces dispositifs vont finalement interagir avec cet environnement ainsi qu’avec les individus qui doivent vivre avec eux. Ils vont alors façonner le paysage et les cadres de vie dans lesquels ces individus évoluent.

¹⁵¹ Par moment, de nouveaux outils théoriques seront présentés, pour nous permettre de mieux comprendre le phénomène tel qu’il se présente à nous.

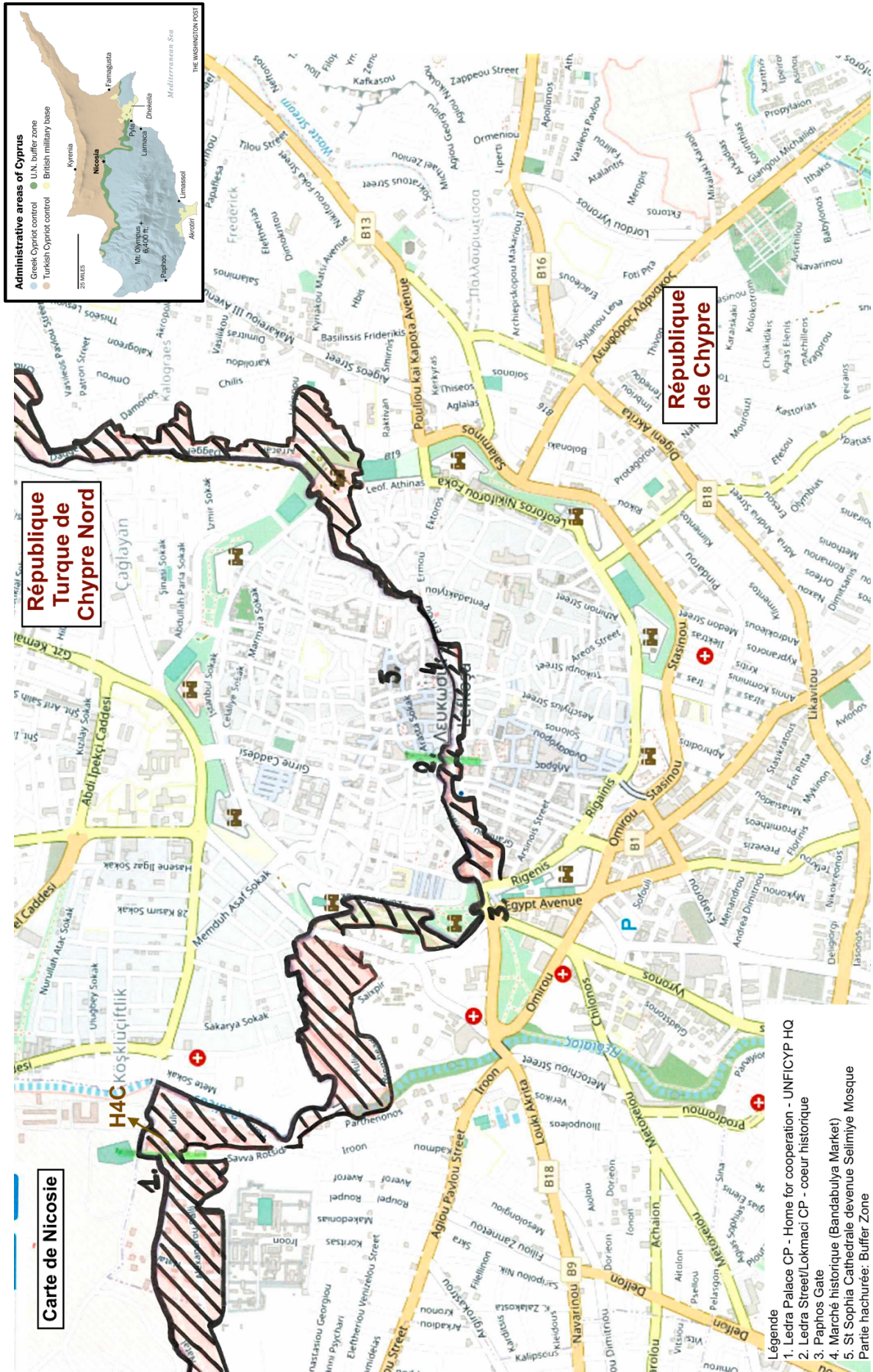


Image 3 Carte annotée de Nicosie

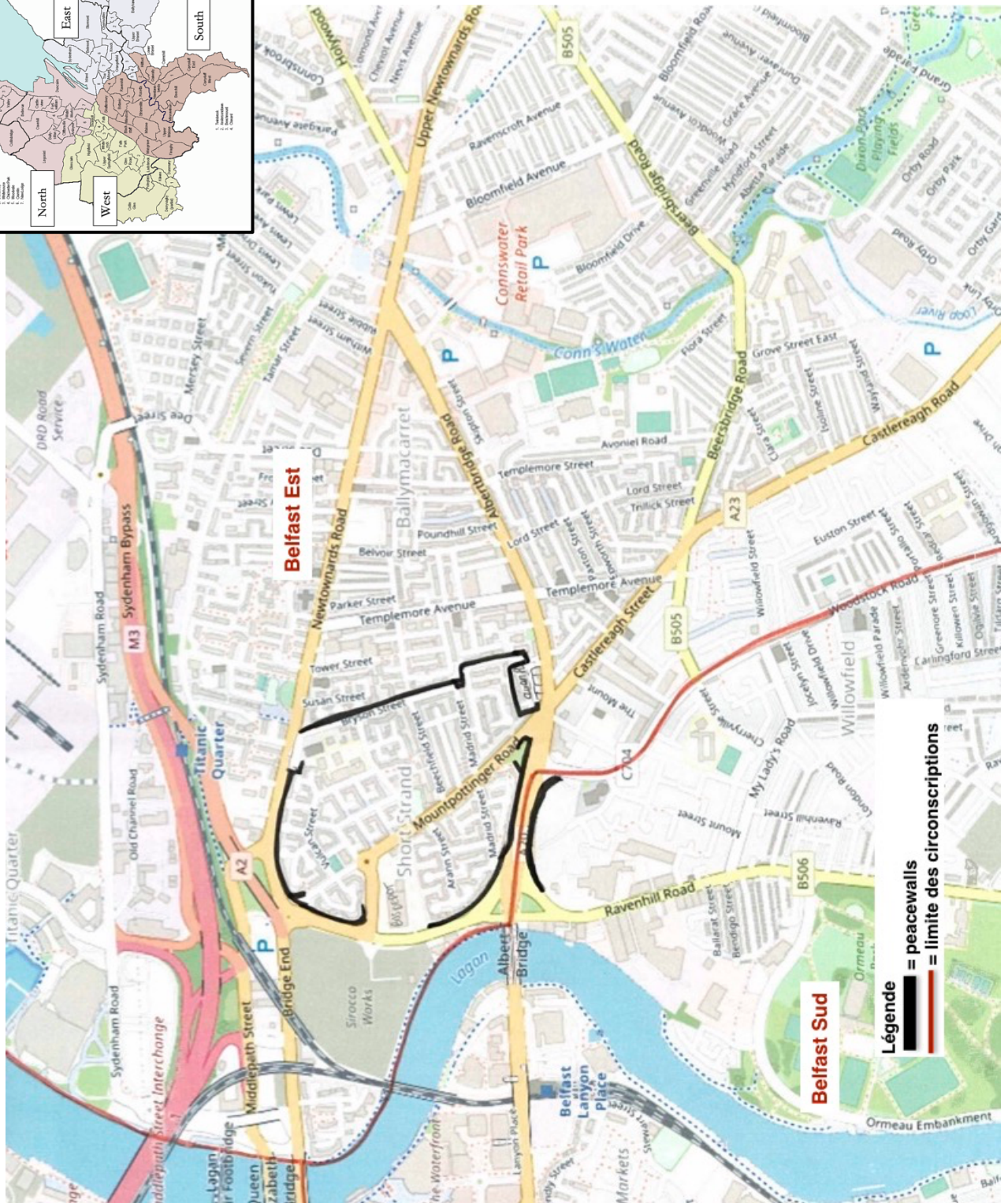
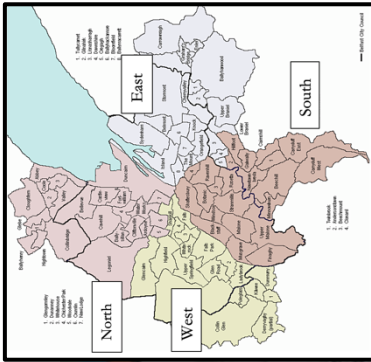


Image 4 Carte de Belfast Est annotée



Image 5 Carte de Belfast Nord et Ouest annotée

CHAPITRE I. FABRIQUER LA VILLE

L'expression « fabrique de la ville » désigne, selon la définition de Galinié (2000 : 126)¹⁵² : « le processus par lequel l'interaction entre société urbaine et ville, dans sa réalité matérielle, espaces et territoires, produit un urbain spécifique en perpétuelle transformation »¹⁵³. Dans ses travaux, il interroge la construction de l'urbain sur un temps long et à travers ces trois dimensions : spatiale, sociale et temporelle.

Au cours des années 2000, cette expression est reprise notamment par Noizet dans ses travaux historiques où elle s'intéresse à la « profonde imbrication du physique et du social dans les réalités sociospatiales » (2013) et donc, envisage une compréhension de la construction de l'espace à travers les interactions qui existent entre les sociétés et leur milieu. Selon elle, « cette expression peut désigner un processus, globalement impensé et diachronique, constitué d'une multitude d'interactions, chronologiquement situées, entre des configurations sociales et la matérialité morphologique d'un espace urbain » (Noizet, 2013 : 389). Cette approche s'inscrit en faux avec l'idée selon laquelle l'urbain résulte d'un projet de planification : ici, il est question de prendre en compte les formes de spontanéité et « d'assumer le fait que l'urbain est plus le produit d'une société » (Noizet, 2013 : 389) que le résultat d'une démarche volontariste et consciente (Noizet, 2007 : 16), d'où la qualification d'« impensé » d'après l'expression de Lussault. Selon cette conception, les « structures morphologiques » ne sont maintenues que parce que leur sens social évolue :

« [l]'idée n'est pas d'expliquer la présence d'un même agencement spatial à quelques siècles d'écart par sa pseudo-inertie ou permanence, mais, au contraire, par sa réactualisation incessante, sociale et physique. [P]lus celui-ci est reconstruit et transformé matériellement et socialement, réapproprié pour d'autres usages que celui initialement prévu, plus la forme globale de sa structure se transmet dans le temps » (Noizet 2013 : 389).

Réfléchir à partir de cette conception permet d'une part, d'articuler le temps de la matérialité urbaine et celui de la pratique sociale (Noizet, 2013 : 390) et d'autre part, de se concentrer sur le « spontané » (j'oserais en référence à mes objets d'étude, le « provisoire qui dure » (Ballif, 2012)) et son articulation avec le « planifié », en démontrant « l'impensé du processus urbain, [qui est plutôt] constitué d'un ensemble de séries de projets à échelle plus réduite et à finalité rarement urbaine » (Noizet, 2013 : 390). Ici, il s'agit donc de « saisir, [de] reconstituer et [de] décrire les relations entre espace et société, entre fragments d'espaces urbains et composantes sociales » (Galinié, 2000 : 11).

¹⁵² Henri Galinié est archéologue : l'expression vient au départ de la discipline de l'archéologie du fait urbain.

¹⁵³ Cette expression peut aussi correspondre à une mauvaise traduction de l'expression anglophone « urban fabric » (tissu urbain), qui désigne en réalité la configuration matérielle de l'espace urbain (Noizet, 2013).

Afin de pouvoir aborder la question de l'interaction entre les dispositifs étudiés et la dynamique conflictuelle au cœur de ces sociétés dites profondément divisées, il semble nécessaire de s'arrêter un temps sur la matérialité de ces dispositifs et sur leurs effets. Dans ce premier chapitre, il s'agit donc de s'intéresser à la manière dont les dispositifs de division – conceptualisés comme des instruments d'action publique – s'insèrent particulièrement dans les villes de Belfast et de Nicosie. Nous observons alors la manière dont ils interagissent avec ces environnements urbains « en déployant des effets qui leur sont propres » (Lascoumes et Le Galès, 2004 :13), y compris sur la vie sociale qui s'y mène ; en nous rappelant que, selon Grafmeyer, « dès lors qu'il est occupé, aménagé, construit, parcouru, perçu, convoité, ...l'espace fait partie intégrante de la vie sociale. Il n'en est pas le reflet [mais en constitue] une dimension » (Grafmeyer et Authier, 2019 : 57-8). Ce premier chapitre retrace donc la genèse de la construction de tels dispositifs et observe les conditions de leur construction (pourquoi ?) et les acteurs à l'origine de ceux-ci sont présentés (par qui ?). Ensuite, les traces laissées par ces dispositifs aujourd'hui dans l'espace urbain sont détaillées : quelles formes prennent-ils ? Quelles sont leurs conséquences sur l'organisation spatiale et sociale des villes étudiées ? Enfin, en dernier lieu, l'intérêt porte sur les conditions matérielles qui découlent de la présence de ces dispositifs dans ces environnements particuliers. En filigrane, c'est la question de leur effectivité à diminuer la violence est alors abordée.

1. La construction des dispositifs de division : le mur comme outil de gestion de la violence politique

Cette première section retrace l'articulation entre la construction des dispositifs de division et la manière dont ils ont participé à fabriquer, historiquement, les villes dans lesquelles ils s'insèrent. Le processus de construction des dispositifs de division dans chaque ville est étudié en tenant compte du contexte politique et social et des acteurs impliqués dans celui-ci. Dans le cadre de cette section, je prends la liberté de mobiliser une variété de sources collectées (des documents d'archives, extraits d'entretien et rapports publics), mais aussi de compléter le propos à l'aide de la littérature scientifique, quand cela est nécessaire.

1.1. Les murs de la paix (peacewalls) à Belfast

« If you think back, in the 1970s, when the troubles were just getting started, and it was clear that there were people within some communities who wanted to be violent towards people of other communities, what became interface. And so, in those days, people would have to defend themselves, like they would steal a bus and turn the bus around the road and piled up stolen cars...the early kind of barricades and that was to stop people from the other community driving through the road and shoot them because that is what happened. » (entretien 11 IRN)¹⁵⁴

¹⁵⁴ Dans la thèse, les extraits d'entretien sont cités dans le format original et ne sont pas traduits afin de ne pas dénaturer le propos des acteurs.

Au début de la période des *Troubles*, alors que les hostilités s'intensifient en août 1969 (avec les incendies des maisons de Bombay Street¹⁵⁵ notamment), les résidents du quartier des *Falls* construisent des barricades informelles pour se protéger de l'intensification de la violence. Concomitamment, l'armée britannique commence à patrouiller Belfast, suite à la demande adressée par le Premier ministre Chichester-Clark¹⁵⁶ au gouvernement britannique. L'armée est alors appelée à former « une barricade humaine » entre les loyalistes et les républicains¹⁵⁷ (CAIN TSCH/3 - 2000/6/660).

En 1969, le *Joint Security committee* (en concertation avec Chichester-Clarke) adopte alors, dans l'urgence, une stratégie de gestion de la violence déjà bien connue à Belfast, en séparant physiquement les communautés en conflit. En effet, la construction de murs à Belfast n'est pas un phénomène nouveau quand il réapparaît dans les années 1960 (entretien 34 IRN). Déjà en 1920, un mur temporaire aurait été construit entre Seaford Street et Newtownards Road (Belfast Est) (Peacewall Archive, en ligne). Quinze ans plus tard, un second dispositif de division est dressé, pour une période de neuf mois, sous la forme d'une palissade le long de Nelson Street en réponse à des violences sectaires dans le quartier de Sailortown (Belfast Est) (Peacewall Archive)¹⁵⁸. Dès lors, la réponse sécuritaire adéquate à cette violence sectaire et aux troubles à l'ordre public¹⁵⁹, pour l'armée britannique, consiste à nouveau en la construction de murs de séparation (entretien 34 IRN). Au départ, le caractère temporaire de telles barrières est clairement énoncé :

« A peace line was to be established to separate physically the Falls and the Shankill communities. Initially this would take the form of a temporary barbed wire fence which would be manned by the Army and the Police. The actual line of fence would be decided in consultations with the Belfast Corporation. It was agreed that there should be no question of the peace line becoming permanent although it was acknowledged that the barriers might have to be strengthened in some locations » (CAIN PRONI HA/32/3/2, [je souligne]).

¹⁵⁵ L'expression « incendier les habitants hors de chez eux » (*burnt out of the house*) est régulièrement utilisée pour désigner les incendies criminels dont le but est d'incendier les maisons pour intimider les habitants et les forcer à fuir. Cette pratique serait surtout utilisée par des groupes paramilitaires.

¹⁵⁶ James Chichester-Clark a été premier ministre d'Irlande du Nord entre le 1^{er} mai 1969 et le 23 Mars 1971 et fut un leader de l'*Ulster Unionist Party*. Il a également été membre du parlement de *Stormont* jusqu'à sa suspension en 1972.

¹⁵⁷ Ici, je parle spécifiquement de « loyaliste » (communauté protestant unioniste) et de « républicain » (communauté catholique nationaliste) pour désigner les membres des deux communautés qui étaient impliqués dans des factions armées et qui souhaitaient mener le combat politique de manière violente.

¹⁵⁸ Pour certains, le « premier » mur visant à séparer les catholiques et les protestants a été construit en 1866 lors de la construction du nouveau cimetière de la ville où un mur est bâti sous terre dans l'objectif de séparer les sépultures (NI Peace Monitoring Report, 2014). Déjà en 1935, il aurait été reconnu par les habitants que la construction d'un mur fait plus de mal que de bien car elle augmentait le sentiment d'être assiégé et perpétuait la division (The Treason Felony Blog, 11/12/2018 [en ligne])

¹⁵⁹ Notons que pour certains, cette violence n'est pas le début du processus mais est plutôt « le résultat d'un contexte de crise sociale et politique qui secouait la société nord-irlandaise depuis au moins le milieu des années 1960 » (Cunningham et Gregory, 2014 : 65).

À l'époque, ériger des barrières physiques ne faisait pas l'unanimité : certains plaidaient pour le maintien de ces « barricades humaines », peut-être par peur du caractère permanent des structures physiques, alors que d'autres plaidaient pour l'érection de structures physiques, moins coûteuses que les soldats, vus comme une « ressource limitée » (entretien 34 et 11 IRN). Ce sont pourtant des structures permanentes qui vont progressivement apparaître. En effet, ces dispositifs envisagés au départ comme un moyen de gérer une crise (*emergency response*) deviennent rapidement l'instrument au cœur de gestion de la violence politique en Irlande du Nord. La mobilisation d'un tel instrument (c'est-à-dire, la construction de murs) est justifiée par les autorités publiques par la permanence des conditions de violence (*permanency of necessity*) et par le coût du maintien des patrouilles humaines :

« we are not going to pay for 200 soldiers and 20 land rover, when we can just build a wall and walk away » (entretien 34 IRN).

Le 10 septembre 1969, les barricades informelles ont dû être démantelées pour laisser place à la construction de la première *peacewall* officielle par l'armée, à Belfast Ouest, sur Cupar Street entre le quartier des *Falls* et celui de *Shankill* (CAIN PRONI HA/32/2/55). La forme que prend ce dispositif va évoluer au fil du temps : « au départ, la barrière prend la forme de deux lignes de fils barbelés tendus entre des piquets en métal fichés dans le sol. Au milieu, d'autres barbelés sont dépliés en serpent. Plus tard, la forme évolue et une tôle ondulée de 3 mètres de haut remplace les barbelés. Des postes d'observation sont aussi installés et le tout est illuminé le soir. Certaines portions sont ouvertes en journée, mais toujours fermées la nuit » (The Times, 11 sept 1969*).

La construction de dispositifs « permanents » (entendus comme provisoires, mais prévus pour durer dans le temps) marque alors une rupture avec les pratiques de gestion de la violence précédentes où les dispositifs étaient temporaires (entretien 34 IRN). Notons qu'au départ, les structures sont relativement bien accueillies par les habitants qui se sentent alors protégés (entretien 11 IRN), malgré les doutes et la réticence de certains par rapport à leur caractère permanent (entretien 34 IRN).

En 1970, un groupe de travail (*Joint Working Party*) est formé pour évaluer les zones de confrontation et les *peacewalls* existantes en vue d'une politique gouvernementale future. Dès 1971, il existe 17 barricades de type *peacewalls* (CAIN PRONI: CAB/1634/3). En février 1971, le *Northern Ireland Housing Executive* (NIHE) est créé par le *Housing Executive Act*. La responsabilité de construire des *peacewalls* en cas de tensions dans les quartiers résidentiels (logements publics) lui est alors accordée, même s'il est prévu que la responsabilité finale de financer, de construire ou de maintenir un tel mur appartienne toujours au *Northern Ireland Office* (NIO) (Murtagh, 2002 ; Peacewall Archive). Dans un rapport du groupe de travail du mois d'avril de la même année (intitulé « *Future policy on areas of confrontation* »), il est affirmé que « les *peacewalls* ont atteint l'objectif d'empêcher des

incidents majeurs, mais n'ont pas mené à la fin de la violence et des troubles » (CAIN PRONI:CAB/1634/3*). Pourtant, ce rapport recommande de « faciliter plutôt que de décourager la ségrégation par l'aménagement du territoire (*city planning*) » (CAIN PRONI:CAB/1634/3* [je souligne]).

Dès 1972, un grand nombre de famille de Belfast Nord, Ouest et Est sont déplacées (Murtagh, 1995). Il semble ne plus être possible de vivre en communauté mixte (Smyth, 1996). Ces déplacements sont concomitants avec un cycle de remplacement des barrières, dont la structure est durcie, ce qui solidifie la répartition de la population en deux groupes apparemment homogènes (Boal and Royle, 2006). En plus du remplacement des barrières existantes, une deuxième « vague » de construction a lieu afin de prévenir des attaques localisées. Par ailleurs, des barrières sont aussi construites tout autour du centre-ville de Belfast, ce qui sera dénommé le « *Ring of Steel* », pour permettre la mise en place d'un système de *screening* de sécurité avec des *checkpoints*, des grilles et barricades pour entrer et sortir de la zone commerçante (Brown, 1985).

D'un point de vue politique, 1972 est l'année où le contrôle politique sur la région est repris par le gouvernement britannique à l'aide du *Direct Rule*. Les institutions politiques locales sont destituées et l'administration de la région est sous le contrôle du Secrétaire d'État pour l'Irlande du Nord et du NIO. Toutes les décisions concernant les *peacewalls* sont désormais prises par le NIO, la police (*Royal Ulster Constabulary*, RUC) et l'armée britannique. Il n'y a donc pas de participation locale prévue (Hadfield, 1992). Cette reprise de contrôle est encadrée par le *Northern Ireland (Emergency Provisions) Act 1973* adopté par le parlement du Royaume-Uni dans l'objectif de préserver la paix et l'ordre social :

« proceedings for and the punishment of certain offences, the detention of terrorists, the preservation of the peace, the maintenance of order and the detection of crime and to proscribe and make other provision in connection with certain organizations there, and for connected purposes » (Chapter 53 – Introductory, NI Emergency act 1973 [je souligne])¹⁶⁰.

Au fil du temps, alors que des tentatives de constitution d'un pouvoir exécutif local partagé se succèdent avec plus ou moins de succès, la ségrégation spatiale de la ville s'accroît. Des événements spécifiques donnent un « coup de pouce » à cette ségrégation. Par exemple, en 1979 alors que Margaret Thatcher accède au poste de Premier ministre, une approche à long terme du

¹⁶⁰ Cet acte législatif encadre les dispositions anti-terroristes et déclare illégale l'adhésion à certaines organisations dont l'IRA et l'*Ulster Volunteer Force*. Notons également qu'il permet au Secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord de prendre des mesures additionnelles pour la préservation de la paix « (1)The Secretary of State may by regulations make provision additional to the foregoing provisions of this Act for promoting the preservation of the peace and the maintenance of order. » (NI Emergency Provisions Act 1973, Section 24).

conflit est adoptée par le gouvernement et l'armée britanniques. Cette approche est visible dans l'utilisation de matériaux substantiels pour les *peacewalls* (Jarman, 2008).

Entre la fin des années 1970 et 1993 (donc, pendant une bonne partie de la période de conflit), peu d'attention est donnée aux *peacewalls*. En 1993 un groupe de travail est formé (*Mayhew Working Group*) (Peacewall Archive, en ligne). La même année, l'*Argyle Business Centre* est développé sur la *peacewall* de Cupar Way pour reconstruire une présence économique et commerciale dans cette zone qui a souffert du conflit (Troubles Archive, en ligne). En mars 1998, un rapport intitulé « *Interface Communities and the Peace Process* », écrit par le *Belfast Interface Project* (BIP) est envoyé aux représentants politiques qui négocient l'accord de paix.

Alors que le processus de négociations politiques aboutit finalement le 10 avril 1998, la question des *peacewalls* reste peu abordée par les autorités politiques et un certain nombre de structures continuent à être construites. Ironiquement, l'accord pour la construction d'un mur à Gunnell Hill sera donné ce fameux 10 avril 1998, jour de la signature de l'accord de paix. Malgré l'entame du processus de paix, les tensions communautaires persistent et la construction de murs de division semble toujours être la solution préconisée par le pouvoir politique. D'ailleurs, au début des années 2000, plusieurs barrières sont érigées ou augmentées en taille en raison des différents épisodes de violence (dans les quartiers Short Strand-Inner East et entre Ardoyne et Glenbyrn suite à la *Holy Cross dispute* notamment)¹⁶¹.

Si avant 1969, « le paysage urbain, lisible et perméable, permettait aux communautés adjacentes, mais distinctes de rester séparées, mais voisines » (Beyond borders, en ligne*) ; à partir de 1969, ce qui a longtemps relevé des frontières invisibles est progressivement coulé dans du béton et de l'acier. Pendant une quarantaine d'années, le dispositif de division devient alors un véritable instrument de gestion de la violence politique en Irlande du Nord. Plus qu'un simple outil visant à empêcher les parties en conflit de s'affronter et d'utiliser la violence comme forme d'expression politique, entre elles ou à l'encontre de l'État ; ces structures qui résultent du conflit vont au fil du temps transformer la géographie de la ville, ainsi que l'organisation du territoire et des quartiers. Et ce, jusque dans la manière dont les quartiers résidentiels sont reconstruits, après une explosion ou sous couvert de rénovation, pour en faciliter le contrôle par les agents de l'État (police et armée) (entretien 34 IRN). En s'inscrivant durablement dans le territoire, ils vont contribuer à façonner l'environnement spatial et politique des individus qui sont amenés à composer avec eux.

¹⁶¹ Les motifs de construction de nouveaux murs après 1998 sont abordés dans le chapitre II.

La construction de dispositifs de division en Irlande du Nord constitue donc une réponse politique et militaire à une situation de violence politique. Il s'agit désormais de s'intéresser à la manière dont l'île de Chypre a été divisée physiquement. Quels événements sont à l'origine de la *Buffer Zone* ? Qui a pris la décision d'utiliser un dispositif de division pour gérer la violence ? La section suivante répond à ces questions¹⁶².

1.2. *La zone tampon (Buffer Zone) à Nicosie et la partition de fait*

À Nicosie, bien avant l'intensification des affrontements intercommunautaires à la fin de l'année 1963, une ligne de démarcation aurait déjà été tracée, avant l'indépendance de Chypre, par le Commissaire de District de l'administration britannique (Mr Clemens).

Cette première ligne de démarcation, appelée *Clemens Line*, tracée en mai 1956 aurait divisé la ville en différents « secteurs » : le chypriote turc et le chypriote grec, situés respectivement au nord et au sud dans la capitale. En concertation avec les leaders de chacune des communautés, une barrière de +/- 1m80 de haut (sous la forme d'un barbelé) aurait été construite dans l'enceinte fortifiée du centre historique, depuis la *Paphos Gate* jusqu'à la *Famagusta Gate*. Cette première structure de séparation physique entre les communautés serait à l'origine du tracé de la future Ligne verte (Stiles, 2005 ; Corum, 2006 ; Military histories Blog, en ligne)¹⁶³.

Avec l'intensification des violences intercommunautaires consécutives à l'indépendance de la RoC, en 1963, des barricades informelles sont érigées entre les districts qui s'affrontent. Vu la situation, une réunion de crise – qui rassemblait différents représentants politiques anglais, grecs et turcs, ainsi qu'une délégation de Chypriotes grecs et turcs – a eu lieu dans les derniers jours de décembre 1963. L'objectif était alors de définir le tracé d'une ligne de démarcation – la Ligne verte¹⁶⁴. Tôt le 30 décembre, un accord est trouvé et le tracé dessiné par le Général Major Young (commandant des bases britanniques) se transforme alors en une ligne de cessez-le-feu entre les deux communautés (Bueno-Lacy and Van Houtum, 2019). La particularité de celle-ci est qu'à ce stade, elle ne consiste pas en une barrière physique, mais en plusieurs « points sensibles » (« *flash points* ») qui sont gardés dans le centre de Nicosie. De courtes sections de la *Clemens Line* auraient aussi été rétablies (Harbottle, 1979 ; Military histories blog, en ligne).

¹⁶² Cette partie est également issue de recherche d'archives et de compte rendus historiques disponibles en ligne principalement. Je n'ai pas eu beaucoup d'informations sur l'histoire de la ligne de démarcation dans le cadre de mes entretiens.

¹⁶³ Je n'ai que peu d'informations qui confirme ce propos d'où l'emploi du conditionnel.

¹⁶⁴ Elle est appelée ainsi en raison de l'utilisation de la couleur verte pour la tracer sur la carte, le vert étant une couleur non connotée d'un point de vue communautaire où le bleu a une connotation grecque et le rouge a une connotation turque

Vu la situation chaotique dans laquelle se trouve l'île de Chypre à l'aube de l'année 1964 et le refus du Royaume-Uni de continuer à agir « comme force de police », le Conseil de sécurité des Nations unies, qui évalue la situation comme dangereuse pour la paix internationale, recommande la formation et l'envoi d'une force de maintien de la paix (UNFICYP) à Chypre (UNSC, RESO 186, 1964). Le mandat de l'UNFICYP se limite à celui d'une force de maintien de la paix « entre les positions militaires de la Garde Nationale chypriote grecque et les enclaves chypriotes turques fortifiées » (EPON, 2021 : 78*). En 1967, la Force, qui est constituée de troupes militaires et d'une police civile, a comme objectif de prévenir le développement des altercations violentes en guerre totale. Dès 1968, elle doit également faciliter les pourparlers entre les communautés (EPON, 2021: 78*).

Cependant, l'été 1974 est l'occasion de nouveaux épisodes de violence politique à Chypre (le coup militaire de EOKA B contre le pouvoir de la RoC et l'occupation du nord de l'île par l'armée turque qui s'en suit). Suite à ces événements, qui marquent un tournant dans l'histoire politique de l'île, la ligne de démarcation sera finalement étendue à l'ensemble de l'île sous la forme d'une zone tampon, appelée désormais « *Buffer Zone* », définissant les lignes de cessez-le-feu (à partir du 16 août 1974) (EPON, 2021). L'UNFICYP voit alors également ses missions étendues (avec notamment, « le monitoring des troupes présentes et du maintien du cessez-le-feu, l'aide humanitaire et le soutien aux missions du *Good offices* du Secrétariat Général » (EPON, 2021 : 78*).

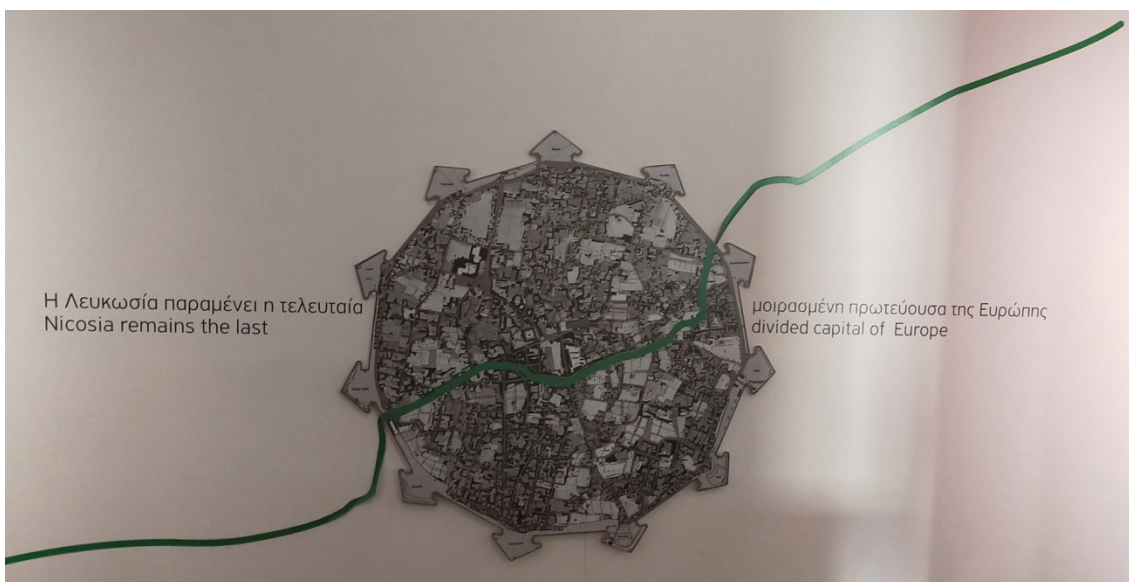


Image 6 Photographie d'une représentation de la Ligne verte dans la vieille ville de Nicosie, prise au Musée CVAR, Nicosie

Concrètement, la *Buffer Zone* désigne une bande de terre démilitarisée qui traverse l'île d'ouest en est, sur 180 km, divisant l'île entre le nord et le sud¹⁶⁵. À certains endroits, elle est large de quelques kilomètres, et à d'autres, de quelques pas seulement. Cette zone, qui est inaccessible¹⁶⁶ et est sous surveillance par les forces et la police de l'UNFICYP (EPON, 2021 : 97), est majoritairement inhabitée (hormis le village bicommunautaire de Pyla notamment)¹⁶⁷ ou constituée de terres agricoles (pour lesquelles des permis de cultiver existent). Ce territoire a dû être déminé et démilitarisé par l'UNFICYP après 1975 (EPON, 2021 : 83*). En l'absence d'accord formel entre les parties au conflit sur des lignes de cessez-le-feu, elle est délimitée par le *statu quo* militaire tel qu'il a été figé le 16 août 1974. Cela signifie que toute modification à ce *statu quo* est considérée comme une violation du cessez-le-feu par l'UNFICYP (EPON, 2021 : 83*).

La *Buffer Zone* constitue donc le dispositif de division mis en place militairement afin de prévenir des violences intercommunautaires et entre les différentes forces armées à Chypre. La forme de la *Buffer Zone* n'évolue pas entre 1974 et 2003 : concrètement, elle empêche le passage des individus d'un côté à l'autre¹⁶⁸ par des barricades dans le milieu urbain et par des fils barbelés principalement ailleurs. Tout ce qui se situe dans cette zone est laissé à l'abandon depuis 1974. Certains avancent que cette zone, à Nicosie, constitue désormais une véritable « Ligne verte » dans le sens où la végétation y a repris ses droits.

¹⁶⁵ La *Buffer Zone* est interrompue à l'est par la base britannique de Dhekelia, sur laquelle la mission onusienne n'a pas de contrôle. Le contrôle de l'ONU est aussi restreint dans l'ancienne ville balnéaire de Varosha (Famagusta), qui est désormais sous le contrôle des troupes militaires turques (UNFICYP, « About the *Buffer Zone* », en ligne).

¹⁶⁶ Les mouvements ou activités des civils nécessitent une autorisation spécifique de la UNFICYP (UNFICYP, « About the *Buffer Zone* », en ligne).

¹⁶⁷ « Il y a plusieurs villages ou zones spéciales (appelées zones à usage civil) à l'intérieur de la zone tampon, où plus de 10 000 personnes vivent et/ou travaillent. Les civils peuvent entrer librement dans ces zones » (UNFICYP, « About the *Buffer Zone* », en ligne).

¹⁶⁸ Même si certaines exceptions existent, notamment des visites familiales sont organisées dans certaines conditions par l'UNFICYP pour les quelques familles chypriotes grecques qui sont restées dans la partie nord de l'île et inversement pour les chypriotes turcs. L'UNFICYP prévoit aussi une assistance humanitaire dans certains cas.



Image 7 Vue satellite de Nicosie, entre les traits rouges, on peut voir la végétation qui constitue la Ligne verte (capture d'écran Google Maps)

Par ailleurs, la ville de Nicosie va être transformée par la présence de la *Buffer Zone* où les rues qui l'entourent vont être longtemps considérées comme une zone morte (entretien 3 CHY). Le *no man's land* créé par la *Buffer Zone* va également avoir comme effet que des rues vont être complètement abandonnées (avec y compris leurs bâtiments qui aujourd'hui menacent de s'effondrer (entretien 5 CHY)), ou que des rues vont s'arrêter brutalement (entretien 17 CHY) comme le montrent les images ci-après.



Image 8 Rues de Nicosie (aujourd'hui), aux abords de la *Buffer Zone*



Image 9 Rues aux abords de la *Buffer Zone*



Image 10 Rues de Nicosie (aujourd'hui), aux abords de la Buffer Zone

Le paysage urbain se trouve donc matériellement modifié par cette ligne en plus d'être physiquement marqué des stigmates du conflit.

La mise en place d'un dispositif de division constitue donc, au départ, un instrument de gestion de la violence politique sur l'île. Cette fonction est similaire à celle qu'avaient les premières *peacewalls* nord-irlandaises. Néanmoins, à partir de 1974, ce dispositif est renforcé et constitue une véritable frontière interne, qui traduit matériellement la situation politique chypriote. Elle circonscrit alors les territoires contrôlés par la RoC d'un côté et ceux sous contrôle des autorités de la communauté chypriote turque. Elle symbolise aussi la distance politique entre les deux parties et en s'étendant à l'ensemble du territoire de l'île, s'impose désormais à l'ensemble de la population chypriote.

Comme cette section l'explique, tant Belfast que Nicosie témoignent d'une dynamique où la violence intercommunautaire a été gérée à l'aide de dispositifs de division matériels, au départ temporaires et devenus permanents en raison de la durée des conditions conflictuelles et de l'absence de résolution des causes du conflit. Ces dispositifs ont été mis en œuvre dans un contexte de pouvoirs exceptionnels et de réponses d'urgence face à l'émergence du conflit violent. Si en Irlande du Nord, il semble y avoir eu au départ une forme de concertation avec les communautés locales, les murs restent des dispositifs imposés par une autorité (militaire) externe dans l'objectif de répondre à la violence, de maintenir la paix et de rétablir l'ordre public.

2. La normalisation d'un cadre de vie divisé

À partir des traces qu'ils laissent, il s'agit de s'intéresser au maintien des dispositifs de division dans le temps et à leurs effets. On observe alors qu'au fil du temps, les conflits ont inscrit leurs marques dans le territoire. De plus, la mise en œuvre de dispositifs de division a eu comme

conséquence de transformer l'organisation spatiale des villes étudiées. Par répercussion, on observe également que la normalisation dans le temps de ces structures a finalement conduit à une normalisation d'une forme de vie ségréguée.

2.1. *Belfast : une ville construite sur la ségrégation*

« I don't know if it's ever been highlighted to you, I do believe Belfast is built on segregation, I think that the way in which the infrastructure that Belfast built, so what I mean by that, is the schools, the leisure centres, the hospitals, the bus routes, everything, the government the police station, so every single community has their own special pitch, their own special community centre, they own special big massive multi-million schools, they've got their own, [...] what I mean by that is that it's built on segregation, because you couldn't do that [cross] back in the 70, 80s and even the early 90s 2000s, so, I just think Belfast is built for segregation » (entretien 20 IRN).

Comme Harry l'énonce dans l'extrait ci-dessus, plusieurs interlocuteurs évoquent l'idée selon laquelle la ville de Belfast a été transformée, par la construction des *peacewalls*, et que, par conséquent, la manière dont elle est spatialement organisée favorise la ségrégation. En effet, à Belfast, la construction des dispositifs de division pour gérer la violence physique a continué pendant plusieurs décennies, ce qui a eu comme effet d'accentuer la ségrégation spatiale. De plus, par sécurité, les individus se sont progressivement regroupés pour vivre au sein de quartiers mono-communautaires. Cette ségrégation résidentielle, qui découle des pratiques individuelles, mais qui est aussi favorisée par des raisons structurelles, s'entremêle avec une ségrégation scolaire qui trouve son origine dans l'existence, historiquement, de deux réseaux éducatifs distincts (un réseau catholique et un réseau d'État, *de facto* protestant). Ces différentes dynamiques sont accentuées au sein des *interface communities*, ces communautés qui sont souvent délimitées par les dispositifs de division, car les deux communautés vivent côte à côte. Ces communautés, qui sont parmi celles qui ont le plus souffert des violences lors du conflit, sont toujours les communautés les plus précarisées du point de vue socio-économique aujourd'hui¹⁶⁹. La présence de ces murs, ainsi que la mainmise toujours exercée par certains groupes paramilitaires constituent alors des enjeux pour le développement d'un processus de réconciliation où ces *interfaces communities* trouvent leur place.

Une remarque doit être formulée à ce stade concernant le terme « communauté ». Ici, le terme « communauté » prend le sens de « quartier au sein duquel vit une des deux communautés principales ». Comme l'habitat est majoritairement ségrégué et que la vie de quartier a un rôle important dans le tissu social en Irlande du Nord, les acteurs rencontrés utilisent le terme

¹⁶⁹ Si plusieurs études mettent en avant cette corrélation, il convient de ne pas en tirer la conclusion d'un lien causal entre précarité et violence. Voyez Fay, Morrissey and Smyth (1999) pour une étude détaillée du coût humain réel du conflit nord-irlandais ainsi qu'une étude de la localisation des morts durant ce conflit. Leur étude confirme la perception populaire selon laquelle tous les Irlandais du Nord n'ont pas souffert de la même manière, ou dans les mêmes circonstances du conflit et que donc, les différentes formes de violence sont géographiquement situées.

« *community* » tant pour parler des deux « grandes » communautés, à savoir les parties au conflit (PUL ou CNR) que pour désigner les différents quartiers de la ville de Belfast, au sein desquels on trouve généralement des habitants qui se sentent appartenir à l'une des deux grandes communautés. Comme cela est expliqué juste après, les « *interface communities* » font référence aux quartiers de la ville au sein desquels on trouve des rues CNR accolées à des rues PUL. Souvent, des dispositifs de division matériels séparent les deux « communautés ».

2.1.1. Forme et localisation des dispositifs de division

Tout d'abord, il faut mentionner qu'à la différence de la *Buffer Zone* à Chypre, les dispositifs de division en Irlande du Nord, et plus précisément à Belfast, ne sont pas continus, mais se circonscrivent à des endroits bien précis, animés par une dynamique conflictuelle (comme cela est visible sur les cartes précédentes, voyez p.104-105). Si le conflit violent s'est généralisé à l'ensemble de la région nord-irlandaise, la violence s'est manifestée inégalement sur le territoire. Par conséquent, à Belfast, ces dispositifs sont donc situés principalement au sein de certains quartiers résidentiels, qui sont principalement des quartiers dits *working class*. La présence de ces dispositifs a alors comme effet de fragmenter la ville et la matérialité urbaine¹⁷⁰.

Pour les interlocuteurs rencontrés, la notion « *d'interface* » désigne une multitude de réalités qui dépendent du vécu des individus. Les difficultés à la définir s'expliquent par le fait que d'une part, l'*interface* évolue : elle n'est pas figée ni statique. D'autre part, sa définition est située en ce qu'elle est appréhendée différemment selon que l'on y est confronté au quotidien (en tant que résident par exemple) ou pas. Néanmoins, il y a un consensus sur le fait qu'il n'y aurait pas une définition valable pour toutes les *interfaces*, même s'il est possible d'identifier plusieurs formes d'interfaces :

« so an interface [...] would be, just something that separates, segregates the communities, that splits them apart, it's almost like a block off so it is. And people have this idea in their heads that an interface is something visible, something that they can see, something that is big tall and stands out and like that you can see that you cannot past it into the other community, you cannot walk or travel into it, but as I said the other day as well, there is a psychological, there is the invisible ones, where in the community, you kind of just from your upbringing, your family, your friends, your community you know not to go to certain places or go past certain points. » (entretien 18 IRN [je souligne]).

Dans ce sens, la notion d'*interface* désigne tant des structures physiques, matérielles, visibles que des éléments « invisibles », appris et psychologiques :

- **Les barrières visibles (parfois appelé *peaceline* ou *peacewall*) :**

¹⁷⁰ Pullan et Baillie (2013) parlent notamment de discontinuité urbaine pour désigner les effets de ce qu'elles nomment « infrastructure de conflit » sur l'expérience et l'espace urbains.

Cela regroupe les murs, les palissades, les grillages, les barrières, *etc.* Ce sont donc les dispositifs de division visibles, matériels, construits et installés spécifiquement dans l'objectif de séparer des communautés. Leur forme varie en termes de matériaux utilisés, de taille, de longueur :

« Such structures include everything from a 90 metre long 3 metre high red brick wall – sometimes referred to as the “million brick wall” – to a fence with a pedestrian access gate that is left open. »
(Entretien 28 IRN)



Image 11 Exemple de « Peacewall »



Image 12 Exemple de « Peacewall »

D'ailleurs, beaucoup d'interlocuteurs invitent à aller voir les structures pour mieux les comprendre. Comme le dit John :

« [L]isten you can hear about it, you can read about it, but once you are actually there on the ground, feeling the touch and smell, it sort of gives you a better understanding and insight on what goes on »(entretien 31 IRN).

- **Les barrières invisibles :**

Dans les discours des interlocuteurs rencontrés, cela désigne notamment, les routes, les ronds-points, les carrefours, les parcs, *etc.* Globalement, ces éléments, naturels ou du bâti, qui forment la topographie de la ville et qui ne semblent a priori pas spécifiquement mis en place dans l'objectif de séparer les communautés, mais qui en ont la fonction par la manière dont ils transforment l'espace et contraignent les pratiques sociales et de mobilités des résidents.

En effet, comme le raconte Garry, au-delà de la présence ou non de ces dispositifs physiques, les traces du conflit se sont matérialisées dans l'aménagement des quartiers. Historiquement, les quartiers *working class* étaient composés d'une succession de rangées de maisons, avec chaque fois, une rue devant et une « *back alley* » (une petite allée à l'arrière) qui permettaient de circuler entre les rangées de maisons. Ce type d'organisation territoriale compliquait cependant le contrôle des

quartiers (et de la présence de membres d'organisations paramilitaires) par l'armée et par la police. Le *policing* des quartiers était en effet compliqué, car, en cas de fouille ou d'interpellation, la fuite était toujours possible par l'arrière des maisons. Dès lors, l'aménagement de certains quartiers a été repensé lors de leur reconstruction, dans l'objectif de faciliter le contrôle de ceux-ci¹⁷¹. Ces nouveaux quartiers résidentiels ont alors été reconstruits « en cul-de-sac », c'est-à-dire avec seulement une possibilité d'entrée et de sortie. Pour plus de clarté, voici deux images issues de la carte actuelle de Belfast où sont visibles ces deux sortes de quartiers :

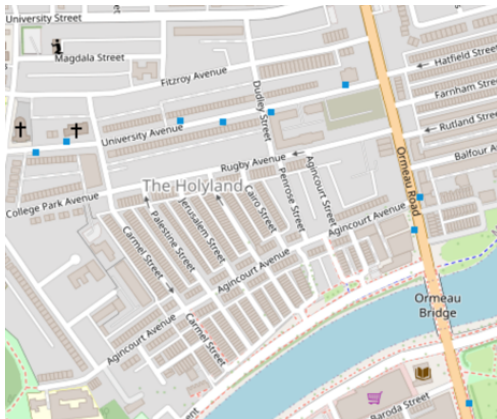


Image 13 Rues avant reconstruction



Image 14 Rues après la reconstruction

Une note sur les « barrières cachées »

Dans une recherche récente, Coyles, Hamber and Grant (2021) parlent de « barrières cachées (*Hidden barriers*) » pour désigner ces éléments qui sont « constitués de routes, de logements, de magasins, de bureaux, d'usines et d'aménagements paysagers "quotidiens" » et qui remplissent la fonction de division des communautés. Ils mettent en exergue l'intentionnalité qui se cache derrière ces dispositifs du quotidien. En effet, grâce à des recherches documentaires et d'archives de documents récemment déclassifiés, ils constatent que ces dispositifs résultent de « *series of architectural interventions emerging from a little-known process of military security-planning that accompanied the inner-city redevelopment of Belfast between 1977 and 1985* » (Coyles, Hamber, Grant, 2021: 1). Dans le même sens que Garry (entretien 34IRN), ils mettent en lumière que le processus de reconstruction et de rénovation des logements publics qui a eu lieu dans le courant des années 1970 s'est en fait accompagné d'une réorganisation des espaces et de l'insertion de dispositifs visant à séparer les communautés CNR et PUL. Comme je n'ai pris connaissance de cette information qu'au moment de la rédaction, je n'ai pu en discuter avec les acteurs rencontrés lors des entretiens. Néanmoins, cet élément semble crucial et mérite, comme ils le soulignent par ailleurs, une meilleure prise en compte de l'ensemble des éléments du bâti et de l'urbain par les pouvoirs publics dans l'objectif de se départir de ces dispositifs qui alimentent toujours une forme de division. En effet, il semble utile de penser le paysage urbain dans son ensemble, et non plus, de ne s'intéresser qu'aux murs de division (*peacewalls*), pour pouvoir penser la transition vers une société pacifiée aussi en termes d'aménagements du territoire. Cette recherche invalide ainsi l'idée selon laquelle la distinction entre les *peacelines* et les dispositifs du quotidien (« invisibles ») réside dans l'intentionnalité derrière leur construction, dans le chef des autorités publiques et élargit finalement le spectre des dispositifs de division construits en milieu urbain (à Belfast du moins).

¹⁷¹ Cet extrait d'entretien rappelle ce que Coyles, Hamber et Grant mettent en avant dans leur recherche sur les *hidden barriers* (2021).

Par ailleurs, certains parlent également de barrières mentales ou psychologiques : ce type de barrière relève de la géographie propre à chaque individu qui va intérioriser une cartographie du territoire urbain. Elle se donne à voir notamment dans les pratiques de mobilité¹⁷². Ces barrières mentales ou psychologiques peuvent alors se superposer aux barrières visibles (de type *peacewalls*). Elles évoluent aussi au fil du temps, comme l'explique Garry :

« they know what areas to walk through and what areas not to walk through, they know that there is a bend in the road, and that you don't go around that bend in the road, and that's the psychological interface. They know that there is certain streets that you walk down the left hand side of or the right hand side of, they know there is a bridge that you don't go across or you do go across, so there is a psychological interface, and there is a physical interface and sometimes those align, sometimes they don't » (Entretien 34 IRN).

Par ailleurs, notons que la fonction remplie par l'ensemble de ces dispositifs, qu'ils soient explicites ou pas, est de réguler les relations sociales en séparant les communautés, dans lesquelles la recherche de sécurité semble toujours structurer la vie des individus.

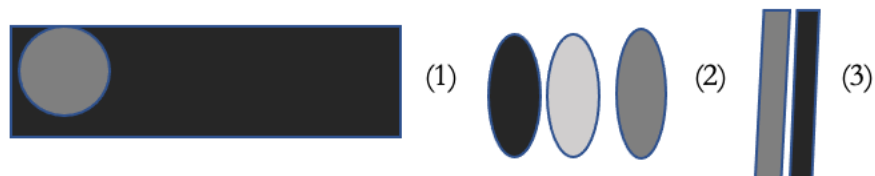
Les caractéristiques qui sont associées à la définition de ce qu'est une « interface » par les acteurs de terrain peuvent être rassemblées autour de plusieurs dimensions, qui présentent l'avantage de rendre visibles les enjeux qui entourent ces dispositifs. Elles sont détaillées dans les paragraphes qui suivent.

A. La localisation des dispositifs

La localisation des dispositifs informe sur la présence de deux communautés identifiées et identifiables comme ayant des aspirations politiques ou des croyances différentes. Elle situe aussi les violences intercommunautaires (par le passé ou lors des périodes dites de tension) qui rendent nécessaire le dispositif de division pour assurer la protection tant des personnes que de leur propriété (maison et voitures) (Entretien 27 IRN). Dès lors, il s'agit de considérer le contexte social et le réseau de relations qui entourent le dispositif comme *uniques* (Entretien 33 IRN). L'*interface* indiquerait alors le lieu d'une possible violence qui résulte de la proximité spatiale de deux communautés antagonistes.

Comme le souligne Garry, spatialement, il existe au moins trois configurations *d'interface* à Belfast où la juxtaposition des quartiers (traduisant une dynamique spatiale et sociale propre) peut prendre diverses formes, que *l'interface* soit visible ou non.

¹⁷² Les pratiques de mobilité font l'objet de développement plus long dans le chapitre III.



- Les situations **d'enclave** (1) où une communauté vit dans un quartier qui est enclavé dans un quartier plus grand où vit l'autre communauté, comme c'est le cas à *East Belfast* par exemple où Short Strand (un quartier CNR) est enclavé dans une zone plus large majoritairement habitée par des personnes de la communauté PUL (voyez la carte p.104) ;
- les situations où il y a une **Buffer Zone** (2) : lorsqu'une communauté résidentielle mixte sert de zone tampon à deux quartiers où vivent des communautés antagonistes ;
- les situations de **parallel interface** (3) où des quartiers de deux communautés antagonistes sont côte à côte comme les quartiers de New Lodge (CNR) et Tiger's Bay (PUL), ou plus généralement *North Belfast* où finalement, il y a une succession de quelques rues PUL ou CNR et puis une succession de quelques rues de l'autre communauté, *etc.* en parallèle. On se réfère aussi à cette configuration en parlant de « *split* », c'est-à-dire qu'il y a une rupture clairement identifiée (via à une séparation physique ou non) entre les deux communautés.

Ces différentes configurations spatiales et sociales créent des contextes différents au sein desquels la violence peut arriver et devra être gérée différemment (entretien 34 IRN).

Comme les configurations territoriales diffèrent, les dynamiques sociales varient également : dans le cadre des situations d'enclave par exemple, et particulièrement en ce qui concerne Short Strand, l'impression d'être « encerclé » est accentuée par l'existence de murs de division/protection tout autour du quartier. Ces murs, alors que l'on se situe à l'intérieur du quartier, cernent complètement l'individu qui y grandit et y vit. Des dispositifs de sécurité tels que des caméras CCTV, des grillages et des barbelés accompagnent une partie de ces murs. D'après Tom, un travailleur communautaire, la présence de grillages qui enserrant le quartier interroge alors sur leur but : est-ce qu'ils sont en place pour protéger la communauté qui se trouve au cœur de l'enclave ou est-ce qu'ils sont là pour protéger la plus grande communauté de cette petite communauté, qui en plus manque de place en raison de sa dynamique démographique (« *dying to get bigger* »), en la circonscrivant territorialement ? – les murs ayant alors un effet conservateur quant aux dynamiques (d'appropriation) territoriales (entretien 11 IRN). Au-delà de l'aspect territorial, le vécu s'apparente parfois à celui de se trouver au cœur d'un « zoo » en raison de la manière dont les grillages sont incurvés vers l'intérieur (Entretien 11 IRN). Si initialement, l'objectif du mur est de protéger – souvent à la demande de la plus petite des deux communautés, localement – il est possible d'observer que l'utilisation de tels dispositifs génère d'autres effets (entretien 34 IRN).

B. La durée de la présence de ces dispositifs

L'*interface* qu'elle soit visible ou invisible est un processus qui s'inscrit dans la durée, même s'il est appréhendé différemment selon que l'on a grandi avec la présence du mur ou pas. Par exemple, pour ceux qui ont connu la période « avant », les *peacewalls* et autres formes de barrières sont parfois considérées comme « anormales » (*abnormal structures*) :

« People who lived and remembered Belfast before the walls separated, segregated the city... So, to them, the walls were sort of abnormal. Then, we looked at sort of the middle age group, 30 to 50 where people who would have grown up as the wall grew and as communities were separated and segregated so many families split you know and then we spoke to that younger cohort, under 30-25 and for them, the walls are normal, they've grown up with the walls and then you talk about the city divided and walls and segregated and they, they sort of... well so the walls have always been there. And they haven't. And it really is an abnormal situation. » (entretien 34 IRN)

Alors que pour ceux qui ont grandi avec les murs, ils font partie de leur normalité et ils ne les questionnent pas.

C'est le cas même pour les *interfaces* invisibles comme le mentionne Steve, qui parle de la route qui sépare les quartiers de Tiger's Bay et de New Lodge :

« that interface area has always been there, because of the dynamics of where, everything is situated, you know, you've always had Tiger's Bay and you've always had the New Lodge, and so that, that's the road that separates them, it's always been there, and the trouble has always been there, there has been real serious trouble you know » (entretien 24 IRN [je souligne]).

Ce propos met en lumière la dimension sociale qui compose le territoire : l'idée selon laquelle, il y a *toujours* eu deux groupes distincts à cet endroit, en conflit, d'où l'existence dans les représentations des résidents de cette route comme faisant office de frontière. Ainsi, pour comprendre la situation géographique des *interfaces*, il est aussi nécessaire de s'intéresser aux dynamiques démographiques et résidentielles sur un temps long.

C. Une question de période

À Belfast, les dispositifs de division ne sont pas permanents. Ils sont permanents dans la matérialité de leur structure, mais leur fonction de séparation des communautés dépend du contexte politique : en temps « pacifié », certaines barrières (toutes les *peacelines* ne peuvent pas être ouvertes et fermées) sont désormais ouvertes durant la journée, mais elles sont fermées la nuit, ce qui rassure les résidents. En revanche, en période de tensions, elles peuvent être fermées pour éviter le contact et donc les affrontements directs entre les deux communautés.

Des structures qui évoluent

Par exemple, la forme de la barrière située à l'intersection entre North Howard Street et Cupar Way (une des extrémités de la longue structure de division entre Falls et Shankill) a évolué dans le courant des six premiers mois de 2021. En effet, au mois de mai, la barrière métallique a été remplacée par une grille (*see through construction*) et avec un aménagement pour rendre le passage des piétons plus sécurisé. Une déclaration d'une représentante du DoJ à la presse avançait :

« *It is hoped that the scheme will improve the visual amenity of the area, improve health & safety for pedestrians and enhance visibility for motorists driving through the gates, thereby improving community safety in the area* » (The Irish News, 27 mai 2021, en ligne).

Ce remplacement, qui s'est fait avec la consultation des résidents, illustre la manière dont le paysage évolue à Belfast.



Image 15 Cartographie Shankill- Falls

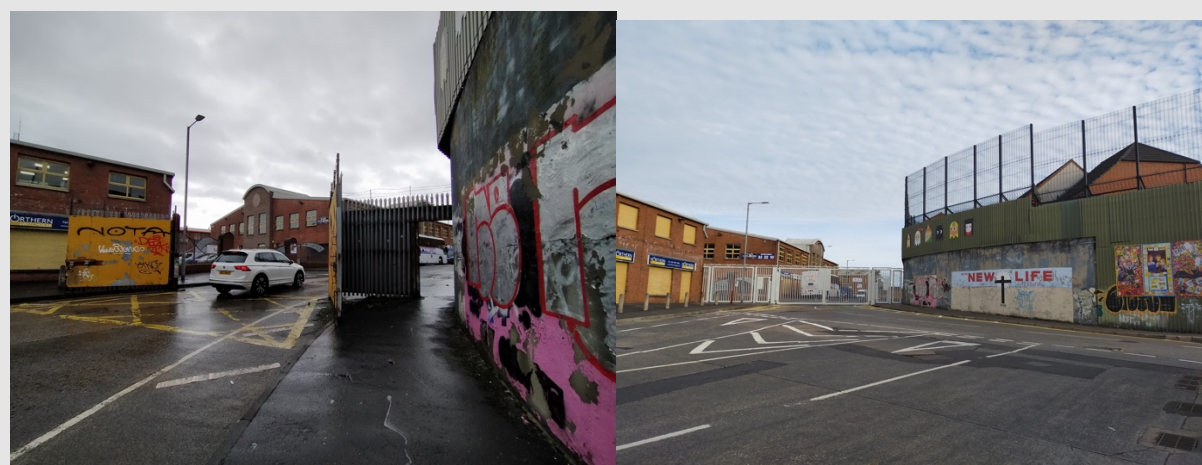


Image 16 (gauche) North Howard St - Cupar Way gate en février 2021

Image 17 (droite) Même endroit en juin 2021

Sur ces images, on peut voir que la barrière est parfois ouverte et parfois fermée, permettant ou non le trafic des véhicules et les mouvements piétons. En effet, un nombre important de barrières qui existent à Belfast sont ouvertes pendant certaines heures de la journée et fermées la nuit. C'est le cas de celles qui entourent la peacewall de Cupar way. « *There down in Lanark way, there is like a gate, so it's open during the day, but not at nighttime. That's when people mostly riot [...]* » (ME 42IRN). Certaines barrières sont contrôlées électroniquement et d'autres sont ouvertes et fermées manuellement chaque matin et soir. La barrière de Lanark Way, où ont eu lieu les tensions violentes en avril 2021, est une barrière qui est contrôlée électroniquement, elle peut être fermée à distance en cas de tensions comme ce fut le cas alors, où suite aux tensions et émeutes, elle est restée fermée quelques jours.



Image 18 (gauche) Barrière de Lanark Way ouverte

Image 19(droite) Photo d'une émeute à cette même barrière (Capture d'écran de Twitter)

Comme l'explique James, une *interface* qui est invisible peut être difficile à saisir en ce qu'elle n'est pas permanente, mais évolue ponctuellement au fil de l'année et des périodes de tensions ou non :

« there is some ones particularly in Belfast which are like invisible interfaces is what people would call them, so, people use the Ardoyne area where there is one side that would be quite predominantly protestant and then the other side would be predominantly catholic, but you know, on a daily basis, anyone who wouldn't be aware of this, it just looks like a normal suburban street and then, if you see some footages of particular times of the year or when troubles would flare up, you know it just looks like a war zone. So, a lot of people find it hard to grasp and understand the invisible sort of interface because you can't sort of visually see anything until there is something maybe going on » (entretien 27 IRN [je souligne]).

D. L'entrelacement entre sa matérialité et sa fonction

N'importe quel mur ou route ne constitue pas forcément une interface. Pour qu'elle soit classifiée comme telle, il est important qu'elle soit perçue comme ayant pour *fonction de rendre le contact difficile*, de séparer les habitants (entretien 3 IRN), mais aussi de prévenir l'apparition de vandalisme ou de violence (entretien 10 IRN) et donc de protéger. Ce qui explique que certains aspects topographiques ou éléments bâtis, qui ne sont pas construits dans ce but initial, trouvent finalement la même fonction dans les représentations qu'ont les individus du territoire. Dès lors, une route, un parc, un pont ou encore un carrefour, peuvent être vécus comme des *boundary lines*, c'est-à-dire comme faisant office de frontières entre les différents espaces de la ville qui « appartiennent » à notre communauté ou pas. Ainsi, le sentiment de sécurité (*safety*) est déterminant dans la perception du territoire urbain par les habitants des *interfaces communities* de Belfast. Finalement, c'est ce ressenti qui semble contraindre et dicter les comportements (les manières de se mouvoir et les *patterns* de sociabilité), tout autant (si pas plus) que les dispositifs de division installés dans le but de protéger et de séparer deux communautés – construites autour d'aspirations nationales et politiques différentes – anciennement en guerre (*once at war*). Au sein de ces quartiers, les murs sont aussi associés à l'entremêlement entre l'identité et le territoire comme le précise Denise :

« peacewalls are so related to territory and there is fear of inculturment from the other community and they say that the other community would attend them so peacewalls are in a degree, are tied with housing and community identity ». (entretien 3 IRN [je souligne]).

E. La dimension sécuritaire

Ces dispositifs s'inscrivent dans une logique de gestion de la violence politique et intercommunautaire par l'aménagement du territoire et l'utilisation de moyens matériels et techniques. Ce faisant, ils visent à contenir le conflit et la violence dans une mesure « acceptable » et réduisent les revendications politiques des groupes à un « problème » à gérer.

D'ailleurs, certains présentent la situation en essentialisant les groupes et la dynamique qui les entourent. Dans ce sens, Jack, du *Department of Justice*, explique la situation en utilisant une métaphore et décrit la situation comme celle d'une partie du territoire où des plaques tectoniques se frottent l'une contre l'autre (« *rubbed each other* ») jusqu'à entrer en conflit, en confrontation, par exemple parce que les besoins des communautés respectives s'opposent (besoin de logement (CNR) / besoin de sécurité existentielle (PUL)) et que le climat de tensions accentue les peurs et le niveau de violence politique (entretien 28 IRN).

Sur cette idée selon laquelle les tensions seraient plus importantes au sein des communautés marquées par les *peacelines*, Liam veut nuancer. Il parle du sectarisme qui existe dans la société et insiste pour rappeler que les préjugés sectaires sont partout dans la société, et pas seulement dans les communautés précarisées où les murs sont matérialisés. Même si les murs rendent ces peurs supposément plus visibles :

« oh no, (chuckles) sectarianism has its invisible walls as well. [...] sectarianism and identity politics don't have to have a wall. I've been in environment with people of all different creeds and culture and background and economic status and the prejudice is in your head. That fear mongering, myth and assumption, that people use to articulate their own prejudice, is bled into all parts of life and you don't have to live on an interface. The interface tends to be lower economic status communities, but sectarianism is everywhere, even in the richest and most affluent communities, we see, we still see prejudice in people's heart and in their mind. » (entretien 30 IRN [je souligne])

D'ailleurs, plusieurs acteurs communautaires, notamment via la proposition portée par le *Belfast Interface Project* déjà en 2004, mettent en exergue la situation avec laquelle vivent les habitants des *interface communities*. Comme l'explique Tom (entretien 11 IRN), en général, ces communautés sont davantage les victimes des violences que leurs auteurs¹⁷³. D'après lui, l'interface est le lieu de la

¹⁷³ Dans le même ordre d'idée, Cunningham and Gregory (2014) cartographient le lieu des décès pendant les années de conflit et constatent un rapport entre décès et proximité des *peacewalls*. Ils avancent que la présence de la *peacewall* génère de la peur, qui génère alors de la violence, qui résulte en le renforcement de la nécessité du mur. D'après eux, les *peacewalls* ont une dynamique propre, qui résulte dans la reproduction de la distance spatiale et sociale. Cela explique également que le retrait amène plus de tension que l'érection de la structure, car celui-ci menace finalement la stabilité entre les groupes.

violence, l'endroit où elle se manifeste plus que sa source, car la violence résulte plus des actes perpétrés par l'« *hinterland community* » (c'est-à-dire, les personnes issues de la même communauté, mais qui vivent plus éloignées de l'interface). Ainsi, *l'interface community* se retrouve à servir de bouclier humain et de ligne de défense pour le reste de la communauté. Par ailleurs, Heather précise que le revers de la médaille (du sentiment de protection) est que *l'interface* est aussi le lieu de la violence parce que sa présence permet d'identifier l'endroit où « l'Autre » est proche :

« interfaces would very often be where whenever there is a political tension, where something has come up on the news or where something has you know, lit a bit of a match in terms of sectarian views or vision for the future, then normally in those interfaces areas is when the clashes, and because that's where most naturally you're having somebody who has a different opinion from you » (entretien17 IRN).

Ainsi, pour porter des revendications politiques, les individus se dirigent vers les *interfaces*, car ils savent que le risque que cette démarche génère des tensions assure une couverture médiatique¹⁷⁴.

¹⁷⁴ Plusieurs interlocuteurs rapportent différents exemples où les communautés qui voulaient créer de la publicité autour d'une question particulière agissaient ainsi (entretien 34 ; ME 42 IRN).

Dover Park Protest, juin 2021

Une marche de protestation contre le *Northern Irish Protocol* qui a eu lieu dans le courant du mois de juin 2021 illustre cette pratique. En effet, la marche débutait de Woodvale et a fini dans Dover Park, dans le quartier de Shankill (PUL). Ce parc public est adossé à une *peacewall* qui sépare le quartier de Shankill du quartier de Divis (CNR). Lors de cette marche de protestation, un évènement qualifié de sectaire a également eu lieu : un drapeau qui plaidait pour une Irlande unie, qui était visible depuis Shankill, mais qui était en réalité accroché sur la Divis Tower (une tour de logements sociaux située dans Divis), a été récupéré par des personnes de la communauté PUL et brûlé en signe de protestation lors de cette marche (ME 42 IRN).



Image 20 (gauche) *Peace wall* et résidu du drapeau brûlé

Image 21 (droite) Cartographie de la situation



What is believed to be the banner that was set alight, flying from Divis Flats in west Belfast last month. Picture by Hugh Russell



Image 22 (gauche) Photo du drapeau qui a été brûlé (*Irish News*, 2021)

Image 23 (droite) Dover Park, avec la Divis Tower en arrière-plan

Ces pratiques accentuent la vulnérabilité des personnes qui vivent aux alentours des *interfaces* comme ils ont très peu de possibilités de sortir de ce contexte, ce type d'épisodes rythment leur quotidien.

En effet, comme beaucoup vivent dans des logements publics, changer de lieu d'habitation n'est pas vraiment une option et pour ceux qui sont propriétaires, la valeur de leur maison est presque nulle. Les individus sont donc « coincés » à vivre dans ces quartiers (entretien 34 IRN). Un autre aspect qui est souvent négligé de la vie auprès des *peacewalls* est que certaines habitations sont protégées par des structures en métal (comme cela est visible sur l'image ci-après) qui sont posées

autour des fenêtres ou entre la maison et le mur. L'effet créé par ce type de structure n'est pas anodin sur les personnes qui vivent dans ces maisons (entretien 16 et 34 IRN).



Image 24 Peacewall et maisons assorties de structures métalliques à Bombay Street

F. Le rôle des logements publics

Les années de conflit et la forme de la violence politique – qui touchait indifféremment les civils, les groupes armés et les paramilitaires – ont façonné la manière de vivre des individus. Les épisodes de tensions communautaires ont notamment mené, en parallèle à la construction de dispositifs de division, à des déménagements (forcés ou volontaires). La peur et, comme revers de la médaille la recherche constante de sécurité, résulte alors dans une ségrégation élevée entre les communautés. Désormais, plusieurs générations ont désormais vécu leur vie de cette manière, c'est-à-dire, en évitant « l'Autre ». Cette ségrégation est observable dans différents domaines, dont l'habitat (entretien 33 IRN). La particularité de la ségrégation résidentielle est notamment qu'elle est *de facto* encouragée par la manière dont l'attribution de logements publics fonctionne (entretien 12 et 33IRN).

« (Juliette) Is there other things that sort of symbolize the division in the same way than interface do?

- Well I suppose I kind of think, living, you know, the social living is very divided. You have to be the orange or green that goes into the orange or green areas. [...]because people feel comfortable going into one or the other because so many people over the troubles have been put out of their home and that's still very fresh in people's mind you know, you are better off living with people that you come with the same religious background » (Entretien 33IRN [je souligne])

En effet, comme l'explique Diane, une partie importante du parc de logement est publique en Irlande du Nord. L'autorité publique compétente en termes de logement, la NIHE, octroie ces logements sur la base des besoins des bénéficiaires, à l'aide d'un système de points (où vous avez

un nombre de points plus élevés si vous avez souffert d'une intimidation et été forcé hors de chez vous par exemple). Cependant, l'habitat est toujours organisé en zone CNR ou PUL, car les individus se sentent plus à l'aise avec l'idée de vivre dans un quartier habité par des personnes du même background qu'eux. Jusqu'à récemment, au moment de l'attribution d'un logement, les individus devaient choisir entre deux catégories de quartier : PUL ou CNR. Désormais, il est possible de choisir un logement dans un quartier mixte, mais la mixité résidentielle est encore très peu répandue. Il existe bien des projets publics mis en place à cet égard, mais à une très petite échelle comme l'explique Niall et en plus, ça ne fonctionne pas très bien, ajoute-t-il.

Ce système semble ajusté pour répondre aux besoins des individus. Cependant, Aaron (un conseiller politique) pointe le fait que l'organisation de la société sur la base du critère de la sécurité – « il faut que tout le monde se sente en sécurité » (« *make the people feel safe* ») – finit par institutionnaliser, d'une certaine manière, le sectarisme et la division. Pour lui, l'absence de mixité résidentielle constitue un point de départ important pour l'orientation de tout un ensemble de pratiques de sociabilité et de mobilité au sein d'une seule et même communauté.

2.1.2. Symboles identitaires et limitation du territoire propre à chaque communauté

En plus des différentes caractéristiques exposées précédemment, les quartiers où sont situés les murs de division présentent un « paysage politique » (Kliot et Mansfeld, 1997) particulier. Ce paysage politique est constitué par la présence de différents symboles identitaires inscrits dans le territoire urbain comme des drapeaux, des peintures murales, ou encore des peintures sur les bords des trottoirs. D'après Mac Ginty (2017), ces symboles quotidiens, qui expriment une identité sociale, constituent l'une des caractéristiques de la société profondément divisée. Leur présence signifie « l'accord selon lequel des caractéristiques tangibles discrètes représentent des valeurs intangibles ou une réalité plus vaste » (Weinstein, 1979 : 346*). Dans le même sens, d'après les acteurs, il est possible d'envisager leur présence dans l'espace comme traçant une frontière symbolique (entretien 33 IRN).



Image 25 Fresque murale – Divis (quartier CNR)



Image 26 Shankill Road (quartier PUL)

En effet, ces symboles ont plusieurs fonctions : d'une part, ils participent à faire vivre la mémoire et le récit propres à chacune des communautés (entretien 4IRN) et d'autre part, ils limitent également le territoire « appartenant » à chaque communauté. Par conséquent, ils affectent notamment la mobilité des individus comme nous le verrons dans le chapitre III.

Dans un sens similaire à ce que proposent Ginet et Wiesztort, lorsqu'ils observent la dialectique entre mémoire et identité et son inscription dans le territoire et les aménagements urbains (2013),

ces symboles et marqueurs identitaires semblent mettre en scène la mémoire (Ginet et Wiesztort, 2013 :12). Ces symboles célèbrent, à travers la mobilisation de figures ou d'évènements historiques qui renvoient au récit d'une communauté particulière, une mémoire particulière. Ainsi, les traditionnels drapeaux, les peintures murales ou la peinture des trottoirs (*curbstones painting*) servent d'indicateurs sur qui (quelle communauté) habite un quartier. Ces différents symboles – qui témoignent de l'appropriation d'une partie de l'espace public par un groupe – ont comme fonction dérivée d'informer les individus sur l'appartenance communautaire de certaines zones du territoire. L'inscription de la mémoire dans le territoire produit alors un discours visuel qui renforce la présence d'un groupe particulier sur un territoire particulier. Les individus qui vivent sur ce territoire s'auto-identifient à ce discours mémoriel : la cohésion de l'*in-group* est alors renforcée, car ses membres savent qu'ils partagent ce récit communautaire et les valeurs qu'il véhicule. Par contre, par les présences de ces symboles, les membres de l'*out-group* sont exclus du territoire : ils n'y sont pas les bienvenus (entretien 5IRN).

L'aspect problématique de cette inscription de la mémoire dans le territoire se remarque par la tentative, portée par différents organismes intercommunautaires, de modifier ce paysage politique en proposant de remplacer certaines fresques par des peintures qui portent des messages fédérateurs ou « neutres », comme ceci est visible sur les deux images ci-après.



Image 27 Peinture murale de R-CITY (groupe intercommunautaire Shankill-Ardoyne) - Image 28 Peinture murale FASA (Forum for Action on Substance Abuse) (Newtownards Road)

D'une autre manière, on peut noter que les parades communautaires opèrent une logique similaire tout en prenant une forme différente : la commémoration se tient sous la forme d'une marche. Ici, en plus du contenu (les chants, symboles véhiculés, etc.), le parcours suivi par cette marche (*parade*) est contesté. Au départ, la pratique des parades concernait uniquement les protestants et les

orangistes. Le but de ces marches était de symboliser la suprématie protestante en commémorant la victoire de Guillaume d'Orange sur Jacques II lors de la Bataille de la Boyne. Le tracé de celles-ci pose alors un problème notamment parce que certaines marches passent par des quartiers exclusivement CNR. Comme lors de la marche orangiste, les symboles protestants envahissent temporairement l'espace public, pourtant considéré comme appartenant à l'autre communauté, cela est vécu comme une provocation et génère des tensions. En réaction à ceci, certains membres de la communauté nationaliste ont alors aussi commencé à défiler. Ces défilés, organisés en réaction, n'ont donc pas la même signification et prennent plutôt la forme d'une manifestation politique et de réappropriation d'un territoire. En défilant, les individus envahissent l'espace public – temporairement – de leurs propres symboles culturels et réaffirment (« *reclaim* ») ce territoire comme leur « appartenant » (entretien 11 IRN). L'ensemble de ces éléments symboliques, qui finalement occupent l'espace et se répondent, pousse alors certains à parler d'une substitution du conflit politique violent par une guerre culturelle (*cultural war*).

2.1.3. La question de la représentation politique et la géographie électorale

La ségrégation résidentielle et l'histoire conflictuelle se donnent également à voir dans les découpages électoraux et l'organisation de la représentation politique. On observe alors que ceci a une conséquence sur l'offre politique qui est « accessible » ou plébiscitée au sein de chaque communauté.

Rappelons que, depuis 1998, l'Irlande du Nord connaît un système politique consociatif organisé autour de la reconnaissance des deux groupes principaux (les unionistes et les nationalistes) qui composent la société. Dans ce cadre, un mécanisme institutionnel impose aux partis politiques de se positionner par rapport au clivage communautaire en s'autodésignant comme unioniste, nationaliste ou « non-aligné ». Si ce système a été mis en place afin d'assurer une représentation des diverses communautés et une forme de stabilité politique, il a comme conséquence d'institutionnaliser ce clivage, en l'essentialisant comme le clivage primordial pour le fonctionnement politique et la vie politique nord-irlandaise. Depuis 1998, ce système a renforcé l'apparition d'une dualité partisane où deux partis (le DUP pour les unionistes et le *Sinn Fein* pour les nationalistes) dominent la vie politique et favorisent le débat politique autour des « *green and orange issues* » (c'est-à-dire, la question constitutionnelle ou plus largement, la lecture du débat politique à travers la concurrence entre les deux grandes communautés) (entretien 9, 17, 19 IRN).

Ceci est particulièrement visible au moment des élections, comme le dit avec humour un interlocuteur :

« we've got election time and people dig their trenches bigger » (entretien 9 IRN).

Il souligne alors que les partis politiques jouent régulièrement sur la question constitutionnelle au moment des élections. Dans ce contexte, les électeurs sont alors poussés à s'intéresser à qui préservera leurs intérêts du point de vue de la question constitutionnelle plutôt qu'en termes de politiques (« *who will protect their interest best in terms of constitutional issue rather than policy ?* », entretien 9IRN). Ainsi, au niveau de l'électorat, il y a un consensus parmi les interlocuteurs autour de l'idée selon laquelle

« people are voting “to keep the other party out” not voting for DUP because they believe in the DUP manifesto, but they are voting for the DUP because they want SF out » (entretien 31IRN).

Pour certains, le contexte des *interfaces communities* dans lequel vivent certaines personnes explique que la question constitutionnelle et identitaire soit aussi facilement mobilisable. James explique alors comment les représentants politiques activent notamment les peurs pour favoriser le vote en leur faveur :

« reality is, I always say, so communities like myself, where I come from the Shankill, we are not really wealthy in terms of property and money in our pockets and stuff like that but what we are really wealthy in is our culture and our identity, proud of being who we are, and we have so much things and it's so rich and ingrained in our community, that's why we are so passionate about it, do you know what I mean, it's the only thing that a lot of people have in these communities and if you start threatening that and taking that away from people, then you are naturally going to have a reaction and the political parties play up to this because they scratch the surface everytime there is an election and they get so many people on the communities, the tension, the hating, everything becomes 10 times worse than what it was, and it's the political parties. I lay the blame on the political parties because, as I said, they always scratch the surface when they need to get votes and it's just rotten to the core I think » (entretien 27IRN [je souligne]).

Certains soulignent également, de manière cynique, que les représentants politiques n'ont pas d'intérêt à changer leur manière de fonctionner, car cela leur rapporte des voix. Dès lors, si leur but est principalement de conserver leur « job », non seulement ils ne soutiennent pas des politiques qui favorisent la réconciliation ou le travail intercommunautaire, mais en plus ils réactivent régulièrement les barrières mentales qui divisent les communautés :

« And a part of the problem is whenever people generate the political fear around the future, union with Britain or united Ireland, people buy into it, so politicians perpetuate the fear, people buy into it and then people vote for those politicians so if you look at it the way, if I am a politician, my political future and my career, my job is bound in maintaining divisions » (entretien 12IRN).

Sur cet élément, certains arguent même que la ségrégation spatiale et résidentielle qui existe à Belfast facilite alors le travail politique : vu la répartition homogène de la population sur le territoire, les représentants politiques savent précisément où se trouve leur électorat, ce qui est très pratique au moment de la campagne électorale (entretien 5IRN). Dans ce sens, Luke (chercheur UU) explique que :

« Our politics is based on segregation. So we have big blocks: you vote *Sinn Fein* or you vote DUP, you vote nationalist or you vote unionist, you vote republicans, you vote unionists...it's quite convenient for

political parties to know where their electoral base is, so they know that this big area is catholic, so they know they vote republicans or nationalists. [...] and that's a big issue...and because if that happens in politics, politicians keep saying the same things, because they don't need the change, so they don't change, so it becomes a vicious circle... Why would you change and argue something radical and different if you know that if you say the same thing people will keep voting for you? That's what happens here. (...) So we vote to keep somebody out instead of keeping somebody in » (entretien 5IRN [je souligne]).

La connaissance de la géographie électorale est également perceptible parce qu'au moment des élections, l'offre politique complète n'est tout simplement pas présentée partout comme cela a déjà été observé dans une recherche précédente (Renard, 2018). Dans ce sens, James exprime le fait que, par exemple, on ne verra jamais un poster pour le *Sinn Fein* dans le quartier de *Shankill* :

« no so in the Shankill you won't never see a poster from a nationalist party, one it would be put down and two, it's just never been heard of, probably for their own safety as well to tell you the truth, you know, when you are candidate, you are promoting your own party and you are trying to go different doors to get votes like *Sinn Fein*, DUP, they stick to their own community so do the SDLP and the UUP... » (Entretien 27 IRN).

En prenant l'exemple de sa circonscription, Belfast Nord, Niall (travailleur communautaire) explique que :

« Politicians are happy that those people can live in those communities knowing that calling them to the elections, the chance of them voting for a unionist or whatever loyalist, is very strong. Because it will just endorse the sectarian issues around that, so you know, at the time of elections, it's all about keeping *Sinn Fein* out, it's not about developing your own community or about education or employment issues, or environmental issues, it's about keeping *Sinn Fein* out and the same applies at the other side, you know the other way around. It's keeping DUP out. So our politicians in North Belfast are particularly sensitive because of the, it's a really close, it's getting a really close turn out between unionism and republicanism in north Belfast, and it's only a matter of time, eventually that *Sinn Fein* may well become the, we may well have a *Sinn Fein* MP in North Belfast, so we haven't really a way to stop that...politicians haven't really engaged in community relations, haven't been involved in community relations in North Belfast » (entretien 1IRN)¹⁷⁵.

Cette logique n'est pas sans conséquences pour la population locale, dont les problèmes sont rarement pris en charge politiquement et de manière structurelle. C'est notamment ce que soutient Liam, qui rappelle qu'au moment de l'accord de paix, la circonscription de Belfast Ouest était parmi les plus précarisées et que plus de vingt ans plus tard, la situation n'a pas évolué (entretien 30IRN).

Ainsi, un problème qui émerge souvent quant à la vie politique nord-irlandaise, c'est le sentiment de ne pas être représenté et entendu politiquement, notamment car certains gardent un goût amer quant au fait de voir des personnes qu'ils considèrent comme « terroristes » devenir des élus politiques. Ce problème renvoie à un problème plus large dans la société nord-irlandaise, qui est

¹⁷⁵ Il faut noter que cette « crainte » évoquée en ce qui concerne la communauté unioniste de North Belfast en 2017 est devenue réalité : en effet, en 2019 pour la première fois, un membre du *Sinn Fein* a été au poste de *Member of Parliament* (MP) pour la circonscription de North Belfast.

celui de l'absence de prise en charge, au niveau politique, de la question des personnes qui étaient engagées dans des dynamiques paramilitaires et des groupes armés pendant le conflit. Ce qui crée une forme de colère ainsi qu'une méfiance envers le système politique, considéré comme devant être réformé :

« the whole structure of our voting system, to me needs to change, in terms of, if these people aren't representative of us, as a community, as us as a country then they need to go, and it's as simple as that, we have this system where they can't go and have this sort of grasp on the community, where it always comes down again to green and orange, and I have to say as well, it's not, this isn't me saying this, because I am from a unionist or a loyalist background it doesn't sit right with me at all that there is convicted terrorist in the government, how can this person ever perceive to represent me as a person, if they were literally targeting people like myself through guns, and bombs and bullet, how can they stand in government and represent me as a person, it just doesn't make sense to me, so you know, I don't care. » (entretien 27IRN)

Il faut toutefois noter que des partis politiques « non-alignés » existent : c'est le cas de l'Alliance party. Néanmoins, ce parti bénéficie d'un soutien limité dans ces communautés, qui témoignent alors d'une méfiance envers ce parti dont la position constitutionnelle est perçue comme « non établie ». Cette absence de soutien illustre la difficulté de proposer une offre politique qui dépasse le clivage communautaire. En effet, les interlocuteurs de la communauté PUL, vont le considérer comme un parti à tendance nationaliste en raison de ses positionnements ; tandis que les interlocuteurs de la communauté CNR, le considèrent comme unioniste. Par exemple, James (PUL) exprime que :

« the Alliance party which will go between both constituents but there is a big opinion within the unionist community that they are now a nationalist party, in terms of some of the things that they have voted on and some of the implementation that they have help implement, so there is a big opinion within unionist culture and communities that they are now a nationalist party, now there is unionist people, pro-union people within the alliance party » (entretien 27IRN).

Alors que d'autres diront :

« the Alliance party is getting some vote, you start to see some fragmentation around the edge, green party tends to pick up his vote in middle class protestant communities, it doesn't pick up much support in nationalist communities, so it is in reality, it's based in the unionist community; alliance again is more unionist, it gets more support in unionist areas than it is in nationalist » (entretien 4IRN).

Le fonctionnement consociatif du pouvoir politique couplé avec la géographie confessionnelle qui est dessinée par la répartition de la population en communautés distinctes et identifiables crée donc une situation particulière du point de vue de la représentation politique. Il semble en effet que la combinaison entre la ségrégation résidentielle et l'attitude des partis politiques participe à renforcer cette division communautaire au niveau de la représentation politique.

*

* *

Ces éléments mettaient en lumière la façon dont le conflit et la construction de *peacemalls* et d'autres formes de dispositifs de division ont créé des conditions de vie particulières dans ces communautés. À Belfast, les dispositifs ont véritablement transformé l'organisation spatiale de la ville, tant dans le bâti que dans la manière dont elle est vécue par les individus. Au fil du temps, les communautés se sont construites au sein de cadre de vie ségrégué. Cette ségrégation spatiale – facilitée par la présence des dispositifs et construite par la recherche de sécurité – a été construite dans le temps, mais est aussi maintenue dans le temps à l'aide de diverses pratiques et de l'affichage (*display*) de divers symboles qui font frontières en marquant le territoire comme appartenant à l'une ou à l'autre communauté. Désormais, il s'agit de s'intéresser aux dynamiques qui ont été créées par la mise en place de la Ligne verte à Nicosie et par la ségrégation spatiale qui en a découlé et d'observer si des dynamiques similaires de marquage du territoire ont été mises en œuvre.

2.2. *Nicosie : partition de fait et construction de récits nationaux antagonistes*

À Chypre, la période entre 1974 et 2003 symbolise celle de l'imperméabilité entre les deux communautés, qui se développent alors en parallèle au nord et au sud de la Ligne verte, à travers laquelle presque aucun passage n'est autorisé. La ségrégation spatiale qui en découle impose alors une ségrégation de l'ensemble des cadres de vie : résidentiels, scolaires, politiques, économiques et sociaux. En 2003, cette imperméabilité est bousculée par l'annonce des autorités de la RTCN de l'ouverture du passage, à Ledra Palace. La forme que prend la *Buffer Zone* aujourd'hui s'inscrit dans la suite de ce processus d'ouverture avec le maintien d'un tel dispositif de division, qui est « adouci » par la mise en place de plusieurs points de passage (*checkpoints*) à travers lesquels une certaine mobilité est possible. Depuis 2003, la situation politique a peu évolué et le rapprochement entre les leaders politiques de chaque communauté semble de moins en moins possible. Cette absence de résolution du conflit crée alors les conditions d'un « *statu quo* » supposé où la vie continue à se dérouler, en parallèle, au sein de chaque communauté.

2.2.1. 2003, le décroissement progressif de deux mondes imperméables ?

La période d'incertitude politique quant à l'évolution de la question chypriote (avec les processus d'adhésion à l'UE et la potentielle adoption du Plan Annan) a donné lieu à l'émergence de mouvements citoyens de contestations au sein de la RTCN. Le 23 avril 2003, les autorités politiques de la RTCN, par une décision unilatérale de Rauf Denktash, décident de permettre le passage de la *Buffer Zone* à l'endroit de Ledra Palace (à Nicosie). Après près de trente ans d'isolement, une brèche s'est ouverte et permet aux Chypriotes (vivant au nord et au sud) de traverser la Ligne verte et ainsi, de se rendre pour une visite journalière de « l'autre côté ». Ces événements marquent un tournant

non seulement dans le développement de la question chypriote, mais aussi dans le vécu des individus rencontrés.

Retour sur les évènements de 2003

Rares sont ceux qui ont oublié l'ouverture de points de passage et surtout, de la première fois qu'ils ont « traversé » et se sont rendus de « l'autre côté ». Après des personnes interviewées (qui sont presque toutes nées après 1974), le souvenir personnel qui entoure cet évènement est généralement positif, même si les expériences varient selon le contexte familial (le fait de venir d'une famille de « réfugiés »¹⁷⁶ ou pas). Notons également que l'interprétation de cet évènement (l'ouverture du passage) peut différer en fonction du récit mémoriel qui a été transmis dans la famille, et de la communauté à laquelle on appartient. En effet, grandir dans une communauté ou l'autre, dans une Chypre divisée, signifie avoir été exposé à un récit historique et politique différent. Dès lors, l'ouverture du passage suppose aussi une forme d'adaptation du récit politique construit au sein de chaque communauté. Cet évènement prend donc des significations différentes en fonction du vécu de chacun et du contexte plus large auquel il renvoie. De plus, le déroulement de cette première visite « de l'autre côté » constitue aussi un moment marquant et l'évènement de l'ouverture du passage peut alors être interprété positivement ou non, selon cette expérience. Par ailleurs, rétrospectivement, cet évènement perd parfois de sa saveur, car la période politique qui l'entoure (2002-2004) a des connotations d'actes manqués, pour les activistes « pro-rapprochement ». En effet, beaucoup considèrent le Plan Annan, dont il était question à l'époque, comme une occasion perdue à tout jamais. Comme un *momentum* crucial pour la pacification et la réconciliation qui n'a pas été saisi (entretien 8, 17, 1 CHY).

En termes d'expérience personnelle, Kostas (activiste chypriote grec) décrit par exemple l'ouverture des points de passage entre le nord et le sud, alors qu'il avait 13 ans, comme un véritable *turning point*. Comme sa grand-mère lui parlait souvent du temps « d'avant [le conflit] », il explique ne jamais avoir été à l'aise ni avoir adhéré au récit (*narrative*) appris à l'école. Pourtant, pour décrire sa perception de la partie nord, il utilise l'expression d'un voile de mystère qui couvrait le nord (« *a black veil of mystery for me, for the northern part of the island* », entretien 8 CHY). Ainsi, pour lui, sa première « traversée » du point de passage est fondamentale dans sa construction personnelle. Il s'en souvient en effet comme un moment qui symbolise la (re-)découverte de son identité :

« Northern Cyprus was the real Cyprus, because South Cyprus is what we aspire to be..., because to myself we're Middle Easterners and not Europeans. I'm very glad we're part of the European Union. It took us out of trouble many times but ethnically, geopolitically, we're not Europeans we're Middle

¹⁷⁶ Ceci fait référence à ceux qui ont dû fuir ou partir de chez eux, pour se réfugier du côté de la *Buffer zone* qui « correspond » à leur communauté. Ce sujet est abordé plus en détails pages 153 et 154.

Easterners. And Northern Cyprus is Middle Eastern [...] so I felt like home in the north. And I kind of rediscovered the cypriot identity there » (entretien 8CHY).

Au-delà de cette dimension identitaire très personnelle, cette expérience a été le déclencheur de son activisme.

Pour Gia (activiste chypriote grecque), l'expérience de passer les points de passage est un évènement qu'elle interprète à deux niveaux : d'un point de vue individuel et familial et d'un point de vue politique. D'une part, l'ouverture du point de passage présente l'occasion pour la première fois de mettre un visage sur la figure de « l'Autre » (*the Other*), mais génère alors une remise en question de certains récits mémoriels et nationaux. Mais surtout, car elle vient d'une famille dite de « réfugiés (*refugees*) » : retourner dans l'endroit qu'on avait dû quitter précipitamment, en raison de la guerre, était alors une urgence pour sa famille même si leur expérience n'a pas été positive, car les propriétaires actuels ne les ont pas laissé entrer. D'autre part, elle décrit l'ouverture comme un moment dont elle n'a pris conscience de l'immensité (*immensity of the moment*) qu'en étant adulte. Elle souligne alors la tristesse qu'elle a ressentie quand elle a compris l'importance du moment et le *momentum* politique qui a été manqué :

« We are talking about a society that was divided for so many years. It was the first chance for Greek Cypriots and Turkish Cypriots to meet. The overwhelming desire of the people to go to their villages to meet their neighbours, to meet their friends, their long lost friends, to see their houses. It was evident everywhere and I remember it as a kid, but looking back to it now today as an adult who is invested in this process, it's very difficult for me. I mean reflecting on the thousands of people that visited the north during that period. And I'm saying this because there was a momentum there. There was a momentum in terms of people coming together there was this desire you would hear stories of Turkish Cypriots who had kept pictures, they had found in the houses they lived in... » (entretien 17CHY)

En effet, comme mentionné précédemment, d'un point de vue du contexte politique, deux processus importants pour le futur de l'île avaient lieu. D'une part, les négociations pour le Plan Annan étaient en cours¹⁷⁷ et d'autre part, la perspective de l'adhésion à l'Union européenne se rapprochait avec la date de la signature du traité d'adhésion prévue au 16 mars 2003. Le contexte politique au sein de la communauté chypriote turque était, depuis le début des années 2000, celui d'une mobilisation de plus en plus importante contre le leadership chypriote turc et sa gestion des négociations concernant la résolution du conflit. La majorité de la population chypriote turque appelait alors à rejoindre l'UE¹⁷⁸. Rétrospectivement, Gia commente ces manifestations en pointant le courage de ceux qui manifestaient contre leur leader. Toutefois, elle regrette que ce *momentum*

¹⁷⁷ Les négociations autour de l'Accord du Plan Annan englobent en réalité un processus qui a commencé en 1999 et s'est terminé en 2004 (par le rejet du plan par référendum). Au moment de la levée des restrictions sur la mobilité interne à l'île, les négociations venaient d'échouer et il y avait peu d'espoir d'une reprise car le Secrétaire Général de l'ONU de l'époque, Kofi Annan, voyait la moment de la signature du traité de l'adhésion à l'Union européenne comme une *deadline* pour ces négociations.

¹⁷⁸ Pour plus de détails voyez Demetriou (2007).

n'ait pas été saisi politiquement. Ces événements combinés représentent à ses yeux une opportunité manquée tant ce qu'il se passait à ce moment-là était significatif de ce que l'ensemble de la population semblait vouloir pour le futur de l'île. De plus, ajoute-t-elle, ce moment était crucial, car, pour la première fois dans son souvenir, les médias véhiculaient – contrairement à d'habitude – des histoires positives des rencontres entre les Chypriotes grecs et les Chypriotes turcs, des histoires de *rapprochement*.

Elena (activiste chypriote grecque) qui vient également d'une famille de réfugiés témoigne de la difficulté de l'expérience pour sa famille. Au départ, elle explique que sa famille ne souhaitait pas s'y rendre [de l'autre côté] en mimant son père qui dit « *no, I'm not going to show my passport to go to my country...I don't want to do that* » (entretien 24CHY), mais que finalement comme il avait très envie d'aller voir la maison dans laquelle il avait grandi et que comme beaucoup y allaient, ça cautionnait en quelque sorte le fait de traverser. Ils s'y sont donc rendus en famille. Malheureusement, c'était un moment très triste, car leur maison était dans un très mauvais état et que leurs possessions n'étaient plus là ou laissées en ruines. Pour Elena, c'était un moment marquant. Concernant l'expérience de « retour » qui a été négative, Gia, qui a vécu quelque chose de similaire, développe en disant que dans sa famille pour son père et sa grand-mère, ça a donné lieu à des difficultés de continuer à se rendre dans la partie nord à cause du sentiment de perte (*loss*) : elle décrit l'évènement comme un traumatisme pour eux. Pourtant, elle distingue leur expérience de la sienne et elle affirme ressentir un besoin différent (qu'elle dit partager avec d'autres de sa génération) :

« we have the need to rediscover, to repossess, to put our fingerprints on the northern part of our island as well » (entretien 17CHY).

Victoria, une activiste CHG, se souvient qu'il y avait beaucoup d'agitation (« *a big fuss* ») et elle souligne que, même si ses parents avaient envie de traverser (*to cross*) par curiosité, le sentiment d'urgence de se rendre de l'autre côté était moins présent que dans d'autres familles, car elle ne vient pas d'une famille de réfugiés. Elle décrit alors son expérience comme particulière : sa famille hésitait sur la raison qui justifiait leur présence de l'autre côté. Personnellement, elle avait le sentiment d'être dans un autre pays tout en sachant qu'elle était à Chypre, car elle reconnaissait des monuments et des lieux symboliques dont elle avait appris l'existence à l'école, où on lui apprenait que ces monuments « leur appartenaient » (« *to make you feel like this is ours* ») aussi à eux, Chypriotes grecs. Pourtant, son expérience de la visite dans le nord contrastait avec ce qu'on lui avait appris à l'école. C'était étrange, résume-t-elle.

Pour certains Chypriotes turcs, l'ouverture des points de passage est vécue comme l'ouverture d'un horizon nouveau, qui rompt avec le contexte d'isolement international. Adil évoque l'image d'un pont qui permettrait l'union des populations (« *bridge that will unite the people* » ; entretien 11CHY) et

imagine que ça marque le début d'une nouvelle page dans l'histoire de Chypre. Melike, elle, se souvient de sa première expérience comme quelque chose de légèrement intimidant. Elle se rappelle hésiter à parler turc en public avec sa famille, comme si elle voulait faire profil bas :

« I remember at first like feeling like hesitant, or like about speaking Turkish in public, for instance, like I was really intimidated and I would tell my parents shhhhh like don't show that you're different sort of like that's that's, I think that that made me feel uncomfortable, like being known that I'm an sort of outsider and my language did not belong to that public space like that's that's the feeling I got. Like I didn't want my identity to be known, so that's I guess and I don't feel that when I walk in my own neighbourhood in my own community, of course, because that's where I'm a majority » (entretien 18 CHY [je souligne]).

Plus généralement, l'anecdote que partage Antonia met en exergue les représentations qui existaient au sein de la population née après la division de l'île en 1974 :

« I can share something very funny that my colleague shared with me a few weeks ago; she was saying to us “As I was growing up I was asking where do people go when they die? And they would keep telling me, to the other side. And so, I had in my mind that on the side, is the people that are dead. And I knew that there was another side and that we are divided. So one day, the borders opened and I cross with my family and I see that the dead people are like us”. [Laugh] » (entretien 3 CHY).

L'imperméabilité entre les deux parties de l'île pendant ces décennies était totale (à l'exception des quelques initiatives de construction de la paix isolées et de l'autorisation de passage pour certains représentants politiques et membres de la diplomatie). Cette imperméabilité permettait alors à certains mythes d'exister (comme l'extrait ci-dessus en atteste) et à ce que les discours et récits communautaires ne soient pas remis en question. En effet, l'appareil d'État – du point de vue de la communauté chypriote grecque – via ses discours politiques, le système éducatif ainsi que les institutions religieuses véhiculaient un récit mémoriel et politique de *victime* du conflit et de revendications de la partie de l'île « perdue », « occupée ». Ce récit communautaire n'étant pas remis en question par des contre-récits ou des voix dissidentes, cela n'invitait pas à réfléchir sur l'avènement du conflit et sur sa complexité. Il se limitait à présenter la situation où deux acteurs principaux tenaient les rôles de victime et d'envahisseur.

Ainsi, comme en témoignent beaucoup d'activistes, l'ouverture des points de passage est un moment de prise de conscience et d'ouverture des possibles quant à l'exploration de différents récits et quant à la remise en question du récit officiel. Par exemple, Melike, qui a participé à des workshops intercommunautaires à cette période, se rappelle une activité où les participants (dont elle faisait partie) devaient retracer l'histoire de l'île. Cette activité avait mis en lumière les morceaux d'histoire qu'il manquait dans les récits collectifs tant chypriote grec que chypriote turc. Les récits officiels appris à l'école, de part et d'autre de la Ligne verte, ne collaient pas et ne permettaient pas de retracer une histoire commune (entretien 18 CHY).

Globalement, l'évènement de 2003 est identifié comme un évènement important et formateur pour toute une génération d'activistes qui ont finalement grandi et ont été socialisés avec ces points de passage ouverts. La possibilité nouvelle de cette mobilité au sein de l'île crée alors un changement de dynamique dans la manière dont la figure de l'ennemi, « l'Autre », est représentée. Avant cette ouverture, il était invisible même si sa présence percolait dans de nombreux discours politiques, institutionnels, médiatiques et mémoriels. Depuis l'ouverture des points de passage, cet « Autre » devient visible, il est proche et il peut partager le même espace urbain que nous. Ainsi, on peut penser qu'une forme de « réhumanisation » a lieu dans ce cadre, comme le souligne Gia en disant qu'il est désormais possible de mettre un visage sur cette figure de « l'Autre ». Avec cette possibilité nouvelle de partager un même espace, les mythes pourraient être difficiles à tenir et facilement déconstruits.

Pourtant, l'ouverture des points de passage ne traduit pas une normalisation de la mobilité intra-île¹⁷⁹. D'abord, une forme de résistance existe au sein de la population (qui est surtout observable au niveau des membres de la communauté chypriote grecque) et elle traduit une relation qui est finalement ambivalente par rapport à cet « Autre ». Notons que pour beaucoup de Chypriotes grecs, ce ne sont pas tant les Chypriotes turcs qui dérangent, mais plutôt les « *turkish settlers* », ces personnes qui ont immigrés de Turquie pour s'installer dans le nord de Chypre, qui gênent. De plus, il faut noter que toutes les personnes qui vivent sur l'île n'ont pas les mêmes possibilités de passer d'un côté à l'autre de la *Buffer Zone*. Ces conditions dépendent de leur statut. Par ailleurs, l'ouverture des points de passage reste fragile et n'érode pas le statut de deux entités « en guerre » : comme le rapporte Giannis, qui était en train de faire son service militaire en 2003, il lui était interdit de traverser pendant sa période de service, car s'il était arrêté, peu importe la raison, son arrestation serait assimilée à l'arrestation et la détention d'un militaire du camp adverse (entretien 6 CHY). Enfin, la mobilité reste une mobilité sous contrainte : c'est une liberté de mouvement relative qui est encadrée par deux appareils administratifs de contrôle matérialisés au niveau des points de passage. La durée pendant laquelle ils ont été fermés pendant la pandémie de Covid-19 illustre la relativité de cette liberté de mouvement. Tout comme le fait que les individus soient soumis à l'arbitraire du représentant de l'autorité au moment du passage (un membre de la police ou de la douane), comme cela est discuté dans le chapitre sur la mobilité (Chapitre III).

Parmi les effets de l'ouverture des points de passage, certains mentionnent qu'avec la réouverture progressive des points de passage, la partie de la ville de Nicosie autour de la *Buffer Zone* s'est vue revitalisée : ce centre historique, qui était devenu la zone morte (« *dead zone* »), est réinvesti au fur

¹⁷⁹ Des développements plus longs concernant les pratiques de mobilité sont détaillés dans le chapitre III.

et à mesure des années qui suivent 2008¹⁸⁰. Dans ce sens Casaglia (2019) estime que l'ouverture de la Ligne verte (vécue jusqu'alors comme une véritable frontière) donne lieu à un changement de sa signification et crée une opportunité sans précédent de modifier tant les discours que les récits (*narratives*). Ainsi, la *Buffer Zone*, alors considérée – surtout à Nicosie – comme un lieu où sont préservées la mémoire du conflit et ses conséquences, change alors de statut en ce qu'elle n'est plus une « zone morte » (Casaglia, 2019 : 41*). Ainsi, « cette ouverture d'un point de passage et par la suite, l'adoption d'une réglementation européenne sur la circulation des biens et des personnes ont matérialisé cette opportunité de re-signifier la frontière comme un espace de rencontre où une identité partagée pourrait être développée » (Casaglia, 2019 : 41*). Le vécu des acteurs quant à l'ouverture de la *Buffer Zone* en 2003 va également de ce sens. Il est possible d'observer que cet événement constitue un moment clé dans l'histoire personnelle de beaucoup, mais aussi dans le développement de la question chypriote plus largement. Cette brèche rompt avec l'imperméabilité et modifie le cadre dans lequel les individus doivent interagir : l'« Autre » ne fait plus simplement partie des récits et des discours, mais peut faire partie de l'espace public. Néanmoins, pour qu'une forme de « réhumanisation » dans les représentations des communautés l'une vis-à-vis de l'autre ait lieu, un important travail de déconstruction des préjugés et des stéréotypes est nécessaire.

La perception de la « frontière interne »

À partir de 2003, à la suite de l'ouverture progressive de certains points de passage, des arrangements administratifs pour le contrôle de la population ont été nécessaires. Au-delà de ces aspects très concrets, l'ouverture de la *Buffer Zone* et donc, la fin de l'imperméabilité totale entre les deux communautés, a donné lieu à des discours revisités quant à la signification de cette « frontière ».

Par rapport à cette « frontière » interne, plusieurs interlocuteurs pointent l'ironie de la situation. Adil (activiste CHT) dénonce notamment le comportement des nationalistes chypriotes grecs qui refusent et rejettent cette frontière interne, tout en continuant à soutenir des représentants politiques qui refusent le compromis politique pour résoudre le conflit et qui perpétuent des discours et des politiques¹⁸¹ qui durcissent cette division. Nikos (un enseignant retraité CHG) tient des propos qui vont dans le même sens :

« They don't recognize border, they don't say it's a border. Strictly speaking for them, it's a line which was illegally drawn by the occupying Turkish forces. Ok, that's the usual story which the GC elite tells the people and people simply repeat it. The point is that if you do this sort of thing at Ledra street or

¹⁸⁰ Le point de passage situé sur Ledra Street, l'historique rue commerçante au cœur de la vieille ville a été ouvert en 2008.

¹⁸¹ Il fait notamment référence à la modification du point de passage sur Ledra Street, du côté chypriote grec, que l'on aborde dans le chapitre III.

Ledra Palace checkpoint, where I had to show, as a GC a passport, my ID to go to the other side, and they put it on their computer, that's the ... First of all they gradually manage to put it into the minds of the people that this is a hard border, that's one. But two, they are telling the EU, essentially, that this is, we have control over the lines, here, so we can enter into the Schengen area, because Cyprus is not a member of the Schengen area. » (entretien 19CHY)

Selon ces propos, les obligations administratives (le fait de montrer ses papiers d'identité) qui vont de pair avec le fait de traverser les points de passage sont interprétées comme témoins de l'existence d'une frontière dure (*hard border*) entre les deux parties de l'île. Nikos observe alors que, si les autorités chypriotes grecques prétendent refuser d'effectuer ce contrôle, sous prétexte que cela revient à reconnaître l'existence de la frontière, ils sont néanmoins « coincés » parce que, depuis l'intégration européenne, la RoC souhaite rejoindre l'espace Schengen et donc, doit démontrer à l'UE qu'elle est capable de contrôler ses frontières¹⁸² (entretien 19CHY). Au poste de contrôle des points de passage, il y a donc différentes rhétoriques politiques, contradictoires, qui se jouent en pratique et qui se matérialisent par l'acte de devoir montrer ses documents d'identité aux autorités chypriotes grecques pour enregistrer sa sortie de la RoC afin de pouvoir s'enregistrer au retour et similairement auprès des autorités chypriotes turques.

Adil explique que ce qu'il considère comme une frontière (*border*) et un *checkpoint* font partie de son quotidien. Même s'il trouve cela absurde aussi de devoir montrer ses papiers d'identité, car il considère qu'il ne sort pas de Chypre s'il se rend à Limassol ou Paphos (ce sont des villes au sud de l'île). Il reconnaît que ce ressenti rejoint celui qu'exprime une majorité de personnes de la communauté chypriote grecque, qui pense qu'en montrant leurs papiers d'identité aux policiers cela revient à accepter la division. Des raisons différentes justifient alors un ressenti qui est pourtant similaire : celui d'un malaise induit par la présence de ce dispositif.

Victoria (activiste CHG) partage son expérience des *checkpoints* en expliquant que, d'après elle, l'expérience diffère pour les Chypriotes grecs et turcs (sauf avec la pandémie de Covid-19, où le contrôle est plus systématique, car il faut montrer son certificat de vaccination). Cette expérience serait différente, notamment en raison de l'interprétation et de la signification que chaque autorité « étatique » associe à la *Buffer zone* :

« The Republic of Cyprus is saying that that there are no borders. There is no like, I mean and the *Buffer Zone* is considered like legally Republic of Cyprus land provided to the UN so they wouldn't ask you for your, if you say you are Greek Cypriot, they wouldn't ask you for your ID, or like very rarely, yeah, but for the Turkish Cypriots, it's actually like crossing a border, so you have these two different understandings of what a *Buffer Zone* is. » (entretien 23 CHY).

¹⁸² Tant que la situation politique n'est pas rétablie à Chypre, la Ligne verte correspond à une frontière effective du territoire sur lequel le gouvernement de la RoC a le contrôle.

Par ailleurs, elle ajoute que la perception de cette expérience dépend aussi des significations que l'individu associe à la *Buffer Zone*. Pour certains, c'est un lieu de conflit et donc, une forme de traumatisme y est associée, ainsi que la nécessité de le surmonter pour pouvoir s'y rendre (ici précisément, elle parle de *Ledra Palace* et la H4C). D'après elle, cette zone peut signifier des choses très différentes en fonction du vécu des personnes. Dès lors, elle conclut qu'il est difficile de généraliser ce que signifie la *Buffer Zone* au vu de la variabilité des vécus et des récits qui ont été transmis (entretien 23CHY).

Malgré l'ouverture de points de passage depuis 2003, il existe une forme de normalisation de la partition de l'île. Il semble facile de l'oublier et, avec le passage du temps, ce qui est appelé le « *statu quo* » se normalise. Pourtant, les activistes pour la paix (*peace activists*) dénoncent cette idée de l'existence d'un *statu quo* : d'après eux, la situation évolue en permanence et le passage du temps ne rend la situation que plus délicate à démêler politiquement. Ils déplorent également le fait que peu de personnes se préoccupent de cette situation, car elle n'affecte pas leur vie quotidienne (surtout en ce qui concerne les Chypriotes grecs). Ceci se ressent d'autant plus que la partition effective, par la mise en place du dispositif de division de la *Buffer Zone*, ne fait pas partie du quotidien de tous. Comme l'exprime Gia, le fait qu'elle ne fasse pas partie du quotidien d'une majeure partie de la population sur l'île (vu la manière dont le territoire est divisé et dont la population est répartie sur ce territoire) facilite l'oubli de son existence et le détachement d'une grande partie de la population du problème. Résoudre la situation politique ne semble donc pas être une priorité pour une majorité des habitants de l'île (entretien 17CHY). Dès lors, la forme même que prend la division rendrait difficile la prise de conscience par la population de la « non-normalité » de la situation politique et peut-être, la formation d'une « masse critique » suffisamment grande réclamant la résolution du conflit (entretien 16CHY).

« (Juliette) Do you think also maybe the geographic, the geography of this division the fact that it's so clear cut? It's something that makes it easy not to want to work with other people?

- Yeah, it's easy to assimilate, and of course it was done on purpose. There there was another map before this map, that was patches of land all around the island that were going to be controlled by Turkish Cypriot, pockets controlled by Greek Cypriots. This would have been so much more problematic that people will it... It wouldn't be sustainable, so people will try to resolve it more. Now people in Paphos, people in Larnaca, and people in Limassol, they don't live close to the divide. They're in their own bubble, they are not being affected. You get people from, 30-year-old people from Limassol to Nicosia you take them to the *Buffer Zone* and they're like. Oh I didn't know this was here. And we are in Cyprus, we are in a tiny freaking island. And people literally have those reactions. They get those reactions. WOW, there is a checkpoint here. And if you even take them across. Oh I am in another country. » (entretien 8CHY).

Concernant ce rapport à la division, une autre activiste va dans ce sens et souligne que la compréhension individuelle de ce qu'est la division dépend de l'environnement où on a grandi :

« Also, it is important to mention that a person born and raised in Nicosia understands division in a much different way than a person who is born and raised in Limassol, in Larnaca, in Paphos, where they don't see the division. They don't see the flag even on the (name) All those, maybe they see some Jami and maybe sometimes they wonder why do we have Jami in the middle of our city. But they might not think about it that much, so I think that the experience of division is much different for people living in Nicosia or in Derynia for that matter where there is a greenline. 'cause division is much more evident » (entretien 17CHY).

Pourtant, pour ceux qui vivent à Nicosie, la « partition » est difficile à oublier. Par exemple, Filippa mentionne les traces du conflit (comme les maisons vides et abandonnées) qu'il reste dans le paysage urbain, ce qui lui rappelle qu'il n'y a pas eu de « nettoyage » ou de réhabilitation de certaines parties de la ville :

« And it's harsh you think there were people here. There was family. And, they had to get up and leave everything and go even in Nicosia when you see it in the *Buffer Zone*, you see bullet holes in buildings and sacks next to windows. It's awful. You forget that. It's like there's been no physical cleanup, and there's been no mental or emotional cleanup, either of what's happened » (Entretien 10 CHY [je souligne]).

En effet, la ville de Nicosie est parsemée de traces matérielles, ou d'absence de traces de vie (quand par exemple un bâtiment est abandonné et est délabré) qui reflètent les années du conflit. Ainsi, au-delà des rues qui s'arrêtent de manière abrupte par un mur, des grillages, des barbelés, ou un poste de garde de la « frontière », il y a également des maisons détruites assorties de sacs de sable, ou autres artefacts de guérillas urbaines.

2.2.2. Des récits nationaux qui se lisent dans le paysage urbain

Comme le soulignent Kliot et Mansfeld (1997), la partition va permettre la mise en place d'un « paysage politique » (*political landscape*) différent au nord et au sud. Cette différence se marque dans différents éléments :

« They include not only visible symbols such as flags, monuments to heroes, symbolic leaders or kings, but also more abstract symbols consisting of ideas, memories, religious objects and even symbolic institutions (Lasswell et al., 1952; Bryson et al., 1955; Deutsch, 1955). Both Greek and Turkish Cypriots were very heavily involved in the development and encouragement of separate systems of political symbols pertaining to the two communities » (Kliot et Mansfeld, 1997: 499 [je souligne]).

Par exemple, sur un flanc des montagnes de Kyrenia qui est visible depuis de nombreux endroits dans la ville de Nicosie (aussi du côté CHG), deux grands drapeaux sont peints. Un d'entre eux est même visible la nuit, car il est éclairé par un grand nombre de spots. Ceux-ci représentent le drapeau de la RTCN et le drapeau de la Turquie avec un message inscrit en dessous qui signifie, « heureux celui qui peut dire je suis turc ».

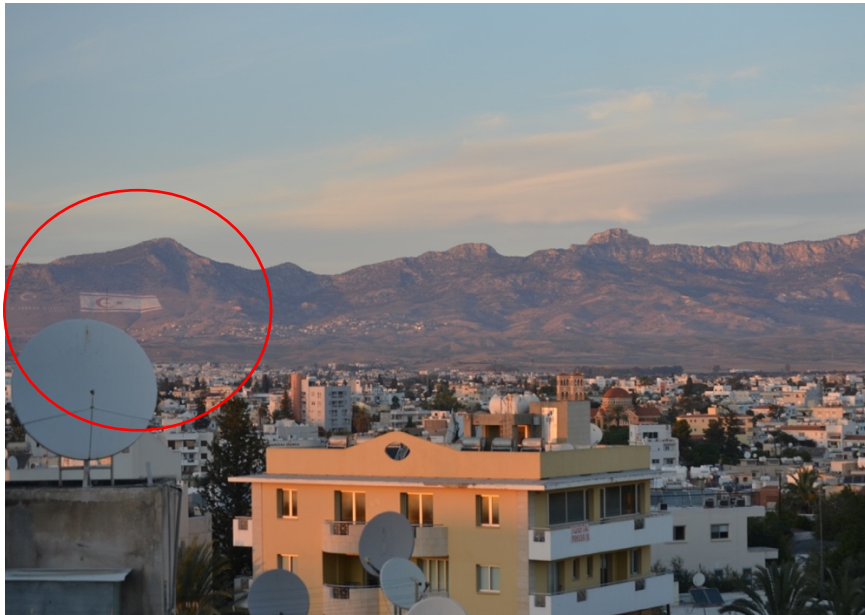


Image 29 Drapeaux sur les montagnes de Kyrénia, vue depuis Nicosie (RoC)

Filippa commente aussi ces drapeaux ainsi que l'omniprésence des drapeaux, de toutes sortes, qu'elle interprète comme des symboles de l'ingérence de pouvoirs externes à Chypre :

« It's quite hard seeing it and in the same way that when we were walking through Lefkosia and we saw all those Greek flags, I was like where am I? This is in Cyprus. This look like Greece. This was like Athens in a little Cyprus...It's hard to see both...But that was quite a jarring one because it's so big and it's across the mountain [...] and it's just jarring to see because that's that doesn't belong to Turkey that belongs to Cyprus. And so why is that there? But like I said it, it's a symbol. It's a symbol used by Turkey in in the same way that their signs are used, stating that the north will be Turkish forever, or the same way that the Greek symbols are used to kind of like show ownership over this country. But it's not their, it's ours as our country's Cyprus have been living here for thousands of years and it belongs to them, it's just upsetting to see. I don't know, I think. You just you never get used to it » (entretien 10CHY, [je souligne]).

Plusieurs rapportent leur colère face à l'omniprésence de drapeaux dans le paysage urbain. Ilisu (activiste chypriote turque) s'exprime sur le sujet en disant que ces drapeaux font partie de ce qu'elle considère être une propagande nationaliste (ce que dit aussi Adil) :

« they represent that we are with Turkey, they help us... We don't trust others. Turkey is the only one, the only only ones that we could trust » (entretien 12 CHY)

Elle exprime aussi sa colère par rapport à tous ces drapeaux, et souligne que ce n'est pas habituel d'avoir autant de drapeaux d'un autre pays chez soi (entretien 12 CHY).

Beaucoup remarquent également l'endroit où sont situés ces drapeaux : hormis ceux qui arborent les bâtiments officiels ou des lieux privés, la plupart sont effectivement situés autour de la *Buffer Zone* (entretien 6 CHY). Le découpage de l'île par cette ligne de division étant particulièrement tortueux, cela donne un paysage particulier où dans le centre de Nicosie, les drapeaux se font face

comme pour se défier, ceci est particulièrement visible aux alentours de *Paphos Gate* comme le montre la photo ci-après :



Image 30 Paphos Gate, Nicosie

Lorsque l'on observe la ville en prenant de la hauteur, ces symboles identitaires sont bien visibles et se répondent, comme on peut le voir sur les deux images ci-après, où la logique de marquage de son « territoire » aux abords de la *Buffer Zone* et donc, là où l'autre communauté est proche est bien visible.



Image 31 La partie nord de Nicosie vue d'en haut



Image 32 Ledra Street/Lozmaci CP vue d'en haut : les drapeaux parlent

Comme à Belfast, une logique de marquage du territoire opère à Nicosie. La différence réside dans les auteurs de ce marquage. Là où ce sont souvent les communautés et les résidents (ou les groupes paramilitaires) qui sont à l'origine de ce marquage identitaire en Irlande du Nord, à Chypre, cette dynamique semble principalement venir des autorités publiques. Dans ce sens, Filippa observe une différence entre les messages « officiels » et ceux portés par les *tags* et autres graffiti (donc présumés non officiels) qui sont lisibles dans l'espace urbain :

« And I think it's really, really funny to see if you look around Cyprus and if you look hard enough like... the pro Turkey or the Pro Greek propaganda is official. You see flags. You see signs. You see this, but when you look at like the graffiti or what the people are saying or the signs they put up or the posters they put out. It's all pro unification: "One Cyprus One people" and I think that then really shows kind of what we've they've been told to believe and what they are forced to believe and what they've been in kind of tricked into believing versus what the people actually feel about their own country... A lot of Cypriot old and young want Cyprus to be unified » (entretien 10 CHY).



Image 33 (gauche) Street Art vu aux abords de la Buffer Zone (Nicosie) - Image 34 (droite) Rue qui s'arrête à la Buffer Zone (Nicosie)

Cela étant, il est possible de voir certains commerces situés dans le cœur de la vieille ville de Nicosie (côté CHG), aux alentours de la *Buffer Zone*, afficher des posters rappelant aux touristes comme s'exprimer par rapport à la situation et surtout, le devoir de mémoire qu'il faut observer par rapport à « l'envahisseur » :



Image 35 Sign : “do not refer to the turkish side, instead you may use the term “occupied” #JusticeforCyprus”

Si l’observation, selon laquelle les messages sont principalement portés par les autorités à Chypre et par les communautés en Irlande du Nord, semble pertinente au regard de beaucoup de situations, il faut nuancer dans le sens où il n’est pas toujours possible d’identifier qui est l’auteur du message inscrit.

Notons toutefois que ce paysage politique semble d’autant plus facile à mettre en œuvre que les populations sont réparties de manière relativement homogène sur le territoire. À Chypre, la ségrégation résidentielle (où la communauté CHG vit dans le territoire au sud de la *Buffer zone* et la communauté CHT vit dans le territoire au nord de celle-ci) se superpose à la partition *de facto* de l’île dont la conséquence est que les différentes autorités politiques exercent leur pouvoir sur des territoires distincts et délimités par cette *Buffer zone*. Par conséquent, la configuration territoriale et l’impermeabilité de la « frontière » vont créer les conditions de la mise en place de deux récits concurrentiels portés par les autorités politiques. L’opportunité de contester ces discours, inscrits dans l’espace, est alors moindre par rapport à l’Irlande du Nord où, même s’il existe un niveau de ségrégation résidentielle élevé, les autorités politiques sont censées représenter les deux communautés (comme c’est un exécutif de partage de pouvoir). En Irlande du Nord, les symboles utilisés au sein des bâtiments officiels font l’objet d’un compromis et d’une contestation politique.

Du point de vue des autorités chypriotes grecques, une rhétorique de non-reconnaissance de la *Buffer Zone* comme frontière va se construire dans les discours politiques. Le récit officiel, avec le slogan « *I don’t forget and I struggle* », est celui de victime d’un État envahisseur et oppresseur – la Turquie. Cette rhétorique met aussi l’accent sur le caractère « temporaire » de cette situation. Dans ce cadre, la question des réfugiés et des droits de propriété va avoir un effet important sur la

construction de cette rhétorique politique. Cette identité de « réfugié » – il serait plus adéquat de parler de « déplacés internes », conformément au droit international et à la définition de l'UNHCR souligne Marinella – se construit principalement suite aux « échanges » de population qui ont eu lieu en 1975. Lors de ces déplacements, certaines familles ont reçu comme logement, une maison laissée, dans le sud de l'île, par des Chypriotes turcs qui avaient fui au nord (entretien 24 CHY). Ces événements (les déplacements, forcés en raison des violences ou organisés dans le cadre des accords) participent donc à la construction de l'identité de « réfugié » au sein de la communauté chypriote grecque et du contentieux¹⁸³ que cela engendre dans la résolution du conflit. Comme le souligne Demetriou :

« the rhetoric of *dben xebró* (I do not forget) became the cornerstone for the cultivation of a Greek-Cypriot identity that centred on the trauma of partition within a hegemonically nationalist discourse (the idea that half the homeland had been enslaved by a barbaric occupier and awaits its liberation). This in turn fostered a generalization of refugee identity within the wider population, through the sense that the north had been lost to all Greek Cypriots as a collective ancestral homeland (Demetriou, 2007b) » (2012: 10)¹⁸⁴.

Cette rhétorique politique va également justifier au départ la « préservation » des édifices culturels et religieux associés à la communauté chypriote turque dans le sud de l'île (entretien 5CHY).

Du point de vue de la communauté chypriote turque, le récit officiel véhicule l'idée selon laquelle la Turquie est intervenue pour défendre la communauté CHT face au non-respect des droits et aux exactions commises par la communauté chypriote grecque à l'encontre de celle-ci avant 1974. Là où 1974 est synonyme de jour noir pour les Chypriotes grecs, il est présenté comme une libération par les autorités chypriotes turques. L'objectif des autorités politiques chypriotes turques est alors, à partir de 1974, de construire les institutions dignes d'un État indépendant (qui reste un pseudo-État) (Bryant et Hatay, 2020). Comme le souligne Petithomme :

« un calendrier mémoriel a été utilisé pour diffuser un nationalisme d'État proposant une narration simplifiée de l'histoire du conflit, glorifiant le rôle de la Turquie et stéréotypant la violence des Chypriotes grecs, avec lesquels la coexistence pacifique serait impossible » (2015, [en ligne]).

Ces deux récits vont aussi être progressivement matérialisés dans l'espace public à l'aide de divers symboles identitaires. Ainsi, dans la partie au nord de la *Buffer zone*, un important processus de « déshéllénisation » va donner lieu au retrait de toutes traces de la présence de la communauté

¹⁸³ Ce terme (employé constamment à Chypre, par les deux communautés, pour désigner les familles soit de chypriotes grecques qui vivaient au nord et ont dû se réfugier au sud, soit les chypriotes turcs qui vivaient dans le sud et se sont réfugiés au nord) contient une dimension politique et revendicative à Chypre : la question de la compensation des *refugees* ainsi que celle du droit de propriété font partie des éléments centraux à régler en cas d'accord de paix. Le terme désigne aussi une catégorie de personnes définies légalement, ce qui leur donne certains droits.

¹⁸⁴ Si la question du statut juridique de réfugié et de la gestion des droits de propriétés sont centrales dans le conflit chypriote, elles ne sont pas abordées en détails dans le cadre de ce travail. Pour des développements sur la question, voyez l'excellent travail de Demetriou, *Refugeehood and the postconflict subject*, New York, State university of New York Press, 2018, ou encore Demetriou, *Displacement in Cyprus*, Prio Cyprus Centre Report n°1, 2012

chypriote grecque. Concomitamment à ce processus de retrait et d'effacement des symboles issus la culture chypriote grecque, un important processus de « turquification » a lieu (Kliot et Mansfeld, 1997) où des endroits vont être renommés, des monuments construits et différents symboles comme les drapeaux turcs et chypriotes turcs mis en place. Ce processus de « turquification » sera aussi marqué par une modification de la démographie par l'arrivée d'un grand nombre de personnes dans le nord de l'île : en 1990, certains estiment que plus de la moitié de la population de la RTCN est composée de personnes venues de Turquie (Kliot et Mansfeld, 1997 ; entretien 5 CHY).

Un des exemples les plus courants de la combinaison de ces processus relève de la transformation des édifices religieux orthodoxes en mosquée :

« And they were painted over, turned white, the crosses were taken down because islam doesn't have any religious symbols, or crosses as religious symbols, but that was the case. Fair enough, fair enough, it's not fair. But the same things were done with the mosque that were just left there to rot and fall apart in the RoC. Except from some mosque who have great historical background ». (entretien 5 CHY).

Par ailleurs, ces récits politiques, qui se veulent « nationaux », vont percoler dans la majorité des sphères de la vie chypriote : dans l'espace public comme dans les manuels scolaires où vont s'inviter des enseignements venus de Grèce et de Turquie.

Jusqu'au moment où le passage de la *Buffer Zone* est autorisé en 2003, les deux communautés ont donc évolué de manière parallèle et séparée, tout en étant bercées par des discours nationalistes antagonistes. Notons que ces discours nationalistes antagonistes n'ont toutefois pas disparu. La ségrégation spatiale qui découle du conflit a donc créé les conditions de cadres de vie divisés qui perdurent aujourd'hui, même si les différents points de passage ouverts à travers la *Buffer Zone* depuis 2003 adoucissent quelque peu l'imperméabilité entre les deux parties de l'île. Toutefois, depuis 2003, la situation politique a peu évolué et le rapprochement entre les leaders politiques de chaque communauté semble de moins en moins possible. Cette absence de résolution du conflit maintient alors ce « *statu quo* » supposé et favorise la vie, en parallèle, au sein de chaque communauté.

3. Un environnement pacifié ?

Au départ, les dispositifs de division ont donc été construits pour réduire la violence politique entre les groupes en conflit. Les éléments précédents mettent en lumière la manière donc ceux-ci ont plutôt participé à construire des cadres de vie divisés, tant à Chypre qu'en Irlande du Nord. On observe également que ces dispositifs perdurent dans le temps et qu'ils font plus que laisser des traces dans l'espace public et social. Se pose alors la question de leurs effets sur la violence : est-ce qu'ils ont réellement participé à pacifier ces territoires ? Qu'en est-il aujourd'hui ?

3.1. *L'interface community comme microcosme à Belfast*

Les sections précédentes mettaient en exergue la manière dont les dispositifs de division ont été construits dans certains quartiers à Belfast et les diverses formes qu'ils peuvent prendre. En s'insérant dans ces quartiers (les *interface communities*), ces dispositifs vont également façonner ces lieux urbains. Déjà, leur fonction de frontière va délimiter des territoires particuliers, que les communautés vont s'approprier à l'aide de divers symboles identitaires et communautaires. Leur présence en tant que dispositifs régulateurs des relations sociales va également véhiculer un référent cognitif particulier : celui de la présence d'un conflit qui se matérialise à un endroit donné. En effet, avec la présence du dispositif, le conflit se trouve assigné à un territoire précis. Par ailleurs, on remarque que ces murs sont souvent présents dans des quartiers résidentiels constitués de logements publics qui connaissent des conditions socio-économiques particulières. En effet, depuis l'accord de paix, les conditions socio-économiques des *interfaces communities* ne se sont pas particulièrement améliorées. L'absence d'amélioration des conditions de vie matérielles est alors vécue comme une forme de délaissement de certaines communautés par l'accord de paix et accentue le sentiment d'isolement socio-économique. Afin de permettre au lecteur de comprendre l'environnement dans lequel s'insèrent de nombreux dispositifs de division, il semble nécessaire de décrire ces conditions socio-économiques particulières, pour ensuite s'intéresser au ressenti des personnes qui y vivent.

3.1.1. Les conditions socio-économiques particulières des *interfaces communities*

S'il y a une évolution structurelle de l'économie depuis 1998, avec notamment le développement progressif de l'industrie du tourisme¹⁸⁵, un niveau important d'inégalités persiste en Irlande du Nord (NIPMR, 2018 : 18). Cette inégalité est marquée en termes de revenus et de capitaux (avec une augmentation du taux de pauvreté¹⁸⁶), mais aussi parce que le niveau d'inactivité économique augmente, que les salaires sont plus bas que dans le reste du Royaume-Uni et que le taux de chômage longue durée est important (le double comparé à la moyenne du Royaume-Uni). Ainsi, déjà avant la mise en œuvre effective du *Brexit*, l'économie avait commencé à ralentir. La mise en œuvre du *Brexit* ainsi que la pandémie de Covid-19 n'ont pas amélioré la situation économique nord-irlandaise¹⁸⁷. Pour expliquer les inégalités qui persistent, le *Community Relations Council* dans son *Northern Ireland Peace Monitoring Report* (NIPMR) identifie plusieurs facteurs, comme la nature

¹⁸⁵ Notons aussi que l'Irlande du Nord se relève plus lentement que le reste du Royaume-Uni de la crise économique et financière de 2008.

¹⁸⁶ Certains alertent d'ailleurs quant au risque de pauvreté infantile qui augmente, alors que les réformes « sociales » sont mises en œuvre (Hood and Walters, 2017 ; NIPMR, 2018 :141).

¹⁸⁷ Surtout qu'un des plus gros secteurs économiques est le secteur du tourisme (NIPMR, 2018 : 18). L'Irlande du Nord bénéficie d'un transfert fiscal annuel depuis Westminster.

des emplois disponibles sur le marché du travail ; les inégalités en termes du niveau d'éducation et de qualifications, mais aussi des réformes « sociales » qui ont comme conséquence l'augmentation du niveau de pauvreté de certains groupes (NIPMR, 2018 : 131)¹⁸⁸. Ainsi, sur une période de dix ans (avant 2018), la situation n'a pas évolué positivement pour la population qui vit dans une situation de précarité¹⁸⁹ (Barnard, 2018).

Au-delà de ces caractéristiques structurelles, il semble utile de mentionner que la précarité est également située géographiquement. Certaines recherches démontrent en effet comment la ville de Belfast et la distribution spatiale de sa population reflètent le niveau d'inégalité existant. Par exemple, en ce qui concerne la pauvreté infantile, « [l]es chiffres compilés par Valadez-Martinez et Hirsh (2018), publiés par la *End Child Poverty Coalition*, montrent qu'en Irlande du Nord, Foyle, Belfast Ouest et Belfast Nord connaissent les niveaux les plus élevés de pauvreté infantile » (NIPMR, 2018 :143*). Par rapport à la question de la géographie des disparités socio-économiques, un indicateur qui est souvent mobilisé est celui du *Multiple Deprivation Measure* (ci-après MDM) (NI MDM, 2017)¹⁹⁰. Cet indicateur, qui est construit à partir de différentes mesures de privation (dans différents domaines de la vie : revenu, emploi, santé, éducation, accès aux services, environnement de vie, crime et nuisances), illustre la distribution spatiale de la précarité (*deprivation*)¹⁹¹. Cet indicateur (qui existe depuis les années 1970) est utilisé par les pouvoirs publics pour guider l'allocation de ressources en Irlande du Nord.

Pour pouvoir interpréter les résultats, le *Northern Ireland Statistics and Research Agency* (NISRA) met en exergue le besoin de regarder en parallèle la MDM¹⁹² et les différents domaines de précarité. Observer ces mesures ensemble permet de remarquer à quel point certains domaines de précarité

¹⁸⁸ Ce rapport fait état d'un certain nombre d'indicateurs qui étayent l'augmentation du niveau de pauvreté ainsi que des inégalités de revenu mais surtout de richesse. Pour plus de détails, voyez NIPMR, 2018 : p. 131 et suivantes.

¹⁸⁹ Au sein de cette population, il y a différents groupes qui sont représentés : les personnes pensionnées, les familles (dont les adultes sont en âge de travailler) avec enfants et les adultes (en âge de travailler) sans enfant, ce dernier groupe étant en augmentation dans la part des personnes qui vivent dans la pauvreté. Les personnes isolées sans enfant et les parents seuls sont ceux qui souffrent le plus de la pauvreté d'un point de vue du revenu (*relative income poverty*). Les parents seuls sont aussi ceux qui ont le plus souffert des « réformes sociales ». De plus, il était prévu qu'ils perdent jusqu'à 7% de leur revenu annuel entre 2018 et 2020 en raison de la mise en œuvre d'autres réformes décidées par le gouvernement britannique en 2015-2017 (Portes and Reed, 2017).

¹⁹⁰ Attention que ce dernier index est basé sur des chiffres de 2015-2016. Il faut tenir compte de cela dans l'analyse car depuis le *Brexit*, la crise du Covid-19 et la guerre en Ukraine ont eu des impacts importants sur l'économie.

¹⁹¹ Cet indicateur est relatif, c'est-à-dire, qu'il est utilisé pour comparer les différentes zones géographiques (*Super Output Areas* - SOAs) qui le composent entre elles, mais qu'il ne permet pas de quantifier la mesure selon laquelle une zone est plus ou moins défavorisée qu'une autre (NISRA, Northern Ireland Multiple Deprivation Measures 2017). Les SOAs, représentent des zones géographiques. Ce sont les unités spatiales utilisées dans le cadre de cette mesure. En effet, « L'Irlande du Nord est divisée en 890 zones spatiales appelées Super Output Areas (SOA), avec une population moyenne d'environ 2 100 personnes. Le nombre de SOAs dans chacun des 11 Local Government Districts (LGDs) varie entre 49 à Fermanagh et Omagh à 174 à Belfast. Grâce à l'interaction avec une série d'organisations, de groupes d'experts et du grand public, un total de 38 indicateurs a été défini » (NISRA, 2017)

¹⁹² Les différents secteurs participent à construire l'indicateur à hauteur de : Revenu (25%) ; Emploi (25%) ; Santé (15%) ; Éducation 15% ; Accès aux services (10%) ; Environnement de vie (5%) ; Crime et Nuisances (5%).

coïncident fortement avec la mesure de MDM comme c'est le cas, par exemple, de la superposition entre l'emploi et la MDM ou entre la santé et la MDM (deuxième et troisième dessins). Ces indicateurs rendent aussi visibles les dimensions structurelles de la précarité et leur distribution spatiale¹⁹³.

NISRA encourages users to consider both the Multiple Deprivation Measure and individual domains, especially when targeting specific types of deprivation, or choosing the tools to improve overall deprivation.

The circles below represent the 100 most deprived areas on the overall MDM and each of the 7 domains, and show the extent to which they overlap. The overlap of two circles represents the number of areas that are in the 100 most deprived areas according to the MDM, as well as in a domain-specific 100 most deprived areas. For example:

- The overlap is greatest for the Employment Deprivation Domain, sharing 83 areas with the MDM
- The Income Deprivation Domain shares 61 areas with the MDM
- The overlap is smallest for the Access to Services Domain, which shares 4 areas with the MDM

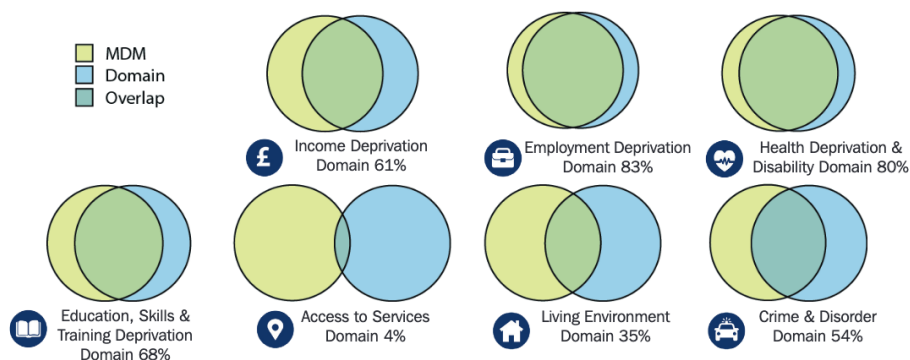


Image 36 Comparaison entre MDM et les différents secteurs de précarité (NISRA, 2017 : 6)

Ceci invite à poser la question suivante : où se situent les SOAs (*Super Output Areas*) les plus défavorisées ? Parmi les 100 SOAs les plus défavorisées, 50 se trouvent à Belfast (la SOA la plus défavorisée en Irlande du Nord se trouvant à dans la ville de Derry/Londonderry), comme l'illustre la cartographie ci-dessous.

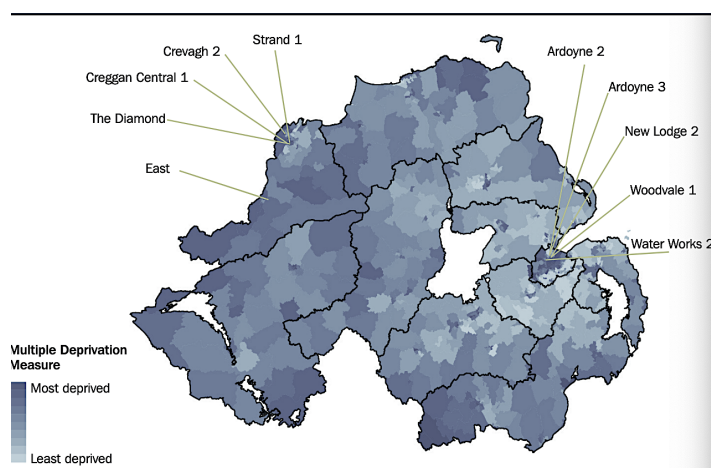


Image 37 MDM : cartographie pour l'Irlande du Nord

¹⁹³ L'un des directeurs du NICVA (*Northern Ireland Community and Voluntary Agency*) invite d'ailleurs les organisations œuvrant dans ces zones défavorisées à utiliser ces données pour concentrer leurs efforts et leur interventions, là où elle est nécessaire.

Ci-après, une cartographie centrée de Belfast montre les zones les plus défavorisées (plus le bleu est foncé, plus la zone est une zone défavorisée). Ici, le curseur est pointé sur une partie du quartier d'Ardoyne, un quartier de CNR de Belfast Nord.

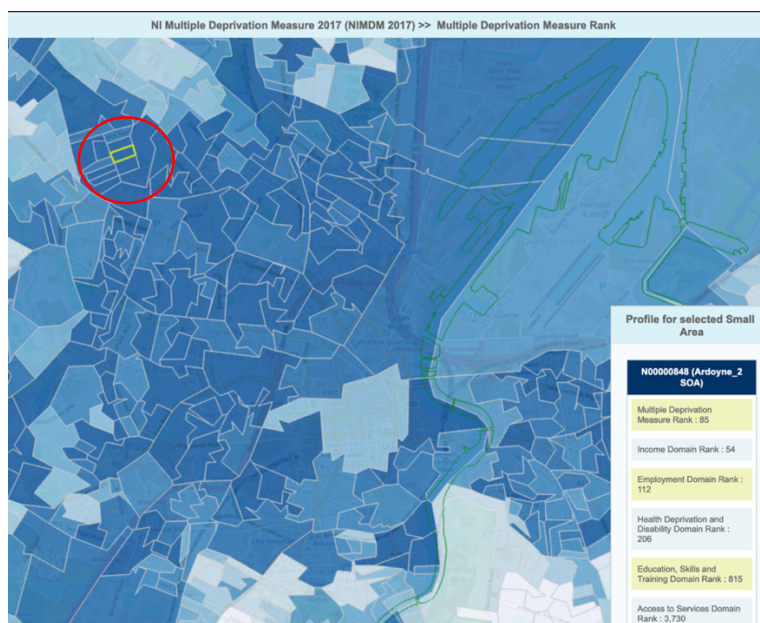


Image 38 MDM à Belfast (NISRA, 2017, en ligne)

Observer ces indicateurs au regard des quartiers où a eu lieu la violence et où se trouvent le nombre le plus élevé de victimes des Troubles¹⁹⁴, permet de contextualiser le ressenti exprimé par de nombreux travailleurs communautaires selon lequel, les quartiers où sont situées les dispositifs de division tels que les *peacelines* n'ont pas bénéficié de l'Accord de paix et des revenus de la paix (*peace dividend*) et sont laissés pour compte (« *left behind* »).

¹⁹⁴ L'enquête approfondie menée par Fay, Morrissey and Smyth met en exergue, de manière extrêmement précise à l'aide de la classification par codes postaux et *wards*, les endroits de la ville de Belfast qui ont le plus payé le prix du conflit. Ainsi, ils avancent que « *with respect to local victims, postal districts BT14, BT12, BT13, BT15 and BT11 stand out. All are in Belfast, and indeed, define the North and West of the city [...]* » (1999 :144-145). Dans un tableau – qui illustre, à travers les *wards* regroupés dans les quatre circonscriptions de Belfast (Est, Nord, Sud, Ouest), la « concentration spatiale » des décès pendant le conflit – ils constatent que le nord et l'ouest de la ville ont des taux plus hauts tant d'incidents que de décès de résidents. Ils ajoutent que ces chiffres correspondent assez bien à l'expérience quotidienne (*everyday experience*) selon laquelle il y aurait des parties d'Irlande du Nord qui ont été seulement touchées de manière marginales par le conflit. Dès lors, il y aurait eu une concentration de la violence dans certains endroits. Par exemple, à Belfast, ce sont les quartiers de Belfast Nord et Belfast Ouest qui ont le plus souffert. L'un des deux présentes la plus grande population catholique au sein de sa population (Belfast ouest), tandis que l'autre présente la plus forte concentration de quartiers (*wards*) marqués par la ségrégation (p.145). À l'époque du conflit déjà, ces quartiers de la ville étaient aussi marqué par une certaine précarité. Néanmoins, comme ils l'expliquent, la relation entre la violence et les mesures de précarité n'est pas une relation directe. Par contre, ils estiment bien qu'il existe une relation: « *There would appear to be some relationship between deprivation and violence, but it is not a simple one. The correlation coefficients of the two violence scores with the deprivation score across all 26 districts were .76 and .52, respectively. It would thus appear that there was a higher level of association between fatal incidents and deprivation than resident deaths and deprivation. The former is a better measure of the intensity of the violence that affected these areas. Many areas untouched by violence saw their residents die elsewhere. Thus, intensity of violence and deprivation do seem to be positively associated* » (Fay, Morrissey and Smyth, 1999 : 146).

De plus, il faut avoir conscience du fait que différentes formes de violence ont été expérimentées dans les différentes zones géographiques. Comme le constatent Fay, Morrissey and Smyth dans l'extrait cité ci-après, la nature de la violence et le type de décès varient d'un quartier à l'autre, et d'une partie de l'Irlande du Nord à l'autre, affectant différemment les quartiers et ayant des effets différents sur la vie quotidienne :

« Where the conflict consisted mainly of the Republican campaign against the security forces, fatalities were greater than resident deaths. When there was no dominant mode of violence (sectarian attack, intercommunal violence or attacks on the security forces) the numbers were within 10 per cent of each other. Such findings have implications for the differentiated character of the human costs of the Troubles. The experience of living in Republican areas, where there was a high level of support for the military campaign and where local casualties were relatively low (Newry/South Armagh), was very different from the interfaces of North Belfast where every trip to work or home after an evening out carried risk. In the latter, a very substantial proportion of the population lived through the deaths or injuries of relatives while, in certain periods, the fears for personal safety were constant. It is difficult to underestimate just how community life quality has been damaged. West Belfast has been a mixture of both – a terrain of great danger to the security forces and yet one where a very large number of residents died. » (Fay, Morrissey et Smyth, 1999 :150, [je souligne]).

Ces conditions de vie particulières et l'absence de résolution du conflit sont vécues d'une manière particulière au sein de ces communautés. Leur ressenti est celui d'être laissés pour compte (« *left behind*») et d'être oubliés par le processus de paix, ce qui pose un enjeu pour le processus de réconciliation.

Dans ce sens, les propos de Denise (travailleuse communautaire) résument bien ce ressenti :

« (Juliette) I heard that some people don't really embrace the peace process because they felt like they were left out and not included in it?

- oh yes, that's why one of our questions in the survey here is: "do you feel like you benefit from the peace process ?" And people would be like, certainly it's more peaceful surroundings but in terms of opportunities, a lot of communities still feel like they haven't really gain any benefit and that they've been left behind and especially in more loyalist estate, there is feelings like they weren't necessarily the winners in the peace process and that they had to meet bigger sacrifices but you get that in the republican communities as well ...So, yeah you know economically, there are still big challenges with the peacewalls area with poverty, educate young people and all of these things have to be addressed. Regeneration of the area and our community... » (entretien 3IRN, [je souligne])

Ce ressenti s'exprime autour de plusieurs dimensions : tout d'abord, l'idée selon laquelle, en Irlande du Nord, la construction de la paix passe notamment par la dynamisation économique de la région. À cet égard, beaucoup reconnaissent que Belfast est devenue une « vibrant city » (FG 39IRN), pourtant parmi les personnes rencontrées au sein des *interface communities*, et spécifiquement au sein des adolescents, peu se sentent légitimes dans ces espaces ou semblent y avoir accès (FG 39 et 40 IRN). Se crée alors une fracture économique qui s'ajoute au clivage communautaire : au-delà de la matérialisation de la division, les dispositifs de *peacewalls* participent également à informer l'individu sur sa « place » dans l'espace social. Niamh témoigne en ce sens en exprimant qu'elle a pu ressentir

une forme de gêne par rapport à son quartier d'origine, notamment dans le cadre de ses études supérieures :

« [...] even I've encountered settings where I've been honest with where I am from and you know got the receive for a bit of joking, you know, like “oh you speak different than us, because you are from a working class area, you know”, you know you speak more like a Chav, or you speak more like a Milley or to who you would perceived themselves as from the other side of Belfast, like East Belfast, they would think that they speak more proper you know, so when I would receive that type of feedback, I would have went, “I am never telling anybody ever again, where I live”» (entretien 29IRN [je souligne])¹⁹⁵.

Ensuite, plusieurs pointent le manque d'investissements (en termes de formation, d'opportunité à l'emploi et de redéveloppement territorial notamment) opéré dans ces communautés comme un des éléments qui perpétuent les conditions de la précarité, alors que cette précarité semble « assignée » à ces communautés comme étant « naturelle », car l'attention est toujours portée sur l'aspect des comportements « sectaires ». Dans ce sens, Liam est fatigué du fait que tout est dénoncé comme du sectarisme, alors qu'il observe dans son travail que la précarité, la pauvreté et le manque d'opportunité posent surtout des problèmes :

« And we also need to stop blaming everything on sectarianism. You know, we have groups of young people gathering in parks, and you see the news headlines and media outages “sectarian conflict on Springfield”, you know, “Sectarian clashes on Townsend street”. Groups of young people getting together and fighting happens in every country all over the world. And it's not to do with politics, and identity. It's to do with territorialism, gangsters, power and control, there is all these theories behind why people fight, but it makes...it's easy for us, and for our politicians and our media, to portray what are normal growing up and socio-economic issues and paint them as green and orange, and as sectarian, and that keeps politicians in their jobs and it sells newspapers. You know. Nobody wants to read a story about 20 kids having drunk 10 bottles of cider each and fighting each other. It doesn't make a great story. You know, it's machoism. It could be a whole lot of reasons, but it always doesn't have to be sectarian. And all too often, it's sold as sectarian and that feeds into, that feeds into this belief, “they are coming to get us”» (entretien 30IRN [je souligne])

Comme il le souligne, ce type de discours politique et médiatique entretient finalement l'idée de l'existence d'une menace envers l'existence du groupe. Par ailleurs, Luke observe que cela construit des réputations aux quartiers finalement et qu'il est possible d'observer des comportements qui se développent en miroir à cette réputation (entretien 5IRN). Il parle alors de « prophétie auto-réalisatrice » dont il explique le processus :

« Because the peacelines demarcate territory and it reinforces and concentrate communities of one religion or of the other religion and then that's what happens...
JR: Okay so it's really the territory really reinforcing it...

¹⁹⁵ Comme elle l'exprime ensuite, ce type d'expérience où elle ne se sent pas respectée, sur le moment, cela crée beaucoup de colère et un sentiment d'injustice, qu'elle a dû apprendre à réprimer dans des contextes formels où elle ne pouvait pas répondre comme elle l'aurait souhaité. D'après elle, cette colère, qui est ressentie par beaucoup de jeunes dans les *interface communities*, s'exprime parfois sous une forme violente.

Yes the territory is massive but it's like again, and then the territory develops de reputation. What do you call the area in Brussels that is associated with radicalization?

JR: Molenbeek

Yeah Molenbeek, so I've been there and it's not the way the media portrays it. It develops a reputation and as a very enclosed... it's a physical world, but it has mental barriers around it. And then it starts to take on this prophecy of itself. That's what happens here within our communities. Some particular areas are associated with stereotypes and that's what happens » (entretien 5IRN [je souligne]).

Plusieurs interlocuteurs parlent de cette prophétie autoréalisatrice, et des conséquences de cette « précarité géographique et historique » comme le manque d'opportunités et de possibilités de sortir de cette dynamique. D'après leur interprétation, les stéréotypes associés à un endroit deviendraient réalité. Parmi les individus qui vivent au sein des *interface communities*, il semblerait que beaucoup aient intériorisé cette réalité comme étant la norme et qu'ils sont finalement peu puissants par rapport à elle. John explique cela quand il parle, non sans fierté, d'une jeune femme qui sera la première de son *estate* (ce qui désigne un ensemble de logements modestes, souvent sociaux) à faire des études supérieures et ainsi à aller à l'université (RA 41IRN) ; ou encore comme le mentionne Niamh quand elle souligne que « bien qu'ayant grandi sur la Falls Road, elle poursuit sa formation universitaire avec une thèse de doctorat » (entretien 29IRN). Par ailleurs, ce ressenti s'observe aussi dans le sentiment d'appartenance à un espace ou l'autre. Pour certains jeunes par exemple, le centre-ville n'est pas vraiment considéré comme un lieu de sociabilité ou de loisirs, il y a une frontière économique qui est invisible, mais bien présente dans leur esprit : ils disent ne s'y rendre que lors de leur anniversaire ou à Noël. Dans le même ordre d'idée, il y a certains lieux, considérés comme prestigieux dans leur imaginaire comme le *Botanic Gardens*, au sein desquels il ne leur viendrait pas à l'esprit de se rendre, comme s'ils n'avaient pas le droit d'y être (FG 39 et 40 IRN). Cet isolement socio-économique se trouve finalement intériorisé et intégré.

Sam souligne également la différence qu'il existe, près de 25 ans après l'Accord de paix entre les communautés marquées par les murs et les communautés plus aisées pour qui le conflit ne semble plus être une préoccupation du tout :

« I love Belfast people, I think they are good kind of decent people but this sort of strand, this sectarianism that is embedded in our lives, our families, our churches, our politics, it sort of... I think it really holds us back and that what's saddens me about the peacewalls still existing, it was 20 – how many, 25 years after the ceasefire, we still have these walls, because the areas where those interface, they are still the poorest communities, high disadvantages, and those walls, the continuous of those walls, keeps those areas in poverty. It keeps the young people in those areas having fewer chances than in other places, and to me, that's very unfair, apart from anything else. And most people from northern Ireland, that doesn't effect, they don't really care, cause you know, we've had peace for over 20 years, they want to get on with their lives, they have other things to worry about and so the fact, that in these part of Belfast there is walls that are separating people, it doesn't really bother them, it doesn't really bother most people, it doesn't affect their lives... » (entretien 23IRN [je souligne]).

Dès lors, dans ce contexte, le ressenti d'être « laissé pour compte » relève également de la dépolitisation des causes structurelles qui maintiennent cette précarité et ce manque d'opportunité. Ce manque d'opportunités et d'investissements après l'Accord de paix en Irlande du Nord est visible et crée alors une forme de vulnérabilité au sein de ces communautés, qui en période de crise politique, se retranchent dans des attitudes de méfiance comme l'explique Liam quand il décrit la situation dans laquelle se trouve la région en mars 2021 :

« Fragile. Very very fragile and we are in a downwards spiral back to violence. At the moment, a number of communities across Northern Ireland are being neglected and are feeling disenfranchised and are feeling unheard and they are feeling uncatered for. That isolation that they are feeling, leads to fear and mistrust, that fear and mistrust then leads to bad decision making, and that is what is taking us back to violence » (entretien 30IRN, [je souligne]).

En effet, plusieurs relèvent le sentiment de perte qui réside au sein de certaines de ces communautés, notamment les communautés PUL, où finalement l'accord de paix n'aurait pas apporté les effets espérés et où le sentiment d'avoir perdu existe parfois (comme cela était précédemment mentionné par Denise). Les propos d'Aaron vont dans le même sens :

« So there isn't attachment from the needs of community for unionism and loyalism and I think that has had an impact on why the peace process has not either reach or benefit those...East Belfast is a good example: there is more capital investment has gone into East Belfast more than anywhere else in NIR they have the Titanic development, you have you know huge business have got in there, millions of pounds in redevelopment but yet the people of East Belfast still feel like they have not got any benefits from the peace dividend. So why is that? [...] Well, people should have been trained in back to jobs, they should have been apprentice schemes for young people in the area, they should have been all sort of stuff. [...] So, you know there has been a lot of missed opportunities, but to say that the peace dividend hasn't touch in working class communities is wrong, they just haven't avail it because those mechanism have not been put in place and that's a failure of politicians » (entretien 12IRN).

Ainsi, d'un point de vue du ressenti des individus qui vivent au sein de ces communautés, il y a une forme d'isolement socio-économique et de conscientisation d'une différence d'accès qui existe et qui s'ajoute au contexte mémoriel et historique qui marque ces quartiers. Un jeune PUL, scolarisé à *Hazelwood Integrated College* (une école intégrée, c'est-à-dire une école où les deux communautés sont scolarisées ensemble), résume cette situation lorsqu'il souligne la différence entre la manière dont il grandit et celle dont grandissent ses demi-frères et sœurs de son côté paternel, qui vivent dans un « meilleur » quartier :

« It's weird like, see like my daddy gets it easy, like he lives in a big house in the front side... he's never had to worry about anything and he was brought up in Carrickfergus, so there is nothing right either cause he was on the quiet side of Carrick...and my wee brother and sister, that's why they are about 10, and they obviously don't have to worry about anything.

J: So they are living a different life?

They don't even know the Troubles is a thing » (FG 38IRN [je souligne]).

Si ces *interface communities* vivent des conditions socio-économiques particulières, les individus qui y vivent sont aussi plus vulnérables à l'influence des groupes paramilitaires.

3.1.2. Violence et groupes paramilitaires¹⁹⁶

« So the paramilitary has been here for 50, 60 years so they are embedded in the communities and they still have significant reach within communities and they still have control and power in terms of territories and finances and in terms of what role they have, and it's massive. And that's another big issue. But it's only a particular problem in some communities; it's only primarily in working class communities, and it's linked to organized crime now as well, they are also driven by organized crime, that gives them a financial gain but they paint murals, they paint curves, they control the area and all the sudden they give that sense of protecting the community »¹⁹⁷.

La présence et le contrôle exercé par des groupes paramilitaires (tant loyalistes que républicains) hérités du conflit restent une réalité en Irlande du Nord. La présence de ces groupes est surtout visible au sein de certaines communautés comme les *interface communities*. Comme certains le soulignent, cela surprend généralement les observateurs extérieurs, qui ont du mal à saisir l'importance du phénomène,

« they seem to get smaller but be under no illusion, they are still very dangerous, I think people from the outside, what they don't see is the actual influence that organization and paramilitary stuff still have within communities, yes they may tell it on the news that they are not there and going away, but they are not, it's very evident that they are still very much involved in the communities and that they still run elements in the community. Now don't get me wrong, like the dissidents, there is some areas where they would be stronger and some areas where they would be nonexistent and that would be the same in terms of the loyalist paramilitaries, you know, the loyalist paramilitaries, you know in the Shankill, they are still very much there, they are relevant, maybe to come in the different names or different hats, but they are there. »

Souvent, on les mentionne à mi-mots, en disant

« unfortunately [...] you are always going to have elements that are held back from moving forward, who are, you know, they are not important if they don't have the Troubles, so you always going to be against that. »

Certains nient leur influence politique en disant qu'il s'agit désormais plus de crime organisé qui prétend défendre une cause (« *gangsterism wrapped up in a flag* »). Cela étant, certains jeunes hommes témoignent du fait que des groupes paramilitaires (loyalistes notamment) recrutent dans leur communauté – ce qui est confirmé par plusieurs interlocuteurs – et les cas de « *punishment beating/shooting* »¹⁹⁸ font régulièrement les titres de la presse locale.

¹⁹⁶ Attention, afin d'éviter de dépeindre une image qui n'est pas la réalité observée, il est important de prendre en considération que si de tels groupes existent, ils ne constituent pas la majorité de la population. D'après le Department of Justice, le problème du paramilitarisme touche entre 15 et 30% de la population en Irlande du Nord (BBC News « Paramilitaries : Former detective asks what it will take to end gangs », publié le 9 mars 2023)

¹⁹⁷ Dans le cadre de cette section spécifiquement, au vu de la sensibilité de ces sujets et aux risques potentiels (visibles dans l'attitude des participants lorsqu'ils évoquent ces questions), je choisis de ne pas préciser les pseudonymes et les numéros d'entretien lors de la restitution des propos des participants.

¹⁹⁸ L'expression « passages à tabac punitifs » (*punishment beatings*), dont l'utilisation est controversée, désigne un phénomène récurrent en Irlande du Nord, où des membres de groupes paramilitaires attaquent de manière violente certains individus, supposément à des fins punitives, avec ou sans arme à feu.

La présence de ces groupes est endémique en Irlande du Nord et est régulièrement avancée comme un obstacle au processus de réconciliation. Pour répondre à ce phénomène, une campagne de prévention qui vise spécifiquement les différentes activités de ces groupes (le « prêt » d'argent, les passages à tabac, le fait d'être sans logement, car intimidé hors de chez soi, le trafic de drogue et d'armes, *etc.*), sponsorisée par les pouvoirs publics, a débuté après 2017 suite au *Fresh Start Agreement*¹⁹⁹. Cet accord politique (datant de 2015) reconnaît la présence continue de groupes paramilitaires et traduit la volonté du pouvoir exécutif de régler le problème du « paramilitarisme » en Irlande du Nord. Depuis 2017, une commission indépendante, *Independent Reporting Commission* (IRC), a été créée par les pouvoirs publics pour évaluer les progrès réalisés envers cet objectif. Elle recommande l'adoption d'une double approche pour faire face à ce problème : d'une part, porter une attention aux réponses à apporter par le système judiciaire et d'autre part, la nécessité d'effectuer des changements structurels au sein des communautés où ces groupes opèrent toujours (IRC, rapport n°5, 2022 : 6), soulignant ainsi le lien qu'il existe entre l'absence de transformation et la marginalisation de certaines communautés et le contrôle exercé par ces groupes. Dès lors, comme le soulignent plusieurs observateurs, ne pas prendre en considération ces groupes dans le processus de transition, c'est oublier un élément clé et risquer de mettre en péril tout processus de réconciliation.

Il semble utile de s'arrêter un instant sur ce phénomène et de comprendre comment ces groupes sont perçus dans les *interface communities*. Quel est leur rôle et quelles dynamiques les entourent ?

Historiquement²⁰⁰, la raison d'être de ces groupes est la défense de la communauté et parfois d'une vision politique. Du côté des républicains, à la suite de la déclaration de cessez-le-feu de juillet 1997 de la *Provisional Irish Republican Army* ainsi que sa volonté de s'inscrire dans la dynamique du processus de paix, certains dissidents ont formé différents groupes, dont la vocation est de continuer la lutte armée afin de libérer l'île d'Irlande du pouvoir anglais et de revendiquer une Irlande unie. Ces différents groupes seraient rassemblés sous le nom de la *New IRA*, dont les attaques cibles principalement les forces de police nord-irlandaise et l'armée britannique (The Guardian, 2012). En 2019, l'organisation a aussi admis avoir « accidentellement » tué la journaliste

¹⁹⁹ L'accord politique, *Fresh Start Agreement*, survient suite à une crise politique qui a été déclenchée en 2015 par deux meurtres liés à des groupes paramilitaires et constitue d'après les membres de la commission, la première approche compréhensive du phénomène de paramilitarisme.

²⁰⁰ Pour des travaux détaillés sur la question du paramilitarisme, voyez Silke A., « The Lords of Discipline : the Methods and Motives of Paramilitary Vigilantism in Northern Ireland », *Low Intensity Conflict and Law Enforcement*, 1998, pp.121-156 ; Féron E., « Paths to reconversion taken by Northern Irish paramilitaries », *International Social Science Journal*, 2006, vol. 58, n°189, pp. 447-456 ; Reilly P. et Gordon F., « Can social media help end the harm? Public information campaigns, online platforms, and paramilitary style attacks in a deeply divided society », *European Journal of Communication*, 2022, pp. 1-19

Lyra McGee, alors qu'elle couvrait des émeutes dans la ville de Derry/Londonderry et se trouvait proche d'un véhicule de police (BBC News, avril 2019)²⁰¹.

Du côté loyaliste, comme l'explique un policier retraité, parmi les groupes toujours actifs il resterait l'*Ulster Volunteer Force* (UVF) (dont le Bataillon de Belfast Est est encore très actif – leur présence est visible notamment via les peintures murales et les drapeaux accrochés aux lampadaires) ainsi que certaines factions de l'*Ulster Defense Association* (UDA). Ces groupes seraient par ailleurs sous investigation par la PSNI (*Police Service of Northern Ireland*) et d'autres agences de renseignement. Selon lui, la logique est un peu différente entre les groupes paramilitaires républicains et loyalistes : là où la majorité de ceux qui étaient impliqués dans des activités paramilitaires républicaines est sortie de la logique violente et ne risque pas d'y revenir, car certains sont par exemple impliqués en politique ; dans le chef des groupes loyalistes, certains ne croient pas en la validité de la solution politique et préfèrent maintenir une forme de pression via la menace d'un possible retour à la violence. D'après lui, ce sont des gens qui, majoritairement, ne souhaitent pas un nouveau conflit violent et un nouveau bain de sang (*bloodshed*), mais qui, s'il y a un risque, ou un événement particulier qui crispe, vont toujours mettre en exergue le potentiel d'en revenir à une situation de violence. Il souligne surtout le fait que le contexte d'instabilité et d'incertitude politique actuel (*vacuum of politics*), favorise l'opportunité de se dire :

« well this isn't working, so maybe we should think about...you know, going back ».

Ce point est également soulevé par la IRC, qui souligne l'importance du contexte et du leadership politique pour parvenir à la transformation nécessaire à une transition et à la fin des activités paramilitaires.

Pour envisager ces groupes paramilitaires, d'après certains chercheurs (entretien 5IRN), il faut non seulement prendre conscience et ensuite, admettre l'influence et le contrôle qu'ils exercent toujours dans certaines communautés. Mais aussi, il est nécessaire de reconnaître et de comprendre la culture de la violence, et la normalisation de cette violence en Irlande du Nord. Certains interlocuteurs témoignent d'ailleurs de cette culture de la violence :

« I think that's part of the problem, if you grew up as a part of that bubble of violence and shooting and shows of strength, paramilitaries and all this stuff, it just becomes normal to you until you step out of it, and yet, you have a look at it and go "right this isn't normal, this doesn't go on everywhere and this isn't what should be happening" ».

²⁰¹ Certains groupes sont reconnus sous le *Terrorism Act 2000* comme des organisations illégales. Parmi eux, par exemple, il y a l'*Irish National Liberation Army* (INLA), un groupe paramilitaire républicain socialiste actif pendant le conflit, et ayant déclaré un cessez-le-feu en 1998. Ce groupe est aujourd'hui sous investigation par la *Paramilitary Crime Task Force* de la police nord-irlandaise.

Normalisation de la violence et justice communautaire

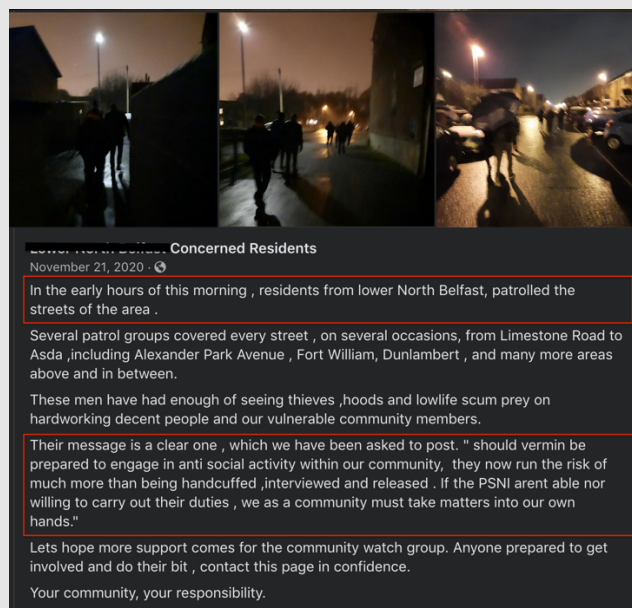


Image 39 Publication Facebook "Show of Strength"

Cette publication Facebook, issue d'un groupe de résidents de Belfast Nord, illustre la manière dont les communautés choisissent de prendre en main – de manière violente ou sous la forme d'intimidation (ce qui est désigné par l'expression *Shows of strength*, littéralement démonstration de force) – certains incidents. Cette pratique est notamment légitimée et justifiée par la méfiance et l'absence de confiance envers la capacité des services de police et de justice d'effectivement protéger ces communautés. Attention, ici, on ne peut tirer la conclusion selon laquelle les personnes qui s'adonnent à cette activité appartiennent à un groupe paramilitaire. Cet exemple est plutôt mobilisé pour illustrer la normalisation des pratiques de violence et de faire justice soi-même dans certaines communautés.

Par ailleurs, ces groupes sont profondément ancrés dans les communautés (*engrained, embedded*) pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, il y a des raisons historiques, où ces groupes sont présents dans les communautés depuis plus de 50 ans. Selon certains, il faut noter que, dès le départ, ces groupes ont mobilisé diverses formes de coercition aussi envers leur communauté : des méthodes d'intimidation étaient par exemple utilisées pour forcer les hommes de leur communauté qui ne souhaitaient pas rejoindre la lutte armée à rentrer dans le rang et à rejoindre ces organisations paramilitaires²⁰². Malgré cela, ces groupes ont généralement bénéficié du statut de « protecteur » ou de « défenseur » de la communauté, pendant le conflit. En effet, certains décrivent le rôle de ces groupes comme celui de « police » de la communauté (entretien 27IRN). Comme dès le début du conflit violent, les forces de police n'étaient plus les bienvenues dans certains quartiers au cœur du conflit, les groupes

²⁰² Ceci est principalement rapporté par rapport aux groupes loyalistes, je ne sais pas comment le recrutement des membres du réseau républicain fonctionnait.

paramilitaires se sont érigés en gardien de l'ordre. Leur influence dans le maintien de l'ordre était alors plus importante que celle de la police ou du droit (*rule of law*). L'héritage de ces attitudes persiste dans certains quartiers (entretien 21IRN). Notons que la méfiance envers la police était surtout l'apanage des quartiers CNR, en raison du fait que cette communauté percevait l'État et son appareil (dont l'appareil policier était composé presque exclusivement de personnes issues de la communauté PUL) comme étant un pouvoir oppresseur de la communauté CNR. Depuis l'accord de paix, il semble que la méfiance envers la police existe dans les deux communautés, surtout au sein de certaines *interface communities*. Cette méfiance est notamment visible dans l'espace public, comme en témoignent les images ci-dessous.



Image 40 Panneau "Police not welcome", Divis street (CNR), Belfast



Image 41 Panneau "PSNI not welcome", Shankill (PUL), Belfast

De cet héritage découle la persistance d'un niveau de méfiance élevé envers la police et la mise en œuvre d'un système de justice et de police communautaire, pour le moins brutal. Celui-ci consiste notamment en des pratiques de *punishment beating* ou *shooting* (le premier étant plutôt l'apanage des groupes loyalistes, tandis que le second celui des groupes républicains). La PSNI en recense toujours un certain nombre, même si la tendance semble être à la baisse depuis 2017. Ainsi, en 2019-2020, en 2020-2021 et en 2021-2022, il y aurait eu un total de, respectivement, 80, 57 et 45 attaques perpétrées supposément par des groupes paramilitaires (*paramilitary style attacks*), avec un plus grand nombre (plus du double) d'attaques perpétrées par des groupes loyalistes (IRC, Rapport n°5, 2022 :42). Une des particularités de ce type de violence est qu'elle est exercée envers les membres de sa propre communauté, ses motifs différant donc de la violence sectaire.

D'après certains, elle s'explique par le sentiment de justice rendue qu'elle permet. En effet, comme elle est particulièrement visible et rapide, les personnes ont le sentiment que quand ils font appel à ces groupes, « quelque chose a été fait » :

« [...] people have experience of this, you'll ask people on the Shankill and the Falls, in these areas, working class areas, if you ring the police, if someone breaks into your house for example, the police will come, they'll take a couple of notes, will say "look the likeliness that we catch this person is very slim blabla", and nothing really gets done about it. But the paramilitaries and how ingrained they are in the communities, will be able to find who it was that done it, how they done it, who they are related to, everything about them, and then they'll get punish for doing... So in a normal society, punishment for breaking into a house is going to jail whereas in Belfast and Northern Ireland in these scenarios, punishment for house breaking would be your arms and legs that would be broke, [explique d'autres types de punition]... there are some real raw raw punishment for this, but the community perceive this to be justice, you can't get justice from your own police force, then people will refer to other lines of justice and this is what it comes about (...) I think that's where the acceptance comes from, it's so acceptable, and you can **visually see** your justice ».

Ce type d'exemples est aussi rapporté par un policier à la retraite qui explique que même pour des personnes dans la trentaine (et donc qu'il considère comme devant être détachées de ces attitudes datant du conflit), ce réflexe de vouloir une justice instantanée et sommaire plutôt que de se tourner vers la police est présent, car la police est perçue comme une solution inefficace. Dès lors, la perception de la police et du système judiciaire comme inefficaces poussent finalement à accepter la présence de tels groupes. Un travailleur communautaire continue en expliquant que les « punitions » sont telles que le niveau de criminalité est perçu comme relativement bas dans ces communautés, elles sont donc sécurisées (*safe*) grâce à ces éléments de protection qui pourtant exercent, comme il le nuance, eux-mêmes des crimes :

« it's all down from that protection element of it, people perceive the Shankill to be one of the most roughest area in NIR and stuff like that but you ask someone who comes from the Shankill, and what they perceive the Shankill to be and it's one of the most safest communities but it's not for the right reasons, it's because there is so much of a paramilitary presence and people don't want to commit crimes

in this area because they know the punishment and but, the reality is, paramilitaries, they are committing crimes themselves ».

En effet, beaucoup ne croient plus en ces groupes comme des défenseurs des communautés, mais plutôt comme des gangs, des groupes de crime organisé, qui se légitiment via des discours politiques et leur lutte pour un idéal politique :

« But the other side of the coin is, so that's if you are looking at from a political point of view, then that would be my answer, if you are looking at from the point of view of gangsterism, then a lot of these organizations that are on the go now only exist because of crime. They are effectively mafia, they are not that interested in the politics, they might pay lips service to it, but they are far more interested in making money of the back of people over here. So there is, there is a slightly dual path with some of these organizations that yes politics is good but you know what, there is a lot of money coming out of drugs or illegal gambling or so...so it's complicated ».

Dans ce sens, plusieurs rapportent des exemples de comportements de type « mafieux » avec l'obligation de payer de l'argent pour la protection de son commerce par exemple ou la vente de drogues, *etc.*. Ainsi, comme le disent certains,

« they are not as visually, like they are not in your face all the time, but you don't have to scratch the surface very far ».

Dès lors, si certains les acceptent finalement, ces groupes sont aussi craints. En effet, le niveau de contrôle qu'ils ont sur le territoire et les communautés crée un contexte où les résidents ont parfois peur d'en parler ou préfèrent détourner le regard. Certains soulignent également que ces communautés précarisées sont plutôt vulnérables à l'emprise de ces organisations :

« a lot of this comes from poverty and my opinion is that it doesn't really matter, whether you are a catholic or a protestant, I think it comes down to poverty or lack of education and sometimes lack of job opportunities as well for these young people and they also see these guys driving around and seem to be untouchable. »

Leur précarité contraste alors avec certains membres de la communauté qu'ils voient parader :

« [c]ause within those estates, it was still and I would say it is still very true, everybody knows everybody. It is almost like a small village within a wider town. A lot of those kids then would see then these guys driving around with big cars, they would have fancy TVs in relatively small houses, that money was funded through drugs or other criminal activities ».

Par ailleurs, d'autres dénoncent une forme de « romantisation » des groupes paramilitaires et même du conflit, dans les récits qui sont transmis. Cela est estimé dangereux, car c'est aussi une manière d'assoir la légitimité de ces groupes et de leur exploitation violente. Le danger tient à ce que ce type de discours peut séduire certains jeunes qui ne sont pas outillés pour les déconstruire :

« but it's everything that they sort of see in front of them and again going back to sort of the romanticism of the trouble and these heroes and defenders within the community and now, again, those organisation that I've said before, the individuals within, individuals who use the name of those organization are still trying to portray themselves as protectors and defenders of these communities, but in a lot of case, they are the ones exploiting these communities. And riddling these communities with the gangsterism and

mafias and these are the same one that like young people can be victims of attacks for, whether that's beating or shooting or things like that, so across the whole board there is a real, like there is a real need to have whole dynamic of change ».

En effet, un problème qui découle de la présence de ces groupes paramilitaires est qu'ils continuent à recruter des jeunes (apparemment surtout dans la communauté loyaliste). D'après plusieurs acteurs, ce sont en effet les jeunes hommes de la communauté protestante « *working-class* » qui sont particulièrement vulnérables dans ce contexte, pour des raisons particulières :

« young protestant men who are the most vulnerable and it's because the education system they say has failed them. So, this is as big as a trend in Belfast, now, linked back to where, traditionally, young men in Belfast, when they left the school, they went straight into a job in the shipyard, Harlan and Wolff, that opportunity is not there for them anymore, and there is a perception that in protestant communities, education is not valued as much as it is in the catholic communities, so for, in catholic communities, education was seen as a way of getting out »

Par conséquent, ces jeunes considérés comme vulnérables par rapport à ces recrutements, sont au cœur d'un nombre important d'initiatives de travail associatif (*youth work*) qui visent à les détourner de la rue et les sortir d'un environnement où ils risquent très fort d'être exposés à l'influence de ces groupes :

« so we work with the most vulnerable children and young people, if you come from an area of high disadvantage, you are more likely to become involve with paramilitarism which still exists ».

D'ailleurs, ce travail est reconnu comme très important, comme le souligne un travailleur communautaire qui ayant grandi à Shankill, en a personnellement bénéficié. Selon lui, le *youth work* est vraiment important, car il apporte une influence positive à ces jeunes ne grandissent pas toujours dans un environnement où ils sont entourés par des « *role model* » positifs. Il souligne qu'en vieillissant, la plupart de ceux qui sont tombés dans cette dynamique paramilitaire et qui arrivent à en sortir (car ce n'est pas évident une fois qu'on est pris dans l'engrenage) expriment toujours des regrets. Selon lui, l'éducation est la meilleure réponse à apporter pour limiter cette emprise et agir de manière préventive, de manière que certains ne soient pas enrôlés par ces groupes. Néanmoins, il constate qu'imposer des modèles d'activités « clé-sur-porte » ne fonctionne pas avec ces jeunes. En plus de les outiller pour qu'ils puissent appréhender leurs expériences, il s'agit plutôt de les aider à articuler les différents discours, contradictoires, qui les façonnent. Selon lui, naviguer entre les injonctions à la réconciliation et aux *good relations* et celles qui découlent des discours communautaires et familiaux, qui poussent se conformer à être un « vrai » membre de la communauté n'est pas forcément aisé. Par ailleurs, le fait de participer à des actes violents, comme les émeutes, est aussi attrayant pour eux parce que c'est excitant, ça procure de l'adrénaline et ça pimente leur quotidien. Dès lors, pour parvenir à les détourner de cela, il faut proposer des activités

qui correspondent aussi à ce besoin de se défouler, comme des activités en plein air ou de sports générant de l'adrénaline²⁰³(entretien 24 et 27 IRN).

Néanmoins, malgré l'organisation d'activités de « détournement » pour ces jeunes, la présence des groupes paramilitaires reste un obstacle pour la mise en place d'activités intercommunautaires. Une travailleuse sociale, active dans un quartier CNR de Belfast nord, remarque que ses collègues, actifs dans la communauté PUL voisine, font face à des difficultés qu'elle ne connaît pas :

« well it's a difficult one because each area again is a different one, some of the area from the PUL are run by the UDA or UVF so kind of, they run the areas, it's as simple as that, so you know...when we sit down with the girls that we work along from [XXX], we all have to sit down and they knew we would be very honest and say, we couldn't do that because this will come back on me or cause problems to my family cause of X, Y, Z who lives in the area and runs the area, so it's a bigger challenge for them. CNR communities, our community anyway from this area, the Republican movement, they don't bother us, they don't, they just let us run with it. You know, we had a bomb at the beginning of it and the bomb was not because we work with protestant and catholic, the bomb was because we had talked to the police ».

Le problème du « paramilitarisme » reste donc un élément fondamental à envisager dans le cadre du processus de réconciliation en Irlande du Nord.

Le cas des émeutes d'avril 2021

La pandémie de Covid-19 et le *Brexit* sont considérés, par de nombreux travailleurs communautaires comme des éléments perturbateurs pour les relations intercommunautaires. En ce qui concerne la pandémie de Covid-19, les confinements successifs et l'impossibilité des organisations communautaires d'effectuer leur travail avec les jeunes ont créé les conditions d'un isolement des communautés les unes par rapport aux autres, mais surtout de l'absence de confrontation des jeunes à des discours autres que ceux entendus au sein de la famille, vus dans les médias et sur les réseaux sociaux. Le problème de cet isolement, c'est que pendant la période des confinements dus à la pandémie (pendant plus d'un an), de nombreux événements ont secoué la vie politique et ont été dépeints comme biaisés envers l'une ou l'autre communauté (entretien 37IRN). Le *Brexit* avec le protocole nord-irlandais est la goutte d'eau en plus, qui a fortement aggravé la colère au sein de la communauté unioniste loyaliste. D'ailleurs, Liam souligne qu'il y a un retour progressif d'une certaine forme de violence politique, qui a commencé suite aux manifestations à propos du drapeau de l'Union Jack sur l'Hôtel de Ville de Belfast (*flag protest*) en 2012. Depuis, les tensions se sont accrues, notamment autour du *Brexit*, mais aussi en raison de la manière de communiquer des différents partis politiques. En effet, d'après lui, le langage et les discours mobilisés créent ce climat de peur et par conséquent, « *we are now seeing a rising, a rise in sectarian violence, just in the last two days, we've had two bombs attacks on two political parties, SF and SDLP, we've had gun fires again in communities, so yeah, we are seeing a downwards spiral back towards political violence again, which is not good.* » (entretien30IRN). Quelques semaines plus tard, au début du mois de mars, il réitère son propos en expliquant que selon lui, un nombre important de communautés se sentent négligées et non-écoutées. Cet état d'isolement génère de la peur et de la méfiance, qui risque de devenir de la violence. De plus, il est alarmé par la déclaration des paramilitaires loyalistes qui disent retirer leur soutien à l'accord de paix :

²⁰³ Par rapport à cet élément, certains acteurs rapportent qu'un des problèmes majeurs par rapport aux jeunes est désormais lié à la consommation de drogue, avec des conséquences désastreuses notamment en termes de suicide et de santé mentale.

« *Like just last night, we had like the loyalist community, like there is a group of loyalist paramilitary organizations who come together and they said last night [3/03/21] that they have withdrawn their support for the Good Friday Agreement and in the statement that they've put out there is a line in it, that says, it's a reference to their ceasefire in 1994, and people are interpreting that as a threat of a return to violence. And that's where we are at the moment, and it's a very scary place to be in.* » (entretien 30IRN [je souligne]).

Quelques semaines après cette conversation, éclataient les émeutes qui ont vite fait le tour de la presse internationale. Ces émeutes ont commencé par des affrontements entre de jeunes loyalistes et la police, avant de se transformer en confrontation entre les jeunes des différentes communautés. Par ailleurs, la violence a été condamnée par de nombreuses personnes. Des travailleurs communautaires ont aussi travaillé sur le terrain pendant plusieurs jours pour essayer de faire cesser les émeutes. Lors d'une discussion informelle avec un chercheur de l'*University of Ulster*, j'ai pu comprendre que ce qui est souvent compliqué, quand des émeutes violentes démarrent, c'est de les arrêter. En effet, il faut une raison valable aux participants pour arrêter la violence, sans pour autant « perdre la face ». Ici, c'est le décès du *Duke of Edinburgh* et la déclaration d'un deuil national qui a offert une « stratégie d'exit » aux violences. À ce propos, lors d'une marche exploratoire en juin 2021 (ME 42 IRN), j'ai observé, dans le quartier de Shankill, que des panneaux indiquaient :

« *we would ask all PUL protests are postponed as a mark of respect to the Queen and the Royal Family. The continued opposition to the NI Protocol and all other injustices against the PUL community, will take place again after the period of mourning* ».

Si l'implication de groupes paramilitaires n'est pas claire et que je n'ai pas d'informations précises quant à qui est responsable de cet affichage (à différents endroits), il faut souligner que le drapeau qui flotte au-dessus, est un drapeau créé par le *Loyalist communities Council (LCC)*, à l'occasion du centenaire de l'Irlande du Nord (Irish News, « Loyalist communities (...) », 2021).

Le *Loyalist communities council* est un conseil qui regroupe des représentants de différentes organisations paramilitaires loyalistes (UVF, UDA et Red Hand Commando), créé en 2015 en réponse à la perception des communautés loyalistes *working class* d'être négligées et privées de leurs droits politiques (Belfast Telegraph, « Loyalist communities council », 2015).

Sur le drapeau, on voit les armoiries des différentes régions du Royaume-Uni ainsi que l'inscription « this we will always maintain » (littéralement, « nous le maintiendrons toujours »).



Image 42 (gauche) Pancarte portant le message de demande du report des émeutes - Image 43 (droite) Drapeau représentant les différents groupes paramilitaires, dessiné à l'occasion du centenaire de l'Irlande du Nord.

Ainsi, certains pointent du doigt que ces émeutes se sont arrêtées suite à la demande du *Loyalist Community Council* (LCC) de respecter la période de deuil national déclarée suite au décès du Prince Philip, *Duke of Edinburgh*, comme on peut le voir sur cette photographie, prise près de la *peacewall* entre Shankill et Falls, en juin 2021.

La perception de ces émeutes auprès des jeunes diffère en fonction de leur implication dans ceux-ci, mais également de leur genre et de leur implication dans une dynamique intercommunautaire. Les avis étaient plus nuancés même si beaucoup s'accordaient pour dire que « ceux qui se battaient ne savaient même pas pourquoi ils le faisaient » et que ce sont des « gamins ». Certains qui m'ont expliqué avoir participé aux émeutes le justifiaient parce que ce sont les autres qui ont commencé, que leurs amis y étaient alors ils sont allés voir ce qu'il se passait et puis que « c'est fun ». (FG 39, ME 40).

Cette section retraçait la manière dont ces communautés, encerclées par des murs visibles et invisibles, sont circonscrites spatialement dans le territoire et la manière dont elles ont expérimenté (et continuent à expérimenter) des conditions de vie particulières, tantôt héritées du conflit, tantôt liées au contexte structurel et économique.

La section suivante est développée autour de l'étude des enjeux politiques et de la forme que prend la violence à Chypre, notamment en raison de l'absence d'une résolution politique du conflit.

3.2. *Normalisation de discours nationaliste, ingérence politique et inertie*

La partition de l'île de Chypre à partir de 1974 semble créer le cadre d'une normalisation de l'absence de résolution politique du conflit. Cette absence de résolution du conflit est perçue différemment par différents groupes et semble avoir des conséquences sur le climat politique, de part et d'autre la *Buffer Zone*. L'absence de résolution du conflit crée également un cadre particulier au sein duquel le travail de *peacebuilding* doit se dérouler. Par souci de lisibilité, les éléments relatifs à l'absence de coopération politique ainsi qu'au cadre politique des négociations politiques et du processus de réconciliation seront abordés dans le chapitre VI.

Dans cette section, deux aspects sont abordés : le climat politique au sein de la RoC et de la RTCN d'une part, et le ressenti, exprimé par les participants, selon lequel ce climat politique crée une forme d'inertie, mais aussi empêche la formulation de discours critiques.

3.2.1. *Le climat politique de part et d'autre de la Buffer Zone*

À Chypre, la situation politique est définie par de nombreux acteurs communautaires comme celle d'une paix négative (*negative peace*) : c'est l'absence de guerre plutôt qu'une forme de paix qui existe. Rappelons d'ailleurs la présence de différents corps armés sur l'île : outre les Casques bleus de l'UNFICYP, les forces armées turques et chypriotes grecques sont actives sur l'île (entretien 21 CHY). S'il ne semble plus y avoir de violence politique physique sur l'île, il ne faut pas conclure pour autant à l'absence de violence. Le climat politique donne l'impression qu'une forme de

violence, latente et symbolique existe à Chypre. Ce climat et les formes de violence politique symboliques diffèrent de part et d'autre de la *Buffer Zone*.

Au sud de la *Buffer Zone*

Du point de vue de la communauté chypriote grecque, plusieurs acteurs pointent le problème du nationalisme et de l'émergence de groupes d'extrême droite. Ce nationalisme se manifeste de différentes manières et apparaît par exemple dans le récit (*narrative*) porté par un certain nombre d'institutions (étatiques, religieuses, médiatiques), à l'encontre de certains groupes (tant les Chypriotes turcs et leurs autorités, que des groupes de personnes demandeuses d'asile par exemple) (entretien 7, 13, 19 CHY). Certains interlocuteurs qualifient ces récits de discours haineux (*hate speech*) et dénoncent une forme de « racisme institutionnalisé » (entretien 13, 19 CHY).

Par ailleurs, concernant les groupes d'extrême droite à Chypre, Kostas insiste sur la particularité de ce qu'est le nationalisme grec à Chypre. D'après lui, il est important de comprendre que l'ADN de ce mouvement nationaliste et d'extrême droite n'est pas comparable et ne peut être envisagé de la même manière que d'autres mouvements d'extrême droite qui fleurissent ailleurs en Europe. D'une part, il est vrai que le mouvement *ELAM* – mouvement d'extrême droite, ultranationaliste fondé en 2008 en République de Chypre et reconnu comme parti politique en 2011 – est controversé en raison de ses liens avec le mouvement Aube dorée (*Golden Dawn*) – un parti politique grec d'extrême droite, néonazi qui a gagné de l'importance au moment de la crise financière grecque. D'autre part, toujours selon Kostas, la différence majeure avec d'autres pays est qu'en République de Chypre, l'élément nationaliste et les aspirations nationalistes sont centraux dans les discours politiques et dans les récits transmis à l'école :

« In Cyprus, (*longue pause*) this element is the bigger element. Our governance and our education they are led by their nationalistic aspirations and the “ethnicist” aspirations and this is normality for Cyprus. The guys with torches and Greek emblems. I don't hate Greece. I'm part Greek and I lived for about 8 years in Greece and I studied in Greece. I have many Greek friends and I have family there. I love many aspects of Greece. But I hate Greek nationalists in Cyprus : in Cyprus, holding a Greek army emblem is deemed as heroism, not nationalism, so that's what makes ELAM normality and not only normality, but they're the good guys. They are the tough guys [...] they are the ones that will save us from the Turks and that looks nice to people. So, they're not really... They're provocative to the people that grew up to develop a different mentality than the ones that were imposed by the government and education, but we are a very small group of people... So yes, far right in Cyprus is a... well it's not regarded as a terrorist organization... it's respected. » (entretien 8CHY [je souligne]).

S'il est possible d'observer un attachement important aux manifestations de nationalisme grec à différents endroits dans la société chypriote grecque, il semble tout de même utile de nuancer ce propos : le parti *ELAM* ne représente que 4 sièges sur 56 aux dernières élections législatives (2021).

Ce parti ne semble donc pas être massivement soutenu par la population de la RoC²⁰⁴. Par contre, des membres de ce mouvement sont visibles, notamment parce qu'ils sont responsables d'attaques contre une réunion pour la réunification ou d'intimidations envers des activistes, *etc.* (entretiens 8 et 17CHY). D'après Elena, une activiste chypriote grecque, la popularité de ce parti politique s'explique surtout en raison du contexte économique et des suites de la crise financière. Si elle explique la popularité que gagne ce mouvement, elle est aussi interpellée par le contexte plus général qui traduit une forme de résistance à l'encontre des activités intercommunautaires (« *Other elements present in the society which make it harder for people to join these kind of activities.* », entretien 24CHY).

Plus récemment, certains observent une tendance à la « banalisation » de discours violents, qui s'est encore accentuée avec la pandémie de Covid-19, où les responsables politiques de part et d'autre de la Ligne verte ont tenu des discours politiques qui contribuaient à construire un climat de peur de l'« Autre » :

« There is racism and nationalism out of politicians mouth every other day towards the Other and civil society is doing nothing. I mean or is doing minimum effort to counter that hate speech because it's hate speech we're talking about and also people start in the beginning of the pandemic they made us believe that the virus came across side from the either the north or the south. They make... I mean the politicians, it was very easy for them to build on people's fear and say, ah, we have to close the checkpoint and the virus coming from Turkey for example, or the Republic in the South » (entretien 13CHY [je souligne])

Attention, il faut nuancer : ce type de discours ne concerne pas seulement l'« Autre » en tant que Chypriote turc, mais également les personnes réfugiées des pays voisins en conflit (comme les réfugiés syriens par exemple). Il s'agit alors d'un discours « hautement xénophobe et raciste » qui est délibéré et devrait être pris plus au sérieux d'après certains activistes :

« It's also deliberate, a deliberate effort to connect these in order to promote certain non-humanitarian values » (entretien 13 CHY)²⁰⁵.

Les récits et les discours nationalistes seraient donc toujours importants au sein de la communauté chypriote grecque. Dès lors, ceux-ci faciliteraient un climat où le racisme et la xénophobie peuvent fleurir, d'autant plus que certains affirment que ce type de discours est banalisé. Ce climat serait

²⁰⁴ Même s'il semble avoir un soutien croissant étant donné qu'il a gagné 2 sièges depuis les élections de 2016. Sur l'émergence du parti, voyez Yiannos Katsourides, « Determinants of Extreme right reappearance in Cyprus : the National Popular Front (ELAM), Golden Dawn's Sister Party », *South European Atlas*, 2013, pp. 567-589

²⁰⁵ Notons que de tels discours xénophobes et discriminants sont aussi observés dans la partie nord de l'île : « Of course, [hate speech] is everywhere and like going beyond like because the topic is divisions, the division is not just between the two communities and it's within each community itself. There are divides and there is hate speech targeting The Others who live within each community as well, so it's not only about GC and TC and I see it, I hear it very often... I just might be on the bus because I use public transportation when coming to work and going back home, I observe the drivers and the language they use with people who don't speak Turkish, for instance, and I even reported them once like like this is unacceptable or I come across such people and again in a traffic like they would be using racist words or making racist comments. You can come up across it like very frequently and it's incredible » (entretien 14 CHY).

alors délétère non seulement pour la relation entre les deux communautés principales, mais également vis-à-vis d'autres groupes présents sur l'île (entretien 13, 17 CHY).

Au nord de la Buffer Zone

Du point de vue de la communauté chypriote turque, la dynamique est un peu différente. Une partie du problème vient de l'ingérence dans les affaires internes et de la relation avec un pouvoir extérieur : l'État turc²⁰⁶. En effet, depuis 1974 et la présence de troupes militaires turques dans le nord de l'île, la mainmise de la Turquie est grandissante. Cette mainmise turque sur le nord de l'île inquiète de part et d'autre de la *Buffer Zone*. Plus particulièrement, c'est le pouvoir politique autoritaire de l'État turc et sa politique étrangère « agressive » qui pose un problème (au sein de la communauté chypriote grecque, où l'aspect sécuritaire est particulièrement évoqué). Afin de mieux comprendre la relation entre la RTCN et l'État turc, plusieurs éléments doivent être exposés.

Tout d'abord, il faut souligner la dépendance économique de la RTNC vis-à-vis de l'État turc. La RTCN a été soumise à de sévères embargos économiques depuis plusieurs décennies (Günçavdi and Küçükçifçi, 2009). Ces embargos économiques ont eu comme effet d'augmenter la dépendance de la RTCN à l'État turc pour son développement économique. En effet, l'isolation économique de la RTCN résulte en l'incapacité de son économie de générer des ressources en monnaies étrangères et, ses seules interactions économiques étant au travers de la Turquie, rend cette petite économie dépendante de la Turquie pour l'influx de monnaie étrangère et pour l'exportation de ses produits (Günçavdi and Küçükçifçi, 2009). L'État turc agissant aussi comme le protecteur – d'un point de vue militaire et international – mais également comme « l'État nourricier » de la communauté chypriote turque, ce qui ne se fait pas sans contrepartie²⁰⁷. Certains affirment alors que la Turquie tient fortement (« *has a heavy hand* ») le nord de Chypre (entretien 2CHY).

Par ailleurs, les Chypriotes turcs rencontrés mettent en exergue la complexité de vivre dans un État qui n'est pas reconnu du point de vue du droit international (entretiens 11, 16 CHY). Ceci est d'autant plus difficile pour les individus qui ne se sentent pas représentés par les leaders politiques de la RTCN. Selon Adil, les Chypriotes turcs sont seuls, sans État réellement, comme le gouvernement actuel de la RTCN est à la botte de la Turquie :

²⁰⁶ Le problème de l'influence des mères patries sur la vie politique chypriote depuis son indépendance est généralement mis en avant. Rappelons que dès 1960, le Traité de garantie (*Treaty of Guarantee*, 1960) en son article IV, octroie des droits aux pouvoirs « garantisseurs » (*guaranteeing Powers*) (c'est-à-dire la Grèce, la Turquie et le Royaume-Uni).

²⁰⁷ Pour plus de développement, voyez Guncavdi and Kucukcifici, « Economic Growth under Embargoes in North Cyprus : an input-output analysis », MPRA Paper n° 9621, 2018.

« (Juliette) : Do you feel heard or represented by that government as a young person?

- Not really, not really, I mean. I'm living in this island as individually, not as a member of any state. Unfortunately, this is my perspective. We, Turkish Cypriots, are not getting the benefits of the Republic of Cyprus. Because the Republic of Cyprus says that if we want to get benefits from this Republic, even become a citizen of this Republic, you must live in the controlled area of the Republic of Cyprus and they encourage you to live in the South side. If you live in the north side, the RTCN is an unrecognized state, so no one help you. So in Cyprus, Turkey Cypriots are set with stateless people. I don't believe that the government of RTCN really, really really cares about this problem because, as I have already said, that the RTCN, the RTCN, is branch like President, Ministers, Prime Minister are the puppet of Turkey. So they do not have any right to make any decision, as independently » (entretien 11CHY [je souligne])²⁰⁸.

Un élément qui est particulièrement inquiétant pour certains Chypriotes turcs, c'est la tournure autoritaire que prend le pouvoir politique en Turquie. La politique répressive et autocratique d'Erdogan et le changement de l'attitude du pouvoir turc vis-à-vis de la question chypriote sont souvent pointés comme des éléments qui dérangent :

« [...] and with Erdogan, things are really getting worse. So we first need to get rid of Turkey. Or maybe get some more... I don't know; the government of Turkey, be more pro reunification and they will have to be more willing to leave us, and maybe then. So I don't know. Some... for the younger generation, this picture seems more bright, but the thing is, with all the political things going on, things have been worse than before, because right now, people from turkey are migrating to Cyprus, a lot of people are migrating, and they are getting their own citizenship and people who migrate here, most of them, want to see the Cyprus as their own, as another city, and people from turkey need to change that narrative for us. If we are, if we have our own government, we need to start acting like it. somehow we are getting more dependent to Turkey. » (Entretien 14 CHY [je souligne])²⁰⁹.

La perception de la situation politique s'est encore dégradée depuis les dernières élections présidentielles. Plusieurs personnes rencontrées vont dans ce sens et certains affirment même que la Turquie aurait truqué les dernières élections – qui ont eu comme résultats de voir arriver au pouvoir Ersin Tatar en 2020. D'après eux, la direction prise par les nouveaux leaders ne correspond plus du tout à celle qui est nécessaire pour arriver à une coopération entre les deux communautés :

« He's going to absolute opposite direction of what we want, which is scary because. I mean, sometimes people ask us, do you think that the north can be annexed to Turkey and that would be the worst case scenario for me, but it's a possibility

J: now, because of the new leaders?

Well, not just that, I mean like they can argue that you know we look at what happened in Geneva like we tried to actually have some like and Turkey will back up the turkish cypriot leadership on this and say because Turkey can turn around and say, well, I was willing to drop down to 650 troops and we do and removed myself as a guarantor power and he still said no. So then that's gonna be like a... That could be

²⁰⁸ Notons qu'un ancien président, Mr. Akinci, est régulièrement cité comme une exception à cela et comme le seul leader chypriote, et pas simplement chypriote turc (entretien 8CHY).

²⁰⁹ Il faut rappeler que l'attitude de l'AKP (le parti politique d'Erdogan) a évolué au fil du temps sur la question chypriote : au départ, le parti était plutôt favorable à l'aboutissement d'une solution au conflit (Carkoglu and Sozen, 2004).

like a pretext to say, well, we tried and you don't want the best we could offer. So sorry, yeah, we'll just, you know, makes the north part of Turkey. It would be illegal for them to do that, but they can. I mean, they're occupying the north for now, but still that's illegal. But no one has done anything about it for 50 years » (Entretien 16CHY).

Un autre élément qui est perçu comme une menace par les Chypriotes turcs rencontrés, c'est l'influence grandissante des normes de vie importées par les personnes immigrées de Turquie, jugées plus religieuses et plus conservatrices qu'eux par les Chypriotes turcs. Ceci est perçu comme une menace envers la culture et les valeurs des Chypriotes turcs. Certains affirment aussi que la communauté chypriote turque tend à devenir une minorité démographique en RTCN, tant la pression démographique des « immigrants turcs » (*turkish settlers*) est forte (entretien 12 et 16CHY).

En plus du sentiment d'être menacé par l'ingérence de la Turquie, certains interprètent aussi l'attitude de la Communauté chypriote grecque, ou plutôt de ses représentants politiques, comme une forme de rejet de leur communauté, ce qui crée le sentiment d'être pris en étau entre deux puissances. Pour certains, ce rejet se remarque dans l'attitude des autorités chypriotes grecques qui ont plusieurs fois refusé de coopérer au niveau bicommunautaire. Adil ressent cela comme un rejet affirmé par leurs anciens compatriotes à plusieurs reprises : lors des référendums pour l'acceptation du Plan Annan où la communauté chypriote grecque a rejeté l'accord, en étant confortablement assurée de rejoindre les rangs de l'Union européenne, et ensuite dans les négociations qui ont eu lieu entre Akinci et Anastasiadis où le président chypriote grec aurait refusé toutes les propositions de son homologue chypriote turc, ce qui – dans un contexte d'instabilité politique et économique en Turquie – donne le sentiment d'être délaissé, abandonné et pourtant de plus en plus vulnérable (entretien 11 CHY, ceci est aussi exprimé dans les entretiens 14 et 16).

La relation entre la RTCN et l'État turc est donc une relation ambivalente où d'une part, les rapports sont ancrés dans le temps long et important économiquement :

« there is a lot of conflict between the two countries and politically you know Turkey has a lot of, you know, a stronghold over the north as well, which TC want to break free from but obviously it's not in their hands. Cause they also get the money from Turkey » (Entretien 2 CHY [je souligne]).

Et d'autre part, cette longue relation de dépendance économique et politique de la RTCN à la Turquie rend peu réaliste la possibilité de rompre politiquement avec cette « mère patrie ».

Ce climat politique crée des conditions particulières pour ceux qui sont critiquent par rapport à l'ingérence turque et qui cherchent à créer des dynamiques de *peacebuilding*. Certains soulignent, par exemple, la marginalisation croissante de la société civile chypriote turque :

« when you see that the civil society is completely sidelined or oppressed or marginalized or even being harassed, than it's a bit of a challenge to find peace, because again it comes to, you know, I mean it's not as conducive as it was a few years ago » (entretien 16 CHY [je souligne]).

D'autres activistes chypriotes turcs témoignent de la pression qui existe envers les discours intercommunautaires en soulignant le fait de devoir être prudent, lorsqu'on parle de « paix » et de réconciliation, au risque de se voir coller l'étiquette du traître :

« When when I say, I don't know..., "I want peace", especially people from Turkey, say, you are a Turkish traitor, than live in the Greek side, don't live here.

J: Yeah, do you feel you have to be careful about?

Exactly, you always have to be careful about what you say or how you say it (...) and who is around obviously... they don't do anything to you, but you could get the attention or a weird look. And like I said, especially in Turkey, if you say, "I want peace", then they say, live in the Greek side, don't live it here, you are not Turkish. Which I never was, I've always been Cypriot. That's the difference. » (entretien 16 CHY).

Ce climat définit donc un contexte de contrainte dans lequel doit évoluer l'ensemble de la population. Notons qu'il semble particulièrement affecter les activistes du *peacebuilding*²¹⁰.

3.2.2. Le contexte de contrainte

La violence à Chypre se manifeste donc de manière plutôt symbolique. Si elle est expliquée différemment de part et d'autre de la Ligne verte, sa présence crée toutefois un climat similaire d'atteinte à certains droits fondamentaux comme la liberté d'expression et la liberté de presse notamment. Le climat qui caractérise l'île est alors celui d'un climat de contrainte, contrainte qui s'exerce surtout à l'égard des discours bicommunautaires ou des discours critiques à l'égard des institutions de pouvoir (État et Église notamment).

Lors de plusieurs entretiens, des individus ont fait référence à cette « peur de parler », aux risques que comportait une parole libre comme celui de perdre son emploi :

« maybe I am going to get arrested after this call » « it's because we are scared to talk about it. I can't talk about this, openly. I can't, like honestly, I would get in serious trouble' » (entretiens CHT)

« You know in the beginning I wasn't, I really spoke my mind in everything, I really did, but I think that, especially among friends, and I was so passionate about what I was doing that I didn't care, but with the years of being in Cyprus and then seeing how other people did actually maybe lose their position because of their political views, especially on this issue, yeah, it did make me feel much more concerned and that was actually one of the reason why I decided to take the early retirement package (...) I don't think people are free. You know, we talk about freedom of expression, but how many in Cyprus really are free to really express ourselves? » (entretien CHG)

Ainsi, la crainte d'être entendu, reconnu ou identifié à travers les propos formulés est bien réelle, auprès les individus rencontrés. Les deux parties de l'île souffrent donc d'un climat similaire d'intimidation et de contrainte tant envers les discours et les initiatives intercommunautaires que

²¹⁰ Notons que d'avantage de recherches sont nécessaires pour connaître le ressenti général de la population par rapport à ce contexte de contrainte.

par rapport à certaines libertés et droits fondamentaux. Ce climat crée des craintes particulières auprès des individus qui sont critiques par rapport à la situation politique.

Là où dans la communauté chypriote grecque, les craintes sont exprimées notamment quant à l'impossibilité de dénoncer la corruption du pouvoir en place et quant au climat très électrique que ressentent certains activistes qui sont menacés et intimidés par des groupes nationalistes (entretien 8 CHY) ; du côté de la communauté chypriote turque, il s'agit en plus du risque de perdre son emploi, de la crainte d'être arrêté ou menacé pour ses propos critiques par rapport aux autorités politiques et plus généralement par rapport à l'influence de l'État turc au sein de la RTCN. Des précautions sont alors prises en baissant la voix si on s'exprime en public par exemple, et en mettant en avant la nécessité de préserver l'anonymat²¹¹.

*

* *

L'objet de ce premier chapitre était de retracer d'abord le processus de mise en place des dispositifs de division à Belfast et à Nicosie. Ensuite, d'étudier la manière dont ces dispositifs de division interagissent avec l'environnement dans lequel ils s'inscrivent et modifient celui-ci. Ces dispositifs, qui ont comme fonction de tenir séparées les deux communautés, véhiculent également une représentation particulière des sociétés dans lesquelles ils s'insèrent : celle d'une société où un dispositif physique est nécessaire pour nous protéger de « l'Autre », qui fait figure d'ennemi et qui est forcément différent de « nous ». Dans ces deux cas, la catégorisation qui opère entre le « nous » et le « eux » est physiquement inscrite dans l'espace urbain. Ces dispositifs sont en plus agrémentés d'un certain nombre de symboles identitaires qui assignent l'espace comme appartenant à l'une ou l'autre communauté. Ils construisent ensemble le cadre dans lequel les individus doivent se comporter et par conséquent, ils participent à l'imposition d'un certain nombre de normes sociales. Enfin, il a été possible d'observer que si ces dispositifs n'ont pas forcément diminué l'opportunité de la violence politique, mais que la forme de celle-ci a plutôt évolué. En Irlande du Nord, les murs créent un microcosme au sein duquel, la violence exercée par les groupes paramilitaires envers leur propre communauté reste importante. À Chypre, la violence intercommunautaire a cessé presque au moment où la partition de l'île est devenue effective. Toutefois, il existe toujours un contexte au sein duquel la violence symbolique reste latente. Elle concerne néanmoins les différentes formes

²¹¹ Une anecdote m'a fait comprendre cette sensibilité : très tôt dans mon séjour, j'étais, un dimanche, en train de prendre un café dans la vieille ville, coté RTCN, avec une personne anglaise rencontrée à travers les organisations de *peacebuilding* et nous discussions de l'évolution du contexte international *etc.* Elle m'a intimé gentiment, d'être prudente et moins « bruyante » lorsque je dénonçais les dysfonctionnements et les responsabilités quant à certains sujets qui paraissent « anodins » (je crois que je parlais de la crise migratoire et climatique) dans un lieu public. Fraichement arrivée de Belgique, je n'avais encore adapté ma façon d'être et de m'exprimer à ce contexte sensible.

d'opinions qui peuvent exister au sein de chacune des communautés et s'apparente également à une forme d'oppression de certains droits et libertés par les pouvoirs politiques de chaque partie de l'île.

Dès lors, la réduction de la violence politique semble être due à différents facteurs. Il semble également que la forme, les motifs et les destinataires de la violence ont évolué. Au vu de ces éléments, il s'agit alors de s'interroger sur ces dispositifs : sont-ils toujours utiles ? Ces dispositifs sont-ils immuables et inamovibles ? Constituent-ils des traces héritées de la période où la violence politique était généralisée ou sont-ils réactivés et maintenus par certaines pratiques actuelles ? Le chapitre suivant s'intéresse à la question de l'évolution de ces dispositifs.

CHAPITRE II. AGRANDIR ET RETIRER : FAIRE EVOLUER LES DISPOSITIFS DE DIVISION

Ce chapitre porte sur l'évolution de la forme des dispositifs de division. En effet, ces dispositifs ne sont pas fixes et inamovibles. Au contraire, ils peuvent être tantôt retirés et adoucis ou tantôt augmentés et renforcés. À Belfast, différentes formes de peurs sont ressenties par les communautés et expliquent l'augmentation de certains dispositifs, notamment après la signature de l'accord de paix (section 1). Notons que depuis plusieurs années, un processus de retrait est aussi en cours à Belfast (section 3). À Nicosie, s'il est possible d'envisager l'ouverture de points de passage depuis 2003²¹² comme une forme d'adoucissement du dispositif, je me concentre ici sur les différentes manières dont les dispositifs ont été durcis ces dernières années (section 2).

1. « *Political fears* » et augmentation des murs en Irlande du Nord

« we've only had two walls that have come down since the peace process, and we've had more going up, so we are becoming more segregated rather than less segregated.

J: yes..how, why do you think that is?

Well, the fear of the other community, you know, and one side is as bad as the other, we are both afraid of each other and that fear has led to a more insular and a more protectionist community, so they don't want to share, they want to protect what they have, and that could be territorialism, that could be economic protection, that could be security, you know, it's a whole number of issues, as the why people want that, but yeah, from the ceasefire, now the we are not shooting and bombing each other, the fear has become economic and social and safety and security. »(entretien 30 IRN [je souligne])

En Irlande du Nord, plusieurs murs ont été construits ou agrandis depuis la signature de l'accord de paix en 1998. Les cessez-le-feu des différents groupes paramilitaires et l'accord de paix ont eu comme effet de réduire drastiquement la violence politique dans la région. Toutefois, il est illusoire de croire qu'elle a complètement disparu du jour au lendemain. Outre des épisodes de violence politique et intercommunautaire très localisés (prenant la forme d'« émeutes » [*riots*]), certains événements marquants, à l'échelle d'une ville ou de la région, ont généré des peurs.

À ce propos, Luke (chercheur à l'*University of Ulster*) donne une explication claire : il faut comprendre que l'accord de paix est un processus *top down*, où le conflit est résolu politiquement, à l'aide de mécanismes institutionnels de pacification, mais que les causes principales du conflit (et donc, celles qui touchent les communautés au quotidien) n'ont pas forcément toutes été considérées :

« we didn't fundamentally address the local issues between communities who lives side by side and what the conflict was about. » (entretien 5IRN)

²¹² L'ouverture des points de passage à partir de 2003 fait l'objet de développements analytiques dans le chapitre III.

Cette absence de résolution des causes est à l'origine de résurgence d'épisodes de tensions ou de violence (surtout dans les années qui suivent l'accord de paix²¹³). Le processus de paix, qui n'est donc pas linéaire, est ponctué par des moments de tensions qui marquent alors les esprits, parce qu'ils sont plus « exceptionnels » et que beaucoup craignent un retour de la violence généralisée telle qu'ils l'ont connue pendant les Troubles. Ces événements particuliers et les peurs qu'ils génèrent sont alors à la base des demandes pour le renforcement ou l'installation de nouveaux dispositifs de division.

Concernant la construction des barrières²¹⁴, un rapport du *Belfast Interface Project* (BIP) datant de 2012 identifie que quatorze *peacelines* auraient été construites – à quoi il faut en ajouter deux qui auraient été renforcées ou agrandies – entre 1995 (après les cessez-le-feu de 1994) et 1999 ; et sept auraient été construites – seize reconstruites ou agrandies – depuis l'an 2000. Par rapport au total des barrières construites, un tiers de celles-ci auraient ainsi été construites depuis les cessez-le-feu de 1994 (BIP, *Belfast Interfaces*, 2012 : 13). Par ailleurs, là où des structures physiques de type *peacewalls* n'existent pas, il existe parfois dispositifs « bricolés » par les individus pour protéger leur propriété. D'après Steve (coach de boxe Tiger's Bay), ces dispositifs indiquent un niveau de violence qui peut ponctuellement être élevée, de manière très localisée et plus largement, l'existence d'une *interface* qui est « invisible ». Pour illustrer son propos, il parle d'une route qui fait office de frontière entre les quartiers de New Lodge (CNR) et de Tiger's Bay (PUL). De part et d'autre de cette route, il note que les fenêtres de certaines maisons sont assorties de structures métalliques pour les protéger d'éventuels projectiles.

Paradoxalement donc, la signature de l'accord de paix ne met pas un terme à la construction ou au renforcement de dispositifs de division. Ces constructions sont alors justifiées par la violence ponctuelle qui résulte de la non-résolution des causes du conflit et la peur ressentie par les habitants des *interface communities*. Ce ressenti de peur (*fear*) est parfois présenté différemment par les individus qui parlent aussi d'un besoin de se sentir en sécurité (*safety* ou *to feel safe*). Ces deux éléments témoignent ici de l'importance du ressenti et de la perception plus que du caractère objectif de la

²¹³ Par exemple, Garry explique qu'une partie de la pire violence a eu lieu après l'accord de paix. Il parle par exemple de Short Strand, en 2002 : « *well, it was very emergency provision, because some of the worst violence that took place at interfaces, took place after the signing of the Belfast agreement, the Good Friday agreement, some of the violence seen at interfaces took place six seven I mean, go back and look at East Belfast in 2002. And there was some horrific violence there and it lasted for over 9 months. And that's one of the reasons why they extended the fences and the walls and around Short Strand and East Belfast, 5 people shot in one occasion and a number of incidents of bombings and shootings and kids couldn't get to school, people couldn't get out for food.* »

²¹⁴ Il est précisé qu'il est généralement difficile d'obtenir le moment où certaines barrières ont été construites et que les chiffres présentés sont largement basés sur les données du Northern Ireland Office (NIO), qui était responsable pendant le conflit de leur construction, et ce, jusqu'à la dévolution des compétences de justice en 2010 au *Department of Justice* (techniquement, la compétence des *peacewalls* est transférée en 2009 du NIO au Ministère de la Justice et puis dévolue au DoJ en 2010). Plus généralement, les chiffres présentés dans ce rapport montrent qu'une importante partie des barrières ont été construites dans le courant des années 1990.

peur ou de la menace (*threat*). Sans forcément explorer les raisons et les causes qui sont à l'origine de ces peurs, une réponse générique est apportée par les autorités, via la construction d'un dispositif de division, ou s'il y en a déjà un, de l'augmenter, l'agrandir ou le renforcer. Une autre option, pour ceux qui en ont la possibilité, est aussi la fuite et le déménagement vers un endroit jugé plus sécurisé.

Dans cette section, il s'agit d'observer les différentes causes à l'origine de cette « peur » qui ont justifié la construction de nouveaux dispositifs de division pendant plusieurs années après le conflit²¹⁵. Ces sentiments de peur se manifestent surtout à l'égard de trois « objets » : la peur liée aux souvenirs de la violence politique, la pression démographique sur le territoire (peur principalement présente parmi les personnes issues de la communauté PUL) et la peur liée à la perte de son identité (qui est plus fréquemment évoquée par des membres de la communauté PUL également). Ces différents éléments sont régulièrement liés entre eux et s'articulent également avec la question de l'avenir politique de la région : certains les qualifient alors en les regroupant sous l'expression de « *political fear* » (entretien 12 IRN).

1.1. *La peur liée au souvenir de la violence politique*

La peur qui découle du fait d'avoir vécu une forme de violence politique (que cela soit des attentats à la bombe, ou des intimidations) directement ou indirectement, et de s'en souvenir est un des ressentis qui justifie la présence des murs. Même si un retour de la violence semble très peu probable, pour beaucoup, cette peur reste présente. D'après Sean, il n'y a pas de véritable confiance dans le processus de transition ou plutôt dans sa permanence, ce qui crée un climat d'incertitude, qui fluctue notamment en fonction du contexte politique. Dès lors, certains individus vivent avec une menace latente, qu'ils ressentent réellement. Cette menace existentielle ou la possibilité d'une menace (« *existential threat or the possibility of a threat* ») guident alors leurs comportements. À cet égard, le mur rassure :

« about the barriers. People still don't want them down because they don't feel there is...they don't feel certain. So when you get the government collapsing, I mean the established government, that may not be link to any act of violence, but it feeds into people's sense of uncertainty and insecurity about the wider context. So it feeds into the senses of drift that something negative could happen [...] So the potential for political violence I think here is diminishing, is continuing to diminish, but where we will end up is a society that is more rooted in acceptance of division and division between the two blocks [...]. In a segregated society, there is lots of prejudice, lots of divisions and lots of differences. And, which in the short term would not lead to violence but may in the longer term, right, lead to a context of something happening » (entretien 4IRN [je souligne]).

²¹⁵ Pour rappel en 2011 dans l'accord de gouvernement et puis en 2013, à travers *TBUC*, l'exécutif nord-irlandais annonce la mise en œuvre une politique de réduction des *peacewalls* et puis de retrait de celles-ci. Je m'attarde sur ce processus dans la dernière section de ce présent chapitre.

Par ailleurs, concernant le sentiment de peur exprimé, il reste bien réel surtout pour ceux qui ont vécu la violence politique. Pour eux, dès que « des choses se passent », cette peur symptomatique remonte à la surface. Il est alors important pour ces personnes que leur ressenti et leur perception soient entendus. Dans ce sens, un travailleur de la communauté de Suffolk explique qu'il est déjà arrivé qu'une des portes permettant le passage à travers une *peacevall*, qui est ouverte pendant la journée, le reste plus tard qu'habituellement. Certains riverains appellent alors la police pour le signaler, car cette porte restée ouverte à la nuit tombée présente une menace pour eux. Ça peut sembler fou, dit-il, mais pour ceux qui ressentent cette peur, c'est bien réel, même s'il n'y a eu ni incidents ni émeutes depuis longtemps (entretien 10 IRN). Par ailleurs, Ellen (travailleuse sociale) souligne que dès qu'un épisode qui génère des tensions a lieu dans la communauté – comme c'était le cas lors des tensions autour de l'école *Holy Cross* au début des années 2000²¹⁶ – la peur revient, et parfois il faut reprendre une partie du travail de construction de la confiance et des relations. Dans ce sens, Lucy rappelle qu'il ne faut pas oublier que beaucoup se souviennent de la violence politique :

« there is enough of us that have memories of the Troubles and the consequences of it to sort of keep a bit of fear within the communities... » (entretien 16IRN).

1.2. *La peur liée au territoire et à l'évolution démographique*

Comme l'exprime Denise, il y a, en Irlande du Nord, un entremêlement entre l'identité et le territoire. Cet entremêlement explique, mais construit également la peur de perdre tant son identité que le contrôle de son territoire (entretien 3IRN). Cette peur est particulièrement présente au sein des communautés PUL dites *working-class*, que se sentent menacées en raison de l'évolution de la démographie. En effet, si la population protestante a longtemps été la majorité démographique dans la région, sa population décroît alors que la population catholique augmente.

²¹⁶ L'école de *Holy Cross* est une école primaire catholique située dans le quartier d'Ardoyne (Belfast Nord). La particularité de l'école est que suite au conflit, avec la progressive ségrégation des communautés, cette école catholique s'est retrouvée dans la partie protestante (PUL) du quartier. Pendant plusieurs mois, en 2001, des loyalistes ont mis en place un piquet de grève pour empêcher le passage des catholiques dans leur côté du quartier. Les raisons exactes de ces événements restent floues mais, l'évènement prend de l'ampleur et se transforme en émeutes entre les communautés. La police anti-émeute et l'armée britannique se retrouvent alors à escorter les enfants à l'école.

Une précision sur l'évolution des tendances démographiques en Irlande du Nord

Lors de la création de la région d'Irlande du Nord en 1921, la population protestante est démographiquement plus importante que la population catholique, qui constitue alors une importante minorité (entre 30 et 40% de la population recensée)²¹⁷. Pourtant, au fil du temps, la population de la communauté PUL diminue alors que la communauté CNR augmente²¹⁸.

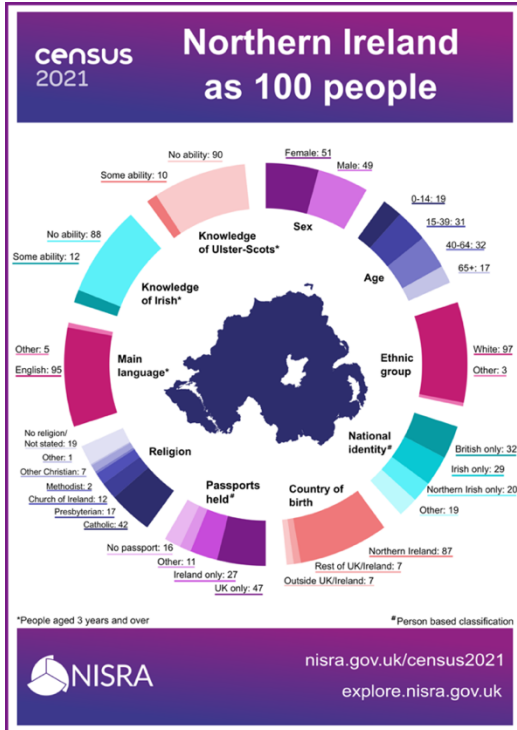


Image 44 Résultats du recensement (2021), données NISRA.

Les résultats du dernier recensement de population quant à la manière dont les personnes s'auto-identifient (tenu en 2021)²¹⁹ donnent une image nuancée du paysage démographique nord-irlandais. Le rapport de l'agence nationale des statistiques détaille que, sur une population d'un peu plus de 1,9 million de personnes (ce qui représente 3% du total de la population du Royaume-Uni) : 42% de la population qui se déclarent catholiques et 38% de la population qui se déclarent d'autres formes du christianisme (protestant) et 19% qui ne déclarent aucune religion (soit non croyant, soit non déclaré) (NISRA, *Main statistics*, 2022). Concernant l'identification nationale, 32% de la population s'identifient comme « seulement » britanniques, 29% comme « seulement » irlandais et 20% comme « seulement » nord-irlandais. Les résultats de ce récent recensement permettent aussi de constater une diminution du nombre de personnes qui s'identifient comme étant avant tout britannique ; une augmentation du nombre de personnes qui s'identifient comme seulement irlandaises, mais surtout une augmentation de personnes qui s'identifient comme étant britanniques et nord-irlandaises ; ou irlandaise et nord-

irlandaise ; ainsi que ceux qui s'identifient comme britanniques, irlandais et nord-irlandais. Alors que le nombre de personnes qui s'identifient comme seulement nord-irlandaises reste stable par rapport aux chiffres de 2011 (avec un déclin marginal de 2900 personnes). Le rapport identifie que le groupe de personnes qui grandit le plus rapidement proportionnellement est celui d'autres nationalités, ce qui indique que l'Irlande du Nord devient plus diversifiée en termes de nationalités. Par ailleurs, dernièrement, une partie plus importante de la population au sein des groupes d'âges plus jeunes (moins de 35 ans) s'est identifiée comme Irlandais du Nord. Cela témoigne peut-être de l'émergence d'une nouvelle identité, qui va au-delà du clivage sectaire ? La question reste ouverte à ce stade.

Prendre en considération l'évolution démographique permet de comprendre les relations intercommunautaires et les discours politiques qui sont mobilisés au fil du XX^e siècle et des

²¹⁷ Cette logique asymétrique entre les communautés est le résultat de la domination protestante historique dans cette région, notamment en raison des politiques de colonisation et des Plantations qui remontent au XVII^e siècle. Les unionistes, dont la volonté est le maintien dans le Royaume-Uni, sont généralement de religion protestante.

²¹⁸ Au-delà de l'augmentation pure et simple de la population CNR, il faut aussi remarquer la différence dans la distribution de la population selon les groupes d'âge avec une population PUL qui est plus vieillissante que la population CNR.

²¹⁹ En Irlande du Nord, participer au recensement est théoriquement une obligation légale. Il a lieu tous les dix ans. En 1981, le recensement a été compliqué par une campagne de non-coopération menée par des membres de la communauté CNR dans certaines régions. En 2021, les habitants ont été invité par voie postale à participer au recensement en ligne. Des formulaires papiers étaient néanmoins disponibles pour ceux qui le nécessitaient. Un numéro d'appel permettait de commander le formulaire papier. Des soutiens additionnels étaient également mis en place en diverses langues et langues des signes. Au-delà, des soutiens institutionnels, Nathan explique comment des initiatives locales existent aussi pour s'assurer que la plupart des personnes participent, même ceux qui vivent dans des situations de précarité et qui n'ont pas facilement accès à un ordinateur ou à une connexion internet par exemple (entretien 15 IRN) (NIE, « 2021 census launches today », 1/03/2021).

Troubles. Comme dans d'autres conflits ethno-nationaux, la logique du nombre a une importance politique²²⁰. En effet, très vite, en raison des évolutions démographiques croisées entre les deux communautés, il a été clair que les besoins étaient différents : un besoin de logement se faisait sentir au sein de la communauté catholique (CNR) tandis que la communauté protestante (PUL) avait besoin de sécurité.

« So as that pattern became clear, it became clear that one of the biggest need for Catholics in Belfast was for housing cause the areas were expanding and they needed houses and one of the big unionist needs at the same time was the need for security, because they felt like nationalist wanted them out, and sometimes they were right, and that is why, some of those walls and fences were built after the good Friday agreement » (entretien 11IRN [je souligne]).

Certains gardent d'ailleurs en mémoire la disparition, en raison d'une pression démographique importante, de quartiers historiquement PUL au profit d'une population CNR (entretien 11IRN)²²¹. Par exemple, Kevin explique la situation de *Cluan Place*, une rue qui reste habitée par des membres de la communauté PUL malgré sa proximité avec Short Strand (Belfast Est), un quartier CNR, et malgré les épisodes de violence qui ont eu lieu au début des années 2000. Cette rue symbolise pour les membres de la communauté PUL locale la résistance face aux intimidations et d'une certaine manière à la pression démographique de la communauté CNR.

Un autre exemple illustre une dynamique démographique et territoriale similaire, dans une autre partie de Belfast (tout près de *Ardoyne*, Belfast Nord), où un quartier CNR, enserré entre deux quartiers PUL, n'arrêtait pas de grandir, ce qui résultait en une diminution du nombre de rues habitées par les membres de la communauté PUL. Ces changements démocratiques amenaient de fortes tensions intercommunautaires, si bien qu'un weekend, l'ensemble des habitants PUL a déménagé, grâce au soutien des représentants politiques locaux et des agences de logement (entretien 11IRN).

Ces différents épisodes ont profondément marqué les communautés protestantes à Belfast. En effet, Tom estime que ce type d'évènements a généré une peur existentielle au sein de la communauté protestante qui se traduit par l'idée suivante, qui reste tenace :

« if we let one catholic family come and live in our street the next thing you know they will be living all the empty housing and they will push us out » (entretien 11IRN).

²²⁰ C'est aussi le cas à Chypre, où l'immigration de « colons » turcs, appelés *Turkish Settlers*, fait grossir l'importance démographique des habitants de la RTCN.

²²¹ Pour rappel, en Irlande du Nord, depuis le début du conflit, des familles de part et d'autre du clivage ethno-national ont dû déménager, car elles ne se sentaient plus en sécurité dans leur quartier. Ces évènements de déplacement ne sont pas propres à une communauté plus que l'autre et ne se limitent pas à la période du conflit. Depuis la signature de l'accord de paix en 1998, différents épisodes de violence intercommunautaire (*riots*) ont eu lieu de manière localisée et ont aussi mené à des déplacements de familles.

Cette peur semble réactivée lors des recensements de population, où les statistiques chiffrées sur la composition de la population font l'objet de diverses interprétations et de discours qui alimentent cette « peur existentielle ». D'ailleurs, le nombre de rapports de recherche commandités par les agences publiques et les gouvernements successifs témoignent de la préoccupation que constitue l'identification nationale et religieuse en Irlande du Nord. Au-delà des recensements qui ont lieu tous les dix ans et sont utilisés comme outil d'aide à la décision publique (notamment dans le cadre des législations anti-discriminations), de nombreux sondages et enquêtes existent et sont publiés dans divers contextes.

À l'occasion du recensement de 2021, certaines prévisions annonçaient que la majorité de la population s'identifierait comme catholique ou nationaliste. Comme le souligne Liam, le danger qui vient du recensement de population se trouve dans son interprétation et dans son instrumentation par certains responsables politiques ou leaders communautaires :

« there is an interpretation of the data, that can be scudded in terms of threat to identity which isn't real, but it is enough of a fear to scare a section of our community and if they are afraid and they feel undermined and they feel threaten then that's when violence is so easily, so easily leading for, you know, and that's a worry » (entretien 30IRN [je souligne]).

D'après lui, ces attentes ont généré des tensions et des craintes, car elles étaient associées à l'idée qu'un référendum pour l'unification de l'Irlande pourrait avoir lieu, si les résultats du recensement annonçaient une majorité de la population comme étant catholique. Ce qui est une perception plus qu'une réalité objective. D'ailleurs, il n'est pas certain qu'une majorité de la population CNR voudrait d'un tel référendum ou même d'une Irlande unie, souligne-t-il. Pourtant, ce type de perceptions et de discours alimentent le sentiment de menace qui est ressenti au sein de la communauté PUL.

Pour comprendre l'importance de ces recensements de population²²² et l'évènement politique que constitue la publication de leurs résultats, il faut se rappeler que l'accord de paix de 1998 ne règle pas la question constitutionnelle, mais prévoit plutôt la possibilité de questionner l'intérêt de la majorité de la population nord-irlandaise quant à la tenue d'un référendum pour la réunification avec le reste de l'île d'Irlande. En effet, comme le stipule le *Northern Ireland Act 1998, part I. 1.*

- (1) « It is hereby declared that Northern Ireland in its entirety remains part of the United Kingdom and shall not cease to be so without the consent of a majority of the people of Northern Ireland voting in a poll held for the purposes of this section in accordance with Schedule 1.

²²² Le rôle du facteur démographique dans la dynamique politique en Irlande du Nord a été mis en avant dans de nombreux travaux et notamment ceux de O'Leary (1990 : 342-357) qui avançaient déjà l'idée selon laquelle la potentialité d'une majorité de population catholique, et non plus protestante, aurait participé à l'acceptabilité de la mise en place du système de partage de pouvoir pour remplacer le système majoritaire lors de l'accord de paix de 1998.

- (2) But if the wish expressed by a majority in such a poll is that Northern Ireland should cease to be part of the United Kingdom and form part of a united Ireland, the Secretary of State shall lay before Parliament such proposals to give effect to that wish as may be agreed between Her Majesty's Government in the United Kingdom and the government of Ireland ». [je souligne]

Comme annoncé dans l'encadré sur les tendances démographiques présenté précédemment, les résultats des recensements de 2011 et de 2021 montrent qu'un nombre important de personnes commencent à s'identifier comme « nord-irlandais ». Dès lors, la question de l'émergence d'une nouvelle « identité », à travers le clivage ethno-national, se pose.

D'après certains, conclure à l'émergence d'une telle identité semble un peu prématuré, d'autant plus que 2011 aurait été la première année où il était possible de choisir « Northern Irish » en plus de « British » ou « Irish » (entretien 12IRN)²²³. Selon Aaron (conseiller politique), en faisant ce choix, les individus indiquent aussi que la question constitutionnelle est moins importante pour eux et qu'ils attendent d'autres politiques publiques de la part des élus politiques. Concernant la distribution des groupes d'âge parmi ceux qui s'identifient comme « Northern Irish », Harry (travailleur communautaire) confirme l'effet de génération dans la manière de s'auto-identifier et le fait que ça évolue dans le temps :

« back in the early 2000s, whenever that was done, like stuff like over 70% of the young people in that 16-25 said that they were British or that they were Irish, so [...], it would have been very very, more towards being one of the other, lets say. Whereas now, it starting to close the gap, with young people are starting to identify themselves as being more of a northern Irish, which is really interesting for me, because I do believe that we've had a bit of different identity [...] » (entretien 20IRN).

De son expérience, dans le programme qu'il encadre, les jeunes tendent à s'identifier en tant que Nord-Irlandais, ce qui est révélateur d'un changement d'après lui :

« surprising because you would really didn't think, like back in the day, would never hear a catholic say that they are British and "it's like no no no", and you would never hear a protestant if I back then say to my granny I'm Irish, the answer would be "no you're not", you know, even, even saying northern Irish is hard for her to take, you know, and I just think that there is something, there is that culture in that you've got to be Irish or you've got to be British, whereas now, I am seeing young people being more expressing with their views » (entretien 20IRN).

Par ailleurs, lors d'une marche exploratoire, la question de l'identification a été abordée. L'ambiguïté autour de cette question a pu être observée : par exemple, de jeunes femmes de la communauté PUL répondent par l'affirmative à la question de savoir si elles se considèrent comme « nord-

²²³ Sur la manière d'exprimer son choix, Aaron (qui se réfère au recensement de 2011) explique que ce ne sont pas des cases à cocher, mais que la question est présentée sous une forme d'échelle ou de continuum allant de « british » à « irish » avec des entre-deux. Il y a donc des « catégories » plus ou moins prédéfinies auxquelles il faut s'identifier, ce n'est pas une case blanche qu'il faut remplir en répondant spontanément. Liam par contre assure que désormais – il a rempli le sien avant notre entretien – ce sont des cases à cocher et que donc, les catégories sont bien prédéfinies. Ce qui est confirmé par la disponibilité de la méthodologie du recensement, disponible en ligne : <https://www.nisra.gov.uk/>

irlandaises ». Néanmoins, si on pose la question de savoir si l'identification comme « nord-irlandais » prime sur le fait d'être britannique, la réponse est plus nuancée : elles précisent qu'elles sont nord-irlandaises, car elles viennent d'Irlande du Nord, mais qu'en tant que protestante, elles ont tendance à dire aussi britanniques, car elles ont un passeport britannique aussi ; alors que les catholiques – soulignent-elles – se diront aussi irlandais ou du nord de l'Irlande (*North of Ireland*) pour pointer le fait que la région est sur l'île d'Irlande. Mais finalement, entre Britannique et Nord-Irlandais (« *Northern Irish* »), ça ne fait pas une grande différence pour elles (ME IRN, n°42)²²⁴.

1.3. La peur de perdre son identité et mentalité de siège (« *siege mentality* »)

Cette peur, qui est générée par la pression démographique, s'accompagne également – pour les membres de la communauté PUL – d'une peur « existentielle », « identitaire », qui découle du sentiment selon lequel l'identité unioniste protestante se voit menacée dans la société nord-irlandaise depuis l'accord de paix.

La majorité démographique de la communauté unioniste, dès la formation de l'Irlande du Nord, lui a permis de s'octroyer un certain nombre de privilèges (politiques, mais aussi symboliques dans l'assise de ses manifestations culturelles). Les cessez-le-feu de 1994 et la signature d'un accord de paix de partage de pouvoir marquent alors la fin de cette domination. D'ailleurs, un des leaders de l'*Ulster Unionist Party* (UUP)²²⁵ aurait annoncé l'effet déstabilisateur, pour l'unionisme, des cessez-le-feu de 1994 (entretien 12IRN). L'unionisme, qui en tant que tradition politique trouve ses fondements dans la défense d'une union avec le Royaume-Uni, et la tradition protestante se voient alors ébranlés par la fin du conflit. En effet, l'adoption d'un accord de paix signifie le début de la réglementation de certaines pratiques culturelles (comme les parades par exemple) :

« so you had unionist for the first time having restrictions for one of their cultural expression and you had nationalist for the first time opposing what they viewed as sectarian orange marches and through peaceful means, so you have that polarisation of people » (entretien 12 IRN [je souligne]).

Par exemple, la question des marches communautaires (*parades*) fait l'objet d'une réglementation datant de 1998, *Public processions (NI) Act 1998*. Celle-ci est accompagnée par la mise en place de la *Parade commission*, dont l'objectif est de veiller au respect de la loi et d'encourager la résolution d'éventuels conflits via le dialogue local. En 2016, une commission parlementaire, la *Commission on*

²²⁴ Il serait intéressant d'ouvrir les boîtes noires que constituent ces catégories et de comprendre ce qu'elles signifient pour les individus.

²²⁵ L'UUP a été le parti politique au pouvoir pendant une grande partie de l'histoire nord-irlandaise (entre 1921 et 1972) et a été soutenu par de nombreux unionistes pendant le conflit. Le parti vécut une fracture sous le leadership de David Trimble (à partir de 1995) en raison des positions pro ou contre accord de paix. L'UUP de David Trimble a participé activement à la négociation de l'accord de paix de 1998. Il a perdu sa place de premier parti unioniste au profit du *Democratic Unionist Party* (DUP) en 2003. Un autre élément déstabilisateur pour l'unionisme découle aussi des dissensions au sein du mouvement concernant l'accord de paix avec le parti du DUP qui a refusé de signer et de négocier l'accord de paix.

Flags, Identity, Culture and Tradition (FICT commission), a été mise en place par l'Exécutif, dans le cadre du *Stormont House and Fresh House Agreement*, pour réfléchir à la réglementation des drapeaux, des manifestations culturelles et identitaires et d'autres symboles contestés. Son rapport, publié en décembre 2021, envisage alors différentes recommandations pour régler les pratiques (des deux communautés) de manière qu'elles ne soient plus contestées et conflictuelles, mais qu'elles deviennent un moyen d'encourager, de développer et d'ancrer le respect (« *contested and contentious, but become a means by which we foster, develop and embed respect* ») (FICT Commission, Report, 2021).

La mise en place de l'accord de paix marque ainsi la perte des privilèges de la communauté PUL. Cela est alors vécu et interprété comme une menace sur l'existence même de l'« identité » unioniste et britannique (*britishness*), ses différentes formes d'expression et ses célébrations. Lucy (travailleuse communautaire CNR) suppose que cette peur trouve son fondement dans l'importance démographique (*strength*) et la représentation politique que gagne l'autre communauté. Selon elle, les protestants doivent être conscients des inégalités et des discriminations qui existaient dans le régime précédent :

« because I am sure protestant have seen about those inequalities even if they don't admit it, they must have recognized that there was a certain level of inequality [dans le sens de privilège] that was coming with being protestant and living in certain areas and having nicer jobs and things like that. I am sure they can see that, so there is probably a little bit of fear in that community... cause they don't want the Catholics to get strong, what if then we suffered about the inequalities and then if there is a united Ireland, we will suffer, the protestant community will be facing discrimination » (entretien 16IRN [je souligne]).

Par ailleurs, un élément de contexte économique est aussi à prendre en considération : beaucoup de participants soulignent la perte du statut économique suite aux restructurations des entreprises de chantiers navals à Belfast. En effet, historiquement, les jeunes hommes protestants²²⁶ ouvriers devaient rarement se préoccuper de trouver un emploi, car la tradition faisait que de père en fils, on travaillait au chantier naval (*shipyard*)²²⁷. Comme mentionné précédemment, la situation socio-économique au sein des communautés ouvrières n'évolue pas forcément positivement depuis 1998 : les quartiers les plus précarisés lors du conflit le sont encore aujourd'hui. D'un point de vue individuel, la situation des jeunes hommes de la communauté PUL est particulièrement mise en avant comme difficile. Cette situation contribue notamment au sentiment d'être « laissé pour compte » (*Left behind*) et de ne pas bénéficier de l'accord de paix et de la prospérité qui est censée

²²⁶ Les travailleurs catholiques ont souffert de discriminations sur les chantiers navals déjà avant la partition de l'île, ce qui a mené à d'importantes tensions intercommunautaires. À cet égard, l'histoire des industries de Belfast et de leur développement est intéressante pour mettre en perspective la fracture sectaire qui a continuellement empêché une solidarité de la classe ouvrière en Irlande du Nord (The Irish Times, « Sectarianism and the shipyard », 2008 ; BBC News, « Harland and Wolff : The troubled history of Belfast's Shipyard », 2019).

²²⁷ Au sein notamment de la société Harland and Wolff créée en 1861, constructeur du Titanic, qui existe toujours aujourd'hui et dont les grues jaunes caractérisent le paysage visuel de Belfast.

l'accompagner. Dès lors, pour beaucoup, l'identité est « ce qui leur reste » et doit être défendue. Certains discours politiques instrumentalisent alors ce sentiment et cet attachement à leur identité²²⁸ :

« But if I have nothing and I feel that I've been made to feel by politicians that it's something that has been taken away from me and I already have nothing and even my very identity has been threatened, which is what is being said by the DUP at the moment is that the NIR protocol, which resulted from them supporting Brexit by the way, is threatening the identity of unionist. So, if you feel, not only have I nothing, but even my identity is being taken away and the people on the other side of the fences are not getting their identity taken away, it's a lot easier to come to blows about it, and for them to be flashpoint in those areas, and it's so... » (entretien 19IRN [je souligne]).

Cette menace vécue comme existentielle combinée à la pression démographique génère une mentalité de siège (*siege mentality*) chez certains et alimente la logique de guerre territoriale et culturelle (*cultural war*), ou parfois le recours à la violence localisée. Kevin s'exprime sur le rôle de ces symboles identitaires dans la construction de cette mentalité :

« I mean, I do feel and believe that in still within families, within communities, and identities, that a lot of people would still have what I do call, siege mentality, again. As I said, I lived 3 miles from the nearest peacelines, but I still felt as if my community were under siege, (J: why?) So just in terms of like that act of defiance, like, putting a flag up on a lamppost, wasn't just putting a flag up, it was sort of showing your kind of proudness and you're sort of displaying that British identity, and in a way of that "no one is going to take this away from me", and that was something that was there from like, early on, and obviously then sort of throughout my life » (entretien 37 IRN [je souligne]).

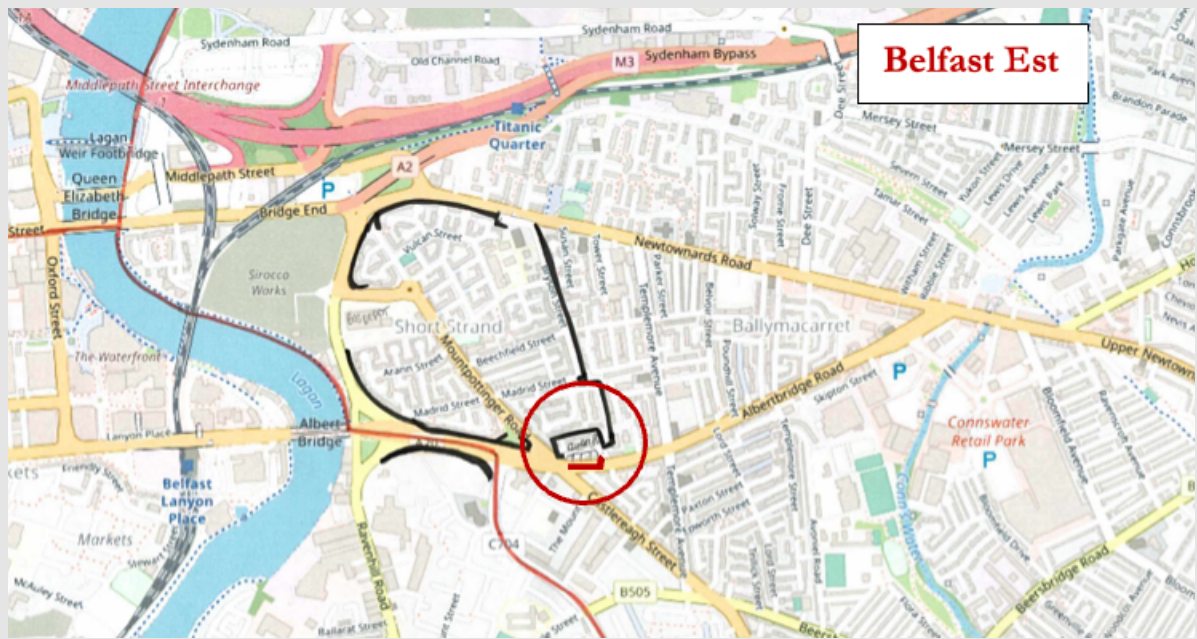
Dès lors, pour certains, toute restriction imposée sur les pratiques de parade, d'affichage des drapeaux et autres symboles « identitaires » est vécue comme une attaque à la culture et à l'identité protestante unioniste.

Pour revenir à la « mentalité de siège », il faut noter qu'elle trouve à s'exprimer différemment selon la configuration territoriale et résidentielle dans laquelle les individus vivent. Comme l'explique Garry par exemple, elle serait beaucoup plus présente dans les communautés enclavées, car les individus sont physiquement entourés et encerclés par l'autre communauté. De plus, il faut se rappeler que l'accord de paix en Irlande du Nord, n'a pas mené à la disparition de « l'ennemi ». En effet, ici, les groupes anciennement en conflit violent partagent le même territoire et sont obligés de cohabiter (entretien 34IRN). Par ailleurs, l'accord de paix ne règle pas la question constitutionnelle au cœur du conflit. Si aucun groupe ne ressort « gagnant » du conflit, une perception existe néanmoins au sein de la communauté PUL, selon laquelle c'est la communauté CNR qui ressort gagnante. Cette perception se remarque alors dans la construction d'un discours de « victime » au sein de certains quartiers de la communauté protestante-unioniste. De plus, les

²²⁸ Notons à cet égard l'attitude du DUP qui, depuis les élections de 2022 lors desquelles le Sinn Féin a été élu pour la première fois premier parti, fait blocage dans la constitution d'un gouvernement et met dans la balance d'un accord gouvernementale, la renégociation du Protocole nord-irlandais au *Brexit*.

groupes paramilitaires existent toujours, sous une forme différente. Dès lors, le risque d'une violence politique reste présent et les dispositifs de division restent perçus comme nécessaires (entretien 9IRN).

Cluan Place et Short Stand : mentalité de siège et barrières comme horizon²²⁹



Sur la carte, j'ai tracé en noir, les *peacewalls* autour de Short Strand, une enclave CNR dans une partie de la ville (*East Belfast*) majoritairement PUL. En plus des *peacewalls* de « protection », on peut aussi considérer Albertbridge Road comme faisant office de frontière de démarcation. D'ailleurs, il y a des grillages tout le long du côté de Short Strand, qui sont légèrement dissimulés avec des arbres et d'autres formes de végétations, comme on peut le voir sur la photo n°1.



²²⁹ C'est à l'occasion d'un *ride-along* que j'ai eu l'occasion de me rendre dans Cluan Place. Même si je suis passée de nombreuses fois devant l'entrée à pied, je n'avais jamais « osé » m'aventurer seule dans cet endroit car je trouvais ça intimidant. Lors du *ride-along*, j'étais accompagnée de Kevin un travailleur social de la communauté PUL, qui a grandi dans East Belfast. Bien qu'il n'ait pas grandi spécifiquement à cet endroit, il connaît son histoire et des personnes qui y sont liées. Néanmoins, je n'ai pas eu l'occasion de discuter avec des habitants de la rue en tant que telle, ni de recueillir son histoire par des personnes qui vivent dans Short Strand et donc de l'autre côté de la barrière. Même si Kevin est actuellement en stage dans un centre communautaire à Divis (CNR), il me semble important de mentionner ces éléments afin de les avoir en tête pour lire cette vignette.



Par contre, Cluan Place est une rangée de maisons de la communauté PUL qui est directement au contact avec *Short Strand*.

Pour rentrer dans ou sortir de ce « quartier », il faut prendre la rue indiquée « Cul de sac » (photo n°2). Il faut également passer à côté de la banderole qui réclame « #JusticeForIanOgle ». Cette personne aurait été assassinée à son domicile, après avoir refusé de laisser son fils subir un « *punishment beating* » par un groupe paramilitaire. Ils s'en sont alors pris à lui, pour qu'il « paie sa dette » (entretien 37IRN).

Sur la photo n°3, on peut voir comment se présente la situation lorsque l'on rentre dans le « quartier », en face de nous et sur notre droite, il y a une *peacewall*. Elle est construite en plusieurs parties comme la plupart des très hautes *peacewalls* : d'abord de la brique, et puis un panneau en tôle et ensuite un grillage. Les *peacewalls* sont des endroits monitorés et constamment sous surveillance via le dispositif de CCTV. En entrant dans cette rue, on est aussi directement face à un panneau qui souhaite la bienvenue, tout en donnant le ton : « Welcome to Loyalist Cluan Place. Unbowed, unbroken »²³⁰. Sur le panneau, il y a une image d'arrière-plan qui est courante dans la communauté PUL, c'est celle d'un soldat, probablement de la « Grande Guerre »²³¹, devant une tombe. Il y a aussi des œillets ou des coquelicots. Cette scène se retrouve sur de nombreuses peintures murales dans Belfast Est, et a comme objectif de commémorer les nombreux soldats « tombés » lors de la Bataille de la Somme en 1916.

Ensuite, on tourne à gauche pour arriver là où se trouvent les maisons. La rue est au milieu des maisons qui sont très proches les unes des autres. Il est difficile de ne pas s'imaginer être vu dans les allées et venues dans et hors de cette rue. Elle constitue une forme de microcosme en dehors de la ville. En effet, vu la disposition de la rue, on se sent un peu coupé du monde, ce sentiment est renforcé avec la présence des *peacewalls* qui l'entourent et qui sont presque accolées à l'arrière des maisons comme on peut le voir sur les photos n°4, 5 et 6. Il est facile d'imaginer qu'en plus de la surveillance constante par les caméras, il doit y avoir un fort contrôle social qui s'opère dans cette rue.



²³⁰ « Unbowed, unbroken » signifie inébranlable et intact, non détruit. C'est une formulation de résistance de cette rue face au quartier de Short Strand et à la nécessité de défendre le territoire loyaliste.

²³¹ La Grande Guerre est celle de 1914-1918.

(6)



Kevin explique qu'en 2002-2003, il y a eu des épisodes de violence intercommunautaire à cet endroit (et autour de Short Strand plus largement) et que parmi les 26 familles qui vivaient là, une vingtaine ont été forcées de fuir, car leurs maisons ont été incendiées (« *burnt out of their homes* »). Donc il restait peu de familles qui vivaient là, ce qui leur donne l'impression – dit-il – que les gens de Short Strand essaient de gagner cette rue et de la rendre nationaliste et catholique (« *make this street catholic and republican and nationalist* »). D'où le langage guerrier qui appelle à ne pas capituler (« *no surrender* »). Ces événements expliquent que les personnes qui vivent toujours dans la rue se considèrent comme les défenseurs de la communauté, aussi parce qu'elle a été défendue par des groupes paramilitaires loyalistes. D'après Kevin, quand on vit là, on se sent « encerclé, aussi parce qu'il existe une seule possibilité d'entrée et de sortie » (« *surrendered, one way in and one way out* »). Auparavant, il était possible de sortir par un autre endroit, mais depuis les épisodes de 2002, le mur empêche le passage à cet endroit.

Comme nous marchons pour nous rapprocher du mur, il pointe les caméras de surveillance et affirme que cette zone est sous surveillance constante :

« *if this is people's back gardens, this is and you can see, under constant surveillance so the camera will be on us now, because obviously we've parked and we've been walking around this way, but you can see, there is obviously cameras up there, so the street is under constant watch* » (entretien 37IRN [je souligne]).

(7)



(8)



La photo 7 montre une peinture murale qu'on trouve dans Cluan Place. Les écritures sont effacées avec le temps, mais voici l'image 8, trouvée en ligne, permet de lire ce qu'il était initialement écrit. On comprend qu'il y a eu cinq personnes assassinées, des maisons brûlées et qui ont subi des attaques à la bombe ; que 20 familles ont été intimidées par *Sinn Fein* et l'IRA, mais qu'ils restent loyalistes et qu'ils ne se rendront pas (« *no surrender* »). Au milieu de l'Union Jack, on voit ressortir le drapeau de l'Irlande du Nord, avec l'inscription « toujours britannique ».

Ainsi, la peur est une justification centrale dans la nécessité de maintenir, de construire ou de renforcer les dispositifs de division. Comme le souligne Damien, il ne s'agit pas de réfléchir de manière rationnelle ici, mais de considérer ces ressentis, de les prendre au sérieux et de ne pas les délégitimer, car c'est la réalité avec laquelle vivent beaucoup de personnes. D'ailleurs, quand on demande à des personnes vivant proches des *peacewalls* leur accord pour retirer la *peacewall* proche d'eux, comme il n'y a plus eu de violence depuis 20 ans par exemple, elles affirment que *justement*, c'est parce qu'il y a le mur qu'il n'y a plus de violence. La légitimation des dispositifs de division découle donc de ce ressenti de peur et d'être menacé :

« So we've put together feeling of fear and they will get to that conclusion that the mechanism is working. Why would ever want to remove it? Why would you say: "okay, you know what, let's try to experiment, let's take the wall down and see if we get attacked in the morning", no one is going to say that. So I am sure you have seen the survey over walls and the result of the survey show that the closer you live to a wall, the less likely you would be wanting its removal, because you are the most exposed to it. » (entretien 9 IRN).

Si cette idée percole aussi auprès des plus jeunes générations, leur attitude est généralement plus nuancée et dépend du vécu ainsi que de leur environnement familial et scolaire. La nécessité de maintenir les murs ne semble plus faire l'unanimité auprès des jeunes rencontrés (moins de 20 ans) (FG 25 ; ME 40 IRN). Par ailleurs, il faut préciser que la réponse peut dépendre aussi du contexte politique au moment où la question est posée (entretien 9IRN). En effet, par moment, en raison de l'exacerbation des tensions, cette question peut être inaudible.

L'ensemble de ces éléments expliquent le maintien et le renforcement de certains murs, ou encore la construction de nouveaux murs après l'Accord de paix de 1998.

2. Deux exemples chypriotes de retour de la frontière interne

À Chypre, neuf « points de passage » ont été autorisés depuis l'ouverture du premier point de passage à Ledra Palace en avril 2003 (EU Commission Booklet, 2020). Ceci peut témoigner d'une forme d'adoucissement de la frontière interne à l'île. Toutefois, différents événements rappellent aux Chypriotes que l'existence de ces points de passage n'est pas à considérer comme acquise, de même que la forme qu'ils prennent peut évoluer.

2.1. *La fermeture des points de passage lors de la pandémie de Covid-19*

Tout au début de la pandémie de Covid-19, les autorités chypriotes grecques ont pris la décision d'empêcher le passage de la *Buffer Zone*, et donc, de restreindre la mobilité interne à l'île. Cette restriction a fait l'objet d'une polémique notamment en raison de son *timing* : la fermeture de la frontière interne a eu lieu avant la fermeture des aéroports internationaux (entretien 12CHY). Cet événement a suscité une prise de conscience auprès de certains Chypriotes, qui ont grandi avec les

points de passage ouverts, de la fragilité de cette mobilité interne, que beaucoup prennent pour acquise. La fragilité qui l'entoure a été d'autant plus conscientisée que la période de fermeture des points de passage a duré relativement longtemps après les déconfinements.

Notons que cette fermeture n'a pas préoccupé tout le monde de la même façon et que dans le cadre de cette thèse, je me suis principalement entretenue avec des activistes et des personnes ouvertement « pro-rapprochement ». Si tous m'ont parlé de cette fermeture provisoire des points de passage comme un « événement choquant et déconcertant » et des préoccupations qui en ont découlé, il est difficile de savoir si cette fermeture a généré des craintes de manière plus généralisée au sein de la population.

Comme le souligne Giannis, la décision de fermer les points de passage à la suite de la pandémie de Covid-19 a plutôt donné à voir une exacerbation des tensions entre différents groupes dans la société :

« So you are thinking like should I go and protest for the closing of the checkpoints now with Covid-19 or are these like right wing people going to be there protesting and it's a good thing and there would be clashes between the people. And so yeah, there are also these the rise of far-right nationalism is also a negative thing towards peace building. » (entretien 6CHY)

En effet, les manifestations contre la fermeture des points de passage, organisées par des personnes pro-réconciliation, ont rencontré une résistance importante de la part des membres de groupes nationalistes (en plus d'être réprimées par les forces de police). Selon lui, ce type d'évènement cristallise les tensions et est particulièrement délétère quant à la dynamique de construction de la paix (entretien 6 CHY).

Par ailleurs, pour certains travailleurs de la *Home for cooperation*, organisme bicommunautaire situé au cœur de la *Buffer Zone*²³², ce fut l'occasion de prendre conscience qu'il y avait aussi une certaine normalisation dans leurs rapports entre collègues, et qu'ils oubliaient qu'ils venaient de part et d'autre de la *Buffer Zone*. Mais aussi de se rappeler que leur fonctionnement organisationnel reste une exception sur l'île :

« I mean, it was a big shock for us because we have contact between the two communities, daily contact. [...] we are some sort of exception here in the *Buffer Zone*, so you don't really think that OK, my colleague is coming. He's living in the north and I live in the South. Because it gets very normal. [...] We have everyday contact and as soon as the checkpoints close, we couldn't access the Home for Cooperation... It was very very weird 'cause you suddenly realize how far it can go like, the division can go and how much (...) of an exception, we are to the rule and how I don't know. A political decision or lack of decision can affect you like this... Like, yeah, that this is something you don't realize like we felt before the checkpoints closed we felt that, yeah, it's pretty normal. I showed my ID and it's normal. I mean

²³² Une analyse détaillée de cette structure est développée dans le chapitre VI.

contact is not very normalised. But crossing is like OK, yeah. I'll show my ID and go. » (Entretien 23 CHY [je souligne]).

D'après les entretiens, la fermeture des points de passage a impacté plus généralement la population chypriote turque que les Chypriotes grecs (entretiens 12, 16 et 20 CHY). Dans la communauté chypriote turque, certains décrivent leur ressenti comme une situation de claustrophobie (« *I felt claustrophobic and very scared* », entretien 16CHY). Le passage du temps accentuait alors ce ressenti : les individus avaient peur que les points de passage soient maintenus fermés indéfiniment.

De plus, comme le mentionne Esra, il ne faut pas oublier que les gouvernements ont mobilisé des discours basés sur la peur de la maladie et sur la nécessité de préserver le système de soins de santé pour justifier cette fermeture touchant alors une préoccupation majeure pour l'ensemble de la population. Si elle ne nie pas le danger de la maladie et ses implications, elle déplore le ton des discours employés :

« But there was this fear that they're using, there were using this excuse, that was something to kind of navigate around [...] I mean, I do get the health and education, it's crucial. And if you're in rural community, that is more important to you, because what's going on in Nicosia down by the checkpoints you don't see you, don't hear, you don't care » (entretien 2b CHY [je souligne]).

Cette période, caractérisée par l'incertitude autour du moment de la potentielle réouverture des points de passage, a été difficile à vivre pour certains (pour ceux qui les utilisent régulièrement, mais aussi pour ceux qui y voient une symbolique particulière, celle de la coopération). Symboliquement, c'était douloureux (« *it hurts* ») d'observer que le premier réflexe politique, en cas de crise, n'a pas été d'envisager une coopération, mais que s'est plutôt manifesté un repli sur soi (entretien 12CHY). Dans ce sens, Kostas exprime un ressentiment par rapport aux autorités politiques. Il pointe l'investissement énorme, en temps et en énergie, de certains pour créer des conditions positives pour l'amélioration des relations intercommunautaires et estime que ces efforts sont balayés d'un revers de main, par les autorités publiques, si elles réagissent d'une telle manière à la première crise venue. Souvent, une forme de désespoir est exprimée :

« And I feel like quite hopeless like...We are working really hard for peace and solution, but we are not getting any desired results from these efforts like I feel like this. And yeah, I mean it was really really bad days for me » (entretien 11CHY)

Finalement, pour lutter contre le désespoir, il fallait s'accrocher à l'idée que cette situation n'était pas tenable, du point de vue économique et politique, sur le long terme (entretien 11CHY).

Par ailleurs, comme cela a été pointé précédemment, le retour d'une forme d'imperméabilité (physique du moins) entre les deux communautés a ravivé la possibilité pour des discours de désinformations et de stigmatisation de se propager. Ce type de discours, en alimentant des peurs et une forme d'incertitude, favorisait une attitude de rejet de l'« Autre », comme en témoigne Esra

(entretien 2bCHY). Certains y voient aussi une forme de démonstration de force et de reprise de contrôle où, plutôt que de mobiliser les infrastructures de coopération bicommunautaire (comme le Comité technique pour la santé par exemple), les décisions ont été prises « chacun pour soi ». Certains ajoutent que cela était une aubaine pour les discours nationalistes et populistes (entretien 6CHY).

Néanmoins, cette fermeture ne s'est pas faite sans résistance de la part des habitants comme en témoigne la manifestation (mentionnée précédemment) qui a eu lieu autour du point de passage de Ledra Street. Giannis donne aussi l'exemple d'un couple « mixte » (avec un habitant au nord et l'autre au sud) qui avait trouvé une « parade » pour continuer à se voir (sans pouvoir s'approcher pour autant), mais aussi pour protester contre l'absurdité de la fermeture des points de passage (et aussi de la durée pendant laquelle ils ont été fermés – plus d'un an) : ils se donnaient rendez-vous chaque semaine à un endroit où il est possible de se voir de part et d'autre de la *Buffer Zone*. Ce rendez-vous s'est transformé en événement politique et a rendu visible l'absurdité de la situation.

Ce contexte de crise – ici sanitaire – a donc donné lieu à une réaffirmation du dispositif de division, temporairement à Chypre. Au-delà de la fermeture des points de passage, ce qui dérange surtout les interviewés, c'est la durée pendant laquelle ils sont restés fermés après la fin des confinements, et donc sans raison apparente ni légitime à leurs yeux. Plus largement, comme l'exprime Filippa, c'était une claque (« *wake up call*») quant au niveau réel de division qui continue à exister à Chypre (et qui semble être accepté par la majorité de la population) :

« And it felt like it was more of a divide than it used to be and. So it was really worrying because...How easily this country could be divided again and no movement like it's nothing that that's scary in that I mean, obviously it was a global pandemic and there was a reason more or less why it was closed, but it's scary how quickly it can go from free flowing you can go to either side to “Oh no. No, you need to stay on your side this is your side” and it kind of like really highlights on how this is a divided country. We're not one country like these are two separate places in the eyes of the law or Covid-19 and regulations. [...] I think it was just like another physical representation, or like a physical reminder of no, no. We are really divided like this isn't one country as much as like it becomes normalized » (entretien 10CHY [je souligne]).

La réaffirmation du dispositif peut aussi prendre une autre forme. Comme le montre l'exemple ci-après, où c'est la forme et la structure matérielle même du dispositif qui sont interprétées comme un durcissement de la frontière par certains participants.

2.2. La « rénovation » du point de passage de Ledra Street/Lokmaci



Image (Themistocleous, 2018)

Image 45 Point de passage Ledra Street avant la rénovation (Image issue de Themistocleous, 2018)



Image 46 Ledra Street CP après la rénovation

Entre le 9 et le 11 novembre 2021, un avis de « rénovation » (posé du côté de la RoC) annonçait la fermeture temporaire, le temps des travaux, du point de passage de *Ledra Street/Lokmaci*. Ce point de passage est situé au cœur du centre historique de Nicosie, au milieu de Ledra Street, qui signifie « la longue rue », une rue historiquement commerçante de la capitale²³³.

Le point de passage (du côté de la RoC), avant les rénovations, est visible sur l'image de gauche²³⁴. Comme on le voit en arrière-plan de cette image, le dispositif du point de passage prend la forme d'installations temporaires et relativement peu imposantes par rapport à ce qu'on pourrait attendre d'un poste faisant office de poste-frontière. À cet endroit, sont effectivement contrôlées les entrées et les sorties de la zone sous contrôle du gouvernement de la RoC vers (ou depuis) la partie sous contrôle *de facto* des autorités politiques de la RTCN. En plus du contrôle de passeport qui a lieu à cette « non-frontière » peuvent avoir lieu des contrôles de douane. Les infrastructures qui marquent ce point de passage à travers la *Buffer Zone* – et donc qui permettent la perméabilité et la mobilité interne à l'île à cet endroit précis – consistent en un bureau installé dans un « bâtiment-conteneur » ainsi qu'à des rubans de guidage indiquant la manière adéquate de faire la file et de se mouvoir vers le poste de police et de douane, ainsi que des panneaux d'indications qui sont simplement posés au

²³³ Il est représenté par le point 2 sur la carte reproduite page 106.

²³⁴ La seule photo que j'ai en ma possession, prise sur le terrain, avant la rénovation est un peu encombrée et ne permet pas de voir clairement le dispositif du checkpoint. Dès lors, par soucis de clarté et de lisibilité, j'emprunte cette image à Themistocleous, 2018.

sol (et qui sont facilement déplaçables). Le caractère « temporaire » de ces installations traduit d'ailleurs la rhétorique de non-acceptation de la ligne de division par les autorités de la RoC.

Cependant, depuis les travaux « de rénovation », le point de passage situé au sud de la Ligne verte ressemble désormais plus à un poste « frontière » (visible sur la photo de droite). Bien que toujours agrémentée d'objets relativement temporaires et non structurellement fixés dans le sol comme les rubans de guidage bleus et les panneaux indiquant le sens de la marche, l'infrastructure est nouvellement assortie d'une barrière métallique (en blanc sur l'image) de part et d'autre des locaux où sont assis les policiers en charge du contrôle des passeports et de douane. Cette modification du « style » du « *checkpoint* » est pour le moins surprenante tant elle ancre matériellement la frontière à l'aide de ces grilles imposantes. D'ailleurs, son « *relooking* » est loin de faire l'unanimité auprès des acteurs rencontrés qui le déplorent. Ils sont, pour la plupart, très touchés émotionnellement par cette modification qui pourrait apparaître comme anodine de prime abord. Du point de vue chypriote turc, Adil me rapporte qu'il voit ça comme un signe où il y a un encouragement à mettre plus de frontières (*borders*) sur l'île sous prétexte de « sécurité ». En effet, officiellement l'explication qui justifie le renforcement du dispositif est celle d'empêcher le passage illégal de personnes et de mieux contrôler la traite des êtres humains²³⁵. Pour sa part, il est déçu et s'attendait à quelque chose de différent (entretien 11CHY). De plus, d'après lui, ça n'a pas de sens par rapport à la rhétorique et à la politique adoptée jusqu'à présent par les autorités chypriotes grecques vis-à-vis de la Ligne verte et de ce qu'elle symbolise. Ezgi est carrément en colère et ne comprend pas. Elle dit que ça ressemble à un contrôle à l'aéroport :

« Ledra Street, they've made it like more of a barricade now they it feels like you're going through airport customs control. They've done these big silver bars and you know, I was like, what the hell is this? Like before it was a little bit more friendly before it was like a wooden cabin, and now ... » (entretien 16CHY [je souligne]).

Du point de vue des Chypriotes grecs avec qui j'ai pu m'entretenir de ce changement, c'est de la colère, mais également de la tristesse et de l'incompréhension qui est exprimée. Pour Gia, cela marque un changement d'attitude du point de vue politique, qu'elle déplore et qu'elle a du mal à s'expliquer :

« we create a situation in which, I don't know... , in which our country literally it is as if we have accepted that our country finishes on the green line. And for me that's upsetting, but the most upsetting thing is that the majority of of my compatriots don't understand what is happening. They don't see it for them. We were occupied, anyway, divided they were never able to feel the change that was happening lately and they they for them it's just yet another barricade like the many, but for us that we worked so hard

²³⁵ L'île de Chypre vit une crise migratoire importante dont la gestion est questionnable. Par exemple, le Pape se rendait à Chypre au début du mois de décembre 2021 dans le cadre d'un « voyage apostolique » et dans un but de soutien par rapport à la crise migratoire. Il a d'ailleurs rencontré des personnes migrantes et demandeuses d'asile et a prié pour eux.

in bringing down so many barricades seeing them erected again is just excruciatingly sad » (entretien 17 CHY [je souligne])

Certains sont tellement dépités tant ce type de changement symbolique va à l'encontre du travail qui occupe toute leur vie qu'ils refusent d'en parler longuement, comme Demetris qui s'exprime en disant :

« I'm like, I decide that no, these days I'm not gonna deal with the gate in in Ledra Street because I have to continue doing what I'm doing [...] I have to think about my personal wellbeing [meaning mental health] » (entretien 13CHY [je souligne]).

Ce type de changement est encore moins facile à accepter dans le contexte où le pouvoir politique chypriote turc porte un discours de solution à deux États (Entretien 12 CHY). Le fait de changer la forme et la matérialité du point de passage, symboliquement, cela pousse certains à considérer que c'est comme si leurs représentants politiques (Chypriotes grecs) avaient accepté cette situation de partition finalement et jetaient l'éponge de toute possibilité d'accord ou de réconciliation.

*

* *

Les dispositifs de division ne sont donc pas immuables : ils évoluent avec la situation politique. Les développements précédents exposent la manière dont les murs peuvent être durcis : en étant agrandis, en renforçant leur structure à l'aide de différents matériaux ou en rendant le passage à travers eux plus difficile, ponctuellement. Pourtant, ces murs peuvent également être adoucis : à Belfast, l'évolution du contexte politique et l'apaisement du conflit amènent à envisager la possibilité d'ouvrir des brèches dans ces murs (comme en insérant des portes là où cela n'était pas envisageable auparavant) ou même, en envisageant le retrait de certains murs. À Nicosie, si on peut considérer l'ouverture de différents points de passage depuis 2003 comme une modification de la rigidité du dispositif de division et l'ouverture de brèche dans celui-ci après près de trente ans d'isolement, l'absence de résolution politique rend un processus de retrait difficilement envisageable à ce stade. La section suivante se concentre donc uniquement sur l'étude du processus de retrait des murs à Belfast.

3. Adoucissement des dispositifs : le retrait des *peacewalls* à Belfast

À Belfast, les années qui ont suivi l'accord de paix ont été marquées par une forte instabilité politique et certains épisodes violents. Pourtant, peu après 2010, le retrait de certaines *peacewalls* est envisagé : ces structures semblent déranger et font désordre dans le processus de transition. Elles suscitent des réactions souvent parmi ceux qui ne vivent pas à leurs alentours, et sont donc peu informées du contexte dans lequel vivent les premiers concernés. Ainsi, la décision prise soudainement par le pouvoir exécutif de retirer les structures, avec une échéance à un horizon de

dix ans, « comme tombée du ciel », est ressentie comme un manque de considération de la réalité vécue par certains. Dans ce sens, une membre d'un organisme public d'aide au secteur associatif (NICVA) explique que son avis a évolué grâce à son travail. Au départ, elle considérait qu'il fallait les détruire (« *bulldoze them all* »), que ces structures n'avaient plus leur place dans la « société moderne, pacifiée, nord-irlandaise ». Pourtant, cette vision, qu'elle qualifie elle-même de « naïve » était finalement celle d'une personne privilégiée qui ne vit pas autour d'elles (les *peacewalls*) et ne ressent pas ce besoin de protection et de sécurité qu'elles procurent. Et, comme elle le souligne, qui bénéficie des *peace dividend* d'une certaine manière :

« I see that wall as an object that is getting way to better relations, they see it as their protection and their safety and some people have even said to me that they see it as the way that enables them to get on with the other side, because they feel where they have that division where it's needed at difficult times of the year and so on. So, the interface, it's the physical walls, and then it's all the feelings that go with that and they are very complex feelings » (entretien 19 IRN [je souligne]).

Néanmoins, certains membres des communautés marquées par les *interfaces* considèrent aussi que ce sont des éléments « du passé », qui ne devraient plus être présents dans le paysage urbain (entretien 14 et FG 39 IRN). À travers la considération des *peacewalls* comme des traces du passé, deux idées sont évoquées. D'une part, l'idée qu'il faut « avancer », se défaire de ces structures héritées du conflit et d'autre part, l'idée que « s'accrocher » à de telles structures relève d'une attitude réactionnaire, qui ne va pas dans le bon sens. Il existe aussi des personnes qui ne questionnent plus ces dispositifs tant ils font partie du paysage urbain et tant leur présence est normalisée. C'est notamment le cas parmi les plus jeunes, particulièrement ceux qui sont nés après la construction des murs (ME 42 IRN).

Cette section s'intéresse au processus de retrait de ces murs, au contexte dans lequel il se déroule et aux acteurs qui sont impliqués dans ce processus.

La prise en considération des *peacewalls* dans les politiques de « *Good relations* »

L'accord de paix de 1998 stipule que « le développement d'un environnement pacifique sur la base de cet accord peut et doit signifier la normalisation des dispositions et des pratiques en matière de sécurité » (NIO, *The Agreement*, 1998 : 25*). La nécessité – en cas d'absence de violence – de normaliser les pratiques de sécurité est donc clairement sous-entendue. Pourtant, il existe toujours un nombre important de dispositifs de division sur le territoire nord-irlandais, que ceux-ci prennent la forme de barrières visibles (*peacewalls*) ou invisibles (*hidden barriers*). Dans le cadre de cette section, nous nous intéressons strictement à la gestion des *peacewalls*. Les barrières invisibles (*hidden barriers*) sont abordées à certains endroits, lorsque les interlocuteurs y font expressément référence.

Depuis la signature de l'accord de paix, les *peacewalls* n'ont pas fait l'objet d'une politique publique de gestion transversale, mais ont plutôt été gérées de manière ponctuelle en cas de crise (BIP, 2004 : 16)²³⁶. Au niveau du gouvernement local, la question de leur présence et de leur potentiel retrait n'est abordée par les pouvoirs publics dans les politiques dites de *Good relations* qu'après 2010, alors que la compétence de Justice est dévolue à la région. La responsabilité d'un certain nombre de structures tombe est alors héritée par le *Department of Justice* (DoJ).

C'est finalement en 2011 qu'un programme de l'exécutif nord-irlandais (2011-2015) porte son attention sur ces dispositifs physiques et affirme « d'activement chercher des accords locaux pour réduire le nombre de "peace walls" » (OFMDFM, *Programme for Government 2011-2015*, 2011 : 10 et 50*). Cette volonté est présentée comme un « engagement clé » et est structurée en trois étapes entre 2012 et 2015. Suite à cette déclaration, un groupe de travail regroupant plusieurs acteurs institutionnels est formé. Ce groupe rassemble l'*Office First Minister Deputy First Minister* (ci-après, OFMDFM), la PSNI, le *Belfast City Council*, le *Northern Ireland Housing Executive* (NIHE), le *Department of Regional Development* et le *Department for Social Development*. En 2012, la ville de Belfast via le *Belfast City Council*, reçoit alors £ 421, 313 du fonds européen PEACE III afin de « adoucir, ajuster, retirer » quatorze murs à Belfast (OFMDFM, 2011).

La même année, le BIP publie un rapport de recherche qui identifie la présence de 99 *interfaces*²³⁷ à Belfast. À cet égard, il faut remarquer que ce nombre fait débat : le BIP et le DoJ ne s'entendent pas sur ce point. Quand la question sur la différence dans le comptage est posée, le DoJ²³⁸ affirme qu'il s'agit de la manière de considérer ce qu'est un mur. Selon eux, le BIP compte plusieurs structures là où le DoJ en compte une seule, si elle sert à séparer les mêmes communautés. Donc, même dans le cas où elle est en plusieurs parties ou sous différentes formes (Entretien 28 et 34 IRN). De plus, le BIP compte également les structures qui appartiennent à d'autres départements publics ou à des propriétaires privés (DoJ, 2019 :7).

En 2012, l'*International Fund for Ireland* (IFI) finance huit « *peacewalls programmes* » : des programmes communautaires qui visent à permettre progressivement le retrait d'une structure via l'amélioration des relations intercommunautaires de sorte que la structure ne soit plus nécessaire (entretien 2IRN).

²³⁶ Notons que certaines barrières ont été construites encore après 1998 comme cela a été détaillé dans la première section de ce chapitre.

²³⁷Le BIP parle d'« interface ». Je préfère le terme « *peaceline* » pour désigner les différentes structures de division physique de manière générique, peu importe la forme qu'elles prennent. Le terme « *peacewall* » désigne plus généralement un mur.

²³⁸ Au moment de la Dévolution des compétences de justice localement, le *Department of Justice* « hérite » de 59 structures.

Enfin, dans un rapport publié en 2012 concernant les attitudes envers les *peacewalls*, les auteurs commencent par mettre en exergue l'absence ou le peu d'intérêt porté par le gouvernement à la question des *peacewalls* et de la ségrégation en Irlande du Nord (Byrne, Gormley-Heenan, Robinson, 2012 :4). Leur étude statistique entend alors informer la prise de décision en proposant des données concrètes sur la perception des murs et l'attitude tant des résidents que de la population générale par rapport à leur présence et à leur futur. Cette année-là crée donc un *momentum* quant à l'évolution de la prise en charge des dispositifs. Néanmoins, en décembre 2012, a lieu ce qui est désigné comme la *Flag protest*. C'est un événement de tension intercommunautaire qui survient suite à la décision du *Belfast City Council* de ne plus suspendre quotidiennement le drapeau britannique sur le bâtiment de l'Hôtel de Ville comme cela était le cas depuis 1906, mais seulement les jours obligés légalement (18 jours par an). Cette décision a généré une résistance importante au sein de la communauté PUL qui dénonçait une guerre culturelle contre la culture britannique (« *britishness* »). Suite à cette décision, des manifestations et des émeutes violentes ont eu lieu pendant plusieurs mois. Cette période crée alors les conditions d'une nouvelle polarisation entre les communautés. Selon les travailleurs communautaires, il faudra donc reprendre une partie du travail et regagner la confiance des communautés (entretien 3 et 30 IRN).

La procédure de retrait à partir de 2013

En 2013, une nouvelle stratégie générale de *Good relations*, intitulée « *Together : Building a United community strategy* (T :BUC) » est adoptée par l'OFMDM. Cette stratégie s'inscrit dans les suites de *A shared future* (publié en 2005, alors que la région était encore soumise au *Direct Rule*) et à une consultation publique en vue d'un « *Programme for cohesion, sharing, and integration* » qui a eu lieu en 2010. Dans ce plan d'action, l'Exécutif entend procéder au retrait de toutes les « *peacewalls* » d'ici 2023 (c'est-à-dire dans les dix ans). Cette décision est présentée comme reflétant la volonté de l'exécutif nord-irlandais d'améliorer les relations intercommunautaires et de continuer le chemin vers une société partagée et plus unifiée (OFMDM, 2013). À la fin de cette même année, l'Exécutif publie également un « *Draft agreement among the parties of the Northern Ireland Executive on parades, select commemorations, and related protests ; flags and emblems ; and contending with the past* » (connu aussi sous le nom de *Haass Report*). Le groupe de travail qui pilote ce rapport rassemble les différents partis politiques et est sous une direction indépendante²³⁹. Dès le départ, ce groupe a mené des consultations avec la société civile et le public au sens large (notamment via un site où des suggestions pouvaient être postées par la population). D'emblée, le rapport reconnaît que malgré

²³⁹ « the Panel of Parties in the Northern Ireland Executive was constituted under a chair, Richard Haass, and a vice chair, Meghan O'Sullivan. The panel included two members from each of the five parties in the Executive, with the addition of the two Junior Ministers. » (Haass Report, 2013 : 2)

les efforts admirables accomplis par différents individus et organisations, le processus de paix est loin d'être une réalité pour tous :

« (...) [m]any continue to await the end of sectarianism and the peace dividend that should be all citizens' due. The division of our society runs through our schools and our neighbourhoods. Efforts envisaged as part of the outworkings of the peace process remain unfinished and “parity of esteem” remains a work in progress” (Haass report, 2013: 1 [je souligne]).

Malgré ce constat, le rapport met en avant le *momentum* politique où,

« We are standing at a crossroads in Northern Ireland. This is a remarkable opportunity to make bold choices to address the issues that hold us back from meeting our society's full potential. Further delay will risk an increase in levels of public disengagement. The passage of time—and the passing of those with information to share and wounds to salve—will also deprive Northern Ireland of the chance to learn as much as possible about its history while there is still time to do so. This loss would compound the social and emotional costs of our prolonged conflict. » (Haass Report, 2013 :2-3 [je souligne]).

Par ailleurs, le rapport pointe habilement que la difficulté d'aborder les questions relatives aux parades, aux drapeaux et autres emblèmes ainsi qu'au passé – qu'ils identifient comme le reflet de la société, mais aussi la cause de ses problèmes – reste un obstacle majeur à l'entame d'un processus de réconciliation. Quinze ans après l'accord de paix, le chantier de la réconciliation est encore à entamer.

En 2014 et 2015, quelques murs sont démolis ou retirés (Newington St Traffic Barrier, Tiger's Bay area ; Girdwood East Perimeter at Brucevale Park et North Perimeter at Cliftonpark Avenue) (BIP, « News », en ligne ; BBC News, 26 nov. 2014). En novembre 2015, un nouvel accord est signé par l'exécutif nord-irlandais : *A Fresh Start : the Stormont Agreement and implementation plan*. L'objectif de cet accord est « de consolider la paix, sécuriser la stabilité, permettre le progrès et offrir de l'espoir » (NIE, *A Fresh Start*, 2015).

Début 2016, un mur appartenant au NIHE est enlevé sur Crumlin Road et Herbert Street (Belfast Telegraph, 26 fev. 2016). En juin 2016, est créée une *Commission on Flags, Identity, Culture and Tradition (FICT)*, dans l'objectif de résoudre les tensions autour des événements communautaires, des symboles identitaires et des drapeaux notamment²⁴⁰. En 2017, le gouvernement nord-irlandais tombe suite à une crise politique entre le DUP et le *Sinn Fein*, les deux partis en coalition au pouvoir, il n'y aura pas de gouvernement pendant plusieurs années. Pourtant, cela n'empêchera pas le démantèlement de certaines barrières entre 2017 et 2019 (Entretien 34IRN).

²⁴⁰ Son rapport a été publié fin décembre 2021. La commission a fonctionné sur base du consensus et était composée de sept représentants issus des cinq partis politiques principaux (DUP, SF, SDLP, UUP, Alliance) ainsi que de huit membres indépendants. Un des points sur lequel s'est concentrée la commission concerne la question de l'identité dans l'espace public, à travers des symboles notamment.

En août 2019, le DoJ publie un document-cadre, « *Interface programme* », qui vise à présenter la manière dont le « DoJ entend travailler avec les différents organes gouvernementaux et au sein des communautés pour la réduction ou le retrait des *interfaces* d'ici 2023 » (DoJ, 2019). Par ailleurs, le DoJ profite de ce document-cadre pour rappeler l'objectif plus large de créer des « communautés sécurisées » :

« safe community: (...) a community where everyone feels safe in moving around and where life choices are not inhibited by fears around safety » (DoJ, 2019: 3).

L'insertion du programme de gestion des *peacewalls* dans cette optique témoigne ainsi de la vision inscrite dans la gestion des risques et de la violence (physique ou symbolique) via des dispositifs de division. La dimension de protection des personnes et des propriétés est donc très étroitement liée à ces structures. D'ailleurs, la disposition légale qui encadre la construction de structures de division – dans un contexte post-1998 – est reprise dans le *Justice and Security (Northern Ireland) Act 2007*, section 29 et 32 et stipule leur utilisation pour « la préservation de la paix et la maintenance de l'ordre »²⁴¹. Ce document-cadre liste également les partenaires avec qui le DoJ collabore pour assurer le succès du programme (parmi lesquels, TEO, Dpt of Communities, Dpt of Infrastructure, NIHE, PSNI, le milieu académique ainsi que le milieu associatif et des organisations telles qu'IFI et BIP) et énonce par ailleurs les conditions dans lesquelles le retrait doit avoir lieu :

- « - We will seek to secure maximum community consent and support from people who live on both sides of an interface structure.
- We will take account of the local context.
- We will work with communities to create the conditions within which division and segregation can be addressed.
- We will support local communities in identifying the benefits of change and in coming together to produce a plan to reduce/remove interface barriers.
- We will ensure value for money from resources. » (DoJ, 2019 :5)

Au sein du DoJ, la *Peacelines Team* est donc en charge de travailler avec les communautés locales afin d'éventuellement procéder à la réduction ou au retrait des dispositifs de division (Entretien 28 IRN). D'après le directeur de cette équipe, c'est un processus long qui nécessite de communiquer énormément avec les communautés impliquées, et surtout de considérer la particularité de chaque structure individuellement :

« We rarely have what I would describe as a Berlin wall moment. We rarely remove an interface in one go, it tends to be a process, it tends to be a case of talking to people to hear what their fears and concerns would be about any change and generally speaking, none of us like change, and a change so dramatic as to remove something that has been part of people's life for two or three generations, you know, it causes concerns, it causes fear and it causes people to be anxious and so...the intentionality is predicated on

²⁴¹ Pour pouvoir construire une telle structure, il est nécessaire d'acquérir le terrain (de le réquisitionner), de fermer des voiries et d'entretenir ces structures aussi longtemps que nécessaire.

talking to communities typically those most affected and every interface is different. Every interface is unique Juliette » (Entretien 28IRN).

Ainsi, concernant le retrait des structures, même s'il existe des preuves que certaines communautés souhaitent le retrait de la « leur », il faut garder à l'esprit « qu'il ne s'agit pas d'un scénario où une solution fonctionne pour toutes les situations » (Entretien 28IRN). Ainsi, une des questions primordiales est de s'assurer du consentement de tous les membres de la communauté pour parvenir à retirer une *peaceline*. Dans la pratique et sur le terrain, les avis s'accordent sur le fait qu'il n'y aura pas de retrait de l'ensemble des structures d'ici 2023. Surtout que cette date annoncée par l'Exécutif a surpris de nombreuses personnes, vu l'absence de consultation des communautés concernées, ce qui a comme conséquence de créer une certaine résistance (Entretien 35IRN). Pour que cela fonctionne, il faut un processus qui considère sérieusement les préoccupations des résidents. Beaucoup soulignent qu'imposer un retrait de manière « *top down* », c'est prendre le risque de s'exposer à de la violence comme les événements d'avril 2021 l'ont montré (entretiens 1, 9, 30 IRN). Ce processus est d'autant plus délicat dans un contexte politique où la confiance des communautés envers les élus et le gouvernement (l'Exécutif nord-irlandais) s'étiole, notamment en raison de la gestion du *Brexit* et de la pandémie de Covid-19 (entretien 30 IRN).

Certains précisent que ce processus va plutôt prendre la forme d'un retrait graduel et incrémental qui dépendra du contexte qui entoure chacune de ces structures (Entretien 11IRN). Mais cela va prendre du temps : si la majorité des personnes qui vivent aux abords de ces dispositifs sont en principe d'accord pour leur retrait, en pratique, ils arguent que ce n'est jamais le bon moment. Comme plusieurs l'expliquent (Entretiens 4 et 5IRN), quand il s'agit de le réaliser concrètement, cet objectif fait peur (« *too soon* », « *some days maybe, if things are fine* »). Par ailleurs, certaines *peacelines* sont tellement emblématiques (comme celle qui sépare les quartiers de *Falls* et de *Shankill*, sur laquelle les touristes écrivent) qu'on s'interroge sur la possibilité même de les retirer. Par rapport à ces dernières, certains avancent qu'il faudra en garder des morceaux comme cela a été fait à Berlin, pour ne pas oublier et garder la mémoire de cette partie de l'histoire nord-irlandaise.

Par rapport au retrait du dispositif, le consentement des résidents est donc un élément fondamental et une condition *sine qua none* comme l'avancent certains représentants politiques. De toute manière, c'est ce qui est prévu par le programme et le document gouvernemental qui encadrent le retrait. Un représentant politique du DUP met d'ailleurs en exergue que

« No one wants to be looking at an interface structure. Whether that a wall, a gate or a fence. No one wants to be living in that. But the reality is when you talk to those people; those people will say we couldn't live here if they weren't there. Because, even when they are there, sometimes their homes and their property, cars or whatever are attacked and therefore, that is why, the removal cannot come by some degree from a government department or minister and if, the removal can only ever happen with the support and the agreement of the people living there, because as I've said, no one wants to be living

to those structures, but they are there for a reason and they provide security and safety. » (entretien 35IRN, [je souligne]).

Néanmoins, comme le souligne Niall, dans la pratique si le retrait des structures est conditionné par l'accord de la communauté, il faut être attentif, car le moindre évènement (même éloigné de la communauté où l'on veut retirer le mur en question) peut bousculer cette dynamique et pousser les individus à ne plus vouloir le retrait du mur. Ainsi, il faut continuellement s'assurer de l'accord des résidents, et les rassurer. Dans ce sens, Niamh souligne qu'il faut aussi arriver à trouver un compromis entre les différentes volontés et gérer les appréhensions des uns et les souhaits des autres. Ce n'est donc pas un processus facile et qui se fait hors-sol.

Pour d'autres interlocuteurs, il pourrait être intéressant de penser d'abord en termes d'adoucissement (*softening*) et puis de retrait total si cela est possible. Les pratiques de *softening*²⁴² consistent en une forme de banalisation du dispositif de sécurité. Dans la stratégie proposée par les pouvoirs publics concernant les *peacewalls*, il y a les « 4 Rs » (entretien 28IRN). Il s'agit de quatre choix proposés de changement : « *remove, reduce, re-classification and re-image* », soit :

- retirer complètement la structure ;
- réduire le dispositif en enlevant une partie ou en alternant la nature de la structure ;
- re-classifier : c'est-à-dire, considérer que le dispositif ne sert plus à séparer physiquement les communautés

“So if it's no longer service that purpose for a lot of different reasons, demographics changes, outmigration, dereliction ...whatever, then you can find that that fences is really now just a civilian fences, permanent fences (...) so we literally reclassified the fences, repaired it and transferred it to a local owner and that removes an interface through reclassification” (entretien 28IRN);

- enfin, le *re-imaging*, c'est l'idée de procéder à des changements sur la structure (comme, la peindre ou la rendre plus agréable visuellement pour qu'elle se fonde dans le paysage). Certains projets de « *re-imaging* » sont mis en place en collaboration avec des centres communautaires pour jeunes, ce qui est également une occasion pour eux de se réapproprier l'endroit et l'environnement urbain. Ce type de projet permet également d'aborder une discussion autour de la structure, comment ils ressentent sa présence, si elle est nécessaire, *etc.* (entretien 28IRN).

D'après Ballif (2012), banaliser ces structures dans l'environnement urbain et le bâti, et donc, procéder à une forme d'adoucissement de la division, revient à éluder finalement la question de leur retrait et l'amélioration des conditions de sorte que de telles structures ne soient plus considérées comme nécessaires par les résidents (pour leur sécurité notamment). De plus, notons que cela ne remet pas en question la géographie confessionnelle et l'absence d'interactions sociales qui résultent de la présence de tels dispositifs. Cette absence de remise en question frontale et

²⁴² À ce sujet, voyez les travaux de F. Ballif (2012).

fondamentale de la ségrégation sociale et spatiale sonne alors faux face aux discours et grandes stratégies de *good relations* mises en place depuis le début des années 2010.

À Belfast, la gestion des dispositifs de division a évolué au fil du temps : au départ, les structures étaient gérées de manière ponctuelle, en cas de crise localisée. Suite à la dévolution de la compétence de Justice aux institutions locales et la création du *Department of Justice*, le pouvoir exécutif local s'est progressivement saisi de la question de la gestion des structures, mais également de leur retrait. Notons que ce travail de retrait était par ailleurs déjà entamé par différentes associations, qui préparaient le terrain de manière à rendre inutile la présence d'une telle structure. Néanmoins, si des politiques publiques commencent à considérer le retrait des structures à partir de 2013, les acteurs dénoncent toujours l'absence de politiques transversales qui envisagent les différents aspects permettant de mener au retrait des structures. Il faut également noter la fragmentation institutionnelle qui entoure cette question, notamment due aux différents acteurs, départements et niveaux de pouvoirs impliqués dans le processus.

*

* *

Comme ce chapitre l'expose, les dispositifs de division ne sont donc pas immuables et inamovibles. Tant à Belfast qu'à Nicosie, ces structures évoluent en fonction du contexte politique local. Dans les deux villes, elles sont durcies ou augmentées – avec ou sans l'accord des communautés. Ce renforcement des dispositifs prend différentes formes : parfois, les dispositifs sont matériellement modifiés ; d'autres fois, ils sont simplement maintenus fermés et le passage est empêché. Dans les deux cas, on peut également noter que ce n'est plus uniquement l'existence d'une violence effective qui justifie la construction ou le renforcement des dispositifs. Plutôt, c'est le sentiment d'être menacé et la peur qui motivent leur renforcement.

Toutefois, à Belfast, les *peacewalls* font l'objet, depuis 2013, d'un processus de démantèlement voulu par le pouvoir politique. Ce processus, loin d'être achevé, prend des formes différentes selon ce qui est accepté par les communautés vivant autour de celles-ci. Si la politique publique prévoyait le retrait des structures pour 2023, force est de constater que cet objectif est loin d'être atteint. Par ailleurs, il est possible d'observer la manière dont les « matières », les « styles » et les formes des dispositifs importent pour les acteurs. Ceci est particulièrement visible dans l'exemple de Nicosie où la modification de la structure matérielle du point de passage est vécue comme une transformation de la réalité dans laquelle s'inscrit le dispositif. La modification de la matérialité du dispositif signifierait alors, pour les acteurs du *peacebuilding* rencontrés, une nouvelle représentation de la situation politique de l'île dans le chef des autorités politiques chypriotes grecques.

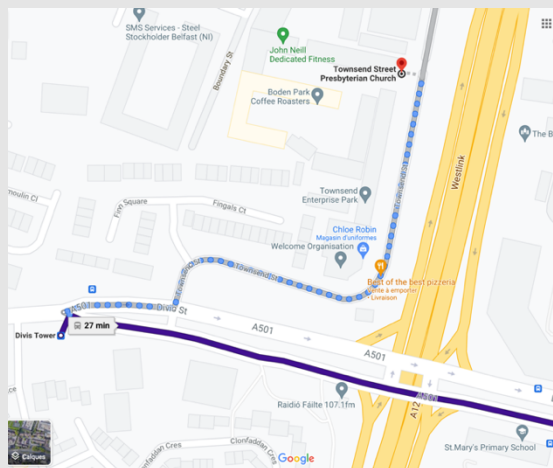
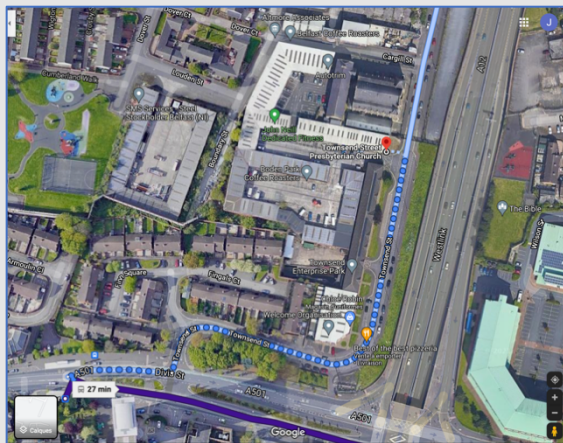
Au fil des chapitres précédents, le processus de construction des dispositifs de division et la manière dont ils évoluent ont été étudiés. Il s'agit désormais de s'intéresser aux effets de ces dispositifs sur le quotidien des individus notamment en ce qui concerne leurs pratiques de mobilité.

CHAPITRE III. «NAVIGATE THE CITY»: LES PRATIQUES DE MOBILITE

Dans les deux cas étudiés, le conflit a imprimé sa marque dans la fabrique de la ville. L'organisation spatiale des deux villes a été modifiée tant par les pratiques individuelles (où la recherche de sécurité a prévalu au moment de la violence politique) que par les décisions politiques de gérer la violence politique par la construction et le maintien de dispositifs de division. Si les dispositifs de division évoluent – ils peuvent être renforcés et agrandis ou au contraire, retirés ou adoucis – ils restent toutefois bien présents. Ces dispositifs de division, dont l'objectif premier est de réguler les relations sociales, s'invitent donc dans l'environnement quotidien des individus (*everyday lives*). Dans ces contextes, la mobilité doit donc être constamment pensée. Une vignette issue de mon expérience de terrain illustre ceci.

Planifier ses itinéraires avec Google Maps ? Anecdotes de Nicosie et de Belfast

J'avais rendez-vous pour un entretien le mardi 8 juin à 19h pour la première fois. Je m'y rends donc avec le *Glider*. Première observation, le trajet de Google Maps ne tient pas compte de la barrière qui est fermée à partir de 18h de *Townsend Street* et me propose donc de prendre le *Glider* jusqu'à *Divis Tower* (facile, une ligne de bus depuis Belfast Est), et puis de marcher deux minutes. Ma connaissance et mon observation du terrain font que je sais que cette barrière sera probablement fermée. J'hésite, car je ne suis pas certaine de l'heure à laquelle la barrière est fermée. Mais c'est interpellant que l'itinéraire Google ne tienne pas compte de cela. Ce n'est pas la première fois que je remarque cela. En effet, j'ai observé à plusieurs reprises le fait que Google ne reflète pas la réalité du terrain ni de comment il est possible de se mouvoir effectivement dans ces contextes divisés.



Bref, finalement, je prends le *Glider* en avance, en me disant, je vais tester, au pire ce sera une bonne histoire à raconter. Si c'est fermé, je ferai le détour (donc il faut redescendre Divis Street et puis prendre à gauche, longer la rue qui arrive sur *Peter's Hill* et puis remonter un peu *Shankill Road*. (...)) Je prends ensuite *Townsend Street*, mais comme je l'avais appréhendé, je me retrouve face à la barrière fermée.

À Nicosie, quelque chose de similaire s'est produit. Un samedi, je me promenais dans la vieille ville chypriote (côté CHG) à la recherche d'un restaurant. Outillée de Google Maps, je m'orientais dans la ville, mais je me heurtais continuellement à des rues terminées par la *Buffer Zone*. Je devais alors chaque fois rebrousser chemin. Après quelques fois, j'ai fini par comprendre que cette « frontière » n'existait virtuellement pas et que donc Google trouvait logique de me faire prendre un itinéraire – le plus court – qui passait par des rues désormais coupées en deux par la Ligne verte. Ainsi, c'est comme si, virtuellement, je me mouvais dans l'espace comme cela était possible plusieurs décennies auparavant.

Dans ce chapitre, organisé en deux sections principales (une portant sur Belfast et une portant sur Nicosie), il s'agit de réfléchir à la manière dont ils imposent des contraintes sur les pratiques de mobilité.

1. « An orange or green satellite operating in their heads » : la mobilité à Belfast

À Belfast, la baisse des violences politiques dans les années suivant l'accord de paix a rendu la population plus mobile. Comme le souligne Tom, la ville est plus sûre, les gens se déplacent plus loin et surtout, le centre-ville est beaucoup plus fréquenté qu'auparavant (entretien 11IRN). Mais si la tendance est à une mobilité plus importante, elle reste contrainte tant par la présence de dispositifs de division (où une barrière physique empêche concrètement le passage), que conditionnée par le ressenti d'être en sécurité ou pas (ce ressenti est notamment visible dans les pratiques individuelles). Notons que cette perception de sécurité est tant apprise qu'alimentée par les expériences du territoire²⁴³. Généralement, les interlocuteurs concluent que les pratiques de mobilité (privées ou dans les transports publics) sont contraintes par la ségrégation spatiale et sociale existante à Belfast, mais que ces pratiques la reproduisent et la reflètent également.

Notons également que cette contrainte pesant sur la mobilité est surtout ressentie par les habitants des *interface communities* : la dimension de classe sociale étant aussi un élément à prendre en compte. Par ailleurs, certains nuancent ces contraintes en mettant en avant qu'au fil du temps et grâce à l'apaisement des tensions, les pratiques évoluent et surtout, celles des jeunes – entendus comme ceux qui n'ont pas grandi dans un climat de violence généralisée. Néanmoins, les entretiens en groupe et les marches exploratoires qui ont eu lieu avec certains jeunes montrent que leurs pratiques sont loin d'être homogènes : elles dépendent notamment de leurs expériences territoriales, mais aussi de certaines caractéristiques comme leur âge, leur genre et leur familiarisation avec le travail intercommunautaire.

1.1. *Les dispositifs de division et les représentations mentales du territoire*

Comme expliqué précédemment, les différents dispositifs de division (murs, barrières, grillages, etc.) – les *peacelines* – fragmentent la ville de Belfast en un assemblage de quartiers dont la perméabilité varie en fonction de l'organisation géographique des communautés, des heures du jour et de la nuit, et des périodes de l'année. La présence de ces dispositifs oblige les individus à penser leur mobilité, car ils s'imposent à eux comme indépassables (si un mur bloque le passage, il

²⁴³ Des développements plus longs sont consacrés à cette idée d'apprentissage du territoire dans la deuxième partie de l'analyse (chapitre IV).

faut le contourner). Ces contraintes peuvent générer une certaine forme de frustration, comme l'exprime Niamh (qui a grandi sur *Falls Road*), quand elle observe des quartiers où il y a une plus grande liberté de mouvement (*freedom*) en raison de l'absence de dispositifs de division.

Au-delà des exemples très concrets où la présence d'un mur oblige à dévier sa route, ce qui semble restreindre le plus les individus dans leurs pratiques de mobilité, c'est la représentation mentale qu'ils se font du territoire :

« people can navigate Belfast, can navigate the city with an orange or green satellite operating in their heads; they have a traditional patterns in going into the city centre, which avoids going into a catholic districts or avoid going into a protestant district, even though that might be the simplest route. I would go the quickest route, I wouldn't care how many community that I passed in the way there. But there is lots of people that, from one tradition or the other, that would absolutely avoid going through area that punctuates the journey and the city centre, and that's for historic reasons » (entretien 28IRN [je souligne]).

Cet extrait, issu d'un entretien avec un fonctionnaire du *Department of Justice*, résume la manière dont les interlocuteurs disent se mouvoir et se meuvent effectivement dans la ville. Tant du point de vue de la mobilité individuelle (à pied ou en voiture) que dans la mobilité collective (via les transports publics), il est possible de constater que le besoin de se sentir en sécurité, qui découle en partie de la mémoire du conflit, pose une contrainte sur les déplacements. Plusieurs soulignent le fait que la manière de se déplacer est d'une part, intériorisée, « c'est comme ça qu'on a toujours fait » et que d'autre part, elle suit une logique de « se sentir en sécurité ». Niamh témoigne en ce sens en disant que la peur est intériorisée et guide la manière de se mouvoir dans l'espace urbain. Elle souligne que la mobilité est restreinte parce qu'on intègre mentalement, la présence des structures physiques, mais aussi, la géographie communautaire. De plus, elle ajoute que pour beaucoup de personnes, qui n'ont peut-être pas eu l'occasion de poursuivre des études ou de voyager, le fait que la ville tout entière soit organisée sur la base de cette ségrégation est perçu comme normal :

« if you are speaking to an outsider, that would be, once you drive around Belfast and see the way it's shaped and designed, even I growing up I had the blinders on and didn't really realize, but the university taught me a lot and that was when I looked at my city then, without roots tainted glasses and I've seen how much it's struggling and that it's not normal...where I had accepted that as this is a normal society, as if when you travel and experience things and cross cities without barriers it's, you know, then that it's not normal, and because Belfast is such a small city as well, it's just, you know, it's even less normal... » (entretien 29 IRN [je souligne]).

John (travailleur communautaire PUL) souligne qu'un nombre important de personnes continue inconsciemment à se déplacer selon une logique communautaire et à utiliser une panoplie de stratégies d'évitement, surtout lorsqu'ils ont grandi au sein d'une *interface community* où il y a eu de la violence. Par exemple, il explique que

« [e]ven myself, there is areas and road that, like [Mark] [son collègue CNR], he comes from Ardoyne and is from the catholic community and I am from the Shankill, I am from the protestant community,

but even I noticed, there is ways [Mark] will drive and there is ways I will drive to get to the same location. But it's just in my head, that's the way I go, that's the way we go, probably because we've always drove that way. And vice-versa. And certainly when we go, half our time, when we go place, he turns to me and go "why did you go that way?" I am just use to it. Because you are so use to driving on certain roads and going to certain ways throughout the troubles and the different stages »(entretien 31 IRN [je souligne]).

Même s'il nuance en disant que pour lui, les choses évoluent comme il travaille quotidiennement avec son collègue qui vient d'Ardoyne et qu'il est impliqué depuis longtemps dans du travail intercommunautaire et puis surtout, comme « les choses s'adoucissent » :

« I think, things are changing, you know as time go by and things ease, I think that you know, I would remember if I was to go to Queen's university now, there is time where I wouldn't have cross the Falls road or go through Divis and they are a shortcut, but now I would. But I am very aware when I am driving to it, you know. And in the early stages, I may have put the lock on the door, or I become more alert when I am driving to it, because you know, you were starting to go into the unknown, and as I said, that's moving forward, where... but if you were to say to me, 10 or 15 years ago, you are driving through Divis and across the Falls I would have laughed at you and say "not a chance" » (entretien 31 IRN [je souligne]).

Cela n'est pourtant pas acquis pour tous, comme en témoigne Niamh, qui considère que cette contrainte dans la mobilité pose un obstacle pour le travail intercommunautaire :

« if you are driving from one community to the other for a community project, even the journey of having to drive around them wall, or right through a gate, that immediately starts that instincts in people's head, especially young children, whether it's fear, or anger, or if they are... » (entretien 29IRN [je souligne]).

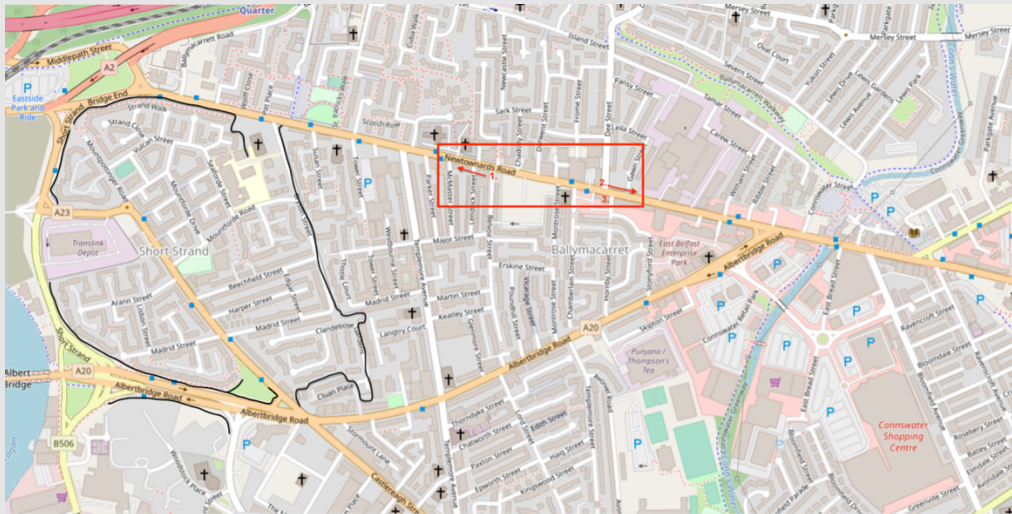
Les individus illustrent la peur qui informe leur rapport à la ville, à l'aide d'anecdotes personnelles. Ils expliquent avoir vécu ce sentiment d'insécurité notamment parce qu'ils étaient « au mauvais endroit, au mauvais moment », dans un quartier qui n'était pas le leur et où ils étaient identifiés comme appartenant à l'autre groupe. Si des personnes ayant vécu le conflit témoignent en ce sens, certains jeunes hommes vivent encore aujourd'hui ce type d'expérience. La géographie communautaire et confessionnelle est bien réelle pour eux. D'ailleurs, combiné à la présence des dispositifs de division, l'organisation spatiale des quartiers résidentiels en patchwork d'*interfaces* complexifie l'accès à certains quartiers d'après eux. Cette situation, ils l'identifient comme problématique et ils souhaitent que ça change. En effet, lorsqu'on leur demande ce qu'ils souhaitent pour le futur : ils mentionnent le fait qu'un catholique puisse marcher sur *Shankill Road* (quartier PUL) sans avoir à s'inquiéter ou pareillement pour *Ardoyne* (quartier CNR) si on est protestant. Ils donnent alors l'exemple de *Ballysillan* où il est compliqué de se rendre pour le moment, en tant que protestant, vu qu'on est obligé de passer par un quartier catholique :

« Like for a protestant to be able to like walk through Ardoyne to get to Ballysillan like, cause there is really no other way to get to Ballysillan, than go through a catholic are, cause you've got like Adroyne, Oldpark, Cliftonville, Antrim Road there, so there is really no way to like get to it » (FG 38IRN).

Au-delà des caractéristiques propres des individus qui les rendraient identifiables comme appartenant à l'une ou l'autre communauté²⁴⁴, grandir au sein d'une *interface community* signifie également apprendre à lire le territoire et les symboles qui l'habillent. Comme expliqué précédemment, ces symboles identitaires ont notamment la fonction de marquer un territoire comme appartenant à l'une ou l'autre communauté, ce qui va également informer les pratiques de mobilités des individus et participer à constituer leur micro-géographie de la ville. La vignette ci-après illustre ce marquage du territoire et le potentiel effet qu'il a sur les pratiques de mobilité.

²⁴⁴ Ceci fait l'objet de développements dans le chapitre VI.

Sur Newtownards Road, "in and out East Belfast"



Ces photos sont prises sur *Newtonwards Road*. La première photo (1) est orientée dans le sens de la sortie de Belfast Est : le texte est lisible alors que l'on quitte le quartier, tandis que les deux autres images (2 et 3) qui sont apposées à proximité l'une de l'autre, de part et d'autre de la route, sont surtout lisibles alors que l'on entre dans Belfast Est.

Sur la photo (1), le message est le suivant : « The prevention of the erosion of our identity is now our priority. East Belfast Battalion » (littéralement, « la prévention de l'érosion de notre identité est désormais notre priorité »). Ce message est assorti de l'image de deux hommes cagoulés et armés ainsi que des symboles des différentes organisations paramilitaires (de gauche à droite : Protestant Action Force ; Ulster Volunteers Force et Young Citizen Volunteers). Sur la photo (2), le message « We are the Pilgrims Masters. We shall go always a little further » (littéralement, « Nous sommes les Maîtres Pèlerins. Nous irons toujours un peu plus loin ») est inscrit dans une police d'écriture comme celle qu'on imagine trouver dans un livre ancien. Le texte est inscrit en rond autour d'une image qui dépeint trois hommes armés et cagoulés dont le corps est orienté vers la route. Parmi les trois individus, celui qui est agenouillé tient une grenade dans sa main droite en plus de son fusil d'assaut. Étant donné que cette peinture murale est presque en vis-à-vis avec celle visible sur la photo (3), les personnages présents sur ces deux peintures semblent encadrer tout individu qui entre dans le quartier. Sur la peinture représentée dans la photo (3), le message inscrit est le suivant : « We seek nothing but the elementary right implanted in every man : the right if you are under attacked to defend yourself » (littéralement, « Nous ne cherchons rien d'autre que le droit élémentaire propre à chaque homme : le droit de se défendre si on est attaqué. ») À côté du texte écrit en lettres capitales, deux hommes, également cagoulés et armés, sont peints. À la différence de ceux peints de l'autre côté de la rue, ils ont chacun un brassard sur lequel il est écrit « East Belfast ; UVF ; For God and Ulster ». Cette inscription chapeaute également l'ensemble de la peinture : le symbole de la main (qui représente l'unionisme) est entouré de l'inscription « UVF. For God and Ulster ». Il est agrémenté d'un ruban sur lequel il est inscrit « East Belfast Batt' ». Ces deux dernières inscriptions font référence à un bataillon de l'Ulster Volunteer Force (UVF), qui est un groupe paramilitaire unioniste. La peinture visible sur l'image (2) est également agrémentée du symbole ovale de la main entourée de l'inscription « UVF. For God and Ulster ».

S'il est possible de ne plus porter attention à ces peintures murales par habitude, il semble peu probable que leur présence n'ait aucun effet sur la socialisation politique des individus. Par rapport à ces peintures précisément, Lucy (membre de la communauté CNR) me décrit comme triste le moment où son neveu, âgé de 4 ou 5 ans à l'époque, lui avait posé la question de ce qu'étaient ces peintures :

« I do remember, my nephew is, he is 11 now, but I do remember having him in the car with me and he must have only been about 4 or 5 and we were driving through East Belfast, and I was actually taking him ice-skating and he'd seen the murals on the walls and the murals in East Belfast are quite aggressive and intimidating, there is blood and guns and it's UVF this and he had said to me "why is this scary man on the wall for", and I remember a part of my heart just sunk and I thought, this is it, this is the start of the division for him, cause he didn't know anything about the division before and there his inquisitive mind started to asking questions and as soon as you start answering those questions, that's when the division really begins, can't remember what my response was, but I think I just played it down like "someone just wanted", or "it's just a silly painting you know", not really wanting to say, obviously he was too young as well, but yeah from a very young age, kids are starting to see those visuals site and recognized that it's... it's something that is not in a child's mind, you know. That was a sad moment I guess » (entretien 16IRN [je souligne]).

Dans le même ordre d'idées, John parle de communautés « non accueillantes ». Comme je lui demande de développer ce qu'il veut dire, il explique :

« Listen, it's no hidden fact if you drive through Belfast, and look at the curbstones and the murals and the flags, you'll know exactly what community you are in. you'll know what side of the community you are in, once you see the red white and blue and you know, you know you are in the protestant community and when you see the green and gold, you see political murals of you know, that might be about republicanism or whatever, you'll know right away what community you are in, there is areas and stuff that don't, how would I say, that don't be as starch, and they sort of, you know, the more affluent area, they wouldn't mind sort of local park that sits on the fringes would be fine for the young people to go to, but in terms of in the communities, you are not going to see a full of protestant young people going to hang around in Ardoyne and you are not going to see a full group of catholic young people from Ardoyne coming to hang about in Shankill. It's not going to be done, you are not going to see that there. So there is, as I said earlier on the conversation when we were talking the likes of there is people who held back and not moving forwards, you know, it's the fear of those people that are going to stop them to go to the others community » (entretien 31IRN [je souligne]).

1.2. Les stratégies d'évitement

Les individus se trouvent donc à se déplacer dans la ville, en gardant à l'esprit cette fragmentation du territoire (qui est divisé matériellement) et la représentation mentale qu'ils se font de celui-ci. Ces contraintes, héritées de l'histoire conflictuelle, imposent aux individus d'adopter des stratégies d'évitement dans leur manière de se mouvoir dans l'espace urbain. Ainsi, des stratégies sont mises en place volontairement (lorsqu'on cherche à se sentir en sécurité) ou de manière contrainte (lorsqu'on rentre plus tard que la fermeture d'une barrière par exemple). Le coût de ces stratégies est généralement celui d'un allongement du temps de parcours (et de la distance parcourue) afin de contourner ces structures physiques et ces murs mentaux. Si certains parviennent à se défaire de certaines pratiques d'évitement, c'est souvent le résultat d'un engagement dans une dynamique intercommunautaire et de déconstruction des préjugés mentaux ainsi que le signe d'une appartenance à une classe sociale plus aisée où la violence de l'héritage du conflit (physique et mémoriel) est moins vécue et ressentie.

Par illustrer ces éléments, Harry mentionne le cas de son collègue James, qui vit dans le quartier de *Shankill* et qui passe par une *peacewall* pour conduire son enfant à l'école. Il souligne que ce type de déplacement relève plus de l'exception que de la règle à Belfast :

« He has to go through the peacewall, the gate, to bring his son to the other side, but there is a lot of people in the community that wouldn't use that peacewall. So if I want, just see a mechanist or a dentist or, if want to go to the other side to that peacewall, it would take me a two minutes' walk, but if I didn't feel comfortable doing that, I would have to walk into Belfast city centre and get a bus up or get a bus up, there is no interlinking, there is no interconnection of the communities, it's very A to B or B to A back, it's never really how can I get from A to C, or D, you know... so I just think that you know, you look at things like that I just think, really that's...just ingrained, just without even knowing » (entretien 20IRN, [je souligne]).

Une des pratiques d'évitement classique à Belfast est de passer par le centre-ville pour reprendre un transport au sein duquel « on se sent en sécurité », ce qui présente l'inconvénient d'allonger considérablement le temps du parcours. Cette pratique d'allongement du parcours existait déjà pendant la période du conflit, comme en témoigne Steve qui se souvient du retour de ses entraînements de boxe (pourtant un sport réputé intercommunautaire) :

« but I have a few memories of when I left the Star, I used to have to go up, if you were coming out of the Star boxing club, you were onto Duncairn Garden, which is the interface street, we were talking about, that separated them, so I use to go up, I was on a push bike, I use to leave the back door of the star and drive up, I had to drive up the Antrim road, it was actually a mile and a half longer for my journey, just to stay away from getting...If they had to see me leaving the back of Star and getting into Tigers Bay, I would have got attacked. »

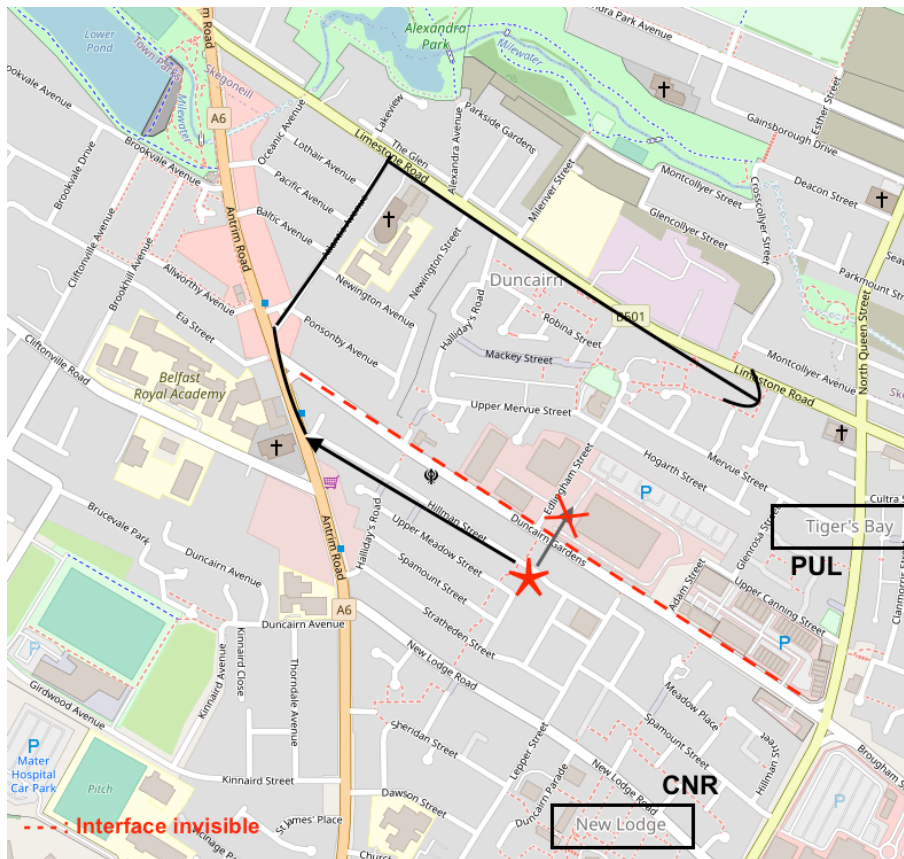


Image 47 Cartographie New Lodge/Tiger's Bay interface

Si cet exemple date d'avant 1998, cette pratique est toujours courante aujourd'hui comme le soulignent Steve et Harry : elle est ancrée (*ingrained*) dans les pratiques de mobilité spatiale des individus. Bien que ces stratégies soient « naturalisées », elles ne sont pas pour autant acceptées et sont vécues comme une contrainte sur la liberté individuelle. Dans ce sens, Niamh témoigne d'une forme de fatigue liée au fait de vivre dans une ville matériellement divisée, et note que ce sentiment de fatigue s'accroît suite à la prise de conscience du fait que cette situation n'est pas « normale » :

« whenever my blinders come off, and you look at the city differently, it was weird to know, like, cause that uses to start to annoy me, because when the gates were closed and I needed to go over and see my mother who lives on the opposite side of Belfast, I'd go "why do we live in a city like this, this is just so annoying", you know, having to travel the whole way around and add 30 minutes on to a journey or even not being able to walk a certain area » (entretien 29IRN [je souligne]).

1.3. Un réseau de transports publics mixte ?

Concernant la structuration du service de transports publics, la ville de Belfast est desservie par un réseau de bus dont l'ensemble des routes démarrent et convergent vers le centre-ville, autour du bâtiment du *City Hall*, qui en constitue le cœur. Ce bâtiment est situé au sein de la place *Donegal Square* qui est utilisée comme un lieu de sociabilité (il y a une pelouse ainsi que divers bancs tant dans l'enceinte du City Hall que juste en dehors de ses grilles). La circulation autour de cette place

est à sens unique et différents arrêts de bus sont disposés sur les rues qui l'entourent, selon la direction où ils se rendent.



Image 48 Carte Donegal Square, Belfast



Image 49 Carte du réseau de bus de Belfast (Translink, en ligne)

Comme il est possible de le voir sur cette carte des différentes routes de bus, que l'on trouve affichée aux différents arrêts de bus, les différentes routes convergent bien vers le centre (réseau en étoile). Le réseau de transports public est historiquement pensé dans une logique communautaire. En effet, comme l'explique Aaron, les transports publics sont aussi structurés autour des dispositifs de division et de la volonté de faire en sorte que les utilisateurs de ces services se sentent en sécurité :

« How we structure our transport system in Belfast is all based around making that people who are using that service can feel safe using it; the impact of that is that we only have buses that go into certain areas so you still can't get a bus from West Belfast to East Belfast, you have to go by the city centre. And many cities do that, but there are many and lots of city that have transports roots that transcend communities. Here the transport roots are determined on seeking to keep people safe » (entretien 12IRN [je souligne]).

Ainsi, jusqu'en 2017, il n'y avait pas de service de bus qui traversait le territoire de la ville d'est en ouest par exemple. Très concrètement, l'histoire de la ville et la ségrégation spatiale qui la caractérisent se trouvent donc inscrites dans l'infrastructure de transports. Par ailleurs, comme le souligne Heather, l'infrastructure n'a pas été développée de la même manière dans les différentes parties de la ville : dans les années 1970, à cause du conflit, le réseau de bus a arrêté de fonctionner dans le quartier de Belfast Ouest. Pour pallier ça, un réseau de *black taxis* a été mis en place par les habitants : ces taxis ont commencé à circuler sur *Falls Road* (CNR) et *Shankill Road* (PUL) distinctement, à l'instar d'un bus en collectant des personnes le long de la route pour les conduire dans le centre et inversement. Ce système de transport est toujours très présent dans Belfast Nord et Belfast Ouest.

À la fin de 2017, l'infrastructure de transport a évolué avec la mise en service d'une nouvelle sorte de transport, le *Glider*. La particularité de ce transport est de permettre aux utilisateurs de traverser la ville d'est en ouest sans devoir changer de ligne de bus, et donc de manière directe.

D'après Heather, cela facilite la création de liens intercommunautaires :

« Also with the Glider having started, where now, you can get on the Glider and you can go directly from east across to west, there is definitely more transition between, and even with young people just traveling from east to west and meeting up in different places, and that opportunity has definitely helped. They also sometimes organized fights though where they all hop on east and come over to west and look for a fight and vice versa (she laughs). But apart from that. » (entretien17IRN)

observation et évaluer le potentiel du transport pour renforcer des liens entre diverses communautés ou diverses parties de la ville. Cela étant, il faut aussi nuancer l'idée selon laquelle des personnes issues des différentes communautés ne sont pas parfois en coprésence dans le même transport : typiquement, le trajet du *Glider* (à partir de Dundonald vers le centre-ville de Belfast), passe par Belfast Est (principalement habité par des membres de la communauté PUL), mais s'arrête également à Short Strand (enclave CNR dans Belfast Est).

Notons également que si sur papier l'utilisation du *Glider* promeut le transport intercommunautaire, encore faut-il que les individus aient des raisons de bouger de cette manière. Dans ce sens, on peut effectivement observer que le fait de vivre des vies « en parallèle », de manière ségréguée, laisse finalement peu d'opportunité et exige rarement des individus qu'ils se rendent dans « l'autre communauté ».

1.4. *Des cadres de vie ségrégués*

Au-delà de ces différents aspects liés soit à l'organisation territoriale de la ville ou aux perceptions qui guident l'appréhension du territoire et les pratiques de mobilité, certains interlocuteurs rappellent que l'absence de nécessité de « sortir de sa communauté » explique également le peu de déplacements entre les communautés.

En effet, la manière dont les individus vivent leur vie en Irlande du Nord et particulièrement au sein des *interface community* à Belfast reste très ségréguée. Bien souvent, la vie se déroule très localement et les différents cadres de vie s'inscrivent généralement dans le territoire de la « communauté » : on naît dans un certain quartier (une communauté) au sein duquel on est scolarisé et on vit. Les sports qu'on pratique sont connotés d'un point de vue communautaire et les centres communautaires que l'on visite sont également ceux du quartier.

En plus de cette manière de vivre qui est apprise et transmise dans les familles, plusieurs interlocuteurs mentionnent la manière dont la ville s'est progressivement dessinée pour se conformer à cette réalité (pour des raisons de sécurité encore une fois). En effet, la localisation des infrastructures et des services publics dans l'espace urbain traduit cette fabrique de la ville de manière dualisée :

« certainly the history of the development of Belfast would suggest that services were provided on either side of the divide, to meet that resident population from one community or the other, and leisure centres is a great example of that, you know, no matter where they are in Belfast they do tend to follow that pattern of, I mean the Falls leisure centre is ...800 yards from the Shankill leisure centre, they are on either side of a large dividing line that runs from the city centre for 3-4 miles out into the dividing sort of north/west Belfast, and so that's sort of back to back development occurred » (entretien 28IRN [je souligne]).

Ce développement de la ville de cette façon s'explique à nouveau par la volonté de faire en sorte que les personnes qui utilisent ces services se sentent en sécurité. Cela a certaines conséquences : d'une part, cela représente un coût financier énorme pour les finances publiques et d'autre part, cette organisation spatiale ne contribue pas à favoriser le développement d'une mobilité ou de relations intercommunautaires comme l'explique Aaron :

« so for instance, there is a huge cost around it, there is a 88 physical barriers separating communities still, and we still have a segregated education system, segregated social housing structure and I suppose, for young people growing up in that environment, if you are growing up in working class area, you are growing up in a predominantly catholic or predominantly protestant area, going to a predominantly catholic or protestant school, and there is no real opportunity for interacting and engaging with people from a different background, so we have this segregated city and part of the problem with it is that organization like the council in delivering its services to people historically what they've done is that they've duplicated their service delivery so Belfast has 12 leisure centres that are publicly funded, in various parts of the city. Most comparable cities in the UK have about half of that; we always compare Liverpool as a place with a population about twice as Belfast and has 14 publicly funded leisure facilities (...) we have 22 community centre which are all based within segregated communities, within communities, which is good in itself, but that means that people from other communities won't use them, so what we do is that we build twice the amount so that people can access those sort of facilities » (entretien 12 IRN [je souligne]).

Selon Lucy, ces éléments retardent le processus de transition post-conflictuel et représentent un obstacle important pour la socialisation intercommunautaire :

« so we are all living in our own communities and we go to school in our own communities, we play sports in our own communities, we go to our own community centre, so that's keeping us all segregated really until we go into work or university. And then we are all coming together, which is quite late in life » (entretien 16IRN [je souligne]).

Ainsi, si l'espace public n'est pas légalement ségrégué et que les individus sont libres d'aller où ils le souhaitent, leurs pratiques sociales se conforment généralement à une utilisation de l'espace qui colle à la ségrégation spatiale induite par les dispositifs de division et les représentations mentales héritées du conflit qui habitent les individus. Comme le résume Sean :

« place and environment are not segregated but there is a lot of, there is a whole patterns of segregation » (entretien 4IRN).

Certains endroits sont néanmoins perçus comme « neutres ». C'est le cas du centre-ville par exemple, même si certains objectent qu'il faut y avoir accès (économiquement) et s'y sentir le bienvenu pour l'utiliser. En effet, si le « mélange » (*mixing*) y est favorisé, ce n'est pas pour ça qu'il est accessible à tous. Luke souligne alors qu'il n'est pas effectivement accessible à ceux qui pourraient avoir le plus besoin d'ouvrir leurs horizons et d'opportunités de se rencontrer :

« So of course the city centre is secure and the city centre is a mix area but the problem is, a lot of people cannot afford to shop in here, so this is expensive for them. (...) the economic factors are massive because they don't need to come in...so the people who are mixing aren't the people who need to mix. We are already mixed and have jobs and opportunity. So yes you are right, it's mixed but it's a vibrant

city centre and there is money but is that reflective of NIR ? no. It's reflective of some people in NIR and some groups » (entretien 5IRN [je souligne]).

La dimension sociale et économique reste donc déterminante ici. De plus, il faut nuancer cette perception de « neutralité » du centre-ville. Certains mentionnent notamment qu'il y a des rues où il ne faut pas s'aventurer habillé n'importe comment (par exemple avec un t-shirt qui soutient une équipe sportive ou l'autre selon l'endroit où l'on se rend). Dans ce sens Kevin témoigne :

« Once you go into the city centre of Belfast, sort of, it's a mixture of everyone, but there is still different streets within the city that I would have never went into, because for instance, there is a street called Castle street, which is at the bottom of the Falls road and leads directly into Belfast city centre, Castle Street would be a street that I was never allowed to go into, now sometimes, I did because I was young and I was interested, but I would also make the conscious decision to never go into castle street, wearing a certain like football shirt or my uniform cause for me growing up in my head, that was basically me walking into somewhere with a target on my back » (entretien 37IRN [je souligne]).

1.5. *Le travail intercommunautaire comme moyen de rupture de ces pratiques*

Si tableau semble relativement clair quant à l'imperméabilité qui existe entre les communautés et particulièrement pour ceux qui vivent au sein des *interface community*, certains le nuancent et mentionnent que les attitudes évoluent et changent. Ceci semble surtout vrai pour les jeunes qui socialisent au sein d'organisations bicommunautaires comme R-CITY, ou encore qui sont inscrits au sein d'une école intégrée (*integrated school*). Par exemple, Steve dont les enfants sont scolarisés dans une école intégrée rapporte que :

« the attitude was still there that you didn't go into a catholic area, the catholics didn't go into a protestant's area, that's still there to this day. It's changing. It's changing slowly but surely. I see it in my own kids, the attitude with walking into catholic areas, and even me, sitting at 52 years of age and saying "oh be careful about what's your doing"; "daddy it's okay, it's different now", you know, and we, we can't process it, because we've grew up of saying to ourselves, "now I am careful now-, going there, watch what you're doing", to the kids, but now it's "daddy it's different, wise up". That's what they are saying "wise up, it's all different, it's okay" » (entretien 24 IRN [je souligne])

John (travailleur communautaire R-CITY) nuance l'idée selon laquelle la mobilité intercommunautaire serait absolue (partout, en tout temps) pour les jeunes. D'après lui, il est certain qu'un programme communautaire comme R-CITY²⁴⁵, par les relations et les amitiés qu'il crée, facilite les déplacements de jeunes dans un quartier qui n'est pas de leur background. Mais, plus que la déconstruction des préjugés de manière absolue, ce sont surtout ces relations sociales qui se développent qui permettent et facilitent une forme de mobilité intercommunautaire :

« Coming to the program, they are building relationships, so you know, young people coming from Shankill going to Ardoyne and young people coming from Ardoyne going to Shankill, would there be a more comfortable with that, yes they would 100% but that's because they've got relationships with the young people from that community and they are use to going into these programs, the youth program is

²⁴⁵ Ce programme est détaillé dans le chapitre VI.

well established within those communities, however, if you ask young people from Shankill to go across onto the Falls, would they be comfortable? No they wouldn't and again, if you ask some young people from Ardoyne to walk across the Shore Road, they wouldn't be comfortable no, they wouldn't, and I can see that...is there young people that do it, yes there is, but we aren't doing it in abundance, without thinking about it? No, definitely not, so it's still there, the mental barriers are still there, and there is still communities who would be unwelcoming to people from the opposite religion » (entretien 31IRN [je souligne]).

Ainsi, d'après lui, c'est le fait d'avoir des connaissances ou des amis dans un quartier qui donne le sentiment d'être protégé dans ce quartier spécifiquement. Les barrières mentales sont donc toujours présentes dans une certaine mesure.

Les discussions de groupe avec des jeunes vont également dans ce sens (FG39 et 38 IRN). De plus, certains pointent l'influence du contexte social et politique plus large sur la possibilité de se retrouver, de manière intercommunautaire dans l'espace public, ou sur les pratiques de mobilité. Par exemple, des élèves de *Hazelwood Integrated College* expliquent qu'avant les émeutes (*riots*) de mars et avril 2021, ils se retrouvaient souvent entre jeunes dans *Woodvale Park*. Depuis ces événements, la situation est plus tendue et en juin 2021, au moment de cet entretien de groupe, ils affirment que ces rencontres ne pourraient plus se produire :

« - (Youth worker -YW) : So if you think about if you was all going to meet up this weekend in Woodvale Park
- (student X) : that wouldn't be able to happen
YW : that wouldn't be able to happen now?
X: no, no way.
YW : so after the riots, things have changed?
X : no way, cause even though the riots have stopped, there are still wee lads in the Shankill wanting it to happen again » (FG38 IRN).

Une autre élève affirme que c'est la même dynamique dans son quartier : là où avant, il était possible de se retrouver, ce n'est plus possible pour le moment (en juin 2021), car il y aurait des émeutes. Ils identifient alors les émeutes et les tensions qui ont eu lieu en mars-avril 2021, toujours récentes, comme des événements qui ont polarisé les communautés et qui rendent difficiles les formes de sociabilité qui existaient auparavant entre certains membres issus des deux communautés. Ils n'expliquent pas qui sont ceux qui empêchent cela d'être possible, si ce n'est qu'il y a des risques de violence, en raison des « *wee lads* » (littéralement, les petits gars) qui cherchent la confrontation. Temporairement, le risque de tensions polarise donc les communautés. Ceci s'observe aussi dans le renforcement de certaines barrières : comme celle de Lanark way qui n'a pas été ouverte pendant un petit temps après les émeutes.

« Juliette : So do you mean that it sort of acted as a setback in terms of where you were able to go and the way you can just meet your friends across the city?
- (Student X) : see, with Shankill, with the Lanark way riot, see trying to walk past that gate is...can't happen. Cause there is always someone there waiting; like, we even know that that's done; There is

still going to be somebody wanting something to happen, that why they are going to start it up again... » (FG 38IRN [je souligne])

*

* *

À Belfast, on observe que le principe de sécurité reste d'actualité dans la manière de se mouvoir et de se déplacer dans la ville. Si on peut imaginer que, comme ailleurs, l'organisation spatiale de la ville norme et contraint les pratiques de mobilité, on peut toutefois observer que, dans ce type de villes matériellement divisées, les individus tendent à fonctionner au sein de ce qu'ils identifient comme « leur territoire ». Dès lors, si un individu n'a pas de nécessité à s'aventurer, au quotidien en dehors de « son » territoire, pourquoi y aller ? Le comportement « normal » et prescrit consiste donc à rester au sein de sa propre communauté, aussi parce qu'on n'est pas forcément amené à aller ailleurs pour vivre sa vie quotidienne. Si ces éléments concernent les mobilités du point de vue individuel, il faut noter que les infrastructures de transports publics suivent les mêmes principes et ne facilitent pas forcément une mobilité intercommunautaire. Les individus sont alors amenés à devoir composer avec ces dispositifs et leurs effets, quitte à trouver des stratégies pour pallier les obstacles qu'ils posent.

La section suivante porte sur la mobilité à Nicosie : comment les pratiques de mobilité sont-elles contraintes par la partition de l'île ? Ces pratiques donnent-elles lieu à des observations similaires à celles issues du cas nord-irlandais ?

2. Une île qui s'arrête à la Ligne verte ? La mobilité à Chypre

À Chypre, la mobilité *intra*communautaire, c'est-à-dire au sein de la partie nord ou sud de l'île, reste la norme. Peu de personnes traversent les points de passage régulièrement et envisagent leur mobilité à l'échelle de l'entièreté de l'île, même si cette réalité diffère selon la communauté d'appartenance. En effet, les membres de la communauté chypriote turque se déplacent généralement plus souvent à travers la Ligne verte, pour diverses raisons. Cette tendance générale se décline en plusieurs éléments, qui sont abordés en détail dans le cadre de cette section.

Tout d'abord, il convient de rappeler que la mobilité chypriote à travers la *Buffer Zone* reste une mobilité sous contrainte, qui est encadrée par certaines règles, qui créent des situations inégalitaires selon le statut des personnes. Dès lors, comme le rappellent certains, les « *checkpoints* que personne ne souhaite appeler ainsi » sont réellement des *checkpoints* et non des simples lieux de passage (entretien 22CHY). Ensuite, il convient de distinguer les pratiques des habitants de Nicosie de celles de la population du reste de l'île. La proximité avec la ligne de démarcation semble alors faciliter le passage d'une partie à l'autre. D'ailleurs, certains pointent qu'il y a une différence entre

le fait de travers la Ligne verte pour se rendre simplement dans l'autre partie de Nicosie et le fait de se déplacer plus loin et d'aller visiter des parties plus reculées par rapport à la « frontière ». Cette section a donc pour objectif de détailler les perceptions et les enjeux qui entourent le passage de cette « frontière ».

2.1. *La réglementation sur le passage de la Ligne verte*

Le passage de la Ligne verte est soumis à une réglementation différente selon le sens dans lequel la Ligne verte est traversée. L'entrée en RTCN depuis la RoC est encadrée par la décision (NO E-762-2003) adoptée le 21 avril 2003 par le conseil des ministres de la RTCN :

« The terms of that decision continue to govern the movement of persons: [...] Greek Cypriots, other EU citizens, and third country nationals can cross to the north by showing their ID cards to the Turkish Cypriot police » (Ersözer, 2019:21).

Si au départ, il existait des restrictions imposées par les autorités de la RTCN concernant les déplacements de la RoC vers la RTCN (comme la demande de remplir un formulaire de visa), celles-ci ont progressivement été levées de manière à faciliter ce passage (Ersözer, 2019 : 21*).

Par contre, l'entrée (de personnes ou de biens) en RoC depuis la RTCN est – depuis l'adhésion de la RoC à l'UE – encadrée par une réglementation européenne. Celle-ci porte le nom de *Green line regulation* et est adoptée dans le cadre de l'article 2 du Protocole 10. Ce Protocole 10 a dû être adopté à cause de l'absence d'accord de paix lors de l'adhésion de l'île à l'UE, et donc, de l'adhésion à l'UE d'une île politiquement et militairement divisée. Ce protocole prévoit notamment la suspension de l'acquis communautaire dans la partie où le gouvernement de la RoC n'exerce pas de contrôle effectif sur le territoire, c'est-à-dire la partie au nord de la *Buffer zone* ; ainsi que l'adoption d'une réglementation qui encadre le mouvement des biens et des personnes vers la RoC par les points de passage internes, sans que cette réglementation nuise au développement économique et au rapprochement entre les communautés (JO L236, 23/09/2003 :955)

Du point de vue de l'entrée des personnes en République de Chypre par les points de passage, les articles 2 et 3 du règlement (CE) No 866/2004 du Conseil adopté le 29 avril 2004 détaillent le régime d'application de l'article 2 du Protocole n°10 de l'acte d'adhésion de 2003²⁴⁶. Ainsi, l'article 2 stipule que :

« 1. La République de Chypre soumet à des contrôles toutes les personnes qui franchissent la ligne de démarcation, afin de lutter contre l'immigration illégale de ressortissants de pays tiers, ainsi que de détecter et de prévenir toute menace à l'ordre et à la sécurité publics. Ces contrôles portent également sur les véhicules et les objets en possession des personnes qui franchissent la ligne.

²⁴⁶ L'article 3 fait référence à l'obligation de surveillance de la ligne de démarcation qui revient à la République de Chypre, de manière à ce qu'aucun individu ne puisse se soustraire au contrôle qui doit avoir lieu aux points de passage.

2. Toutes les personnes doivent faire l'objet d'au moins un contrôle permettant d'établir leur identité.
3. Les ressortissants de pays tiers ne sont autorisés à franchir la ligne de démarcation que sous réserve :
 - a) qu'ils puissent présenter soit un permis de séjour délivré par la République de Chypre, soit un document de voyage valable et un visa en cours de validité pour la République de Chypre, lorsqu'un tel visa est requis, et
 - b) qu'ils ne représentent pas une menace pour l'ordre public ou la sécurité nationale.
4. La ligne de démarcation ne peut être franchie qu'aux points de passage autorisés par les autorités compétentes de la République de Chypre. Une liste de ces points de passage figure à l'annexe I.
5. Le contrôle des personnes à la frontière entre la zone de souveraineté orientale et les zones dans lesquelles le gouvernement de la République de Chypre n'exerce pas un contrôle effectif est effectué conformément à l'article 5, paragraphe 2, du protocole no 3 de l'acte d'adhésion. » (JO L206, 9.6.2004 :52 [je souligne]).

Pour rappel, il existe désormais neuf points de passage sur l'île de Chypre, dont trois sont situés à Nicosie (EU Commission Booklet, 2020).

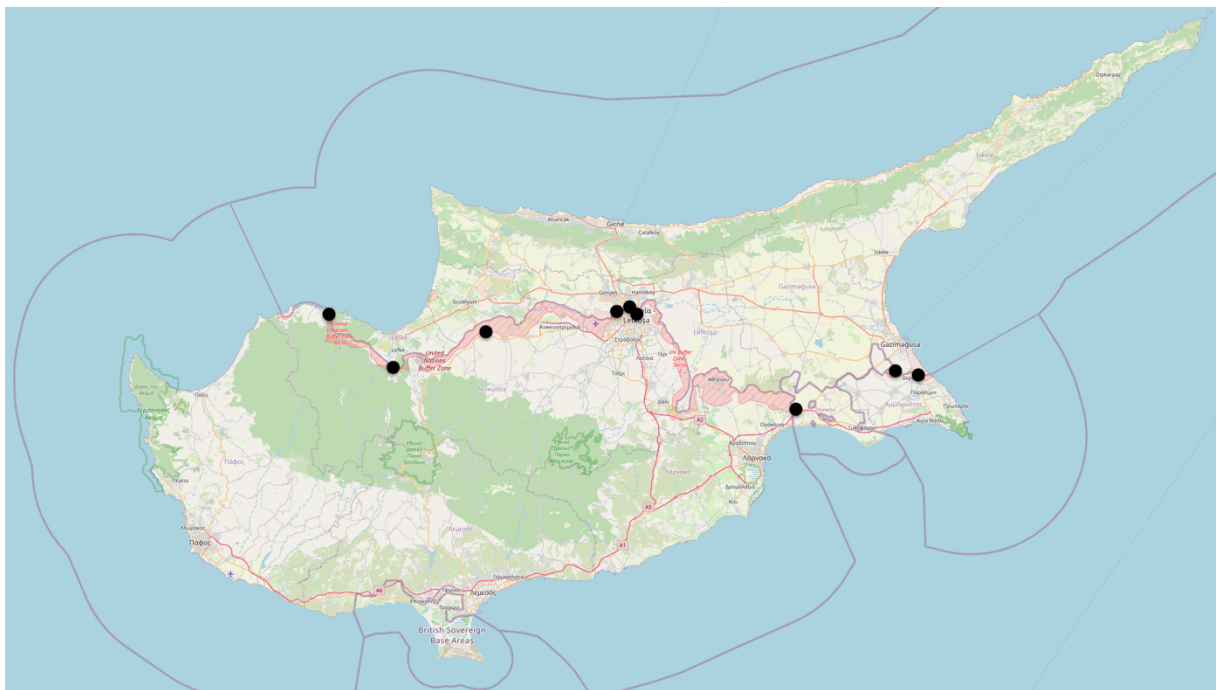


Image 53 Carte de Chypre et des points de passage de la Buffer Zone

(De gauche à droite) 1. Kato Pyrgos – Karavostasi /Yesilirmak (2010) ; 2. Lefka (Lefke)- Apliki (Aplıç)(2018) ; 3. Astromeritis- Zodhia (2005) ; 4. Agios Dometios-Metehan (2003) ; 5. Nicosia – Ledra Palace (2003); 6. Nicosia – Ledra Street/Lokmaci (2008) ; dans la *Eastern Sovereign Base Area* 7. Strovilia-Akyar (2003) and 8. Pergamos-Beyarmudu (2003) ; 9. Deryneia /Derinya (Famagusta/Gazimagusa) (2018)²⁴⁷.

²⁴⁷ Notons que les points de passage situés dans la *Eastern British Sovereign Base Area* ne sont pas autorisés du point de vue de l'annexe I étant donné que l'accès à la Ligne verte se fait via une zone souveraine britannique, ce qui constitue des frontières externes à la République de Chypre, mais sont autorisés du point de vue de l'article 2 (5). À ces endroits, une coopération transfrontalière entre l'Union et les administrations des SBA existe pour la mise en œuvre du règlement européen.

En ce qui concerne la mise en œuvre de la réglementation, plusieurs répondants témoignent de l'existence d'une asymétrie dans le droit de traverser au sein de la population qui habite au nord de l'île. Ainsi, pour pouvoir traverser, il faut être Chypriote turc, ce qui signifie que des personnes arrivées après 1974 dans le nord de l'île ne sont pas autorisées à passer la Ligne verte, car la République de Chypre ne reconnaît pas les titres de séjour délivrés par l'administration de la RTCN comme des documents valables²⁴⁸. Ce qui signifie que les enfants nés, sur le sol chypriote après 1974, de parents immigrés turcs ou autres, ou même d'une union entre un parent chypriote turc et un parent immigré turc n'ont pas la possibilité de traverser la Ligne verte (entretiens 1, 2, 3 et 5 CHY). Dès lors, ces personnes n'ont jamais l'occasion de se rendre dans la République de Chypre et ont donc peu d'opportunités d'interagir avec des membres de la communauté chypriote grecque (par contre, ils peuvent se rendre à la *Home for cooperation*, qui elle est située au sein de la *Buffer Zone*, comme on le verra dans le chapitre VI). Cette affirmation vaut également pour les individus originaires de pays tiers qui résident dans la partie nord de l'île. Dès lors, cette situation crée une discrimination entre les individus selon leur statut.

Cette réalité met en exergue le lieu de passage non seulement comme un lieu où l'on traverse, mais surtout comme un lieu de contrôle et de pouvoir des deux « États », peu importe la rhétorique qui entoure la reconnaissance ou non de la Ligne verte comme une frontière. D'ailleurs, cela pousse certains à dire qu'il s'agit bien d'un *checkpoint*, même si ce vocabulaire dérange, parler de *crossing point*, c'est finalement invisibiliser la réalité de la matérialisation de l'exercice du pouvoir de l'État (reconnu ou *de facto*) qui se manifeste à ce lieu précis.

²⁴⁸ Concrètement donc les citoyens de la RTCN d'origine turque ou d'autre origine, ainsi que les individus de pays tiers qui résident dans la RTCN pour différentes raisons (étudiants, immigrants, travailleurs, *etc.*), même s'ils sont en possession d'un visa délivré par la RTCN ; ainsi que leurs enfants, ne sont pas autorisés à traverser vers la RoC (Ersözer, 2019 :44).

Une marche à travers la *Buffer zone* à Nicosie

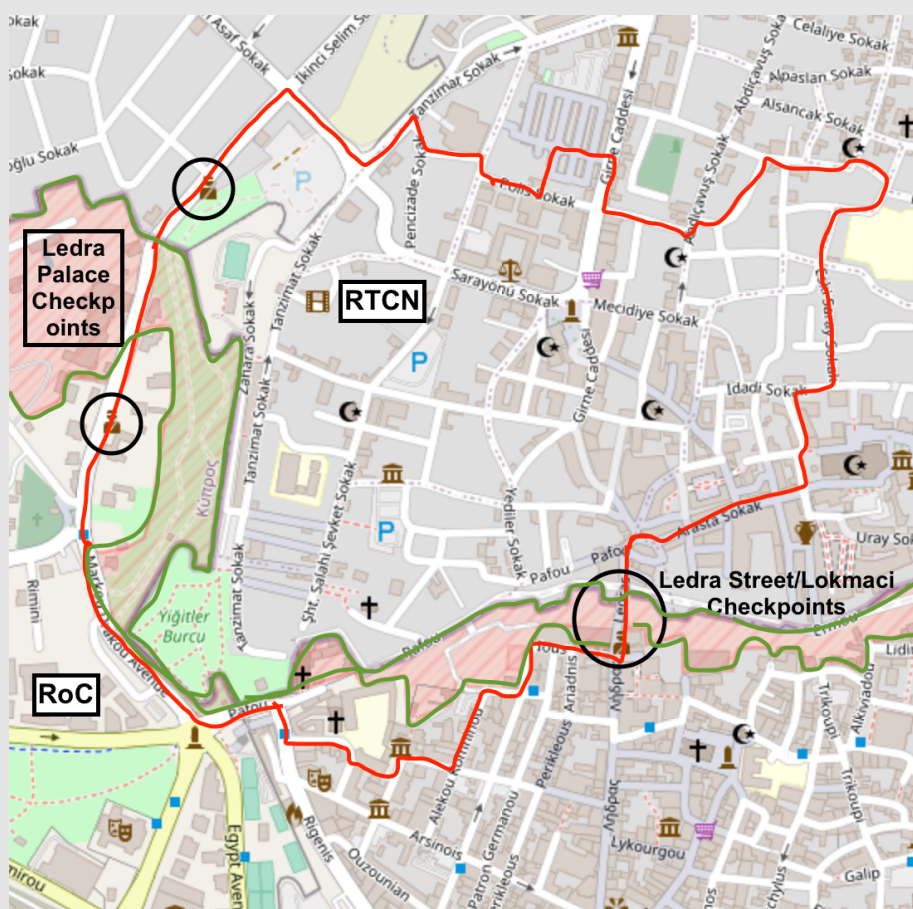


Image 54 Représentation du parcours et du passage des checkpoints, sur carte (la Buffer Zone est la zone contournée de vert)

Le samedi 20 novembre 2021 était organisé par la *Home for cooperation* (H4C), un « walking-tour » dont le parcours devait amener les participants à visiter Nicosie, des deux côtés de la *Buffer Zone* tout en mettant en avant les aspects communs de l'architecture. Dans la pratique, cet événement fut l'occasion d'observer les complications qui découlent du passage des *checkpoints*, même au sein d'un public de visiteurs étrangers. Si l'initiative était porteuse d'un potentiel en termes de *peacebuilding*, il n'y avait pas de Chypriotes dans le public participant. Néanmoins, si l'ambition de départ était de visiter avec une guide, archéologue de formation, la vieille ville dans son ensemble pour saisir l'héritage architectural commun, la nécessité de passer les *checkpoints* a rendu, dans la pratique, la progression de l'ensemble du groupe compliquée. Sur ce tour guidé à pied de quelques kilomètres, nous avons dû présenter nos documents d'identité et documents sanitaires entre cinq et six fois.

Le rendez-vous était fixé à la H4C, donc au sein de la *Buffer Zone*. En arrivant au *checkpoint* de Ledra Palace, étant habituée de m'y rendre depuis mon logement situé dans la RoC, j'ai simplement annoncé aux policiers que je me rendais à la H4C et donc que je ne traversais pas. Je n'ai donc pas enregistré administrativement ma sortie de la RoC, ce qui n'était pas le cas de tous. Comme le parcours commençait par aller de la H4C vers la vieille ville de Nicosie, côté RoC, une partie des participants a dû (re)montrer ses documents afin d'enregistrer son entrée, administrativement dans la RoC. Ensuite, le parcours de la marche nous a amenés au *checkpoint* de Ledra Street/Lokmaci, comme c'était un jour d'affluence touristique, nous avons fait la file pour passer d'abord le *checkpoint* mis en place par les autorités chypriotes grecques et donc, sortir officiellement de la zone sous contrôle effectif de la RoC, pour ensuite, quelques mètres plus loin, acter notre entrée dans la zone *de facto* sous contrôle de la RTCN. À ce stade, nous avons perdu une partie des participants, car ceux-ci ne disposaient pas de leur documentation Covid-19 sous le format papier. Les règles concernant la documentation Covid-19 de la RTCN avaient récemment changé et montrer un passeport sanitaire sous format électronique (par exemple, via l'application européenne) ne suffisait plus. Ainsi, l'accès au territoire *de facto* sous contrôle des autorités de la RTCN a été refusé à des personnes qui, pourtant en règle de vaccination, n'en possédaient pas la preuve papier. (Notons que ces personnes dont l'accès à la

RTCN a été refusé, ont dû faire un demi-tour, c'est-à-dire, refaire la file pour passer le *checkpoint* de la RoC dans l'autre sens et donc enregistrer leur entrée en RoC, quelques minutes après en être sortie). Cet exemple, qui illustre le fait qu'il est possible de refuser l'accès au territoire, démontre bien que le *checkpoint* est le lieu où se matérialise la contrainte qui pèse sur la mobilité de part et d'autre de la ligne de démarcation. Après ces formalités administratives, la marche a continué et nous a progressivement ramenés à la H4C. Pour accéder au point de départ, situé donc au sein de la *Buffer Zone*, nous avons dû passer le checkpoint de Ledra palace, du côté de la RTCN pour enregistrer notre sortie administrative de la RTCN. Ensuite, pour rentrer chez moi après l'activité, j'ai dû à nouveau enregistrer mon entrée en RoC au niveau du *checkpoint* de Ledra Palace, côté RoC. Notre marche architecturale dont l'objectif était de montrer l'héritage culturel commun en termes de construction et de bâti, nous a amenés à physiquement passer six fois par les *checkpoints* qui encadrent le mouvement de part et d'autre de la « frontière ». Difficile de ne pas ressentir sa présence et la lourdeur administrative qu'elle suscite.

2.2. Le « *crossing* » en pratique

Avant de considérer les perceptions et les enjeux qui entourent les pratiques de mobilité interne à l'île et donc, en traversant la Ligne verte, il semble utile de rappeler que le statut que tient cette ligne de démarcation diffère de part et d'autre. Cet élément explique en partie la différence dans les pratiques de mobilité selon la communauté d'appartenance.

Du point de vue de la RTCN, la ligne de démarcation est envisagée, du point de vue de « l'État », comme une frontière étatique : dès lors, tout individu qui passe cette ligne de démarcation entre ou sort du pays aux yeux de l'administration. Concernant les personnes qui viennent de la RoC vers la RTCN, elles sont traitées comme des touristes ou visiteurs par les autorités (entretien 2CHY). Ce mouvement ne souffre donc pas de restrictions. Du point de vue de la République de Chypre, il n'est pas question de reconnaître la ligne de démarcation comme une frontière (ce qui reviendrait à reconnaître la partition de l'île) ni de reconnaître l'administration du nord comme une autorité légitime. Dès lors, cette ligne de démarcation est considérée comme une « limite » interne et temporaire. Cette différence de statut politique accordé aux lignes de cessez-le-feu génère des pratiques qui sont mises en œuvre différemment par les administrations des parties respectives.

Ainsi, si traverser la Ligne verte n'est toujours pas une pratique normalisée à Chypre, cette action contient une signification qui est symboliquement différente au sein des communautés. Au moment de l'ouverture des points de passage, l'effet de surprise, la durée de la période pendant laquelle le passage a été empêché (près de trente ans) et le fait qu'une partie importante de la population soit « réfugiée » ont créé un engouement. Ces raisons ont poussé une importante partie de la population, y compris Chypriote grecque, à traverser. Cependant, un mouvement de diabolisation de cette pratique de « traverser » a émergé au sein de la communauté chypriote grecque. Un jugement moral était porté sur quelle raison était légitime ou non, et justifiait le besoin d'aller dans le territoire de la RTCN. Ainsi, traverser vers l'autre côté (et donc se rendre sur le territoire « occupé ») était tabou et les individus couraient le risque d'être considérés comme des

traîtres au sein de leur communauté, notamment en raison de cette rhétorique de non-reconnaissance de l'existence de la RTCN :

« in the beginning especially it was seen as...I mean you went to see your house, if you were a refugee, or go to see the monument, and that was about it because it was considered a taboo that by going you are acknowledging that part as a republic; as another country and that's not the case » (entretien 5CHY [je souligne]).

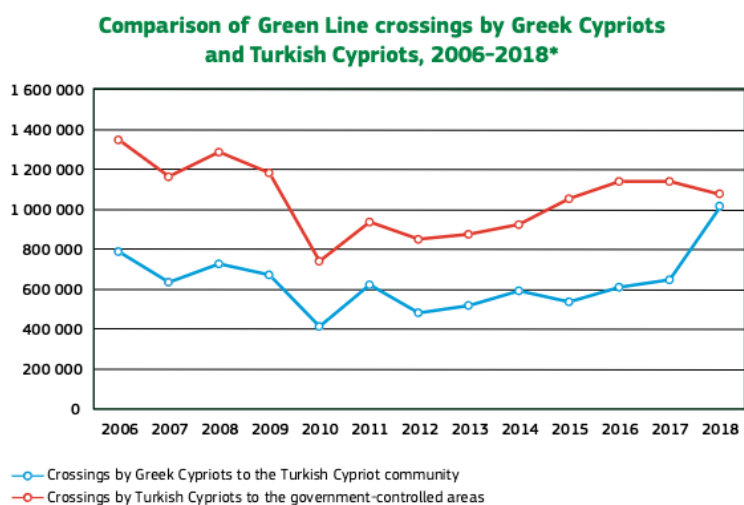
Parfois, il y a une pression familiale qui joue aussi sur la décision de ne pas traverser : comme l'explique Marinella, il faut parfois composer avec la mémoire familiale et les traumas :

« so I have a student, a university student that is from the Famagusta area. And his family lived the war and was traumatized and he also has members of his mother's family that were killed during the war and [...] because my ...grand ma and my parents would never cross I cannot, I would never be able to cross and feel ok about it.. » (Entretien 1CHY).

Dans le même ordre d'idée, si on grandit dans une famille très nationaliste, il peut exister une véritable pression et diabolisation autour du fait d'aller « dans le nord ». Ainsi, comme l'explique Ioannis, les recherches statistiques montrent que généralement, les Chypriotes turcs traversent beaucoup plus souvent que les Chypriotes grecs. Il explique que seulement un tiers des Chypriotes grecs traversent régulièrement et sans scrupules :

« one out of three Greek Cypriots has crossed once just to see; one out of three has never crossed and one out of three crosses all the time, no questions asked and no like, nothing no remorse or or anything » (entretien 4CHY).

Néanmoins, cette forme de diabolisation tend à s'amenuiser avec le temps (entretien 1CHY). Dans ce sens, les chiffres récents des organismes européens concernant les pratiques de mobilité font état d'une évolution au sein de la communauté chypriote grecque (en 2018), comme il est possible de le lire sur le graphique ci-dessous :



*The figures included in this graph are based on data from the Republic of Cyprus Police and do not include data on the two crossings under the authority of the UK Eastern Sovereign Base Area (Strovilia and Pergamos).

Image 55 Nombre de passages par communauté, graphique issu de Commission Booklet (2020 : 9)

Dans le rapport de 2022 (basés sur des données de 2021), concernant les mouvements de biens et de personnes, la Commission européenne fait état d'une augmentation du passage de la Ligne verte tant du point de vue de la communauté chypriote grecque que de la communauté chypriote turque par rapport à l'année précédente. Ces chiffres sont à prendre avec précaution quant à leur représentativité par rapport aux pratiques « normales » étant donné que les points de passage ont seulement été ouverts deux mois en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19. Par ailleurs, en 2021, ils ont été fermés jusqu'au 4 juin 2021²⁴⁹. De plus, des restrictions spécifiquement liées à la pandémie ont également eu un effet sur le passage de la Ligne verte (des tests PCR et des certificats de vaccination étaient requis). Dès lors, le reflet des chiffres de passage ne signifie pas qu'il y a une augmentation des contacts entre les communautés ou des interactions substantielles. D'ailleurs, comme le souligne Selen, des raisons économiques poussent beaucoup de personnes de la communauté chypriote grecque à traverser :

« with the devaluation of Turkish lira, the number of GC who crossed increased tremendously, because you know the purchasing power for them is quite high compared to the TC here, so there are different dynamics that affect who is crossing and for what reason. Many people cross but the contact is not meaningful, they cross to buy gas and to buy groceries (...), so it doesn't really promote social cohesion. » (Entretien 14CHY [je souligne]).

Par ailleurs, Marinella, une chercheuse chypriote, identifie quatre groupes sur la base des motifs qui poussent les Chypriotes grecs à traverser :

« 1/ very open to visit, because they want to get to know the island, they want to be in contact with the other community, there is 2/ other groups that acts more incidentally, so even if they are open to go, and they haven't had the chance, or the opposite 3/ they don't want to go but because they were part of a group or a family that wanted to go, they ended up visiting the north of Cyprus. 4/ there is also the group that doesn't want to visit and that never has, because of security reason and political reasons and... » (entretien 1CHY [je souligne]).

Au sein de la communauté chypriote turque, il semblerait que la perception soit différente notamment parce que les individus auraient beaucoup plus besoin de traverser la Ligne verte (pour des raisons médicales, professionnelles, *etc.*) (entretiens 1, 14 CHY). Même s'il existe aussi des individus qui ne souhaitent pas traverser en fonction de leur position politique, cela semble plus rare au nord qu'au sud comme le mentionne Ezgi. Par ailleurs, plusieurs répondants de la communauté chypriote turque expriment une forme de frustration par rapport au refus de certains Chypriotes grecs de traverser, même dans leurs propres intérêts. Par exemple, Selen relate une

²⁴⁹ « At the beginning of the reporting period, some crossing points remained temporarily suspended. The Ledra Street crossing point had been temporarily suspended following a decision of the RoC Council of Ministers of 29 February 2020. The Lefka-Apliki, Deryneia and Kato Pyrgos-Karavostasi crossing points were temporarily suspended by Turkish Cypriots. Following a statement by the two Cypriot leaders issued through the United Nations on 2 June 2021, all remaining crossing points were reopened as from 4 June 2021 » (EU Commission, "Eighteenth Report (...), 2022 : 2)

anecdote où une connaissance souhaitait cuisiner avec des produits spécifiquement turcs (qu'elle-même, en tant que Chypriote turc, n'utilise pas), mais refusait de passer la Ligne verte pour les acheter, même accompagnée par elle, sous prétexte qu'elle n'aime pas le leader politique de la communauté chypriote turque. Dans la même veine, Ezgi donne l'exemple de jeunes activistes qui se disent pro-réconciliation ou rapprochement, mais qui ne veulent jamais que les workshops soient organisés « dans le nord », car ils et elles ne souhaitent pas traverser :

« Where you have these young people or women or whatever that like you know, Pro peace, pro solution, whatever and then you'd say to them you know come to the north and they're like Oh no I can't cross. So it's like well, you know that's a bit of a disconnect for me, because if you're pro solution you should be able to cross or you should be able to. » (entretien 16 CHY[je souligne]).

Par ailleurs, Esra nuance en disant qu'il est important de garder à l'esprit que si, pour des personnes qui traversent régulièrement les points de passage, la pratique s'est complètement normalisée, ce n'est pas le cas pour les personnes qui ne sont pas confrontées au quotidien au checkpoint :

« I think, especially for us, we take for granted that we have to show our passport to come to work every day. I think the magnitude of that. I think, generally, Cypriot have become very blasé about it. Now I think people in the more far away communities, the harder to reach communities, for them, it's a big thing. They don't quite often cross the checkpoint, they are quite happy where they are, [...] but it actually is a big deal ! Yeah, it's ridiculous that to go to work, I have to show a passport every day, check in, check out through a checkpoint. I think people are becoming a bit immune to it and also very kind of use to it. Which I think, it's not dangerous, but I think when you get too content, continue with the status quo just so it becomes natural, when really this isn't a natural way to live. We are such a small island, with such a large prob, I think we are the only divided capital city left now, which is ridiculous... » (entretien 2a CHY [je souligne]).

Ainsi, ceux qui vivent plus loin des points de passage et qui n'y sont pas confrontés au quotidien, sont plus réticents pour traverser, notamment parce qu'il reste une forme de peur rapport à cela. Par exemple, certains expriment avoir peur que quelque chose se passe et qu'ils soient alors loin de chez eux (« *we are so far away from home, if something happens...* », entretien 2a CHY). S'aventurer plus loin dans le territoire de « l'Autre », demande d'arriver à sortir de sa zone de confort. D'ailleurs, Antonia abonde dans ce sens en disant que:

« anyway outside of Nicosia, people are not very familiar with this, because only Nicosia has the border that divides it...the other people, in order to go to the other side, they need to go from outside their city, they are not experiencing every day the border [...] » (entretien 3CHY [je souligne]).

Donc, la proximité avec la « frontière » crée une forme de conscience qu'elle est là, et pour certains, cela permet d'appriivoiser l'idée de se rendre de l'autre côté. Pour d'autres, la pratique est complètement normalisée, car ils ont grandi dans un milieu familial où traverser la Ligne verte n'était pas un problème. Par exemple, Antonia explique que dans sa famille, le fait que ses parents soient réfugiés a eu comme effet que la mémoire de la vie avant le conflit lui a été transmise :

« I have a connection, because I grew up, learning the life of the village where they are coming from, my grandparents and family, but the fact that my dad was open to travel, this gave me the opportunity to see the other half the island that I was not able to see before. So it was an age where I was a teenager and I was old enough to start developing my own opinion and later on, as an adult, I was okay to cross. » (entretien 3 CHY [je souligne]).

En revanche, cette normalisation peut aussi comporter le risque de ne pas conscientiser la pratique. Comme IIsu l'explique, elle a grandi avec la frontière ouverte et dès lors, avec le fait de devoir montrer ses papiers d'identité pour passer la Ligne verte. Du coup, elle n'a déconstruit cette pratique que lorsqu'elle s'est rendue à l'étranger pour ses études. Ainsi, normaliser la pratique, c'est aussi prendre le risque de ne pas remettre en question cette mobilité qui n'est pas sans contrainte et qui n'est pas acquise (entretien 12 CHY).

Concernant les émotions que suscite le fait de passer la Ligne verte, il est intéressant de mettre en exergue que les expériences divergent beaucoup et surtout que peu d'individus (parmi les personnes rencontrées) parlent du passage de frontière au quotidien, sauf quelques membres issus de la communauté chypriote turque qui travaillent dans le sud ou au sein de la *Buffer Zone* (à la H4C). Parmi les personnes qui passent la Ligne verte quotidiennement, il y a les élèves issus de la communauté chypriote turque qui se rendent à l'*English School*²⁵⁰. Pour se rendre à l'école, ils doivent quotidiennement passer les *checkpoints*. L'absence d'arrangement administratif entre l'école et ces élèves présente des complications : par exemple, si un élève oublie ses papiers, il ne pourra pas se rendre à l'école ce jour-là. Par ailleurs, un autre désavantage créé par l'existence de cette « frontière » et cette mobilité sous contrainte, est qu'il est plus difficile pour eux de socialiser avec les autres après les cours, s'il n'y a pas d'activités mises en place au sein de l'école (entretien 7CHY).

L'expérience de traverser les checkpoints, si elle est normalisée et quotidienne, n'est donc pas facile pour tous pour autant. Selen trouve l'expérience difficile par moment, car à chaque fois, elle prend conscience du peu de développement qu'il existe au sein de la RTCN. Elle exprime une certaine tristesse :

« it is hard and especially I get more sad when I cross back to north, because it's all dark and you know, I cross from Agios Dometios and you suddenly see how poor you are, there are no light that are working and you just feel unsafe. I mean, I am trying to imagine myself as a foreigner, you know, who is just crossing for the first time, you drive from Agios Dometios which is well you know structured, the streets are clean, the street lights are on, you can feel safe to walk, (...)but when you cross it's like, there are no street lights working and then it's dark, and then you see an empty field and then you keep driving for a few minutes until you see some random apartment and it just feel sad. That's the feeling, I mean, can you at least put some lights on, so that people don't feel intimidated. (...) but I think the first impression

²⁵⁰ Je n'ai pas eu l'occasion d'avoir un retour sur une expérience propre de ces élèves. Ce sont des membres du corps enseignants retraités qui en ont parlé. Par rapport aux moyens de transports, il faut préciser comme le rappelle un interlocuteur que certains Chypriotes turcs vivent dans la RoC (au sud), il n'y en a pas tant, mais quelques-uns. Ou que certains parents déposent leurs enfants en allant travailler.

always matter and, I am always trying to put myself in the shoes of other, maybe it's because of my work, but I always try to see how people would feel especially you know, sense of security, feeling comfortable, and all those type of tiny things when they pile up, you know, they may be giving people the wrong impression. » (entretien14 CHY [je souligne]).

Concernant le fait de traverser quotidiennement pour venir travailler au sein de la *Buffer Zone* : Melike exprime son ressenti selon lequel ça rappelle la division et la rend difficile à oublier, mais elle envisage cela comme une obligation pour venir travailler (« *something I need to fulfil* »). Elle ne souhaite pas en parler tellement : c'est bizarre, mais c'est leur normalité (« *it's weird but it's our normal in a way* »). Après un petit temps de réflexion, elle ajoute aussi que son expérience est différente, comme elle traverse au quotidien :

« I mean yeah. Even at the checkpoint, like to be honest. Like because we crossed every day. The police at checkpoints don't know us right now, like it's been some time and they might change, but like they get used to seeing us, so now like some of them, even just say it's ok [name]. So I just don't even yeah to like show my ID and I just crossed but it's not common practice obviously for everyone so. »(entretien 18CHY [je souligne])

Par ailleurs, toutes les personnes actives dans le *peacebuilding* ne sont pas systématiquement à l'aise avec l'idée de traverser la *Buffer Zone*. Par exemple, Elena témoigne du fait que ça reste quelque chose de difficile pour elle :

« Personally, I'm a bit of a weird case myself because I haven't visited the other side many times. I have been with my family. I have been with the students, but...This is a personal struggle to sort of make myself feel comfortable to just go. Like without needing a reason, without going to go for an event or something to just go and visit, for example so. [...] Like being completely honest, because I know people who have made it part of their lives to actually visit the other side too. [...] But on a personal level I am still trying to make myself to feel it that it's OK because the truth is that, as an adult I have come to realise a lot of things, but as a child growing up I was fed a lot of different things. A lot of propaganda, so emotionally there is some work to be done in the sense of you know, feeling comfortable that it's not the other, it's still Cyprus. It's still my country I can go. I can feel comfortable, I can feel safe. [...] just because I was one of those kids that grew up being told that you know that part was taken from us. It's it's nothing to do with the people, it has to do with an internal situation. So and I think it's important to know that because yeah, at the end of the day, it's these complexities that are keeping sometimes people apart because I'm completely comfortable with people and yet I face that in emotional struggle there. The reason I'm mentioning it, is because I feel like it is realistic and to leave it out is like presenting you a dream situation that doesn't exist so » (entretien 24 CHY [je souligne]).

2.3. *Des obstacles pratiques contre la mobilité intercommunautaire*

Outre les obstacles symboliques qui contraignent la mobilité à travers la *Buffer Zone* – obstacles qui sont construits à partir des perceptions et de l'interprétation de ce que signifie ce type de mobilité – les interlocuteurs pointent également des obstacles pratiques, qui sont révélateurs de l'imperméabilité qui subsiste entre les « deux parties » de l'île et entre les deux communautés. Parmi les éléments qui rendent frileux à l'idée de se déplacer en dehors de son territoire, la question du moyen de transport est à prendre en considération. Ainsi, traverser la ligne de démarcation pour se

rendre dans le territoire de l'« Autre » au sein de la ville de Nicosie à pied est moins impressionnant et beaucoup moins compliqué que de se rendre en voiture, ou en transports en commun, dans des régions plus reculées du territoire de l'autre côté de la Ligne verte et ce pour des raisons pragmatiques. Du point de vue de la mobilité en voiture, étant donné la situation de fait de l'existence de deux États côte à côte sur l'île, les véhicules sont immatriculés et assurés au sein d'États différents. Dès lors, traverser la ligne de démarcation avec son propre véhicule implique d'être en ordre d'un point de vue administratif et des assurances. Par ailleurs, le fait d'avoir une plaque d'immatriculation différente peut intimider, car cela signifie qu'on est identifiable comme « appartenant à l'autre communauté » sur le territoire. Même si beaucoup assurent que cela ne risque pas grand-chose, c'est un aspect pratique et pragmatique qui peut complexifier la mobilité. Par ailleurs, du point de vue des transports en commun (ou des services de taxi, comme en témoigne le nombre de taxis stationnés à proximité du checkpoint de *Ledra palace* par exemple), il n'y a pas de service public qui traverse la « frontière ». L'infrastructure en termes de services de mobilité reflète dès lors la réalité politique de la division de l'île en deux. Au-delà de la question du service des transports, un autre aspect pratique est régulièrement mentionné par les acteurs : celui du réseau téléphonique et des données de navigation mobile. Les deux parties de l'île sont couvertes par des réseaux téléphoniques différents, ce qui peut être embêtant comme l'explique Ilisu :

— « And the one of the main barriers, is when I cross the border, I don't have phone signal. (...) So I think it also cause a mistrust between us, because I can't.. (...) Like, I have friend who live in Limassol and they invited me to their place, but if I go to Limassol, I won't have any phone signal, I couldn't call anyone...that's why when you cross and go a bit further, you always wanna stick with each other, in that, in a case something happens, not because of some kind of distrust, but it's only because you don't have your phone with you. It's a major issue. That's why people from both side, are not that willing to go, to go further and explore further. You don't actually know the roads there, and you don't actually have your phone to look for it, so you need to rely on the tourism companies or guide tour that show you around, but if you don't have that kind of initiatives, and if you can't find that kind of organization, you can't do that ;

J : yes so there is also a lot of practical reasons that makes it hard to cross.

— Exactly. It's easier to cross in Nicosia, because I still have my phone with me and everything is still fine, but even in Nicosia, if I go a bit further than the gate, I can't call anyone, that's why anytime I cross, I always get so eager to get the wifi password, so that I'll have internet.

J; yeah just in case, it's not that you're scared, like you said, but just in case

— exactly, if my family tries to get in touch with me...or like you said, just in case ».

L'ensemble de ces éléments, les règlements et les différences de droits ou les obstacles pratiques contribuent à dresser aussi des barrières mentales dans l'esprit des individus, pour qui traverser la *Buffer zone* peut être un véritable défi. Ce défi semble être d'autant plus grand pour les personnes qui ne sont pas familières avec la *Buffer zone* ou qui ne vivent pas à proximité de celle-ci.

*

* *

Ce chapitre a exposé la manière dont les dispositifs de division façonnent et interagissent avec les pratiques de mobilité des individus qui vivent à leurs alentours. Tant à Belfast qu'à Nicosie, il est possible d'observer que ces dispositifs contraignent les déplacements et norment la mobilité des individus. Cette contrainte découle tant de la présence matérielle et physique de ceux-ci, et de la manière dont ils modifient la topographie de la ville que des normes et des représentations qu'ils véhiculent. Les individus, qui vivent autour de ces dispositifs, construisent effectivement leur propre représentation du territoire et, par cette construction d'une cartographie personnelle de ces espaces urbains, conforment leurs pratiques de mobilité à cette cartographie qui leur indique les portions de territoire qui leur « appartiennent », où ils sont en sécurité ou non. Plus concrètement, ce chapitre a également été l'occasion d'observer l'existence d'obstacles pratiques à une mobilité intercommunautaire et la manière dont les individus favorisent des stratégies spatiales d'évitement mutuel.

Partie III : Se construire avec un territoire urbain divisé

Dans les chapitres précédents, la forme concrète et tangible des dispositifs de division ainsi que les traces et les effets qu'ils créent sur l'espace spatial et social ont été étudiés. Côté ces dispositifs a alors permis de comprendre que ceux-ci agissent en régulateur des relations sociales et structurent et façonnent le territoire dans lequel ils s'inscrivent. Notamment, la manière dont ils affectent et contraignent la mobilité a été observée. Finalement, ces dispositifs participent à façonner un cadre particulier au sein duquel les comportements des individus sont contraints et prescrits.

Dans le deuxième temps du développement analytique, je porte mon attention sur le vécu des acteurs rencontrés par rapport à ce contexte de vie en société profondément divisée. À partir de leurs expériences de vie, je m'intéresse à la manière dont ils se construisent avec ce territoire urbain divisé. Ici, l'hypothèse selon laquelle la socialisation politique des individus, qui évoluent dans ces deux sociétés dites profondément divisées, est aussi alimentée par l'espace public et le territoire au sein duquel ils vivent est au cœur du propos²⁵¹.

Pour rappel, cette recherche s'inscrit dans une conception de la socialisation politique comme un processus qui informe l'individu sur son rapport politique au monde social, au sens large (Maurer, 2000). D'après Boughaba et *al.*, repérer cette socialisation politique, c'est s'intéresser aux expériences des individus et comprendre comment les apprentissages donnent lieu à des pratiques et des représentations qui traduisent un rapport politique au monde (2018 : 12). À partir de cette conception théorique et avec les développements analytiques présentés dans la première partie, il s'agit donc d'étudier les expériences des individus quant à leur apprentissage de la conflictualité qui réside au cœur de leur société. D'abord, j'observe leurs expériences par rapport aux différents lieux de socialisation traditionnellement reconnus, comme la famille, les pairs, l'école, les médias, *etc.* Ensuite, une attention plus spécifique est concentrée sur l'apprentissage de l'espace et la manière dont les individus se construisent une micro-géographie des lieux dans lesquels ils vivent (chapitre IV). Ensemble, ces deux aspects informent sur l'intériorisation de la division et sur la manière dont elle est maintenue notamment par les pratiques d'évitement mutuel. Ici, je m'appuie notamment

²⁵¹ Attention, les données mobilisées pour rédiger cette section ne permettent pas d'établir des généralisations à l'ensemble de la population de chacun des cas et ce n'est pas le but recherché. Il s'agit plutôt de chercher à comprendre la manière dont les attitudes et les comportements se forment dans ces sociétés dites profondément divisées. L'enquête qualitative telle qu'elle a été menée ne permet pas – et ce n'est pas sa prétention – de dégager un modèle qui pourrait s'appliquer à chacun. Il s'agit plutôt de relater la perception qu'ont les individus de leur expérience de socialisation dans ce type de société. Si les expériences se rejoignent dans la majorité des cas, il faut garder à l'esprit que chacun a son propre vécu.

sur ce que les dispositifs étudiés dans la première partie de l'analyse *font faire* aux individus qui y sont confrontés (chapitre V).

CHAPITRE IV. APPRENDRE LA CONFLICTUALITÉ

Plusieurs recherches démontrent déjà le rôle des différents lieux de socialisation dans la continuation des conflits²⁵², les résultats de cette recherche ne font pas exception à cela. Dans les deux cas étudiés, un schéma similaire semble à l'œuvre où la socialisation qui a lieu au sein de la famille ou de la communauté (dans le cas nord-irlandais) est renforcée lors de la scolarité (que ce soit en raison de l'organisation de l'école ou en raison des discours qui y sont portés). Dans ce chapitre, la manière dont les loisirs, les événements culturels, les médias et les réseaux sociaux participent à renforcer ce processus de socialisation au sein d'un seul et même discours communautaire est décrite brièvement tant pour Belfast que pour Nicosie. Ensuite, une attention particulière est apportée à la manière dont le territoire particulier de ces villes interagit avec les individus, toujours dans leur processus de socialisation.

1. Les lieux de socialisation « classiques »

1.1. *À Belfast : la communauté comme lieu de socialisation*

« you have to remember we are a segregated society, we are still, our physical environment, the construct of our communities are segregated, our schools are segregated, our sports are segregated, our leisure facilities are segregated, you know, our religion are segregated, everything is segregated. » (Entretien 30IRN [je souligne])

À Belfast, beaucoup d'interlocuteurs identifient la communauté (« *community* », c'est-à-dire le quartier où l'on vit), comme l'endroit où l'on est acculturé à la dimension conflictuelle de la relation entre les deux communautés. Tout d'abord, l'environnement familial joue un rôle : les individus entendent les histoires qui sont racontées sur le conflit ou encore les réflexions par rapport à l'actualité télévisée par exemple. Ces discours sont progressivement intégrés comme des révélateurs de l'appartenance à un groupe et de la définition d'une identité de groupe par rapport à une autre. De plus, au-delà de la famille au sens strict, ce sont aussi les pairs et les membres de la

²⁵² Voyez notamment, Fontana G., *Education policy and power-sharing in post-conflict societies. Lebanon, Northern Ireland and Macedonia*, Birmingham: Palgrave Macmillan, 2017, 324 pages ; Gallagher T., « Addressing Conflict and Tolerance through the Curriculum », in Bellino M.J. and Williams J.H. (Eds.), *(Re)Constructing Memory : Education, Identity, and Conflict*, Rotterdam: SensePublishers, 2017, pp. 191-207; Zembylas M., « Ethnic division in Cyprus and a policy initiative on promoting peaceful coexistence : Toward an agonistic democracy for citizenship education », *Education, Citizenship and Social Justice*, 2011, vol. 6, n°1, pp. 53-67; Reidy C. M. et al., « The political socialization of youth in a post-conflict community », *International Journal of Intercultural Relations*, 2015, vol. 45, pp.11-23 ; Hadar-Shoval D., and Alon-Tirosh M., « The unique and joint contributions of various socialization agents to the acquisition of political knowledge among elementary school children in Israel », *Journal of Children and Media*, 2019, vol. 13, n°2, pp. 163-179; Stringer M. et al., « Parental and school effects on children's political attitudes in Northern Ireland », *British Journal of Educational Psychology*, 2010, vol. 80, n°2, pp. 223-240.

« communauté », qui participent au processus de socialisation, surtout au sein des *interface communities*.

Dans ce sens, comme le souligne James, le lieu et le quartier où l'on naît en Irlande du Nord a un impact important sur la socialisation :

« people don't actually realize it that the geographic to where you were actually born and bred has a real profound impact on your values and your beliefs in terms of you know, sectarianism and protestant and catholic and stuff like that, cause from, from what I can remember and I am 28 now, from living in the Shankill and seeing stuffs, there has been a lot of experiences from primary one level right up to now, where there are a lot of negative experiences to tell you the truth, from both side of the community, so it is hard, it is hard to take a step back sometimes out of that » (entretien 27IRN [je souligne]).

Beaucoup identifient également le rôle de la famille et du quartier dans la construction d'une attitude d'ouverture ou non. Pour plusieurs, c'est un apprentissage qui arrive très tôt. Par exemple, Harry explique que la dynamique, tel qu'il l'a vécue, n'est pas forcément celle de l'apprentissage d'une « haine » envers l'autre, mais plutôt d'une forme d'évitement, préconisé par les parents, par souci de sécurité :

« you'd probably been ingrained of "don't do this", "don't go to that person", "don't speak to that person if that person looks at you", "don't do this", and you know that's what I grew up with, and I wouldn't necessarily believe my mom was as sectarian as say, as other parents, I think my mom was just trying to protect me of not getting myself hurt » (entretien 20IRN, [je souligne]).

Comme il le souligne ensuite, cette injonction à éviter l'« Autre » est difficile à ignorer aussi en raison de l'organisation des quartiers où, en raison de la présence des dispositifs de division notamment,

« a lot of the communities in Belfast I think are very very close net, they are very tight together and everybody knows what's going on in the communities, everybody knows, for you to travel outside the communities, it would be quite difficult for some people » (entretien20 IRN [je souligne]).

Dès lors, les comportements à adopter au sein d'un quartier sont fortement normés par cette injonction à éviter « l'Autre », que les individus justifient par la peur et la nécessité de se sentir en sécurité.

Un autre élément qui est pointé en ce qui concerne le milieu familial tient de l'ordre des conséquences d'une certaine forme de précarité (socio-économique ou familiale). Niamh souligne la spécificité des quartiers dit *working class*, où elle a grandi :

« (Juliette) So do you think, when you grow up it's mostly the family and the peers that kind of help you build your view and understand reality in a way that's one way or the other? »

- Yes I definitely think that, especially in working class areas because you don't necessarily get to escape those areas, you know, parents can't necessarily afford to take you on little trips somewhere and that's

why we have summer scheme²⁵³, but again not all the children from the community go to the community centre and the ones who don't, are the ones who experience a lot more challenges growing up and unfortunately a lot of the time, if children aren't in a happy family environment then, they are kind of just going on their own so, then that just kind of form a sense of aggression to the world and to everyone, and it's small group of youth and they kind of create their own family but again they are maybe based on criminal activities and they find their purpose through their friendship group and I definitely think that's a huge influence growing up, that and your family. I think that changes over time but unfortunately in this, there are a lot of young parents nowadays and young like 16-17-18, so I think that's...if you haven't necessarily matured as an adult at that age, and you are having children, and you'll have the views that your parents have it's...it's just, you are just passing kind of the baton on as the cycle continues. » (entretien 29 IRN, [je souligne]).

Dans cette citation, plusieurs éléments sont mis en exergue : d'une part, elle exprime l'idée selon laquelle la précarité socio-économique rend difficile l'exposition à une pluralité d'expériences ou de discours. Comme elle le souligne, sans connaître un autre environnement que celui où l'on a grandi, il est plus difficile d'avoir une ouverture d'esprit. D'autre part, elle pointe également le problème de la précarité et du dysfonctionnement de certaines familles où les enfants sont peu pris en considération et « laissés pour compte », ce qui les incite à se construire une famille de substitution avec leurs « amis » et qui crée parfois les conditions d'implication dans des logiques criminelles. Par ailleurs, il y a au sein de ces communautés, beaucoup de jeunes parents. Ce qui présente également un défi selon elle, car ces jeunes personnes – « par manque de maturité » – risquent de reproduire ce cycle. Enfin, un autre élément que Niamh met en exergue et qu'elle mentionnera plusieurs fois est celui du sentiment de colère par rapport « au reste du monde », qui génère une forme d'agressivité. De plus, elle termine en expliquant que cela n'est que la reproduction de ce qui est appris par mimétisme :

« there is a lot of aggression in these areas, and I think that's where it spills out into the "cause" of stone throwing or stuff, but it's a lot more deep seated than what they think it is, I think it's just aggression and what people get at home and what people see, and I do think it's very very normalized, cause in these communities, it nearly feels like you are in a dome, you know, and until you leave the dome, you don't know what's out there...because of the way they are designed, they are very inward looking on themselves, and you can grow up with somebody and be friend with them for years in these areas you know and not experience other friends, unless you leave it » (entretien 29 IRN [je souligne]).

Concernant les logiques de précarité qui existent dans certaines communautés, il est important de préciser que plusieurs témoignages de personnes qui, comme elle, vivent dans certaines « *interface communities* » font état de situations similaires. Outre des problèmes de précarité, beaucoup pointent également le problème de la santé mentale et d'addictions (aux drogues et à l'alcool), ce qui résulte en un nombre croissant de « *broken families* », notamment dû aux suicides (Entretien 33IRN). Par contre, s'il semble utile de souligner ces conditions de vie afin de rendre compte le plus justement possible du vécu des acteurs rencontrés. Rappelons qu'il est important de ne pas conclure en un

²⁵³ Les *Summer scheme* sont des programmes d'activités proposés par les centres communautaires pendant l'été.

lien systématique entre précarité socio-économique et contexte familial précaire et de ne pas stigmatiser plus encore ces communautés, qui souffrent déjà d'un isolement socio-économique (comme expliqué dans le chapitre I).

Cette socialisation par les discours entendus dans la sphère familiale est, dans la majorité des cas, renforcée lors de la scolarité. Comme en témoignent l'ensemble des acteurs rencontrés, le système scolaire nord-irlandais est toujours ségrégué en deux réseaux principaux (catholique et protestant). En effet, les individus sont enclins à scolariser leurs enfants dans une école monocommunautaire, par conviction et en raison de l'aspect pratique : « on va à l'école proche de chez soi » (FG 25IRN). En effet, comme l'explique James (entretien 27IRN), vu que les gens vivent dans des communautés séparées, il est presque « naturel » qu'ils scolarisent également leurs enfants dans des écoles appartenant à l'un ou l'autre réseau communautaire, selon où ils habitent. D'autant plus que, d'après lui, au sein des quartiers dits « *working class* », qui présentent un haut taux d'homogénéité communautaire, il y a peu de mobilité spatiale. Les enfants sont donc scolarisés, la plupart du temps dans l'établissement le plus proche du domicile. Ainsi, s'il existe, pour des raisons historiques, deux réseaux distincts (le réseau catholique et le réseau d'État, *de facto* protestant), la ségrégation scolaire est également favorisée et renforcée par l'existence d'une ségrégation résidentielle.

Notons que s'il existe des écoles dites intégrées (*integrated schools*), depuis le début des années 1980, celles-ci constituent une exception dans le paysage scolaire nord-irlandais : moins de 10% des jeunes qui y sont scolarisés²⁵⁴. Et elles sont peu soutenues par les pouvoirs publics (entretien 33IRN).

L'école vient donc renforcer cette socialisation par deux dynamiques principales. D'une part, l'entre-soi de l'école permet à des discours dégradants et haineux envers l'autre communauté d'exister, sans que les individus porteurs de ceux-ci soient responsabilisés. En effet, il est plus aisé d'être sectaire quand « l'Autre » n'est pas en face de soi. D'ailleurs, les jeunes rencontrés sont conscients de cette dynamique, comme en témoigne un jeune homme PUL :

« So our experience is probably a lot different compared to the cross community [schools]. Like, when I was in school, I think I was like second or third year and there was one of the teachers was working for Sinn Fein which is a catholic organization. And everyone planned a big walk out, like, they went out and broke the windows in the teacher's room. They went and put up like posters up and all saying whatever *Sinn Fein* out. So it's sort of you could tell it was an all protestant school like... »(FG 25IRN [je souligne]).

²⁵⁴ Notons que les élèves scolarisés dans l'enseignement intégré viennent de toutes sortes de milieux sociaux : il ne s'agit pas d'une option réservée à « l'élite » comme cela semble être plutôt le cas à Chypre.

Au-delà de cette illustration d'épisodes de violence sectaire, il mentionne également la pression opérée par les pairs (qui peut être aussi renforcée par le fait que ces écoles sont généralement non-mixtes en termes de genre) :

« but going into an all protestant school, an all-boys school and you're sort of like, so I have to live up to the expectations that other boys have going on if you get me as well. »(FG 25 IRN [je souligne]).

Dans le même ordre d'idées, James (travailleur social) mentionne également cette pression sociale, notamment (de son expérience) dans une école protestante pour garçons :

« where if you picture being in a school with 1300 men, or boys, all white, all look the same, and I say all the time, they all wear the same trainers, they were the same tracksuits, they all look the same and so there is that perceptions and that, even if you want to step out of that zone of being that person, it's so hard to because you look around you and everyone is the same, everyone has the same opinion » (entretien 27IRN [je souligne]).

Ainsi, cela faciliterait un environnement où les discours haineux et les préjugés sont normalisés. De son expérience professionnelle, il raconte :

« if I bring statement to a school which has everyone of the same background, you are creating this arena where everyone is just going to start shouting and it has happened, you know, the derogatory, sectarian, racism, loads of different comments, and it's because you are in this arena and environment where it's normalized and there isn't any other opinion, there isn't someone going "hold on, that's wrong" » (entretien 27IRN[je souligne]).²⁵⁵

D'autre part, la ségrégation scolaire renforce une représentation du monde cohérente avec les discours entendus dans la communauté ou à la maison, en ce qu'une certaine mémoire est transmise. Outre le fait que le cours d'histoire²⁵⁶ ne couvre pas les mêmes périodes historiques au sein des deux communautés, mettant alors en exergue surtout les événements qui glorifient le discours soit nationaliste, soit unioniste ; le passé récent de la région n'est pas toujours abordé à l'école (entretien 4IRN). En effet, parler du conflit sans connaître qui est dans la salle ni le vécu familial des élèves serait compliqué, car les enseignants craignent de blesser comme le conflit est toujours frais (*raw*) dans les mémoires (entretiens 5 et 15 IRN). Dès lors, comme le pointe Heather,

²⁵⁵ Par ailleurs, il ajoute un élément sur la manière dont des normes de masculinité sont également transmises par la famille mais aussi par cette pression exercée par les pairs (notamment dans un contexte où les écoles ne sont pas mixtes). Ce qui explique aussi que certains jeunes se sentent obligés de participer aux émeutes, de « défendre la communauté », *etc.* « you know, the older they get, when they get to secondary school, if you are not rioting than you are not cool or if you are not having someone to fight from a different community, you are not a good fighter, you are not a macho, you know that maleness, and that's a really big thing in NIR, and you see the legacy of the troubles, you can see it now with this masculinity in NIR, you know, in the 70s, even talking to my dad and stuff like that, you know there are these opinion and it's because of the environment they grew up in, you know, they grew up, you protect your family, you don't cry, you don't show emotions, you'd be strong, you have to fight, you have to be this strong aggressive person and you know it's so prominent in NIR » (entretien 27IRN).

²⁵⁶ Quand il est suivi. Beaucoup de jeunes témoignent du fait qu'ils n'apprennent pas le passé de l'Irlande du Nord, ni les *Troubles* au cours d'histoire à l'école.

souvent les jeunes n'ont pas de version différente de l'histoire à confronter ou à articuler avec la version familiale, ou apprise en ligne (entretien 17IRN).

Ainsi, comme la majorité des jeunes sont scolarisés dans l'enseignement soit catholique soit protestant, l'université représente pour beaucoup (parmi ceux qui ont l'opportunité d'y aller) une des premières occasions de se mélanger. Dans ce sens, James témoigne en donnant l'exemple d'un jeune homme de sa classe (à l'université) qui n'avait jamais parlé à un protestant de sa vie, ce qu'il trouve fou (« *mental* »). D'après lui, ce manque de possibilité d'expérimenter différentes réalités est vraiment problématique. Par ailleurs, une autre étudiante nuance l'idée selon laquelle si on va à l'université, on est d'office moins sectaire. Elle explique que d'autres milieux permettent de rencontrer une diversité de personnes comme le milieu du travail. Dans le cadre du travail, elle mentionne également le rôle que joue la législation sur les *equal opportunities*. Cette législation est mise en œuvre pour éviter les discriminations à l'emploi, et donc, indirectement favorise un environnement de travail multicommunautaire au sein duquel les gens se mélangent (entretien 6IRN). Néanmoins, plusieurs s'accordent pour dire que ces moments de « mixité » arrivent très tard dans la vie et dans le développement des individus (entretien 14 et 17 IRN). D'ailleurs, les jeunes rencontrés témoignent aussi dans ce sens. Parmi eux, la plupart sont scolarisés au sein d'une école soit catholique, soit protestante. Au-delà de la seule question de la scolarité, ils reconnaissent comme problématique le manque d'opportunités pour rencontrer des membres de l'autre communauté, s'ils ne font pas l'effort de s'inscrire dans des centres intercommunautaires ou de participer à ce type d'initiatives, avant d'aller dans l'enseignement supérieur ou travailler. Ce qui est fort tard soulignent-ils (FG 25, 22, 38, 41 IRN).

En plus du lieu de résidence et de l'école, les activités culturelles, sportives et religieuses diffèrent aussi entre les deux communautés. Par conséquent, elles se pratiquent généralement en entre-soi, dans un environnement monocommunautaire. Cette socialisation en entre-soi résulte en une vision du monde « avec des œillères » (« *with the blinders on* ») (entretien 29IRN), mais également avec le sentiment de devoir être à la hauteur des attentes de la communauté (FG 38IRN). Ainsi, comme le commente Sean, la construction identitaire de l'individu, surtout au sein de ces *interface community*, résulte de ce processus où si on vit, travaille, fonctionne au sein d'un cadre mono-identitaire (« *a single identity framework* »), notre identité sera consolidée au sein de ce cadre et donc, cela produit les conditions de la reproduction de la ségrégation de manière cyclique (entretien 4IRN).

Par ailleurs, plusieurs personnes pointent également le rôle des discours médiatiques et politiques comme des éléments qui favorisent la perpétuation d'un discours sectaire et d'une construction identitaire « exclusiviste » (qui rejette l'« Autre ») (entretiens 16 et 18IRN). D'ailleurs, plusieurs

craignent que la période de tensions liées au *Brexit*, dans un contexte où le Covid-19 a confiné les jeunes dans leur famille ou communauté, ne renforce le développement d'attitudes sectaires :

« covid is definitely not helping as everyone is stuck at home and only hearing whatever is going on at home (...) and I think a lot even with Brexit you know, children are in the house and the parents watch the news and they are shouting at the tv and things that are being talked about, Brexit or any kind of political parties statement, you know children are going to hear that and then they are going to automatically, subconsciously take on their parent's views and you know, whether they are good or not good, but given everything that's been happening with Brexit they have negative views towards it, and I do think a lot of children are probably hearing that » (entretien 15 IRN [je souligne]).

Faire partie d'une communauté implique aussi de participer à différentes célébrations « culturelles » et aux évènements commémoratifs. Ces évènements diffèrent au sein des deux communautés et sont également considérés par de nombreux interlocuteurs comme des activités qui participent à la socialisation des individus. Heather, par exemple, exprime avoir pris conscience de la différence qui existe dans l'éducation (aussi par ces pratiques) entre un protestant et un catholique quand elle a commencé à fréquenter son mari qui est catholique alors qu'elle a grandi dans une famille protestante. Elle témoigne des différentes pratiques par cette anecdote :

— « so I used to wear, so do you know, so we would have a poppy raising? So we would raise money for those who've gone through the war and the Poppy wreath and in East Belfast, if you don't have a poppy on, on the 11th of November, like, it's a...like everyone wears a poppy, of course you wear a poppy (coquelicot), like this is the accepted thing, you know, that these guys have died for us and I remember wearing a poppy for the first time and coming into west Belfast, and I literally was told "you need to get rid of that", and I was like " (looking interrogating)" and I was told (whispers) you don't wear a poppy here, "why not?" cause, you know, in my family, what it was, it was for everyone who fought in the wars, and wars even now, like it's not, "no get that off", like, because, the Irish fought in the British government and were never acknowledge for it, you know, and so, there is, all those kind of like political tensions that you just... sometimes you have to make a mistake to realize that you've made a mistake ahah, you know, (laugh).

J: so there is actually a lot of symbolism

— L: yeah

J: and invisible division?

— L: yeah yeah and so much of it, whenever you are brought up here, it's just;... it's just normal like, it's just.. you just take it all in so unconsciously, until you are wearing the wrong thing in the wrong place. You know. » (entretien 17IRN [je souligne]).

Parmi les pratiques commémoratives, il existe également des pratiques qui sont contestées et qui génèrent des tensions comme c'est le cas des marches orangistes (qui sont aussi évoquées dans le chapitre suivant)²⁵⁷. Ces marches posent généralement un problème en raison de leurs parcours :

²⁵⁷ Notons que les parades de la communauté CNR peuvent également générer des tensions. Néanmoins, leur nombre est bien moindre que celui des parades orangistes. Toutes les parades doivent normalement être déclarées et sont réglementées par le *Public Processions (NI) Act 1998*. Cette norme a institué une commission dont l'objectif est de réglementer les marches et concilier les tensions qui les entourent afin de permettre aux différents groupes de commémorer de manière apaisée (pour eux et pour les riverains).

souvent des marches orangistes passent au sein de quartier CNR ce qui crée des tensions. D'un côté, les groupes orangistes arguent qu'ils sont toujours passés par ce parcours ; de l'autre, les communautés résidentes CNR avancent que comme la démographie et les quartiers résidentiels ont évolué, ils ne comprennent pas pourquoi ces groupes qui sont occupés à commémorer des événements où une partie importante de personnes issues de la communauté CNR sont décédées doivent continuer à passer devant chez eux.

Les marches et les parades, des pratiques commémoratives en mouvement, participent à une forme de territorialisation du conflit et de continuation du conflit par la contestation d'un espace comme appartenant à l'un ou à l'autre groupe. Par exemple, certains expliquent que ce type d'évènements cristallisent aussi parfois une division qui n'est pas localement visible le reste de l'année par exemple :

« And when you talk about moments of the year when you can more visually see interface that are normally invisible, when is that? Do you have any specific events in mind?

Yeah, so there is, on a yearly basis, there are multiples events, without Covid-19 obviously, that would take place in northern Ireland, for both communities both catholic and protestant and they would be commemorations or parade, or again, something very visual, so for example, you would have the commemoration of the Easter rising on the catholic side of the community and it would be around Easter time, April-March time, you would have the twelfth of July the celebration around July 10 which would always heighten tension and then many more smaller scale sort of commemoration or celebrations across the year would bring, and sort of violence would bring heighten tension, a lot of police presence in the area and stuff like that. » (entretien 27IRN [je souligne])

Steve, qui tient des propos dans le même sens, va même jusqu'à dire que les mois de juillet et août sont appelés les « *mad months* » en raison des tensions qui caractérisent cette période.

Si célébrer ces événements fait partie de la vie des jeunes rencontrés, et ils s'en réjouissent souvent, il est possible de remarquer que cela crée un sentiment ambivalent. Certains d'entre eux sont tiraillés entre les célébrations de leur communauté et le fait d'être en même temps investis dans des logiques intercommunautaires et d'avoir des amis dans l'autre communauté. D'une part, ils reconnaissent que s'investir dans les célébrations de la communauté fait partie intégrante de la manière dont ils grandissent et de la vie de la communauté. Mais d'autre part, cela peut sembler contradictoire avec le fait qu'ils ont des liens d'amitié avec des membres de l'autre communauté, qui pourraient être offensés par le contenu de certaines célébrations. Par exemple, un jeune homme PUL se rappelle que faire partie d'une *marching band*, c'était un élément essentiel de son enfance et de son adolescence et revendique le droit à célébrer ces événements culturels, même s'ils peuvent nuire aux autres :

— « like I was saying, for me, being a protestant back then, I was in the bands and the 12th and 11th were like the things you look forward to in the year... [il explique ce que c'est] So there's been celebrations, has been happening and all the protestant community come out, there's bands, music, drink flowing, good time happening. So that's what the 11th and 12th but like, for me, as a person, although I see them as our days,

and probably a lot of people do as well, them two days sadly are the most sectarian days that you'll get as a protestant, and as probably as a catholic if you want to start trouble on that day. But these two days, it's like I can be sectarian for two days because of the songs that are being played have a sectarian nature to them...but then you know like, in normal perspective, most of my mates are catholics...So I mean, why would I rule them out, just because something that happened when I wasn't even born?

(Juliette): So do you find it conflicting between like you want to celebrate but at the same time now you experience other perspective and you think you might hurt them?

- No! The 11th and 12th is us supporting our community. Like, they have their ash celebrations which is called the Fla. Don't know what it's about but it's amazing that they have it, so they are allowed to celebrate theirs...so why should we feel sorry for celebrating ours?» (FG 25IRN [je souligne])

Parmi les éléments qui sont régulièrement mentionnés comme jouant un rôle sur le développement de l'identité communautaire, certains parlent également des activités sportives. En effet, Lucy explique que les sports pratiqués ne sont pas les mêmes au sein des deux communautés²⁵⁸ :

«The sports that even I had access to growing up is very different from maybe the likes of what Sarah Jane [membre PUL] had access to, and the protestant schools do tend to have access to hockey, catholic schools get access to GAA sports, football would be across the board and rugby would be traditionally protestant, crickets would be traditionally protestants, I do feel rugby is reaching a wee bit more into catholic schools now. And so it really dictate that side of things for me, obviously then I was an irish dancer as well, which in northern Ireland, you wouldn't have too many protestant joining irish dancing because they would be in predominantly catholic areas as well, but even in all those clubs, although both communities play, the clubs themselves would be either catholic or protestant and still would be until this day, until you move up into those higher performance in clubs where it matters less » (entretien 16IRN [je souligne]).

Un autre élément qui est souvent souligné comme exerçant une influence sur la perception et sur la qualité des relations intercommunautaires est l'utilisation qui peut être faite des réseaux sociaux. Mark et James constatent respectivement, l'effet d'emballement que peut susciter l'utilisation des réseaux et le manque d'esprit critique par rapport au contenu consommé et repartagé. Par exemple, Mark explique :

« a lot of young people and even adults it's so easy to access, to go on social media and write stuff on them and once it's out there, you can't take it back, and if you are writing something, someone screenshots it or someone comments it, then it's there and they can repost it and stuff forever, and I think because of the social media has that influence that kind of heat things up more than they actually are »(entretien 18IRN [je souligne]).

De plus, James est aussi très critique par rapport à l'utilisation qui en est faite par les représentants politiques :

²⁵⁸ Il existe quelques exceptions à cela comme l'explique Steve, qui est coach de boxe : il explique que la boxe est un sport qui se pratique de manière intercommunautaire depuis toujours – et même pendant le conflit. Même s'il se souvient qu'il s'agissait d'être prudent et d'avoir des stratégies de mobilité afin de ne pas faire voir qu'on était un protestant qui allait s'entraîner dans un club catholique par exemple (comme cela est mentionné dans le chapitre III). Depuis quelques années, son club choisit d'aller plus loin en utilisant le sport comme outil de réconciliation et en participant à d'autres activités intercommunautaires en dehors du sport en tant que tel (entretien 24IRN).

« so the power of social media has been very very dangerous in terms of peacebuilding in NIR I think, because a lot of people just see a video or they see a quote from someone who said something and without even asking or critically thinking “where does that comes from? Why is that on my newsfeed, why I am reading this”? it’s just “oh my goodness, have you seen what such and such as said?, it’s a disgrace” and now, so these political parties can just flood social media with their agenda and it just creates so much diverse, so much tension and so much anger between the two communities again »(entretien 27IRN [je souligne]).

Les différents éléments mentionnés précédemment participent ainsi à créer, ensemble, les conditions d’une expérience de socialisation au sein d’un seul et même récit communautaire qui est transmis et véhiculé à travers ces différentes expériences.

À Chypre, une dynamique similaire est observable, même si dans ce cas ce sont les institutions scolaires qui semblent fondamentales dans la transmission du récit officiel. Ainsi, une différence qui semble exister entre les deux cas réside dans la source de ce récit : là où le récit est construit de manière *bottom up* pour être ensuite porté, de manière diffuse, par différents acteurs en Irlande du Nord, à Chypre, il semble que l’origine du récit est plus centralisée et trouve son origine au sein des autorités politiques qui portent un projet politique bien spécifique.

1.2. *À Nicosie : la propagande étatique transmise par les institutions scolaires*

« When you learned about the other side’s history, you had to deconstruct what you had learned in school? Yes. And also see gaps in the history in our books... »(entretien 3CHY)

« we never grew up in Cyprus...probably it would have changed because the education system promotes the propaganda against the other community, it’s a huge issue in Cyprus » (entretien 2aCHY).

À Chypre, l’école prend un rôle principal dans la socialisation au conflit. En effet, la majorité des interlocuteurs témoignent du rôle fondamental que jouent l’école et les institutions étatiques quant à leur socialisation politique. Beaucoup n’hésitent pas à utiliser le terme de propagande pour qualifier l’enseignement, et ce, tant du point de vue Chypriote turc que grec :

« both educational system are exactly the same, presenting the other side as the enemy, the monsters » (Entretien 3 CHY [je souligne]).

Esra dénonce par exemple l’apprentissage de l’histoire turque et l’influence de l’agenda politique sur l’éducation :

« But the education system, and I wasn’t educated in Cyprus, but the education system is very much you know, “hate the other community”. And in the North, it’s very much Turkish history. So they don’t know the history of Cyprus, they know the history of Turkey. And I think that to me, it’s bothering me now much more because I have a child in school...and I mean he’s only 3 and a half, but he’s going to go through that whole process...so I think it scares me now how much political propaganda and political agenda is going to start impacting his life » (entretien 2CHY [je souligne]).

Ioannis décrit une logique similaire où l’histoire telle qu’elle est enseignée au sein de la RoC porte sur l’histoire grecque et la construction de la nation grecque, comme si l’histoire chypriote n’était

qu'un « sous-produit » (« *by-product* ») (entretien 4CHY). Plus largement, Andri parle de la mémoire transmise à l'école dans la communauté chypriote grecque :

« Memory is usually something that should be used to remind people of where they come from and that's a fascinating thing to share, a place of where you come from. Unfortunately, in the case of the Cyprus problem, it has been used as a means for propaganda. Because they have, in public school, and I remember this from when I was in public school, we had a textbook that said, had picture, photos of locations that are now occupied and underneath that, "It said don't forget, I won't forget and I will keep fighting?" and that was used as a propaganda as in "don't forget, don't forget, don't forget » (entretien 5CHY [je souligne]).

De son point de vue, Ilisu (une activiste chypriote turque) dénonce par exemple l'apprentissage d'une histoire différente quant au conflit, en fonction de quel côté de la *Buffer Zone* on est scolarisé (et donc de sa communauté d'appartenance) :

- « So what I learned is like : "We we attacked them because after the Greeks attacked us" (Juliette): Ok, so you learned that in school?
- Yeah, yeah yeah, but I always what I always heard is we did this after Greeks did that to us. So we are always in a defensive mode and after that Turkey came and rescued us. That's what I learned. From their [du point de vue chypriote grec] side, it was: "Ottoman Empire came here. They brought people from outside. We were the original ones here and then when we... We wanted to connect and to unite with Greece because to get rid of the Ottoman empires presence in Cyprus, and Turkey came and attacked us. Right now with that part is it's still under, the northern part is still, under under Turkish territory". That's what they learned » (entretien 12CHY [je souligne]).

Adil enchérit dans ce sens, en expliquant que selon lui, il faut enseigner une histoire complète, mais aussi, entreprendre de créer des ponts entre les communautés d'abord, entre Chypriotes, plutôt qu'uniquement avec les « mères patries » :

« I remember that on every 21st of December we were writing essays about what Greek Cypriots had made to Turkish Cypriot community...about what happened to us; how they attacked on us...And I know that, uh for Greek Cypriots, I know that they are also learning what Turkish Cypriots did to them, or how the Turkish Cypriots attacked them. Uh, just one-sided perspective or something like that...I don't say that these are wrong. Yes, some events are true. But, you must teach every event if you want to teach something, not only one event and jump to another event. You should follow this. If a Greek Cypriots know that what happened then, in 1974 by Turkish soldiers, they must also learn that what EOKA-B fighters made to Turkish Cypriots [...] But now, [...] they always continue to teach that we are either Turkish or Greek, not Cypriot. They always continue to create a bridge with the...the MOTHERLAND'S, either Greece or Turkey. Before this, try to create a bridge with the other side of your community. Other side of your country » (entretien 11CHY [je souligne]).

Du point de vue chypriote grec, beaucoup soulignent également l'influence de l'Église orthodoxe sur le cursus scolaire et qualifient le système éducatif public d'ethnocentrique (entretien 1CHY). Concernant l'influence de l'Église, il ne s'agirait pas d'une influence directe, mais plutôt d'une légitimation donnée dans la désignation du ministre de l'Éducation par l'archevêque :

« The church of Cyprus, the Greek orthodox church, is very much involved in the decision making of the ministry of education, but there are not the direct forces behind it. Unfortunately, though, because the president is the one appointing the ministers and now it's one of the ministry the president gets the green light from the archbishop on who to appoint as a minister. So for the church to approve to a

minister, that minister has to be more in line with their views. So it's not the archbishop saying "this is going to be in the book, or this is the book that you are going to read", the minister by default, his believe follow conservative and more right wing and more church like curriculum » (entretien 5 ; 8 CHY [je souligne]) .

Comme Andri le précise par ailleurs, au-delà de cette influence sur la désignation, il faut aussi regarder les livres scolaires qui sont utilisés :

« The education system, and the public education system in the Republic of Cyprus follows a more conservative and church-like approach and unfortunately because most books were written right after the conflict and they are still followed, they just keep a this rhetorical of demonizing the other side and the Turks and whatever, so it keeps going on. Even though the church tries to, and through the work that they do with the office, they try to let go of the demonization. Which is extremely inspiring, because you wouldn't expect that from a more conservative body that is the church. But still, the education system and the education...the books and the curriculum and the teachers and the ministry and the ministers are very much left in the 70s » (entretien 5 CHY [je souligne]).

De plus, elle souligne que les personnes qui sont actuellement dans des positions de pouvoir (dont celle de désigner le ministre de l'Éducation) et donc, qui pourraient casser cette influence, ont eux-mêmes été socialisées par ces récits. Dès lors, ce « cercle vicieux » continue (entretien 5 CHY). Dans ce sens, Anna parle des générations qui ont été endoctrinées comme étant un élément de résistance au changement très fort :

« It is very difficult to try to explain to two generation of Cypriots who have been brainwashed since 1974 or even before, the education system as you probably know was trying to create patriotic young men and women, who would fight for their country and free it from the aggressor, so this is what they thought was the correct thing to be taught in school » (entretien 7CHY [je souligne]).

Le cas de l'*English school*

Par ailleurs, le secteur privé n'est pas mieux, comme en témoignent des individus qui ont travaillé ou été scolarisés au sein de l'*English school*²⁵⁹ (entretiens 7, 17 et 19 CHY).

L'*English school*, située à Nicosie côté CHG, est une école mi-publique, mi-privée, qui a historiquement accueilli des élèves issus des deux communautés (entretien 1CHY). Son statut lui donne une certaine autonomie par rapport à l'État et au ministère de l'Éducation quant au curriculum qu'elle doit suivre (entretien 19 CHY). Généralement, cette école suit le curriculum britannique, car le but de l'établissement est de préparer les élèves pour passer les examens britanniques (comme le *GCSE* ou le *A-Level*) et ainsi de les préparer aux établissements d'études supérieures notamment au Royaume-Uni. Fondée en 1900 par un prêtre anglican (entretien 17 CHY ; Weir, 1952), l'éthos de l'école (à caractère chrétien) est d'enseigner en langue anglaise à un public intercommunautaire, tout en permettant aux élèves de pratiquer leur propre religion. Au début, il y avait des internats pour permettre aux élèves issus des différentes parties de Chypre d'y être scolarisés. Lors de l'indépendance chypriote en 1960, les mêmes principes d'enseignement s'appliquaient dans l'école. Toutefois, les événements de 1974 ont poussé le personnel et les étudiants chypriotes turcs à quitter l'école. Par conséquent, entre 1974 et 2003, l'école était uniquement fréquentée par des membres de la communauté chypriote grecque. À partir de 2003, le retour du personnel et des élèves chypriotes turcs est devenu possible. L'école a donc retrouvé son caractère « bicommunautaire ». Néanmoins, pour de nombreuses personnes familières de l'établissement (des entretiens ont été menés avec d'anciens enseignants et d'anciens élèves), la mise en œuvre d'un véritable éthos *intercommunautaire* est discutable dans la pratique. Nikos (un enseignant retraité) pointe par exemple l'inattention portée au curriculum ainsi que l'inertie et les résistances rencontrées pour faire évoluer celui-ci à la suite de 2003 et du retour des Chypriotes turcs dans l'établissement. Cette révision s'avérait pourtant nécessaire, d'après lui et une de ses anciennes collègues (entretiens 7 et 19 CHY).

Comme les élèves arrivaient à l'école en ayant été scolarisés ailleurs dans le primaire, et donc avec leurs discours mémoriels et conceptions propres, il était important de s'assurer que, d'une part, le cursus était inclusif et que d'autre part, un travail proactif de construction de relations intercommunautaires et de *peace education* aient lieu pour faciliter la cohabitation au sein de l'école. Si sur papier, l'intégration des Chypriotes turcs au sein de l'école semblait possible et facile, au niveau pratique, il y avait une résistance et des préjugés importants, qu'il aurait fallu questionner et évaluer :

« *The first time that we had to re-think about this, was after 2003, and the... it was a crime that we committed some of us, when we asked questions like, you know, "shouldn't we look at the curriculum? And shouldn't we consider the curriculum? And this is how the story started. There were reactions, some of them were, you could see them, some of them you couldn't see them, but the point is that it was, the English school became a battle ground after 2003. » (entretien 7 CHY [je souligne]).*

Gia, une ancienne étudiante de cette école, a vécu le changement en 2003 et s'exprime sur la résistance que ça a générée :

« *It was very difficult. It was very difficult because you need to appreciate that we are talking about, the school I went to was supposedly multicommunal, but especially after the war it was a Greek Cypriot dominated school so suddenly TC were incorporated in the school, and that was a huge shock. It was a huge shock for the school. It was a huge shock for the students. But especially a huge shock for the parents.* » (entretien 17 CHY).

Nikos décrit la manière dont le récit nationaliste (chypriote grec) a percolé dans l'école et dont ce contexte était permissif vis-à-vis du harcèlement et de différentes formes d'intimidation. Il illustre son propos en prenant l'exemple d'une « attaque » qui a eu lieu en novembre 2006, au sein de cette école²⁶⁰. Un groupe, qu'il définit comme d'extrême droite et nationaliste, a attaqué des jeunes de l'école, en pensant qu'ils étaient Chypriotes turcs. Nikos explique que plus que l'attaque en elle-même, c'est la manière dont la direction a réagi (ou plutôt son absence de réaction et de prise au sérieux de l'évènement) qui l'a dérangé :

« *Because the school didn't even have an internal investigation, even a minor internal investigation... they just turned the page and went on, "It was an attack, it was an attack by young people, yes we condemn it, yes we condemn it, but alright let's not make a fuss about it, so let's make sure that life goes on as usual", so this is the attitude.[...] Things became worse, after that, things became...you know, you couldn't control things. Racism, the attacks, the audacity of parents, the aggressiveness of everybody, it became worse.* »

D'après lui, la situation politique générale s'est vraiment dégradée (notamment suite au rejet du référendum par les Chypriotes grecs en 2004) et cela a eu un impact énorme sur le climat dans l'école qui est alors devenu toxique (entretien 19CHY).

« there was institutional racism; of course, there was also a lot of racism going on which was normalized in the minds of TC, they didn't bother reporting it, and this came up now in the interviews...the extend of institutional...of racism that was normalized. You know, a girl walks in the corridor and another person throws water in her face, she doesn't report it and you know, nobody knows about it, and everybody is saying "well we have a long tradition of hundred and so many years where we don't have racism"...it's rubbish, it's rubbish » (entretien 19 CHY).

Selon lui, l'école n'était ni un environnement sécurisé (*safe environment*) ni un environnement libre (*free environment*)²⁶¹. Ces caractéristiques ont eu un impact très important sur les élèves chypriotes turcs comme le rapporte Gia, qui prend rétrospectivement conscience de la manière dont ses amis ont été marqués par la violence symbolique qu'ils ont vécue au sein de cette école.

Ces expériences sont révélatrices de l'importance de mettre en place un contexte facilitant l'interaction et le contact entre des membres de deux communautés construites comme « ennemies ». Sans cadre spécifique adapté, ce contact rend difficile la création de relations saines « naturellement ». Cette interprétation rejoint les conditions (l'égalité de statut des groupes, l'exigence de coopération, l'évitement de la compétition sociale et la légitimation de la situation par un soutien institutionnel notamment) avancées par Pettigrew and Tropp (2000) comme étant nécessaires pour que le contact génère des expériences intercommunautaires positives.

Dans l'enseignement classique, au-delà du discours porté à l'école, et donc du contenu du cursus, le contexte dans lequel se déroule la scolarité véhicule également cette logique. Il s'agit de l'existence de deux réseaux communautaires, mais aussi de la présence de symboles communautaires qui transmettent une mémoire particulière en classe qui inquiète :

« a prime example from the school is that at school we have special notebooks, printed on our notebooks, we had, to be honest I'm not sure now 'cause I don't know any school kids at primary level. But when I was at school, we had these notebooks that had a picture of landmarks in the North of Cyprus and on top it would say never forget. And so there was always this idea, or in a... in a classroom we had pictures from places in the north, and it was always this idea of we need to remember. We need to remember they are ours. We need to remember that we want them back, so there was always these...uhm, feeling perpetrated of we have been robbed. We have been robbed of half our country. We have been robbed of our culture, of our land so. Yes, that is something that becomes like part of you growing up (...) and it's very hard for you to wake up and say "OK, But what really happened? Did they just come and take everything away from us? Do we have blame in this situation?" And especially because of the way we are taught history. We may always allow ourselves up to like a 10% blame of a situation. Other than that we always say it's the other people. They did this. They did that and we are facing the challenges. So we grow up with this victimhood sort of trust upon us that we are the victims,... We are the ones that have been wronged and we have the rights ».(entretien 24 CHY [je souligne])

La prégnance du discours scolaire quant à l'histoire de Chypre « telle qu'elle s'est déroulée » s'explique également par l'absence de possibilité de déconstruire le discours mémoriel qui est

²⁵⁹ Notons que l'*English school* ne compte pas comme on pourrait le penser 50% de CHG - 50% de CHT mais autour de 15% de Chypriotes turcs, comme la population de l'île +/- (entretien 6CHY)

²⁶⁰ Une précision doit être apportée par rapport à cet exemple : elle est survenue en 2006, alors que c'est le début de la période où les points de passage sont ouverts et où les deux communautés peuvent être en contact après une longue période d'imperméabilité entre elles.

²⁶¹ Ces perspectives sont exprimées, de bonne foi, par des personnes qui ont été témoins mais qui n'ont pas vécu les discriminations. Je n'ai pas été en contact avec des personnes issues de la communauté chypriote turque qui avaient été scolarisées dans cet établissement.

transmis par ces institutions. Il semble que les cas où les familles transmettent une mémoire différente ne constituent pas la majorité²⁶² et donc, en l'absence de la transmission d'une « contre-mémoire », il est difficile pour les jeunes Chypriotes de déconstruire le discours officiel. Dès lors, d'après Adil, l'école est donc un lieu où des stéréotypes par rapport à l'autre communauté sont appris.

Par ailleurs, comme en Irlande du Nord, les activités de commémorations sont aussi différentes. Par exemple, Kostas parle des parades qui ont lieu plusieurs fois par an (dans la communauté chypriote grecque) et qui sont similaires à celles qui ont lieu en Grèce. Ioannis mentionne spécifiquement deux commémorations : celle du 25 mars qui commémore la Révolution grecque de 1821 et celle du 28 octobre qui marque l'entrée de la Grèce en guerre dans la Seconde Guerre mondiale. Il décrit ces commémorations comme propres à la construction de l'État-nation grec (entretien 4CHY). À propos de la commémoration du 28 octobre, Kostas pointe l'absurdité du point de vue historique de commémorer cette date. En effet, il explique que cette date n'est pas cohérente par rapport à l'histoire de Chypre, car comme l'île était sous l'emprise du pouvoir colonial anglais, des Chypriotes avaient déjà rejoint la guerre bien avant cette date-là. Ainsi, en voulant « importer » les commémorations telles qu'elles sont célébrées en Grèce, on en viendrait finalement à nier une partie de sa propre histoire (entretien 8 CHY).

Toujours sur la question des commémorations, Ioannis ajoute que, comme c'est le cas dans de nombreuses sociétés conflictuelles, un événement historique sera interprété différemment selon la communauté à laquelle on appartient. À Chypre, les événements de l'été 1974 font particulièrement l'objet de contestation :

« then we had this commemoration for the Greek Cypriot is July, august – based of the war and nation and the army...and this commemorations for the Turkish Cypriots has a reverse meaning, which is like...the official title is “happy peace operation” for the Turkish Cypriots, so it’s seen as a positive thing that it saved TCH from the troubles [...]. People who are more involved in cooperation, we understand, that it is another way to think about. But I mean officially, it’s completely different, the way it is portrayed; It’s bad and good. It’s good and bad. » (entretien 4 CHY [je souligne]).

La dynamique qui opère dans ce cadre est celle d'une concurrence mémorielle (Grandjean et Jamin, 2011) où les discours officiels au sein de chacune des communautés dépeignent une image opposée des événements tels qu'ils se sont déroulés : ce sont des récits mémoriels plus que des faits historiques qui sont transmis. À cet égard, un membre du *Cyprus Dialogue Forum* explique que même

²⁶² Dans ce qui est rapporté par les individus rencontrés et le sens qu'ils font de leurs réalités. Les données récoltées ne permettent pas d'affirmer ceci de manière absolue.

identifier le début du conflit est compliqué et est un sujet de contestation et d'interprétation à Chypre (entretien 9CHY).

Les discours officiels et mémoriels sont également transmis via les médias, qui sont généralement différents, notamment en raison de la différence linguistique. Comme l'exprime Ioannis, grandir à Chypre, c'est grandir avec l'idée d'exister dans une société conflictuelle et la continuelle présence du conflit chypriote dans la presse :

« conflict is something you hear everyday in the news, like I don't know, I mean, half of the news will be about the Cyprus issue. Like politicians meeting or not meeting or I don't know. Trying to reach for a solution, or accusing each other, so I mean, you hear that every day [...] the same thing for over 40 + years... » (entretien 4 CHY [je souligne]).

Néanmoins, certains nuancent ceci en soulignant que l'ouverture des points de passage et la presse en ligne facilitent le fait de se tenir au courant de ce qu'il se passe de part et d'autre de la *Buffer Zone* :

« but now it's a much more common for journalist to actually go and cover stories in the North, to have access to the media from both side, electronically you have a much more access and you can translate things so I would say that through contact it has enable the freer flow of information for sure and a lot of people will criticize the media that are being one sided » (entretien 5CHY [je souligne]).

Par ailleurs, plusieurs activistes soulignent que le problème n'est pas tant la manière dont l'autre communauté est présentée que la désinformation qui peut être faite par rapport aux initiatives intercommunautaires ou de réconciliation ainsi que la promotion d'un agenda nationaliste propre à chacune des communautés (entretiens 8 et 17 CHY).

Un autre lieu de socialisation qui est identifié comme pouvant porter préjudice à l'adoption d'une attitude d'ouverture vis-à-vis de « l'Autre » est l'obligation d'effectuer un service militaire pour les jeunes hommes, des deux côtés de la *Buffer Zone*. Si certains relativisent les effets du service militaire sur les attitudes (par exemple Gia affirme que ça ne fait que renforcer ce que toutes les autres institutions mettent déjà en tête), plusieurs personnes (par ailleurs engagées dans des initiatives intercommunautaires) qui ont vécu cette expérience la décrivent comme difficile en raison des discours et du *brainwashing* qu'il faut subir (entretiens 6 et 9 CHY). Adil va plus loin en expliquant qu'une connaissance à lui est revenue transformée de son service militaire :

« (Juliette): Do you think the fact that, the military service is compulsory for most people can create a sort of an environment where it's harder for people after the military service to believe of a need to bridge or to go work in peace buildings?

- I believe this. After the military service it's quite challenging to interact with people from the other side, and I can give a really good example for this. In 2019, I have got a camper in Cyprus friendship programme, he showed a really good performance during the workshops. He was Greek Cypriot by the way. He was really amazing outstanding person. And one year later, one year later he joined the military service because in the Southside the military service is before the university not after the university state and after the military service I saw his post on social media, like, "Go out Turkish communities in the

south so". The military service plays an essential role on young Cypriot men to shape their idea against solution, peace and friendship. » (entretien 11CHY [je souligne]).

Nicholas s'exprime dans ce sens en ajoutant la dimension spatiale et territoriale : lors du service militaire, on est parfois obligé à « défendre » la ligne de cessez-le-feu en restant posté le long de celle-ci, comme on peut parfois voir des soldats le faire dans Nicosie aux endroits où il y a des postes de garde :

« I mean when you are 18 years old, you have to stand, if you are in the infantry, you have to stand on the Green line and guard your military post. And it's not, like in most other countries where you have a choice to whether you want to join the army or not. Yeah, I was just raising that as an influencing factor I mean, it influences people differently » (entretien 9CHY).

Image 56 Poste militaire le long de la Buffer Zone, Nicosie (RoC)



Ces éléments permettent d'observer que les différents lieux de socialisation concordent et concourent à la construction d'un même discours. D'ailleurs, les individus sont nombreux à reconnaître que l'environnement familial joue également un rôle dans le cadre de la socialisation à Chypre. Certains parlent du fait que l'histoire familiale est souvent entremêlée dans l'histoire du conflit, tellement il est récent et notamment en raison des échanges de population qui ont eu lieu. Ceci a de fortes implications émotionnelles et peut créer les conditions d'une forme de mutisme à ce sujet. Par ailleurs, beaucoup mentionnent aussi l'importance du vécu familial dans les éléments qui participent à maintenir cette socialisation au sein d'un seul récit, et qui coïncide avec ce qui est appris par ailleurs.

« The history of Cyprus is a whole, as a whole, story is most the time wrapped up in people personal histories because it is such a new thing, not a new thing, Cyprus has been colonised for... but for a lot of people that are like Turkey invading all these things are in either their grandparents or their Great grandparents or even in some people's cases their parent's history. So learning about Cyprus history as

a Cypriot is never impartial because you're learning about your families, direct involvement in it either they've lost their house or their community was broken up, or they had to move to another place like my family did. So like learning history, the history of Cyprus is never an impartial thing because so many people have been affected by it and it's so direct and it's so recent for a lot of people » (entretien 10CHY [je souligne]).

À cet égard, il semble utile de rappeler que beaucoup de Chypriotes ont effectivement dû fuir leur lieu de vie du jour au lendemain en laissant tout ce qu'ils possédaient derrière eux. D'ailleurs, l'utilisation d'une rhétorique autour du fait d'être « réfugié au sein de son propre pays » est courante à Chypre. De plus, il faut mentionner qu'un certain nombre d'individus sont toujours portés disparus comme en témoigne le travail toujours en cours de recherche et d'excavation qui est toujours en cours et est porté par le *Committee on Missing persons*²⁶³ (institué par l'ONU). Ainsi, il arrive que des personnes récupèrent seulement aujourd'hui les « restes » (*remains*) de membres de la famille disparus pendant le conflit comme en témoigne Esra. Cette étape nécessaire au deuil des personnes disparues arrive donc parfois des années après le conflit, ce qui explique que le conflit soit encore perçu comme récent et non digéré (« *raw* ») pour certains. Si dans le cadre des entretiens, cet aspect n'a été que peu mentionné, il est important de le garder à l'esprit pour comprendre la situation telle qu'elle peut être vécue et de considérer la transmission intergénérationnelle de la mémoire et des traumatismes qui peut avoir lieu dans ce contexte²⁶⁴.

2. La socialisation à l'espace et par le territoire appris

Le territoire et l'espace tiennent une place importante dans cette recherche doctorale : l'espace au sein duquel se déroule l'action sociale n'est pas considéré comme un décor interchangeable sans conséquence. Dans leurs travaux sur la socialisation à l'espace des enfants, Depeau et Danic soulignent dans ce sens que « les espaces quotidiens sont plus qu'un cadre physique matériel et topologique. Ils correspondent également à un cadre social, en tant que vecteur de valeurs, de normes, de sens véhiculé par et à l'enfant. [...] les espaces utilisés, fréquentés et aménagés sont l'occasion de façonner des rôles, des statuts, des règles liés aux relations interpersonnelles et de transmettre des imaginaires sociaux » (2010 : 264). À partir de cette conception, cette section s'intéresse à la manière dont les individus sont socialisés à l'espace et par

²⁶³ « Ce comité (CMP) est une entité bicommunautaire instituée en 1981 par les dirigeants des communautés chypriotes grecque et turque avec le soutien des Nations unies. L'objectif est de retrouver, d'identifier et de rendre aux familles les restes d'une liste de personnes disparues. Il s'agit de 2002 personnes (492 Chypriotes turcs et 1510 chypriotes grecs) qui ont disparus pendant les événements de 1963-4 et de 1974 » (Site web du Comité des personnes disparues, www.cmp-cyprus.org)

²⁶⁴ Si la transmission intergénérationnelle de la mémoire et des traumatismes est parfois mentionnée dans le cadre des entretiens, elle n'est pas au cœur de cette présente recherche.

l'espace. Où la socialisation à l'espace est un préalable à la socialisation par l'espace comme le suggèrent Cayouette et *al.* :

« la socialisation à l'espace produit de fait des manières différenciées de se représenter l'espace et de s'y comporter, autrement dit, des rapports socialement situés à l'espace. Comme l'affirmait Halbwachs (2000, [1920]), ce sont bien ces rapports à l'espace qui sont au fondement des processus de socialisation par l'espace, au moyen d'expériences inscrites dans le cadre de la fréquentation +/- ordinaire et régulières des lieux » (2019 : 18).

Partant de l'hypothèse selon laquelle, vivre dans une société qui est matériellement divisée par des dispositifs de division façonne la socialisation politique des individus, et participe *in fine*, à leur socialisation au conflit au cœur de ces sociétés, il s'agit d'observer comment les individus perçoivent ce rôle de l'espace et du territoire.

2.1. À Belfast : les murs invisibles et le territoire contesté

« (Juliette): If you grow up in one community, you know there is an interface there, but how do you learn about it, if it's invisible? Is it just the way it is, like you, people are just brought up in your own community?
— Yeah, usually that's what happens, the, you'll find it out from an older brother, or a cousin, that, that's Tiger's Bay, you don't go over there, we don't like themens²⁶⁵ and Tiger's bay will be told the same from a couple of the older ones, peer pressure that's the New Lodge, we don't like *themens* we don't go over there, so you grow up thinking, I don't like *themens*, but you don't know them, you've never met them, you know” (entretien 24 IRN [je souligne]).

En Irlande du Nord, et plus particulièrement à Belfast, plusieurs dynamiques entourent la socialisation à l'espace public et au territoire plus largement. Tout d'abord, les individus apprennent rapidement à lire le territoire et à identifier les espaces au sein desquels ils sont les bienvenus ou non. De nombreuses personnes pointent par exemple l'existence soit de caractéristiques telles que la présence de peintures, de drapeaux, de couleurs qui servent en général à rendre le territoire identifiable comme appartenant à l'une ou l'autre communauté :

« I would say that, growing up, I knew that there was a clear division, from an early age, I was able to identify flags, and emblems and colours that were part of me, my family and my community and then identify the ones that weren't, and know from an early age, sort of like, where I would feel comfortable or where in my head, I would feel safe and that's from everything, from like, what football shirt someone would wear, and like again clothing, school uniforms, school uniforms would be a big one, again » (entretien 37IRN [je souligne]).

Concernant les peintures murales, il est intéressant de remarquer que, pour la plupart des adultes, elles sont identifiées comme un élément qui peut agir comme une forme de frontière ou de marquage du territoire en fonction de ce sur quoi porte la peinture :

« I think murals sometimes can be drawing a territory, it's marking a territory, it depends what the murals is about, and then you've got one down the road there from the UVF and it says “Ready for

²⁶⁵ Le mot « themens », régulièrement utilisé lors des entretiens, signifie « them » et renvoie souvent aux membres de l'autre communauté.

peace, prepared for war”²⁶⁶ or something like that and it’s got guns in it [...], it’s not very friendly to go in [...] so I don’t know, it would depends on what the murals are, it really depends on what the murals are, you know, you can have some lovely wee murals, I mean If you go on Newtownards road, that’s the PUL community, they would have statues of the shipyards workers, and they are done in bronze, they are lovely, they are not offensive [...] so all those things I think are very respectful for, to remember, so I will remember that through respect you know more so, it’s got a different effect on me, than saying things that is painted on the wall that says, something about wars or whatever else, I would have no respect for that one [...] so, they are starting to change what they want for their murals, or they to marks the areas, not anymore about the curbs painting and the flags and you know, all that. » (entretien 33IRN [je souligne]).

Dans le même sens, Mark souligne également que les différents symboles identitaires font office de frontière, mais que ce qui est particulier par rapport aux peintures murales, c’est qu’elles comportent souvent une dimension qui est liée aux groupes paramilitaires²⁶⁷. Ainsi, le problème ce n’est pas tant la présence de symboles identitaires que la fonction qu’ils prennent de marquer le territoire et d’assurer le rejet de l’autre plutôt que de célébrer un aspect de la culture :

« The interesting thing about that, is that, that kind of territory marking, it’s been there for generations, pre the troubles, but there is a difference between, there is an element to that kind of an expression of culture, within a community, which to me, that’s a healthy thing, but in our context, with the trouble, it took a sort of exclusionary thing, it’s more about, we paint these curbs, these colors to keep you out, so you know. » (entretien 18IRN [je souligne])

À cet égard, James trouve que leur présence dans l’espace public n’est pas sans effet sur la construction identitaire des jeunes :

« (Juliette): I guess, if you live in a more sectarian entrenched area, all the murals, and flags and signs, feed into that same memory?

— Well it also feeds way into your identity, if you grow up in that, even subconsciously or consciously you are surrounded by that, you just absorb that, as ok, well, this is how I describe who I am.

J: and this is my safe space sort of, because I recognize those discourse
yeah yeah » (entretien 27IRN [je souligne])

Pourtant, de nombreux jeunes affirment que si ces peintures et ces symboles permettent effectivement d’identifier le territoire, ils s’y sont habitués et donc ce n’est pas un problème pour eux (ME 42 ; FG39 IRN).

Concernant les éléments qui « font frontières » qu’il est possible de discerner dans l’espace public, Steve souligne qu’il ne faut pas nécessairement quelque chose de visible pour savoir qu’un endroit fait office de limite et de frontière entre des communautés. Il prend l’exemple de son quartier où la rue de *Duncairn Gardens* est reconnue comme la « frontière » (*interface*) entre Tiger’s Bay (PUL) et New Lodge (CNR) par les habitants. Au-delà de ces symboles, une certaine représentation du territoire est donc transmise avec les endroits où on peut aller, où c’est « *safe* » et ceux qu’il faut

²⁶⁶ Nous parlions de ces peintures dans le chapitre I.

²⁶⁷ Plusieurs confirment l’idée selon laquelle la peinture murale marque également l’emprise d’un groupe paramilitaire sur un territoire ou un quartier (entretien 37IRN).

éviter. Bien que tous conscient de cet apprentissage, il semble difficile pour les individus d'identifier spécifiquement l'origine de celui-ci : ce sont les parents, les amis ou les grands frères, cousins ou encore l'expérience qui informent sur l'espace qui nous « appartient » ou pas, et surtout sur celui qu'il faut éviter. Il s'agit donc d'un apprentissage diffus et qui commence assez jeune (notons qu'il diffère aussi pour les garçons et les filles). Certains évoquent aussi des expériences particulières comme lorsqu'ils se sont fait « courser » en dehors d'un quartier (FG 25IRN), d'autres affirment que « tu le sais, c'est tout » (« *you just know* »), mais généralement se rappellent qu'on leur a communiqué où ils pouvaient aller ou non. Dès lors, comme pour d'autres aspects de la vie, la famille et les pairs ne sont pas étrangers à une socialisation particulière à l'espace. Au-delà de l'injonction classique de « ne va pas là, ou là », John parle du simple fait d'être en voiture avec ses parents, comme la mobilité est « verte ou orange » (« *green or orange* »), sans s'en rendre compte, on indique la manière sécurisée de se déplacer dans l'espace et dans la ville.

« yes, they are still there today, they have a motif, and I think it's a mixture of a lot of different things, you know, one yes, the past, probably listening to your parents and even being in the car with your parents and you know, things like that are much ingrained, but it's one of those things in you know, you've always done it » (entretien 31IRN).

Le territoire, notamment au sein des *interface communities*, est appris – parfois même avant d'être expérimenté – et une représentation de celui-ci est transmise. Cette socialisation à l'espace correspond donc à l'apprentissage de l'espace au sein duquel on vit, comment on peut s'y comporter et s'y déplacer ainsi que l'apprentissage de quelle partie de l'espace urbain nous appartient, c'est-à-dire, là où notre présence est légitime et ne sera pas inquiétée.

Par ailleurs, au sein de ces communautés, une socialisation par l'espace s'opère concomitamment. En effet, la présence de murs de division offre une représentation matérielle de la réalité politique nord-irlandaise et du conflit qui marque la société. Le mur finalement cristallise la présence de cet « Autre », qui serait notre « ennemi », ou qu'il faut du moins éviter pour ne pas avoir de problème. Ce faisant, il véhicule un référent cognitif et des valeurs particulières qui complètent, et confirment, l'expérience socialisatrice qui découle de l'interaction avec les différentes instances de socialisation identifiées préalablement. L'expérience de vivre entouré de murs et de barrières de division, avec les conséquences que l'on connaît sur la mobilité (comme cela a été discuté dans le chapitre III), viendrait finalement conforter l'apprentissage qui existe par ailleurs du conflit et de l'existence de deux communautés construites comme « antagonistes ». Comme illustré par l'exemple de la fresque murale d'East Belfast, les quartiers où sont situés les murs et les *interfaces* sont également assortis de toutes sortes de marqueurs identitaires (drapeaux, fresques murales, *etc.*), de monuments ou fresques mémorielles et de messages politiques qui sont distillés dans l'espace public pour

commémorer des évènements qui ont eu lieu pendant le conflit ou pour rappeler l'attente d'une justice rendue pour des victimes.

Dans ce sens, une jeune femme témoigne de la violence symbolique qui est véhiculée au sein de l'environnement urbain, dans lequel beaucoup grandissent à Belfast (FG 25IRN). Au-delà de la banalisation de la violence, elle estime également que ces différents éléments encouragent la division :

« I am actually in East Belfast as I speak and to my left there is obviously all the murals and stuff, like so that even the thing that, that's still here today. There are murals redone everyday, you know what I mean? Like up Falls, they have all their murals there and stuff. Then especially when you go into them segregated communities like it will be very, like, it very tells tale, you know what is what side. I mean, when you're like in a more of a mixed community, there's no, not really anything there to kind of signal, signify what religion is...but I mean as I am driving through east Belfast now, and up in the falls it's the same, like all like war memorials, murals everywhere and that's just on the main road » (FG 25IRN [je souligne]).

Ces marqueurs, qui portent un discours mémoriel et politique, participent alors à une territorialisation de la mémoire et du conflit. Toutefois, il faut nuancer le caractère systématique de cette dynamique, comme cette jeune femme le souligne. Elle explique que même si l'apprentissage des significations de ces symboles survient alors qu'on est très jeune, leur impact dépend surtout de la manière dont nos parents nous éduquent sur ces questions-là. D'après elle, l'éducation qu'on reçoit autour de ces symboles ainsi que l'environnement familial et communautaire définissent l'impact que ce « paysage politique » (Kliot et Mansfeld, 1997) aura sur nous en grandissant. Ainsi, d'après les interlocuteurs, l'expérience socialisatrice de l'espace (à l'espace et par l'espace) s'articule avec les différentes expériences socialisatrices de l'individu.

Un des produits de l'expérience socialisatrice à et par l'espace consiste notamment en la construction et le développement d'une « micro-géographie » des lieux, qui est propre à chacun, à son vécu et à ses expériences. Cette micro-géographie participe à créer, maintenir et renforcer les barrières mentales qui existent entre les communautés – et sont apprises par ailleurs. Comme l'explique Mark, les individus savent exactement à quel endroit ils ne sont plus en sécurité, où ils doivent surveiller leur comportement, et grandissent surtout avec l'idée qu'il ne faut pas traverser l'interface ou la *peaceline* :

« there is invisible walls, because as a young person growing up in a catholic community, sometimes there is no peaceline, there is no timber, there is nothing, you can just walk into a protestant community but there is a psychological wall, because as a kid growing up, your parents would be saying "do not go in here, do not go past there, do not go near there", and within your community there is a lot of stereotypes so you don't go in there, because they are bad, you don't go in there because they are such and such, so there is a mental barrier within your head you go on "I cant go there because I've been told this and what, these guys aren't like us and then there is also these invisible walls, and as a kid you can probably wondering about what is out there, who is out there, why is that ... there is a fear of the

unknown almost, where you go “there has to be something behind that that we are not meant to see, or to look at, or to be with because there is a 60 foot brick wall (chuckles) just right in the middle of the community and especially in Ardoyne, where I grew up, where I come from, and where a lot of the young people we work with, there is probably around 4 or 5 interfaces surrounding our community, and there is some big walls, some are timber, and some there is nothing there, but again that’s an interface so, yeah there is visible ones and there are ones that are psychological.” (entretien 18IRN [je souligne]).

Dans le même sens, Diane est convaincue que, d’une certaine manière, la présence de murs participe à la perpétuation de la division à cause de l’impact que ceux-ci ont sur les jeunes :

« We’re about the future of our young people and while the structures are up, it’s always going to be mark by them structures. Try to get the 14, the 15 and the 16 years old and then try to ask the question “why is that up, why do we have to have that?” and then we do the circle again, and our young people and I mean we went from violence on a nightly basis, not even a nightly basis, it was on 24/7 » (entretien 33IRN [je souligne]).

Un autre effet de cette socialisation réside, d’après Sam, dans la normalisation de cet environnement urbain qui n’est pas celui d’une société « normale » :

« I think you know, as you say, not coming from Belfast, kind a fresh eye in your look and you get a feeling from that mural, you know, if you are walking past it everyday, maybe you don’t notice that, but your children are picking up something. It’s all they see everyday, for a little kid. And it’s the same in the interface areas, you know, I remember, I did a bit of research a few years back around the peace wall and I asked some teenagers about what they thought of them, some of them said “what wall?”, it just never occurred to them that it was a wall that was there to separate them from the people on the other side, they were so used to it » (entretien 23 IRN [je souligne]).

La réaction des jeunes rencontrés par rapport à la présence des murs, des fresques murales et des monuments mémoriels notamment est teintée d’une forme de normalisation de ces dispositifs qui font partie de leur quotidien et qui sont considérés comme normaux. Il est donc possible d’observer que cette normalisation de l’environnement urbain et de ses effets participe plutôt à produire les conditions de la perpétuation des pratiques de ségrégation que leur remise en cause.

2.2. *À Nicosie : une certaine normalisation de la « partition »*

Comme en Irlande du Nord, on trouve à Chypre d’importants indices de la division et de l’absence de résolution politique du conflit dans l’espace public. Grandir à Nicosie, c’est de manière brutale être dans l’impossibilité d’oublier qu’on ne vit pas dans une société « normale » (entretien 17CHY). Dès lors, grandir dans cet environnement, c’est grandir en étant entouré de toute une série de symboles porteurs d’un discours mémoriel ou marquant les revendications d’un groupe sur un territoire défini. Ainsi, comme l’explique Ioannis, la présence massive de drapeaux, dont la signification dépend du contexte, est un exemple de ce discours politique de revendication sur un territoire :

« Look there is an interesting evolution regarding this aspect, when the republic of Cyprus, in 1960, people of Cyprus who were politicized and had some kind of affiliations to a national project, they only knew the Greek flag and the Turkish flag, they loved it, they could kill and die for that flag, they could

kill and die. The republic of Cyprus flag was created in 1960, and it never created a strong feeling to the Cypriots until 1974. When the Greek Cypriots in a way lost the war toward Turkey so the Republic of Cyprus flag got a different meaning of the Republic of Cyprus as a state which would be independent of Turkey and who would get rid of Turkey. So, it became a symbol of the Greek Cypriot in a way, but it is also a symbol of the Republic of Cyprus²⁶⁸. It was never so important before 1974...well I mean it had some importance, but I mean people, they would be emotional about the Greek or the Turkish flag. You would keep this flag here... so after 1983, Turkish Cypriots established the RTCN, so they created another flag, so in a way they would see it as counter-flag to the one of the Republic of Cyprus. » (entretien 4CHY [je souligne]).

Sur la présence des drapeaux, Adil observe que les jeunes Chypriotes grecs aiment voir le drapeau grec, parfois plus que le drapeau de la République de Chypre de la même manière que les Chypriotes turcs apprécient autant le drapeau turc que celui de la RTCN. Il explique qu'il faut comprendre cet intérêt pour les drapeaux grecs et turcs comme étant le résultat de l'éducation qui pousse finalement à être allégeant aux « mères patries ». Il considère finalement que cet apprentissage pousse les individus à ignorer leur identité [commune] et à se ranger derrière une seule identité, forcément exclusiviste, celle des « mères patries » (entretien 11CHY). Ce marquage du territoire à l'aide des drapeaux territorialise aussi les communautés politiques, peut-être de manière excessive parfois, comme certains le pointent en parlant des drapeaux turcs et de la RTCN dessinés sur la montagne qui surplombe Nicosie (visible sur l'image ci-après).



Image 57 Drapeaux, vus depuis Nicosie (RoC)

²⁶⁸ Il est courant de voir le drapeau de la République de Chypre avec le drapeau grec accolé à lui, comme pour rappeler l'identité « ethnique » de ce drapeau chypriote.

Du point de vue de certains activistes chypriotes grecs, ce drapeau dérange et reflète la triste réalité de l'échec qui peut être vécu « sur le terrain » comme l'explique Gia :

« Because for me that flag, is the proof that we are not a normal state. It is like a circus on our mountains and the existence of that flag will remind every single person that no matter what we claim we are not normal state and seeing it there, it becomes very, very sad. It's very sad because you see it and it's so flamboyant and so ugly that ... you look at it and you constantly think how we failed to have that thing removed and I don't know for me that flag is a kind of, symbolizes a lot of things that we live through on the ground, so yeah » (entretien 17CHY[je souligne]).

Plus largement, comme le souligne Selen (Chypriote turque), ces indices identitaires et rappels du récit mémoriel officiel auquel il faut adhérer sont présents partout dans l'espace :

« some of them are very subtle, but some of them are very obvious and in your face for instance, if you walk in old Nicosia, there are signs that says “Cyprus is Greek”, or “Kyriena is our border” or there are signs like “we will never forget” » (entretien 14CHY [je souligne]).

En effet, il est fréquent de voir ces messages sur des bâtiments officiels et administratifs, de part et d'autre de la Ligne verte comme en témoignent les photos ci-après. Par exemple, au-dessus du point de passage de Ledra Palace du côté de la RTCN, il est inscrit en grandes lettres rouges « *Turkish Northern Republic of Cyprus forever* »²⁶⁹. Du côté chypriote grec, les messages sont souvent de l'ordre du rappel que le territoire du nord est « occupé depuis 1974 par des troupes turques »²⁷⁰ ou parfois cyniquement d'une forme de « *branding* » de Nicosie comme la « dernière capitale divisée », jouant alors sur le capital touristique qui peut en découler, ce qui crée un sentiment de malaise auprès de certains (Gia : « it bothers me to the core » ou Ezgi et Marinella parlent de *dark tourism*²⁷¹).

²⁶⁹ Je n'ai pu photographier cet endroit car un policier m'en a empêché. Les forces de l'ordre de la RTCN sont sensibles aux photos que l'on peut prendre aux abords des *checkpoints*.

²⁷⁰ Y compris sur le trajet au départ de Larnaka (où est situé l'aéroport international par lequel la plupart des touristes européens et internationaux – qui ne passent pas par la Turquie – entrent en République de Chypre) vers Nicosie où il y a un grand panneau sur le bord de l'autoroute qui stipule « This is Cyprus occupied by Turkish troops since 1974 ».

²⁷¹ Sur la notion de *dark tourism*, dans le contexte des musées nationaux à Chypre, voyez Farmaki, A. and Antoniou, K. (2017), « Politicising dark tourism sites: evidence from Cyprus », *Worldwide Hospitality and Tourism Themes*, Vol. 9 No. 2, pp. 175-186



Image 58 Municipalité de Kyrenia “European city occupied by Turkish troops since 1974” The People of Kyrenia ask for your support in our struggle for justice and our return to our beloved Kyrenia



Image 59 Panneau “Nicosia – The last divided capital”

En plus de ces symboles, comme le commente Selen et comme il est possible de l’observer, même les cartes touristiques disposées dans l’espace public matérialisent cette rhétorique et normalisent d’une certaine manière la division :

« Even in the maps, you just see one part of the island, depending on which location you are at that specific time. Sometimes, it’s just north, as if it’s just a little piece, and in some part, it’s just a south by itself, and it really upsets me and I get super happy when I see those trays that has Cyprus map²⁷² » (entretien 14 CHY [je souligne]).

Cela est visible sur les deux images ci-après :



Image 60 Carte « nord » de Nicosie

²⁷² Elle m’explique que voir une image de l’île non divisée est devenu rare, car la Ligne verte est marquée sur presque toutes les représentations. Ce qui n’est pas le cas sur des anciens plateaux utilisés pour servir le café notamment. D’après elle, toutes les familles chypriotes en ont un quelque part. Voir ces plateaux lui fait du bien parfois, pour se remémorer une représentation de l’avant.



Image 61 Carte « sud » de Nicosie

Deux autres éléments rendent visible, dans l'espace public à Nicosie, l'absence de résolution du conflit et d'une solution. D'une part, comme le mentionne Gia, lorsque l'on grandit à Nicosie, on doit accepter que les rues s'arrêtent abruptement, ce qui n'est pas sans complications lorsqu'on apprend à conduire par exemple (entretien 17 CHY). Ainsi si certains soulignent que plus on vit proche de la ligne de division, plus elle est normalisée (entretiens 2 et 25 CHY), d'autres rappellent que ce n'est pas pour autant qu'elle est acceptée. Gia exprime d'ailleurs sa frustration par rapport aux personnes pour qui la situation politique importe peu et qui ont finalement accepté et intériorisé la division :

« You see, and this is something that I have difficulty communicating in the average Greek Cypriot who don't understand, what we try to say, because they're not in touch with the other side, but when you're born and raised in Nicosia. You're born and raised in a city in which your streets come to an abrupt end. [...] Also, it is important to mention that a person born and raised in Nicosia understands division in a much different way than a person who is born and raised in Limassol, in Larnaca, in Paphos, where they don't see the division. They don't see the flag even on the mountains. [...] so I think that the experience of division is much different for people living in Nicosia or in Derynia for that matter where there is the Greenline. 'cause division is much more evident. » (entretien 17 CHY [je souligne]).

Elle poursuit en s'exprimant sur la manière dont elle est profondément affectée cette normalisation du « statu quo »²⁷³ et de la division au sein de sa communauté :

« we should be fighting to bring the walls down. And instead of that we bring we raise up more walls more borderlike posts [elle fait référence à la nouvelle forme du checkpoint de Ledra Street] and, we create a

²⁷³ Par ailleurs, notons que tous les interlocuteurs ne sont pas d'accord avec l'idée de ce « statu quo » qui existerait. Nicholas par exemple, parle du fait qu'au contraire, la situation est loin d'être celle d'une immobilité et d'une absence d'évolution. D'après lui, chaque jour qui passe rend la situation plus complexe à régler.

situation in which, I don't know, In which our country literally it is as if we have accepted that our country finishes on the green line » (entretien 17 CHY [je souligne]).

Ilsu observe également cette tendance qui s'accroît aussi avec le renforcement de « poste-frontière », comme c'est le cas au *checkpoint* de Ledra Street depuis sa rénovation en novembre 2021, mentionné dans le chapitre II. D'après elle, le renforcement de ces structures physiques contribue ou traduit le durcissement (du moins officiel) du ton contre la coopération entre les élites politiques et le renforcement des barrières mentales.

Par ailleurs, certains mentionnent également que les bâtiments abandonnés et les stigmates des affrontements sont un rappel constant du conflit et des heurts qui en découlent, qui n'ont par ailleurs pas été gérés (entretien 10 CHY). En ce sens, Melike témoigne de l'impossibilité d'oublier la situation :

« But we live here and the whole place is, the whole of Nicosia is like a where you can see it throughout and as a live example of a divide, basically like physically speaking, like if there's a reminder everywhere, especially in the Old Town. There's no way you can forget that this is a divided society or country » (entretien 18 CHY [je souligne]).

Un autre élément qui dérange est la présence importante de militaires, issus de différentes armées, dans l'espace public. Certains soulignent cela notamment par rapport au fait d'être une jeune femme : Melike exprime le malaise qu'elle ressent depuis qu'elle est adolescente quand elle doit passer par un endroit où elle sait que des officiers sont postés et l'observeront passer. Elle explique alors développer des mécanismes pour ignorer cette présence, comme un moyen de « gérer » (« *coping* ») le fait de vivre dans une telle société :

« the military posts, so there are a lot of them in the north. It was like growing up, I think it was something that I overlooked, like I ignored it, ignored its presence, so it was something that of course made me feel uncomfortable as a young woman, it was something that is also intimidating to walk in front of a military post, and you see, like military men like officers, looking at you but it is intimidating. But I guess like my coping mechanism was ignore it. Just walked past and don't see it. So now I think I still do the same thing with UNFICYP officers like I ignore like for some reason I ignore officials like army ... , for some reason it's something I don't engage, so that's something perhaps it's my way of forgetting that yeah this is a divided society or like coping » (entretien 18 CHY [je souligne]).

Ces éléments de l'espace public véhiculent ainsi un récit particulier et un rapport à « l'Autre » très ancré dans le passé conflictuel, même si certains pointent que si on le cherche, il est possible de voir dans l'architecture et aussi dans le territoire les signes d'une coexistence pas si lointaine. En effet, comme le souligne Kostas, il est possible d'observer la proximité entre les anciens bâtiments religieux. Certains sont désormais reconvertis, mais si on le choisit, il est possible de mettre l'accent sur les éléments communs :

« But we still have those symbols in several villages and we do have it in the old town. We have the biggest mosque next to the Archbishop's palace which is a very significant symbol and in the sense, the biggest cathedral which is Faneromeni cathedral, there is a small mosque outside. You cannot tell

because has been disguised as I don't know, it looks like a storage room now, but it can still be minaret, with no religious symbols. You can see the symbols of coexistence that used to be in the past and what else do you have next to Faneromeni cathedral and the mosque you have the biggest school in the city of that area, and the coffee shop of that area, so it was a community built around, the communities, the two communities, a cathedral and a mosque, next to each other and the rest of a good Sunday morning for everyone » (entretien 8 CHY [je souligne]).

D'après de nombreux interlocuteurs, ces différents éléments expliquent qu'une grosse partie de la population s'est « habituée » à la présence de la division matérielle et à la « partition » *de facto* de l'île. Cette forme de normalisation et d'intériorisation de la partition serait visible notamment dans la manière dont les individus se réfèrent aux villes de l'île. Comme le soulignent Gia et Kostas, deux activistes Chypriotes grecs, les gens « au sud » quand ils font allusion à Chypre, ils parlent de Nicosie, Limassol, Paphos, *etc.* (ce sont des villes situées dans la République de Chypre) tandis que les personnes qui vivent « au nord », ils parlent de Derynia, Nicosie, *etc.* (donc, seulement des villes du « nord ») (entretiens 8 et 17 CHY). Gia poursuit alors en s'inquiétant de la disparition de ceux qui ont connu l'île non divisée :

« but we've lost the people that understand Cyprus as a whole because the moment my parents' generation dies, it will be the moment when the people who lived together under one roof with the Turkey Cypriots are they, they will no longer be here and who will be here? It will be us the people who were born and raised under these divisive conditions » (entretien 17 CHY [je souligne]).

Si dans le cas de Chypre, il n'a pas été possible de rencontrer des adolescents afin de s'entretenir avec eux de leur expérience de socialisation, les expériences que relatent les interlocuteurs permettent de supposer que, dans ce cas-ci également, l'espace et le territoire accentuent à la socialisation des individus au conflit. Comme le notent certains participants, l'expérience d'un seul récit communautaire est aussi perpétuée et renforcée par le manque d'interaction entre les deux communautés en raison de la division géographique de l'île. Cette division matérielle s'additionne aux préjugés véhiculés par le récit officiel et favorise alors des réseaux de sociabilité distincts :

« If you were born in the UK or in other countries outside of Cyprus, if you're growing up there, you know that there is a possibility to interact with these people. Because they have never experienced the conflict area, they have never participated in any lecture in the primary school in this elementary school for the historical dialogue. So there's a possibility. But I can't say the same thing for Cypriots, Cypriots who are found in the UK for just studying because they have experience. They have lived many years in the conflict area. And it's a really, really challenging to break their stereotypes. » (entretien 11 CHY [je souligne])

Dans ce sens, Nikos conclut en disant:

« You know when you build barriers, gradually you also build barriers in the mind of the people. People get use to it, I mean a young person growing up in this society gets use to this situation, and they don't appreciate the benefit of a reunification. » (entretien 19 CHY [je souligne]).

*

* *

Tant à Belfast qu'à Nicosie, l'espace et le territoire, avec lesquels évoluent les individus, participent à socialiser les individus, c'est-à-dire à informer leur rapport au monde, à façonner leur perception du système politique dans lequel ils s'inscrivent, mais aussi leur rapport aux autres et particulièrement, aux membres de l'« Autre » groupe. Ils constituent alors également le « foyer des expériences socialisatrices » (Danic, 2010 : 101)²⁷⁴. Ces expériences de socialisation à et par l'espace s'articulent alors avec les autres expériences socialisatrices et rendent difficile l'expérimentation en dehors des cadres de vie prescrits. Finalement, cela participe à construire une compréhension particulière du rapport politique entre les communautés.

²⁷⁴ Ceci peut peut-être expliquer en partie la différence qu'il existe dans la perception de l'environnement politique en fonction des milieux sociaux. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour affirmer ceci, mais à Belfast surtout, il a été possible d'observer une véritable différence dans la manière d'envisager le territoire urbain et la situation politique selon le milieu social des individus. La question de l'accès économique ou, du sentiment d'accès économique, peut être intéressante à explorer dans ce sens.

CHAPITRE V. S'EVITER ET INTERIORISER LA DIVISION

Le chapitre précédent met en évidence la manière dont l'espace – marqué par différents dispositifs de division et symboles identitaires – participe à l'expérience socialisatrice des individus en s'articulant avec d'autres instances de socialisation politique. Cette expérience socialisatrice particulière génère différents effets sur la manière dont les relations entre les communautés sont vécues. Si les dynamiques diffèrent légèrement à Nicosie et à Belfast, il est possible d'observer que la combinaison de la présence de dispositifs de division avec une socialisation politique au sein de ces contextes conflictuels et divisés crée les conditions d'un évitement mutuel entre les communautés. Cet évitement mutuel résulte de deux processus : d'une part, il est appris dans le processus de socialisation et d'autre part, il résulte de ce que les dispositifs sociotechniques font faire aux individus. En effet, il semble que les pratiques quotidiennes tant des Chypriotes que des Nord-Irlandais rendent difficile l'expérimentation d'interactions qui viendraient contredire le clivage communautaire. Dès lors, le clivage communautaire et les formes que prend la division structurante dans ces sociétés se trouvent renforcés et intégrés comme étant normaux. Dans ce chapitre, il s'agit de présenter comment cette dynamique se déroule et comment elle est perçue par les interlocuteurs qui en ont pris conscience et qui cherchent à s'en défaire et à la remettre en question.

1. La peur et l'indifférence comme motifs d'auto-ségrégation ?

« Another interesting thing which was an opportunity that came from living in Bombay street, was the project children, so they were charity that brought kids from both catholic and protestant background over to America for a summer at the age of 11, [...] so I got to spend one summer in America and they had paired me up with a girl called Sarah Jane who was a protestant and lived, very very local, but obviously because of the segregation we'd never seen each other, we didn't know each other [...] even just something that I had said earlier about Sarah Jane living so close, yet we never had an opportunity to meet each other [...] but you think there is a whole community of men, women, children who you don't have access to. Like your potential best friend, your soul mate could be living two streets away, but because of the situation we have here in Northern Ireland, there is barriers to meeting them. »(Entretien 16IRN [je souligne])

À Belfast, deux logiques coexistent et créent les conditions d'une reproduction de ce cycle de ségrégation. La première logique résulte d'une structuration de la société, qui est toujours ancrée dans le passé conflictuel et où la nécessité d'assurer aux individus qu'ils se sentent en sécurité reste un principe premier. La « peur qu'il arrive quelque chose » caractérise alors très fort la manière dont les jeunes sont socialisés. Cette recherche de sécurité se matérialise aussi dans l'organisation des structures publiques (école, réseau de transports, centre communautaire, *etc.*) et norme finalement les manières de vivre. La seconde dynamique découle de la première et la renforce. Cette organisation sociétale pèse sur les pratiques quotidiennes de sociabilité, ou de mobilité par exemple.

Par conséquent celles-ci s'opèrent également en « entre-soi », au sein de la communauté. Cette manière de vivre n'est pas forcément conscientisée, comme le souligne John qui explique qu'il ne s'agit pas toujours de vouloir « éviter l'Autre » :

« So what I am saying is we are living down here, in a major city, partially buzzing, but for people like us, who's living in, I would say living in the shadow of the peacewall and interface, [...] because we are so used to everything having to be here, we don't go out of our communities. We want everything in our communities [...] we still feel very territorial and that's because of the legacy of the troubles, the mentality... » (FG39IRN [je souligne]).

Pareillement, Heather résume la situation en expliquant qu'il faut vraiment le vouloir pour se mélanger (« *you have to intentionally want to mix* ») (entretien 17IRN). Dans le même ordre d'idée, James explique qu'il y a des gens qui vont grandir, travailler et mourir sur la *Shankill Road* ou *Falls Road*, il déplore qu'on apprenne plus à se protéger de « l'Autre » qu'à expérimenter le contact et à se faire sa propre opinion :

« You can hear it from your mom or your dad, you can hear it of your best mate or a friend, but unless you really experience it, then I don't think you can have a real raw opinion on it and I think it's really important for young people to experience the opposite side of what would be the community, because like even from a young age myself and I know some of my friends and colleagues from the catholic community would say the same, you are told to stay away, don't be near this area, don't be going near this person, don't be going near that school, so you are shielded from anything like that... » (entretien 27IRN [je souligne])

Sam s'accorde avec ces propos et souligne que ce type de comportement n'est pas réservé à ceux qui vivent aux alentours des murs de division et donc aux *interface communities*. Il explique que, même subtilement, il existe toujours des préjugés et de la méfiance envers « l'Autre » et que ce comportement sectaire peut prendre diverses formes. De plus, il existe une forme de confort qui découle de l'entre-soi communautaire :

« So like I say, most people in northern Ireland don't have peacewall, but most people in Northern Ireland, don't mix socially, don't cross the religious-political divide, you know, they still, they don't, it's more comfortable to just stay in your community. You know, they might mix in a work setting and from that have some friends in the work setting, but most of the home friends are the people you went to school with, so that, think the same of you and... so that's a big problem. » (entretien 23IRN [je souligne]).

Ce mode de fonctionnement résulte en une ségrégation importante qui persiste dans la société²⁷⁵. Selon beaucoup, cela empêche finalement la mise en œuvre d'un véritable processus de

²⁷⁵ Pour désigner cette dynamique, Heather Ricardson parle d'auto-ségrégation (« *self-segregation* ») Dans une recherche-action où les participantes ont cousu une couverture (« *quilt* ») à partir des tendances de mobilité à Belfast, elle explique comment « *the divisions are still apparent in the make-up of neighborhoods, in the way communities self-segregate along religious-political lines and in people's innate understanding of where they belong – or do not belong* » (Richardson, « *Stitching a Divided City* », *TEXTILE*, 2021).

transformation depuis l'accord de paix. Comme l'explique Heather, il faut comprendre que coexister et vivre ensemble ne signifient pas la même chose dans ce contexte post-conflictuel :

« And I think there is a big difference between tolerating the other side and living interdependent with the other side, where you're actually saying I want...so there is a different to be "ok we'll sit in the same café together, and then say, no actually come and sit at my table"» (entretien 17IRN [je souligne]).

Ces pratiques d'évitement, qui sont mises en œuvre par les individus dans leurs pratiques sociales, sont aussi fabriquées et renforcées par la structuration de la ville qui découle du conflit. Ensemble, ces dynamiques créent les conditions d'un renforcement de la division entre les groupes. Par exemple, une des conséquences de cette « auto-ségrégation » (Richardson, 2021) est qu'il est possible de « pointer du doigt » les comportements de « l'Autre », comme le souligne Liam :

« it's just going to be fear and myths and assumptions and story-telling and machoism and murderism and all those different things are going to breed that fear and mistrust, and while we have our walls dividing us, it makes it so much easier cause we don't have neighbours that we can go "hold on, that guy next door that you are talking about, he is a friend of mine and I have a relationship with these people, I will support and help them, support these people, I will work through the issues with these people, we are not going there", the wall keeps us divided so it's easy to point the finger. » (entretien 30IRN [je souligne])

Il est ainsi possible de maintenir des discours de division tout en étant déresponsabilisé quant à la tenue d'un tel discours, tant du point de vue individuel que politique. James parle alors de « *safe space* » au sein duquel on peut ne pas rendre des comptes (« *not to be held accountable* », entretien 27 IRN). De plus, beaucoup pointent une forme de détérioration depuis l'accord de paix, car il « reste une peur de perdre ce qu'on a », ce qui pousse les individus à se replier sur eux-mêmes et à « protéger leur communauté ». Ceci est d'autant plus vrai pour les communautés qui n'ont pas beaucoup gagné de l'accord de paix. Selon Liam, une forme de peur sociale et économique se substitue alors à la peur de la violence qui existait préalablement (entretien 30 IRN).

De nombreux interlocuteurs dénoncent alors le manque de responsabilité politique de certains représentants qui n'hésitent pas à entretenir cette dynamique en mobilisant certains discours, en cadrant des questions politiques comme sectaires (« *green or orange* » ou « *that for that* »), ce qui contribue à renforcer la division et à polariser les positions, surtout en période de crise telle que c'est le cas actuellement à cause du *Brexit* (entretien 30, 31 IRN).

Ces différents éléments expliqueraient, en partie, la lenteur de la progression dans la mise en œuvre des retraits de murs et d'un éventuel processus de réconciliation. Tant que la peur reste présente, les murs ne seront pas déconstruits. Certains s'inquiètent de cette dynamique notamment parce qu'au niveau des jeunes la division entre les communautés et la présence de structures de division sont normalisées et intégrées. De plus, comme la présence des dispositifs n'est pas spécialement remise en question elle n'est pas non plus « politisée » :

« And one of the very first encounters, I remember, we had to speak to a group of young people and we spoke about the barriers and segregated wall that runs along from the city centre in Townsend Street, right up to the bottom of the mountain. And I said, look there is a wall that runs along and segregates basically west and north Belfast and it's about 4-5 kilometers long and they were going like "no it doesn't exist". So we put them on a bus and drove them along and these are young people who've lived in Belfast and didn't realized that the city had been segregated in such a way, all be it with walls and buildings, and Buffer Zones and electronic gates but, that segregation of a vast section of the city is weird in many ways » (entretien 34 IRN [je souligne])

À Chypre, une dynamique très similaire à celle qui est observable en Irlande du Nord existe. Elle est peut-être encore plus prégnante en ce qu'il n'existe pas, à ce jour, d'accord de paix entre les communautés et qu'il existe une situation *de facto* de deux « États » distincts, qui exercent leur autorité sur deux parties bien distinctes du territoire de l'île. Dès lors, la division matérielle et physique de l'île est d'autant plus renforcée que les ponts créés entre les deux parties (par la possibilité d'être mobile aux points de passage assortis de checkpoints) dépendent finalement du bon vouloir politique des deux entités. Cette fragilité a été rappelée lors de la fermeture des points de passage en temps de pandémie de Covid-19. Ainsi, à Chypre il est définitivement plus facile de rester « dans sa bulle » comme l'explique Ilisu :

« (Juliette): When you say that people, if they don't learn themselves, they're reproducing the way of their parents. Is it because it's so easy to only stay in your community?

— Exactly, it's so easy, especially all those borders make it way more easier to stay in your own community. » (entretien 12 CHY [je souligne]).

Dès lors, comme à Belfast, les dispositifs de division matériels façonnent les comportements et les pratiques quotidiennes des individus. À ces dispositifs, s'ajoutent la socialisation au conflit et les barrières mentales qui en découlent, comme le rappelle Anna en prenant l'exemple de la résistance qui a eu lieu lors de la réouverture de l'école (*English school*) aux élèves et enseignants chypriotes turcs :

« I think the biggest obstacle was in the mind, it was in the mind of the, because it was incredible, during that period of time, I mean, when they first made the decision that the Turkish Cypriots were going to come, we used to have students who said to us, teachers, who would say to us, "Miss, we don't want these turks, to come to our school, you know we don't want them, why are they going to come?" It would be so outright to your face, there was no embarrassment about saying that, we don't want them, they shouldn't come here. They are bad people » (entretien 7 CHY [je souligne]).

Elle nuance tout de même en remarquant que ce type de discours a diminué avec le temps : dix ans plus tard, plus personne n'aurait osé tenir de tels propos, même si les tensions existaient toujours, elles étaient plus subtiles.

Néanmoins, cette manière de vivre, en étant séparé et en restant au sein de sa propre communauté, est tellement installée que peu croient qu'une solution politique résultera en l'émergence d'une société cohérente et partagée. Dans le discours des acteurs, le fait de partager un espace pour pouvoir faire société est régulièrement mentionné. Cela étant, ce n'est pas pour autant qu'un travail

de construction d'une telle société ne sera pas nécessaire. Dans ce sens, Ilsu ne croit pas qu'une solution amènera à un changement au niveau du fonctionnement de la société :

- « honestly, I don't think, I don't think it's possible being bicomunal because people have been living in north and south apart from a long time, so I don't think people will just suddenly say "ok I will start living here",
(Juliette): so you think if there is ever a solution, it's still going to be divided with people staying on their sides?
- I think so, yeah, which is a bit sad, but people don't live in this side, we have been divided for a long time, so I don't expect people to suddenly going to live in Paphos » (entretien 12 CHY [je souligne]).

Il considère donc le poids de l'histoire et la durée depuis laquelle les communautés vivent séparées comme étant des pratiques ancrées qui seraient difficile à défaire. D'autant plus que, comme le précise Ezgi, même parmi les personnes pro-réconciliation, il ne va pas toujours de soi de traverser la Ligne verte vers le nord (ici, elle prenait l'exemple de Chypriotes grecs et les statistiques montrent qu'ils sont en général moins enclins à traverser), ce qui rend difficilement envisageable un processus de transformation durable. D'après eux, cette perception est aussi renforcée par les discours politiques, qu'ils jugent polarisants, comme on va le voir dans le chapitre suivant (voyez « cadre politique » dans le chapitre VI).

2. L'intériorisation des murs et une communauté imaginée divisée

Dans ces sociétés divisées, marquées par un conflit violent et par un clivage dit ethno-national, l'identité de groupe semble donc tenir une place importante dans la manière dont les individus se construisent. La construction de l'identité sociale du groupe s'opère en rapport à un autre extérieur, dans une forme de dépendance finalement, car on se définit presque systématiquement par rapport à cet « Autre ». Ainsi, la figure d'un « Autre » essentialisé semble fondamentale dans la construction du « Soi », du moins en ce qui concerne l'identité du groupe. Le processus de socialisation politique joue alors un rôle important en favorisant l'apprentissage des normes de l'« *in-group* ».

Comme en témoignent plusieurs personnes, tant à Chypre qu'en Irlande du Nord, un des éléments de la socialisation porte sur l'affirmation et le maintien de l'idée selon laquelle le « nous » est forcément différent du « eux ». Dans ces contextes, la catégorisation sociale de l'« Autre » est alors souvent un préalable à la sociabilité. La nature de la relation entre les groupes a également plusieurs effets sur la manière dont la figure de l'« Autre » est construite et maintenue : en Irlande du Nord, il s'agit toujours de maintenir la figure du concurrent politique et d'être attentif à l'équilibre entre les deux groupes principaux alors qu'à Chypre, la figure de l'ennemi est toujours présente et véhiculée. Dans les deux cas, les individus sont amenés à intérioriser l'existence de deux groupes et d'une division entre eux. Dès lors, il semble difficile d'affirmer, dans le cas des deux sociétés

étudiées ici, qu'il est possible pour un individu de se projeter dans une communauté imaginée (Anderson, 1983) cohérente. *A contrario*, c'est plutôt l'imaginaire d'une communauté imaginée divisée qui semble prévaloir.

2.1. « *Us and them* » : rencontrer quelqu'un et l'assigner à une communauté

À Belfast, Niamh exprime l'idée que cette différence entre les groupes est comme un donné et que toute forme de sociabilité entre ces groupes est encadrée de normes particulières. Par exemple, l'injonction à n'interagir avec « l'Autre » que dans un cadre surveillé quand on est enfant ou adolescent. Les comportements lors de l'interaction entre les groupes sont alors soumis à certaines règles :

« It was so normalized growing up that these are walls, they are protestants, you are a catholic, you have to only converse with them if it's in a supervised setting, whether it's like through primary school netball team was one of my example, or if it's through a cross community program, through a community city, they were always set sort of far out but yet that was normalized, kind of probably like, I don't know, an awkward major long distant family member approach to that taking, so when you were meeting them, you were like shaking their hands, even though you are the same like they are a human being and you are a child, but you kind of had the blinders on that they are different and it's only because they are from an opposite end of the wall » (entretien 29IRN [je souligne]).

Dans le même sens, Harry affirme que cette différenciation entre les groupes est très ancrée (et essentialisée), jusqu'à que l'on rencontre quelqu'un de l'autre communauté et que l'on puisse prendre du recul, ce qui – comme on l'a vu tout au long de cette recherche – n'est pas accessible à tout le monde (entretien 20 IRN). Cette perception de l'existence d'une différence fondamentale entre les groupes est tellement prégnante, que lors d'une marche exploratoire avec de jeunes filles d'un centre communautaire de *Shankill*, elles m'exposent les différents signes, qui permettent d'identifier, d'après elles, l'appartenance communautaire d'une personne que l'on rencontre :

- « (Juliette): Well, so you mean you can just tell who's protestant who's catholic ?
- Yeah
 - Yeah, you just know.
 - (Juliette): How how do you know that?
 - Like their names.
 - Catholics wear big [mot incompréhensible] and their names
 - I think it's just now, as you get older, like you can just tell... when they get near you, and hear how they talk, you just know
 - And then it is that you just kinda know, you just kind of know everyone around here. So if you don't know them, they are probably catholic
 - (Juliette): so how do you learn about? Is it just like the? So you say the language names?
 - Yeah, the way they dress. [...] The hair: Well, we put our ponytails right there, and they put their ponytails right there [elle me montre deux coiffures un peu différentes]. I think it's just kind of now, that you just know like 'cause you live here for so long you just kind of get to like tell. Like who is who, and it also depends where you are as well. » (ME42 IRN [je souligne]).

Cette recherche d'indices de l'appartenance à un groupe ou un autre n'est pas uniquement l'apanage des adolescents. Plusieurs interlocuteurs parlent de cette évaluation de « l'Autre » (*“assessment”*) qui a lieu dès que l'on rencontre une nouvelle personne en Irlande du Nord : notamment lors de l'entrée dans le monde professionnel (qui est parfois la première occasion de rencontrer quelqu'un de l'autre communauté) comme l'exprime James. Plus que l'appréhension de l'individu qui est face à nous, il s'agit de le catégoriser par rapport à son identité de groupe, qui devient alors primordiale à connaître pour interagir avec lui/elle. Parmi les « indices » utilisés, certains donnent l'exemple des uniformes, les noms et prénoms ainsi que les équipes sportives soutenues par chaque communauté (entretien 15 IRN), d'autres parlent de la prononciation et du fait de faire épeler des mots pour voir comment le « H » est prononcé (entretien 27IRN). Plus généralement, Liam explique que cette forme de catégorisation sociale s'opère au niveau individuel, mais également institutionnel (il fait alors référence aux différentes structures sociétales) :

« We see ourselves as either a catholic society or a protestant society. And we look at everything through that lens and when, when you meet someone for the first time, there is an inherent assessment that takes place. So I'll go. 'Hello Juliette, nice to meet you, so where are you from?' So you'll say: "I live in Belfast city centre", "very nice, what school did you go to?" And then if I can't find out if it's a catholic or a protestant school, I'll go "what team do you support?" That's the assessment that goes on in someone's head, see, I'll find out if you are one of ours or one of them. And you know, we do that inherently and institutionally » (entretien 30 IRN, [je souligne]).

Sur la manière dont institutionnellement, ce mécanisme de catégorisation existe, Ellen et Heather, qui sont chacune dans un mariage mixte, pointent la perversion du système et l'ampleur du phénomène de catégorisation quand elles parlent de la scolarité de leurs enfants. Ellen, qui souhaitait que ses enfants soient scolarisés en école intégrée, explique :

« Because obviously I am a catholic and I was brought up a catholic but then I met my husband and he is a protestant so we wanted our kids to go to an integrated school,[...] so when I was then into that system where I had to apply for them to go to school. I felt very unfair because we are not bringing our children as one religion, I celebrate my religion and my husband celebrates his religion, we want them to have a bit of both and we don't want to put a label on them. [...] so when we were applying for primary schools for them, again criteria was 40 -40 -20 others, and our kids, we wanted them to be in that "other" bracket, but we didn't want, we felt a wee bit unfair if they had only 20% chance » (entretien 14IRN [je souligne]).

Heather, qui a expérimenté exactement la même chose, explique que pour augmenter ses chances, comme ce type d'école est très prisé, on lui a conseillé de cocher l'une ou l'autre catégorie en fonction de l'endroit où l'école est située :

« So [husband's name] is catholic, I am protestant, our kids go to an integrated school and we said to them, what do we do because we don't know what they are going to be like, we are Christian and we are bringing them up as Christian and we don't know what faith they are going to express their... whatever, you know, and they said, well play the game, cause you know, all schools are oversubscribed but they'd be oversubscribed by catholics or they'd be oversubscribed as protestant depending on where the area of the school is and so we just put down the religion that we knew there would be less people applying... (*laugh*)... you know we'd just tick a box... » (entretien 17IRN [je souligne]).

Par ailleurs, elle poursuit et fait un parallèle avec ce qui existe dans le milieu associatif. D'après elle, cette catégorisation est une forme d'impératif dans le domaine associatif et public, notamment parce que les organisations qui bénéficient de fonds publics, doivent rendre de compte à travers des statistiques sur les utilisateurs de ces fonds. Cette situation est parfois délicate, car certains se trouvent être labellisés comme « autre » – tellement les catégories sont rigides et pensées en termes des deux grandes communautés. Dès lors, ces catégories ne reflètent pas forcément la réalité sociale :

« we had a polish girl who was catholic but she was living in east Belfast and she was like “oh well, what do I categorize myself as?” » (entretien 17 IRN).

Pareillement, James relève que la société nord-irlandaise se diversifie. C'est une bonne chose, dit-il, car si les personnes ont envie d'immigrer ici, c'est que la situation évolue. Toutefois, il est nécessaire d'inclure ces nouvelles communautés et de se défaire d'un mode de fonctionnement basé seulement sur les deux grandes communautés historiques (entretien 27 IRN). D'autant plus que cet impératif d'exprimer son identification politique et religieuse – à travers des catégories simplifiées comme « protestant » ou « catholique », ou encore « unioniste » ou « nationaliste » – existe dans de nombreux contextes en Irlande du Nord, notamment dû à la mise en œuvre de la législation sur l'égalité et contre les discriminations²⁷⁶.

Ce monitoring est à l'œuvre notamment dans l'évaluation de l'utilisation des services publics. D'une autre manière, il faut rappeler l'importance du recensement de population qui a lieu tous les dix ans et surtout, l'importance politique que revêt la question démographique en Irlande du Nord²⁷⁷. Cela étant, il pourrait être intéressant d'interroger ces pratiques de catégorisation ainsi que les catégories elles-mêmes et leur origine. À ce propos, je fais appel à la grille de lecture proposée par Scott dans son ouvrage *Seeing like a State*, où il expose les mécanismes de simplification, de standardisation et de rationalisation qui ont permis la construction d'une lisibilité administrative et la construction

²⁷⁶ Vu la nature du gouvernement nord-irlandais avant le conflit et avant l'accord de paix, il était nécessaire de mettre en œuvre une législation contre les discriminations. La *Section 75 du Northern Ireland Act de 1998* donne le cadre général de cette législation. Cet acte législatif met également en place une commission (*Equality Commission*) dont « le rôle est de protéger les individus contre les discriminations basées sur l'âge, le handicap, la race, **les croyances religieuses et les opinions politiques**, le sexe et l'orientation sexuelle. Ceci opère comme un garde-fou par rapport aux obligations légales et matières d'égalité et de bonnes relations (*good relations*) qui incombent aux autorités publiques » (EqualityNI.org). Plus qu'une simple obligation de lutte contre les discriminations, il incombe aux autorités publiques de promouvoir activement l'égalité et les *good relations* tant dans leur fonctionnement que dans le design des politiques publiques.

²⁷⁷ Comme à Chypre d'ailleurs : par exemple, il est intéressant de relever que dans la constitution de 1960, et toujours dans sa version mise à jour, l'article 2 règle l'appartenance à une communauté ou à une autre et stipule au point 7. (a), qu'une femme mariée est considérée comme appartenant à la communauté de son mari. Ce qui confirme les propos d'une personne en entretien qui parlait des mariages mixtes (aussi avec des personnes issues des minorités religieuses) et des implications que cela supposait aux yeux de l'État et de l'Église également (du point de vue de l'Église Orthodoxe). D'après cette personne, cette pratique crée les conditions de l'imposition d'une hégémonie culturelle et ethnique sur le temps long.

finalement des États modernes²⁷⁸ (Scott, 1998 : 3). Dans son étude de ces procédés de standardisation, Scott conclut au fait que :

« plus une population ou un espace social est statique, standardisé et uniforme, plus il est lisible et plus il se prête aux techniques des fonctionnaires de l'État. Je suggère donc que de nombreuses activités de l'État ont pour but de transformer la population, l'espace et la nature sous sa juridiction en systèmes fermés qui ne laissent pas de place à l'incertitude et qui peuvent dès lors, être mieux observés et contrôlés.

Ainsi, les fonctionnaires de l'État peuvent souvent faire tenir leurs catégories et imposer leurs simplifications, car l'État, de toutes les institutions, est le mieux équipé pour insister sur la nécessité de traiter les gens selon ses schémas. Ainsi, les catégories qui sont le produit initialement des interventions artificielles des géomètres, des recenseurs, des juges ou des officiers de police peuvent finalement devenir des catégories qui organisent la vie quotidienne des individus, précisément parce qu'elles sont intégrées dans des institutions créées par l'État qui structurent leur existence. Le plan économique, la carte d'arpentage, le registre de propriété, le plan de gestion forestière, la classification de l'ethnicité, les papiers d'identité, le casier judiciaire et la carte des frontières politiques acquièrent leur force du fait que ces données synoptiques²⁷⁹ sont les points de départ de la réalité telle que les fonctionnaires de l'État l'appréhendent et la façonnent » (1998 : 82-83*).

Scott fait alors référence à Hacking qui démontre comment ce processus de « cartographie cadastrale était généralement mis en œuvre de manière plus précoce et plus complète là où la puissance d'un État central pouvait l'imposer à une société civile plus faible. Ainsi [il souligne que] généralement, le domaine colonisé était cartographié avant la nation métropolitaine » (1990 : 17*).

Hacking prend l'exemple de l'Irlande pour illustrer son propos en disant que :

« suite à la conquête de Cromwell, l'île d'Irlande fut complètement inventoriée : la terre, les bâtiments, la population et le bétail. Cet inventaire dirigé par William Petty [ajoute-t-il], avait pour objectif de faciliter le viol de cette nation par les Anglais en 1679 (*rape of that nation*) » (Hacking, 1990 : 17* cité in Scott, 1998 : 49)²⁸⁰.

Dès lors, il semble utile de garder à l'esprit l'intervention d'un pouvoir colonial sur la formation de catégories identitaires et leur maintien dans ce contexte.

De plus, sur la catégorisation de la population et la mise en œuvre systématique d'un recensement de population dans le cadre de l'État colonial anglais, Anderson souligne que « l'innovation opérée par ce recensement tient non en la construction d'une classification ethnique/ raciale, mais au fait

²⁷⁸ Il parle par exemple des représentations sous forme de cartographie qui sont opérées afin de rendre une certaine réalité lisible pour l'État, mais dont le produit façonne finalement la société et l'environnement (p. 3).

²⁷⁹ Un synoptique désigne une présentation, en général graphique, qui permet de saisir d'un simple coup d'œil un ensemble d'informations liées ou un système complexe. L'adjectif *synoptique* évoque l'idée de « voir en un même ensemble ».

²⁸⁰ Notons, qu'en note explicative, Scott attire l'attention sur le fait que William Petty n'était autre qu'un étudiant (disciple) de Hobbes et sur la manière dont cet inventaire fut conduit sous l'angle de l'évaluation des valeurs et la productivité (*accurate assessments of value and productivity*). On peut s'interroger sur le lien qu'il existe dans ce contexte entre la construction d'une organisation économique libérale et la construction même de l'État.

de la quantification systématique de ces catégories » (2016 (1983) : 168*) et donc à l'importance donnée au paramètre démographique²⁸¹.

Ainsi, ces éléments invitent à s'interroger sur la manière dont les catégories, produites au départ par un pouvoir colonial, ont été continuellement mobilisées ensuite et sont réaffirmées par ces obligations et ces pratiques de catégorisation sociale. En se conformant à cette pratique de catégorisation, les individus réaffirment finalement l'existence de deux groupes, construits comme différents, et la distinction est constamment réaffirmée comme vraie. Dès lors, il peut être utile de s'interroger sur ces pratiques administratives qui paraissent pourtant anodines et sur leur rôle dans le renforcement d'une certaine lecture de la réalité sociale. Notons également que dans ces contextes divisés, le fait de s'identifier à une communauté renvoie à une forme d'acceptation (dans une certaine mesure) du récit, de la mémoire et de la vision particulière du monde qui sont constitutifs de ce groupe.

2.2. *Essentialiser et déshumaniser l'« Autre »*

À Chypre, la figure de l'« Autre » essentialisé qui est apprise, est celle d'une figure ennemie. Comme en témoignent plusieurs interlocuteurs, les institutions scolaires notamment véhiculent fortement cette image :

« How can you hope to build a United Island and how can you expect your people on the island to support a peace solution, if your kids at school they still learn about the enemy, the other, they still learn half their history, they still learn a problematic history when it comes to the way our history is taught. They still learn half-truths. How can you expect to have a healthy foundation for any state if you base it on these crooked foundations? » (entretien 17CHY [je souligne]).

D'autant plus que cet apprentissage de l'Autre comme « ennemi » amène à une perception qui déshumanise finalement les membres de l'autre communauté. À cet égard, Elena dit que ces expériences socialisatrices combinées à l'absence de contact créent les conditions d'une forme de déshumanisation :

« I realized that we grow you up sort of knowing that there is like this other community or this other part of Cyprus, but we never stop to think that they are actually people. They also live in Cyprus. They ARE Cypriots so that blank in the head of the students made me realise that we really need to get people to see that like we are just people living on the same island. » (entretien 24 CHY [je souligne]).

²⁸¹ En ses mots, il explique que « *it is extremely unlikely that in 1911, more than a tiny faction of those categorized and subcategorized would have recognized themselves under such labels. These « identities » imagined by the confusedly classifying mind of the colonial state, still awaited a reification which imperial administrative penetrative would soon made possible* » et met également en exergue la passion de ceux qui opèrent aux recensements pour l'exhaustivité et la non-ambiguïté, d'où notamment la catégorisation comme « Autre » de ceux qui ne rentrent dans aucune case. (Anderson, 2016 (1983), 165-166)

Dans le même sens, Antonia rapporte plusieurs anecdotes pour illustrer le fait que ces perceptions de l'autre communauté sont transmises aux enfants et sont problématiques si on veut envisager la construction d'une société chypriote partagée et cohérente. Par exemple, elle relate :

« so coming here and meeting with people from the other, especially when you are very young, especially when you are in school and you follow the educational system, has a..I mean, it's a shock...there are kids coming here and saying, "ha your colleague (I am Greek Cypriot), your Turkish Cypriot colleague wears a dress..." and I say, "yeah, what's wrong about it?" And they would reply, "she's a Turkish Cypriot, she would wear a uniform and hold a gun". A greek Cypriot child... » (entretien 3 CHY [je souligne]).

Même si la langue parlée permet de catégoriser plus rapidement encore qu'en Irlande du Nord, plusieurs rapportent l'évaluation et la catégorisation sociale qui opèrent lors d'une rencontre, surtout avec des personnes étrangères ou si on est à l'étranger pour ses études par exemple (entretien 8, 11, 17 CHY) :

« Whatever comes first in mind is Greek side, Turkish side? Whenever people come from abroad, they ask Turkey side or Greek side. Where are you from? Are you from the Greek side or the Turkey side? That's what they're gonna ask. »(entretien 8 CHY [je souligne]).

Gia exprime son agacement et mentionne qu'elle s'efforce de faire comprendre aux étrangers qu'une « Chypre grecque » (*Greek Cyprus*) ou une « Chypre turque » (*Turkish Cyprus*) n'existent pas. C'est simplement « une Chypre » (*Cyprus*) avec des individus qui parlent des langues différentes. Adil rapporte aussi son ennui par rapport à ça, surtout parce que de son expérience, le fait de dire qu'il est membre de la communauté chypriote turque mène à la fin de la conversation. Il explique que, comme il fait ses études en Angleterre, il y a de fortes communautés chypriotes là-bas, mais parfois ce sont des réseaux de Chypriotes grecs et qu'il ressent une forme de rejet de leur part. Ce qu'il trouve dommage finalement, c'est de s'arrêter à l'identité de groupe pour juger une personne plutôt que de prendre la peine de se faire une opinion de l'individu :

« I have made some efforts to meet new people from the other side. But everything begins like "how are you like? What's your name? Where are you from?" And when you say that like I'm Cypriot, I'm from North Cyprus. Everything is changed immediately and they're like, say like, OK, that's it, and the dialogue stop over there. This is the point I find that the Greek Cypriot students have a really strong network with each other in abroad. And this network sort of prevents them to interact with other people. I'm not saying for only Turkish Cypriots people, but I'm saying for the British people, other people. And it's quite a difficult for us to join them and I have to say that most of them not know the history very well. At least the common history of violence and they have also a lot of stereotypes about Turkish Cypriot community, so they do not really like to join us they do not really like to interact with us and we know this so we also do not, because of this, we don't also want to interact with them. Because...I feel quite really really hopeless when every time, my dialogue stopped because I'm Turkish Cypriot and I'm living in the north side. It makes me really hopeless, I mean. It's... you're also a compatriot or some patriot and why you are hating them? Or why you are judging them? You don't know me very well, who I am and why don't you give a chance to that person? This is the main problem » (entretien 11 CHY [je souligne]).

Ainsi, beaucoup rapportent ces expériences comme désagréables. Il y a également une forme de fatigue qui est exprimée par rapport au fait de devoir toujours s'identifier selon à cet aspect, comme en témoigne Melike, qui estime que d'autres aspects de son identité sont plus importants pour elle. Grâce à son expérience de vie à l'étranger pendant une dizaine d'années, elle a aussi compris comment l'identité était centrale, à Chypre, parce qu'à l'étranger, elle ne devait pas forcément s'expliquer par rapport à ça :

— « Here in Cyprus, because of the two contexts, like everyone identifies you as a TC, a GC so and cannot really go beyond that, see you beyond that tag so to say. [...] after living abroad for 10 years, [...] so no one really questioned it or it was really a matter of discussion much. It was just a basic fact, that I didn't have to explain much. But here, it's almost impossible to forget it like because also...because of the nature of our work. [...]

(Juliette): So you mean it, it is or it was hard for you to always come back to having to identify within the Cypriot context is that what you mean?

— I mean, in a way among everything else it wasn't that big of an identity marker to be honest[...] and when we put ourselves into these boxes and say you are this and you're that, we're not allowing the fluidity that much or we have a certain way of viewing people as well, so I'm like...I don't want strongly identify with anything. » (entretien 18 CHY [je souligne]).

Ainsi, vivre dans une société profondément divisée et marquée par un conflit, c'est être régulièrement renvoyé, dans ses interactions sociales, à la communauté à laquelle on appartient et voir l'identité et le récit de cette communauté prendre une certaine place dans l'interaction sociale. Dès lors, si certains nuancent en disant qu'il ne faut pas essentialiser les communautés, ce réflexe de situer l'interlocuteur dans le contexte politique existe et ainsi, l'identité de groupe importe dans les interactions. D'ailleurs dans ces contextes, il est intéressant de voir qu'une tournure de phrase du type « he's nice for a [insérer communauté] » ou encore la référence régulière à la personne de l'« Autre » (*The Other*) reste courante.

*

* *

Les développements précédents nous apprennent plusieurs choses. Le premier élément concerne l'apprentissage diffus de la conflictualité qui se traduit par un rapport particulier à l'« Autre ». L'apprentissage de la conflictualité passe également par un apprentissage spatial – à travers les discours qui sont tenus ou les expériences individuelles de l'espace – qui résulte en l'établissement d'une « micro-géographie » (Elwood et Martin, 2000)²⁸² personnelle où chacun conçoit et imagine le territoire à partir des espaces qu'il ou elle considère comme lui « appartenant » ou non.

²⁸² Elwood et Martin étudient les micro-géographies des rencontres de recherche et suggèrent que : « *The micro-geographies of the interview reflect the relationships of the researcher with the interview participant, the participant with the site, and the site within a broader sociocultural context that affects both researcher and participant* » (2000: 650). Dans ce cadre, je mobilise le terme micro-géographie pour désigner le rapport qui existe entre un individu et son environnement spatial, tel qu'il le comprend et se le représente et ce que cet environnement lui dit sur le contexte politique plus large.

Outre cette socialisation à l'espace, les analyses suggèrent que les individus sont également socialisés au conflit *par* l'espace. J'observe alors que cette socialisation par l'espace est produite notamment par la présence des dispositifs de division, assortis de symboles identitaires (présentés dans la première partie de l'analyse), qui s'inscrivent dans un cadre de vie déjà ségrégué par d'autres institutions sociales. La présence des dispositifs dans l'espace vient donc (ré)affirmer et matériellement répéter la représentation de la société qui est portée ailleurs, par d'autres institutions comme la famille, l'école, le quartier, les médias *etc.*. En d'autres termes, en considérant l'expérience de l'espace et du territoire comme participant à l'expérience socialisatrice, j'observe que cette expérience renforce, ou complète du moins, les autres expériences socialisatrices. Ce processus de socialisation construit alors une représentation du monde au sein duquel le clivage communautaire – qui se manifeste dans l'espace par différents dispositifs, matériels ou non – organise le fonctionnement de la société dans laquelle on vit. Les individus intègrent alors l'idée qu'il existe un conflit et un groupe extérieur au leur : l'« Autre ». Ainsi, cette socialisation et les représentations qui en découlent favorisent également le développement de mécanismes de catégorisation sociale de la population en deux groupes : « eux » et « nous ». Cette catégorisation sociale s'articule autour de la construction sociale d'une figure essentialisée de l'« Autre » et d'un renforcement de la frontière entre les groupes. Souvent, des pratiques d'évitement mutuel ou d'« auto-ségrégation » (Richardson, 2021) se mettent en place entre les groupes. De plus, si l'« Autre » est partout, il reste invisible (ou invisibilisé), et il s'agit de ne pas interagir avec lui, par soucis de sécurité notamment. Les comportements qui sont prescrits par ces dispositifs perpétuent la construction des groupes comme forcément antagonistes.

Toutefois, l'analyse permet d'observer que certains individus se détachent de cette représentation et des comportements qu'elle prescrit pour mettre en œuvre des pratiques de contournement de ces dispositifs de division. Par ces pratiques, ils envisagent la construction d'autres formes de représentations, qui trouvent à exister par le contact et un processus de réconciliation plus large. Ces pratiques font l'objet de la dernière partie analytique.

Partie IV Questionner ce territoire urbain divisé

Les deux parties analytiques précédentes permettent d'observer les effets qu'ont ces dispositifs sur les environnements dans lesquels ils s'inscrivent ainsi que sur les comportements des individus et leurs attitudes. Concrètement, elles mettent en exergue la manière dont les dispositifs opèrent en tant que régulateur des relations sociales et véhiculent certaines normes. Elles dépeignent finalement une réalité où les individus semblent avoir peu de marge de manœuvre face à ces dispositifs qui s'imposent à eux, qui façonnent leur environnement et avec lesquels ils doivent interagir.

Afin de nuancer ce tableau, dans cette dernière partie, je suggère d'aller à la rencontre d'acteurs et d'organisations qui questionnent la présence de ces dispositifs ainsi que les représentations qu'ils véhiculent et qui proposent de les contourner de différentes manières. Ici, j'observe que certains choisissent et s'efforcent de se défaire de cette socialisation au conflit et préfèrent entamer des brèches dans ces dispositifs en se détachant des cadres qu'ils posent et des comportements prescrits en se mouvant à travers eux et en créant du lien social là où il n'est pas attendu.

Ces pratiques de contournement des dispositifs – dans un objectif de « construire la paix » et de participer au processus de réconciliation – questionnent finalement le fondement de ces sociétés dites « profondément divisées » et surtout, cherchent à créer une société civile cohérente et plus robuste afin de prévenir de dérives violentes et « d'aller de l'avant en s'éloignant du passé conflictuel »²⁸³.

CHAPITRE VI. CONTOURNER LES MURS : LES PRATIQUES DE RECONCILIATION

Ce chapitre dresse les enjeux et les limites que présente le travail intercommunautaire dans le contexte de société profondément divisée, à partir d'une analyse de deux associations (une nord-irlandaise et une chypriote) dont le but est de créer du lien entre les communautés dans un objectif de normaliser les relations entre les deux communautés. Le chapitre commence par une brève contextualisation du processus de réconciliation dans chacun des cas (section 1) et la présentation des deux exemples : il s'agit de l'initiative R-CITY en Irlande du Nord et de la *Home for cooperation* (H4C) dans le cadre de Chypre (section 2). Ensuite, la question des enjeux et des obstacles

²⁸³ Dans le discours des acteurs, la métaphore d'un mouvement est souvent utilisée pour distinguer leur tentative de mettre en place de structures pacificatrices ou de réconciliation de reste de la population qui ferait « du sur place ».

rencontrés par les organismes de *peacebuilding* est abordée, sur deux volets : le premier volet concerne le niveau organisationnel (section 3), tandis que le second volet se concentre sur le niveau individuel et les « conditions personnelles » qui sont nécessaires, d'après les individus, pour participer à ce contournement. Cette dernière section met également en lumière les tensions avec lesquelles vivent les individus qui choisissent de résister aux dispositifs et de les contourner (section 4).

1. Des sociétés en transition ?

1.1. *Belfast: "there is no clear roadmap for peace"*

Si l'accord de paix de 1998 marque la pacification du conflit entre les élites politiques, notamment par l'institution d'un partage du pouvoir, la mise en œuvre d'un processus de transition et de réconciliation reste fragilisée en Irlande du Nord. Pourtant, depuis 1998, plusieurs initiatives ou « agenda pour la réconciliation », ou encore pour les « bonnes relations » (*good relations*) entre les communautés anciennement en conflit ont vu le jour.

En 2005, la politique « *A shared future : policy and strategic framework for good relations in Northern Ireland* » est adoptée alors que la région est sous le contrôle du gouvernement central britannique (*direct rule*)²⁸⁴. Cette politique est basée sur l'idée « de partage plutôt que de séparation » (*Sharing over separation*), stipulant qu'il n'y a pas de place pour un « apartheid bénin » en Irlande du Nord (Hugues et *al.*, 2007), elle a comme objectif de créer « un avenir commun, partagé et réconcilié » (Hugues, 2009). Elle ne sera finalement pas mise en œuvre par les institutions politiques locales ré-instituées en 2007 (NIPMR, 2016 :13 ; entretien4 IRN). En 2010, alors que le *Hillsborough Agreement* assure la dévolution des matières de justice et de police aux institutions locales, un document de consultation publique intitulé *Cohesion, Sharing and Integration* est approuvé par le DUP et le *Sinn Fein*. Cependant, il ne se concrétisera pas en politiques publiques en raison de son « manque d'ambition et de vision ». Finalement, en mai 2013, l'exécutif nord-irlandais adopte, ce qui est probablement sa politique de *good relations* la plus complète à ce jour, *Together : Building a United Community* (connu sous le nom de T :BUC). Cette politique affirme offrir « [un] cadre pour l'action du gouvernement dans la lutte contre le sectarisme, le racisme et d'autres formes d'intolérance tout en cherchant à aborder la division, la haine et la séparation » (TBUC, 2013). Elle définit quatre domaines prioritaires : les enfants et les jeunes ; une communauté partagée, une communauté sûre (*safe*) et l'expression

²⁸⁴ Pour rappel, le « *direct rule* » renvoie à un procédé politique lors duquel les institutions britanniques sont responsables du gouvernement de la région. Par exemple, parce qu'il n'est pas possible de trouver un accord politique pour former un exécutif de partage de pouvoir.

culturelle. En 2015, une nouvelle impulsion est donnée avec le *Fresh Start Agreement*²⁸⁵ qui finalise d'intenses négociations entre les principaux partis politiques d'Irlande du Nord, les gouvernements irlandais et britannique. Présenté comme « un accord pour consolider la paix, assurer la stabilité, permettre le progrès et donner de l'espoir » (*Fresh Start Agreement, policy paper, 2017*), il s'attarde sur la question des groupes paramilitaires et stabilise un budget pour des mesures estampillées « *good relations* » dont notamment, celles touchant au retrait des *peacewalls*. En janvier 2020, dans le *New Decade, New Approach Agreement*, qui restaure également les institutions politiques locales²⁸⁶, les mesures liées au *good relations* tiennent surtout au domaine de l'enseignement (avec un engagement par rapport au programme *Shared education* qui est réaffirmé comme étant prioritaire) et règle une partie des revendications concernant l'utilisation de la langue irlandaise et de l'Ulster-Scots.

Malgré ces différentes tentatives, de nombreux acteurs de terrain dénoncent l'absence d'un cadre clair et stabilisé pour la mise en œuvre d'un processus de transition. D'après eux, ces documents et ces multiples initiatives s'enchevêtrent et sont le reflet de l'humeur politique au moment de leur adoption. La multiplicité des politiques et des sources de financement crée alors un paysage fragmenté au sein duquel la direction à prendre pour la mise en œuvre d'un processus de réconciliation durable n'est pas claire²⁸⁷ (entretiens 4, 5, 19 et 34 IRN). Cette fragmentation résulte en un manque de cohérence et d'uniformité (*consistency and coherency*) pour que le travail fourni par les différents secteurs actifs dans le *peacebuilding* (les associations de jeunes, les représentants religieux, les associations politiques, les syndicats, *etc.*) ne produise un impact et un changement significatifs. Si certains nuancent en disant que les financements européens poussent les acteurs à s'inscrire dans un agenda commun (entretien 4 IRN), cela ne semble pas suffisant pour tous (entretiens 17, 27IRN).

Concernant la politique TBUC, qui a suscité un enthousiasme au départ, beaucoup critiquent « son manque d'ambition en termes d'intégration sociale ainsi que l'hypothèse qu'il pose de la permanence des deux principaux blocs communautaires en Irlande du Nord » (NIMPR, 2018 :179). Beaucoup regrettent alors l'absence de prise à bras-le-corps des causes structurelles du conflit. En dépit de la mise en place d'une *Equality Commission* pour veiller au règlement de l'inégalité structurelle qui existait entre les PUL-CNR dans le logement, l'emploi et l'égalité des chances notamment (NIMPR, 2014 :16), plusieurs soulignent l'absence de prise en charge de la question des victimes et de la reconnaissance des responsabilités ; de la présence de groupes paramilitaires,

²⁸⁵ Cet accord politique permet de réaffirmer certains principes dans un contexte de crise politique et de ré-instituer les institutions politiques locales.

²⁸⁶ Une crise politique avait paralysé les institutions politiques locales entre janvier 2017 et janvier 2020.

²⁸⁷ « Encore, faudrait-il définir ce qu'est la réconciliation dans ce cas précis », ajoutent parfois les interlocuteurs. (entretien 4 et 5 IRN).

ou plus généralement, des structures de division (Entretien 4 et 5 IRN). Il y aurait alors une « gestion et non une résolution du conflit en Irlande du Nord » (« *I suppose what we do is, we manage in NIR. We don't resolve. We are really good at managing* », Entretien 5 IRN)²⁸⁸. Néanmoins, plusieurs identifient l'absence de considération des causes (*root causes*) du conflit et de gestion de la mémoire du conflit comme étant à l'origine de problématiques qui reviennent continuellement :

« but something is missing to deal with the past. What that looks like, I could not say. Because it means so many different things to people, but we need something that will scope up all the stuff about the legacy and let us deal with it...in the absence of anything, we don't deal, we are revisiting the same questions, the same issues, everyday. We need something... » (entretien 5IRN [je souligne]).

D'après Liam, il est temps pour pouvoir avancer vers un processus de réconciliation que les différentes parties au conflit réfléchissent à leur propre responsabilité, plutôt que d'être constamment dans une dynamique de reproche, mais aussi qu'elles reconnaissent plus généralement la peine (*hurt*)²⁸⁹ et les souffrances subies par chaque partie. Selon lui, c'est le préalable nécessaire à l'étape suivante : celle où on déconstruit les murs et construit la paix, où on « guérit » (*heal the wound, the pain and the hurt*) et on intègre les communautés en créant des amitiés. Près de trente ans après le premier cessez-le-feu, il pensait qu'on en serait là, mais il réalise à quel point ça va prendre du temps (entretien 30 IRN).

Par ailleurs, certains soulignent que l'absence de prise en compte de ces problèmes structurels rend le processus de paix fragile sur le temps long mais aussi artificiel. Par exemple, Grace considère que la société nord-irlandaise est non seulement toujours ségréguée mais que la ségrégation est carrément entretenue. De plus, elle explique que les initiatives de réconciliation constituent plus un pansement qu'une réelle remise en considération de la division structurelle :

« So basically as NIR we are saying “we will keep perpetuating division in our very structures and in our education within structures and then we will go to the EU and ask for some money to fix it”. Well don't break it in the first place, fix it at its source and I am on a PEACE funded program so I am benefitting from that, you could say. But it's not right. » (entretien 19 IRN)²⁹⁰.

²⁸⁸ Pour rendre justice à son propos, il faut en contextualiser la suite : il considère qu'il existe une logique court-termiste de gestion, mais il ne pose pas explicitement de jugement moral sur ça. Il dit : “we manage difference, we manage history, we manage the future. But we don't resolve it. And maybe, that's good. Maybe that's what we are supposed to do...I don't know. Maybe that's how this should be like. Who are we to say otherwise?” (entretien 5 IRN).

²⁸⁹ Il souligne que certains ont prononcés des excuses, mais ce n'est pas suffisant. Par exemple, il m'explique comment la question du dédommagement et des compensations aux victimes a été politisée et a donné lieu à une forme de concurrence victimaire... (“you can see how, the victims' issue alone, the victims pension has been politized and it's your victims are more important than our victims and our victims are more important than your victims, you know, and we haven't even reach the reconciliation stage”).

²⁹⁰ Une section ci-après aborde plus en détails la question des financements et des manières de mettre en œuvre ces financements tant à Chypre qu'en Irlande du Nord.

Garry souligne tout de même qu'il ne faut pas nier l'importance du travail communautaire qui a été réalisé jusqu'à présent, même s'il reconnaît également qu'il est temps désormais de s'attarder aux questions difficiles pour continuer à avancer :

« I also think that we need to come back to the point, we need to look at the hard questions, and we need to look at those challenges and by pushing them to the side, or not talking about and whether or not that involves a united Ireland or whether or not it involves remaining part of Britain, or remaining part of Europe and Britain, whatever the idea is... Talk about it, because when you are talking about it, you are not fighting about it. So, there is nothing to fear from anyone from talking...and learning what's people's views and opinions are in all of that » (entretien 34 IRN [je souligne]).

Plus largement, de nombreux acteurs pointent l'absence d'une « communauté politique nécessaire à la mise en œuvre d'un tel programme » (Entretien 4, 17, 19, 27 IRN). D'après eux, il manque la volonté et le leadership politiques indispensables pour aller au bout de la mise en œuvre de ces différentes mesures, de manière systémique et pour produire un résultat durable et non *ad hoc*.

Il semble alors exister un décalage entre la perception et le vécu des acteurs de terrain et ceux des représentants politiques. Beaucoup dénoncent l'instabilité politique et la dynamique de relations politiques « sectaires » (« *green and orange* ») entre les deux groupes principaux, les unionistes et les nationalistes (entretiens 17, 19 IRN). Certains considèrent même que les élus politiques en place actuellement (au niveau de l'Exécutif de Stormont) ne sont pas les personnes adéquates par rapport aux enjeux à gérer (« *they are not up to the job* », entretien 21 IRN). Un aspect qui est régulièrement soulevé, c'est la facilité avec laquelle les institutions politiques sont paralysées (comme pendant la période entre 2017 et 2020 où il n'y a pas eu de gouvernement²⁹¹), par manque d'accord politique et de compromis de la part des deux grands partis politiques élus (le *Sinn Féin* et le DUP) (entretiens 19 et 24 IRN).

Beaucoup identifient alors les représentants politiques comme étant un obstacle au processus de réconciliation et affirment avoir perdu confiance en les autorités politiques (entretiens 17, 27, 39 IRN). Par exemple, Liam remarque que ce climat politique suscite un désengagement des communautés par rapport à la politique (entretien 39 IRN). Plus encore, James estime que souvent, les discours politiques (relayés par les médias) détricotent le travail communautaire réalisé sur le terrain, car ils véhiculent des peurs et génèrent de la méfiance entre les communautés. Il remarque alors que l'impact des activités de *peacebuilding* et communautaires pour les jeunes est finalement minime tant ils sont exposés à un nombre important de discours qui renforcent la division (dans les médias, à la télévision, par les politiques et puis par les membres de la famille ou de la

²⁹¹ L'histoire s'est à nouveau reproduite depuis les élections législatives de mai 2022.

communauté). Ces discours s'additionnent et deviennent finalement totalisants par rapport au seul discours de changement porté par un seul secteur :

« that is the other sort of outside influence coming in, so we are trying to give a positive influence on these young people's lives (...) so these young people they are going a program with us and then they are going into their communities and they are "turds" taking on the tv at night and they see local representative of their area basically ruining everything down, and it's going on their area and heighten tension and then the next thing, maybe they'll talk to their friends who's watched the same thing, and then you'll see a guy at the top of the street from a paramilitary organization, who is saying the same thing and within an hour and a half, you know, they've maybe hurt one positive input from us, but 60 to 70 negative inputs » (entretien 27 IRN [je souligne]).

Comme le résume Sam, le problème, c'est qu'en Irlande du Nord, l'option d'être « confortablement divisé » est disponible et est entretenue par le fonctionnement des institutions politiques (entretien 23 IRN). Ce contexte d'instabilité, de (menaces de) blocages des institutions politiques et d'évitement des questions qui « fâchent » est celui dans lequel un processus de transformation essaie, tant bien que mal, de vivoter.

1.2. Nicosie: « *it's very hard and it's very difficult, so it's going very slow* »

Plusieurs types d'acteurs s'inscrivent généralement dans le processus de construction de la paix. Divers développements théoriques ont mené à appréhender le *peacebuilding* à partir de différents niveaux (*multi-track diplomacy*)²⁹². Un des niveaux auquel se déroule le processus est celui des élites politiques (*track one peace process*). Ce niveau mêle différents acteurs politiques locaux (ici, les gouvernements des Chypriotes grecs et turcs, mais aussi les pouvoirs « garantisateurs ») et internationaux (comme l'ONU et l'UE par exemple). Il s'agit du processus officiel et formel de *peacebuilding*, mené par les élus politiques et les diplomates. Parallèlement à cela, il existe ce qui est appelé le *track two peace process*²⁹³. Ce niveau est constitué par les actions et les initiatives des organisations non-gouvernementales (locales et internationales) et de la société civile²⁹⁴. Ces organisations travaillent sur le terrain pour construire les bases d'une société pacifiée au sein de

²⁹² La distinction entre le niveau officiel et non officiel est mise en avant par Montville (Davidson W. D. and Montville J. V., « Foreign Policy According to Freud », *Foreign Policy*, 1981, Vol. 45 et puis fait l'objet de divers développements, avec notamment l'approche *multi-track diplomacy* comme approche systémique de la paix et de la guerre développée par Diamond et McDonald dans les années 1990s. Voyez notamment : Diamond L. and McDonald J. W., *Multi-Track Diplomacy: A Systems Approach to Peace*, West Hartford, CT: Kumarian Press, 1996 ou encore, Alger C. F., *Peace research and peacebuilding*, Springer, 2014 et Zartman I.W. and Rasmussen J.L. (Eds.), *Peacemaking in International Conflict: Methods and Techniques*, Washington, DC: US Institute of Peace Press, 2006.

²⁹³ Qui peut être décliné en plusieurs voies (*tracks*) selon les approches théoriques. Par exemple, Diamond et McDonald développent une approche systémique où il y a neufs *tracks* qui interagissent et ensemble forment une « synergie » vers plus de paix ou de conflit (Diamond et McDonald, 1996).

²⁹⁴ La différence entre les organisations non-gouvernementales et les organisations de type « société civile » réside surtout au niveau de la forme prise par ces différentes organisations. Les organisations non-gouvernementales sont généralement reconnues, formellement structurées et peuvent bénéficier de subventions alors que les organisations de la société civile sont souvent plus informelles et, bien qu'elles puissent éventuellement être subsidiées, elles ont une composante importante de volontariat.

laquelle un éventuel accord de paix sera mis en œuvre. Ces deux processus évoluent, chacun à leur rythme, en parallèle, bien que certains acteurs prennent part directement ou indirectement aux deux.

À Chypre, ces deux volets semblent fortement déconnectés l'un de l'autre : au niveau formel, il n'y a pas d'accord de paix, et les négociations politiques sont régulièrement interrompues à la suite de blocages ou de désaccords²⁹⁵, la société civile, qui porte un certain nombre d'activités de *peacebuilding*, agit donc en dehors d'un accord formel et souvent sans soutien politique. Un nombre important de ces activités sont toutefois appuyées par différentes organisations internationales : par exemple, depuis 1998, un volet civil pour encourager le dialogue intercommunautaire est associé à la mission de maintien de la paix (UNFICYP)²⁹⁶. En dépit de ce soutien, leur impact est souvent questionné et envisagé comme limité (entretien 1 CHY)²⁹⁷.

Avant de s'intéresser à une organisation particulière et aux conditions du travail de *peacebuilding* à Chypre, il semble utile d'attarder un instant sur le processus politique de *peacebuilding* ainsi que sur la place qu'occupe la « question chypriote » dans la société et au sein de l'agenda politique.

La perception de la situation politique par les acteurs de terrain

Toutefois, avant d'entamer ces développements, une remarque doit être formulée. Étant entrée sur le terrain par les associations de *peacebuilding*, les participants à la recherche (tant les Chypriotes turcs que les Chypriotes grecs) sont tous des citoyens actifs dans des initiatives ou des organisations pro-rapprochement. Leur perception de la réalité est donc située, par leur engagement citoyen. Dès lors, la réalité qu'ils dépeignent ne correspond peut-être pas à la réalité telle qu'elle est vécue par la population en général à Chypre.

Lors des entretiens, deux éléments principaux sont ressortis sur la manière dont les communautés se positionnent par rapport à la « question chypriote ». D'une part, l'idée selon laquelle la

²⁹⁵ Pour rappel, il n'y a pas eu d'accord de paix à Chypre. En 2017, les négociations politiques en vue de trouver un accord de paix ont à nouveau échoué. Depuis, les discussions n'ont pas repris. La situation politique entre les deux entités, au moment où je conduis le travail de terrain (en 2021), est tendue et le retour des négociations semble improbable pour deux raisons : d'une part, la pandémie du Covid-19 a polarisé les institutions politiques et les attitudes des dirigeants politiques l'un par rapport à l'autre. D'autre part, le président, élu en octobre 2020, de la République Turque de Chypre Nord (Ersin Tatar) soutient fermement une solution à deux États. Il semble alors difficile de ramener les acteurs autour de la table pour discuter.

²⁹⁶ Dans le cadre de cette recherche, malgré plusieurs demandes de ma part, je n'ai pu obtenir d'entretien avec des responsables de la mission UNFICYP : soit, les personnes n'avaient pas l'accord de leur hiérarchie ou du DPO (data protection officer) ou on me répondait que je pouvais trouver les informations sur leurs pages internet. Parfois, une réponse de principe positive était donnée mais il n'y avait pas de possibilité de fixer une date. D'où une mobilisation de la littérature plus importante à ce sujet.

²⁹⁷ Voyez aussi : Ladini, G., « Peacebuilding, United Nations and Civil Society : The Case of Cyprus », *Cyprus Review*, 2009, vol. 21, n°2, pp.37-61; Hadjipavlou M. et Kanol B., « The Impacts of Peacebuilding Work on the Cyprus Conflict », *Collaborative Learning Projects, Reflecting on Peace Practice Project*, 2008.

communauté Chypriote turque serait plus avide de l'aboutissement d'un accord de paix que la communauté Chypriote grecque et d'autre part, l'idée selon laquelle, la majorité des Chypriotes grecs s'accommodent très bien du *statu quo* est développée. Plusieurs interlocuteurs chypriotes turcs mettent en avant la complexité d'être citoyen d'un pseudo-État ainsi que le sentiment d'être pris en tenaille entre un pouvoir turc envahissant et une communauté chypriote grecque peut coopérante²⁹⁸. Par exemple, Ezgi (activiste CHT) considère que la tendance générale de l'opinion publique au sein de la communauté chypriote grecque n'est pas celle d'une recherche de la réunification, notamment parce qu'économiquement, ils ne souffrent pas de l'absence de résolution du conflit :

« I mean the people that you are talking to all want reunification, but if you look at the general society, they either complacent and don't really care whether there's a solution or not because economically, they're fine. And then you have a huge proportion of the society that is completely, absolutely nationalistic and thinks Cyprus is Greek and we should all die. And you know, like, the island belongs to them and there's no way they want to live without and blah blah blah so and you know. »(entretien 16CHY [je souligne]).

Du point de vue des Chypriotes grecs, plusieurs intervenants soulignent également le désintérêt d'une partie importante de leurs concitoyens, qui préfèrent ne pas s'impliquer politiquement et qui se soucient finalement peu du conflit. Par exemple, Gia exprime l'idée selon laquelle, la question chypriote est perçue comme une « nuisance » pour les jeunes de sa génération :

« Every single thing, from traffic, from organizing the traffic in Nicosia, that is divided, to environmental issues, to issues of corruption. I mean, think about it, for the past, since 1974 at least, we have politicians that are elected according to their position on the Cyprus problem. So, the way for parties to rally their people around them is to use the Cyprus problem. Nobody discusses policy. Nobody discusses politics. We cannot discuss things about our society and how to advance it. Because in every election process we discuss the Cyprus problem. [...] And this cripples our societies. It has created a younger generation that is sick and tired of hearing about the Cyprus problem. They don't care about the Cyprus problem, they perceive it as a nuisance. They don't want to hear about it. » (entretien 17 CHY [je souligne]).

Ainsi, la majorité de la communauté Chypriote grecque se satisferait du *statu quo* et serait complaisante par rapport à l'absence de résolution du conflit. Cette complaisance serait facilitée par le sentiment que la situation n'affecte pas tellement leur vie quotidienne finalement (entretien 9, 17 CHY).

²⁹⁸ Certains de ces éléments ont été précisés dans le chapitre I dans la section 3 portant sur le climat politique.

Mise en perspective des propos recueillis quant à l'opinion publique générale

Pour considérer ces propos à l'aune de l'opinion publique générale à Chypre, il est intéressant de les croiser avec les résultats du *Social Cohesion and Reconciliation (SCORE) Index*. Toutefois gardons à l'esprit que les derniers chiffres datent de 2016 et donc, qu'il y a cinq ans de différence entre le moment où ces index ont été construits et le moment des entretiens dont je relate les propos ici. Pendant ces cinq années, les négociations politiques ont échoué, le leadership politique a changé dans les deux communautés et la pandémie de Covid-19 a eu lieu. Il s'agit donc d'envisager ces résultats avec un certain recul. Le SCORE Index est un outil d'évaluation des différentes composantes de cohésion sociale, des capacités de résilience et des facteurs de vulnérabilité d'un contexte donné. L'objectif de cet outil est d'aider et d'informer l'action des acteurs du *peacebuilding* et du développement. L'outil a initialement été développé à Chypre, par le *Centre for Sustainable Peace and Democratic Development (SeeD)* et l'UNDP-ACT (*United Nations Development Programme – Action for Cooperation and Trust in Cyprus*) avec le soutien financier de USAID (*United States Agency for International Development*).

Les résultats de 2016 (basés sur un échantillon représentatif de la population des différents districts de l'île au nord et au sud de la *Buffer Zone*) mettent en avant que le soutien pour une fédération bizonale bicommunautaire²⁹⁹ est généralement plus faible dans la partie sud de l'île que dans la partie nord. Toutefois, l'opposition au « statu quo » serait plus importante au sud qu'au nord (ce qui contraste avec les propos recueillis dans les entretiens) (SCORE, *Heatmaps*, en ligne). Néanmoins, en désagrégeant ces résultats, les chercheurs du SCORE Index mettent en avant que certains groupes de la population sont plus hésitants en ce qui concerne un compromis politique. D'une part, ils pointent le fait qu'au sein de la communauté chypriote grecque, les groupes les plus réticents vis-à-vis d'un compromis politique seraient les jeunes (âgés entre 18 et 35 ans) et les femmes. Au sein de la communauté chypriote turque, ils pointent plutôt que le degré de réticence vis-à-vis d'un compromis politique dépend de l'orientation politique des individus : les individus qui s'identifient politiquement à droite seraient les plus opposés à un compromis politique.

Ces résultats rejoignent, et nuancent, dans une certaine mesure les propos recueillis lors des entretiens. Il y aurait bien, au sein des plus jeunes de la communauté chypriote grecque, une forme de désintérêt pour la résolution politique du conflit et une forme d'accommodation avec le *statu quo*, ce qui est déploré par Gia notamment (voyez l'extrait d'entretien cité précédemment), tandis que l'attitude au sein de la communauté chypriote turque serait dépendante de l'orientation politique des individus. Ainsi, ces résultats supposent de nuancer, ou du moins de contextualiser, l'idée selon laquelle les membres de la communauté chypriote turque sont plus prônes à vouloir une solution, pour des raisons politiques par exemple. En effet, selon le SCORE index, les membres de la communauté chypriote grecque seraient plus à même de vouloir un compromis politique, et ce, malgré la perception qu'ont de leur concitoyens les activistes chypriotes grecs « *pro-peace* ».

Au moment de la réalisation d'une partie du travail de terrain, entre octobre et décembre 2021, les acteurs rencontrés ont témoigné d'une forme de découragement et de désespoir quant à la possibilité de voir aboutir, un jour, un accord de paix à Chypre.

Pour certains, il est carrément envisageable de voir la Turquie annexer la partie nord de Chypre. Néanmoins, s'ils se rassurent en disant que ce serait illégal du point de vue du droit international, leur façon de parler trahit le fait que cette crainte existe. D'autres rapportent que le président actuel de la RTCN prône ouvertement une solution à deux États au problème chypriote, ce qui n'a pourtant jamais fait partie du cadre des négociations onusiennes. Par ailleurs, les liens particuliers

²⁹⁹ La fédération bizonale bicommunautaire est la forme de l'État proposée dans le cadre des négociations onusiennes (Cyprus Dialogue Forum, *Structure of the State – CDF Factsheets*).

de la RTCN avec l'État turc, décrits dans le chapitre I, accentuent le sentiment de ne pas avoir de contrôle sur la situation politique (entretien 2, 11 et 12 CHY).

À cela, s'ajoute aussi le sentiment d'être délaissé par la communauté internationale :

« they're [les troupes turques] in the north for now, but still that's illegal. But no one has done anything about it for 50 years » (Entretien 16 CHY).

Le constat général est alors que « tout le monde a arrêté d'essayer » :

« (Juliette) : you don't have much hope for this place?

- it's such an old and long going conflict, that many people lost hope already and the international community they stopped trying and with turkey right now, this part is getting more and more under Turkey's control, and a lot of people at least right now, stopped trying, but maybe the situation will be different in the future... » (Entretien 16 CHY [je souligne]).

Globalement, le pouvoir politique est épinglé par différents interlocuteurs (tant Chypriotes grecs que Chypriotes turcs) comme responsable d'une certaine inertie à Chypre. Beaucoup expriment une forme de résignation par rapport à la situation politique.

En ce qui concerne l'attitude des représentants politiques par rapport au travail de la société civile de construction de la paix, les échos sont relativement similaires de part et d'autre de la Ligne verte : le constat est celui d'un écart entre les discours et le soutien manifesté envers les initiatives de *peacebuilding*.

Un processus limité par son format ?

Au niveau du processus formel (*track one*), beaucoup d'acteurs de terrain identifient le rôle des élites politiques comme problématique :

« There is a common saying that in Cyprus we are prisoners of politics and not of the division and the situation, but that the average citizen is a prisoner of politics and it is...probably true ». (entretien 1 CHY [je souligne]).

D'après eux, la complexité du processus vient du format des négociations et du rôle central que détiennent les élus politiques : la personnalité des représentants et leur positionnement par rapport à la question chypriote jouent alors un rôle important dans le processus (entretien 14CHY). Dans ce sens, beaucoup soulignent que le champ des possibles s'éclaircit ou s'assombrit en fonction des personnalités politiques au pouvoir :

« And then you had the change of government, you always have to take into consideration the change of government because you have a more conservative right wing and then you had a center, but more conservative right wing and then you had a left, which was a leftist government for the first time in history,...] the government shifted back to a very conservative one. And that's also part of why the last negotiation failed » (entretien 5 CHY).

Certains expliquent qu'il faut le « bon leader » (*right leader*) pour s'approcher d'une solution politique (entretien 12 CHY).

Parmi les personnes rencontrées, beaucoup dénoncent une forme d'ambivalence dans l'attitude des responsables politiques. Ils soulignent le décalage qui existe entre les discours et les promesses tenues au sein de la communauté internationale et les actes posés au niveau national. Ce décalage créerait les conditions du maintien du *statu quo* et de la situation d'irrésolution du conflit.

Au niveau international, à travers les discours ou les déclarations faites à la communauté internationale, les responsables politiques afficheraient traditionnellement une volonté de résoudre la question chypriote et se montrent ouverts, parfois en restant évasif, à participer à des négociations politiques pour un accord de paix. Pourtant, ce type de discours est rarement suivi d'actes :

« It's high on the agenda, just because it has to be high on the agenda, not really because they really want it to be high on the agenda. I don't think that anyone has the political will to make them move towards anywhere » (entretien 22CHY).

Lorsque des négociations ont lieu et qu'elles sont peu concluantes, le discours servi à sa propre communauté en interne est celui du blocage, de « on a fait ce qu'on a pu » et d'un rejet de la responsabilité sur l'autre partie. Ces types de discours de victimisation et de déresponsabilisation agacent de nombreux activistes. Ils soulignent que ces discours sont rendus possibles notamment par le format des négociations (qui est détaillé après). Au niveau national, pourtant, toutes décisions politiques sur des questions telles que l'amélioration du système de santé, la justice sociale, l'environnement, l'immigration semblent être paralysées par l'existence du conflit chypriote. Certains avancent l'idée selon laquelle les responsables politiques utilisent le conflit pour détourner l'attention de problèmes plus importants : « *they use the cyriot question as a scapegoat to divert attention* » (entretiens 17, 24CHY). Selon certains, cela est confortable pour les responsables politiques, d'autant plus que la question du conflit est très mobilisée – et mobilisable – d'un point de vue électoral (entretien 8, 19 CHY). Ces attitudes génèrent de la frustration, de la colère, de la fatigue et surtout du détournement des citoyens par rapport à la situation dans laquelle l'île se trouve – d'autant plus que la situation serait perçue comme « vivable » par certains chypriotes grecs (entretiens 17 et 24 CHY).

En ce qui concerne le format des négociations politiques, il est considéré comme peu transparent et peu inclusif (entretien 16 CHY). D'une part, son caractère « *elite-centered* » implique qu'il dépend de la personnalité et du positionnement politique des élus. En effet, ce sont les leaders politiques de chaque communauté qui sont en charge des négociations. Certains soulignent alors que lorsqu'elles n'aboutissent à rien, ou sont coincées, personne ne sait quand elles vont reprendre, si

un quelconque début d'accord a été trouvé ou si des avancées ont été faites (entretien 14 CHY). Ce format est donc dénoncé par plusieurs associations (féministes, mais aussi de *peacebuilding*) qui revendiquent une ouverture de ces négociations à plus de parties prenantes. Elles dénoncent le fait que cette approche centrée sur les élites (« *elite-centered* ») est détachée de la réalité non seulement du terrain, mais également de ce qui est voulu par certaines franges de la population (Plaidoyer *Hands across the divide* et Résolution ONU 1325 ; entretien 16 CHY). De plus, le processus pose également problème par son opacité et parce que peu d'informations concrètes sont relayées au sein de la population générale. Un observateur des négociations explique qu'elles aboutissent toujours à des petits accords, mais que ceux-ci ne sont jamais communiqués de manière officielle. Les seules informations qui percolent se trouvent dans des « fuites » dans la presse, ce qui les rend aisément critiquables, étant donné le caractère clientéliste des médias chypriotes (entretien 9 CHY). De plus, l'imperméabilité médiatique et politique entre les communautés est telle que les récits de déresponsabilisation et de « blocage perpétuel » par l'autre partie restent facilement mobilisables.

Certains soulignent toutefois que communiquer sur les négociations politiques n'est pas si évident car ce qui est dicible et ce dont il est possible de discuter à huis clôt dans le cadre des négociations politiques ne correspond pas toujours à ce qu'il est possible de dire publiquement pour un représentant politique chypriote grec ou turc :

« When I cooperate with Turkish Cypriot, in a peace context, or on an individual base, I handle it very well, we have good communication. But when it comes more, on the authority level, I know that things are hard...because I would say one word, you can say one word. So, you said one word, so I can say one word; because it's about representing the communities now, not just you and me » (entretien 6CHY).

Par ailleurs, plusieurs activistes pointent que ces circonstances rendent difficile la mobilisation d'un mouvement de citoyens suffisamment important pour faire pression sur les leaders politiques de manière qu'ils se sentent obligés de négocier (entretien 16 CHY). Parfois, seule la communauté internationale semble être à même de ramener les élus autour de la table des négociations (entretien 6 et 17 CHY). Pourtant, cette dynamique « de recherche d'un accord de paix » sous-tend tout le reste de la vie politique et crée une inertie dans la prise de décision sur d'autres matières comme l'éducation par exemple. Ceci crée de la frustration au sein des activistes du *peacebuilding*. Andri ironise :

- « Because if the problem get solved, and if everything proves to be working out, what are the politicians going to do?! Deal with actual problem of the country... So, we very accept the situation and not dealing with it and funding, not dealing with it and having politicians do NOTHING and saying the same thing they've been saying for the past 40 something years...how many years has it been? (Juliette): 74 is... »
- 46. So there you go... » (entretien 5CHY).

Ainsi, ces difficultés semblent décourager la mobilisation de la population chypriote par rapport à l'absence de résolution du conflit. D'ailleurs, certains pointent le rôle que joue le climat politique dans le potentiel d'un soutien populaire envers les initiatives de construction de la paix (entretiens 1, 16 et 17 CHY).

Cependant, il est difficile de dire que la coopération va de soi pour tous. D'ailleurs, l'idée selon laquelle il faut du courage politique pour être celui-ci qui signera un accord traduit peut-être cela :

« he's [le président de la RoC] not going to take the political risk to solve this » (Entretien 8 CHY) ;

« I think there is no political bravery, because it's really a brave thing to do to be the one who says "ok, i'm signing this agreement" » (Entretien 22 CHY).

Il est donc difficile de savoir s'il existe un climat général propice à l'aboutissement d'un accord de paix :

« for me, it's like the realization that it would take a miracle for politicians to actually do something but also that even if the politicians do sign an agreement, if the people are not ready to accept it, it will fail so... » (Entretien 24 CHY).

Ceci semble d'autant plus vrai à un moment où la coopération politique intercommunautaire a été difficile (même en temps de crise). Certains utilisent l'exemple de la pandémie (avec la fermeture des points de passage) ou des récents feux de forêts (où les pompiers ont dû attendre les hélicoptères venant de Turquie en renfort alors que les hélicoptères chypriotes grecs auraient pu être mobilisés) pour exprimer leur désarroi face à l'absence de coopération, dans des moments où ils seraient plus aisés de laisser la question politique de côté et de favoriser de nouvelles formes de solidarité (entretiens 12 et 16 CHY).

Ces éléments décrivent donc le contexte politique et sociétal compliqué au sein duquel évoluent les différentes initiatives et activités de la réconciliation à Chypre.

2. Focus sur deux exemples de centre intercommunautaire

Dans cette section, je m'intéresse à deux organisations communautaires particulières. Partant du constat de certains dysfonctionnements, ces organisations expérimentent d'autres manières d'aborder le travail de réconciliation. Ce faisant, elles rompent avec certaines pratiques plus traditionnelles, tant dans les programmes qu'elles proposent, que dans leur fonctionnement interne.

2.1. R-CITY, à Belfast

« R-CITY stands for: R in slangs is OUR, and CITY standing for Communities Integrated Through Youth. The idea is to use the young people as a tool to bring two communities together, to mix those community and, we did the opposite from what normal Good relations program would do, so we actually encourage young people to wear, you know, they want to wear football shirts or Gaelic shirts or whatever that represents their community, we let them do so, we try to promote "don't be afraid to love

your own culture, to love your heritage”, you know, “be proud of that, but also don’t be offended by someone else culture because it’s different from yours”. » (entretien 31 IRN [je souligne])

R-CITY est une initiative intercommunautaire pour les jeunes, créée en 2013 par deux travailleurs communautaires conjointement alors qu’ils sont issus de deux communautés différentes – *Shankill* (PUL) et *Ardoyne* (CNR) – historiquement au cœur du conflit et en conflit à Belfast. En tant que travailleurs communautaires, ils ont constaté que leur travail était caractérisé par une forme de superficialité et était fait « pour la forme » (*tokenistic*). En effet, ils observent que certaines initiatives, parmi celles soutenues financièrement par les fonds européens PEACE, ne donnent pas de résultats satisfaisants en termes de contact et de lien intercommunautaire. John se moque gentiment en disant :

« let’s just bring two groups from either side of the wall together, take them away for a few days, spend thousands of pounds on it, and bring them back, they don’t see each other again » (entretien 31 IRN).

Face à ce constat, ils ont choisi de mettre en place un programme, dit de « *good relations* », qui suit un format un peu différent (entretien 18 et 31 IRN). Ils ont donc décidé de se départir des modèles classiques du travail intercommunautaire en Irlande du Nord. Même si leur objectif est similaire à celui d’un nombre important d’activités intercommunautaires, c’est-à-dire qu’ils cherchent à avoir un impact durable sur les jeunes dont les effets par ricochet pourraient s’étendre également au reste de la communauté, ils organisent leur programme différemment. Au départ, les nouveaux participants (jeunes âgés entre 15-16 ans) sont accueillis lors du *R-CITY Summer Camp* : un séjour de cinq jours, pendant l’été, où les jeunes participent à différentes activités pour briser la glace et apprendre à se connaître en s’amusant. Chaque groupe qui participe à un camp d’été correspond alors une cohorte qui va participer ensemble aux différentes étapes du programme. Le *Leadership programme*, qui commence au début de l’année scolaire à l’issue du camp d’été dure deux ans. Si certains le souhaitent à l’issue de ces deux années (ils ont alors environ 18 ans), ils et elles peuvent participer en tant que bénévoles (*Volunteers*) et donc encadrer les plus jeunes mais aussi participer à des activités dédiées à leur groupe d’âge pour continuer à développer leurs compétences et leurs opportunités. Pour faire face à la demande, un « Juniors programme » (13-14 ans) qui accueille des jeunes qui souhaitent déjà s’engager dans le travail intercommunautaire a été créé récemment³⁰⁰.

Ainsi, le programme a été construit autour de plusieurs aspects : premièrement, sa longévité et sa durabilité, dans le sens où le jeune « grandit » avec sa cohorte pendant plusieurs années. Deuxièmement, il y a une volonté de médiatiser des actions positives entreprises par ces jeunes pour rompre avec l’importante stigmatisation que ceux-ci peuvent subir. John parle notamment

³⁰⁰ Un élément important du programme et qui motive beaucoup de jeunes d’après les responsables est la réalisation d’un séjour en Afrique du Sud. Par ailleurs, depuis le début du programme les activités s’élargissent pour essayer de toucher d’autres groupes cibles (comme les parents par exemple).

dans la couverture médiatique de ces quartiers (*Shankill* et *Ardoyne*) comme étant des quartiers où il y a beaucoup d'*antisocial behaviour*, de consommation d'alcool et de drogues ou encore de violence intercommunautaires (*riots*, *interface violence*). La médiatisation constante de ces éléments finit par peser comme une « tare » sur ces jeunes.

***L'antisocial behaviour* en Irlande du Nord**

L'antisocial behaviour fait référence à une politique publique de contrôle de l'espace mise en place par l'*Anti social behaviour (Northern Ireland) Order* adopté en 2004, qui réglemente les comportements des individus âgés de 10 ans et plus dans l'espace public et donne les moyens à différents acteurs – dont la police – d'intervenir, sur appel de la population, afin de « régulariser » certaines situations. La loi vise les auteurs d'un comportement antisocial, dont la définition originelle est la suivante : « toute personne âgée de 10 ans ou plus, qui a agi de manière antisociale, ce qui signifie d'une manière qui a causé, ou était susceptible de causer un harcèlement (*harassment*), un sentiment d'alarme (*alarm*) ou de détresse (*distress*) à une ou plusieurs personnes qui ne sont pas issues du même ménage qu'elle ; et qu'une intervention est nécessaire afin de protéger les personnes concernées de nouveaux actes antisociaux ». Cette politique est très critiquée car, outre le style de formulation très large qui laisse donc la part belle aux biais raciaux, de classe et sectaires (qui plus est dans le contexte nord-irlandais), elle a le potentiel de criminaliser le comportement des groupes déjà marginalisés et vulnérables, comme notamment les jeunes qui sont souvent contraints de rester dans l'espace public pour expérimenter un peu de liberté et pour se retrouver entre eux. D'ailleurs, d'après certains éducateurs sociaux et un policier retraité que j'ai rencontrés, la politique contre les comportements antisociaux vise principalement les jeunes et les comportements problématiques qu'ils pourraient adopter (rassemblement, nuisance sonore, consommation d'alcool ou de drogues).

R-CITY souhaite donc rompre avec cette stigmatisation en mettant en avant différentes actions positives et en favorisant l'accès à des opportunités que leurs membres pourraient valoriser ailleurs. Troisièmement, les jeunes eux-mêmes sont au cœur du programme tant dans sa conception que dans sa gestion finalement. En effet, depuis le départ, les activités sont basées sur leurs besoins et, au fil des années, des jeunes qui ont participé à l'entièreté du programme peuvent en devenir les bénévoles et donc apporter leur expérience et leurs connaissances pour continuer à faire évoluer le programme. Enfin un dernier élément consiste en l'encouragement et la reconnaissance de la multiplicité des expériences et des identités qui existent. L'ensemble du programme R-CITY met alors l'accent sur les expériences et difficultés communes des jeunes plutôt que sur leurs différences et leurs « caractéristiques communautaires », érigées comme indépassables par certains discours conflictuels. Travailler à partir de leurs expériences de vie et leur quotidien permet alors de relativiser l'importance des différents symboles communautaires et autres aspects supposément conflictuels par nature :

« So for the first couple of months, there is more of that “what do we have that is similar to each other” and what we found was young people are all coming from similar backgrounds, broken families, common from areas of mental health, lost loved ones to suicide, struggling with the same things in education, employment you know, all the issues that surrounds working class communities and then, when we actually did come to living in some of our differences, they weren't really that important, because we got the important stuff out, we were talking about the important stuff and the religious and the flag and the

parade stuff were minimal, they didn't really, it really didn't mean that much and as the years go on, it means less and less for some of those young people, you know young people that are only living on the past in terms of what they are being taught or what they are being told by their parents and the values and beliefs of their parents and communities and it's not, the longer we are enjoying the peace, the less relevant, the past is. » (entretien 31 IRN [je souligne]).

Un autre aspect original de l'initiative R-CITY a été la création en 2015, de *R-CITY Coffee*, en tant qu'entreprise sociale. Ce café, qui a dû fermer suite à la pandémie de Covid, était situé au sein du *Houben Centre* (North Belfast), un bâtiment situé entre les quartiers de Shankill et Ardoyne dont la spécificité est d'avoir une entrée de chaque côté de l'interface invisible qui les séparent (*contentious Ardoyne and Shankill divide*).

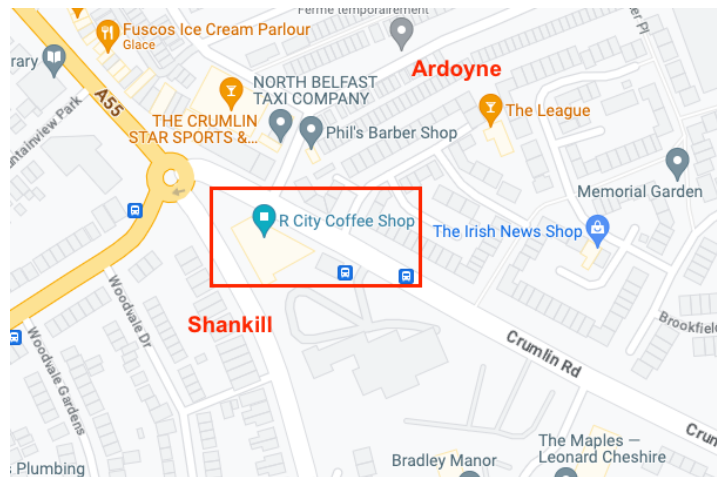


Image 62 R-CITY Coffee Shop

Ce café est le résultat d'une initiative portée par des jeunes qui étaient demandeurs d'un lieu partagé et d'un environnement « neutre », entre leurs communautés, où ils auraient l'opportunité de socialiser et de se retrouver. Dans la pratique, ce lieu est finalement devenu un lieu de rencontre et d'interaction intercommunautaires informelles, créant de l'apprentissage mutuel et une forme d'ouverture entre les communautés. Comme Mark le raconte avec cette anecdote concernant la célébration du Mercredi des Cendres (*Ash Wednesday*), célébration religieuse catholique :

« so we had, people who, one of the comment was that people, a couple adults around 30-40, catholics there is ashes Wednesday, where some of the catholic use to come and have ashes on their forehead with a cross drawn and so, one of the protestant was like:
 - "what is... you... you've got something on your head",
 - And: "I don't",
 - and he says: "yes there is some black stuff on your head",
 - and the guy said: "it's ashes Wednesday",
 - so the other is like: "what's ash Wednesday?",
 so the guy sat down and he started telling about obviously our religion and explaining what ash Wednesday was and it was a wee thing that was probably the most meaningful because people were learning, people were actually sitting down with people from different religion and having a conversation and talking about each other and so it's wee things like that that made it amazing » (entretien 18IRN [je souligne]).

Selon lui, c'est le genre d'interactions, qui ont été rendues possibles par l'existence d'un tel lieu, qui permettent de créer un climat propice à l'ouverture envers « l'autre ».

R-CITY met donc le travail de *peacebuilding* en œuvre en filigrane, à travers différentes activités et le développement d'opportunités positives pour ses participants. Le programme semble avoir un impact positif. L'attitude des jeunes qui y participent témoigne d'une ouverture et d'un sentiment d'être à l'aise avec l'idée d'évoluer dans des cercles d'amitié et de sociabilité intercommunautaire. Ces attitudes se démarquent par rapport aux attitudes d'autres jeunes qui ne sont exposés que de manière ponctuelle à des activités intercommunautaires. La durabilité du contact plutôt que des activités *ad hoc* semble donc porter ses fruits. L'impact sur les attitudes des activités de *peacebuilding* semble alors dépendre autant du contexte (la manière dont elles sont organisées) dans lequel elles ont lieu que du contenu de celles-ci.

Plusieurs participants, qui avaient expérimenté d'autres formes d'activités intercommunautaires avant, soulignent d'ailleurs la spécificité de ce programme : d'après eux, les questions sont abordées plus en profondeur et il y a une vraie opportunité d'apprendre à connaître et à mieux comprendre des choses sur l'autre communauté et ensuite, de développer des amitiés et de ne former finalement qu'une seule grande communauté (FG 22 et 32 IRN). Ils décrivent alors l'expérience comme transformatrice : au départ, c'était intimidant et certains expliquent qu'ils étaient nerveux en avant leur première rencontre avec les autres. Cette nervosité était présente car beaucoup c'était la première opportunité de rencontrer quelqu'un issu de l'autre communauté (car la plupart sont scolarisés dans une école mono-communautaire) mais aussi car c'est toujours intimidant d'aller seul à la rencontre d'un groupe. Pourtant, ils expliquent que ce sentiment disparaît assez vite, car les activités mettent à l'aise et qu'ils se rendent compte qu'ils ont finalement beaucoup de choses en commun. Au fil du temps et du programme, les amitiés et les relations qui se développent à travers le clivage communautaire. Celles-ci permettent alors de se rendre l'un chez l'autre plus facilement. La mobilité se trouve donc aussi transformée par cette participation active au programme intercommunautaire : ces jeunes se sentent moins restreints par la peur dans leur mobilité, ils se sentent à l'aise avec l'idée de se rendre dans un quartier de l'autre communauté (FG 32 et 39 IRN).

Sur la mobilité, une remarque doit être formulée : dans les groupes que j'ai rencontrés au sein de R-CITY, il y avait un nombre important de jeunes filles. Elles expliquent elles-mêmes que la mobilité et le fait d'être à l'aise de se rendre dans un quartier « catholique » si on est protestante, ou vice-versa, est souvent plus facile pour les filles que pour les garçons, car, selon elles, les garçons se battent plus souvent. Au fil du travail de terrain, il a été possible d'observer la manière dont le genre est effectivement une dimension qui influence les comportements, et la perception des lieux où l'on peut être ou pas. Cet élément est également relevé par des jeunes scolarisés à *Hazelwood*

Integrated College. Lors de la discussion avec eux, ils étaient tous d'accord pour dire que la situation est différente pour les garçons et les filles³⁰¹ :

«B. (élève fille) : - It's different. It is far better for girls, so much different!

S (travailleuse sociale) : like it's safer for you?

S (élève fille qui vit à Shankill): So for example, see, if there was like a Ranger's party on Shankill, there was millions of wee girls that were catholics there.

S: but no catholic boys?

S (élève fille qui vit à Shankill) : No like if a catholic wee lad walked up in the crowd, they wouldn't honestly walk out alive (...)

Why is it different for girls?

B: it's just different

S: and catholic and protestant wee girls like don't fight as much as what wee lads will fight.

J. (élève garçon HIC): in fact, they probably don't even care about it all, it's just the lads being wee lads.

(S: yeah) Like if you look at a riot happening like you'll see wee girls watching it, you won't see one involved » (FG 38 IRN)

Un autre aspect concernant la facilité à dépasser et à traverser la division, pour se rendre chez des amies par exemple, vient du fait qu'elles connaissent des membres de l'autre communauté et du quartier où elles se rendent. Ce n'est pas toujours facile quand il s'agit de se rendre dans des quartiers où aucune de leurs connaissances ne vivent. Plus généralement, participer à ce type de programme enlève une forme de peur de rencontrer quelqu'un de l'autre communauté : comme le dit une jeune femme de R-CITY :

« I think it's more easy [to meet someone from the other community]. Before I was kind of scared in case I said something wrong, but see, because I have more knowledge and stuff about the other community, there's not like, there is big like, there's big differences in a small difference but like, there is nothing bad you can say, whereas we were sort of persuaded of that before going into R-CITY » (FG 39 IRN).

2.2. *Home for cooperation, à Nicosie*

« Building bridges between separated visions and memories;
Challenging physical and mental barriers in Cyprus;
Planting seeds of peace in people's minds, hearts, and lives »
(Home for cooperation, en ligne)

La *Home for cooperation* (H4C) est un projet porté par l'Association pour la recherche et le dialogue historique (*Association for Historical Dialogue and Research*, AHDR). L'AHDR est une organisation « multicommunautaire, de non-profit et non-gouvernementale, qui a été établie en 2003 » (Site web, AHDR). Elle regroupe des personnes de milieux différents (principalement des chercheurs, des historiens et de membres du secteur éducatif) dans l'objectif de maintenir un dialogue historique (entretien 13 CHY) et une perspective multiple dans l'enseignement de l'histoire. Une des activités

³⁰¹ Sur la dimension du genre, plusieurs travailleurs communautaires pointent par ailleurs l'importance des normes de genre et spécifiquement les attendus sur la masculinité qui pèsent sur les comportements en Irlande du Nord.

principales de cette association est de fournir des ressources pédagogiques sur différentes thématiques liées à l'histoire de Chypre³⁰², en trois langues et avec une perspective multiple.

« We are an educational organization trying to provide quality opportunities to educators and students to increase their skills, their knowledge on certain issues, we started with history education. We are continuing with history education, but in the last 7 years, let's say, we have expanded our scope to include peace education antiracism education » (Entretien 13 CHY).

Le projet de la H4C s'inscrit dans cette lignée. Pour décrire ce projet, outre son caractère unique sur l'île, la métaphore du constructeur de pont (« *bridge-builder* ») est souvent utilisée pour décrire tant l'espace physique où elle est implantée que les activités qui y sont proposées. Le but était de revitaliser une zone perçue comme morte (« *dead zone* »), qui constitue pourtant une partie de la ville de Nicosie importante historiquement et symboliquement, pour y créer un centre de recherche et d'éducation pour promouvoir le dialogue et la coopération interculturels.

Concrètement, le bâtiment qui héberge l'organisation est situé entre les deux points de passage du *Ledra Palace Hotel*. Il se trouve face à cet hôtel qui est emblématique à Chypre, en raison du faste dont il était synonyme avant les conflits mais aussi, car il a été le lieu d'affrontements entre les communautés (comme sa façade criblée d'impacts de balles en témoigne toujours). Cette partie de la ville est aussi associée, symboliquement, au processus de *peacebuilding* et de recherche d'une solution³⁰³. Ce lieu a effectivement été le théâtre de certaines tentatives diplomatiques pour aboutir à un accord de paix. C'est également là, qu'en 1974, les leaders des deux communautés se seraient retrouvés pour discuter d'un cessez-le-feu (Demetriou, 2015)³⁰⁴. Ensuite, durant la période entre 1974 et 2003, alors que la mobilité intra-île était presque inexistante, ce lieu était le seul où des allées et venues à travers la *Buffer Zone* avaient lieu (bien qu'il fût principalement traversé par des diplomates et responsables politiques).

L'emplacement de la H4C est donc en premier lieu symbolique : ce quartier, chargé d'histoire, représente les efforts de *peacebuilding* sur l'île. En plus d'être le lieu du dialogue diplomatique, cette symbolique a été renforcée par l'autorisation inattendue en 2003 – sur base d'une décision unilatérale de Denktash (leader politique de la communauté CHT) – de permettre à tous de traverser la *Buffer Zone* à cet endroit. En mai 2011, la symbolique du *peacebuilding* est encore renforcée par l'ouverture de la H4C à cet endroit. Notons que des soutiens financiers étrangers reçus en 2009,

³⁰² Tant sur des thématiques communes que sur des questions plus sensibles comme la question des personnes disparues (*missing people*). Ces ressources pédagogiques visent les enseignants et ont pour objectif de les outiller pour aborder ces thématiques en classe, de manière déconstruite et en veillant à ne pas promouvoir une certaine vision partielle, et partielle, des événements comme cela est habituellement le cas à Chypre. (Entretien 13 CHY)

³⁰³ Notons que le quartier du *Ledra Palace*, c'est également le quartier général de la mission onusienne, là où sont logés les Casques bleus depuis le début de leur mission à Chypre

³⁰⁴ Voyez aussi Nonument ! (site internet d'archives architecturales) et CYENS project (en ligne)

via des subventions de l'Espace économique européen et de la Norvège, aident énormément à la concrétisation de celui-ci. Le bâtiment de la H4C représente alors une des premières institutionnalisations tangibles d'une association intercommunautaire pour le *peacebuilding*. En effet, au-delà des dimensions symboliques, l'association qui gère le lieu au quotidien mais également son association « mère » (AHDR) sont constituées de manière conjointe par des Chypriotes grecs et des Chypriotes turcs. Ce projet est donc, dans son ADN comme dans son fonctionnement, bicommunautaire.

Au fil des années et des besoins des communautés, en plus d'accueillir les différentes activités de l'association (éducatives, culturelles et artistiques)³⁰⁵, l'espace s'est transformé en un véritable centre communautaire, reconnu internationalement³⁰⁶. Depuis 2014, plusieurs projets³⁰⁷ sont hébergés par la *Home* et de nombreux évènements (principalement artistiques et culturels) sont organisés. Beaucoup d'attention est portée au maintien d'un espace « neutre » et « sûr » (*safe space*) afin que les personnes des différentes communautés se sentent à l'aise pour se réunir et interagir. Par exemple, le café de la H4C présente une carte trilingue (Grec, Turc et Anglais) et il est possible d'y payer ses consommations en Euros comme en Lires turques. Ou encore, des cours de langues turque et grecque sont enseignés à l'étage plusieurs jours par semaine³⁰⁸. Préserver ce contexte de « *safe space* » serait un moyen de rendre l'expérience d'une (parfois première) rencontre intercommunautaire positive (Entretien 3 CHY).

L'emplacement de la H4C est aussi stratégique : elle est située dans une partie de la *Buffer Zone* qui a la spécificité d'être assez large pour contenir des bâtiments en son sein ainsi qu'une voie carrossable qui la traverse. Le fait d'être située au sein de la *Buffer Zone*, signifie que pour s'y rendre,

³⁰⁵ Un autre projet important de la H4C est le *Buffer Fringe Festival* : un festival culturel d'art et de musique dont l'objectif est de promouvoir des artistes des deux côtés de la *Buffer Zone* et de rassembler les communautés.

³⁰⁶ La H4C est reconnue internationalement comme un contributeur aux efforts collectifs de la société civile dans la construction de la paix, il « a reçu le Prix de l'UE pour le patrimoine culturel / Prix Europa Nostra dans la catégorie Conservation en 2014. En 2020, il a reçu le Fonds des citoyens actifs pour la période 2020-2024 pour la mise en œuvre de projets communautaires éducatifs et culturels » (site web "About us", Home for Cooperation website, www.home4cooperation.info).

³⁰⁷ Par exemple, l'Association pour le dialogue et la recherche historiques (membre fondateur) ; VOICE Of the island (journal en ligne offrant une nouvelle façon de présenter les informations sur l'île) ; Peace Players Cyprus (organisation internationale qui mobilise le sport (basket) comme moyen de dialogue et réconciliation intercommunautaire) ; Humanitarian Relief Mission (soutien aux acteurs locaux qui défendent les droits de l'homme, les libertés fondamentales et une paix durable à Chypre) ; Office of the Religious Track of the Cyprus Peace Process (initiative de construction de la paix avec les chefs religieux de Chypre) ; Colive Oil (coopération avec une mission sociale à travers le commerce de l'huile d'olive).

³⁰⁸ Par rapport aux cours de langue et à leur apport : lors d'un entretien avec une chypriote turque, elle m'a raconté avec beaucoup de joie une anecdote où en passant l'un des points de passage pour se rendre au travail comme elle le fait quotidiennement, elle a été agréablement surprise par l'effort fait par un agent de police qui s'est exprimée envers elle en turc et non en grec comme c'était le cas habituellement. Ce dernier lui expliquant alors qu'il prenait des cours de langue pour pouvoir converser en turc, notamment car il est confronté dans son travail à de nombreux turcophones qui traversent les points de passage. (Entretien 14 CHY)

les individus n'ont pas besoin de traverser les deux *checkpoints*. S'il faut sortir de « son territoire », il n'est pas nécessaire de traverser, et donc passer de « l'autre côté », et s'enregistrer comme visiteur auprès des autorités de l'autre communauté. En cela, la H4C est unique en son genre : effectivement, c'est le seul lieu sur l'île qui est accessible à tous (entretien 3 CHY). Comme on a pu l'observer précédemment (chapitre III), la mobilité interne à l'île à Chypre reste une mobilité sous contrainte. Différentes réglementations encadrent effectivement le « droit de traverser » la Ligne verte. Celles-ci créent certaines inégalités, notamment en ce qui concerne la possibilité pour les résidents non « Chypriotes turcs » de la RTCN de se rendre en RoC. Pour se rendre au cœur de la *Buffer Zone*, ces contraintes ne s'appliquent pas. La H4C est donc techniquement accessible à tous. Pour rendre compte de la particularité de sa localisation, il semble utile de mobiliser une vignette qui combine cartographie, photographie et notes de terrain.

Se rendre à la *Home for cooperation* depuis la République de Chypre

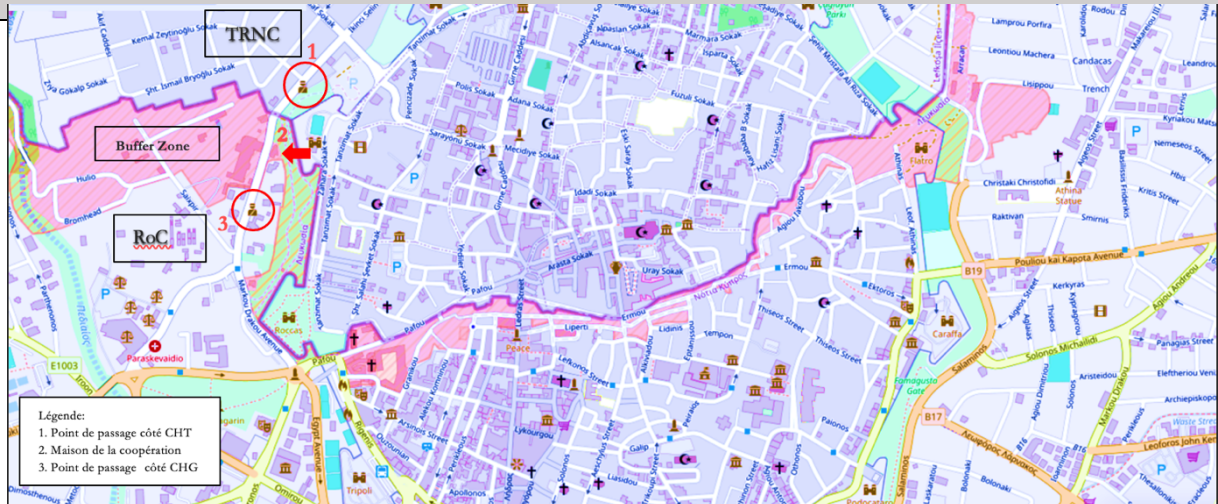


Image 63 Carte du cœur historique de Nicosie



Image 64 Markou Drakou avec le parc côté CHT en surplomb



Image 65 Point de passage depuis RoC vers H4C



Image 66 Vue sur la Buffer Zone, depuis Markou Drakou

Comme le montre la carte ci-dessus, il y a deux points de contrôle sur l'avenue Markou Drakou/Ikinci Selim Sokak, qui est coupée en deux par la *Buffer Zone* (la zone hachurée en rose) : l'un est situé du côté chypriote grec et l'autre du côté chypriote turc. La situation que je décris ci-après témoigne de mes observations en venant de la partie de Nicosie située dans la République de Chypre. Ma première expérience du passage de ce *checkpoint*, en janvier 2020, était inattendue et assez déstabilisante.

Pour m'y rendre, je passe près de la « *Paphos Gate* » où se font face drapeaux grec et turc (voyez image p.149). Je longe ensuite *Markou Drakou*, une route qui, après ce point, est surtout empruntée par des véhicules de l'ONU ou par des personnes qui désirent « traverser » ou de rendre à la Maison de la coopération. La particularité de cette route est qu'elle est surplombée par un parc qui se situe du côté de la communauté CHT. Un des murs de la vieille ville est assorti d'un grillage au-dessus et sépare les deux parties. Tout le long du parc, des haut-parleurs sont accrochés : ils diffusent de la musique et des appels à la prière. Un peu plus loin, là où la route s'écarte du parc, elle longe ce qui ressemble à un terrain vague sur la droite et il y a quelques bâtiments principalement abandonnés sur la gauche. À travers le grillage, j'observe que ce terrain vague est en fait la *Buffer Zone* : il y a une tour d'observation estampillée du signe UN au milieu et un panneau indique « Zone tampon de l'ONU – Pas de photographie – Pas de débris s'il vous plaît » avec le logo de

l'ONU³⁰⁹. Ensuite, après être passée devant un bâtiment officiel (*Kyrenia Municipality*) au côté duquel est installé un grand écran où des messages politiques sont inscrits en plusieurs langues (comme : « The people of Kyrenia ask for your support in our struggle for justice and our return to our beloved Kyrenia », voir photographie page 271). J'arrive près du point de passage où il y a les postes de « frontière » et de douane : il s'agit des « bâtiments containers » blancs sur la droite. Par la suite, j'ai compris l'attitude à adopter à cet endroit où si je me rends seulement à la H4C et que je ne traverse pas de l'autre côté, je n'ai pas besoin de montrer mon passeport (et d'enregistrer administrativement ma sortie de la République de Chypre). La première fois que j'y suis allée, j'étais un peu confuse quant à ce qu'il fallait faire, car à mon approche, aucun des policiers ne s'est manifesté pour demander quoi que ce soit, la vitre en plexiglas de leur petite cahute restant fermée. Finalement, au vu de mon hésitation, un agent est sorti pour me demander où j'allais, ce que je faisais et pour voir mes papiers. Même s'il était relativement manifeste qu'il s'agit d'un point de passage à cause de la disposition des pans de murs en travers la route pour barrer une voiture qui voudrait forcer le passage, l'absence d'indications claires ne donne pas l'impression au piéton qu'il s'agit d'un point de contrôle. De plus, le caractère relativement temporaire des structures contraste avec les autres passages de « frontières » que j'ai pu expérimenter ailleurs. La raison d'un tel aménagement relève du caractère contesté de cette ligne de démarcation comme étant une frontière étatique à proprement parler. En effet, au travers des entretiens, j'ai pu observer les attitudes des personnes issues de la communauté CHG par rapport à « la frontière », qu'il convient de ne surtout pas nommer ainsi.

Au fil des rencontres, la H4C s'est avérée être un lieu incontournable : plusieurs organisations qui y sont hébergées (notamment la AHDR, mais également Peace Players ou d'autres) sont reconnues par leur professionnalisation. Ceci les démarque par rapport à d'autres organisations, qui sont moins formelles et qui s'apparentent plus à des initiatives (bien qu'elles conduisent des événements ou un travail de plaidoyer très concret). Une des caractéristiques de la H4C réside notamment dans la reconnaissance institutionnelle dont elle jouit, ce qui lui permet de la rendre centrale à Nicosie. En effet, cette reconnaissance institutionnelle par les deux autorités politiques de l'île n'est pas insignifiante ni négligeable au regard du peu de soutien qu'il existe à Chypre pour les initiatives de rapprochement. Par ailleurs, au fil de mon séjour de terrain, la plupart des personnes avec lesquelles je me suis entretenue ont proposé de me rencontrer au *Home Cafe* (le café du bâtiment de la H4C). Pour elles, ce lieu est synonyme d'un *safe space*, d'un espace neutre facile d'accès pour tous sur l'île : il « suffit »³¹⁰ de se rendre dans la zone tampon. Cet espace permet alors une liberté de parole. Plus simplement, il constitue également le lieu de travail de nombreuses associations.

³⁰⁹ Je me souviens du malaise que j'ai ressenti à la vue de ce panneau : entre la nécessité du respect des « normes » et l'envie de prendre une photographie et de rendre compte de la réalité observée. Pour prendre cette photo, je me souviens m'être assurée que personne ne me regardait (dans la rue du moins) et avoir utilisé mon téléphone comme si je ne m'arrêtais pas vraiment pour prendre une photo. Plus tard au cours de ce séjour de recherche, je me souviens avoir vu des touristes prendre ostensiblement des photos avec un appareil photo. Malgré mes objectifs de recherche, j'avoue avoir toujours été mal à l'aise à l'idée d'être vue en train de prendre des photos. Lorsque je prenais malgré tout des photos, je ressentais un sentiment de voyeurisme : l'idée de photographier ces traces du conflit, dans lesquelles la vie des habitants locaux est entremêlée, m'a mise mal à l'aise. Ce sentiment était néanmoins différent en fonction des objets pris en photo et de la proximité que je pouvais ressentir avec le récit des participants à ma recherche. Cependant, il y a des endroits où je n'ai pas pu prendre de photos à cause d'une présence militaire plus forte (qui « gardent » la *Buffer Zone*) ou plus simplement, de l'interdiction verbale énoncée à mon attention de prendre une photo, notamment au point de passage de Ledra Palace, côté CHT.

³¹⁰ Je marque volontairement les guillemets car cela ne va pas de soi pour tous.

Toutefois, il est difficile d'oublier la raison d'être d'un tel lieu : le conflit et ses traces qui l'entourent. La H4C correspond donc au cœur de la « *peacebuilding bubble* » actif à Chypre et se présente, au-delà de la signification symbolique, comme le véritable *hub* du *peacebuilding* à Chypre. Son travail, entamé en 2005 par l'AHDR, représente un véritable jalon dans l'avancement vers une pacification de l'île et dans la stabilisation et l'institutionnalisation du travail de *peacebuilding* porté par la société civile. Grâce à cet espace physique, le travail de (re)construction du lien intercommunautaire et de la paix par le secteur associatif a réellement pu prendre racine et s'ancrer dans ce contexte divisé³¹¹.

Un des plus gros projets portés par l'AHDR et la H4C est le projet IMAGINE, qui est significatif en ce qu'il a pour objectif de donner l'opportunité à des enfants et des enseignants venant d'écoles des deux côtés de la *Buffer Zone* de se rencontrer dans un cadre sain et neutre pendant les heures scolaires³¹² et d'aborder des questions d'éducation à la paix et à l'antiracisme. Pour que ce projet soit possible, la coopération entre les autorités politiques des deux entités était nécessaire. Un *momentum* a eu lieu lorsqu'en 2016, un comité technique (*Bi-communal Technical Committee of Education*) a été formé sur les questions éducationnelles pour assister les négociations politiques en cours par les leaders politiques de l'époque, Mr Akinci (CHT) et Mr Anastadis (CHG). Ce fut l'opportunité pour les membres de ce comité (dont beaucoup étaient proches de l'association AHDR) de présenter le projet IMAGINE comme une mesure de construction de la confiance (*confidence building measure*) pouvant préparer le terrain en vue d'un éventuel accord de paix³¹³. Ce projet a donc finalement commencé en 2017, grâce au soutien politique qu'il a reçu.

« IMAGINE » est donc un programme éducatif pour une culture de la paix et de l'antiracisme dont l'objectif est d'augmenter les contacts entre les communautés. Le programme se déroule en deux étapes : tout d'abord, des espaces de discussion sont créés pour appréhender les stéréotypes, la discrimination et le racisme (compris comme déclencheur de violence) de manière à préparer les enfants à être en contact avec des enfants de l'autre communauté. La deuxième étape consiste à jumeler les classes des deux communautés et à organiser des activités communes dans la *Buffer Zone*, près de la H4C (entretien 13 CHY). Malheureusement, en raison de la pandémie de Covid-19³¹⁴, il

³¹¹ D'ailleurs, cet endroit est également une inspiration pour d'autres initiatives comme la récente initiative citoyenne de coopération bicommunautaire qui a été créée dans la région de Deryneia, le *Famagusta Garage Avenue* où, d'après l'une de ses membres, des événements culturels et sportifs sont aussi organisés (entretien 24 CHY).

³¹² Pour qu'un tel projet soit possible, un soutien politique était nécessaire afin que des autorisations permettent aux enfants de passer les points de passage sans devoir montrer leur carte d'identité ou leur passeport.

³¹³ Une telle reconnaissance institutionnelle est très importante pour un tel projet. Celui-ci est mené sous les auspices du comité technique pour l'éducation, est financé par le service des affaires étrangères allemand et est soutenu par la mission onusienne ainsi que par son représentant auprès du Secrétariat général.

³¹⁴ Je n'ai donc pas eu l'occasion d'observer le déroulement de ce projet car il n'a repris qu'à partir de 2022.

a dû être arrêté quelque temps et le remettre en route n'a pas été évident notamment en raison des changements de leadership politique et du contexte politique de l'île.

Dans le cadre du programme IMAGINE, la confiance et l'accord des parents sont également des conditions *sine qua none* pour la participation au programme. Une raison à cela est qu'il ne soit pas possible d'attaquer le programme en disant qu'on force les enfants à rencontrer « l'Autre » (« *we're dragging their kids to meet the Other* », entretien 13 CHY). Ce n'était pas la voie la plus facile, car il a fallu développer une approche étape par étape. Finalement, ce qu'ils envisageaient comme étant un des obstacles les plus importants est devenu une des forces du programme : l'enthousiasme des réponses des parents et des écoles. Même si penser que « ça roule tout seul » serait complètement illusoire au vu de l'importance du travail de fond (et à cet égard, les personnes (et leur personnalité) impliquées dans ce processus jouent beaucoup). Les autorisations parentales ne sont pas toujours faciles à obtenir, en fonction des écoles et aussi du contexte politique. Demetris rappelle en effet que :

« We're talking about two communities and traditional systems that have not spoken to each other for five decades, so it is..., it has always been a challenge. Also because I mean it, it matters like what's going on at the political level. » (entretien 13 CHY).

Par rapport à cela, Grigoris (Chercheur et membre du *Bi-communal Technical Committee of Education*) reconnaît que le programme IMAGINE a acquis un véritable capital culturel et politique au fil des dernières années. Ce qui a un effet positif, car l'ampleur et la reconnaissance du programme lui permettent d'être accepté, même auprès de personnes qui pouvaient se montrer sceptiques au départ. Ce programme est considéré comme, avant tout, un bon programme éducatif. D'ailleurs, les porteurs du projet l'ont très intelligemment toujours présenté comme un programme de *peace education* et non comme un programme de « rapprochement » ou autres termes connotés à Chypre : des valeurs telles que l'empathie, les capacités d'esprit critique, *etc.* sont donc mises en avant³¹⁵.

*

* *

Dans cette section, les exemples de R-CITY et de la H4C ont illustré la manière dont certains décident de rompre avec les pratiques et les comportements prescrits dans ces sociétés. Ils choisissent de construire d'autres possibles, en cherchant à favoriser le lien intercommunautaire et en se départissant du rôle structurant que tient le clivage communautaire. Tout en s'engageant dans une dynamique de réconciliation comme de nombreuses autres organisations, l'originalité de ces deux structures tient en ce qu'elles cherchent à favoriser le contact entre les individus issus des

³¹⁵ Par contre, il est important d'observer l'inquiétude de beaucoup d'acteurs quant aux impacts des deux ans de Covid-19 et d'interruption des programmes IMAGINE notamment sur le processus de pacification.

différentes communautés dans des conditions optimales, en tenant compte de la situation du lieu et d'inscrire leur travail sur un processus au long cours. Par exemple, la question de l'accessibilité physique et matérielle des lieux est prise en considération (concernant R-CITY, cela était particulièrement le cas pour le R-CITY coffee). Toutefois, s'engager dans le processus de réconciliation, c'est faire face à différents défis et obstacles, tant d'un point de vue organisationnel que personnel, comme cela est détaillé dans les sections suivantes.

3. Du point de vue des organisations de terrain, quelles conditions pour le travail de réconciliation ?

Différents enjeux découlent du travail de *peacebuilding* et de réconciliation tel qu'il est abordé par les organisations de la société civile à Belfast et à Nicosie³¹⁶. Généralement, les objectifs de ces organisations consistent à créer du lien entre les communautés, à déconstruire les préjugés et à permettre une forme de dialogue intercommunautaire. Dans cette section, l'attention est portée sur trois aspects du processus qui semblent particulièrement saillants pour la construction d'un processus de réconciliation durable dans ces deux sociétés dites profondément divisées. Ils sont régulièrement présentés par les organisations de terrain comme des enjeux ou des obstacles à considérer. La plupart des organisations rencontrées doivent effectivement composer avec des conditions de financements particulières et dépendantes du contexte (1). Les questions du lieu où elles opèrent et de l'accès à leurs activités sont également des sources de contraintes (2). Plus généralement, elles se sentent peu soutenues par le pouvoir politique (3) et identifient cela comme un obstacle à leur travail, et plus largement, à la mise en œuvre du processus de réconciliation.

Avant de s'intéresser à ces trois éléments, une remarque préliminaire doit être formulée.

Pour rappel³¹⁷, le processus de réconciliation peut comprendre différentes dimensions et se constitue sur un continuum entre une approche minimaliste et une approche maximaliste. Ce continuum peut être envisagé comme les différentes étapes du processus, non linéaire, de réconciliation. Dès lors, le moment particulier dans lequel se trouve une société semble important à considérer pour envisager ce qu'il est possible ou non de mettre en place du point de vue de ces organisations. Ce processus doit en effet tenir compte des sensibilités du contexte particulier dans lequel se trouve chaque société à un moment donné (Entretien 13 CHY). Par contexte, nous entendons non seulement l'endroit ainsi que le tissu communautaire dans lequel l'initiative s'inscrit,

³¹⁶ Notons qu'ici, contrairement à la section précédente, ces enjeux sont relevés auprès de l'ensemble des organisations avec lesquelles j'ai été en contact. Il ne s'agit pas uniquement de propos qui se rapportent aux deux organisations spécifiquement présentées précédemment.

³¹⁷ La section 2 du chapitre théorique définit le concept de réconciliation et détaille les spécificités de ce processus dans le contexte des sociétés profondément divisées.

mais également, le contexte politique et social – le moment – dans lequel la société se trouve dans son processus de transition vers une société pacifiée.

Si on les situe sur un continuum, une différence importante à considérer entre l'Irlande du Nord et Chypre consiste en l'absence d'accord de paix à Chypre. En effet, le processus formel de négociations politique est à l'arrêt à la suite de l'impasse de 2017, le territoire est toujours occupé par différentes forces militaires et la présence des forces de maintien de la paix onusiennes est toujours envisagée comme nécessaire (entretien 21 CHY). Ainsi, même s'il existe des initiatives qui s'inscrivent dans une approche psychosociale de la réconciliation (comme c'est le cas du travail fait à la H4C), celui-ci se déroule indépendamment de l'existence d'un cadre formel de résolution politique du conflit. Le contexte politique au sein duquel évoluent ces activités reste fragile, dépendant de la personnalité des représentants politiques élus et du climat géopolitique international. En dépit de certaines tentatives de construction de la confiance et de coopération politiques – comme l'ouverture de certains points de passage à travers la *Buffer Zone* depuis 2003, ou encore avec l'existence du Comité Technique bicommunautaire pour l'éducation – ces processus sont fragiles et facilement déstabilisés comme l'ont illustré l'absence de coopération politique et la fermeture des *checkpoints* lors de la pandémie de Covid-19. Dès lors, une différence majeure existe entre ce qu'il est possible de mettre en œuvre en Irlande du Nord (où le processus formel a abouti à un accord de paix et où un agenda politique pour la réconciliation existe) et à Chypre. Ces éléments, qui expliquent d'une certaine manière pourquoi des initiatives qui « peuvent » exister en Irlande du Nord sont difficilement applicables (ou en tout cas, pas dans une commune mesure à Chypre), doivent être gardés à l'esprit dans l'analyse des enjeux et des obstacles vécus par les différentes organisations.

Par conséquent, à Chypre, si le conflit violent a cessé par l'adoption plus ou moins formelle de lignes de cessez-le-feu, la maturité du conflit (*ripeness*) suggérée par Zartman comme nécessaire à l'entame des négociations et à la révision de la position de chaque partie semble difficile à atteindre³¹⁸. Toutefois, la question du *timing*, qui joue un rôle dans la possibilité de négociations formelles (Zartman, 2009), semble cruciale également dans la mise en œuvre du processus de réconciliation. À cet égard, Bar-Tal (2004 : 266) mentionnait déjà (dans son cas, dans le domaine

³¹⁸ Zartman (2009) définit la maturité du conflit comme un moment où les parties ont conscience d'avoir atteint une impasse : la poursuite du conflit serait hautement dommageable pour les deux parties. Cette impasse, qui représente un point de « non-retour », serait un *momentum* pour que les négociations soient considérées comme une option raisonnable. Un des enjeux reste, pour les représentants politiques, d'entamer les négociations « avec l'ennemi », sans pour autant désavouer la position initiale sur la cause du conflit et donc sans nier le sacrifice fait par les personnes qui se sont battues (et ont parfois perdu la vie) pour cet idéal. En effet, laisser penser aux vivants que « les morts sont morts pour rien » rendrait en soi l'entame d'un processus de pacification caduque.

de l'éducation) cette notion de « maturité » comme une des conditions pour l'entame d'un processus psychosocial de coexistence institutionnalisé et constructif.

3.1. *Les sources de financement et leur influence sur les manières de se réconcilier*³¹⁹

La théorie du contact semble être un élément central du travail intercommunautaire de *peacebuilding* tant à Chypre qu'en Irlande du Nord. Elle est largement plébiscitée par les organismes de financement et les différents bailleurs de fonds internationaux (tels que l'Union européenne, la Banque mondiale, *etc.*), notamment parce que sa mise en œuvre en pratique est facilement mesurable et « rapportable ». Cela permet aux bailleurs de fonds de « suivre, mesurer et contrôler » la manière dont ces financements sont utilisés par les organismes qu'ils financent, ce qui n'est pas sans poser des questions sur le terrain (entretien 18 et 20 IRN ; 16 et 20 CHY).

Si certaines études empiriques démontrent comment le contact entre les groupes influence les sentiments tels que la colère, l'empathie et l'infra-humanisation (Tam et *al*, 2008 : 305), certaines associations critiquent néanmoins l'application de ce modèle « clé sur porte ». Elles soulignent que d'autres conditions sont requises pour que ces opportunités soient durables et finalement, parviennent à faire évoluer les attitudes et les comportements (entretien 20, 27 IRN ; 14 CHY). Plusieurs critiques sont adressées à l'égard de ce type de financement conditionné et à l'égard des transformations qu'il induit dans la manière d'envisager le *peacebuilding*. Ces critiques peuvent être regroupées en deux volets. D'une part, les acteurs questionnent ce modèle basé sur la théorie du contact : sans pour autant remettre en question les fondements de celles-ci, son calibrage des modèles et des programmes d'activités laisse sceptique. D'autre part, la question du financement en tant que tel et de ses modalités semble épineuse.

En ce qui concerne la mise en œuvre de cette approche du travail de pacification tant en Irlande du Nord qu'à Chypre, plusieurs travailleurs sociaux rencontrés relèvent trois éléments principaux. Tout d'abord, la traduction de ce modèle en financement de programmes de réconciliation induit une durée relativement limitée pendant laquelle les jeunes vont participer à des activités de manière

³¹⁹ Ces développements sont en accord avec les propos de Cox et Sick, *Political violence at glance* (2016) qui expliquent que le concept de cohésion sociale est désormais en vogue suite aux leçons apprises dans les différents contextes d'interventions internationales de maintien de la paix et de construction de l'État qui ont eu lieu dans les années 1990 et 2000 sur « the challenges of international engagements in environments with high levels of identity based social fragmentation, often called deeply divided societies. » Ce qui a influencé les *policy frameworks* des instances internationales comme UNDP, World Bank, OECD, « club of donors » comme ils les appellent. Ces apprentissages et les *policy framework* « now suggest that a pivotal factor for successful post-conflict recovery and violence reduction is the strengthening of intergroup social bounds, as well as establishing trust between social groups and the state: peacebuilding and development actors have learned that both horizontal and vertical cohesion are necessary conditions for the sustainability of peace settlements, building state capacity, and fostering socio-economic development ». Dès lors, « social cohesion [perceived] as an attribute of a society and as an outcome of peacebuilding interventions intended to engineer trust across lines of conflict ».

ad hoc. Par exemple, un programme va être financé pour une période de six semaines où des activités intercommunautaires auront lieu et puis plus rien ne sera mis en place et les jeunes reviendront chacun à leur routine, au sein de laquelle, ils n'ont pas (ou peu) d'opportunités de contact au-delà du clivage communautaire. Cette limitation dans le temps des activités de *peacebuilding* est considérée comme problématique pour les organisations de terrain. Dès lors, aux conditions nécessaires au bon déroulement de « l'hypothèse de contact », ils ajoutent par exemple la nécessité d'avoir des contacts réguliers et sur un temps relativement long pour que les relations puissent se construire et se maintenir dans le temps. La fréquence des rencontres permettrait aux individus d'apprendre à se connaître sur un temps long et de nouer des liens d'amitié ou, du moins, d'établir un minimum de confiance entre eux (Peace players Cyprus, *Evaluation Report*, 2018 et Peace Players Northern Ireland, *Youth-Led Programme evaluation*, 2018 ; entretiens 20 et 31 IRN ; 13 CHY). Le potentiel de tels programmes sur le temps long est notamment observable dans les conversations réalisées avec des jeunes participant au programme développé par R-CITY. En effet, le discours de ces jeunes concernant le contexte de division (y compris physique) en Irlande du Nord, leurs aspirations et leurs attitudes était très différent de ceux qui ne participent que de manière ponctuelle à des activités bicommunautaires, mais qui sont socialisés habituellement dans un environnement monocommunautaire³²⁰. D'ailleurs, les jeunes scolarisés au sein de *Hazelwood Integrated College* (une école intégrée, *integrated school*) tiennent un discours similaire à celui des jeunes impliqués dans R-CITY. Le contact régulier, dans un contexte construit pour le favoriser sur un temps long (ici, la scolarité), permet donc de modérer la socialisation à la conflictualité vécue par les individus.

Un autre effet pervers découle de ces modalités de financements de programmes à court terme : certaines associations vont dire avoir la volonté de faire du travail de *peacebuilding* afin d'obtenir du financement pour subsister en tant qu'organisation. Le format des activités demandées par le bailleur de fonds permet de « cocher les cases » si par exemple, sont rassemblés deux groupes de jeunes issus de communautés différentes lors d'une activité *ad hoc*, sans pour autant s'inscrire dans un travail de qualité de déconstruction des préjugés, de réflexion autour du conflit, *etc.* À cet égard, Niamh, qui a participé dans son enfance à des initiatives de *peacebuilding*, témoigne du fait que cette manière de « faire du *peacebuilding* » non seulement ne correspond pas à une transformation durable dans le temps, mais en plus, cette attente de résultats quantifiables (jugés par les bailleurs à travers

³²⁰ À cet égard, je mobilise ici l'exemple de R-CITY car c'est celui qui a été observé dans le cadre de ce terrain de recherche. Néanmoins, je suis consciente qu'il existe d'autres initiatives intercommunautaires qui s'inscrivent dans une logique similaire d'approche conjointe et qui donnent potentiellement des résultats similaires. D'ailleurs, ceci est reconnu par les travailleurs de R-CITY qui n'hésitent pas à dire que beaucoup de bon travail a lieu sur le terrain malgré tout : « (...) but in terms of good relations, in terms of youth work, in terms of bringing young people together, in actually separating the divides and segregation, I think we are at the best place possible. There are so many great projects that work with our young people and we are just one of many, so we are. » (entretien 18IRN)

des formulaires administratifs) peut parfois pervertir les intentions derrière la mise en œuvre d'activités estampillées « *good relations* » (entretien 29 IRN). Katie confirme cette idée et explique que les financements internationaux ont complètement modifié la manière dont une partie du travail de *peacebuilding* se déroule désormais :

« some people would be very critical of that EU funding has changed the principles of peace-building. [...] but certainly there is one perspective that I would say that the volume of money that has, that Europe has invested in peace has meant that some people who have little or no commitment to peace, will just take the money without truly following the peace-building opportunities » (entretien 13 IRN).

Ces pratiques, dites « *tokenistic* » (ce qui signifie, purement symboliques, ou formelles), sont vivement critiquées par un nombre important de travailleurs à Belfast (entretien 18, 20, 30 IRN et conversation informelle avec un chercheur UU). Par ailleurs, Mark explique qu'il existe un tel *momentum*³²¹ politique par rapport à cette thématique de *good relations*, avec d'importantes sources de financement, qu'il est finalement assez facile de rentrer dans les cases³²².

Pourtant, Heather pointe la précarité dans laquelle se trouvent les organisations et leurs travailleurs, car les financements octroyés ne sont pas adéquats par rapport à ce qu'il est nécessaire de mettre en œuvre et ne sont pas alloués aux bonnes ressources. Elle explique qu'il est relativement « facile » pour les organisations intercommunautaires d'avoir des financements pour du matériel, des voyages et des journées d'excursions, d'emmener les jeunes à des *Ted Talks* par exemple. Mais lorsqu'il s'agit de stabiliser du personnel, ce qui est le plus important pour construire un environnement sain au sein duquel aborder ces différentes questions, ou même débriefer ce qui a été vu/vécu lors de différentes activités, c'est tout de suite plus compliqué³²³ :

« and so, they want to fund stuff, but not the people who actually I think are more important, I think it's a massive barrier [to reconciliation], because you could do lots of stuff with no money, if you've got the people to do it, because you just get creative and you know, you make it happen, you can't do it, if you haven't got the people... » (entretien 17 IRN [je souligne]).

³²¹ Même si des personnes plus âgées, qui ont une plus longue carrière dans le travail communautaire, expliquent que les financements ont progressivement diminué suite à la conclusion de l'accord de paix (voir entretien 11 et 12 IRN).

³²² Ce n'est pas l'objet de ce travail de recherche, mais il serait intéressant de comprendre pourquoi ces associations qui font, pour la très grosse majorité, de l'excellent travail de terrain et sont de véritables acteurs sociaux et éducatifs pour les jeunes des quartiers les plus précarisés en Irlande du Nord se trouvent dans l'obligation finalement de trouver des « parades » pour financer leurs activités et leur fonctionnement, qui même s'il ne touche pas au *peacebuilding* et à la réconciliation n'en est pas moins nécessaire.

Par ailleurs, comme l'explique Mark, il faut distinguer dans les centres communautaires, ceux qui sont financés directement (par exemple, financé par l'*Education Authority du Department of Education*) et ceux qui postulent pour des appels à financement sur base de projet spécifique. Ces derniers sont plus dépendant des financements internationaux, ou de sources de financement privées (comme la Loterie nationale, ou des associations caritatives par exemple).

³²³ Elle donne aussi l'exemple où l'année d'avant, son organisation n'a pu obtenir un certain financement car le budget proposé faisait état d'une trop grande importance de dépenses salariales. Elle m'explique que l'organisation préférerait stabiliser un peu plus de personnel et obtenir moins de subsides pour du matériel ou autres. Pour éviter le refus du subside, il leur a été conseillé de diminuer les dépenses salariales et d'augmenter les dépenses de matériel. Ce qui est absurde selon elle.

Liam abonde dans ce sens et considère que le travail de fond, sur un temps long, de préparation pour la « réussite » des activités intercommunautaires par exemple, n'est pas assez valorisé, mais est pourtant crucial (entretien 30 IRN). Ce peu de financement du personnel au sein de structures durables explique aussi la difficulté d'avoir des programmes qui se déroulent sur un temps long. En effet, comme les financements sont très souvent ciblés et à court terme, il faut donc jongler avec les thématiques des appels à financement pour obtenir du budget, ce qui rend les programmes décousus (entretien 20 et 27 IRN).

Diane observe également un effet pervers qui découle de la manière dont les publics cibles des programmes sont présentés par le gouvernement et les organismes subsidiaires. Une partie importante du financement (pour des activités, des camps d'été, *etc.*) est effectivement allouée à un public défini comme « à risque », « vulnérables », pour opérer des *diversionary actions*, c'est-à-dire des actions qui visent à sortir des jeunes, « potentiellement à risque » de créer des émeutes ou d'être enrôlés dans des activités paramilitaires, de la rue (entretien 24, 33 IRN). Selon elle, cette logique « récompenserait » les mauvais comportements (comme le *recreational rioting*³²⁴, ce que les jeunes de son quartier avaient bien intégré) et ne pousse pas à résoudre les causes structurelles de ces problèmes (comme le manque d'opportunités positives et la précarité) (entretien 33 IRN). Plusieurs travailleurs communautaires vont dans ce sens et dénoncent l'absence de cohérence qu'il peut y avoir entre l'absence de réforme des structures sociétales qui perpétuent le conflit et la division (comme le système scolaire) et les financements reçus pour se réconcilier. Selon eux, cela revient à ne pas considérer exactement les raisons pour lesquelles ces financements sont toujours nécessaires (entretien 19, 30 IRN). Certains identifient cela comme un manque de stratégie et de vision politique finalement, ce qui est peut-être rendu possible par l'afflux continu de ce type de financement :

« there is no plan, there is no government plan, there is no process, there is no change, and one of the thing that we would say, is that that was one of the failure, if there was a failure of the peace process and the European peace funding program [...] the focus should have been more at the heart of interface communities from the start, where we could have addressed a lot of the underlined issues in those communities, in a much more practical way and then the ripple out effect would have changed those circumstances » (entretien 34 IRN [je souligne]).

Garry critique également les modalités d'investissement et les endroits où ces ressources ont été investies. Il fait référence, par exemple, aux investissements massifs qui ont été faits pour rendre le centre-ville moderne (« *vibrant* »), mais qui finalement ne bénéficient que très peu aux communautés les plus touchées et blessées par le conflit. Il critique donc cette dynamique où les effets attendus

³²⁴ Ce qui est considéré comme du « *recreational rioting* », en Irlande du Nord, c'est l'idée que des jeunes créent des mini émeutes aux interfaces car ils s'ennuient et ne connaissent rien de mieux à faire. Donc, elle explique par exemple que lorsqu'il y avait des violences 24h/24 7j/7 à l'interface de son quartier, le groupe recevait jusqu'à £10 000 du *Belfast city council* pour faire des *diversionary actions*... Donc, ils faisaient une chouette activité, mais dès le retour, ça recommençait.

(« *ripple effect* ») n'ont pas été escomptés. Ainsi, selon lui, il aurait plutôt fallu s'attaquer aux questions sensibles, aux communautés qui ont directement souffert du conflit et résoudre ces aspects avant de vouloir transformer d'autres aspects (comme la revitalisation de l'économie par le commerce, et le consumérisme, auquel tout le monde n'a d'ailleurs pas accès, entretien 34 IRN). Par ailleurs, Niamh trouve qu'il manque tout de même une stratégie cohérente qui permettrait de regrouper les problématiques rencontrées par les différentes communautés et de renforcer le travail effectué de manière isolée par différentes associations. Elle regrette d'une certaine manière cette approche par centre ou par projet :

« You know, doing these strategies in peacebuilding, but then just sending out money to that community center and that community centre, but not kind of combine it to do thing together. I think it's the approach to Belfast, is always taking, because they get so much money in terms of the peace funds and they just get that and then pass it out to a community center to continue their own peacebuilding, but they do that separately instead of I think all the project should be combined as a whole, because each community is more alike than what you would think, when you speak to the other side of the community, they are experiencing the difficulties with anti-social behaviour, stone throwing from the other side, so you know, if you came together, it would be a lot easier » (entretien29 IRN [je souligne]).

Une autre conséquence problématique de ces sources de financement *ad hoc* est que de nombreux acteurs se sont habitués à elles, et donc n'ayant jamais pensé leur programme en dehors de ces financements *ad hoc*, ils se voient parfois forcés d'arrêter leurs activités à la fin des financements – même s'ils effectuaient un travail nécessaire, utile et reconnu dans la communauté (entretien 20 IRN). Cette situation a tendance à se présenter plus qu'auparavant étant donné que la situation politique en Irlande du Nord se normalise. La région n'est plus en situation de conflit violent et donc l'attention politique et médiatique internationale (et avec elle, celles de bailleurs de fonds) se dirige ailleurs (entretien 11 IRN). Par ailleurs, le fonds européen PEACE IV vient d'arriver à terme et le *Brexit* rend la continuation des fonds européens PEACE compromise. Le Royaume-Uni devait alors reprendre le relais à cet égard, mais il y a beaucoup d'incertitudes quant aux modalités et aux possibilités du nouveau fonds promis « *Peace Plus* »³²⁵. Ces financements à court terme et non durables posent aussi des complications administratives étant donné qu'une partie importante du temps de travail est dédiée à la recherche de fonds, à remplir les rapports, *etc.* plutôt qu'à se concentrer sur le travail de fond finalement. Ce qui est d'autant plus difficile pour des petites structures qui n'ont pas forcément la capacité administrative pour le faire (entretien 30 IRN).

³²⁵ Au moment du travail de terrain en 2021. Au moment de la rédaction (en 2023), il apparaît qu'un accord pour le programme PEACE PLUS a été trouvé. Le nouveau programme reste sponsorisé en partie par l'UE, en coopération avec la République d'Irlande et le Royaume-Uni. Il est géré par le SEUPB. Ce programme est désormais construit comme un programme transfrontalier (Irlande du Nord + comtés à la frontière entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande) pour lequel un total d'1,1 milliard d'euros sont prévus. Dès lors, le Conseil Ministériel Nord-Sud est également impliqué dans la procédure. (The Irish Central, 2023)

Un soutien financier complexifié par la situation politique à Chypre

Alors que les financements qui viennent de l'étranger (comme les fonds européens) s'additionnent à des budgets propres en Irlande du Nord, à Chypre, le soutien financier pour le travail de construction de la paix vient principalement de l'étranger, étant donné l'absence de soutien politique vis-à-vis de celui-ci :

« We really count on foreign embassies in order to facilitate such projects [elle parlait d'Imagine]. There is no strategy on behalf of the state itself, on behalf of the state into institutions themselves in order to implement these strategies, these these policies of true peacebuilding » (entretien 17 CHY).

Par conséquent, les initiatives et associations qui existent passent également une bonne partie de leur temps à essayer de trouver un peu de ressources financières. Ce temps et le manque de ressource sont considérés par les différents acteurs de terrain comme un véritable obstacle à l'extension du travail de *peacebuilding* à un plus large public :

« As a general note, I mean if you're based in Nicosia and as with many COS, we don't get a lot of support. I mean we spend most of our time seeking funding so that we can do the things that we find valuable. [...] I always thought Nicosia or the government embracing this kind of niche of like a positive space for civil society and peace building. But I don't think it has been fully. I don't think it's embraced in the sense that there there's not enough support, and even if there is support, it's not... still a touchy issue » (entretien 17 CHY [je souligne])

Le manque crucial de financements fait consensus au sein de la communauté du *peacebuilding* à Chypre (entretien 13, 17, 24CHY). En plus de l'absence de soutien politique, les associations ou activistes qui souhaitent créer des initiatives de *peacebuilding* se heurtent également à des obstacles lorsqu'il s'agit de bénéficier de certaines infrastructures ou espaces publics. Kostas ironise :

« [One of the obstacle] is that there are no funds. No one is going to come and help you, not even with money they they're not gonna make it easy on you to be a peacebuilder. [...] There are public spaces in the city, if you go there and tell them I'm going to go there and start an initiative, like a common language school, TC teaching Turkish to Greek Cypriots, and vice versa. They're not going to give you space. But if you go and tell them I'm going to have a I don't know an exhibition about football, I think we're gonna gladly give you the keys. [...] And tragically there is a space, there is a space next to the checkpoint which is called the House of Peace and it's always locked. » (entretien 8 CHY [je souligne]).

Dès lors, à Chypre, au-delà des aides accordées par l'Union européenne dans le cadre de certains programmes d'aide ou des aides des Nations unies, il existe quelques fondations privées et œuvres de charité. Beaucoup comptent aussi sur les ambassades et les services des affaires étrangères de différents États européens pour obtenir du soutien, mais ça n'est pas suffisant. Plusieurs personnes nuancent tout de même que la situation semble évoluer dernièrement : avec des financements qui vont vers des plus petites structures (entretien 2, 20 CHY) et dans l'ensemble, un mouvement qui encourage le développement d'initiatives localisées, d'une société civile plus active en général. Il y aurait donc une évolution du point de vue des financements, ce qui favorise le développement d'un véritable mouvement *grassroots*. (Entretien 1, 20 CHY).

Par ailleurs, certaines organisations reconnaissent bénéficier de la progressive institutionnalisation de la H4C et ainsi que de sa reconnaissance internationale par les prix et financements internationaux qu'elle reçoit. Par exemple, Esra explique que *Peace players* (une organisation qui allie sport (basket) et *peacebuilding*) voudrait faire bien plus pour les différentes communautés à Chypre, mais qu'ils sont dépendant des financements disponibles et de l'agenda propre de chaque donneur. Néanmoins, elle reconnaît que le fait que l'organisation soit basée au sein de la H4C les aide pour obtenir des financements : la reconnaissance de la H4C aide à rassurer les bailleurs sur l'éthos bicommunautaire de l'organisation, ils sont aussi plus visibles et crédibles d'une certaine manière (entretien 2CHY).

Du point de vue du travail initié par des organisations qui se trouvent dans la RTCN, la situation est plus complexe. Déjà, la situation n'est pas claire pour les donateurs internationaux et les espoirs d'une reprise de négociations politiques pour un accord de paix s'amenuisent (d'autant plus sous la présidence de Tatar, comme exposé précédemment). La situation est par ailleurs complexifiée par les importants investissements turcs dans la région, qui créent une situation de dépendance de la RTCN à la Turquie (entretien 14 CHY). De plus, l'accès à l'aide octroyée par l'UE est complexifié par la situation juridique et politique de la RTCN. En effet, cette aide doit être dirigée vers les individus et les organisations et non vers le territoire, car que l'UE donne des aides au « nord » de l'île est inconcevable pour la RoC qui oppose son veto à cet égard (entretien 20 CHY). Toutefois, d'un point de vue administratif, l'absence de reconnaissance de la RTCN comme État formel rend les transactions difficiles. Du coup, certaines organisations sont établies en tant qu'intermédiaires (comme *Civic Space*) pour faciliter ces transferts³²⁶. Malgré cette complexité, il existe des financements européens pour la société civile chypriote turque. Ces programmes d'aide visent (depuis 2004) à développer la société civile chypriote turque, conformément aux normes, valeurs et standards européens en vue d'un éventuel accord de paix. Depuis quelque temps, il y a également une volonté de développer le plaidoyer politique et l'activisme pour les droits civiques au sein de la RTCN. L'UE soutient alors les organisations qui sont actives dans ce domaine. Prochainement, il semble que le focus de ces financements va évoluer vers le travail associatif bicommunautaire et le développement de relations d'association à association. Cette dynamique vise également à professionnaliser d'une certaine manière les individus qui font déjà une partie du travail

³²⁶ Par exemple, une travailleuse explique que « Alors je sais pas comment ils vont faire pour les comptes bancaires *etcetera*. Par exemple, nous, notre projet, on a un compte au Nord, un compte en Euros et un compte en liras turques, mais on ne peut pas faire de virement alors qu'on utilise des fournisseurs GC, on ne peut pas leur faire un virement, on est obligé de le payer en cash, alors comme nous, on a un bureau en fait, on a, on dépend d'un consortium qui est basé à Bruxelles, on demande à Bruxelles de faire un virement, ce qui prend plus de temps parce que ils ont des délais de paiement qui sont différents des nôtres... » (entretien 20 CHY)

bénévolement afin de renforcer la société civile de la communauté chypriote turque (entretien 20 CHY).

La situation politique constitue donc un vrai obstacle au développement et au financement d'initiatives de *peacebuilding* à Chypre – tant sur le terrain que pour les aides internationales.

3.2. *Sur la localisation et le public cible : qui a accès à ces initiatives ?*

À Chypre, la H4C est présentée comme le seul espace « *in between* » (entretien 3 CHY) : si cela peut sembler paradoxal de passer la « frontière », matérialisée par un checkpoint pour se rendre dans ce lieu qui symbolise la pacification et le rapprochement, son accessibilité (à toutes les personnes présentes sur l'île, après s'être identifié au point de passage) est un de ces principaux atouts. Pour mieux comprendre l'importance de cet accès à un lieu physique partagé, il faut revenir sur le développement du travail de *peacebuilding* à Chypre et sur la manière dont il a été conditionné par les particularités géographiques qui matérialisent la situation politique.

Le développement des initiatives de *peacebuilding* à Chypre

Avant 2003 et l'ouverture du point de passage de Ledra Palace, la plupart des activités citoyennes de *peacebuilding* avaient lieu à l'étranger comme en témoignent certains activistes chypriotes. Elles étaient dès lors peu accessibles et réservées à quelques chanceux (entretien 6 et 21CHY)³²⁷. Ils pointent l'ironie de la situation où il était nécessaire de voyager loin pour rencontrer quelqu'un vivant si proche :

« I was doing peacebuilding work before the checkpoints opened, so the first time I met someone from the other side was through Seeds of Peace, which is a camp in the USA. So, the first time I met someone from the other side I was 16, then. Basically in 1998 I flew halfway around the world to meet with, as part of a Greek Cypriot delegation, with some Turkish Cypriots. » (Entretien 6 CHY [je souligne]).

Par ailleurs, certaines activités de rapprochement intercommunautaire³²⁸ avaient tout de même lieu sur l'île de Chypre. Soit dans les quartiers de l'UNFICYP au *Ledra Palace Hotel* ou soit, à Pyla, un village bicommunautaire qui est souvent mentionné comme étant l'endroit où se déroulaient de nombreuses initiatives de *peacebuilding* avant l'ouverture du point de passage de Ledra Palace en 2003 (entretien 6 CHY). D'après Marinella, Pyla est située en partie dans la *Buffer Zone* et c'est un

³²⁷ Au départ, un grand nombre de ces activités (notamment des séminaires et des workshops de médiation) étaient organisées par des académiques et étaient *de facto* réservées à une certaine élite, d'autant plus qu'il était mal vu d'y prendre part. Pour des développements plus complets sur les initiatives de *peacebuilding* à Chypre, voyez par exemple : Angelica P.M., *Evaluation of the Conflict Resolution Training Efforts* (Sponsored by the Cyprus Fulbright Commission 1993-1998), Nicosia: Fulbright Catalogue, 1999 ; Hadjipavlou Trigeorgis M., « Unofficial Intercommunal Contacts and their Contribution to Peacebuilding in Conflict Societies. The Case of Cyprus », *The Cyprus Review*, 1993, vol. 5, n°2, pp.68-87; Hadjipavlou et Kanol, 2008 et Ladini, 2009.

³²⁸ Beaucoup ont parlé par exemple d'une chorale bicommunautaire qui répétait à Pyla et rassemblait des Chypriotes turcs et grecs. Cet article fait référence à la création d'une chorale qui aurait eu lieu dans le cadre d'un projet interculturel organisé par les observateurs des Nations unies. (DW, « Pyla, Cyprus », 2003)

village bicommunautaire qui a un statut spécial comme c'est une zone « habitable » de la *Buffer Zone* (qui est normalement interdite d'accès). Les Chypriotes grecs et turcs vivent donc dans différentes parties de la ville. Elle précise qu'ils ne coopèrent pas (*collaboration*), mais au moins, ils coexistent dans le même espace (*in the same space*) (Entretien 1 CHY). Georgia, qui est plus âgée que la plupart des participants à la recherche, confirmera qu'en effet, avant 2003, un grand nombre d'activités bicommunautaires avaient lieu à Pyla. Elle précise également que la ville est administrativement divisée :

« it was bicommunal. And its inhabitants are both Greek Cypriot and Turkish Cypriot. I think they have two mustag as well two mayors » (entretien 21 CHT).

Par contre, elle affirme que le territoire appartient aux forces britanniques et que ce n'est pas exactement comme la *Buffer Zone*³²⁹. Mais, en revanche, elle explique que c'était un peu plus facile pour les Chypriotes turcs de se rendre à Pyla, même s'ils devaient demander une autorisation pour y aller et donc participer aux activités de *peacebuilding*.

Globalement, entre 1974 et 2003, la répartition claire (marquée par la *Buffer Zone*) de la population sur le territoire chypriote, couplée aux contraintes pesant sur la mobilité intra-île ainsi qu'aux stigmas associés aux activités bicommunautaires – plusieurs témoignent du fait que prendre part à une activité bicommunautaire, ou dite « de *peacebuilding* », c'est prendre le risque d'être considéré comme un traître par sa propre communauté (entretien 6, 8, 12, 16, 17 CHY) – limitaient les possibilités d'initiatives citoyennes et associatives de *peacebuilding*. Les années 1990 marquent cependant un « *momentum* » lors duquel le soutien envers les initiatives intercommunautaires qui existaient s'est renforcé, notamment envers des associations de jeunes (comme la YEP, *Youth Encounter Project*). Ce soutien a continué avec l'espoir entourant la potentielle adoption du Plan Annan et le processus d'adhésion à l'Union européenne au début des années 2000 (entretien 6 CHY).

Pourtant, si 2003 est généralement synonyme d'ouverture des possibles, l'autorisation du passage de Ledra Palace a eu des effets contrastés sur le travail de *peacebuilding*. En effet, cela marque le timide début d'un élargissement de la participation aux activités intercommunautaires à un public plus étendu. Même si certains déplorent que la possibilité de se rencontrer et de partager d'autres activités dilue un peu l'attention portée au travail de fond nécessaire au *peacebuilding*. En effet, d'après eux, certaines activités ont cessé d'exister à partir de l'ouverture du point de passage en 2003 (entretien 6 et 21 CHY). Comme l'exprime Giannis, il y aurait eu une période de « moment

³²⁹ La situation géographique du village est la suivante: il est situé au sein de la *Buffer Zone* et est adjacent à la base militaire britannique de Dhekelia. Pour rappel, il y a deux zones *Sovereign Base Areas* britanniques sur l'île de Chypre. Ces zones ont le statut de territoire outre-mer (*British Overseas Territory*) et servent principalement de base militaire et stratégique pour le Royaume-Uni en Méditerranée et au Moyen-Orient

de flottement et de vide » : il n’y avait plus trop d’initiatives qui visaient tout simplement à favoriser la rencontre entre les communautés. Selon lui, le fait que les habitants puissent être mobiles sur l’île a eu comme effet de faire penser que « naturellement », il y allait avoir des mouvements et des rencontres. Or, bien qu’il commence à exister des clubs d’échecs intercommunautaires, des associations environnementales (ce qui est une chose positive pour lui), il n’y avait plus d’organisations qui réunissaient les gens simplement pour qu’ils se rencontrent et envisagent de parler des questions de réconciliation. Selon lui, il faudra attendre le travail de l’AHDR et l’ouverture de la *Home for cooperation* en 2011 pour qu’il y ait un nouveau *momentum* pour le *peacebuilding* en tant que tel.

Nicosie, la *Buffer Zone* et la *peacebuilding bubble*

Progressivement pourtant, un second effet sera de concentrer géographiquement les activités de *peacebuilding* à Nicosie, qui a la particularité d’être traversée en plein cœur par la *Buffer Zone*.

Cette concentration des activités autour de Nicosie, et plus particulièrement autour de la *Buffer Zone* et de la *Home for coopération* (H4C), s’explique pour plusieurs raisons. Un des premiers éléments est celui de la proximité géographique des deux communautés (entretien⁵ CHY). La *Buffer Zone* ayant pour objectif de créer une zone tampon entre les parties belligérantes, elle est géographiquement dessinée au milieu des deux communautés. Dans le contexte urbain, à Nicosie, il est donc possible de traverser les points de passage en continuant à marcher dans une même rue par exemple en passant par Lokmaci/Ledra street ou encore au Ledra Palace. La proximité spatiale de l’autre communauté rend « l’Autre » visible, ce qui peut susciter des sentiments ambivalents : soit l’envie de traverser chez certains ou au contraire, une forme de peur de traverser (peu importe la communauté dont on est issu) (entretien 2CHY). Ensuite, la *Buffer Zone* est perçue comme un lieu neutre (« *neutral ground* », entretien 5CHY). Historiquement, le Ledra Palace Hotel (qui se trouve en face de la H4C) est le seul lieu, sur l’île, où les négociations politiques entre leaders politiques des deux communautés pouvaient se tenir :

« when you take out the leaders at the Ledra Palace, which is the only place they could only meet cause it’s a neutral ground, it’s the *Buffer Zone* » (entretien 5 CHY).

En effet, la particularité de ce territoire, situé « entre les deux », permet aux leaders des deux communautés de se rencontrer sans qu’il soit nécessaire pour l’un ou pour l’autre de se rendre sur le territoire de l’autre communauté ; ce qui symboliquement est impossible dans ce type de contexte de « conflit gelé » (*intractable conflict*). La partie de la *Buffer Zone* autour de Ledra Palace à Nicosie est donc perçue comme le lieu où se matérialise le *peacebuilding* à Chypre.

Au-delà de la dimension symbolique qui entoure le *Ledra Palace*, la question de la mobilité et de l'accès au lieu semble difficilement contournable à Chypre. Dès lors, l'installation de ces initiatives au sein de la *Buffer Zone* restait la solution la plus faisable, au vu du contexte politique et géographique, pour créer des activités intercommunautaires. D'ailleurs, d'autres initiatives avancent la nécessité d'avoir un lieu accessible pour pouvoir se développer. Dans ce sens, *Famagusta Garage avenue* s'inspire de ce qui est fait à la H4C pour tenter de créer une initiative dans la région de Famagusta. Ici, Elena explique que le lieu qui est investi par l'association se trouve juste après un point de passage du côté RoC : il y avait un espace vide et le propriétaire a décidé d'y laisser l'accès à l'association pour permettre à ce type d'activités d'avoir lieu. L'accès y est toutefois plus restrictif que l'accès de la H4C. En effet, comme il est situé sur le territoire de la RoC, il est donc nécessaire pour ceux qui viennent de la RTCN de traverser les deux *checkpoints* pour s'y rendre. Cependant, d'un point de vue pratique (pour ceux qui peuvent s'y rendre), la proximité avec le dernier checkpoint facilite quelque peu la mobilité, car il ne faut pas trop s'aventurer. Il est donc possible de se garer du côté de la RTCN, de traverser le point de passage à pied et de venir, ce qui reste un avantage (notamment, car les compagnies d'assurance sont capricieuses en ce qui concerne la mobilité intra-île en voiture) (entretien 24CHY).

Donc généralement, les activités dites de *peacebuilding* sont concentrées au sein de la *Buffer Zone*. Cela est critiqué par certains. D'après eux : ce regroupement de la plupart des activités au sein de la *Buffer Zone* et autour de la H4C est une médaille à deux revers. D'une part, le côté *safe space* et la symbolique qui y est associée favorisent les interactions dans un contexte propice au développement de liens intercommunautaires et l'institutionnalisation du lieu est perçue comme positive. Mais d'autre part, la limitation géographique des activités de *peacebuilding* à cet endroit crée un effet bulle et rend difficile l'éparpillement de la dynamique de *peacebuilding* au sein des communautés de manière plus générale :

« because it has become a more liminal space for peacebuilding activities and it has kept a lot of peacebuilding activities here, because it's a safe space and that hasn't allowed peacebuilding to infiltrate in the communities in a way that could, let's say, disrupt the frozen conflict status. » (entretien 1 CHY [je souligne]).

Les intervenants mentionnent le fait que d'une part, ce sont toujours les mêmes que l'on voit aux différentes activités, un peu le « *usual suspect* », et des « personnes déjà convaincues », « plus ouvertes » que les autres (entretien 5, 14 CHY). Ceci dérange particulièrement Selen, qui estime que c'est un peu trop confortable de continuer à travailler comme ça « à faire des tas d'évènements, mais toujours avec les mêmes personnes » (entretien 14 CHY). Selon elle, il est grand temps d'élargir la participation en prenant des risques, c'est-à-dire en cherchant à interagir – et à comprendre le vécu et les raisons – de ceux qui ne remplissent pas les cases du *usual suspect* :

« no, we have done that for so long, many people like, especially the peacebuilding bubble in Cyprus, you know, when you organize these events in the *Buffer Zone*, of course you can see that people get along well because it's the same 50 people that have been meeting for the last 50 years. Of course, they are best friends, the though one is to convince the unconverted, the though one is to convert a 50 year old woman who can't speak the language of the other, who has very strong views about the past, who has been through 1974, try to change views of those people. You can't ignore them. So, I find it very frustrating when people, you know, just focus on those events and say "oh we have done so much", yes you can organize 60 events per one year or one month and you can get amazing participation because it's the same people. » (entretien 14 CHY [je souligne]).

Certains critiquent donc cet espace, perçu comme « *the peacebuilding community* », non seulement à cause du maintien des activités au sein de ce « *safe space* », mais surtout à cause de la difficulté d'ouvrir les activités à d'autres publics. Par ailleurs, le staff de la H4C reconnaît que ce n'est pas forcément facile d'amener des gens dans cet espace, en raison des significations symboliques qu'il a. C'est une zone militaire qui est chargée de sens symboliquement comme le rappellent les images et les fresques photographiques (situées au niveau du point de passage du côté de la RoC) qui illustrent deux évènements lors desquels il y a eu des morts en raison de confrontations intercommunautaires (entretien 3 CHY). Néanmoins, comme le rappelle Ioannis, il n'y a pas d'intentionnalité dans le fait de n'avoir que ce lieu de rencontre intercommunautaire accessible sur l'île : tant la manière dont l'île est divisée (avec une zone tampon inaccessible et assortie de *checkpoints*) que la forme topographique de cette division (avec une ligne qui coupe l'île en deux et où Nicosie est la seule ville coupée en deux) limitent les possibilités (entretien 4 CHY). Ils avancent ainsi que la configuration géographique crée une dynamique qui finalement part du cœur de Nicosie (la *Buffer Zone*) et s'étend tout de même au reste de la ville, mais très peu en dehors. Comme si cela perdait en puissance au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la ligne de fracture : les villes plus éloignées, qui ne sont pas confrontées à la division matérielle, ne sont pas exposées à la présence de « l'Autre » à proximité (entretien 8, 14, 25 CHY).

Généralement, plusieurs craignent que la concentration des activités à Nicosie ne rende le travail de *peacebuilding* peu exportable dans d'autres régions de l'île, ou qu'il ne reste finalement au centre des préoccupations d'une petite « élite » ou d'un microcosme, et qu'il soit difficile d'inclure dans la conversation des personnes qui ne sont pas déjà convaincues – ou sensibles – à la question de construction de la paix et à ces manières particulières de faire (en faisant se rencontrer des personnes, via l'art et la culture, *etc.*). Finalement, ils questionnent donc l'impact réel de ce qui est fait à Nicosie sur l'ensemble de la société.

Pour pallier cela, plusieurs organisations – comme *Peace Players* ou le programme IMAGINE de l'AHDR – s'astreignent à être actives dans des villes plus éloignées de la *Buffer Zone* où les habitants n'ont pas facilement accès à ces initiatives et donc, n'ont pas l'opportunité d'être confrontés à un

récit différent, qui remet en question le récit officiel présenté par chaque autorité politique (entretien 1 CHY)³³⁰.

Pour IMAGINE, les écoles les plus éloignées de Nicosie et de la *Buffer Zone* sont prioritaires pour participer au programme, même si cela génère un aspect logistique conséquent. Il faut être conscient que faire venir des participants qui ne sont pas scolarisés à Nicosie, signifie que ces participants font un sacrifice en temps qui est important. En effet, il faut parfois plus de 2h30 de trajet (aller -retour) pour participer à un workshop, pour participer à des activités de *peacebuilding*. Ce qui n'est pas anodin sur le temps d'une journée scolaire. Toutefois, selon Demetris, il est important de faciliter cette opportunité : à partir de son expérience personnelle, il estime qu'il n'est pas normal, qu'en ayant grandi à Paphos (une ville située à la pointe sud de l'île), il n'ait pas eu l'occasion de rencontrer quelqu'un de l'autre communauté avant ses 22 ans (entretien 13 CHY).

Par ailleurs, il faut nuancer l'argument de la proximité spatiale en rappelant que ce n'est pas parce qu'on a grandi et qu'on vit à Nicosie qu'on interagit plus avec des membres de l'autre communauté, ou de manière plus significative en termes de réconciliation. En ce qui concerne les participants de *Peace players*, le staff explique aussi que les jeunes des communautés plus éloignées (rurales) ont tendance à participer plus aux activités, car ils ont moins d'opportunité de participer à des programmes extrascolaires (par rapport à ceux qui vivent à Nicosie, où il y a plus d'opportunités). Donc, ce n'est pas forcément une question d'intérêt pour l'aspect *peacebuilding*, même si, vu le fonctionnement du programme *Peace players*, ils sont baignés dans cette logique³³¹.

Selon Selen, une manière d'élargir le public et d'effectuer un travail plus inclusif, avec des communautés moins acquises à la « cause », est peut-être de passer par les plateformes en ligne (entretien 14CHY). C'est également ce que pense Melike, qui considère qu'il faudrait se poser la question de comment arriver à impliquer ceux qui vivent plus reculés et les inviter aux événements afin d'entendre leur point de vue également :

« But I think a problem is like really engaging people who live in more remote parts of Cyprus, so how successful, are we really in bringing them on board when it comes to organizing events in event or when

³³⁰ D'après cette activiste, le gouvernement devrait pousser pour la considération des citoyens au-delà de l'État si on veut que ça marche en cas d'accord ; c'est comme si, dans les discours politiques, on parle de l'État et de sa reconnaissance ou non, mais en oubliant qu'un État c'est avant tout constitué d'une population. « So I believe that the government of RoC should actually to involve people in getting to know each other not just politically acknowledging the existence of a state. Because a state is made out of its citizens and if those citizens are denying the existence of other citizens, it's not going to work as a state, or as a federation, or as a bizonal and bicomunal federation... »

³³¹ Notons également que pour *Peace players*, élargir le public cible, cela signifie réfléchir en dehors du cadre des deux « grandes communautés ». Ils essayent d'inclure des jeunes issus de l'immigration afin que leur inclusivité colle à la diversité que l'on trouve réellement à Chypre et non simplement à se cantonner à celle qui occupe déjà la plupart des initiatives intercommunautaires. C'est un aspect qui est important pour eux. Pour ce faire, ils travaillent en partenariat avec le UNHCR et les retours sont plutôt positifs, car cela permet d'étendre le programme aux « divisions qui existent sans les murs, des deux côtés » (entretien 2 et 25 CHY).

it comes to really reaching out to them to have their voices as well? I think we're really missing that... »
(entretien 18 CHY).

Un des défis vécus par les initiatives intercommunautaires est aussi lié à leur visibilité. Tout d'abord, il n'est pas toujours aisé de faire comprendre à la population ce en quoi ce travail consiste. De plus, le travail intercommunautaire fait face à un mouvement de résistance qui le discrédite. Pour décrire cette résistance, certains parlent de lobbying politique anti-bicommunautaire, porté par des groupes nationalistes notamment au sein de la RoC (entretien 8 et 17 CHY). Comme le climat politique et sociétal n'est pas toujours favorable à ces initiatives, tout le monde n'est pas forcément à l'aise avec l'idée de participer à des activités estampillées « bicommunautaires ». En plus de ça, il faut que les personnes soient intéressées : beaucoup seraient à l'aise avec le « *statu quo* » (qui pourtant n'existe pas, d'après Nicholas) (entretien 14,17, 24 CHY). Par ailleurs, Melike ne sait pas toujours comment interpréter la démarche des personnes qui viennent à un évènement intercommunautaire : car, selon elle, l'idée de rencontrer des personnes issues des deux communautés peut être tant un incitant qu'un frein (entretien 18. CHY). Dès lors, ce qui compte pour la H4C, c'est de créer un cadre qui permet aux rencontres de se tenir dans des conditions saines et qui favorisent une ouverture à « l'Autre ». L'accessibilité unique qui découle de l'emplacement de H4C (au sein de la *Buffer Zone*) constitue donc une première étape (entretien 3 CHY).

À cet égard, en dépit des critiques sur la concentration des activités bicommunautaires à Nicosie et dans la *Buffer Zone*, tous reconnaissent l'ampleur du travail qui a été effectué pour construire cet espace et en faire un vrai *safe space* au cœur de Nicosie. En effet, cet espace n'a pas « naturellement » acquis ce statut et cette reconnaissance : ce travail de construction d'un lieu « sécurisé » et joyeux a été au cœur de différentes dynamiques de *peacebuilding*. Les collaborations entre *Peace Players*, *YEU* et *Visual voices* (pour la fresque murale sur le mur devant la H4C, pour les projets « *Colour the Court* » où les terrains de basket, utilisés par les groupes de *Peace players*, sont mis en couleurs en résultat d'un travail de collaboration entre des artistes et les participants au programme) témoignent de cela (entretien 2 et 15 CHY). Ce type de collaboration permet un dialogue et surtout, une réappropriation par ces jeunes participants de l'espace qu'ils fréquentent dans le cadre de ces activités. Finalement, un des aspects qui a transformé la H4C en un lieu incontournable, malgré les obstacles pour s'y rendre et malgré sa localisation, c'est le côté tangible du bâtiment et sa matérialité. Selon Ezgi, c'est un aspect très important, l'idée que pour les gens, « c'est tangible » :

« so would you see this space as a milestone in the process for?

Definitely yes, definitely, yeah. And I think they do good, really good work you know. Well, I think that if it wasn't for this, we would have less hope. Because it's all well and good to do things like and to do projects, but when something is not tangible, it's hard for people to see where this is an actual building. You know people can touch it and feel that you know there's something happening ». (entretien 16CHY [je souligne]).

Plus largement, on peut observer que la démarche de la H4C consiste à créer un espace au sein duquel un autre possible se donne à voir : celui de la coopération et des relations intercommunautaires pacifiées. L'ensemble de ces éléments favorisent la reconnaissance dont la structure bénéficie, localement et internationalement.

Toutefois, la centralité du bâtiment et de ce qu'il représente n'est pas sans limites ni fragilité : déjà, s'y rendre, c'est symboliquement adhérer au message politique qu'il porte (la nécessité de créer des ponts et de tendre vers une réconciliation). Ce message politique est loin d'être neutre et anodin dans le contexte chypriote. Dès lors, je m'interroge sur la « neutralité » qui est conférée à cet endroit au sein de la « *peacebuilding bubble* » : cette neutralité qui est une force peut être une limite lorsqu'il s'agit de toucher des personnes qui ne participent pas déjà à cette communauté de *peacebuilders* et qui seraient plus sceptiques concernant la forme que doit prendre le processus de pacification et de réconciliation à Chypre. En effet, si les activistes de la H4C n'ont pas pour objectif de définir quelle serait « la » manière de régler le conflit, par leurs activités ils cadrent tout de même la conversation autour de certains principes. Ensuite, la fermeture des points de passage lors de la pandémie de Covid-19 a démontré qu'une forme de fragilité est inhérente à ce lieu du point de vue de son accès, qui dépend de la possibilité de se mouvoir – si non entre les deux parties – au moins dans la *Buffer Zone*. Bien que la fermeture de points de passage ne semble pas être un scénario possible en temps « normal », ce fut pourtant la première réaction des autorités politiques (chypriotes grecques dans ce cas-ci) en temps de « crise ». Bien que les travailleurs des organisations résidentes aient pu rapidement retourner sur leur lieu de travail dans le cadre des déconfinements, le public a dû attendre bien plus longtemps afin de pouvoir y retourner. Bien que centrale, cette institution présente ainsi la fragilité de se trouver dans une partie du territoire dont l'accès est soumis à autorisation. Cependant, cette institution et ce lieu ont le mérite d'exister (et de résister). Pour beaucoup, leur seule présence représente une forme d'espoir dans un processus qui très lent, long et usant tant il semble désespéré, notamment pour les acteurs qui œuvrent corps et âme pour un idéal dans lequel ils croient.

L'accès aux activités intercommunautaires : un profil type ?

En Irlande du Nord, la problématique de l'accès ne touche pas particulièrement à un accès physique aux endroits où se déroulent les initiatives intercommunautaires – bien qu'il soit parfois nécessaire de contourner des murs physiques ou d'allonger son temps de trajet pour diverses raisons (sentiment de sécurité, fermeture d'une barrière, *etc.*). Plutôt, il semble que certaines politiques de réconciliation ciblent un public particulier, dont la définition interpelle. En effet, une partie du langage utilisé dans les documents-cadres de politiques publiques de *good relations* fait référence notamment aux « *Areas at risk* » ; « *vulnerable young people* » ; « *anti-social behavior* » ; « *diversionary tactics* ».

Ces termes désignent des « zones d'intervention » de politique publique bien particulières en Irlande du Nord où les bénéficiaires sont souvent des jeunes hommes issus des communautés *working class* historiquement au cœur du conflit et/ou au sein desquelles il y a toujours un gros problème *d'enrôlement* dans des groupes paramilitaires. Par exemple, les *diversionary tactics* sont des actions *ad hoc* dont le but est de ponctuellement détourner l'attention des jeunes hommes des pratiques de *rioting* et surtout d'éviter qu'ils ne se retrouvent pris dans une logique de groupe paramilitaire (malgré eux). Comme l'explique un coach de boxe, une partie des programmes qui marchent bien auprès des jeunes sont ceux qui cherchent à les tenir éloignés du quartier pendant les « *mad months* » (juillet-août, moment où la plupart des célébrations qui créent des tensions ont lieu). Certains programmes dédiés à ça sont faits en partenariat et sont même parfois financés par la PSNI, comme il l'explique :

« So the last couple of years what we did was, when the catholic were having their bonfires in August we had a pizza night in our club, the protestants, and it's to draw the kids away from interface areas, give them free pizza, free drinks, have a big of craic, a bit of music and it was to draw them away from the interface areas, and it was all funded by the PSNI, which is the local police, [...] defuse the troubles before it starts. If the bonfires go this year, which I don't think they will because of Covid, that's the plan, to do it again, defuse the situation before it starts, because once it starts, it's impossible to stop » (entretien 24 IRN [je souligne]).

Si ce programme est envisagé comme un programme de « prévention », il ressemble plutôt à un programme de gestion de l'ordre public : pour éviter que des émeutes et des troubles aient lieu, plutôt que de travailler sur les causes, on préfère emmener « les jeunes à risque » ailleurs et détourner leur attention. Cette pratique, que Diane dénonçait comme étant une forme de récompense des mauvais comportements, est assez courante dans la manière de gérer le risque que représentent supposément ces jeunes à cette période particulière. Notons toutefois qu'il serait faux de présenter ces programmes comme étant les seules réponses apportées au problème : il existe aussi d'autres programmes de fond en parallèle.

Par rapport à ces techniques, deux éléments doivent être développés. Le premier concerne le langage et la terminologie utilisée dans ce cadre. Ceux-ci créent des catégories dans la population : dès lors, il y a lieu de s'interroger sur les effets que ces catégories peuvent avoir sur les individus qui s'y retrouvent classés. Comme l'explique Hacking concernant ce qu'il appelle le *looping effect of human kinds* (Hacking, 1995) quand il développe une réflexion sur la dynamique qui découle de la catégorisation d'individus comme une certaine sorte d'individus (*kinds*). Selon lui, le fait de catégoriser un individu comme appartenant à une certaine « sorte » ouvre de nouvelles possibilités pour l'individu, dans la manière dont il se pense et il se comporte. Le fait de catégoriser contient donc une forme d'effet performatif. Mais plus encore, d'après Hacking, un effet de boucle dépasse cet effet d'étiquetage (Hacking, 1995), car il considère que les comportements peuvent en réaction

produire de nouvelles connaissances et par conséquent modifier ainsi la signification même de cette catégorie. Il considère par ailleurs que le comportement de certains individus de la catégorie peut également modifier les attentes d'autres individus de cette catégorie :

« People of these kinds can become aware that they are classified as such. They can make tacit or even explicit choices, adapt or adopt ways of living so as to fit or get away from the very classification that may be applied to them. These very choices, adaptations or adoptions have consequences for the very group, for the kind of people that is invoked. The result may be particularly strong interactions. What was known about people of a kind may become false because people of that kind have changed in virtue of what they believe about themselves. I have called this phenomenon the looping effect of human kinds (Hacking 1995) » (Hacking, 1999 : 34, [je souligne]).³³²

Ainsi, au-delà de l'effet performatif de ces catégorisations sur les individus, il faut observer les interactions qu'il peut y avoir entre cette classification et la « matrice plus large des institutions et des pratiques qui entourent cette classification » (Hacking, 1999 : 103). Il poursuit :

« Here I am concerned with kinds of people, their behavior, and their experiences involving action, awareness, agency, and self-awareness. The awareness may be personal, but more commonly is an awareness shared and developed within a group of people, embedded in practices and institutions to which they are assigned in virtue of the way in which they are classified. We are especially concerned with classifications that, when known by people or by those around them, and put to work in institutions, change the ways in which individuals experience themselves—and may even lead people to evolve their feelings and behavior in part because they are so classified. Such kinds (of people and their behavior) are interactive kinds. This ugly phrase has the merit of recalling actors, agency and action. The inter may suggest the way in which the classification and the individual classified may interact, the way in which the actors may become self-aware as being of a kind, if only because of being treated or institutionalized as of that kind, and so experiencing themselves in that way ». (Hacking, 1999:104 [je souligne]).

Ainsi un jeune, s'il est un garçon, issu d'une communauté *working class* et encore plus s'il est issu d'une communauté protestante (il se trouve alors dans le « bas de l'échelle » de la réussite scolaire, entretien 15 IRN), se retrouve vite ciblé par différentes politiques d'intervention sociale, qui sont mises en œuvre pour régler les comportements des jeunes. Ces politiques se concentrent en plus sur certaines zones géographiques, au risque de réaliser une assimilation telle que la dénonce Stephen Crossley à l'égard des politiques de gestion de la pauvreté en Angleterre, où « *the problems experienced by the region, are being presented as being problems of the region* » (2017 : 35). Ces politiques

³³² Dans le cas présent, nous suggérons qu'il y a un risque lié au premier phénomène de ce que Hacking appelle le *looping effect*, c'est-à-dire, l'idée que les individus peuvent se conformer (dans leur manière d'être et de se comporter) à la catégorie (ou à l'étiquette, selon les *label theories*) qui leur est assignée. Si Hacking a développé son analyse principalement par rapport aux diagnostics en psychologie, de manière critique par rapport à cette discipline et en questionnant les relations de pouvoir qu'elle contient, il considère que son approche se situe à mi-chemin entre l'analyse « top-down » de Foucault et celle « bottom-up » de Goffman. « Foucault (1982 ;1994) a analysé la dynamique du pouvoir dans les discours culturels ainsi que les « technologies du moi » (p. 223) qui constituent le sujet. « Goffman s'intéressait lui aussi au discours, mais aussi à la conversation concrète... Mais Goffman ne rapportait pas les échanges individuels pour eux-mêmes. L'un de ses projets consistait à comprendre comment les gens se constituaient, se définissaient et étaient compris par les autres, en fonction précisément de ces interactions » (Hacking, 2004 : 278). Hacking représente un lien entre ces approches en examinant comment les catégories de types humains constituent ceux qui en font partie et comment ces mêmes sujets, par leurs comportements, peuvent modifier les catégories. » (Michael Hanchett Hanson, « Looping Effect », *Encyclopedia of Critical Psychology*, pp.1088-1091)

traduisent la vision qu'ont les représentants politiques de ces quartiers spécifiques : celle selon laquelle il y aurait alors une forme d'inévitabilité dans les comportements – presque attendus – de ces jeunes, qui nécessitent autant d'interventions préventives. Cette inévitabilité est parfois ressentie par des jeunes qui, bien conscients des problématiques induites par la division matérielle, le conflit et surtout, la classe socio-économique à laquelle ils appartiennent, ressentent pourtant une forme de découragement ou d'impuissance face à la situation plus globale (« *there is nothing we can do* » FG 38 IRN). Dès lors, il s'agit de s'interroger sur l'effet de ces catégorisations imposées et assignées à certaines parties de la population et des espaces urbains. Celui-ci pourrait être de retirer la voix (*voicè*) de ces jeunes et de les enfermer dans des comportements normés et attendus, sur lesquels il s'agit d'intervenir. La conséquence plus globale de ces politiques et de la vision qu'elles traduisent conduit finalement à une dépolitisation des conditions matérielles qui favorisent certains problèmes. Par exemple, le maintien d'une certaine précarité et la non-transformation des structures sociétales héritées du conflit, qui perpétuent le clivage communautaire ainsi qu'une relégation de certains quartiers aux marges de la société. En dépolitisant cette dynamique et en assignant ces conditions de vie à des espaces et à des individus plutôt qu'à la conséquence de choix et de politiques publiques, c'est aussi la voix (*voicè*) de ces individus qui est niée et un « désencapacement » (*disempowerment*), de ceux-ci qui finissent par intégrer l'idée selon laquelle « c'est comme ça ». Par ailleurs, le vocabulaire utilisé dans ces politiques publiques correspond assez bien à la volonté plus large de réconcilier par la régénération et la relance économiques de la région. Ce dynamisme économique, de consommation et l'attrait d'investisseurs étrangers seraient alors la voie à suivre pour réconcilier les parties en conflit, où le centre-ville offre la vitrine d'une ville pacifiée et « vibrante », qui l'est moins si l'on s'en éloigne (entretien 30, 34 IRN).

Un second volet doit être interrogé concernant les bénéficiaires de ces politiques : il y a une dimension genrée très importante dans la manière dont ces politiques sont pensées et appréhendées en Irlande du Nord. D'abord, précisons que la participation aux activités associatives, intercommunautaires est genrée, en fonction des âges et périodes de la vie, mais aussi en fonction du type de programme. Ainsi, en ce qui concerne les adolescents, la participation est relativement équilibrée même si par exemple, les programmes sportifs attirent plus de jeunes hommes que de jeunes femmes – ce que Lucy par exemple trouve dommage, mais qui reflète le fait que les filles à l'adolescence arrêtent souvent le sport. Elle déplore cela, car même si elle affirme que la plupart du temps, ce sont souvent les garçons qui sont les acteurs des comportements dits antisociaux (*anti-social behaviour*), les « filles » ne sont jamais loin :

« hanging about somewhere nearby, and sort of involving themselves indirectly, even if it is, encouraging the boys or cheering the boys » (entretien 16 IRN).

Par ailleurs, certains soulignent que cette participation genrée est induite par la manière dont les financements sont cadrés. En mettant l'accent sur les « jeunes à risque », « vulnérables » (souvent sous-entendus, susceptibles « d'être enrôlé » dans une organisation paramilitaire), on favorise indirectement les activités qui prennent en charge les jeunes hommes comme l'explique Katie :

« most of the funding goes towards young men, because they are seen to be at risk and probably at risk to themselves and violence against other young men, or young men against them » (entretien 13IRN [je souligne]).

Ceci crée, d'après elle, une discrimination et des inégalités dans le public visé par les politiques. Les jeunes femmes sont souvent « oubliées », alors qu'elles souffrent aussi des conséquences du conflit et de la précarité qui en découle : le plafond de verre, le fait qu'elles souffrent de manque de confiance en elles et subissent les normes patriarcales qui cadrent fortement la société nord-irlandaise (entretien 13 IRN). Toutefois, comme ces problèmes et ces réalités sont moins visibles que ceux des hommes, ils attirent moins l'attention :

« domestic violence is very big in NIR, and we would see young women who suffer from all sort of self-esteem issue, lack of assertiveness, gender pay gap, many different aspects that are hidden and not so exposed as issues facing young men that are in your face » (entretien 13 IRN [je souligne]).

Par ailleurs, ces normes de socialisation genrée ne sont pas sans effet sur les hommes. James parle de masculinité toxique et de la pression – surtout dans les quartiers *working class* – qui pèse sur les hommes (« *you protect your family, you don't cry* »). Il souligne alors que les problèmes de santé mentale et de suicide sont parmi les problèmes de santé publique les plus importants dans la région. D'après un policier à la retraite, ce sont aussi ces normes qui favorisent l'idée qu'il faut « défendre son territoire » et qui rendent l'appartenance à un groupe paramilitaire attrayante :

« the young boys, they try to sort of “lord it up” and try to be king of these small areas » (entretien 21IRN).

D'autres soulignent également que plus ils avancent en âge, moins les hommes s'impliquent dans les initiatives intercommunautaires. Comme en témoigne Denise, il semblerait que cela soit plus compliqué pour eux de s'inscrire dans un travail de fond, sur un temps long. S'ils sont présents aux rencontres d'informations concernant les aménagements du quartier ou les décisions qu'il faut prendre dans la communauté, lorsqu'il s'agit de participer à un programme à long terme qui se veut transformateur et qui nécessite un engagement, ce sont plus souvent les femmes qui s'impliquent (entretien 3 IRN).

Ces éléments présentent les défis auxquels les organisations doivent faire face. Particulièrement, celles qui cherchent à inclure le plus de personnes et à toucher le plus de réalité possible tout en jonglant avec des conditions financières et institutionnelles particulières. Parmi les conditions qui

favorisent ou non le développement du travail de réconciliation, la question du soutien politique semble tenir une place particulière.

3.3. *Avoir, ou ne pas avoir, le soutien du pouvoir politique ?*

Bénéficier d'un soutien politique local envers le travail intercommunautaire signifie des choses différentes en Irlande du Nord et à Chypre. Si tous les acteurs rencontrés reconnaissent l'aspect positif que peut apporter un soutien politique – au moins formel – à leur travail associatif, ils reconnaissent aussi qu'il n'est pas toujours facile de composer avec le pouvoir politique, dont les intérêts diffèrent parfois des leurs.

À Chypre, la plupart des programmes et des initiatives « bicommunautaires » bénéficient surtout d'un soutien international ou étranger (institutionnel et financier). D'ailleurs, poser la question du soutien effectif – au-delà des discours – des autorités politiques de part et d'autre de la *Buffer Zone*, c'est s'exposer à un silence gêné de la part des interlocuteurs, ou au contraire, à des monologues vindicatifs. En effet, de nombreux activistes critiquent *off the record* le comportement des responsables politiques : ceux-ci soutiennent très peu les initiatives existantes. Les activistes pointent alors le décalage entre d'une part, les promesses politiques tenues dans différents forums internationaux de « faire tous les efforts possibles pour régler la question chypriote » et d'autre part, leur absence de soutien effectif pour le travail de *peacebuilding* ainsi que le fait que les autorités politiques adoptent parfois des décisions³³³ qui vont à l'encontre de ces promesses. Au-delà d'un potentiel manque de volonté politique, en ce qui concerne les institutions politiques de la RoC, reconnaître le travail de terrain est complexe tant ça entre en conflit avec le discours de victime qui est clamé partout :

« We have to have some support in order to be able to do our work. BUT, that support sometimes comes with certain strings attached due to the issue being a very sensitive one. Because even though we

³³³ Parmi les activistes du *peacebuilding* à Chypre, il existe le ressenti d'être discrédité par l'attitude des élus politiques ainsi que des médias qui seraient généralement peu souteneurs vis-à-vis du travail bicommunautaire. Sur ces points, une analyse de discours des discours politiques et de la presse pourrait être intéressante pour observer la concordance, ou pas, entre la perception qu'ont les activistes du *peacebuilding* et la réalité des discours politiques et médiatiques. Hallin et Mancini notent le clientélisme qui caractérise le fonctionnement étatique et des partis politiques à Chypre. Ils expliquent qu'au sein d'un tel système, l'information est traitée comme une ressource privée, qui ne doit pas nécessairement être partagée publiquement (2004 : 138 cités in Doudaki and Carpentier, 2011). Ce fonctionnement clientéliste, bien qu'en déclin, marquerait toujours le système médiatique et les pratiques journalistiques à Chypre (Doudaki and Carpentier, 2011). De plus, ils mettent en avant les liens qu'entretiennent, particulièrement la télévision, les médias chypriotes avec la Grèce et la Turquie et ajoutent « It cannot be neglected that the Greek and Turkish Cypriot communities share a lot with Greece and Turkey respectively, not only in terms of language, religion and cultural proximity, but also in coordinated political agendas concerning the Cyprus Problem. These two countries have, in their turn, a long history of conflict and tension between them, with Cyprus being one of the issues of conflict » (Doudaki and Carpentier, 2011: 8). Pour plus sur la question des médias à Chypre, voyez notamment: Christophorou Chr., Sahin S. and Pavlou S., *Media Narratives, Politics and the Cyprus Problem*, Peace Research Institute Oslo (PRIO) Report 1. (2010) ou, Vassiliadou M., « The Cypriot Media Landscape », in G. Terzis (ed.) *European media governance: national and regional dimensions*. Bristol, UK: Intellect, 2007, pp.201-212

are trying to support a human right based approach, and point out that these are basic human rights, it's also intertwined with the Cyprus issue. And, sometimes some of the task that we have to do are not entirely... (*hesitant*) they are not entirely liked by the RoC because it may intervene with their approach to finding a solution and ...or the talks and negotiations. So we do have support, sometimes it's not easy to communicate with them (*weights her words*) » (entretien 5 CHY [je souligne]).

Néanmoins, le soutien politique existe pour certaines initiatives. C'est le cas du programme IMAGINE, pour lequel il est crucial :

« The project wouldn't have happened without the political support because it takes place during school hours so kids come here, we go to schools and we train kids in their own language and then they come meet here during school hours. So you need to have political support to make this happen, to make crossing happens because in this in the context of the project we crossed also kids crossed for the first time without ID, without passport without anything. So political support matters. And also the support of the United Nations matters and the financial support of Germany, I think each player in this process has a very important role to play » (entretien 13 CHY [je souligne]).

À Chypre, l'absence de soutien politique (ainsi que d'un accord de paix) reste donc un obstacle important pour la mise en œuvre d'un processus de réconciliation plus généralisé.

En ce qui concerne l'Irlande du Nord, il faut d'abord distinguer entre le niveau politique local et le niveau politique de la région. Au niveau politique de la région d'Irlande du Nord, il semble y avoir une forme de *commitment* de la part de l'exécutif nord-irlandais qui a été réaffirmée en 2013, à travers le plan d'action TBUC et une allocation importante de moyens (issus de fonds européens principalement : PEACE et fonds INTERREG) via le *Special EU Programme Body* (SEUPB) et l'Exécutif nord-irlandais. Pourtant, ce n'est pas vécu de la même manière par les différents acteurs associatifs. D'abord, en ce qui concerne ce niveau politique, il faut noter une fluctuation en fonction des périodes : comme l'explique Sean, le soutien et le leadership politiques relatifs au processus de paix étaient très fort au départ et surtout, tant que les institutions locales n'étaient pas mises en place, le processus nord-irlandais était un point saillant des agendas politiques internationaux, il y avait donc beaucoup de moyens dédiés au processus. Le leadership politique relatif au processus de paix était donc vraiment très important entre 2002 et 2005 : période de *direct rule*, où c'est le gouvernement britannique – aux mains du parti travailliste à ce moment-là – qui tenait les rênes. Le soutien financier a diminué après le rétablissement des institutions dévolues en 2005. Et surtout, il souligne l'absence de leadership réel depuis 2009 et la crise politique de 2017 :

« you had devolved government actually involved in politics but not very fancy towards peacebuilding work, which means that the British government moved away from it and then the local government has gone away with it, so nobody was really driving the process forwards because of the two main blocks were at the ...head frighting and didn't driving the process forwards » (entretien 4 IRN [je souligne]).

C'est également la période où les moyens internationaux (européens et américains) ont diminué, ce qui a eu comme effet qu'il y a eu un véritable ralentissement au niveau du dynamisme des organisations non gouvernementales :

« So there you had a resumption of the political peace process, if you'd like, it's normalization through local democratic politicians, you had a reduction of those over years of the grass root capacity to peace build, so the all thing just kind of slow down, if not completely, there is still work being done but there is, the absence of clear political leadership, the absence of a clear roadmap for where we're going to, it's just drifting along a little bit and it feels like you're just drifting along rather than being driven along or pushing along... » (entretien 4 IRN [je souligne]).

Ainsi, nombreux déplorent ce manque de leadership au niveau de l'Exécutif : il existe des politiques, mais leur fragmentation et les disputes récurrentes entre les partis politiques ne permettent pas de créer une synergie positive. Parmi les raisons qui expliquent cette absence de soutien réel, beaucoup s'expriment sur le fait que, du point de vue électoral, les représentants politiques bénéficient de cette société divisée. Selon eux, la logique « *green and orange* » qui structure la vie politique (entretien 12 IRN) crée une forme de prévisibilité politique qui découle notamment de la structuration du territoire et du fait que le levier des questions identitaires est toujours relativement facile à actionner. En s'érigeant en défenseur des intérêts de la communauté, plutôt qu'en se positionnant sur les questions de *policy*, les candidats s'assurent un soutien minimal de leur communauté :

« our political master are relying on divisions for staying in power » (entretien 12 IRN).

Selon Liam, les politiques sont toujours dans une logique de « camp », de conflit et ils n'agissent pas pour l'intérêt commun de l'ensemble des individus, mais ils agissent dans l'intérêt de leur circonscription ou de leur groupe communautaire :

« they are still in camps, they are still in that indignation that I talked about and they are still protectionist and they are still in conflict. You know. They don't act in the interest in all society, they act in the interest of their own constituents, and that's a bit worrying, so they are, them and the government agencies are probably the ones that need leading this process, the problem is that it's been led by community » (entretien 30 IRN).

Ceci explique pour beaucoup, l'absence de création d'un véritable plan et d'un véritable investissement dans les *good relations*. D'ailleurs, certains travailleurs communautaires se pensent comme étant une épine dans le pied (*embarrassment*) de certains représentants politiques. Ils dirigent leur critique vis-à-vis des élus politiques locaux (Assemblée de Stormont et *city council*) en soulignant que ces élus ne seraient pas prêts pour le niveau de coopération mis en œuvre au niveau communautaire et surtout, qu'ils ne bénéficieraient pas cette coopération, vu la dynamique électorale de vote « orange and green » (entretien 11, 33 IRN). Dans ce sens, Diane explique que les élus locaux peuvent constituer un obstacle au développement du travail de terrain intercommunautaire. D'ailleurs, elle est catégorique sur le fait que pour faire du travail intercommunautaire qui fonctionne, il faut absolument ne pas s'inscrire dans une logique politique. Pour sa part, elle s'en tient à leur communiquer de manière transparente ce que son organisation fait avec l'argent qui leur est alloué :

« if you become to be politically motivated, you'll lose $\frac{3}{4}$ of your team, automatically, so we stayed the politics out, so our hardest challenge was our politicians. From the 4 politicians, you know, they were the hardest one to sort of get them to understand that we are not aligning ourselves to any politicians, that we give a report out 3 times a year, and they all get it » (entretien 33 IRN).

Ces constats créent une forme de ressentiment et de frustration au sein de la communauté des travailleurs communautaires par rapport aux représentants politiques. Certains disent que le système politique et ses élus doivent changer et vont même jusqu'à dire qu'ils détruisent d'une certaine manière le travail fait sur le terrain (entretien 27 IRN). En tout cas, la « classe politique » est identifiée par la plupart des travailleurs de terrain comme un obstacle ou un défi pour le déroulement du processus de pacification. Comme le résume Aaron, il y a un écart qui se crée entre les individus et les représentants politiques :

« So we don't have normal politics, and we don't have a commitment to, apart from this TBUC strategy, which people are generally cynical about anyway, I suppose what doesn't happen is that our politician don't show the type of leadership and engagement that they are asking the people to do. They don't show it themselves and so therefore that creates this disconnect between the people and what's going on and so people just get on with their lives and try to get enough money to feed their children, send them to school and you know, people have, I think people are just gone "yeah whatever and just get on with their lives" » (entretien 12 IRN [je souligne]).

Cette tendance s'accroît encore avec les complications liées aux négociations du *Brexit* et du protocole nord-irlandais³³⁴. Sam nuance ce ressenti : selon lui, l'envie d'une société partagée doit venir aussi de l'électorat et des individus. Ces propos témoignent d'une tendance selon laquelle selon le point de vue, on considère que c'est l'autre faction de la société (la société civile, ou le pouvoir politique) qui doit faire plus d'efforts et marquer son implication (*commitment*) par rapport à une vision partagée d'un futur commun. En effet, alors que tous les travailleurs de terrain estiment qu'il manque cet engagement de la part des partis et des représentants politiques, lui, retourne l'argument disant que les responsables politiques font de leur mieux pour ne pas aller trop vite :

« I would love to see emerging a vision for shared society, and but that needs to come from the people as well, you know it needs to come from the electorate, and I think the political leaders in northern Ireland, are always looking over their shoulders, they are very careful that they don't go ahead of their people, because then that's when they lose power, so they are very wary of going too far, too soon » (entretien 23 IRN)

Selon lui, il y aurait donc une peur de la sanction électorale dans le chef des représentants politiques, qui les retient de mettre en avant un véritable agenda politique pour la réconciliation.

Si à Chypre, le soutien politique des responsables politiques locaux envers des dynamiques de réconciliation est principalement absent, en Irlande du Nord, le soutien politique formel et financier

³³⁴ Ceci est aussi illustré par la situation politique compliquée depuis les élections de mai 2022 et le refus du DUP de négocier pour former un gouvernement local tant que le protocole nord-irlandais est en application. Cette position prend en otage l'ensemble des institutions politiques.

n'est pas jugé suffisant par les acteurs de terrain. Et plus précisément, l'absence d'un leadership, ainsi que d'un cadre clair et d'une direction à suivre est critiquée. Les acteurs pointent notamment le décalage qu'il existe entre le vécu sur le terrain et la perception qu'ont les responsables politiques de ce qu'il faut mettre en place d'une part, et surtout l'absence de considération envers les différentes institutions sociétales qui favorisent le maintien du clivage communautaire d'autre part. Ces éléments sont principalement relevés au niveau organisationnel.

Lors du travail empirique, nombreux ont témoigné des tensions qui pouvaient survenir du fait de s'investir, personnellement, dans une dynamique de réconciliation. La section suivante s'intéresse alors aux effets qui surviennent, du point de vue individuel, de l'engagement dans ces processus.

4. Du point de vue individuel : apprivoiser les tensions qui découlent des contre-conduites

En ce qui concerne les jeunes rencontrés, qui vivent dans des *interface communities* à Belfast, grandir dans une société profondément divisée, c'est être dans un état de tension permanente. Beaucoup essaient d'articuler les injonctions familiales et de la communauté (d'une certaine manière, l'héritage avec lequel ils doivent vivre) et leurs expériences, qui peuvent les amener à remettre en question cet apprentissage s'ils ont l'opportunité de rencontrer quelqu'un de « l'autre communauté » ou d'expérimenter des réalités différentes, par exemple dans le cadre des activités du *community centre* ou à l'école. Ces expériences peuvent être déroutantes notamment parce qu'elles peuvent susciter une remise en question de sa socialisation politique, qui est fortement marquée par l'héritage conflictuel et la division dans ces sociétés.

À Chypre, une dynamique similaire est observable auprès des individus qui questionnent le récit communautaire qui leur est transmis et qui entreprennent d'établir un contact avec l'autre partie de l'île et les membres de « l'autre communauté ». S'inscrire dans une telle démarche semble particulièrement risqué dans ce contexte, car faire le choix de participer à une forme d'activisme pro-paix ou pro-réconciliation, c'est prendre le risque d'être potentiellement catégorisé comme un traître dans sa propre communauté et de subir des réactions violentes dans la presse ou par des groupes nationalistes (surtout si on devient une personnalité publique, entretien 16 CHY). Plus généralement, beaucoup témoignent vivre dans un état de frustration quasi constante où les tentatives de mise en place de projets, de discours et de structures qui s'écartent du récit officiel occasionnent une dissonance avec l'action politique et médiatique. Il faut donc constamment se battre et persévérer alors que la société tout entière fonctionne différemment (entretien 8, 16 et 17 CHY).

Par ailleurs, notons que dans ces espaces de contraintes, l'espace urbain n'est pas un simple « contexte » au sein duquel se déroule l'action sociale, plutôt, il interagit avec les individus et circonscrit le cadre au sein duquel des comportements « attendus » sont prescrits (*a priori*, celui de rester séparé par exemple). Face à ces prescriptions, certains choisissent de prendre des « risques », de faire usage de leur marge de manœuvre en tant qu'individus et de se « rebeller » contre cet ordre social, présenté et perçu comme normal et naturel, et donc de participer à créer les conditions d'un autre possible. Au-delà des conditions « structurelles » identifiées préalablement comme nécessaires pour rendre le travail de *peacebuilding* possible, les acteurs rencontrés identifient une série de conditions « individuelles », qui selon leur expérience, permet d'entreprendre un tel travail, qui est transformateur aussi du point de vue individuel. Dès lors, quelles sont-elles ? Quel travail sur soi doit être entrepris ? Et surtout, quelles sont les tensions qui habitent les individus qui choisissent cette voie ? Ce sont les questions auxquelles répond cette section.

4.1. *Déconstruire les murs mentaux*

Tout d'abord, une étape cruciale dans l'entreprise de ce travail est celle de la prise de conscience des mécanismes qui sous-tendent sa propre socialisation et d'adopter un regard critique sur notre propre construction afin de parvenir à progressivement déconstruire ces murs mentaux appris et intériorisés. Pour Andri, cette déconstruction est souvent un préalable à la possibilité même de traverser la *Buffer Zone* par exemple, ou d'aller à la rencontre de l'autre. Même si les deux processus sont liés, car en traversant, on peut remettre en question la « propagande » apprise à l'école. Pourtant elle souligne la nécessité d'être ouvert à ça, et à vouloir comprendre l'histoire des autres :

« yes but you have to have the openness to be able to do that... But in order to actually go there and be willing to interact with people, I mean, the first time I went there I was a kid I didn't really talk to anyone, when I grew up and understood that you need to talk to them and understand what is their stories, that's the important part in term of deconstructing what's the enemy/other side. That's very crucial and it's a gradual process »(entretien 5 CHY [je souligne]).

Néanmoins, cette curiosité ne vient pas « toute seule » : pour ceux qui ont la chance d'aller à l'université – tant en Irlande du Nord qu'à Chypre – ce moment est présenté comme un moment charnière, de prise de conscience et de possibilité aussi de déconstruire les discours et la socialisation. En ce qui concerne les Chypriotes, ils sont nombreux à se rendre à l'étranger pour étudier (principalement au Royaume-Uni) : le fait d'être en dehors du contexte de l'île conjugué à l'existence de certaines organisations bicommunautaires « hors sol » sont des conditions qui rendent possible cette prise de recul. Ceci vient également du fait d'apprendre l'histoire de « l'Autre » et d'y être exposé comme le raconte Antonia :

« But of course, it was a very big chapter in my life, where I went to university and I start learning the other side history and this was also shocking for me, and when I came back I was...I wanted to learn

the other community's history, to meet people from the other community, to learn how they experience the situation back then and now I am here » (Entretien 3 CHY [je souligne]).

Les individus mettent généralement en avant le fait d'apprendre sur d'autres vécus comme un élément qui suscite la réflexion et qui permet de déconstruire ces murs mentaux. D'autres favorisent l'idée selon laquelle c'est l'expérience d'autres réalités qui permettent le déclic et de déconstruire les préjugés (entretien 27 IRN). Cela étant, entreprendre une telle déconstruction n'est pas aisée pour autant. James estime qu'en Irlande du Nord, ce qui est compliqué quand on cherche à connaître et à comprendre l'histoire de l'autre communauté, c'est le tabou qui l'entoure (entretien 27 IRN). D'après lui, la sensibilité du sujet crée une forme de peur de froisser ou d'offenser quelqu'un. Dès lors, certains préfèrent éviter le sujet plutôt que de poser des questions qui pourraient être mal reçues ou qui amèneraient sur des terrains compliqués. Ainsi, la sensibilité rend difficile des conversations qui seraient pourtant nécessaires pour avancer dans le processus. D'ailleurs, beaucoup rapportent essayer le plus possible d'éviter de parler de sujets conflictuels. Ce qui crée alors une forme de tabou et rend complexe ce processus :

« educating the young people, educating like, if you don't learn, you don't learn from the past you are condemn to repeat it, and it's so true, in Nir, there is that sort of element where about the trouble, people are reluctant to ask about it, because they are scared they could offend someone but we have to come to terms with this is our country and this has happened to our country, this has happened between the communities and for whatever reason that happened, if we actually acknowledge it has happened and educate our young people in an integrated way, (...) there is a lot of sticking points in how to educate the young people and how we do it, but they need to be aware of this happened and you can't just try to blame the ...or shout it out, it happened, you need to be aware of it and why it happened, so that we can make sure, that it never happens again »(entretien 27 IRN [je souligne]).

D'ailleurs, dans les musées aussi, l'histoire de la période des *Troubles* est souvent absente, car comme l'histoire est contestée et qu'il n'y a pas de récit commun, le choix est plutôt d'éviter d'entrer dans le débat. Liam pointe également l'absence d'amnistie comme un obstacle à la libération de la parole et à l'ouverture de certaines discussions sur ce qu'il s'est passé, comment et pourquoi. En effet, il explique que si un individu admet avoir pris part à une organisation considérée comme terroriste, il peut toujours être poursuivi et condamné aujourd'hui, 25 ans après. Selon lui, il est donc difficile de parler de réconciliation quand on ne peut pas dire la vérité (entretien 30 IRN).

Pour Sam et Liam, ce qui est important pour parvenir à cette compréhension mutuelle et ce dialogue, c'est de permettre des rencontres et à des liens de se créer. D'après Sam, par l'établissement de liens intercommunautaires et du dialogue, les individus sont amenés à se rendre compte de ce qu'ils ont en commun (c'est aussi ce qui est préconisé par R-CITY)³³⁵. Ils peuvent

³³⁵ A Chypre, Andri témoigne en disant que l'opportunité de se rencontrer, c'est aussi l'occasion de prendre conscience du fait que les problèmes vécus par les deux communautés sont proches, et qu'il y a bien plus en commun que les

ensuite mettre au défi les opinions préconçues et apprendre sur les différents vécus et manières de voir la réalité pour comprendre leurs origines. Il s'agirait alors de cultiver une forme de curiosité envers « l'Autre » (entretien 23 IRN)³³⁶. Selon Liam, l'expérience d'une relation et d'une amitié qui se crée est très importante pour lutter contre la déshumanisation qui peut être suscitée par les discours et les préjugés. D'après lui, un tel discours de déshumanisation n'existe généralement que si aucun des membres autour de la table n'est issu de l'autre communauté ou n'a de relations (de voisinage, amicale ou autre) avec des gens de l'autre communauté (entretien 30IRN). D'ailleurs, c'est notamment ce dont parlait James quand il désignait les écoles mono-communautaires comme des « *safe space* » pour des discours haineux et dégradants envers l'autre communauté (entretien 27 IRN). Toutefois, comme le rappelle Liam, construire de telles relations est un processus qui doit se faire sur le temps long et de manière approfondie (pas en simplement amenant des jeunes à être en contact pour aller au cinéma par exemple) :

- « (Juliette): And it makes it easier to dehumanize you know the other, like it's "the other", and I don't know anyone personally there, so it's easy to say "the other"?
- yeah. If you speak to the children, they would have never met someone from the other community. And that's my job, my job is to expose them to people of difference, not just expose them, but help them test some of the myths and assumptions that they have in their heads, to build relationships, lasting relationships, long term relationships not tokening, not fickle "just bring them together and take them to the cinema", I want real relationships and to be able to talk about the contentious issues, and to move them towards reconciliation and peace building, understanding their civic responsibility and their civic identity, you know. And make that real, but that takes time, it takes a lot of efforts and it takes a lot of resources, but it's so easily broke down whenever they go into segregated communities (Juliette): yeah, I guess you have to challenge the young people in your work and ask them, why do you think that and that, is it something that they...
- it's alright saying it, saying it and challenging someone verbally is important, and it's something we can't shade away from, but exposing them to it, experiential learning, is the key to this, you know, and when they have relationship with people that are different to them, then they can do this, like my young people would say "what do you know? You are an elderly person, you don't know nothing, if you expose them, to real people and real situation from that background, we call it interdependency, then they realize that to have people of difference, it's good for society, it's good for you to be interdependent, but you can only do that, build your pluralism, and build your multiculturalism by exposing yourself to people of difference. And not only exposing yourself but testing some of the values and the principles with which you have grown up with, testing in that environment, have the debates in a very safe and secure environment and then change yourself. » (entretien 30 IRN [je souligne]).

différences qui sont érigées comme indépassables par diverses institutions : « *But it was interesting we did have some conversation, when we grew up about, and it was okay, I mean in 2010, it was okay to be asking, "what's your view, to a Turkish Cypriot", what's your view to a situation, and it was mind boggling and eyes opening to learn that they had the same views as us. So why is the situation going on then?* » (entretien 5 CHY [je souligne]).

³³⁶ Tous les interlocuteurs ne s'accordent pas sur cette curiosité : il s'agirait de juger ce sur quoi il est possible d'être curieux d'une certaine manière. Certains interlocuteurs chypriotes rapportent l'ennui éprouvé quand certains de leurs compatriotes de l'autre communauté, peu informés, posent des questions grotesques au lieu de chercher réellement à s'éduquer sur la question (entretien 13, 14 CHY).

Pour que ce type de dialogue soit possible, il faut donc construire une relation de confiance minimale et créer un contexte qui favorise la discussion. En effet, pour beaucoup, le fait d'avoir la chance et l'opportunité de rencontrer des personnes de l'autre communauté dans le cadre « sain » d'activités intercommunautaires est un moment clé dans la remise en question de ce qui est appris à l'école ou au sein de la famille. Finalement, c'est la conjugaison entre l'apprentissage et l'expérience de chacun qui permet de déconstruire les murs mentaux. Le fait d'avoir la capacité et l'opportunité – ce que les différentes organisations de terrain cherchent à mettre en place – d'établir un contact de manière durable et de créer une relation de confiance est significatif dans le cadre de ces sociétés divisées. Par exemple, Gia retient de son expérience scolaire à *l'English school*, les difficultés inhérentes à la communauté chypriote turque et surtout, la tonne de travail nécessaire pour permettre de créer des ponts entre les populations sur l'île (entretien 17 CHY).

Dès lors, le désapprentissage ou plutôt la déconstruction de cette socialisation au conflit passe par un regard critique sur les murs mentaux et les préjugés qui sont intériorisés par les individus et consiste plus en un processus, qui doit être envisagé sur un temps long et à travers différents angles d'approche, qu'à une prise de conscience unique (de type « *lightbulb moment* »). De plus, tous les acteurs rencontrés mettent en avant, d'une manière ou d'une autre, l'importance de la création d'interaction entre les membres des différentes communautés et du rôle de l'expérience par les individus eux-mêmes, pour entamer ce processus de transformation.

4.2. *Jongler entre mémoire, socialisation et expérience personnelle*

Parmi les interlocuteurs rencontrés à Chypre, la plupart sont impliqués dans une logique de *peacebuilding*. Ces personnes ont donc, à un moment donné, choisi de prendre des risques en posant des questions et en s'interrogeant sur le récit monocommunautaire transmis et généralement accepté dans les communautés. Selon les individus, ce processus de prise de conscience trouve son origine lors de différentes occasions : parfois, c'est l'entourage familial qui s'astreint à présenter les choses différemment et à transmettre l'idée selon laquelle la division n'est pas « normale » et de rappeler la possibilité d'une coexistence pacifique entre les deux communautés. Les grands-parents apparaissent alors souvent comme une figure porteuse d'un discours un peu différent. Adil partage que dans son cas, ce qu'il a appris dans sa famille lui a donné envie d'en savoir plus et de vraiment comprendre les différentes perspectives.

« I knew that there was a division in Cyprus, but I didn't know why a division happened in this island [...] brought me to look at the island from different perspectives, to understand what happened to people on the island, what happened to my country? [...] Because you cannot say like there is the division in this island because of Turkish invasion in 1974. It is not really easy to mention it like that... A lot of events happened in Cyprus until the 20th of July 1974 » (entretien 11 CHY).

Andri, elle, souligne tout de même l'effort que ça peut représenter de s'ouvrir aux autres et de déconstruire ce qui est appris pendant toutes ces années. Par ailleurs, elle partage la chance qu'elle a eu de rencontrer des jeunes CHT quand elle était à l'école secondaire, cela lui a permis de comprendre :

« (Juliette): so since the checkpoint opened, if you are part of people that are willing to cross and learn about the others, you have the means to deconstruct what you learned in school but it's hard

- yes but you have to have the openness to be able to do that... because I went to a public primary school, I am going to use myself as an example. I went to a public primary school but then I went to a private secondary and high school so I didn't have the brainwashing that the public system does. When I was of an age to actually understand some things and understand history better than to understand... so it kind of... and I mean because my school was the only bicomunal school in the RoC at the time, and I got to meet TCH and realize that they are people. It kind of destroyed this idea that they are the enemy and it's their fault, that the first part of education and my school years created. » (entretien 5 CHY [je souligne]).

Victoria, elle, témoigne du fait qu'elle a appris à déconstruire l'histoire qu'elle avait apprise, au moment où elle a étudié pour devenir enseignante :

« then at the school, of course you get exposed to part of the story or some narrative that you sort of accept as a given, let's say, and I was kind of... I mean my parents are not, haven't been displaced so that plays a big role in some people views or involvement in this, but I haven't been very interested or involved. But being a good student, let's say I always knew what I had to know, let's say in the educational system. When I went to study... Yeah, I mean I started studying in Cyprus to become a teacher. I became more exposed to let's say, more critical theories of teaching or I don't know, and so I started being a bit more aware of the situation and what... I mean, thinking of what we are taught at school and why, and start thinking of that. Why not this and why not that ? » (entretien 23 CHY [je souligne]).

Par contre, le moment de prise de conscience de l'existence d'une autre histoire ou d'un autre récit n'est pas toujours un moment facile. Zach (travailleur communautaire) souligne alors l'attention qu'il faut apporter à la manière de présenter un autre discours, car les jeunes doivent alors apprendre à articuler ce nouveau récit, avec le récit transmis non seulement par l'école, mais aussi par la famille généralement :

« [I]ots of people carry the history of their family with them and instead of reading by themselves and seeing, and or getting an objective view, they just thought what their family told them is the ultimate truth » (entretien 25 CHY).

Dans ce sens, Esra parle du fait que parfois des blessures psychologiques et émotionnelles (« *emotional and psychological wounds* ») sont transmises par la famille et que en tant qu'organisme de *peacebuilding*, il faut trouver la manière de gérer ces traumatismes, car ces jeunes arrivent avec des discours tenus pour vrais et aussi parfois la peur de « l'Autre ». Il faut alors arriver à faire comprendre aux jeunes que leur histoire peut être différente :

« these kids haven't lived through the conflict, they lived the conflict through stories of their parents, stories of their grandparents, so what we try to do is to respect these stories, because they are the parents and grandparents' realities, but get the kids to understand that they need to make their own kind of

story...that we are trying to shift the paradigm and get them to create their own stories, create their own kind of journey in Cyprus, but also respecting their parent's stories and the reality of what their parents lived »(entretien 2 CHY [je souligne]).

Dans ce sens, Elena, qui est pourtant impliquée dans des dynamiques intercommunautaires, exprime la difficulté que peut représenter le fait de vouloir se départir de cette propagande :

« A lot of propaganda, so emotionally there is some work to be done in the sense of you know, feeling comfortable that it's not the other, it's...It's it's still Cyprus. It's still my country I can go. I can feel comfortable, I can feel safe. »(entretien 24 CHY).

Ainsi, ils sont nombreux à souligner le processus personnel qui est à l'œuvre et qui est nécessaire pour parvenir à déconstruire ces murs mentaux et à être à l'aise avec ça.

En Irlande du Nord, un des éléments qui est mis en avant comme difficile consiste en la nécessité de trouver une paix honorable (*honorable peace*). Donc, il s'agirait de prendre en compte les morts tout en arrivant à concilier les vivants, et donc d'assurer une transformation et une transition vers un État pacifié sans blesser la mémoire, comme le souligne Tom :

« Challenge for the politicians is to find a way forward that in some ways respect the...you would often hear people say "1998 is the end of the troubles", people didn't live well but they would say things like ' you know you need to stop hurting each other, if you could stop hurting each other, I am sure you could work it all out', and what they didn't understand really is just how old our conflict is. So that people from within a republican traditions and republicans today they have to find a way forward that respect the traditions of hundreds and thousands of people who died as republicans giving their lives for the conflict for hundreds of years. And the loyalist who want to find a peaceful way forward, have to find a way to do the same, so that they can...it's like find an honorable peace, if you know what I mean. A way of approaching a peace that isn't saying to their own community "those people died for nothing and they were just stupid, they were ignorant, they didn't realize what they were fighting for"...you know, they have to find a way to tell a peace to people for who that history was very very important and that's the difficult part » (entretien 11 IRN [je souligne]).

De son point de vue, James parle d'un exercice d'équilibriste où dans sa profession de travailleur social (et d'un point personnel également), il s'agit d'apprendre aux jeunes à concilier leur propre culture et une manière d'assumer cette identité sans nuire aux autres. Il s'agit aussi de pouvoir gérer de manière constructive, cette tension qui survient lorsqu'un individu expérimente ou est confronté à une réalité différente de celle avec laquelle il a grandi et qu'elle va à l'encontre de tout ce qu'il a appris jusqu'à présent :

« just some of them experience where people can be like 16 years of age and never even talked or have a conversation with someone from a different background or have a different opinion so, you picture you know growing up with that, all the years and then someone tells you, you know that's wrong and it's going to conflict with your brain and all your morals and values and stuff, so it's really interesting and it really interested me that in particular, the experience, you need to have the experience, in terms to have a real, like I don't mean whatever you want have an opinion on it, but if you really want to indulge in it and you really want this country to move forward, then everyone need to experience each other sort of issues and step into some else shoes for a couple of days and experience what they are experiencing and I think

everyone will have a better understanding of each other, that needs to happen » (entretien 27 IRN [je souligne]).

Les propos d'Heather rejoignent cet aspect : elle explique qu'il est important de créer des relations de confiance entre les travailleurs et les jeunes pour pouvoir les aider à vivre ces moments qui peuvent être très déstabilisants (*triggering*) tant ils remettent en question les fondements sur lesquels ils se construisent. Il s'agit en effet de ne pas négliger l'effet que peut avoir une activité intercommunautaire d'apprentissage ou de partage sur un individu (et surtout, sur les adolescents) :

« it could actually cause like distress because then they are going “how do I marry this revelation with what I've been told or what I've been taught for the past 15 years?”, and if there is nobody there, to care for them and to journey with them through that and what does that actually look like in my practical real life, it doesn't go anywhere or do anything and just leaves the young person in an even worse situation » (entretien 17 IRN [je souligne]).

À cet égard, Lucy qui a eu l'occasion de partir un mois dans une famille aux États-Unis à l'âge de 11 ans avec une autre fille (issue, elle de la communauté PUL) se rappelle que les discussions alimentées par la curiosité de la famille d'accueil autour des événements culturels et commémoratifs n'étaient pas faciles :

« It wasn't always positive, because even at 11, there was a wee bit of background between me and Sarah Jane, were you know, she had said something about the 12th and burning the tricolour and her granny and her family loving the 12th and then I would have got up and been all defensive about it so “like I don't care, I love the tricolour” and whatever, it would be, a bit of too upfront » (entretien 16 IRN).

Ainsi, il semble nécessaire de considérer les tensions que peuvent ressentir les individus et le fait que ce processus de déconstruction ou transformation ne s'opère pas de la même manière et au même rythme pour tous. Comme l'exprime James, il s'agit d'un conflit interne entre l'éthos et les traditions communautaires et ces nouvelles expériences (entretien 27 IRN). Ainsi, il s'agit aussi d'articuler la tension qui existe entre le fait d'être membre d'une communauté (et donc la dimension collective de l'identité) et ses pratiques et expériences individuelles. Ces éléments rejoignent les propos de Bar-Tal *et al.* (2017) qui mettent en avant la manière dont l'infrastructure socio-psychologique, qui se constitue pour préserver l'individu qui vit dans des conditions conflictuelles, continue à se construire même après la fin de la violence politique et constitue un obstacle lorsqu'il s'agit d'envisager un processus de réconciliation.

4.3. *À Chypre particulièrement : apprivoiser le stigma du traître*

Au-delà de la division entre les différentes communautés, à Chypre, il semblerait qu'il se crée une ligne de fracture nouvelle. Celle-ci existe (elle se présente différemment dans la communauté chypriote turque et dans la communauté chypriote grecque) entre les personnes qui militent pour un changement et un accord de paix et ceux qui s'accrochent au soi-disant « *statu quo* ».

Au sein de la communauté chypriote grecque, cela dépend de la réponse donnée à la question du côté duquel on se range par rapport au discours « officiel ». Cette question constitue également un clivage politique, où généralement, les partis situés à gauche de l'échiquier politique seraient plus « pro-rapprochement » que les partis situés à droite qui ont tendance à adopter un discours plutôt teinté de nationalisme grec. Ainsi, si ces stratégies de résistances à ce discours officiel et nationaliste existent, les personnes qui les portent subissent un *backlash* important en termes de diffamation, de menaces, *etc.* Elles se trouvent mises au ban de l'opinion publique (qui reste majoritairement conservatrice) et aussi soupçonnées de porter des intérêts étrangers comme l'exprime Gia :

« you know you have people accusing you all the time that you get paid that you are serving foreign interests that you are a traitor or that you are receiving millions from these foreigners that for some reason they pay us to be. » (entretien 17 CHY).

Ezgi s'exprime également sur les complications que ça comporte aussi dans la communauté chypriote turque, surtout dans un contexte où sur l'île, presque tout le monde connaît tout le monde ou connaît quelqu'un qui connaît, *etc.* (*we're in island state, like because we're in a island and everybody knows each other*). Dès lors, dans ce contexte, elle note aussi la complexité de se distinguer par exemple du point de vue familial : souvent, si on est issu d'une famille nationaliste, il y a un risque beaucoup plus grand qui est pris si on se positionne comme étant « pro-rapprochement ». Le risque d'être considéré comme un traître rend difficile l'expression de sa propre volonté politique :

« Whatever, it's very difficult to advertise your political beliefs you know what I mean and I'm sure that happens in other divided societies too where you feel like you feel pressured by the majority opinion and you don't want to be a, you don't want to appear as a traitor » (entretien 16 CHY [je souligne]).

Ilsu s'exprime sur son ressenti de Chypriote turque qui milite pour une solution politique. Selon elle, le travail de *peacebuilding* est définitivement toujours une question sensible, une prise de risque. Au-delà de la nécessité d'être très précis avec les mots employés, le contexte dans lequel on les emploie, l'audience visée, *etc.*, ce qu'elle considère comme étant de véritables obstacles au travail de construction d'une masse critique « pro-rapprochement », il faut également être attentif à ne pas porter allégeance à un parti politique ou à un autre et d'apparaître neutre par rapport aux partis politiques. Mais en plus de cet élément qui est relativement commun avec l'expérience des Chypriotes grecs, elle mentionne le fait que la population qui vit dans la RTCN est de plus en plus composée de personnes qui ont immigré de différentes régions de la Turquie. Ce changement démographique alimente le contexte de contrainte selon certains. D'après eux, les personnes d'origine turque tendent à condamner les Chypriotes turcs qui se revendiquent « pro-rapprochement ». Ils considèrent alors qu'ils sont des traîtres par rapport à l'État turc (entretien 12 CHY). Elle considère que ceci crée une forme de violence symbolique et de répression pour les Chypriotes turcs, qui comme nous l'avons déjà expliqué précédemment, se trouvent coincés entre

la puissante mainmise de l'État turc sur la RTCN et la supposée apathie des Chypriotes grecques pour une solution.

*
* *

Dans ce dernier chapitre d'analyse, la manière dont les individus – collectivement ou individuellement – contournent les dispositifs de division a été analysée. En agissant de la sorte, les individus adoptent finalement des contre-conduites et résistent aux prescrits sociaux et spatiaux imposés par les dispositifs de division en place dans les sociétés étudiées. Ces contre-conduites ne sont pas pour autant aisées. Du point de vue collectif, construire des initiatives de réconciliation avec un soutien politique et financier présente un enjeu important pour ces organisations. Si être soutenu politiquement et financièrement favorise le développement d'activités de construction de la paix et de réconciliation, la forme et le contenu de ce soutien importent. Ainsi, beaucoup soulignent la nécessité d'un soutien contextualisé, c'est-à-dire, qui correspond aux besoins du terrain et qui se départit d'objectifs chiffrés et quantifiables imposés par le haut (*top down*). De plus, la plupart des participants soulignent la manière dont l'absence d'un soutien politique et institutionnel effectif et, finalement, d'un cadre politique cohérent pour la réconciliation minimise leurs actions et plus largement, leur impact. À ce propos, la situation est plus complexe à Chypre où l'absence d'un accord politique de paix circonscrit les possibilités d'imaginer une société partagée et réconciliée. Du point de vue individuel, adopter ces contre-conduites génère également des tensions. Les individus doivent alors articuler ce qu'ils ont appris à travers leur socialisation, souvent en milieu monocommunautaire, avec des expériences nouvelles et transformatrices. Cela pose des questions quant à la manière d'honorer la mémoire et les traditions transmises par la famille et la communauté au regard de ces nouveaux apprentissages. S'entame alors un travail quotidien, où les individus jonglent entre le fait de vivre dans des cadres de vies divisés, qui véhiculent des normes et des attendus sociaux, et le façonnement de nouvelles manières de vivre et de penser, qui rompent avec la dynamique conflictuelle.

Résumé des chapitres analytiques

Les six chapitres précédents retraçaient l'analyse du matériau empirique à l'aune de la question qui occupe cette thèse : comment les dispositifs de division perpétuent-ils le conflit ?

Le premier chapitre détaillait la manière dont les dispositifs de division ont historiquement été construits pour réguler la violence politique et ce faisant, la manière dont ceux-ci ont interagi avec la fabrique de la ville. Ensuite, dans le chapitre II, l'attention s'est portée sur la question de l'évolution de ces dispositifs. Ceci a montré que leur matérialité est loin d'être figée et qu'ils évoluent avec le contexte politique (en étant renforcés ou, au contraire, en étant retirés dans certains cas). Enfin, dans le chapitre III, qui clôt la première partie de l'analyse, ce sont les contraintes que posent ces dispositifs de division sur les pratiques de mobilités (individuelles et collectives) qui ont été abordées.

Ensuite, la seconde partie de l'analyse du matériau empirique s'est intéressée aux normes sociales véhiculées par ces dispositifs et à la manière dont ils participent à la construction de « murs mentaux », entre les groupes qui vivent de part et d'autre d'eux. Une importante partie de l'analyse était dédiée à l'interaction entre les individus et ces dispositifs, ainsi qu'aux effets de cette interaction sur l'apprentissage et la socialisation des individus au conflit (chapitre IV). Cet apprentissage, loin d'être superficiel, s'apparente à une intériorisation de l'organisation du monde en deux catégories : « nous » et « eux », et pousse les individus à s'éviter mutuellement (chapitre V). J'observe alors comment les dispositifs facilitent effectivement la matérialisation d'une représentation particulière de la société : ils construisent en quelque sorte les règles du jeu des interactions entre les différents groupes sociaux et cadrent les relations et les comportements.

Enfin, la troisième partie de l'analyse aborde la question du contournement de ces dispositifs. Si les dispositifs de division norment, régulent et contraignent les individus, ils n'annihilent pourtant pas toute possibilité pour les individus de leur résister en adoptant des contre-conduites et en rompant avec les attendus et les comportements prescrits par ces dispositifs. Ainsi, dans le chapitre VI, j'illustre la manière dont certains individus entreprennent (individuellement ou collectivement) de contourner ces dispositifs. J'observe comment les individus s'approprient cet environnement spatial, social et politique divisé et rompent avec les conduites prescrites par ces structures qui favorisent le maintien du conflit au sein de ces sociétés. Toutefois, il s'avère que ces initiatives de rupture et l'adoption de « contre-conduites » génèrent certaines formes de tensions. Les individus tentent alors de trouver un équilibre entre ce qu'ils ont appris, la mémoire du conflit et leur volonté de construire une société qui dépasse le clivage communautaire.

Partie V : Conclusions générales

Avant de conclure ce travail, je souhaite procéder à deux derniers arrêts : le premier consiste à discuter, au regard de l'étude des cas de Belfast et de Nicosie, le rôle du territoire dans le processus de réconciliation, au sein des sociétés dites « profondément divisées ». Le second constitue une forme de « retour aux sources » : à partir des enseignements appris de l'Irlande du Nord et de Chypre, je prends la liberté d'effectuer un « pas de côté » en proposant de réfléchir *in abstracto* à ce qu'ils nous apprennent sur la Belgique.

ENVISAGER LE TERRITOIRE DANS LE PROCESSUS DE RECONCILIATION

Avant de répondre à la question qui guide ce travail de thèse, il semble utile de discuter trois éléments au regard de ce qui a été appris de la réflexion analytique. Ce chapitre de discussion s'articule donc autour de trois temps.

Dans un premier temps, je souhaite envisager le concept de « société profondément divisée », de manière critique. Fréquemment utilisée pour renvoyer systématiquement aux mêmes sociétés (Irlande du Nord, Chypre, Bosnie-Herzégovine, Israël-Palestine, Liban, *etc.*), cette notion est finalement peu abordée de manière critique. La réflexion proposée par Majed (2019a) rompt avec cette tendance : en le qualifiant de « concept profondément défectueux » (*deeply flawed concept*), elle éclaire sur son caractère normatif et prescriptif, empreint du contexte politique et idéologique dans lequel il a été pensé. Avec elle, je propose de réfléchir de manière dynamique, à l'aide de la notion de « politiques qui divisent profondément (*deeply divisive politics*) », plutôt qu'à partir de catégories fixes comme celles des groupes sectaires (Majed, 2020a).

Dans un second temps, je souhaite revenir sur le rôle de l'espace et du territoire dans le processus de réconciliation. Dans cette recherche, je réfléchis à partir d'une conception politique de l'espace et du territoire, où je considère leur rôle dans le processus de socialisation politique des individus. J'observe la manière dont les dispositifs de division (assortis d'un paysage politique particulier) interagissent avec l'environnement dans lequel ils s'insèrent et avec les individus qui vivent à leurs alentours et dont ils façonnent et contraignent l'action sociale. Ainsi, sur la base de ces analyses, je soutiens la nécessité de penser le processus de réconciliation aussi avec ce territoire et avec les spécificités matérielles et topographiques de celui-ci. Envisager le processus de réconciliation seulement à partir des structures psychosociales (ou de l'agentivité des individus) semble alors comporter ses propres limitations : il s'agit plutôt de porter aussi attention à ce que les dispositifs

et l'organisation spatiale font faire aux individus. Plus largement, il s'agit d'observer que l'action sociale se déroule toujours « quelque part » et que les spécificités de ce « quelque part » cadrent et norment les possibles.

Dans un troisième temps, j'observe que ne pas penser le processus de réconciliation avec le territoire et ses spécificités, comporte le risque d'exclure certains individus du processus et *in fine* de produire de nouvelles fractures et de marginaliser certains groupes.

1. Sur le concept de société profondément divisée

L'expression de « société profondément divisée » se réfère, dans la littérature, à une forme particulière de sociétés « déchirées par des conflits violents » (Gentile, 2018 : 229*) ou « en transition vers un état démocratique » (Dryzek, 2005 : 218*). La particularité de ces sociétés se trouve dans la nature du clivage qui les traverse (Lustick, 1979) et la forme d'arrangement politique nécessaire à leur stabilité (Guelke, 2004 ; McMulloch, 2014). Qualifier une société comme telle reviendrait alors à mettre l'accent sur la division « ethno-nationale » qui la traverse et le caractère contesté de la légitimité de l'État (Guelke, 2012). Ce qualificatif est, depuis le début de cette recherche, source de questionnement : il paraît « bancal » et l'utiliser, en toute honnêteté, me met mal à l'aise tant il semble pouvoir être critiqué. Pourtant, pour désigner les cas d'étude, utiliser le terme « post-conflituel » était d'une part, trop général par rapport à la particularité des conflits en cause et d'autre part, semblait proposer une représentation faussée de la réalité étudiée : peut-on réellement considérer les deux cas étudiés comme « post » conflit ? Au contraire, le conflit politique semble être central au fonctionnement des sociétés étudiées, sans pourtant être un conflit ouvert et toujours violent. Dans le sens inverse, si l'expression de « conflit insoluble » (*intractable conflict*) peut convenir, celle-ci paraît excessive étant donné la nature relativement pacifique des relations intercommunautaires et une résolution politique en ce qui concerne le cas nord-irlandais. Dès lors, cette notion de société profondément divisée (*deeply divided society*) semblait a priori être la plus adéquate.

À l'issue du travail de récolte de données et d'analyse, je suis convaincue du besoin de questionner ce concept, qui en catégorisant des sociétés comme telles, naturalise ou du moins, fige dans une certaine mesure les dynamiques sociales et spatiales qui s'y déroulent. Pour envisager cette réflexion critique, je m'appuie sur la proposition de Majed (2019a et b) où, partant du constat selon lequel ce concept est en réalité profondément défectueux (*deeply flawed*), prescriptif et normatif, elle suggère de plutôt réfléchir de manière dynamique, à partir de l'appréciation de ce qu'elle appelle « les politiques qui divisent profondément (*deeply divisive politics*) ».

Dans sa réflexion, basée sur l'étude du Liban et de l'Iraq, elle adopte une posture critique par rapport à ce concept de « société profondément divisée ». Ce qui la chiffonne, c'est l'idée que le débat – qui portait à l'origine sur les systèmes politiques – a finalement glissé vers la classification de *sociétés* entièrement comme telles : c'est-à-dire comme soit homogène, soit profondément divisée. Elle rappelle que ce « glissement sémantique » a eu lieu dans un contexte politique et international particulier, celui de la Guerre froide. Période pendant laquelle éclate une série de conflits dits « identitaires », « ethniques », ou encore « communautaires » dans différentes régions du monde. Le concept de société profondément divisée (*deeply divided society*) apparaît alors dans le débat académique pour caractériser ces sociétés où persiste – notamment après le conflit violent – un clivage identitaire qui segmente verticalement la société et qui est perçu comme menaçant pour la stabilité et la paix de cette société (Majed, 2019a). Comme elle le souligne, à l'origine, l'idée de *divisions profondes* suscite une réflexion et un débat académique sur les systèmes politiques dont doivent être dotées les sociétés post-confliktuelles pour assurer un minimum de cohabitation et de stabilité politique entre les groupes. La réflexion porte alors principalement sur des mécanismes institutionnels et politiques avec les théories du consociativisme et le partage de pouvoir par exemple. Pourtant, très vite un glissement sémantique s'opère et plutôt que de qualifier des systèmes politiques, le terme est utilisé pour désigner certaines sociétés dans leur ensemble, « supposant alors que les systèmes politiques sont nécessairement le reflet de la division et de la composition sociale » (Majed, 2020a :8*). De plus, elle suggère que catégoriser des sociétés ainsi n'est pas anodin en ce que cette catégorisation a pu générer des implications en termes de *policy-making*, d'injonctions institutionnelles pour préserver « l'application du modèle occidental des démocraties libérales à des sociétés de pays en “développement” à la suite d'une guerre (*post-war developping countries*) » (Majed, 2019a). Installer la démocratie libérale comme système politique était alors censé garantir la stabilité politique³³⁷.

Dès lors, ce glissement sémantique semble avoir eu une conséquence politique sur le fonctionnement même de ces systèmes qui se retrouvent emprisonnés par l'essentialisation des divisions sociales, qui résulte de leur institutionnalisation au sein de mécanismes assurant la stabilité politique.

Dans la continuité de Majed, ma lecture critique du concept de *deeply divided society* s'articule autour de plusieurs éléments. Le premier, c'est le fait que de cette notion découle une pratique normative ou prescriptive. En effet, ce qualificatif implique des arrangements institutionnels et des

³³⁷ En cela, elle critique également l'imposition de cette lecture du monde via des concepts pensés en Occident sur des pays principalement du sud et de l'Orient.

mécanismes de « règlement » ou plutôt de gestion des conflits particuliers (Lijphart, 1967 ; Lustick, 1979 ; McCulloch, 2014). Ceci est visible en Irlande du Nord où l'accord de paix met en œuvre un système politique consociatif, basé sur le partage de pouvoir entre les deux parties au conflit, et à Chypre où les principes de bicomunalité et de bizonalité sont au cœur des négociations d'un accord de paix. Les négociations portaient effectivement, jusqu'en 2017, sur l'établissement de deux entités fédérées au sein d'une Fédération de Chypre unie (Cyprus Dialogue Forum, 2021). Ces mécanismes politiques et juridiques ne s'intéressent ainsi pas aux causes des conflits, et plutôt que de le résoudre, envisagent la pacification de celui-ci par son institutionnalisation, comme cela a déjà été établi dans la littérature (O'Leary, 2005 ; McGarry and O'Leary, 2014 ; Garry, Matthews et Wheatley, 2017).

Toutefois, dans la littérature, institutionnaliser le conflit de manière à assurer une forme de stabilité politique ne fait pas l'unanimité. Pour certains, l'utilisation de mécanismes institutionnels (comme le partage de pouvoir entre les deux groupes en conflit par exemple) constitue le seul moyen de mettre un terme à la violence politique, tandis que pour d'autres, cela risque de faire perdurer le conflit dans le temps. Plus spécifiquement, les mécanismes institutionnels qui entourent le partage de pouvoir ont leurs partisans et leurs opposants, comme le décrit McCulloch :

« Proponents are pragmatic: in deeply divided societies, it may be the only strategy to bring violent conflict to an end (Nagle, 2011: 166). Further, by invoking a “parity of esteem” between ethnic groups, it can foster a stake in the system for the groups involved, in turn enhancing stability and democracy (O'Leary, 2005). Critics contend that “consociational agreements are very hard to reach” (Horowitz, 2002: 197). Even if adopted, they argue, consociationalism is likely to freeze existing divisions and to result in political immobilism (Horowitz, 2002; Jarstad, 2009; Rothchild and Roeder, 2005) » (2014: 502).

Ainsi, la qualification d'une société de « profondément divisée » prescrirait des arrangements politiques et institutionnels particuliers dans l'objectif de la stabiliser politiquement.

Toutefois, qualifier des sociétés comme telles présente le risque de figer ces sociétés et de naturaliser non seulement le conflit qui les caractérise, mais également les frontières entre les groupes qui composent ces sociétés. En effet, les mécanismes institutionnels mis en œuvre dans ce cadre se basent sur une conception des groupes sociaux comme fortement homogènes, articulés autour d'une identité sociale définie et figée dans la dynamique conflictuelle. Ainsi, le conflit apparaît comme un « donné » au sein de ces sociétés, où il est considéré comme inhérent à elles et partant, devient indépassable. Plus encore, les groupes qui définissent les parties au conflit sont également essentialisés en « blocs homogènes » où la fluidité et l'hétérogénéité ne sont pas envisagées. Finalement, dans ces sociétés dites profondément divisées, le conflit est institutionnalisé entre des groupes particuliers, laissant peu de place à une évolution en dehors de

ce clivage³³⁸. Par ailleurs, il semble exister un décalage : alors que ce concept désigne des sociétés dans leur entièreté, les mécanismes visant à pacifier ces sociétés, impliqués par une telle conception de ces sociétés, se limitent à accommoder les élites politiques, sans tenir compte ni des effets des structures ni des différentes institutions sociétales qui caractérisent ces sociétés sur les groupes qui y vivent. La pacification de ces sociétés est alors évaluée au niveau de la coexistence et de la stabilité politique entre les « anciens ennemis », du point de vue des élites politiques principalement, sans tenir compte des réalités sociologiques et du vécu des personnes qui habitent ces sociétés. Il semble alors exister un certain paradoxe : la régulation du conflit est envisagée au niveau politique – à travers des mécanismes politiques et institutionnels qui pacifient certes les relations politiques, mais institutionnalisent ce clivage et les groupes qui se trouvent de part et d’autre de celui-ci – sans prêter attention aux structures et institutions qui participent à la construction et au maintien de groupes sociaux antagonistes. Dans ce sens, Majed (2020) propose alors de réfléchir de manière dynamique et de parler de *deeply divisive politics* plutôt que de *deeply divided societies*.

Réfléchir de manière dynamique suppose alors de se départir des catégories fixes naturalisées comme celles des groupes sectaires ou du sectarisme. Cela permettrait de rompre avec l’idée selon laquelle les identités sectaires sont permanentes (*enduring*), les groupes sont homogènes (*sects*) et l’hétérogénéité sectaire (*sectarian heterogeneity*) génère nécessairement le conflit et la violence (Majed, 2020b*). Plutôt que de considérer ces catégories comme naturelles, Majed propose de réfléchir en termes de « sectarisation », entendu le processus qui traduit un « effort actif de politiser la diversité des groupes » (Majed, 2019). Il s’agit alors d’étudier finement l’ensemble des pratiques qui construisent continuellement ces groupes comme antagonistes.

Notons également que dans les deux sociétés étudiées, les analyses permettent d’observer que ces groupes et la frontière entre eux sont continuellement reconstruits et réaffirmés, même après la fin de la période de violence politique généralisée. Ces groupes sociaux ainsi que l’infrastructure socio-psychologique qui s’est construite progressivement restent alors durables (*enduring*). On peut également observer qu’ils sont finalement « entretenables », en ce que les nouveaux événements politiques sont interprétés à l’aide de cette grille de lecture et sont expliqués par le clivage communautaire par certains. Dès lors, envisager la construction de ces catégories comme un processus dynamique suppose alors de considérer la manière dont les conditions matérielles permettent ou non une certaine fluidité des catégories et des identités. Il s’agit alors de déconstruire

³³⁸ Je considère que ces mécanismes institutionnels sont probablement nécessaires à un moment donné, pour permettre de sortir d’une logique de violence politique ou de discriminations d’un groupe par l’autre, mais doivent être pensés de manière à pouvoir être réformés. Il s’agit en effet de ne pas figer ou essentialiser les groupes et de permettre l’évolution de ces mécanismes au cours du processus de transition, si nécessaire.

la manière dont la frontière entre ces groupes est politiquement construite. Finalement, rompre avec une vision figée de ces sociétés permettrait aussi de considérer le changement : la variation spatiale, temporelle, contextuelle des conditions matérielles au sein desquels les groupes sont amenés à agir et interagir, et la manière dont ces variations interagissent avec certaines identités politiques (Majed, 2020b*).

Dans cette recherche doctorale, l'attention s'est portée sur les dispositifs de division, leur matérialité et la manière dont ils interagissent avec l'espace urbain dans lequel ils s'insèrent et avec les individus qui doivent composer avec eux. Ici, le territoire (marqué par ces dispositifs de division) est envisagé comme un des éléments structurels à ces sociétés dites profondément divisées. Sont questionnés les effets de ces dispositifs de division sur le maintien du conflit et la pérennisation du conflit au sein de ces sociétés, conflit qu'ils participent supposément à pacifier en réduisant la violence politique. Suivant « la proposition courante en géographie (tenue entre autres par Lefebvre, Massey, Sibley et Soja) qui met en avant l'importance de l'espace et de la manière dont il est socialement produit et reproduit en façonnant et en étant façonné par nos relations les uns avec les autres » (Crossley, 2017 : 1*), les analyses exposent la manière dont l'espace urbain est d'une part façonné par la dynamique conflictuelle et d'autre part, participe à produire les conditions du maintien du conflit sur le temps long. En effet, en considérant que la régulation et la pacification des conflits en Irlande du Nord et à Chypre passent par des dispositifs (dont l'objectif est de maintenir les groupes spatialement divisés et donc, par une territorialisation des groupes), j'observe que l'existence de ces dispositifs facilite notamment le maintien de discours et de récits antagonistes, des pratiques d'évitement mutuel et la construction d'une communauté imaginée divisée. De plus, ces dispositifs sont assortis d'un ensemble de symboles identitaires et communautaires « qui divisent » et qui constituent un paysage politique qui véhicule un récit mono-communautaire. Par ailleurs, ces dispositifs qui habitent l'espace urbain coexistent avec tout un tas d'institutions sociétales qui, pour la plupart, portent et confortent ce récit. Dès lors, le maintien dans le temps de ces dispositifs, qui véhiculent des normes sociales et des représentations particulières de la relation entre les groupes et prescrivent notamment des comportements d'évitement de l'« Autre », relève d'une pratique de *deeply divisive politics* qui participe *in fine* à perpétuer le conflit.

En prenant au sérieux le vécu des individus, j'observe alors la participation de l'espace et du paysage politique, au sens proposé par Kliot et Mansfeld (1997)³³⁹, au processus de « *sectarianisation* » décrit par

³³⁹ Kliot et Mansfeld, pour rappel, conceptualise le paysage politique comme un paysage caractérisé par une association géographique particulière de faits politiques ou de constitutions politiques reconnaissables (« a landscape characterized by a peculiar geographical association of political facts or recognizable political constitutions », p. 498). Leur conception reprend différents éléments comme les systèmes de peuplement, les institutions sociopolitiques, les

Majed (2019). Comme le territoire est aussi vécu, les expériences et les pratiques quotidiennes qui s'y déroulent participent au processus de socialisation des individus. Le territoire et l'espace urbain deviennent alors actifs dans le processus de socialisation. Ils ne sont pas simplement des cadres sur lesquels ce processus se déroule, au contraire l'expérience et les pratiques quotidiennes de et dans ces espaces s'articulent avec les autres expériences socialisatrices des individus. Partant du constat que le fait de vivre dans une société physiquement ségréguée accentue, ou du moins participe au processus de perpétuation du conflit, il s'agit alors de « repolitiser » la manière dont est pensé le territoire, et de considérer sa dimension construite.

Dans les deux cas étudiés, les dispositifs de division participent au maintien d'identités sociales antagonistes et favorisent une lecture binaire de la réalité sociale en « eux » versus « nous ». Leur présence et la fragmentation de l'espace qu'ils génèrent facilitent les pratiques de « frontière » ou du « faire-frontière » (*boundary making*) entre les groupes. Avec d'autres institutions, ils participent à la construction d'une communauté imaginée divisée. Dès lors, au-delà de l'infrastructure socio-psychologique qui est identifiée par Bar-Tal (2013) comme posant un obstacle au processus de réconciliation, il semble qu'il faut aussi considérer le rôle de l'infrastructure matérielle et physique (ici les dispositifs de division) dans ce processus. Notons également que si ces dispositifs sont, au départ, construits pour diminuer la violence entre les groupes, ils ne permettent pas de les pacifier et tendent plutôt à perpétuer la division entre eux. Ainsi, on peut suggérer que ces deux infrastructures se renforcent mutuellement et sont co-constitutives l'une de l'autre.

Gardant ces développements à l'esprit, il s'agit désormais de s'intéresser à la question de la réconciliation au sein de ces sociétés

2. Sur le processus de réconciliation : le rôle des dispositifs dans la construction des « murs mentaux »

Au sein de la littérature, la réconciliation au sein de ces sociétés dites profondément divisées est généralement envisagée à travers deux volets.

Un premier prisme de lecture s'organise autour de la question de la réconciliation politique. L'attention est alors concentrée sur les mécanismes politiques et institutionnels de pacification nécessaires à une forme de stabilité démocratique, inspirés des principes du consociativisme (Lijphart, 1969 ; 1977). Des discussions s'intéressent par exemple à l'apport des pratiques délibératives pour envisager « un recadrage des dispositions institutionnelles propres aux sociétés

symboles et les monuments, ainsi que les comportements humains, politiques, sociaux et territoriaux au sein de ce paysage. Ils considèrent donc le paysage comme politique, parce qu'il est le reflet des idéologies, des valeurs politiques, des normes et des systèmes juridiques et économiques, qui sont matérialisés dans le paysage. (p.498*).

profondément divisées, de manière à permettre un dialogue et le développement d'une identité civique commune construite à partir des institutions démocratiques » (Gentile, 2018 : 230*). Plusieurs auteurs considèrent alors qu'associer réconciliation politique et politique délibérative permettrait de répondre aux demandes de justice et d'unité sociales, tout en légitimant les institutions démocratiques nouvellement instituées (Crocker, 2002, Bashir, 2008 cité in Gentile, 2018)³⁴⁰. Cependant, pointant le caractère illusoire de la délibération là où la violence politique a abimé la possibilité d'une politique centrée sur la compréhension et la confiance mutuelle (Schaap, 2006 ; Muldoon, 2008), d'autres favorisent le développement d'une réconciliation politique basée sur les principes d'une « démocratie agonistique et d'un engagement radical avec la diversité et le pluralisme » (Schaap, 2006 : 256 ; Muldoon, 2003 : 194-6 cité in Gentile, 2018 : 230)³⁴¹.

Un second prisme s'articule autour du point de vue psychosocial de la réconciliation dans les sociétés profondément divisées. Cette approche se concentre alors sur les groupes sociaux impliqués dans le conflit au cœur de ces sociétés³⁴² : sur la formation de ceux-ci, sur les processus d'identification (notamment à travers les théories de l'identité sociale développées par Tajfel et Turner en 1979), mais aussi sur les relations entre les groupes sociaux (Brewer, 1999) : des conflits intergroupes (Bar-Tal, 2007) aux mécanismes favorisant leur rapprochement (Allport, 1954 ; Pettigrew and Tropp, 2006). Au cœur de cette approche psychosociale des conflits, se trouve aussi l'étude des mécanismes identitaires et mémoriels qui favorisent le sentiment d'appartenance à un groupe et la continuation du conflit (Bar-Tal, 2007). Ainsi, adopter une approche psychosociale de la réconciliation suppose donc de notamment travailler sur le sentiment d'appartenance aux groupes sociaux.

Pourtant, envisager la résolution du conflit et le processus de réconciliation sans considérer aussi le rôle de l'espace assortis de dispositifs de division dans les processus psychosociaux et cognitifs qui sont à l'œuvre dans ces sociétés profondément divisées semble paradoxal. À travers la dissertation doctorale, je me suis intéressée à la manière dont ces dispositifs participent, *in fine*, à

³⁴⁰ Pour des développements plus longs sur la contribution potentielle des pratiques délibératives à la réconciliation politique au sein des sociétés profondément divisées, voyez notamment Dryzek J., « Deliberative Democracy in Divided Societies: Alternatives to Agonism and Analgesia », *Political Theory*, 2005, vol. 33, pp. 218-42 ; O'Flynn I., *Deliberative Democracy and Divided Societies*, Edinburgh: Edinburgh University Press, 2006 ou encore, Luskin R., O'Flynn I., Fishkin J., and Russell D., « Deliberating across Deep Divides », *Political Studies*, 2014, vol.62, pp. 116-35.

³⁴¹ Sur la question de la réconciliation agonistique, voyez également Muldoon P., « The Very Basis of Civility: On Agonism, Conquest and Reconciliation », in Kymlicka W. and Bashir B. (Eds.), *The Politics of Reconciliation in Multicultural Societies*, New York: Oxford University Press, 2008, pp.114-35 ou encore Keller Hirsch A., « Fugitive reconciliation: the agonistics of respect, resentment and responsibility in post-conflict society », *Contemporary Political Theory*, 2011, vol. 10, pp. 166-189. Sur la question de la démocratie agonistique, voyez Mouffe C., *The return of the political*, London : Verso, 1993 (rééd. 2006), 170 pages ou Mouffe C., *L'illusion du consensus*, Paris : Albin Michel, 2016.

³⁴² La littérature mentionnée s'intéresse largement aux mécanismes à l'œuvre dans différentes formes de conflits contemporains (conflit gelé, sociétés profondément divisées, sociétés "post-conflit" etc.).

perpétuer le conflit par les normes et les valeurs qu'ils véhiculent et par la manière dont ils complètent l'expérience socialisatrice d'autres institutions qui favorisent le développement d'identités antagonistes. Ici, il s'agit d'aller un pas plus loin et de réfléchir à comment envisager ensemble dans les processus de réconciliation, l'aspect structurel (y compris matériel) et l'aspect psychosocial du conflit. Ce faisant, je m'inscris dans la continuité de la proposition de Hughes (2018) qui suggère l'importance de trouver un équilibre entre structure et agentivité pour envisager le processus de réconciliation au sein de telles sociétés.

Hughes critique l'absence de prise en considération de la ségrégation qui structure la société nord-irlandaise dans les processus de réconciliation. Il observe en effet que la théorie du contact (Allport, 1954) informe le processus de réconciliation en Irlande du Nord : au niveau des élites politiques avec la mise en œuvre d'arrangements consociatifs et au niveau de la population avec les programmes intercommunautaires. Pourtant, selon lui, envisager le processus de réconciliation en se concentrant sur la théorie du contact et donc, uniquement sur l'agentivité des individus (*agential reconciliation*) est problématique dans ce type de société. Il critique l'aspect décontextualisé de cette forme de réconciliation, notamment lorsqu'elle est mise en œuvre dans un contexte hautement ségrégué :

« Given the centrality of agency for achieving reconciliation in the various iterations of contact theory, the very absence of opportunities for regular contact posed by structural forms of segregation such as residential area, education, cultural rituals, social spaces, *etc.* constitute a huge challenge. Residential segregation profoundly shapes inter-ethnic relations by reinforcing mutual ignorance of the "other", and instilling negative emotions such as fear, hatred, and resentment. [...] The "contact theory", consequently tends to be decontextualized from its structural environment, in particular, where segregation greatly limits the opportunities for positive routine contact between groups » (2018: 629 [je souligne]).

Hughes avance alors la nécessité d'envisager aussi le rôle des structures (dans son article, les différentes formes de ségrégation qui caractérisent la société nord-irlandaise) et de trouver un équilibre entre agentivité et structure dans les processus de réconciliation en contexte des sociétés divisées. Il critique alors la théorie du consociativisme comme permettant « l'accommodation entre les élites politiques [tout en favorisant] l'acceptation d'une nécessaire segmentation tant de la politique que de la société » (2018 : 627-8) :

« En quelques sortes, cela implique l'acceptation de la ségrégation et l'absence d'une réflexion sur des mécanismes pour la transcender. Ainsi, il est important de reconnaître, [souligne-t-il] que les conditions créées par ces pacifications consociatives ne sont aucunement favorables à la construction d'une identité partagée ou à une réconciliation sociétale » (Hughes, 2018 : 627-8*).

Effectivement, tant en Irlande du Nord, qu'à Chypre, les initiatives de *peacebuilding* observées se basent sur la théorie du contact et se concentrent sur le rôle des individus (et sur leur agentivité) pour dépasser le conflit. Si certaines initiatives fonctionnent, il reste difficile de dire qu'elles sont

concluantes à grande échelle, surtout tant que les structures sociétales qui favorisent cette ségrégation ne sont pas remises en question. De nombreux travailleurs intercommunautaires pointent d'ailleurs la difficulté de favoriser l'émergence d'attitudes nouvelles alors que les individus (après une activité intercommunautaire par exemple) retournent dans leurs cadres de vie ségrégués. Il semble en effet que la structuration de la société autour des dispositifs de division, qui traduisent et véhiculent cette conflictualité, est aussi maintenue et favorisée par les pratiques individuelles, normées par les structures sociétales (habitat, école, transport, loisirs, *etc.*).

Cette recherche s'inscrit donc dans la continuité des nombreux travaux qui pointent le rôle des espaces et des pratiques du quotidien (*basic daily routines*, McAlister, Scraton, Haydon, 2014 : 298) dans la construction, le maintien et le remodelage de certaines frontières, basées sur les différences culturelles, linguistiques ou religieuses notamment (Mac Ginty, 2017 : 7). Ces pratiques sociales relèvent de *choix* individuels, comme « le choix du partenaire et des amis, ou le choix de l'emplacement du logement ou des sports pratiqués, des festivals et des événements culturels auxquels assister, ou du journal à lire » (McAlister, Scraton, Haydon, 2014 : 298*). Pourtant, ces routines quotidiennes (Hamilton et *al.*, 2008) et l'utilisation de l'espace social qu'elles traduisent révèlent des dynamiques d'évitement mutuel (Larsen 1982 cité par Cohen, 2010 : 56*). Si la présence de dispositifs de division physiques favorise de telles pratiques, on remarque par ailleurs, dans la suite de Mac Ginty (2017), qu'elles sont également informées et renforcées par les symboles identitaires. Ces symboles prennent diverses formes (drapeaux, peintures murales, parades, monument mémorial, *etc.*). Ils participent à la construction du territoire de chacun et font office de frontières entre le territoire au sein duquel l'individu est supposément en sécurité et celui de « l'Autre » sur lequel on apprend à ne pas se rendre.

Par conséquent, dans la foulée de Hughes, je préconise d'envisager le processus de réconciliation de manière contextualisée, c'est-à-dire en tenant compte des conditions matérielles, temporelles et spatiales dans lequel il doit se dérouler. D'ailleurs, dans les sociétés étudiées, nombreux pointent l'absence d'un véritable *statu quo* : la situation évolue constamment. Dès lors, le contexte dans lequel doit se dérouler le travail de réconciliation peut changer très vite selon la manière dont les communautés sont affectées par différents événements politiques. Par exemple, à Chypre, nous avons vu l'effet de la crise du Covid-19 et de la fermeture des points de passage ou de l'échec des négociations de 2017. En Irlande du Nord, le *Brexit* ou encore la *Flag protest* de 2012 sont présentés comme des événements qui ont repolarisé les communautés. Dès lors, il est plus que nécessaire de considérer ces éléments afin de respecter le rythme des communautés dans le processus de réconciliation et de ne pas imposer une vision *top down* de ce à quoi doit ressembler le processus. De même, dans ces processus les besoins des communautés doivent être considérés : la forme du

processus qui était nécessaire il y a vingt ans, n'est peut-être plus adéquate aujourd'hui. Le risque, en pensant ces processus de manière figée et décontextualisée, c'est de construire un processus artificiel. En dehors de ces éléments contextuels, il s'agit aussi d'envisager les conditions matérielles dans lesquelles se trouvent les communautés, et notamment les structures sociétales à l'origine de la ségrégation spatiale et sociale.

Par exemple, en Irlande du Nord, est régulièrement posée la question de ce qui doit venir en premier : retirer le mur ou d'abord réconcilier les individus qui vivent autour ? Je prends le risque d'y répondre en affirmant qu'il s'agirait de considérer les dispositifs de division (ou du moins, le paysage politique comme les fresques murales, *etc.* par exemple), mais aussi les structures de division au sens large (à commencer par les réseaux scolaires) à partir des dynamiques qu'ils suscitent et des effets qu'ils ont sur le maintien d'identités sociales antagonistes. Ceci tout en considérant sérieusement les inquiétudes, les peurs et les réalités matérielles des personnes qui vivent aux alentours des dispositifs, afin de ne pas leur imposer une nouvelle forme de violence. Toutefois, envisager les structures ne semble pas aussi aisé tant qu'il n'y a pas *a minima* d'accord politique³⁴³. Dans ce sens, envisager de retirer les troupes onusiennes et de supprimer la *Buffer Zone* reste compliqué à Chypre et génère des peurs (souvent liées à l'incertitude de ce qu'il pourrait advenir). Par ailleurs, à Chypre, les participants pointent aussi le rôle du système éducatif sur la formation d'attitudes antagonistes. Beaucoup soulignent le rôle de l'école dans la transmission d'un récit national (ou nationaliste) propre à chaque communauté. Pourtant, il semble difficile d'envisager une réforme des structures sociétales, et par exemple de l'école, tant qu'un accord de paix politique n'est pas trouvé. Certains acteurs rompent avec cette logique : c'est le cas du programme IMAGINE de l'AHDR. Néanmoins, pour que ce programme puisse fonctionner, de nombreuses précautions doivent être prises. Le cas chypriote repose alors la question de la nécessité du préalable d'un accord politique entre les élites politiques pour envisager la nécessaire réforme de certaines structures sociétales, héritées et toujours inscrites dans la dynamique conflictuelle. Ainsi, la mise en place d'un cadre politique structurel pacifié serait-elle la première étape à envisager pour pouvoir revoir d'autres structures sociétales ?

Par contre, adopter une approche psychosociale de la réconciliation est possible, en respectant le rythme des communautés, même avant l'aboutissement d'un accord de paix ou d'une résolution politique du conflit. Ceci était le cas en Irlande du Nord où des initiatives intercommunautaires

³⁴³ Attention pourtant, de nombreuses initiatives de réconciliation ou de maintien du lien social entre les communautés ont existés/existent indépendamment d'un accord de paix. Ceci est valable tant pour le cas nord-irlandais que chypriote. Les acteurs de terrain n'attendent pas qu'un processus politique ait lieu pour travailler sur le terrain, même pendant le conflit.

existaient avant la résolution du conflit. Ceci est observable à Chypre où les initiatives existent pour (re)créer du lien et envisager certains aspects du processus de réconciliation entre les communautés malgré l'absence d'un accord de paix et, en dépit de l'idée selon laquelle un tel accord n'aboutira peut-être jamais.

Par ailleurs, l'étude des cas chypriotes et nord-irlandais souligne l'importance de considérer le moment et l'endroit dans lequel se trouve une société donnée à un moment donné et de respecter le rythme des communautés. L'imposition d'un agenda de réconciliation, basé sur les *best practices* issues d'ailleurs, semble risquée. Faire fi du contexte particulier et local risque de générer une résistance des communautés, mais aussi de créer de nouvelles fractures ou d'exclure des individus du processus.

3. Les dynamiques de réconciliation à l'origine de nouvelles fractures ?

Les analyses présentées précédemment mettent en lumière la manière dont les processus de réconciliation peuvent être à l'origine de nouvelles fractures et de l'exclusion de certains individus du processus, ce qui risque de le fragiliser sur le long terme.

À Chypre, une première fracture (qui est particulièrement visible au sein de la communauté chypriote grecque³⁴⁴) s'installe entre les individus qui choisissent de rompre avec les attitudes et les comportements normés et prescrits, et ceux qui ne se mobilisent pas politiquement par rapport au conflit. Dans ce sens, beaucoup d'activistes soulignent qu'ouvrir le dialogue intercommunautaire à une population plus large reste un défi. Ainsi, comme le dénoncent certains, le processus de transition n'intéresserait concrètement que les *usual suspects* et créerait un entre-soi où des voix divergentes peuvent être mal accueillies. Ainsi, si ce processus se veut inclusif, il ne semble pas parler à tous ni toucher le plus grand nombre. Les franges de la population, soit considérées comme plus réfractaires, soit moins mobilisées politiquement, sont finalement exclues de celui-ci. La centralité de Nicosie et de la *Buffer Zone* dans le développement de ce processus de *peacebuilding* semble constituer un facteur qui accentue l'exclusion d'une certaine partie de la population. Cet écueil crée alors le sentiment, auprès de certains activistes « pro-rapprochement » de travailler en vain et à contre-courant³⁴⁵. Ce sentiment se traduit par une forte fatigue face à l'impression de

³⁴⁴ Dans le cadre de cette recherche, en raison des propos tenus par les participants, la fracture est plus visible au sein de la communauté chypriote grecque. Ceci ne veut pas dire qu'une telle fracture n'existe pas au sein de la communauté chypriote turque. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour ce point.

³⁴⁵ En dehors du travail effectué dans le but de construire un avenir commun aux deux communautés, certains s'attellent également à dénoncer les problèmes de gouvernance et la corruption qui existe au sein du pouvoir en place. C'est aussi pour cela qu'ils sont parfois menacés.

toujours lutter, d'autant plus qu'ils sont parfois stigmatisés par des mouvements conservateurs et nationalistes. Une voie alternative est choisie par certaines organisations qui préfèrent œuvrer dans le domaine de l'éducation à la paix. D'après eux, cela permettrait de s'entendre sur une base plus large de valeurs (comme la lutte contre le racisme et les discriminations, l'inclusion de tous, les droits humains et des minorités). Leur objectif est alors d'ouvrir les possibles et de préparer les communautés en cas d'accord politique, sans pour autant définir ce à quoi doit ressembler l'aboutissement du processus (et donc, en se prémunissant d'une quelconque critique de partialité politique). En travaillant de cette manière, le processus de transition est envisagé sur le très long terme, via le changement des attitudes apprises et *in fine*, grâce à l'évolution des attitudes et des mentalités. Le caractère moins radical de ce travail lui permet alors d'être moins critiqué et dès lors de toucher plus de personnes (comme dans le cadre du programme IMAGINE par exemple).

Ensuite, il est possible d'observer que l'asymétrie entre les deux communautés principales (CHT et CHG) se creuse également. Depuis l'entrée de l'île dans l'Union européenne, les conditions matérielles (inscrites dans des contextes juridiques et politiques différents) accentuent la division. Si des activistes CHT et CHG pro-rapprochement travaillent à un projet commun, les conditions dans lesquels ils se trouvent ne se rejoignent pas et les questions (*issues*) à régler diffèrent parfois. Par exemple, trouver une solution semble crucial pour les Chypriotes turcs dont l'existence même en tant que communauté semble de plus en plus menacée (ils se disent pris en tenaille entre la RoC et le pouvoir autoritaire turc). Cette menace existentielle n'existe pas pour la communauté chypriote grecque. Ce décalage, qui risque de s'accroître avec le temps, ne crée-t-il pas de nouveaux obstacles dans ce processus ? Il semble nécessaire, pour les acteurs du *peacebuilding*, d'y être attentif.

En Irlande du Nord, une des fractures principales découle de l'accès aux retombées positives (notamment économiques) du processus de transition. Ici aussi, il est clair que l'accord de paix ne bénéficie pas à tous et marginalise une partie de la population dans chacune des communautés. La fracture s'inscrit donc plutôt le long du clivage économique et de la dimension de classe préexistante, qui se trouve renforcée par l'adoption d'un modèle libéral de construction de la paix et de la réconciliation (basé notamment sur la revitalisation économique de la région et des quartiers touchés par le conflit). Toutefois, la mise en place d'une pacification par projet et sur base d'investissements économiques, de dynamisation de quartiers et de transformation de Belfast en « *vibrant city* » a plusieurs effets. Le premier est l'invisibilisation des inégalités structurelles, qui sont alors renforcées et le second, c'est l'absence de politisation des causes de ces inégalités, due notamment à une forme de « stigmatisation territoriale » (Wacquant, 2007 ; Crossley, 2017 : 44*) et à une rhétorique de type « effet de quartier ».

Pour mieux comprendre, il faut se rappeler la manière dont sont dépeintes les *interface communities* (ces communautés où l'on trouve des dispositifs de division – visibles ou non). Si des statistiques (notamment celles présentées dans le chapitre I, section 3) mettent en avant des situations « objectivées » de précarité dans divers domaines, ces conditions de vie sont régulièrement mises en avant dans différents discours politiques (notamment à travers leur désignation dans les *policy papers*, où ces communautés sont constamment l'objet des politiques de « *good relations* »³⁴⁶), des discours médiatiques, mais également par les acteurs rencontrés eux-mêmes. Ensemble, ces discours participent à produire une forme de stigmatisation territoriale (Wacquant, 2008) et naturalisent la mobilisation de justifications de type « effets de quartier » (*neighbourhood effects*) pour justifier le maintien d'un tel niveau de précarité et le non-développement de ces communautés depuis la fin du conflit (parfois présentés en disant qu'elles ne bénéficient pas des *peace dividends*, entendus comme les bénéfices économiques de la paix, entretien 5IRN).

La stigmatisation territoriale, selon Wacquant (2008), c'est la tendance (notamment discursive) à associer certains quartiers urbains à certains groupes et/ou comportements problématiques. Dans ses recherches, il relève la manière dont certains quartiers pauvres sont « spatialement entachés » (*spatially tainted*) par des discours politiques et médiatiques qui accolent ces quartiers à un tas de problèmes sociaux. Il dénonce ainsi un des effets de ce « discours stigmatisant où l'ensemble des résidents est présenté comme un groupe homogène (*tarred with the same brush*) » (Wacquant, 2008 cité in Crossley, 2017 : 5-6*). Il invite alors à être attentif à ces discours qui sont à l'origine de justification de type « effets de quartier ». Ce qui est entendu par « effets de quartier », c'est le fait d'attribuer les problèmes expérimentés par des individus, situés à certains endroits d'une ville par exemple, aux quartiers dans lesquels ils vivent et à la fabrique des quartiers eux-mêmes. Ce phénomène discursif détourne alors l'attention des dynamiques qui créent des conditions structurellement inégalitaires (Crossley, 2017). Crossley, dans sa recherche sur les géographies imaginées de la pauvreté, poursuit en ajoutant que

« people living in poor neighbourhoods do not generate their own stigmatization. The “taint of place” that is often attached to working-class neighbourhoods comes from the representation of those areas in media and political discourses » (2017: 54)³⁴⁷.

³⁴⁶ Ces communautés sont régulièrement désignées comme des « *areas at risk* », où les individus sont « vulnérables », doivent être insérés dans des programmes et participer à des « *diversionary tactics* » pour ne pas risquer de tomber dans des dynamiques de violence ou de participer à des activités paramilitaires.

³⁴⁷ Sa recherche, contextualisée au Royaume-Uni, fait aussi référence aux *Westminster effects*, un processus mis en exergue par des chercheurs en géographie économique qui soulignent le fait que les différentes réformes de l'État social (*welfare reforms*) adoptées par le gouvernement anglais ont un effet disproportionné sur les quartiers les plus pauvres, qui les subissent plus violemment (Beatty and Fothergill, 2016 cité in Crossley, 2017 : 54). En utilisant ce terme, ils réhabilitent d'une certaine manière le caractère structurel et politique de ces conditions.

En Irlande du Nord, la manière dont une partie de la population qui vit dans ces *interface communities* est marginalisée – et, qui, consciente de cette marginalisation, la pense comme « naturalisée »³⁴⁸ et la justifie par le fait de vivre dans des quartiers marqués par l'histoire du conflit et la présence de dispositifs de division – pose question. Ainsi, la « réconciliation » telle qu'elle est mise en œuvre ne profite pas à tous : une partie de la population est maintenue dans une forme de précarité, qui est naturalisée et non politisée. Se pose alors la question de la possibilité de la construction d'une véritable cohésion sociale quand une partie de la population se sent « laissée pour compte » (*left behind*), est continuellement stigmatisée comme « résistante à aller de l'avant », « sectaire », et d'une certaine manière, responsable de la continuation d'une dynamique conflictuelle ? Le tout, alors que sa voix est supprimée. En effet, en invisibilisant l'aspect structurel de ces inégalités, ce discours désencapacite (*disempower*) les individus qui les subissent, qui ne sont alors plus à même de politiser ces inégalités.

Lors de plusieurs discussions avec des interlocuteurs issus des *interface communities*, ces aspects socio-économiques sont apparus plusieurs fois comme des éléments de présentation, de contextualisation des quartiers et presque de justification de certaines attitudes considérées comme sectaires. Comme si, d'après eux, ces processus de marginalisation découlaient principalement de la matérialisation du conflit dans l'espace urbain, notamment via les dispositifs de division. Pourtant beaucoup de ces personnes ont conscience de ces discours³⁴⁹ qui présentent leur communauté comme problématiques, comme porteuses de discours radicaux et comme alimentant la persistance de récit (*narrative*) conflictuel (verbal ou physique avec notamment les symboles identitaires). S'il n'est pas possible de nier l'existence de tels récits, il convient de s'interroger sur la pertinence de ne les penser que par rapport à un territoire particulier, celui des *interface communities*. Il s'agirait alors de considérer l'existence de ces stéréotypes. Si ces communautés sont réputées « radicales », « toujours ancrées

³⁴⁸ Je dis « naturalisée » dans le sens où rares sont les personnes qui la remettent en cause. Souvent, on dit « c'est comme ça » ou on ne peut rien y faire (« *there is nothing we can do about it* »).

³⁴⁹ Il pourrait être intéressant de procéder à une analyse des discours des représentants politiques et des principaux médias pour mettre en perspective la perception qu'ont les individus de la manière dont on parle d'eux, avec la réalité des discours politiques et médiatiques. Notons par ailleurs, que pendant mon terrain en Irlande du Nord, j'ai eu l'occasion de suivre un webinaire sponsorisé par le programme PEACE IV, où le rôle des médias dans le *peace-building* était discuté. Cette conversation, à mille lieues des réalités de terrain, m'a fortement interpellée en ce que les journalistes présents soutenaient que ce n'était pas leur rôle de faire du *peacebuilding* et que leur rôle était de faire connaître les faits (« *put the facts out there* »), tout en se déresponsabilisant de ce qu'il advenait des conséquences. Ma question était alors de ce qu'ils faisaient de la responsabilité qui découlait de la manière dont les faits présentés étaient cadrés (« *framed* ») et du fait que certains médias alimentaient la logique de polarisation green/orange en présentant les choses d'une certaine manière. J'expliquais qu'à mon sens, à partir du moment où un.e journaliste pose un choix sur la manière de présenter « la » réalité, il y a une responsabilité à prendre. Surtout dans un contexte où on fait feu de tout bois pour alimenter la haine envers l'autre. Ce webinaire, le 9 juin 2021, a eu lieu dans un contexte où la polarisation politique était importante en raison de différentes affaires comme la démission d'Arlène Foster – cheffe du gouvernement DUP, le non-respect des règles lors de la pandémie de Covid-19 supposé lors des funérailles d'un ancien membre de l'IRA et les émeutes d'avril 2021.

dans le conflit » et donc supposément les plus sectaires et emprises dans des logiques parfois paramilitaires, beaucoup de travailleurs communautaires mettent l'accent sur le manque d'opportunités pour se construire et s'épanouir personnellement, en plus de l'absence de choix de vivre « près d'un mur ». D'ailleurs, ils mentionnent régulièrement que dès qu'une personne en a la possibilité matérielle (en termes de conditions financières notamment), elle choisit de quitter le quartier et d'aller construire sa vie en dehors de certains de ces quartiers. Par ailleurs, comme l'expliquent certains, « quand on vit avec peu, les manifestations culturelles et l'identité, c'est un peu tout ce qu'on a et donc, on cherche à défendre cette identité, sans vouloir forcément nuire à l'autre, parce qu'on ne s'en rend pas compte » (entretien 27IRN). Ainsi, plutôt que l'autonomisation des caractéristiques du quartier où l'on grandit dans les attitudes et le comportement des individus, il semble que le fait d'avoir peu d'opportunités ainsi que peu d'occasions d'expérimenter d'autres réalités³⁵⁰, et donc de sortir de l'entre-soi communautaire, rende plus difficile la remise en question des récits et des comportements qui forgent les expériences socialisatrices, et donc, les préjugés sectaires qui sont maintenus et alimentés par elle. Dès lors, s'il s'agit de ne pas supposer à un lien de causalité entre précarité et attitudes sectaires – comme cela est démontré par Thompson (1989) notamment, qui affirme qu'il n'y a pas d'association entre la précarité et le conflit –, des recherches mettent en avant le lien entre le niveau de ségrégation (résidentielle) et la classe sociale et la précarité (Shirlow and Murtagh, 2006). Il peut donc être intéressant de considérer le rôle joué par les conditions matérielles ainsi que la ségrégation spatiale dans ce processus de réconciliation.

Enfin, dans les deux cas, il est également possible d'observer une fracture grandissante entre les élus politiques et la population qu'ils sont censés représenter. Tant à Chypre qu'en Irlande du Nord, les représentants politiques sont pointés du doigt comme étant un des obstacles majeurs à une véritable pacification et à un changement dans la manière de faire de la politique. Ils seraient alors toujours en train de faire de la « politique qui divise ». D'après de nombreux individus, les responsables politiques bénéficient de la division et l'instrumentent de manière à se maintenir au pouvoir, agissant en quelque sorte en « entrepreneurs sectaires » (*sectarian entrepreneurs*) (Fibiger, 2018).

En Irlande du Nord, certains nuancent l'interprétation selon laquelle la politique nord-irlandaise est unidimensionnelle. Garry, Matthews and Wheatley (2016), par exemple, mettent en avant l'existence d'un clivage libéral/conservateur en plus du clivage ethno-national. Toutefois, il est possible d'observer que la question identitaire constitue toujours un élément significatif dans le choix des électeurs nord-irlandais (Todd, 2021 ; Garry, 2016 ; Mitchell, 2007 ; McArdle, 2023 [non

³⁵⁰ Ce qui ne veut pas pour autant dire que ceux qui ont plus d'opportunité sont forcément moins sectaires.

publié]). Selon ces auteurs, lors des élections locales, les individus votent toujours majoritairement selon le clivage constitutionnel. D'après Garry (2016), le choix du parti politique se fait même au sein du « bloc communautaire ».

Par ailleurs, d'après les personnes rencontrées, les discours tenus par les représentants politiques en période électorale alimentent les peurs et s'inscrivent d'une certaine manière dans l'éthos du conflit³⁵¹ (avec l'idée qu'on vote pour « *keep the other out* »), réaffirmant ainsi le clivage identitaire comme grille de lecture politique principale. Ainsi, s'il est clair qu'un tel arrangement consociatif était une première étape pour sortir de la violence politique et surtout d'un fonctionnement politique basé sur un contrôle total des institutions par la majorité PUL, il peut être utile de questionner l'institutionnalisation, par l'accord de paix de 1998, de deux groupes politiques (les nationalistes et les unionistes) comme fondamentaux au fonctionnement politique de la région. En effet, en pratique, les arrangements institutionnels offrent la possibilité à chacun des groupes de bloquer complètement les institutions et rendent difficile l'émergence d'une nouvelle voie politique (médiane ou pas).

À Chypre, politiquement, il s'agit de se présenter comme étant celui qui résoudra le problème, sans céder trop de terrain à l'« Autre » communauté. Cette manière de présenter les négociations reste donc celle d'un rapport de force plutôt que de l'ouverture à un véritable dialogue. Par ailleurs, le processus est très critiqué, car il reste trop peu transparent et démocratique. Ce manque de transparence crée les conditions d'une possible déresponsabilisation politique quant à l'échec des négociations. Notons également que, d'un point de vue de la RTCN, une rupture a eu lieu depuis que le dernier président élu (Mr Tatar) ne préconise plus du tout une solution politique fédérale ou bicommunautaire et se déclare ouvertement pour la partition politique de l'île et une solution à deux États. Ce qui est clairement inaudible pour beaucoup, de part et d'autre de la *Buffer Zone*.

*

* *

En synthèse de ce chapitre de discussion, trois éléments doivent être gardés à l'esprit. Tout d'abord, il s'agit de se départir d'une conception figée des sociétés comme profondément divisées pour plutôt envisager les pratiques et les politiques qui participent activement à diviser les groupes et à politiser les différences entre les groupes. Réfléchir de manière dynamique permettrait alors d'étudier le conflit tel qu'il continue à exister dans ces sociétés aujourd'hui, et d'analyser les cadres du conflit qui, d'une part, le perpétuent et qui correspondent aux enjeux contemporains et aux

³⁵¹ Ici encore, une recherche d'analyse des discours pourrait être intéressante pour mettre les perceptions des participants en perspective par rapport aux discours politiques effectivement prononcés.

catégories structurantes aujourd'hui – et la possibilité d'un décalage entre ces cadres actuels et ses dimensions historiques.

Ensuite, il semble nécessaire d'envisager le processus de réconciliation, de manière compréhensive, en s'attardant sur tant les structures sociétales qui découlent du, et qui constituent simultanément, le clivage entre les groupes, que sur les aspects cognitifs et psychosociaux. Autrement dit, favoriser des activités basées sur le contact entre les communautés sans envisager les cadres de vies ségrégués risque d'avoir un impact limité. Concernant ces activités, il semble également nécessaire d'ancrer le processus de réconciliation, de le contextualiser dans le temps et dans l'espace tant dans la manière dont il est pensé que dont il est soutenu politiquement et financièrement. La spécificité du contexte historique, temporel et spatial de ces conflits nécessite d'éviter d'adopter une approche « *top down* » via l'imposition de « *best practices* » importées d'ailleurs.

Enfin, après la réduction de la violence politique, il semble nécessaire de porter une attention sur les conditions matérielles des communautés et de prévenir la marginalisation d'une partie de la population afin de ne pas créer un processus de réconciliation à deux vitesses.

Ces éléments posés, intéressons-nous désormais à la Belgique, société divisée idéal-typique au sein de laquelle ce sont principalement les pratiques politiques délibératives et les mécanismes institutionnels qui pacifient le conflit communautaire.

INTERLUDE BELGE: « DO YOU ALSO HAVE *PEACEWALLS* IN BELGIUM? »

La question qui constitue le titre de ce chapitre, « y a-t-il des *peacewalls* en Belgique ? », m'a été posée par une jeune femme lors d'une marche exploratoire à Belfast en juin 2021 (ME 42 IRN). Plusieurs fois dans le cadre des différents séjours de terrain, l'exemple de la Belgique en tant que société divisée, connue pour son conflit communautaire et la difficulté de constituer un gouvernement fédéral à la suite des élections, a été évoqué. Cela a notamment permis à un élu politique nord-irlandais d'éluder une de mes questions :

« (Juliette): So I came across the BBC documentary over the centenary of northern Ireland, it's seen sometimes as contested, how ... [il me coupe la parole]

- Well. You are from Belgium (J: yes) So you don't need me to tell you about contested territory. [...] So you know what it's like to have, between the Flemish community, the non-Flemish community and so on, so you know all those difficulties, so those challenges are not unique to Northern Ireland. » (entretien 35 IRN [je souligne]).

Ces interpellations lors des terrains étrangers m'invitent à réfléchir à mon propre pays, la Belgique.

Sur la nécessité de me situer, plus précisément

Si, au début de cette thèse, je me présente comme Belge, m'intéresser à la Belgique m'oblige à me situer plus précisément. Je suis née et j'ai grandi dans la province de Liège, dans la campagne proche des Ardennes. Je suis donc wallonne et ma langue maternelle est le français. En plus de l'anglais, j'ai appris le néerlandais à l'école et lors de cours d'été. Néanmoins, j'évite de devoir le parler, car je ne m'en estime pas capable. En grandissant, je n'ai pas été affectée par les conflits communautaires directement, et ils signifiaient pour moi une actualité politique plus ou moins distante. Pourtant, à la différence des autres sociétés étudiées, réfléchir « au cas belge » me pose des difficultés et suscite une attitude de désintérêt. Perplexe, j'essaie de comprendre et je m'interroge sur cette attitude : ai-je, à ce point, intériorisé le conflit communautaire comme faisant partie du fonctionnement institutionnel belge qu'il me semble « normal », « dénué d'intérêt » ? Ainsi, j'adopterais une attitude similaire à celle de certains jeunes de Belfast, pour qui les murs sont normaux et « qu'ils ne peuvent rien y changer », balayant ainsi la possibilité de les déconstruire ? Ou, plutôt, est-il si peu présent dans mon quotidien parce que, ne vivant pas dans un territoire disputé et contesté, je ne suis pas directement prise par ce conflit politique et institutionnalisé ? Si le « conflit communautaire » structure et a structuré le fonctionnement de l'État belge, il n'affecte pas ma vie de tous les jours et je ne me sens pas menacée par la présence de personnes supposément d'une autre communauté linguistique. Cette attitude de détachement serait-elle alors similaire à celles observées à Belfast et à Nicosie, de désintérêt pour le conflit politique et l'absence de résolution de celui-ci ? Comme certains participants l'observaient : le quotidien de tous n'est pas affecté par la présence de dispositifs de division, ce qui suscite un non-intérêt pour la question. Mon attitude serait-elle similaire ? Je ne vis pas dans une commune à facilités, la frontière linguistique – même si géographiquement proche – ne s'impose finalement à moi que lorsque, dans le train pour Bruxelles où je me rends occasionnellement, les annonces sont en néerlandais, à l'approche de *Leuven*.

Dans ce qui constitue un « pas de côté » par rapport à une démarche scientifique et empirique stricte, je propose de considérer l'histoire politique et institutionnelle belge à partir des apprentissages issus de l'Irlande du Nord et de Chypre.

Tout en reconnaissant que le conflit communautaire belge ne peut être réduit à un conflit linguistique, je choisis d'envisager la Belgique sous le prisme de la langue³⁵². Ceci permet d'observer des dynamiques sociopolitiques plus larges, notamment en ce qui concerne la construction nationale et le développement historique du conflit (Vandenbroucke 2017). J'observe alors que le conflit communautaire – qui oppose « flamands » et « wallons » ou plutôt, francophones³⁵³ – est central dans la construction et le fonctionnement de l'État belge. Ainsi, des dynamiques similaires à celles qui existent en Irlande du Nord et à Chypre peuvent être observées en Belgique. D'emblée, il faut néanmoins préciser qu'à la différence des deux cas étudiés dans la thèse, la Belgique n'a pas connu de violence communautaire généralisée³⁵⁴.

1. La construction de communautés linguistiques en Belgique

Tout d'abord, lors de la construction de l'État belge, des appartenances communautaires se sont rapidement constituées autour d'éléments et de symboles qui ne sont pas partagés par l'ensemble de la population belge.

Effectivement, à la « naissance » de la Belgique en 1830³⁵⁵, la population belge parle plusieurs langues (dialectes wallons et flamands, et le français). Toutefois, si au départ, le choix des langues est théoriquement libre³⁵⁶, le français – la langue parlée par la bourgeoisie – devient rapidement la seule langue officielle de l'État belge (Kesteloot, 2013). Cette fracture linguistique est alors sociale, où la langue parlée par les élites politiques et économiques sur l'ensemble du territoire est le français

³⁵² Une remarque doit être formulée sur la relation entre langue parlée et identité communautaire. À partir de son étude des langues à Bruxelles et dans la périphérie bruxelloise, Janssens (2008) souligne que « la langue n'est pas le seul critère sur lequel se construit l'identité ». Ainsi, il réfute cette vision simplifiée de la réalité qui reviendrait à assimiler langue parlée (qui varie aussi selon les contextes) et communauté d'appartenance. En revanche, il ajoute que « [s]i le lien entre une personne et une Communauté (flamande ou francophone à Bruxelles – au sens de communauté institutionnelle) n'est pas purement basé sur la langue [...] cela ne signifie pas non plus que la langue soit un critère non pertinent pour la formation d'une communauté » (Janssens, 2008). Ainsi, il qualifie l'identité linguistique de « notion essentielle dans le cadre du sentiment communautaire » (Janssens, 2008 : 8).

³⁵³ Il existe également une minorité de personnes qui sont germanophones en Belgique. La langue allemande est d'ailleurs reconnue comme l'une des langues officielles du pays. Le propos tenu ici concerne spécifiquement les deux « grandes » communautés.

³⁵⁴ Cela étant, certains épisodes de violence ont néanmoins eu lieu. Par exemple, la « Question royale » (ce qui désigne la polémique qui entoure le retour du Roi Léopold III en Belgique à l'issue de la Seconde Guerre mondiale) a généré un soulèvement de population (dans certaines parties de la Wallonie), une campagne d'attentats contre certaines infrastructures et une grève générale violente dans les années 1960 (lors de laquelle quatre personnes ont été abattues par la police). Plus tard, dans les années 1980, de nouveaux épisodes de violence eurent lieu dans les Fourons (communes à majorité francophones rattachées à la province du Limbourg en Région flamande).

³⁵⁵ Rappelons que la Belgique a été constituée en tant qu'État indépendant suite à plusieurs événements dont la création d'un Royaume-Uni des Pays-Bas lors du Congrès de Vienne de 1815 en tant qu'état tampon entre les grandes puissances européennes et la Révolution belge de 1830 lors de laquelle les Belges s'unissent contre la domination hollandaise (De Winter and Baudewyns, 2009).

³⁵⁶ L'article 23 de la Constitution de 1831 stipule que l'usage des langues parlées en Belgique est libre et que l'usage des langues ne peut être régulés que dans le cadre des actions des autorités publiques et judiciaires. (Janssens and Chaltin, 2014).

(Kesteloot, 2013 : 480)³⁵⁷. Néanmoins, dès le départ, elle dessine les « symptômes caractéristiques d'une oppression linguistique (Van Velthoven, 1987 : 16) : par l'exclusion des dialectes néerlandais ainsi que flamand et wallon dans les domaines officiels de la vie publique » (Vandenbroucke, 2017 : 410*)³⁵⁸.

Dès le milieu du XIX^e siècle, les protestations contre la domination francophone de l'État et des revendications pour la reconnaissance de la langue néerlandaise (les différents dialectes se standardisent progressivement) s'organisent en un mouvement flamand (Kesteloot, 2013)³⁵⁹. Il faut aussi noter qu'avec la standardisation des différents dialectes flamands, « le terme "Flandre" apparaît également pour désigner la partie du pays où l'on parle flamand (en 1860) » (Sinardet, 2008 : 142). Si au départ, le mouvement réclame seulement des « adaptations législatives et la transformation des provinces flamandes en provinces bilingues » (Kesteloot, 2013 : 481), il se transforme progressivement autour de la construction d'une « cause flamande » (Van Velthoven, 1987 cité *in* Vandenbroucke, 2017 : 412). Ainsi, « dès 1870, le concept de Flandre comme région où le néerlandais est parlé par la majorité des habitants gagne du terrain (Dirkx, 2013) et jette les fondations d'une approche territoriale de la question linguistique en Belgique » (Janssens and Chaltin, 2014 : 42*). Par ailleurs, cette « cause flamande » se structure aussi par la reprise et l'interprétation de récits historiques. Notamment, celui de la bataille des Éperons d'or devient alors constitutif du mythe du combat national de libération (contre la domination française) et construit le récit d'une nation flamande (Sinardet, 2008 : 142). Dès lors, « par son combat pour la reconnaissance de la langue, le mouvement flamand transforme une identité linguistique naissante en une identité politique (Martiniello, 1998) » (Sinardet, 2008).

Pour se défaire d'une situation de domination linguistique, le mouvement flamand va donc construire cette « cause flamande » en la liant au territoire. Ce faisant, il délimite un territoire, qui

³⁵⁷ Le clivage politique dominant en Belgique à l'époque était celui qui opposait Catholiques et Libéraux autour de la question de la place de l'Église et de la religion dans la société (Kesteloot, 2013).

³⁵⁸ Ainsi, la Belgique est constituée comme un pays unitaire, selon le principe « un pays, une langue » (Sinardet, 2008) où le français s'impose comme langue officielle (celle qui est utilisée administrativement, dans les institutions politiques, judiciaires, à l'école, *etc.*). Ce principe unitaire est envisagé comme une « nécessité patriotique » (Van Velthoven, 1987). En effet, il faut rappeler qu'entre 1794 et 1814, une politique coercitive de « francisation » a été poursuivie par le gouvernement français quand la Belgique a été annexée par la France. Ensuite, pendant la période entre 1815 et 1830, moment où la Belgique est accolée au Royaume-Uni des Pays-Bas, un processus inverse est entamé par le pouvoir hollandais qui entreprend une « hollandisation » radicale de la vie publique en Flandre » (Vandenbroucke, 2017 : 411*). Ainsi, la « politique identitaire menée vise à renforcer l'identité belge [pour] légitimer ainsi le nouvel État [...], en créant notamment le récit d'une histoire commune qui remonte à plusieurs siècles. [Celle] du mythe du combat des Belges pour la liberté et contre la domination des puissances étrangères » (Sinardet, 2008). Par ailleurs, Janssens et Chaltin (2014 : 42) soulignent que la faiblesse du statut social et l'absence de pouvoir politique des personnes parlant le néerlandais ou des dialectes flamands comme le régime électoral de 1830 est celui du suffrage censitaire. Dans les faits, seule une minorité de la population détient un pouvoir politique à l'époque.

³⁵⁹ Ce mouvement est possible par l'apparition d'une classe moyenne et éduquée néerlandophone (Janssens and Chaltin, 2014).

est revendiqué comme le territoire « flamand », sur la base duquel il construit et revendique sa légitimité et celle d'une identité politique et linguistique. Ce processus de mobilisation de l'histoire, ou plutôt d'une certaine interprétation de l'histoire, pour construire et renforcer l'identité d'un groupe social qui est porteur d'une revendication politique particulière, rappelle des processus qui ont eu cours à Belfast ou à Nicosie. Ici, comme là, le récit sur lequel se fonde le groupe social se détourne d'un récit qui pourrait être commun aux différents groupes qui vivent dans cette société, ici au sein de l'État belge en construction. Le nationalisme flamand se construit donc autour de la question linguistique (Blommaert, 2011 cité in Vandenbroucke, 2017, 412*) et d'un récit basé sur l'idée d'une « "lutte flamande" linéaire, continue et [qui] invoque une idéologie historique de longue durée » (Vandenbroucke, 2017, 412*).

En réaction au mouvement flamand, émerge, en Flandre et à Bruxelles d'abord³⁶⁰, un mouvement wallon (Kesteloot, 2013 : 481). Ce mouvement se constitue, en miroir, comme un mouvement linguistique qui défend le français comme la seule langue officielle de la Belgique (De Winter and Baudewyns, 2009 : 285) et se structure autour de la construction du récit d'une nation wallonne à partir de l'évènement historique de la Révolution belge, où il est considéré que « c'est surtout du sang wallon qui avait coulé à cette occasion » (Sinardet, 2008 : 142)³⁶¹. Toutefois, le mouvement wallon va véritablement jouer un rôle politique à partir des années 1960 (De Winter and Baudewyns, 2009 : 285) alors qu'une société flamande catholique, majoritaire démographiquement, se consolide. En effet, à ce moment-là, l'importance de la société flamande ainsi que le succès électoral du parti catholique (qui gouverne le pays avec une majorité absolue depuis 1884) vont pousser le mouvement wallon à revendiquer une forme de séparation administrative et à tenir un agenda fédéraliste (Kesteloot, 2013 : 481). On peut donc observer que le mouvement wallon ne se mobilise pas uniquement autour de la question de l'identité linguistique. En effet, comme l'observe Sinardet, il attire surtout des partisans libéraux et socialistes qui se sentent « minorisés face à la domination d'une Flandre catholique » (2008 : 142). Si le mouvement se construit donc en réaction au mouvement flamand et pour lutter contre la menace que ce dernier représente dans la domination des institutions politiques, il se mobilise notamment autour d'autres questions (comme les questions socio-économiques).

Ainsi, comme le souligne Kesteloot, si au départ, il n'y a pas de caractère anti-belge au sein de ces deux mouvements, « [L]eurs projets et leurs visions étaient logiquement incompatibles et, pour se

³⁶⁰ Jusqu'en 1870, il n'y a pas de barrières restreignant l'accès à l'emploi des francophones, qui travaillent alors partout dans le pays.

³⁶¹ Notons que le choix des évènements historiques, mis en avant dans la construction du récit des mouvements wallon et flamand, n'est pas anodin et symbolise, respectivement, la lutte contre l'opresseur hollandais (pour la révolution belge) et contre « la France impérialiste » (pour la bataille des Éperons d'or) (Sinardet, 2008).

légitimer, ils devaient bannir “l’autre”. En d’autres termes, leurs projets respectifs impliquaient de considérer leur homologue linguistique comme étant situé en dehors de l’État (national) » (2013 : 481*). Dès lors, le caractère « belge » de ces mouvements va progressivement disparaître pour laisser place à un caractère plus radicalement régionaliste (et communautaire) où l’interprétation des symboles nationaux communs va évoluer vers de nouvelles significations (Kesteloot, 2013). Ces mouvements construisent donc deux représentations : celle de l’identité des populations qu’ils représentent, et celle de « l’autre » contre lequel ils se dressent (Sinardet, 2008 : 142). Ces éléments rappellent le processus de construction de la République de Chypre, où il ne semble pas y avoir eu de place pour la construction d’un récit et d’une identité commune au moment de l’indépendance de l’île. Et où, très vite, ce sont des visions politiques et communautaires divergentes qui ont occupé l’espace public et politique.

Par ailleurs, on peut observer que comme à Nicosie ou à Belfast, en Belgique, les événements politiques continuent à être interprétés à travers le prisme communautaire et à alimenter les récits qui mobilisent chaque groupe social. En Belgique, la constitution des représentations de chaque communauté est notamment infusée des interprétations de certains événements des deux guerres mondiales (notamment la figure du « wallon résistant » et du « flamand collaborateur ») (Kesteloot, 2013)³⁶². De plus, deux questions politiques, à l’issue de la Seconde Guerre mondiale, contribuent à polariser un peu plus le pays et à structurer ces mouvements : celle de la « répression »/de l’amnistie des collaborateurs et celle du retour du Roi³⁶³. Ainsi, les « crises » politiques sont accentuées par ce clivage communautaire, comme c’est le cas actuellement en Irlande du Nord avec le *Brexit*.

Au vu de ces éléments, il semble erroné de présenter « la constitution de la Belgique [...] comme ayant rassemblé deux peuples, les Flamands et les Wallons, sous un même État-nation » (Sinardet,

³⁶² Notons également que de telles identités sub-nationales ont pu émerger facilement en raison de l’absence d’un récit national commun. Kesteloot (2013) identifie alors que certains événements de Première Guerre mondiale (ou les ordres de commandement de l’armée étaient donnés en français, qui était la langue officielle de l’armée, à des soldats en majorité néerlandophones) combinés à cette absence de récit fédérateur ont laissé la place pour un récit national flamand. Même si elle souligne que « la Première Guerre mondiale est constitutive du mythe fondateur de l’État belge et constitue un triomphe pour le nationalisme belge (par son statut de victime de l’invasion allemande, qui a fortement mobilisé la population) » (Kesteloot, 2013). Elle parle alors de « rupture » vis-à-vis de l’absence d’un récit commun. La Seconde Guerre mondiale agrandira encore la distance entre les récits mémoriels flamands et wallons où les figures du « francophone résistant » et du « flamand collaborateur » vont émerger et percoler dans les imaginaires et les discours publics (Kesteloot, 2013 : 483).

³⁶³ La question royale (c’est-à-dire, la question de savoir si Léopold III peut revenir sur le trône en tant que souverain) fait l’objet d’un référendum. Les résultats donnent une majorité de plus de 55% en faveur du retour du roi, néanmoins, des émeutes en Wallonie (où la population est majoritairement opposée à ce retour) poussent le Roi à abdiquer. Cette abdication est perçue par certains en Flandre comme une imposition non-démocratique du choix d’une minorité, par la force.

2008 : 141)³⁶⁴. Plutôt, certains avancent que ces « communautés » seraient plutôt une conséquence de l'État belge plutôt que d'exister en tant que communautés originellement constituées et constitutives (Deschouwer, 2006).

2. Le territoire comme outil de pacification du conflit linguistique ?

Comme en Irlande du Nord et à Chypre, le territoire joue un rôle important dans la pacification du conflit communautaire belge : notamment à travers différentes législations linguistiques (dans les années 1930 et 1960) et six réformes de l'État³⁶⁵ (Janssens and Chaltin, 2014). Le résultat de ce long processus transforme la Belgique en « un État officiellement et territorialement trilingue, où des frontières démarquent les régions linguistiques » (Vandenbroucke, 2017 : 412). Ainsi, le territoire de la Belgique est institutionnellement partitionné en plusieurs régions linguistiques.

Les premières lois linguistiques, à la fin du XIX^e siècle, circonscrivent déjà un territoire délimité sur lequel elles s'appliquent³⁶⁶. Toutefois, le bilinguisme, soutenu dans le nord du pays, reste perçu comme une menace par les francophones, qui ne maîtrisent pas le néerlandais, et le rejette (Janssens and Chaltin, 2014). Par ailleurs, la francisation des classes supérieures flamandes, qui risque bien de diminuer la majorité démographique flamande, continue à inquiéter le mouvement flamand. Par conséquent, ce dernier défend de plus en plus le principe de territorialité selon lequel la langue flamande est associée à un territoire défini (Zolberg, 1974, cité *in* Sinardet, 2008 : 142). La délimitation du territoire permettrait alors d'assurer une forme de contrôle sur l'importance démographique du groupe. Ainsi, concomitamment à l'obtention de droits et de reconnaissances linguistiques pour les néerlandophones, ce sont des territoires limités et distincts qui se dessinent.

En effet, la situation évolue vers la détermination de deux territoires unilingues symétriques et traités de manière égale : un néerlandophone et un francophone (respectivement, la Flandre et la Wallonie) (Janssens and Chaltin, 2014). Ceci est consigné juridiquement par la loi du 31 juillet

³⁶⁴ « C'est qu'avant 1830, il n'est pas question de biculturalisme dans les territoires qui allaient former la Belgique. Les termes « flamand » et « wallon » ne reviennent que sporadiquement et jamais pour référer à deux peuples ou cultures distinctes (Wils, 2005). » (Sinardet, 2008 : 141)

³⁶⁵ Dans le cadre de cette réflexion, le processus des différentes réformes de l'État et de fédéralisation de la Belgique n'est pas détaillé. Certains éléments sont mentionnés lorsque nécessaires, mais il n'y a pas de place pour les longs développements qu'une fine analyse nécessite. Pour une telle analyse, voyez Witte E., Meynen A. et Luyten D., *Histoire politique de la Belgique*, Bruxelles : SAMSA Editions, 2016, 570 pages.

³⁶⁶ La loi du 17 août 1873 permettant d'être jugé en néerlandais en Flandre et à Bruxelles, la loi du 22 mai 1878 sur l'emploi de la langue néerlandaise en matière administrative en Flandre. La loi du 18 avril 1898 est relative à l'emploi du néerlandais dans les publications officielles et instaure l'égalité entre le français et le néerlandais dans le processus législatif. Notons qu'il faut attendre 1967 pour qu'une disposition prévoie l'égalité entre la version française et néerlandaise de la constitution. Voyez Rillaerts S., « La frontière linguistique, 1878-1963 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2010, vol. 24 pour une analyse détaillée de chacune des lois adoptées concernant l'emploi des langues jusqu'en 1963.

1921³⁶⁷, qui prévoit également une région linguistique « au bilinguisme externe » (Bruxelles)³⁶⁸. Si ces deux régions unilingues sont envisagées comme deux territoires géographiquement homogènes, il faut alors régler la question de la frontière entre eux.

Au départ, la frontière prend la forme d'une frontière mobile dont les contours sont susceptibles d'évoluer en fonction des résultats du recensement démographique qui a lieu tous les dix ans. Toutefois, ce système de frontière mobile, malgré différentes tentatives d'adaptation³⁶⁹, ne fonctionne pas³⁷⁰. Au contraire, le caractère mobile de la frontière et l'importance laissée à la composition démographique des communes accentuent les tensions communautaires, comme l'illustre la controverse autour des résultats du recensement de 1947³⁷¹. Le problème majeur était que, dans un nombre important de communes autour de Bruxelles, la minorité francophone passait la barre des 30 ou 50%, ce qui donnait une « francisation surprenante » de la périphérie de Bruxelles (Sinardet, 2008 : 144). Dès lors, selon ce principe de « frontière mobile », ces communes pouvaient basculer du régime unilingue au régime bilingue, entamant le processus de « la tache d'huile » dénoncé par le mouvement flamand comme « portant atteinte à l'intégrité du territoire flamand » (Janssens and Chaltin, 2014 : 43 ; Sinardet, 2008). La crainte fondamentale était alors que ce changement de régime linguistique des communes ne finisse par limiter le territoire flamand et, par conséquent, la majorité démographique flamande (Leton et Miroir, 1999, cités *in* Sinardet, 2008 : 144)³⁷².

Ainsi, si le principe de territorialité des langues concilie un peu les tensions, le caractère mobile de la frontière entre ces territoires ne permet pas cela. La pacification de ces tensions communautaires

³⁶⁷ La loi de 1921 modifie et précise la loi de 1878. Notons que cette loi de 1921 peut être envisagée comme jetant les bases du régime qui sera adopté ensuite. En effet, dès 1921, elle introduit le concept de communes qui combinent un régime linguistique et le droit pour les habitants d'être traité dans une autre langue nationale (le futur régime de facilités) (Rillaerts, 2010).

³⁶⁸ Voyez Rillaerts S., « La frontière linguistique, 1878-1963 » pour une explication détaillée de ce principe.

³⁶⁹ Comme la loi du 28 juin 1932 sur l'emploi des langues en matière administrative par exemple, ou encore une loi de 1954 qui est envisagée comme une « solution de circonstance au problème du recensement » (Rillaerts, 2010), qui modifie à la marge la loi du 28 juin 1932 pour apaiser les tensions. Cependant, cette modification rend cette même loi, politiquement, inapplicable. Le système du recensement linguistique est alors abandonné et il est prévu que la frontière linguistique soit fixée.

³⁷⁰ Ainsi, si chaque commune a un statut linguistique propre selon qu'elle se situe au nord ou au sud de la frontière, ce statut est susceptible d'évoluer selon la composition sociale de la population communale. Il est effectivement prévu, pour les communes autour de cette frontière, que leur statut linguistique dépende des résultats du recensement linguistique tenu tous les dix ans (Janssens and Chaltin, 2014 ; Sinardet, 2008). Dans ce cadre, « les communes où au moins 30 % des habitants parlent une autre langue devaient passer à un système où la minorité linguistique est protégée à travers le bilinguisme externe et l'organisation d'un réseau d'enseignement (pour les deux langues) » (Sinardet, 2008 : 143-144 ; Rillaerts, 2010).

³⁷¹ Les tensions sont tellement importantes que les résultats de ces recensements ne seront pas publiés avant 1954. Notons que la période d'après-guerre est une période où les tensions communautaires sont exacerbées en raison notamment de la Question royale et du débat sur l'amnistie des collaborateurs.

³⁷² Notons que la fin des années 1950 marque le retour du mouvement flamand sur la scène politique, via le parti de la Volksunie (1958). Les revendications du mouvement se coordonnent aussi dans l'action d'un comité de réflexion sur la question linguistique (le *Vlaams Aktie Komitee voor Brussels en Taalgrens*, VAK).

passé alors par la fixation d'une frontière linguistique (par une loi adoptée le 8 novembre 1962) qui marque « la transformation des discontinuités sociales en frontières territoriales et linguistiques » (Bonfiglioli, 2019) et divise ainsi le territoire belge en quatre régions linguistiques : néerlandaise, française, bilingue et germanophone (Sinardet, 2008)³⁷³.

Notons que ces éléments donnent à voir l'étroite relation qui existe entre la délimitation d'un territoire et la préservation d'un équilibre démographique. Comme à Chypre (dénonciation de l'immigration turque pour accroître l'importance symbolique de la communauté chypriote turque) ou en Irlande du Nord (peur de la communauté PUL d'être anéanti par la communauté CNR grandissante), la logique démographique a une certaine importance dans le développement du conflit communautaire belge. Dans ce cas-ci, la circonscription d'un territoire, par la fixation de la frontière, sur lequel s'applique le principe de l'unilinguisme permet alors d'atténuer une peur existentielle qui existe au sein du mouvement flamand : celle de voir sa communauté progressivement disparaître.

Ici, le dispositif de division qui départage le territoire appartenant à chaque communauté prend une forme avant tout institutionnelle. Symboliquement, la fixation de la frontière linguistique et donc, l'affirmation d'une frontière qui fige le territoire unilingue francophone et le territoire unilingue néerlandophone (ainsi qu'un territoire germanophone) permettent la pacification du conflit communautaire et linguistique.

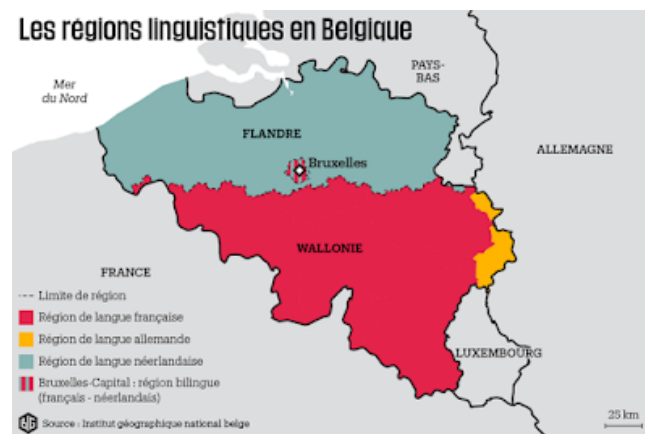


Image 67 Les régions linguistiques en Belgique (source: Institut géographique de Belgique)

Notons toutefois qu'avec la fixation de la frontière linguistique, s'organise aussi formellement un système de protection pour les minorités linguistiques de certaines communes : le régime des communes « à facilités linguistiques »³⁷⁴. Ces exceptions prennent la forme de « droits linguistiques

³⁷³ La répartition des quatre régions linguistiques est inscrite dans la constitution, en son article 4, lors de la révision constitutionnelle de 1970.

³⁷⁴ Désignée dans la constitution selon le nom de « communes à statut linguistique spécial ».

personnels », c'est-à-dire que la protection repose sur la demande individuelle des habitants « d'être servi dans une autre langue que la langue officielle par l'administration communale » (Sinardet, 2008 : 144)³⁷⁵.

Concrètement, la frontière linguistique constitue une frontière administrative, poreuse et censée être invisible. Néanmoins, sa présence laisse tout de même des traces matérielles et est perceptible dans différents lieux. Par exemple, les signes (y compris les panneaux routiers) et le paysage linguistique changent en fonction de la région linguistique où l'on se situe. Comme le soulignent Landry and Bourhis :

« Indeed, the territorial demarcation of the Regions was made visible “through the systematic use of unilingual public signs in Flemish and French, respectively, [which] made the identity of each region most salient as one crossed the linguistic frontier” » (1997: 24, cités in Vandenbroucke, 2017: 412)

À propos de la terminologie, notons qu'en nommant ou en changeant un nom (notamment dans un contexte conflictuel), on « introdui[t] l'histoire et les valeurs sociales dans la réalité géographique » (Ginet et Wiesztort, 2014 [en ligne]). Ainsi, le nom donné à une zone géographique n'a rien d'anodin et participe à sa construction en tant qu'objet politique. D'ailleurs, la valeur symbolique des mots, les représentants politiques belges l'avaient bien comprise : « ils étaient parmi les premiers à reconnaître l'importance de marquer les frontières de ces territoires linguistiques par la régulation de l'utilisation des langues sur les panneaux publics » (Vandenbroucke, 2017 : 412*). L'effet « frontière » opéré par de simples panneaux de signalisation (annonçant par exemple le nom d'une rue ou d'une agglomération) est donc délibéré et voulu. Ainsi, comme à Belfast et à Nicosie, c'est précisément la proximité spatiale entre les deux groupes, de part et d'autre de la frontière, qui favorisent des pratiques de marquage du territoire propre à chacun. En Belgique, ce marquage passe par l'utilisation des langues (et ce faisant, réaffirme l'assignation d'une langue à un territoire) ou encore par l'utilisation de symboles régionaux et communautaires. Ceux-ci sont notamment possibles, car comme à Chypre, la « partition » entre les régions linguistiques est relativement claire et le territoire ne fait pas spécifiquement l'objet d'une contestation (sauf à certains endroits, comme dans la périphérie bruxelloise). Dès lors, la frontière linguistique, si elle n'est pas assortie de murs physiques ni de *checkpoints*, est bien perceptible et tangible, notamment grâce aux symboles communautaires et linguistiques qui l'entourent.

³⁷⁵ Ce principe s'applique pour tous les « locuteurs [qui en font la demande] de chaque minorité linguistique, de part et d'autre de ces frontières linguistiques (des francophones vivant dans certaines communes flamandes le long de la frontière linguistique mais également des néerlandophones vivant dans des communes de langue française, comme des francophones vivant dans quelques communes germanophones) » (Bonfiglioli, 2019). Ce système de protection des minorités permet également l'organisation de l'enseignement maternel et primaire dans une autre langue (Sinardet, 2008).

Enfin, notons également qu'outre la question de la délimitation des territoires linguistiques, la Belgique a également connu un important processus de fédéralisation (Janssens and Chaltin, 2014). À partir de 1970, l'État belge va alors connaître d'importantes modifications de sa structure, afin d'accommoder tant les revendications d'autonomie culturelle (flamandes) et que les revendications d'autonomie économique (wallonnes). Le compromis belge donnant alors lieu à un système fédéral construit autour de deux types d'entités fédérées distinctes : les Communautés et les Régions (Sterckx, 2010)³⁷⁶. Ces différentes réformes de l'État, qui participent par ailleurs à la pacification du conflit communautaire, ont donc mené à une Belgique qui est composée aujourd'hui en « communautés linguistiques séparées sur le plan territorial, idéologique, économique et linguistique » (Hambye, 2009).

Dans le cadre de ce processus de fédéralisation, certaines compétences ont été attribuées aux Communautés (Flamande, Française (désormais, Fédération Wallonie-Bruxelles) et Germanophone)³⁷⁷. Parmi celles-ci, figurent notamment les compétences en matière d'enseignement, culturelle ou médiatique. Le résultat de ce processus donne donc l'existence de systèmes d'enseignement, culturels et médiatiques distincts selon les communautés.

En ce qui concerne la sphère médiatique, la Radiodiffusion-télévision belge (RTB) a effectivement été communautarisée en 1977. Elle est remplacée par la RTBF (Radio-télévision belge de la Communauté française), la VRT (*Vlaamse Radio-en Televisieomroeporganisatie*) et la BRF (*Belgischer Rundfunk*). Ainsi, il n'existe plus d'institution médiatique commune à tous les Belges. La contribution de ce phénomène dans l'affaiblissement d'une identité nationale belge et le développement d'identités régionales est d'ailleurs soulignée par plusieurs recherches. Ainsi, Sterckx expose :

« [p]our leurs publics respectifs, les médias flamands et francophones créent une vision du monde spécifique, une image de soi et des attentes (Dujardin, 2009, 1949-1950) et se concentrent sur les différences entre Flamands et francophones, que les médias, les politiciens et le public flamands appellent souvent à tort "Wallons", ignorant ainsi les différences culturelles et socio-économiques entre les Wallons et les francophones belges. Les deux groupes linguistiques sont en fait représentés comme

³⁷⁶ D'autres mécanismes de pacification linguistique ont également été mis en place, comme le mécanisme des groupes linguistiques qui, au fédéral et à Bruxelles, assure la protection parlementaire des minorités (respectivement, les francophones et les néerlandophones) Ce mécanisme institue symboliquement le principe de bipolarité où les « représentants nationaux devront être soit néerlandophones, soit francophones. Ainsi, le compromis passe [encore une fois] par l'instauration de la bipolarité dans la représentation nationale et par une institutionnalisation des identités linguistiques au détriment de l'identité nationale » (Sinardet, 2008 :144-5). Ce système de parité linguistique rappelle le système d'autodésignation des élus au sein du groupe « nationaliste » ou « unioniste » (ou « non-alignés ») en Irlande du Nord, et *de facto*, de l'institutionnalisation politique de ces groupes.

³⁷⁷ Notons que le principe des communautés est que leurs matières s'appliquent à des personnes et non à des territoires précis, comme c'est le cas pour les Régions (Flamande, Wallonne et Bruxelles-Capitale).

des blocs homogènes, tandis que la réalité socio-économique des deux communautés est ignorée. (Reynebeau, 2009, 147, 149, 155) » (2010, 257* [je souligne])³⁷⁸.

Dans ce sens, on peut suggérer que si elle pacifie les tensions communautaires, la répartition des compétences communautaires (couplée aux découpages linguistiques) favorise simultanément le maintien du clivage communautaire. Notamment en ce que ces institutions favorisent la socialisation politique des individus au sein d'une communauté particulière. L'importance de ces matières dans la construction et le maintien des communautés comme distinctes est particulièrement visible au sein de la région bilingue de Bruxelles où ce sont tout de même les Communautés (Fédération Wallonie-Bruxelles, *Vlaamse Gemeenschap*, ou la Commission communautaire française et la *Vlaamse Gemeenschapcommissie* et éventuellement la Commission communautaire commune) qui organisent l'enseignement et qui gèrent les matières culturelles. Ce qui peut être questionné au sein de la seule région bilingue de Belgique. Comme à Belfast ou à Nicosie, ce sont donc des réseaux scolaires, culturels et médiatiques parallèles qui coexistent. Il reste possible de s'interroger sur le rôle que peuvent jouer ces institutions sur la socialisation politique des individus et sur le maintien des groupes comme antagonistes ou du moins, divergents.

Par ailleurs, on notera l'importance qu'ont les politiques culturelles et linguistiques pour les partis politiques flamands, et non seulement les partis nationalistes flamands, notamment dans leur lutte contre la francisation du territoire autour de Bruxelles. À cet égard, la question d'une possible construction de murs mentaux érigés entre « flamand » et « wallon » (ou plutôt francophones), peut-être posée.

Paradoxalement, la fixation de la frontière linguistique et la pacification du conflit communautaire par son institutionnalisation semblent avoir comme effet de circonscrire les tensions communautaires dans certains endroits³⁷⁹. Plus précisément, le conflit communautaire semble se cristalliser au sein de la périphérie bruxelloise.

³⁷⁸ Il met en avant à ce propos le rôle crucial joué par le paysage médiatique dans le traitement de l'impasse institutionnelle de 2007 où la couverture médiatique très différente d'une région à l'autre, ce qui différencierait la crise de 2007 et des conflits communautaires passés (Sterckx, 2010, 258).

³⁷⁹ Par exemple, de vives tensions ont eu lieu au sein des communes fouronnaises, qui ont été au cœur d'un conflit politique jusqu'à la fin du XX^e siècle (dont je ne fais pas état ici). Les dispositions adoptées dans le cadre de ces lois ne réjouissent pas tout le monde et le climat est plutôt hostile, notamment envers les négociateurs de chaque communauté linguistique. Voyez Rillaerts S. (2010), pages 83 et suivantes, pour une réflexion détaillée sur les conséquences de ce régime linguistique et sur le climat politique. Notons qu'une importante partie des tensions violentes se sont concentrées au sein des communes fouronnaises. Sur cela, voyez *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°859 (1979).

statut linguistique de la Région de Bruxelles-Capitale³⁸² (en rouge sur la carte) est celui d'une région bilingue³⁸³.

Aujourd'hui, le contentieux politique et les sensibilités linguistiques semblent donc se concentrer au sein des 19 communes de la périphérie bruxelloise (contournées de rouge sur la carte), dont six communes bénéficient de facilités linguistiques³⁸⁴. Le caractère contesté de ce territoire (de la périphérie) est notamment perceptible dans les différentes appellations de la zone géographique composée par ces 19 communes, par les Flamands et par les francophones qui y sont établis :

« [L]es références à la zone périphérique de Bruxelles par les deux communautés marquent le territoire et sont également l'indice d'idéologies et d'attitudes divisées : la zone est appelée *Vlaamse Rand*, "périphérie flamande" (soulignant l'adhésion de la zone à la Flandre) et Périphérie bruxelloise "périphérie bruxelloise" (soulignant la zone comme une expansion géographique de la capitale) par certains Flamands et certains Wallons, respectivement » (Vandenbroucke 2017 : 414*).

Comme cela a été mentionné précédemment, ici aussi, le fait de nommer d'une manière ou d'une autre renvoie à une réalité sociopolitique plus large.

Les tensions communautaires au sein de ce territoire se manifestent autour de deux enjeux principaux. Du point de vue flamand, le problème consiste en ce que ces communes sont en proie à une « francisation croissante en dépit de multiples programmes d'intégration linguistique proposés par les autorités flamandes » (Van Droogenbroeck, 2011 cité in Bonfiglioli, 2019). Du point de vue francophone, particulièrement au sein des communes à facilités linguistiques, le problème résulte de l'interprétation restrictive du régime des facilités linguistiques par les autorités politiques flamandes (à travers l'adoption des circulaires Martens et Peeters en 1997 notamment), ainsi que dans le refus par la Région flamande de nommer des bourgmestres élus dans certaines communes à facilités linguistiques, sous prétexte de non-respect de la législation sur l'emploi des langues en matière administrative. Comme cela est exposé dans les développements ci-après, dans

³⁸² Bruxelles-Capitale est formalisée en tant que Région à part entière lors de la réforme de l'État de 1989. Au niveau du fonctionnement institutionnel de la Région, des mécanismes de protection des minorités sont mis en place pour protéger politiquement la minorité néerlandophone. Les Communautés sont aussi compétentes sur certaines matières. Ce partage des compétences communautaires illustre la cohabitation entre francophones et néerlandophones dans la Région de Bruxelles-Capitale (Sinardet, 2008 : 146).

³⁸³ Ce statut est formalisé par la loi de 1963 sur l'emploi des langues en matière administrative. Par rapport à ce statut bilingue, une résistance de la part des francophones bruxellois se fait entendre : ils perçoivent le statut bilingue de la région bruxelloise comme un avantage donné aux néerlandophones, qui, déjà bilingues, seraient avantagés sur le marché de l'emploi (public notamment) (De Winter and Baudewyns, 2009 : 285-6). Il faut noter que peu après la création de la Belgique et jusqu'au XX^e siècle, « un processus de francisation s'est enclenché, touchant pratiquement toutes les couches de la société bruxelloise [...]. En conséquence, Bruxelles est devenue en grande partie francophone, le français étant la langue la plus connue et la plus utilisée. Ce processus de francisation drastique n'a eu lieu qu'à Bruxelles, alors qu'en Flandre, la francisation s'est limitée à la noblesse et aux classes moyennes supérieures » (Vandenbroucke, 2017 :413*).

³⁸⁴ En orange foncé sur la carte, il s'agit des communes de Crainhem, Drogenboos, Linkebeek, Rhode-Saint-Génèse, Wemmel et Wezembeek-Oppem. Ces communes bénéficient de facilités linguistiques ainsi que de conditions particulières de vote.

les deux cas, c'est la voie politique et institutionnelle qui est privilégiée pour ces enjeux. La pacification du conflit communautaire passe alors principalement par son institutionnalisation.

3.1. La périphérie flamande et le phénomène de la « tache d'huile ».

Pour comprendre l'enjeu que représente la « francisation » de la périphérie flamande, il faut se rappeler qu'en principe, la Région flamande est une région linguistique unilingue sur laquelle le néerlandais est établi. Par ailleurs, il faut se rappeler l'importance de l'équilibre démographique entre les deux communautés à cet endroit, et notamment le sentiment de menace qu'a toujours exprimé le mouvement flamand à l'égard de la « francisation » de Bruxelles et de sa périphérie.

Ce phénomène de francisation s'explique par deux phénomènes : d'une part, un phénomène d'urbanisation et d'autre part, un phénomène d'augmentation de la population francophone :

« la périphérie immédiate de Bruxelles a connu une expansion, une urbanisation et une sub-urbanisation continues tout au long du XX^e siècle, alors que la population bruxelloise s'éloignait, et continue de s'éloigner, du centre urbain pour s'installer dans les “quartiers de la ceinture verte” dans la périphérie plus calme et plus abordable de l'agglomération de la capitale (Van Velthoven, 1987 : 26). Un facteur important de ce processus a été l'achèvement du Ring de Bruxelles dans les années 1970, qui a transformé les villes flamandes et wallonnes situées à proximité de Bruxelles en véritables banlieues de Bruxelles » (Vandenbroucke, 2017 : 414*).

Toujours aujourd'hui, un nombre important de francophones bruxellois socio-économiquement privilégiés quittent le centre-ville pour aller s'installer dans sa périphérie³⁸⁵. Ce phénomène d'expansion résidentielle par les francophones est qualifié de « tache d'huile (*olievlek*) » par certains. Et les autorités publiques flamandes cherchent à l'endiguer depuis longtemps : ce qu'elles dénoncent principalement, c'est l'absence d'adaptation linguistique (ou de signe de volonté d'adaptation) des francophones par rapport à leur nouvel environnement linguistique (Vandenbroucke, 2017). Ce phénomène, déjà relevé dans les années 1980 (Van Velthoven, 1987), est interprété comme menant à une francisation de la région, de la même manière que ce fut le cas à Bruxelles où, malgré la co-officialité du néerlandais avec le français, le français s'est imposé (Bonfiglioli, 2019). Le baromètre linguistique (Janssens, 2014) informe sur les fondements de cette peur : le français reste effectivement la langue la plus connue – sans être forcément la langue maternelle – dans la périphérie flamande³⁸⁶. Ainsi, le problème de la périphérie flamande de

³⁸⁵ Même si le profil des personnes types qui vont résider dans la région change et s'internationalise, voyez sur cette question : de Maesschalck F., De Rijck T. et Heylen V., (2015), « Au-delà de la frontière : relations socio-spatiales entre Bruxelles et le Brabant flamand », Brussels Studies [En ligne], n° 84. Notons que le phénomène est avant tout un phénomène social et économique plutôt que linguistique.

³⁸⁶ Les chiffres détaillent que « plus d'un quart des familles de la périphérie parle plus d'une langue à la maison et 20% des habitants proviennent d'une famille unilingue francophone. 46% seulement des familles de cette périphérie parlent néerlandais à la maison » (Janssens, 2014). Cela est dû au fait que tant les néerlandophones que les allophones maîtrisent le français (car ils travaillent ou ont vécu à Bruxelles) (Bonfiglioli, 2019).

Bruxelles-Capitale consiste en ce que des francophones vivent donc sur le « sol flamand » (De Winter and Baudewyns, 2009 : 291). Notons que cette réalité sociologique est déjà reconnue institutionnellement par l'adoption d'un régime linguistique « à facilités » en 1963 dans six de ces communes. Du point de vue de certains Flamands, ce régime spécial des facilités ainsi que la francisation de la périphérie sont vécus comme une « dépossession territoriale et une minorisation identitaire » (Bonfiglioli, 2019). C'est donc bien la question du sentiment d'être « envahi » sur son propre territoire qui pose un problème pour certains : cette situation contrevient au régime linguistique tel qu'il a été établi, négocié et figé par l'adoption des frontières et régions linguistiques en 1963. D'ailleurs, ces frontières sont bien figées en ce qu'elles ne semblent pas modulables pour coller au plus près des réalités sociolinguistiques. Par exemple, les demandes de facilités linguistiques portées par des francophones de certaines des communes de la périphérie et donc, *in fine*, pour l'adaptation des découpages régionaux et pour l'extension des frontières de Bruxelles-Capitale n'ont jamais abouti (Bonfiglioli, 2019).

La mise en œuvre de politiques pour lutter contre cette francisation

Outre la question de la démographie, les autorités flamandes sont particulièrement sensibles à la question de l'emploi des langues et du respect du principe de l'unilinguisme sur le territoire flamand. En réaction à ce phénomène de francisation, le gouvernement flamand cherche à reprendre une forme de contrôle sur ce territoire en réaffirmant l'usage du néerlandais sur le territoire de la Région flamande (donc y compris, dans la périphérie bruxelloise). À plusieurs moments dans l'histoire politique et institutionnelle belge, ce sont des discours empreints d'une « mentalité de siège », c'est-à-dire qu'ils traduisent le sentiment que c'est l'existence même de la communauté culturelle et linguistique dans son essence qui est menacée par l'autre communauté, qui sont mobilisés. Ce type de discours est particulièrement présent au sein de la périphérie bruxelloise où chaque communauté tient ce type de discours (traduisant une « mentalité de siège » (*siege mentality*)), similaire à ce que l'on peut observer à Belfast) à l'égard de l'autre communauté.

Du point de vue des autorités politiques flamandes, diverses stratégies politiques et politiques publiques sont mises en œuvre de manière à favoriser l'homogénéité linguistique et culturelle flamande sur son territoire et donc à « maintenir l'adéquation entre territoire et nation [...] et [à mettre] à distance de l'altérité » (Bonfiglioli, 2019). Tout d'abord, des stratégies territoriales ont été mises en place où des revendications à l'égard de certains découpages territoriaux ont eu lieu,

notamment lors de la fusion des communes en 1977³⁸⁷. Les élus flamands ont également exigé une scission de l'arrondissement judiciaire et électoral de Bruxelles-Hal-Vilvorde (BHV). Sujet qui a particulièrement alimenté les tensions communautaires jusqu'à aboutir à un accord dans le cadre de la VI^e réforme de l'État en 2012. Cette scission permettant alors de terminer le processus des frontières communautaires³⁸⁸.

Parallèlement à cela, des stratégies plus indirectes sont employées par le gouvernement flamand. Ces stratégies, plus informelles, sont particulièrement contestées par les élus francophones de ces communes, qui dénoncent un processus visant à atteindre une forme d'homogénéité culturelle et linguistique dans la périphérie de Bruxelles (Bonfiglioli, 2019). Concrètement, à partir de 1995, le gouvernement flamand (en coalition CVP-SP)³⁸⁹ adopte un « Plan d'action du gouvernement flamand pour la périphérie flamande autour de Bruxelles » (*Actieplan van de Vlaamse Regering voor de Vlaamse Rand rond Brussel*)³⁹⁰. Dans ce plan, le concept de *Vlaamse Rand* (périphérie flamande)³⁹¹ est défini : il désigne un territoire, circonscrit aux 19 communes limitrophes de Bruxelles-Capitale, au cœur de programmes d'activités et de politiques qui sont adoptées dans l'objectif d'appuyer le caractère « flamand et vert » de la périphérie (BRIO, 2016 ; *Vlaamse Rand*, en ligne). Ces programmes sont appuyés par des subventions (le *Vlaamse Randfonds*) et une structure administrative (*De Rand*, créée au départ sous la forme d'une ASBL en 1996)³⁹². Il est intéressant

³⁸⁷ Bonfiglioli (2019) explique comment ces stratégies de « découpages territoriaux ont été mobilisés depuis la seconde moitié du XX^e siècle afin d'atteindre l'homogénéité culturelle et linguistique en périphérie flamande de Bruxelles-Capitale ». Elle étudie notamment celui de la fusion des communes, dénoncé par certains élus francophones comme une stratégie de « gerrymandering » visant à « diluer la présence francophone en périphérie ». Sans pouvoir affirmer le caractère intentionnel de ce processus, elle observe qu'il est étonnant que les communes limitrophes n'aient pas été fusionnées entre elles, mais plutôt avec des communes rurales plus éloignées de Bruxelles. Ainsi, elle conclut : « il apparaît que certains découpages auraient pu être plus cohérents du point de vue des réseaux de communications et de la continuité des zones résidentielles. Ce remembrement, souhaité à l'échelle gouvernementale d'un État encore unitaire, a indéniablement contribué à endiguer la représentativité politique d'une minorité à l'échelle de la Flandre. De réelles continuités de quartiers francophones ont véritablement été fractionnées par le processus de fusion ».

³⁸⁸ Le problème de BHV consiste en ce qu'il était le dernier arrondissement électoral et judiciaire bilingue de Belgique. En termes de territoire, il couvrait les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale ainsi qu'une partie de la province du Brabant flamand (35 communes). En pratique, « [c]et arrondissement [...] permettait aux francophones vivant dans une partie du Brabant flamand d'élire des représentants francophones au Parlement fédéral et lors des élections européennes, en l'absence de partis politiques nationaux en Belgique. Dans cet arrondissement, l'électeur pouvait voter pour les mêmes listes et les mêmes candidats, dans Bruxelles-Capitale et sa périphérie, en dépit des frontières linguistiques » (Bonfiglioli, 2019). Pour plus de détails sur la scission de cet arrondissement, voyez Blero B., « La réforme de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2015, vol. 37, n°2282-2283, 70 pages ; Govaert S., « Bruxelles-Hal-Vilvorde : du quasi-accord de 2005 à la procédure en conflit d'intérêts », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2007, vol. 29, n°1974, 40 pages ou encore Blero B., « La scission de la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2015, vol. 34, n°2279, 54 pages.

³⁸⁹ Gouvernement de coalition avec le CVP (*Christen-Democratisch en Vlaams* – parti chrétien-démocrate) et le SP (Socialistische Partij – parti socialiste).

³⁹⁰ Ce plan d'action est disponible en ligne : <https://www.docu.vlaamserand.be/node/14288>

³⁹¹ Sur le nom, « pour les représentants politiques flamands, les autres appellations mettaient trop l'accent sur la position satellitaire de ces communes flamandes vis-à-vis de la capitale fédérale ».

³⁹² Notons que depuis 2004, l'ASBL a été transformée en une agence externe dépendante du *Diensten voor Algemeen Regeringsbeleid* (Service pour la Politique générale du Gouvernement), avant d'être transférée en 2015 à l'*Agentschap Binnenlands Bestuur* (Agence des Affaires Intérieures) (BRIO, 2016).

de relevé que parmi les territoires prioritaires dans la mise en œuvre des différents programmes, on spécifiquement les six communes à facilités linguistiques situées autour de Bruxelles (BRIO, 2016). Cette politique de « flamandisation » de la périphérie passe alors par deux outils principaux : le premier consiste en un contrôle exercé sur l'espace public. Plus précisément, ce contrôle s'exerce sur le paysage linguistique (*linguistic landscape*), entendu comme « toutes les instances de langage et d'écriture publics dans un lieu géographique particulier, qu'ils soient de nature commerciale, officielle, mobile, transgressive ou privée » (Shohamy et Groter, 2009, cité in Vandembroucke, 2017 : 409*) et le paysage urbain (*streetscene*) (Vandembroucke, 2017 : 414-5). Le second outil consiste à subventionner et promouvoir la culture flamande par la création d'une « ligne de défense culturelle via la Ceinture d'émeraude, un cercle de centres culturels » (Bonfiglioli, 2019). Sans entrer dans les détails de ce second outil, notons qu'il est critiqué par les élus francophones, car la mise en œuvre de cette politique passe par l'administration *De Rand*. Ce faisant, la compétence des administrations communales (souvent aux mains d'élus francophones, particulièrement dans les communes à facilités linguistiques) dans ces matières culturelles est en quelque sorte contournée. Les élus francophones avancent alors qu'il s'agit là d'une instrumentalisation politique et dénonce l'administration *De Rand* comme étant « le bras armé de la “flamandisation” » (Bonfiglioli, 2019)³⁹³.

Le contrôle du paysage linguistique

Dans son étude sur le paysage linguistique de différentes villes³⁹⁴, Vandembroucke observe une « sensibilité accrue à l'égard de l'utilisation de la langue dans les espaces publics » (2017 : 408*) et qu'un contrôle est exercé sur l'usage des langues dans l'espace public, malgré la non-régulation de l'emploi des langues dans les usages privés et commerciaux. Elle note également qu'avec l'importance politique gagnée par le parti nationaliste flamand N-VA (*Nieuw-Vlaamse Alliantie*), qui est devenu le premier parti de Flandre et de Belgique lors des élections de 2014, ce contrôle s'est structuré notamment dans la création d'un échevinat pour les « affaires flamandes » (Vandembroucke, 2017 : 415*). Dès lors, l'objectif de cette politique s'étendrait au-delà des aspects linguistiques pour concerner l'ensemble du « paysage sémiotique de la Flandre en ce qu'elles introduisent des images emblématiques flamandes dans le paysage urbain, tout en limitant la visibilité des symboles belges » (Vandembroucke, 2017 : 416). Ainsi, il s'agit de contrôler le paysage linguistique en Région flamande (Vandembroucke, 2017 : 409). Dans le cadre de cette politique, l'espace public et le paysage linguistique sont donc envisagés comme des « ressources politiques et des outils malléables utiles pour transmettre la prédominance du néerlandais aux différents

³⁹³ Pour plus de détails sur ces questions, voyez Bonfiglioli, 2019.

³⁹⁴ Qui porte, certes, sur deux villes en dehors de la périphérie flamande de Bruxelles, mais qui traduit une inclinaison nationaliste de la politique générale de la Région.

habitants, anciens et nouveaux, ainsi que pour encourager les nouveaux arrivants à apprendre la langue et, plus généralement, à s'intégrer dans la société flamande » (Vandenbroucke, 2017 : 428).

Ici, des liens peuvent être faits avec les cas nord-irlandais et chypriote, où dans les deux cas, les groupes (soit les habitants ou les autorités politiques) cherchent à contrôler le paysage politique des territoires qui sont perçus comme leur appartenant. Comme à Belfast et à Nicosie, l'espace public est habité de symboles qui visent à marquer le territoire d'une identité particulière à l'aide de référents communautaires. Comme nous l'avions vu, ces symboles « qui divisent » (Moeschberger and DeZalia, 2014) participent notamment à manifester un récit (*narrative*) sur un territoire et à le maintenir, ainsi qu'à créer et manifester une solidarité de groupe et la connexion à un héritage commun aux membres de l'*in-group* (ce qui a comme effet inverse de dire aux membres de l'*out-group*, que le territoire ne leur « appartient » pas). D'ailleurs, ces symboles peuvent être contestés et alimenter une dynamique conflictuelle. En Irlande du Nord et à Chypre, des formes de *cultural wars* sont perceptibles. Dans l'exemple utilisé ici, il semble que la contestation tient aux langues utilisées dans l'espace public. Cette contestation peut être opérée par des autorités politiques ou encore par des activistes comme le souligne Vandenbroucke, lorsqu'elle fait référence aux actions où certains s'occupent à « physiquement retirer, ou couvrir à l'aide de peinture, le français des signes et panneaux (publics ou pas) »³⁹⁵ (2017 : 414-5).

Dès lors, on pourrait s'interroger sur les effets de ce contrôle de l'usage des langues dans l'espace public ainsi que des politiques de « flamandisation » au sein d'une partie du territoire, certes situé en région flamande, mais constitué d'une importante population francophone. Ces politiques pourraient-elles s'apparenter à des politiques « qui divisent » ?

3.2. La périphérie flamande et le contentieux sur l'emploi des langues

À la différence de l'Irlande du Nord et de Chypre, le conflit communautaire en Belgique ne s'est pas développé en une violence généralisée. La voie politique semble avoir toujours été privilégiée. Peut-être, parce que des institutions et des mécanismes politiques permettent aux groupes d'exprimer leurs revendications ? La pacification du conflit est effectivement passée par la mise en œuvre de différents instruments et mécanismes institutionnels (comme la frontière linguistique et le régime des facilités linguistiques, la parité linguistique et les groupes linguistiques, ou les réformes

³⁹⁵ À l'image de Flor Grammens (1899-1985), un fervent défenseur des lois linguistiques en Belgique. Déjà en 1937, il a commencé à repeindre l'utilisation du français sur les panneaux de signalisation bilingues dans les municipalités proches des frontières linguistiques en Flandre où le néerlandais était la langue officielle, mais où le français était utilisé *de facto* pour la gouvernance (Janssens 2012).

de l'État). Comme on a pu le voir, des tensions communautaires subsistent dans certaines communes de la périphérie bruxelloise.

Particulièrement, certaines tensions émergent autour de l'interprétation restrictive faite du régime des facilités linguistiques par les autorités politiques de la Région flamande (via l'adoption de circulaires) ainsi que la nomination (ou plutôt du refus de nomination) des bourgmestres élus dans ces communes par les autorités politiques de la Région flamande sous prétexte du non-respect de l'emploi des langues. Le conflit communautaire tenait alors à deux interprétations antagonistes du régime des facilités linguistiques (Bouhon, 2015). Politiquement ce contentieux communautaire était dans une impasse et s'embourbait continuellement. La résolution de ce conflit a finalement eu lieu devant la juridiction administrative du Conseil d'État.

Concrètement, plusieurs éléments alimentaient ce conflit communautaire. D'une part, l'adoption des circulaires Martens et Peeters de 1997³⁹⁶ sont critiquées par les francophones en ce qu'elles contreviennent aux pratiques qui étaient adoptées jusque-là dans les communes à facilités de la périphérie, « principalement administrées par des élus francophones en Région flamande » (Bonfiglioli, 2019). Dans ces communes, il était admis qu'une fois qu'un habitant francophone d'une commune à facilités avait introduit une demande visant à communiquer avec l'administration publique flamande en français, il était considéré comme francophone (et ne devait plus effectuer la demande). La circulaire Peeters change cela en affirmant que les habitants francophones qui souhaitent communiquer en français avec leur administration et recevoir leurs documents en français doivent en faire chaque fois la demande. En plus de cela, il faut noter que depuis la cinquième de l'État, « la compétence relative à l'élection des organes communaux, en ce compris la procédure de nomination du bourgmestre a été transférée aux Régions » (Bouhon, 2015 : 1). Dès lors, à partir des élections de 2006, le gouvernement flamand à plusieurs fois refusé de nommer des bourgmestres (pourtant élus) pour différentes raisons, dont celle de ne pas « s'être conformé aux lois coordonnées le 18 juillet 1966 sur l'emploi des langues en matière administrative, telles qu'elles sont interprétées par la circulaire sur l'emploi des langues dans les administrations communales de la région de langue néerlandaise, mieux connue sous le nom de circulaire Peeters » (Bouhon, 2015 : 2). Ce contentieux a contribué au développement d'une « saga » judiciaire en Belgique. Politiquement, la question était insoluble. Finalement, lors de la sixième réforme de l'État, une solution partielle a été trouvée : plutôt que de revoir les règles sur le fond (en modifiant par

³⁹⁶ Circulaire BA 97/22 du 16 décembre 1997 relative à l'emploi des langues dans les administrations communales de la région de langue néerlandaise, adoptée par Léo Peeters, ministre flamand des Affaires intérieures. Les circulaires Martens du 17 décembre 1997 relative à l'emploi des langues dans les CPAS de la région de langue néerlandaise (WEL 98/01. *M.B.*, 27 mai 1998

exemple les lois coordonnées ou en trouvant un compromis politique sur l'interprétation qui devait en être faites), les règles de procédure pour la nomination, spécifiquement des bourgmestres des six communes de la périphérie ont été modifiées³⁹⁷. Concernant le litige que cette procédure de nomination peut impliquer, qui doit être porté devant le Conseil d'État, il est alors prévu que celui-ci soit exclusivement porté devant l'assemblée générale de la section du contentieux administratif du Conseil d'État. La particularité étant alors que le litige sera porté devant une juridiction où un collège paritairement composé sera chargé de le trancher. Ici donc, comme le souligne justement Bouhon

« pour tenter de sortir de la situation de blocage, qui était caractérisée par une jurisprudence développée par une chambre néerlandophone du Conseil d'État, largement contestée au sud du pays, le législateur a ainsi confié le contentieux relatif à la nomination des bourgmestres de la périphérie à une instance que ne domine aucune des deux grandes communautés linguistiques du pays » (2015 : 5).

Ainsi, « les représentants politiques, à défaut de pouvoir se mettre d'accord sur une solution commune quant à l'interprétation du régime des facilités, ont finalement transféré aux juges administratifs la responsabilité de trancher ce conflit politique insoluble » (Grandjean, 2022 : 37).

À la suite des élections de 2012, un litige portant sur la nomination de différents bourgmestres a été à nouveau porté devant le Conseil d'État. Plusieurs arrêts du Conseil d'État – composé paritairement sur le plan linguistique – ont alors non seulement réglé le litige concernant la nomination de certains bourgmestres, mais ont également effectué un pas supplémentaire en tranchant la question de l'interprétation des lois coordonnées concernant les facilités linguistiques. Plus particulièrement, deux arrêts (arrêt *Caprasse* n°227.775 et arrêt *Thiéry* n°227.776) du 20 juin 2014 tranchent la question du délai pour lequel les francophones peuvent demander à recevoir leurs documents en français à quatre ans, renouvelables³⁹⁸. Par cette démarche, l'assemblée générale de la section contentieux administratif du Conseil d'État entend contribuer à la paix communautaire³⁹⁹.

En Belgique, le conflit linguistique semble avoir été pacifié politiquement, par son institutionnalisation à l'aide de différents mécanismes institutionnels et instruments réglementaires comme, l'institution de régions linguistiques avec des protections pour les minorités linguistiques de certaines communes, la fixation d'une frontière linguistique entre les deux grandes régions

³⁹⁷ Les règles comprennent d'autres subtilités qui ne sont pas détaillées ici. Pour une explication exhaustive de cette modification, voyez Bouhon F., « Nomination des bourgmestres et contentieux linguistique en périphérie bruxelloise après la sixième réforme de l'État : l'aval de la Cour constitutionnelle et la contribution active du Conseil d'État », *Administration Publique (Trimestriel)*, 2015, pp.1-15

³⁹⁸ Voyez, à nouveau, Bouhon 2015 pour une étude détaillée de ces arrêts.

³⁹⁹ Notons que la question n'est pas réglée et que cela ne résout que partiellement le contentieux puisque, le 22 septembre 2021, le Conseil d'État est contraint de rappeler ce délai de quatre ans dans plusieurs arrêts : arrêts n°251.571 ; n°251.572 et n°251.573 du conseil d'État du 21 septembre 2021.

linguistiques (la Flandre et la Wallonie), le processus de fédéralisation. Ensemble, ces mécanismes institutionnels et administratifs ont pacifié le conflit linguistique en délimitant des territoires sur lesquels les usages linguistiques sont définis. La pacification du conflit communautaire est donc passée en Belgique par une territorialisation de l'usage des langues et par la relégation du conflit au sein des sphères politiques, administratives et judiciaires à l'aide de différents mécanismes institutionnels. Par ailleurs, on peut observer que cette pacification institutionnelle par une frontière linguistique supposée invisible a plutôt généré une nécessité de réaffirmer, matériellement, non seulement l'identité linguistique inscrite dans un territoire particulier (comme cela est le cas dans la périphérie bruxelloise), mais aussi de marquer concrètement, à l'aide de différents symboles, la frontière entre ces territoires linguistiques. Récemment, l'importance politique gagnée par le parti nationaliste flamand N-VA se traduit aussi par une réactivation du conflit communautaire et par la mise en place de différentes politiques visant à contrôler le « paysage linguistique » du territoire flamand. On peut toutefois observer que cette tendance n'est pourtant que le prolongement de politiques mises en place depuis plusieurs décennies, visant à contenir la « francisation croissante » des territoires de la périphérie bruxelloise.

*

* *

Les développements précédents mettent en lumière le rôle du conflit communautaire dans la construction de l'État belge. Historiquement, le fonctionnement de la Belgique autour du principe de l'unicité de la langue et de la primauté du français a favorisé le développement d'un mouvement de contestation flamand, en réaction duquel un mouvement wallon s'est ensuite constitué. Très vite, ces mouvements se sont construits et mobilisés autour d'interprétations particulières de l'histoire et en se détachant d'une vision commune, « belge ». Des groupes mobilisés autour de certaines représentations communautaires et d'une langue se sont alors constitués comme antagonistes. Progressivement, le conflit s'est développé (principalement au sein de l'arène politique) et a dû être pacifié.

En Belgique, à la différence de l'Irlande du Nord ou de Chypre, le conflit s'est principalement limité à l'arène politique, et les voies politiques et institutionnelles ont été favorisées pour le résoudre. Les groupes peuvent alors porter leurs revendications devant les institutions de l'État, et même demander l'adaptation de la structure de celui-ci. La structure de l'État a donc évolué pour progressivement tenir compte des réalités socio-démographiques et linguistiques : au fil de différentes réformes et de l'institution de mécanismes institutionnels, l'État unitaire a évolué en un État fédéré et territorialement divisé en différentes régions linguistiques.

Toutefois, si ces arrangements politiques et institutionnels ont permis de pacifier le conflit communautaire, il peut être suggéré que ceux-ci favorisent également le maintien de ces groupes et de la frontière entre eux. Dans ce sens, on peut considérer que ces arrangements sont constitutifs de *deeply divisive politics*, en ce qu'ils rendent les groupes existants durables (*enduring*). Dès lors, il pourrait être intéressant de s'interroger sur l'effectivité du vivre-ensemble en Belgique ? Le Belge se projette-t-il au sein d'une communauté imaginée qui est divisée ? Dans ce sens, la communautarisation des compétences telles que l'enseignement, les matières culturelles et les médias aboutit-elle à l'intériorisation, par les processus de socialisation, d'une appartenance à un groupe ou à un autre ? À cet égard, rappelons qu'à Bruxelles (seule région bilingue), ces matières sont aussi communautarisées.

Par ailleurs, il peut aussi être utile de s'interroger sur l'existence d'autres facteurs de division et d'autres frontières symboliques en Belgique. Récemment, ce sont les symboles liés au passé colonial qui ont été contestés dans l'espace public (comme l'ont notamment montré les manifestations autour des statues de Léopold II en 2020). Dès lors, n'est-il pas temps d'élargir le champ de vision politique à d'autres types de division, et de voir plus large que le clivage entre les deux « grandes » communautés en Belgique, pour construire un « vivre-ensemble belge » ? En ce sens, je pense à l'important processus « décolonial » qui doit encore avoir lieu en Belgique. Le conflit communautaire qu'il importe de « réconcilier » ne porte alors peut-être pas sur la question des « flamands et des wallons », qui semble plutôt pacifiée, mais plutôt sur la relation entre la Belgique (pouvoir colonial et « Belges colonisateurs ») et les personnes afro-descendantes ?

CONCLUSION

La thématique au cœur de cette thèse consiste en l'étude du rôle du territoire et de l'espace dans la perpétuation des conflits ethno-nationaux au sein des sociétés dites profondément divisées. Dans ce cadre, l'attention a été principalement portée sur deux cas précis : l'Irlande du Nord et Chypre, à travers une étude empirique des villes de Belfast et de Nicosie. Le choix de ces deux cas est notamment justifié par la particularité de l'espace et du territoire de ces villes. En effet, elles sont toutes les deux matériellement divisées par des structures physiques, les *peacewalls* à Belfast et la *Buffer Zone* à Nicosie, structures physiques que j'envisage ici comme des dispositifs de division. Si elles ont été installées dans l'objectif premier de réguler la violence politique (ce qui est par ailleurs questionnable), elles sont restées et marquent toujours le paysage de ces villes aujourd'hui, malgré l'apaisement de la violence politique et même, dans le cas nord-irlandais, malgré la résolution politique du conflit.

La prise de conscience de cette réalité paradoxale, à mes yeux, a alors suscité ce questionnement : comment est-ce qu'on peut se réconcilier quand on est physiquement tenu séparé ? Qu'est-ce que ces dispositifs de division disent de la possibilité d'un « vivre ensemble » pour ces sociétés dites « profondément divisées » ? Cette réflexion, entamée lors de mon mémoire de master en sciences politiques, je la poursuis dans cette thèse de doctorat à l'aide de la question de recherche suivante : comment les dispositifs de division perpétuent-ils le conflit ?

Pour répondre à cette question, j'ai adopté une démarche de recherche constructiviste, située et en mouvement. Pour ce faire, j'ai expérimenté et emprunté des outils théoriques et empiriques à d'autres disciplines (comme les marches urbaines, le *go-along* ou encore l'approche ethnographique). Toutefois, expérimenter signifie devoir prendre des risques (ici, se défaire d'une méthodologie telle que je l'ai apprise en sciences politiques en empruntant des outils à d'autres disciplines), devoir s'adapter (notamment lorsque la pandémie de Covid-19 a bousculé le monde en 2020), et accepter de se tromper ou de devoir rebrousser chemin (comme lorsqu'une barrière est fermée ou que l'accès à un terrain n'est pas possible). Néanmoins, si cette expérience a été imparfaite, elle me semble avoir considérablement alimenté ma réflexion, ma démarche scientifique et le propos que je tiens ici, qu'il s'agit désormais de conclure.

L'objectif de cette approche était d'observer de plus près ces dispositifs de division et de questionner leurs effets propres, auprès de ceux et celles qui doivent vivre avec eux, et de ceux et celles qui cherchent à se distancier des comportements et des attitudes qu'ils prescrivent.

Au terme des analyses, plusieurs éléments m'amènent à considérer que ces dispositifs (initialement construits comme des instruments de gestion de la violence politique, dans un contexte

d'affrontement entre des groupes qui contestent la légitimité de l'État) sont au cœur de la « gouvernamentalité » (Foucault, 1994) de ces sociétés. Ils constituent en ce sens de véritables techniques de gouvernement des individus qui vivent en leurs alentours. De plus, ils renforcent les conditions d'un cadre de société – la société dite profondément divisée – au sein duquel les individus sont socialisés au conflit par diverses institutions (école, famille, pairs, *etc.*), mais également par la présence de ces dispositifs eux-mêmes, qui marquent le territoire urbain et produisent des effets propres. Dès lors, ces dispositifs participent, à mon sens, à construire et à maintenir ces groupes comme antagonistes. Plutôt que d'être inscrits dans une société envisagée comme étant déjà « profondément divisée » – de manière figée et presque « donnée » – je démontre qu'ils constituent plutôt le cœur d'une politique qui divise profondément (*deeply divisive politics*) (Majed, 2020).

Plus précisément, les développements d'analyses ont montré que ces dispositifs de division contribuent à maintenir les conditions d'une continuation du conflit en ce qu'ils norment et prescrivent des comportements individuels, qui confortent la construction d'attitudes ancrées dans l'infrastructure socio-psychologique (Bar-Tal, 2017) héritée du conflit. Les individus mettent alors en œuvre des pratiques d'évitement mutuel, de manière conscientisée ou non, tant dans leurs comportements spatiaux que sociaux (dans leur mobilité urbaine et dans leurs interactions sociales). Cet évitement découle du fonctionnement de la société où les premières étapes de la vie se font généralement dans un cercle monocommunautaire (la famille, l'école et les activités de loisirs). Cette expérience socialisatrice crée alors les conditions de l'intériorisation des limites de l'espace dans lesquelles il est possible de se mouvoir légitimement. Ces limitations de l'espace urbain comme de l'espace social empêchent alors les individus d'expérimenter des réalités « hors cadre » et restreignent les opportunités de rencontres fortuites avec des personnes étiquetées comme « Autre » (en dehors des activités décrites comme « intercommunautaires »). Ces absences d'opportunité rendent difficile le questionnement de l'éthos du conflit (Bar-Tal, 2017), qui se trouve véhiculé par les différentes institutions, notamment celles qui constituent des lieux de socialisation dans ces sociétés profondément divisées.

Cependant, il s'agit de ne pas penser les individus comme enfermés dans ces structures. Il faut aussi souligner le rôle qu'ils peuvent jouer pour questionner, perturber, et finalement, pour contourner, au sens propre comme au figuré, ces dispositifs de division. Cela étant, il est possible d'observer que la remise en question de cette « naturalisation » du processus « d'auto-ségrégation » (Richardson, 2021) n'est pas sans effet. Les individus se trouvent alors pris en tension entre un apprentissage d'attitudes prescrites et ces expériences « hors cadre ». En effet, grandir en ayant pris conscience de la dynamique conflictuelle dans ces sociétés, c'est jouer à l'équilibriste entre d'une

part, l'héritage appris et la manière dont on a été socialisé – *in fine*, le poids des structures qui pèsent sur nous – et d'autre part, les expériences intercommunautaires qui peuvent offrir l'occasion de remettre en question cet apprentissage et cette socialisation. Ainsi, c'est mobiliser son *agentivité* en allant à contre-courant de ce qui est attendu, prescrit, considéré comme normal et structurellement organisé dans ces sociétés. C'est aussi affirmer son individualité par rapport à l'identité de groupe et les normes du groupe (communauté ou quartier) qui nous façonnent. C'est également articuler l'injonction au devoir de mémoire avec ses expériences et ses espoirs futurs. Notons que ces tensions sont particulièrement visibles lorsque l'on s'entretient avec des personnes plus jeunes ou qui sont en train de vivre cette expérience par leur implication récente dans des dynamiques intercommunautaires (FG25 IRN ; entretien 24 CHY).

Donc, ces dispositifs participent à perpétuer le conflit par la manière dont ils façonnent l'expérience socialisatrice des individus, mais en plus, parce qu'ils participent à l'institutionnalisation du conflit. S'ils gèrent le conflit en le pacifiant (c'est-à-dire, en diminuant l'opportunité et la possibilité de la violence politique), ils ne permettent pas d'en résoudre les causes. Dans les deux cas étudiés ici, la question de la légitimité de l'État et la question constitutionnelle qui en découle ne sont pas complètement réglées. Si on peut penser que ces questions l'ont été temporairement en Irlande du Nord, le *Brexit* montre que le régime politique mis en place par l'accord de paix est fragilisé par les crises politiques majeures et ne permet pas d'assurer une forme minimale de stabilité politique. À Chypre, la question constitutionnelle n'est, non seulement, pas réglée (vu l'absence d'accord de paix et le continuel échec des négociations), mais le fait que cette situation perdure crée les conditions d'une complexification de sa potentielle résolution. Depuis 1974, non seulement la communauté chypriote turque s'est auto-proclamée comme État indépendant sur le territoire au nord de la *Buffer Zone*, mais en plus l'île a rejoint l'UE, sans avoir résolu son conflit interne. Cette entrée dans l'UE crée alors les conditions d'une asymétrie juridique et politique qui s'accroît entre les deux parties de l'île. Par ailleurs, ces développements ont lieu dans un contexte international de plus en plus tendu en raison de la tournure autoritaire prise par le pouvoir au sein de l'État turc, et par la dépendance croissante de la RTCN à la Turquie.

Enfin, il semble que les effets de l'utilisation de tels dispositifs perdurent bien après leur mise en place également parce qu'ils rendent la société dans laquelle ils s'inscrivent particulièrement résistante au changement. Tout d'abord, par les effets qu'ils ont sur les individus en termes de socialisation politique, où on peut s'attendre à ce que les individus qui grandissent dans ces contextes perpétuent ces cadres conflictuels et réinterprètent le présent au regard de cet éthos conflictuel. Ensuite, parce que ces dispositifs, dans le contexte de sociétés dites profondément divisées, facilitent une forme de conservation du pouvoir par les groupes dominants. En Irlande

du Nord, les normes juridiques qui organisent le régime politique post-conflictuel prescrivent le rôle fondamental de l'existence de deux groupes politiques (nationaliste et unioniste). Tout en laissant peu de place à l'émergence d'une troisième voie, ces mécanismes institutionnels réduisent les possibilités de transformation post-conflictuelle en ce qu'ils réaffirment la nécessité de s'identifier et de se catégoriser comme appartenant à l'une ou à l'autre identité ethno-nationale. Comme cela a déjà été observé, cela a eu comme effet d'une part de polariser les groupes, car la frontière entre eux est continuellement réaffirmée et d'autre part, de rendre difficile la réforme des institutions sociétales qui favorisent la construction de ces identifications de groupe. À Chypre, la situation diffère en ce que les représentants politiques ne sont pas obligés de cohabiter politiquement de manière à faire fonctionner les institutions. Néanmoins, le conflit semble servir d'excuse pour justifier l'inertie politique qu'il participe par ailleurs à créer.

Les résultats de cette recherche s'inscrivent donc dans la continuité de recherches précédentes qui mettaient déjà en lumière le fait que les « barrières physiques de division peuvent aussi devenir co-constitutives du conflit lui-même » (Mac Ginty, 2017 : 7* ; MacAtackney, 2011) ou, comme le dit Bollens, « les catégories créées par les frontières ne se contentent pas d'indiquer et de représenter le monde, elles le créent et le limitent simultanément » (2013 : 190*).

Ainsi la mise en place de dispositif de divisions a comme effet durable de renforcer le clivage au cœur de ces sociétés. Finalement, c'est l'ensemble des institutions sociétales (politique, scolaire et de transport par exemple) qui se trouvent renforcées par la présence des dispositifs de division en ce qu'ils contraignent et « naturalisent » des formes de sociabilité divisées. En effet, l'ensemble de ces institutions sociétales, qui participent elles-mêmes à façonner l'expérience socialisatrice des individus, véhiculent généralement un seul et même discours favorisant l'identification à une communauté particulière. Non seulement ces différentes institutions sociétales se renforcent mutuellement, mais le récit (*narrative*) qu'elles portent se trouve conforté par le peu ou l'absence d'opportunités permettant aux individus d'expérimenter une réalité différente. Ceci est notamment dû aux contraintes pesant sur la mobilité et la sociabilité individuelle, qui se trouvent circonscrites par la fragmentation (visible ou invisible) du territoire urbain. Par conséquent, le territoire urbain assorti de ces dispositifs de division articule et matérialise cette réalité apprise et *in fine*, participe au renforcement de ce processus de socialisation. Finalement, il participe ainsi à la perpétuation du rôle fondamental joué par le conflit dans la structuration de l'ensemble de la société et du fonctionnement de celle-ci.

Cette recherche met alors en exergue la nécessité de penser les processus de réconciliation *avec* les territoires et d'envisager aussi la composante matérielle de ceux-ci et le rôle des dispositifs de division dans ces processus. Il semble en effet que continuellement mettre l'accent sur le pouvoir

et l'agentivité des individus pour se départir des dynamiques conflictuelles, c'est oublier le rôle que jouent tant les structures physiques que les institutions sociétales dans le façonnement des comportements et des attitudes individuelles mais aussi dans la limitation des possibles.

Si la démarche de recherche mobilisée ici a permis d'envisager la diversité des perspectives et du vécu des différents acteurs rencontrés et a permis de tenir un propos qui met en lumière la nuance apportée par ces diverses expériences et ces points de vue, une telle démarche présente en soi des limites, notamment en termes d'une possible généralisation des résultats.

Pour aller plus loin, certaines limites de cette recherche peuvent être envisagées comme de nouvelles questions à creuser. Dans cette recherche, je me suis intéressée – dans une certaine mesure – aux jeunes qui vivent autour de ces dispositifs. Si ceci a été possible (de manière limitée) à Belfast, effectuer un tel travail n'a pas été possible à Nicosie. Pourtant, je maintiens que s'intéresser à leur perspective pourrait apporter beaucoup sur ces questions, étant donné qu'ils grandissent sur ce territoire déjà divisé et envisagent souvent les dispositifs comme normaux. Par exemple, il pourrait être intéressant de suivre une cohorte de jeunes qui participent à un programme IMAGINE ou de R-CITY. Parallèlement à cela, il pourrait être intéressant d'observer la manière dont se construisent des personnes qui ne sont pas confrontées à ces structures. De plus, si ici l'attention porte sur les jeunes – peut-être parce qu'ils sont souvent envisagés comme « la génération future qui permettra d'aller de l'avant » – d'autres groupes peuvent apporter un autre regard sur la transition dans ces sociétés. Je pense particulièrement au fait de s'intéresser aux femmes et aux groupes minorisés. Ici, la question des rapports de domination économiques a été abordée en Irlande du Nord, mais d'autres rapports de domination (comme le sexisme et le racisme) existent tant en Irlande du Nord qu'à Chypre. Il pourrait être intéressant d'observer la manière dont ces cadres structurent et alimentent également la dynamique conflictuelle.

Par ailleurs, envisager de travailler avec d'autres méthodes, comme je l'ai expérimenté ici avec des marches urbaines et des entretiens mobiles, me semble être une piste porteuse notamment avec un public de jeunes. En effet, lors du travail de terrain, expérimenter le territoire avec les participants a été un élément clé de la relation d'enquête qui a pu être nouée avec les participants. La conversation a d'une certaine manière pu être décentrée et une forme de symétrie dans la relation d'enquête a été rétablie. Dans les marches avec les jeunes, j'ai pu observer qu'elles ont eu un véritable effet d'« encapacitement » (*empowerment*) des participants. Leur rôle de « guides » dans la marche a notamment facilité le partage de leur point de vue, à partir de ce qu'ils et elles souhaitaient partager, plutôt qu'à partir des questions qui leur étaient posées. Marcher alors différemment, c'est-à-dire en portant attention aux sens et à la matérialité de l'environnement, a notamment permis aux participants de formuler certaines remarques ou de mettre l'accent sur des éléments qui

n'apparaissent que peu dicibles hors contexte. Dès lors, sans vouloir rompre avec l'utilisation de méthodes plus traditionnelles en sciences politiques comme l'entretien ou le *focus group*, je soutiens l'intérêt de s'ouvrir à d'autres méthodes, qui par le regard différent qu'elles proposent permettent d'apporter une nouvelle dimension au propos.

Enfin, cette thèse démontre également la nécessité d'envisager les processus de réconciliation de manière « ancrée », « en sol », (ou au « ras du sol », selon l'expression de Jacques Revel) notamment en travaillant à partir du contexte propre dans lequel ce processus doit s'inscrire. Importer des *best practices* à travers le cadrage des sources de financement par exemple, et imposer des objectifs quantitatifs et chiffrés de résultats me semble faire fausse route dans le cadre de processus où ce sont le vécu, les blessures et les craintes qui doivent être adressés, ainsi que les préjugés et les peurs déconstruites. J'enjoins donc les bailleurs de fonds à ne pas oublier les dimensions humaines, mais aussi les conditions matérielles des situations qu'ils entendent résoudre. Plus largement, envisager un processus de réconciliation « en sol » et ancré suppose de s'intéresser aux territoires et à ces structures qui façonnent tant l'espace que les individus et leurs corps et de s'intéresser à ce que de telles conditions matérielles font faire aux individus. Réfléchir de la sorte permettrait de réhabiliter la relation entre le corps et les constructions mentales, et finalement, de prendre au sérieux, le « vécu dans la chair ».

BIBLIOGRAPHIE

Littérature scientifique

- Abrams D., and Hogg M. A., (2004), « Metatheory : Lessons from social identity research », *Personality and Social Psychology Review*, vol. 8, pp.98-106
- Abrams D., Wetherell M. S., Cochrane S., Hogg M. A., and Turner J. C., (1990), « Knowing what to think by knowing who you are : Self-categorization and the nature of norm formation, conformity, and group polarization », *British Journal of Social Psychology*, vol. 29, pp.97-119
- Agarin T., McCulloch A., and Murtagh C., (2018), « Others in Deeply Divided Societies : A Research Agenda », *Nationalism and Ethnic Politics*, vol. 24, n°3, pp.299-310
- Agnew J., (2011), « Space and Place », in Agnew J. and Livingstone D. (eds.), *The Sage handbook of geographical knowledge*, London: Sage Publications, pp.316-331
- Alger C. F., (2014), *Peace research and peacebuilding*, Ohio State University, 156 pages
- Allard L., Gardey D. et Magnan N., (2007), *Donna Haraway, Manifeste Cyborg et autres essais, Sciences – Fictions – Féminismes*, Paris : Exils Editeurs, 333 pages
- Allport G., (1954), *The Nature of Prejudice*, Reading: Addison-Wesley, 537 pages
- Almond G., (1956), « Comparative Political Systems », *Journal of Politics*, vol. 18, n°3, pp.391-409
- Amin A., (2004), « Regions unbound : towards a new politics of place », *Geografiska Annaler B*, vol. 36, pp.33-44
- Amsellem-Mainguy Y. et Vuattoux A., (2018), *Enquêter sur la jeunesse. Outils, pratiques d'enquête, analyses*, Paris : Armand Collin, 208 pages
- Anderson B., (2016), *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of nationalism*, London: Verso, (1983), 224 pages
- Anderson J., (2004), « Talking whilst walking: A geographical archaeology of knowledge », *Area*, vol. 36, n°3, pp.254-261
- Angelica P.M., (1999), « Evaluation of the Conflict Resolution Training Efforts », *Cyprus Fulbright Commission 1993-1998*, Nicosia : Fulbright Catalogue,
- Asmal K., Asmal L. et Roberts R. (eds.), (1997), *Reconciliation Through Truth : Reckoning of Apartheid's Criminal Governance*, Cape Town : David Philips, 231 pages
- Authier J-Y., (2007), « La question des 'effets de quartier' en France. Variations contextuelles et processus de socialisation », in Authier J-Y., Bacqué M-H., Guérin-Pace F. (dir.), *Le Quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris : La Découverte, pp.206-216
- (2012), *Espace et socialisation : regards sociologiques sur les dimensions spatiales de la vie sociale*, Saarbrücken : Éditions universitaires européennes, 216 pages
- Baider F. et Hadjipavlou M., (2008), « Stéréotypes dans des communautés divisées : sources de conflits et d'unité à Chypre », *Nouvelles Questions Féministes*, vol.27, n°3, pp.72-87
- Bailey F.G., (1996), *The civility of indifference: on domesticating ethnicity*, Ithaca: Cornell University Press, 184 pages
- Ballif F., (2009), « Murs de sécurité et politique de maintien de l'ordre à Belfast », *Les Cahiers du MIMMOC* [En ligne], n°5
- (2012), « Artefacts sécuritaires et urbanisme insulaire : les quartiers d'habitat social rénovés à Belfast », *Espaces et sociétés*, vol. 2, n°150, pp.67-84

- (2012), « Les peacelines de Belfast : Le provisoire qui dure », *Hermes, La Revue*, vol. 63, n°2, pp.116-119
- Bar-Tal D. et al., (2017), « Political socialization of young children in intractable conflicts: Conception and evidence », *International Journal of Behavioral Development*, vol. 41, n°3, pp.415-425
- Bar-Tal D. and Bennink G.H., (2004), « The Nature of reconciliation as an outcome and as a process », in Bar-Siman-Tov Y., *From Conflict Resolution*, Oxford: Oxford University Press, pp.11-38
- Bar-Tal D. and Halperin E., (2011), « Sociopsychological barriers to conflict resolution », in Bar-Tal D. (ed.), *Intergroup conflicts and their resolution : Social psychological perspective*, New York: Psychology Press, pp.217-240.
- Bar-Tal D., (1998), « Societal beliefs in times of intractable conflict: the Israeli case », *International Journal of Conflict Management*, vol. 9, pp.22-50
- (2007), « Sociopsychological foundations of intractable conflicts », *American Behavioral Scientist*, vol. 50, n°11, pp.1430-1453
- (2013), *Intractable conflicts: Socio-psychological foundations and dynamics*, Cambridge: Cambridge University Press, 579 pages
- Bean K., (2007), *The New Politics of Sinn Féin*, Liverpool: Liverpool University Press, 256 pages
- Beaud S. et Weber F., (2003), *Guide de l'Enquête de Terrain*, Paris : La Découverte, 336 pages
- Bell E., (2015), « Guerre et mémoire : la « Glorieuse Révolution » (1688) à la télévision britannique » in Haffermayer S., *Révoltes et révolutions à l'écran*, Presses universitaires de Rennes, pp.49-66
- Bercovitch J., Kremenjuk V., and Zartman W. (eds.) (2009), *The Sage handbook of conflict resolution*. Thousand Oaks: Sage Publishers, 704 pages
- Berger P. et Luckmann T. (1966), *La construction sociale de la réalité*, Paris : Armand Colin, trad. 2018, 344 pages
- Billig M., (1976), *Social psychology and intergroup relations*, London: Academic, 428 pages
- Blero B., (2015), « La scission de la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2015, vol. 34, n°2279, 54 pages.
- Blero B., (2015), « La réforme de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 37, n°2282-2283, 70 pages
- Blommaert J., (2011), « The long language-ideological debate in Belgium », *Journal of Multicultural Discourses*, vol. 6, n°3, pp.241-56
- Boal F. and Livingstone D., (1984), « The Frontier in the City: Ethnonationalism in Belfast », *International Political Science Review/Revue Internationale de Science Politique*, vol. 5, n°2, pp.161-179
- Boal F. and Royle S. (eds.), (2006), *Enduring City: Belfast in the Twentieth Century*, Belfast: Blackstaff Press, 363 pages
- Bogdan R., and Biklen S. (1999), *Qualitative research in education: An introduction to theory and methods*, Porto: Porto Editora
- Bollens S.A., (2013), « Bounding cities as a means of managing conflict: Sarajevo, Beirut and Jerusalem », *Peacebuilding*, vol. 1, pp.186-206
- Bonfiglioli C., (2019), « Maintenir une homogénéité culturelle et linguistique: mise en perspective diachronique des stratégies de découpages territoriaux de la périphérie flamande de Bruxelles-Capitale », *L'Espace Politique* [en ligne], vol. 39, n°3
- Bosi L. and Di Fazio G., (2017), « Contextualizing the Troubles Investigating Deeply Divided Societies through Social Movement Research », in Bosi L. and Di Fazio G. (eds.), *The Troubles in Northern Ireland and Theories of Social Movements*, Amsterdam : Amsterdam University Press, pp.11-32

- Boughaba Y., Dafflon A., et Masclet C., (2018), « Introduction. Socialisation (et) politique. Intériorisation de l'ordre social et rapport politique au monde », *Sociétés contemporaines*, vol. 4, n°112, pp.5-21
- Bouhon F., (2015), « Nomination des bourgmestres et contentieux linguistique en périphérie bruxelloise après la sixième réforme de l'État : l'aval de la Cour constitutionnelle et la contribution active du Conseil d'Etat », *Administration Publique (Trimestriel)*, pp.1-15
- Brack N. et Pilet J-B, (2010), « One Country, Two party systems? The 2009 Belgian Regional Elections », *Regional and Federal Studies*, vol. 20, n°4, pp.549-559
- Braud P., (1993), « La violence politique dans les démocraties européennes occidentales », *Culture et Conflits* [en ligne], n°9-10
- Braun V. and Clarke V., (2006), « Using Thematic Analysis in Psychology », *Qualitative Research in Psychology*, vol. 3, n°2, pp.77-101
- Bray Z., (2008), « Ethnographic Approaches » in Della Porta D. and Keating M., *Approaches and methodologies in the social sciences*, New York : Cambridge university press, pp.296-315
- Brett R., English R., Féron E. and Rosoux V., (2022), « Embodied reconciliation: a new research agenda », *Peacebuilding*, pp.1-18
- Brown S., (1985), « Central Belfast's Security Segment: an Urban Phenomenon », *Area*, vol. 17, n°1, pp.1-9
- Brubaker R., and Laitin D., (1998), « Ethnic and Nationalist Violence », *Annual Review of Sociology*, vol. 24, pp.423-452
- Brunet S., Parotte C., et VanHaeren S., (2013), « L'enseignement des focus groups en science politique » in Brunet S., Claisse F. et Fallon C., (dir.), *La participation à l'épreuve*, Bruxelles : Peter Lang, 237 pages
- Bryant R. and Hatay M., (2020), *Sovereignty Suspended: Building the So-Called State*, Philadelphia: University of Pennsylvania Press, 324 pages
- Bueno-Lacy R. and Henk Van Houtum, (2019), « The Global Green Line: The imperial cartopolitical puppeteering of Cyprus », *Geopolitics*, vol. 24, n°3, pp.586-624
- Buscetto M., (2018), « Doing Ethnography : Ways and Reasons », in Flick U. (Ed.), *The Sage handbook of Qualitative Data Collection*, London: Sage, pp.327-343
- Büscher M., Urry J. and Witchger K., (eds.), (2011), *Mobile Methods*, Oxon: Routledge, 223 pages
- Cairns E., and Hewstone M. (2005), « Northern Ireland: In-group pride and out-group prejudice », in Stewart I. and Vaitilingam R. (eds.), *Seven deadly sins: A new look at society through an old lens*, London: Economic and Social Research Council, pp.8-12
- Callon M. (1999), « Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dé engagé : la double stratégie de l'attachement et du détachement », *Sociologie du travail*, n°41, pp.65-78
- Carkoglu A. and Sozen A., (2004), « The Turkish Cypriot general elections of december 2003: setting the stage for resolving the cyprus conflict? » *South European society and politics*, vol. 9, n°3 pp.122-136
- Casaglia A., (2019), « Northern Cyprus as an 'inner neighbour': a critical analysis of European Union enlargement in Cyprus », *European urban and regional studies*, vol. 26, n°1, pp.27-49
- Casey E., (2001), « Between Geography and philosophy : what does it mean to be in the Place-World? », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 91, n°4, pp.683- 693
- Cayouette-Remblière J., Lion G. et Rivière C., (2019), « Socialisation par l'espace, socialisations à l'espace », *Sociétés contemporaines*, vol. 115, n°3, pp.5-31
- Chamboredon J-C. et Lemaire M., (1970), « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, vol. 11, n°1, pp.3-33
- Cochrane F., (2001), *Unionist Politics and the Politics of Unionism Since the Anglo-Irish Agreement*, Cork: Cork University Press, 426 pages

- Cohen A., (2010), *The Symbolic Construction of community*, Oxon: Routledge, (rééd. 1985), 128 pages
- Cole E., Rosoux V. and Van Metre L., (2022), « Deepening understandings of success and failure in post-conflict reconciliation », *Peacebuilding*, vol. 10, n°4, pp.357-367
- Constantinou C, Papadakis Y., (2001), « The Cypriot state(s) in situ », *Global Society*, vol. 15, n°2, pp.125-148
- Corum J., (2006), *Training Indigenous Forces in Counterinsurgency: A Tale of Two Insurgencies*, Strategic Studies Institute, U.S. Army War College, 63 pages
- Cox F. and Sisk T. (Ed.), (2017), *Peacebuilding in Deeply divided societies : toward social cohesion?*, Cham, Springer International Publishing, 346 pages
- Cox M., Guelke, A. and Stephen, F., (2006), *A farewell to arms? : beyond the Good Friday Agreement*, Manchester: Manchester University Press, 544 pages
- Coyles D., Hamber B. and Grant A., (2021), « Hidden barriers and divisive architecture: the role of 'everyday space' in conflict and peacebuilding in Belfast », *Journal of Urban Affairs*, [en ligne]
- Crang M., (2003), « Qualitative Methods : Touchy, Feely, Look-See », *Progress in Human Geography*, vol. 27, n°4, pp.494-504
- Cresswell T., (2006), *On the Move: Mobility in the Modern Western World*, New York: Routledge, 327 pages
- Creswell J. W., (2007), *Qualitative inquiry and research design: Choosing among five approaches* (2nd ed.), Thousand Oaks : Sage Publications, 395 pages
- Cronin M. and O'Callaghan L., (2014), *A history of Ireland*, London: Red Globe Press, 264 pages
- Crossley S., (2017), *In their Place. The imagined Geographies of Poverty*, London: Pluto Press, 168 pages
- Crowley J., (1998), « La pacification du politique en Irlande du Nord », *Critique internationale*, n°1, pp.35-42
- Cunningham N. et Gregory I., (2014), « Hard to miss, easy to blame? Peacelines, interfaces and political deaths in Belfast during the Troubles », *Political Geography*, vol. 40, pp.64-78
- Czarniawska B., (2007), *Shadowing and Other Techniques for Doing Fieldwork in Modern Societies*, Liber/Copenhagen Business School Press, 134 pages
- Danic I., (2010), « Socialisation dans les espaces quotidiens, Introduction », in Danic I., David O. et Depeau S. (dir.), *Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien*, Presses universitaires de Rennes, 2010, pp.101-104
- Darby J., (1986), *Intimidation and control in Northern Ireland*, Dublin: Gill and Macmillan, 187 pages
- Darmon M., (2016), *La socialisation*, Paris: Armand Colin (2006, 2010), 128 pages
- (2018), « Socialisation. Petite histoire d'un manuel », *Idées économiques et sociales*, n°191, vol. 1, pp.6-14
- Davidson W. D., and Montville J. V., (1981), « Foreign Policy According to Freud », *Foreign Policy*, vol. 45, pp.145-157
- Dawson H., (2000), *An Alphabetical Listing of Word, Name and Place in Northern Ireland and the Living Language of Conflict*, Lewiston: Edwin Mellen Press, 309 pages
- de Maesschalck F., De Rijck T. et Heylen V., (2015), « Au-delà de la frontière : relations sociospatiales entre Bruxelles et le Brabant flamand », *Brussels Studies* [En ligne], n° 84,
- De Winter L. and Baudewyns P., (2009), « Belgium towards the breakdown of a nation-state in the heart of Europe? », *Nationalism and Ethnic politics*, vol. 15, pp.280-304
- Dean M., (2010), *Governmentality. Power and Rule in Modern Society*, London : Sage Publications, 304 pages

- DeLeon J.P. and Cohen J. H., (2005), « Object and walking probes in ethnographic interviewing », *Field Methods*, vol.17, n°2, pp.200- 204
- Della Porta D. and Keating M. (eds.), (2008), *Approaches and methodologies in the social sciences*, Cambridge: Cambridge university press, 365 pages
- Demetriou O., (2007), « To cross or not to cross? Subjectivization and the absent state in Cyprus », *Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol. 13, n°4, pp.987-1006
- (2012), *Displacement in Cyprus*, Prio Cyprus Centre Report n°1, 67 pages
 - (2015), « Grand Ruins: Ledra Palace Hotel and the Rendering of ‘Conflict’ as Heritage in Cyprus », in Stig Sørensen M. L. and Vicjo-Rose D., *War and Cultural Heritage Biographies of Place*, Cambridge : Cambridge University Press pp. 183-207
 - (2018), *Refugeehood and the postconflict subject*, New York: State University of New York Press, 280 pages
- Depeau S. et Danic I., (2010), « Conclusion générale », in Danic I., David O. et Depeau S. (dir.), *Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien*, Presses universitaires de Rennes, pp.263-269
- Deschouwer K., (2006), « And the peace goes on? Consociational democracy and Belgian politics in the Twenty-first century », *West European Politics*, vol. 29, n°5, pp.895-911
- Di Méo G., (1996), *Les territoires du quotidien*, Paris, L’Harmattan, 207 pages
- Diamond L., and McDonald J. W., (1996), *Multi-Track Diplomacy: A Systems Approach to Peace*, West Hartford, CT: Kumarian Press, 179 pages
- Dilley R., (1989), « Boat owners, patrons and state policy in the Northern Ireland fishing industry », in H. Donnan and G. McFarlane (eds.), *Social anthropology and public policy in Northern Ireland*, Avebury: Aldershot, pp.122-147
- Dirkx P., (2013), *De Vlaams-Waalse letie. Over België, Europa en het etnoliberalisme*. Berchem: EPO.
- Dodd C., (1993), « Political and administrative structures », in Dodd C. (ed.) *The political and economic development of Northern Cyprus*, Huntingdon, Cambridgeshire, Eothen Press, pp.167-192
- Doudaki V. et Carpentier N., (2011), « Community Media for Peace-building, conflict resolution and Reconciliation : A Roadmap to Develop a Bi-community Radio Station in Cyprus », in *1st Annual conference Community Media Forum Europe, CMFE, Nicosia, Cyprus (17-19 November 2011)*
- Dryzek J., (2005), « Deliberative Democracy in Divided Societies: Alternatives to Agonism and Analgesia », *Political Theory*, vol. 33, pp.218-42
- Dubar C., (2015), *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris : Armand Colin (réed. 1992), 256 pages
- Dujardin V., Demoulin M., Beyen M. and Destatte P., (2009), *Nieuwe geschiedenis van België III. 1950–heden*. Tiel: Lannoo, 667 pages
- Easton D. and Dennis J., (1969), *Children in the political system*, Chicago, University of Chicago Press, 458 pages
- Elden S., (2009), *Terror and Territory. The Spatial Extent of Territory*, Minneapolis : University of Minnesota Press, 257 pages
- Elwood S. and Martin D., (2000), « ‘Placing’ Interviews : Location and Scales of Power in Qualitative Research », *Professional Geographer*, vol. 52, n°4, pp.649-657
- Epinoux E., (2001), « Les murs de la paix en Irlande du Nord », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 201, n°1, pp.23-33
- Ersözer F., (2019), *The Green Line Regulation and its potential for cooperation in Cyprus*, PRIO Cyprus Centre Report n°9, 82 pages

- Esman M., (1973), « The management of communal conflict », *Public Policy*, n°21, pp.49-78
- Evans J. and Jones P., (2011), « The walking interview: Methodology, mobility and place », *Applied Geography*, vol. 31, n°2, pp.849-858
- Farmaki A. and Antoniou K., (2017), « Politicising dark tourism sites: evidence from Cyprus », *Worldwide Hospitality and Tourism Themes*, vol. 9, n°2, pp.175-186
- Fay M.-T., Morrissey M., and Smith M., (1999), *Northern Ireland's Troubles. The human costs*, London: Pluto Press, 229 pages
- Ferguson K., (2016), « Lessons learned from using shadowing as a qualitative research technique in education », *Reflective Practice*, vol. 17, n°1, pp.15-26
- Féron E., (2000), « Irlande du Nord : une réconciliation incertaine », *Cultures et conflits*, vol. 40, n°1, pp.15-35
- (2006), « Paths to reconversion taken by Northern Irish paramilitaries », *International Social Science Journal*, vol. 58, n°189, pp.447-456
- (2015), « Religions et conflits. Comment renouveler le cadre de l'analyse ? », *Les champs de Mars*, vol. 1, n°26, pp.20-31
- Ferreira C.M. and Serpa S., (2020), « Photography in Social Science Research », *Journal of Educational and social research*, vol. 10, n°4 pp.62-69
- Fibiger T., (2018), « Sectarian Non-Entrepreneurs : The Experience of Everyday Sectarianism in Bahrain and Kuwait », *Middle East Critique*, vol. 27, n°3, pp.303-316
- Fontana G., (2017), *Education policy and power-sharing in post-conflict societies. Lebanon, Northern Ireland and Macedonia*, Birmingham: Palgrave Macmillan, 324 pages
- Foster R., (1990), *Modern Ireland 1600-1972*, Penguin Books, 704 pages
- Foucault M., (1994), « Technologies of the self », in Rabinow P. (Ed.), *Essential works of Foucault 1954–1984, volume I: Ethics, subjectivity and truth*, New York: The New Press, pp.223-251
- (1994), *Dits et écrits - Tome IV: 1980-1988*, Paris: Gallimard, 837 pages
- Fox J., (1995), « Towards a dynamic theory of ethno-religious conflict », *Nations and Nationalism*, vol. 5, n°4, pp.445-452
- Furlong P. and Marsh D., (2010), « A Skin Not a Sweater: Ontology and Epistemology in Political Science », in Marsh D. and Stoker G. (eds.), *Theory and Methods in Political Science*, London :Palgrave McMillan, pp.184-212
- Gadamer H.G., (1979), *Truth and Method*, London: Sheed and Ward (2nd ed.), 594 pages
- Galatariotou C., (2008), « From psychosocial equilibrium to catastrophic breakdown: Cyprus 1955-1974 », *International Journal of Psychoanalysis*, vol. 89, pp.845-866
- Galinié H., (2000), *Ville, espace urbain et archéologie*, Tours, Maison des Sciences de la Ville, 128 pages
- Gallagher T., (1983), *Contemporary Irish Studies*. Manchester University Press, 144 pages
- (2017), « Addressing Conflict and Tolerance through the Curriculum », in Bellino M.J. and Williams J.H. (eds.), *(Re)Constructing Memory : Education, Identity, and Conflict*, Rotterdam: SensePublishers, 2017, pp.191-207
- Garry J., (2014), « Potentially voting across the divide in deeply-divided places: ethnic catch-all voting in consociational Northern Ireland », *Political Studies*, vol. 61, n°1, pp.2-19
- (2016), *Consociation and Voting in Northern Ireland: Party competition and electoral behaviour*, Philadelphia: University of Pennsylvania Press, 184 pages

- Garry J., Matthews N., Wheatley J., (2017), « Dimensionality of Policy Space in Consociational Northern Ireland », *Political studies*, vol. 65, n°2, pp.493-511
- Gensburger S. et Lavabre M-C., (2012), « D'une 'mémoire' européenne à l'europanisation de la 'mémoire' », *Politique européenne*, n°37, pp.9-17
- Gentile V., (2018), « From a Culture of Civility to Deliberative Reconciliation in Deeply divided societies », *Journal of social philosophy*, vol. 49, n°2, pp.229-251
- Ginet P. et Wiesztort L., (2013), « La place de la mémoire dans les aménagements territoriaux, un enjeu géopolitique », *Revue géographique de l'Est* [en ligne], vol. 53, n°3-4
- Ginet P., (2016), « La mémoire au prisme de l'aménagement. Une perspective géographique pour lire le monde », in Grandjean G., Henrard G. et Paulus J. (dir.), *Mémoires déclinées. Représentations, actions, projections*, Liège : Les Territoires de la Mémoire, pp.185-202
- Goldman A. E., (1962), « The group depth interview », *Journal of Marketing*, vol. 26, pp.61-68
- Goovaerts I., Kern A., van Haute E. and Marien S., (2020), « Drivers of support for the populist radical left and populist radical right in Belgium », *Politics of the Low Countries*, vol. 3, n°2, pp.228-265
- Gormley-Heenan C. and Aughey A., (2017), « Northern Ireland and Brexit : Three effects on 'the border in the mind' », *The British Journal of Politics and International Relations*, vol. 19, n°3, pp.497-511
- Govaert S., (2007), « Bruxelles-Hal-Vilvorde : du quasi-accord de 2005 à la procédure en conflit d'intérêts », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 29, n°1974, 40 pages
- Govier T. and Verwoerd W., (2002), « Trust and the Problem of National Reconciliation », *Philosophy of the Social Sciences*, vol. 32, n°2, pp.178-205
- Grafmeyer Y. and Authier J-Y., (2019), *Pour la sociologie urbaine*, Presses universitaires de Lyon : Lyon, 272 pages
- Grandjean G. et Jamin J. (dir.), (2011), *La concurrence mémorielle*, Paris : Armand Colin, 254 pages
- Grandjean G., (2014), *Les jeunes et le génocide des Juifs*, Louvain-la-Neuve : De Boeck, 290 pages
- Greenstein F. I., (1965), *Children and Politics*, New Haven: Yale University Press, 199 pages
- Grosjean M. et Thibaud J-P., (2011), *L'Espace Urbain en méthodes*, Marseille : Editions Parenthèses, 217 pages
- Guelke A., (1992), « Les catholiques en Irlande du Nord face à l'Europe », *Cultures et conflits*, n°7 [en ligne]
 — (2012), *Politics in Deeply Divided Societies*, Cambridge : Cambridge University Press, 178 pages
- Günçavdi Ö. And Küçükçifçi S., (2009), « Economic Growth under Embargoes in North Cyprus: an Input-Output analysis », *Turkish studies*, vol. 10, n°3, pp.365-392
 — (2018), « Economic Growth under Embargoes in North Cyprus : an input-output analysis », MPRA Paper n° 9621
- Hacking I., (1990), *The taming of Chance*, Cambridge: Cambridge University Press, 264 pages
 — (1995), « The looping effects of human kinds » in Sperber D., Premack D. and Premack A. J. (eds.), *Causal cognition: A multidisciplinary debate*, Oxford, UK: Oxford University Press, pp. 351-383
 — (1999), *The Social Construction of What?*, Cambridge: Harvard University Press, 261 pages
 — (2004), « Between Michel Foucault and Erving Goffman: Between discourse in the abstract and face-to-face interaction », *Economy and Society*, vol. 33, n°3, pp.277-302
- Hadar-Shoval D., and Alon-Tirosh M., (2019), « The unique and joint contributions of various socialization agents to the acquisition of political knowledge among elementary school children in Israel », *Journal of Children and Media*, vol. 13, n°2, pp.163-179

- Haddad F., (2014), « Sectarian relations and Sunni identity in post-civil war Iraq », in Potter L.G. (Ed.), *Sectarian politics in the Persian Gulf*, Oxford: Oxford university Press, pp.67-116
- Hadfield B. (ed.), (1992), *Northern Ireland, Politics and the Constitution*, Buckingham: Open University Press, 192 pages
- Hadjipavlou M. and Kanol B., (2008), « The Impacts of Peacebuilding Work on the Cyprus Conflict », Collaborative Learning Projects, Reflecting on Peace Practice Project [en ligne]
- Hadjipavlou M., (1993), « Unofficial Intercommunal Contacts and their Contribution to Peacebuilding in Conflict Societies. The Case of Cyprus », *The Cyprus Review*, vol. 5, n°2, pp.68-87
- Halbwachs M., (1994), *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, (rééd. 1925) 374 pages
- (1997), *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 304 pages
- Hall T., (2009), « Footwork: Moving and knowing in local space(s) », *Qualitative Research*, vol. 9, n°5, pp.571-585
- Hallin C. D. and Mancini P., (2004), *Comparing media systems: three models of media and politics*, Cambridge; New York: Cambridge University Press, 342 pages
- Halperin E., (2014), « Emotion, emotion regulation and conflict resolution », *Emotion Review*, vol. 6, n°1, pp.68-78
- Hambye P., (2009), « Plurilinguisme et minorisation en Belgique : d'étranges rapports aux langues 'étrangères' », *Langage et société*, vol. 129, n° 3, pp.29-46
- Hamilton J., Hansson U., Bell J. and Toucas S., (2008), *Segregated lives: Social divisions, Sectarianism and Everyday life in Northern Ireland*, Belfast: Institute of Conflict Research, 160 pages
- Hanchett Hanson M., (2014), « Looping Effect », *Encyclopedia of Critical Psychology*, New York: Springer, pp.1088-1091
- Hancock L., (2008), « The Northern Irish Peace Process: From Top to Bottom », *International Studies Review*, vol. 10, pp.203-238
- Haraway D., (1988), « Situated knowledges: the Science question in Feminism and the privilege of Partial perspective », *Feminist Studies*, vol. 14, n°3, pp.575-599
- Harbottle M., (1970), *The impartial soldier*, Oxford: Oxford University Press, 210 pages
- Harding S., (1986), *The Science Question in Feminism*, Ithaca: Cornell University Press, 271 pages
- Harris R., (1986), *Prejudice and tolerance in ulster*, Manchester, NH: Manchester University Press, 234 pages
- Hassenteufel P., (2005), « De la comparaison internationale à la comparaison transnationale », *Revue française de science politique*, vol. 55, n°1, pp.113-132
- Hejnova P., (2010), « Beyond dark and bright: towards a more holistic understanding of inter-group networks », *Public administration*, vol. 88, n°3, pp.741-763
- Hobolt S., (2016), « The Brexit vote: a divided nation, a divided continent », *Journal of European Public Policy*, vol. 23, n°9, pp.1259-1277
- Hogg M. and Smith J.R., (2007), « Attitudes in social context: a social identity perspective », *European review of Social psychology*, vol. 18, pp.89-131
- Hogg M., (2016), « Social Identity Theory », in McKeown S., Haji R. and Ferguson N. (eds.), *Understanding Peace and Conflict through Social Identity Theory*, Switzerland: Springer Publishing, pp.3-18
- Holstein J. and Gubrium J., (2003), « Active Interviewing », in Holstein J. and Gubrium J. (eds.), *Postmodern Interviewing*, London: Sage Publications, pp.67-80
- Horowitz D., (2002), « Explaining the Northern Ireland Agreement: The Sources of an Unlikely Constitutional Consensus », *British Journal of Political Science*, vol. 32, pp.193-220.

- Hughes J., (2009), « Peace, reconciliation and *a shared future*: a policy shift or more of the same? », *Community Development Journal*, vol. 44, n° 1, pp.22-37
- Hughes J., (2018), « Agency versus Structure in Reconciliation », *Ethnic and racial studies*, vol. 41, n°4, pp.624-642
- Hughes J., Campbell A., Hewstone M. and Cairns E., (2007), « Segregation in Northern Ireland », *Policy Studies*, vol. 28, n°1, pp.33-53.
- Hughes K., (2020), « Le Brexit et la fragmentation du Royaume », *Politique étrangère*, n°4, pp.83-96
- Hunt J., (2017), « Devolution », in Michael Dougan (Ed.), *The UK after Brexit. Legal and policy challenges*, Cambridge: Cambridge University Press, pp.35-52
- Hyman H., (1969), *Political Socialization. A study in the Psychology of Political Behavior*, New York: The Free Press, 140 pages
- Janssens R. and Chaltin K., (2014), « Language and territoriality: The pacification of the Belgian language conflict », *European and Regional Studies Acta Universitatis Sapientiae*, vol. 5, pp.41-58.
- Janssens R., (2008), « Taalgebruik in Brussels en de plaats van het Nederlands », *Brussels Studies* [en ligne], n°13
- (2012), « The linguistic landscape as a political arena: The case of the Brussels periphery in Belgium », in Hélot C., Barni M., Janssens R., and Bagna C. (eds.), *Linguistic landscapes, multilingualism and social change*, Frankfurt am Main: Peter Lang, pp.39-52
- Jarman N., (2008), « Towards sustainable security: Interface barriers and the legacy of segregation in Belfast », Belfast: Community Relations Council
- Jarstad A., (2009), « The Prevalence of Power-Sharing: Exploring the Patterns of Post-Election Peace », *Africa Spectrum*, vol. 44, n°3, pp.41-62
- Karatsioli B., (2014), « What kind of state are we in when we start to think of the state? Cyprus in crises and Prospects for reunification », *The Cyprus Review*, vol. 26, n°1, pp.147-168
- Katsourides Y., (2013), « Determinants of Extreme Right Reappearance in Cyprus: the National Popular Front (ELAM), Golden Dawn's Sister Party », *South European Society and Politics*, vol. 18, n°4, pp.567-589
- Katz C., (1994), « Playing the Field: Questions of Fieldwork in Geography », *The Professional Geographer*, vol. 46, n°1, pp.67-72
- Keller Hirsch A., (2011), « Fugitive reconciliation: the agonistics of respect, resentment and responsibility in post-conflict society », *Contemporary Political Theory*, vol. 10, pp.166-189
- Kelman H., (2004), « Reconciliation as Identity Change: A Social Psychological Perspective », in Bar-Siman-Tov Y. (Ed.), *From Conflict Resolution to Reconciliation*, Oxford: Oxford University Press, pp.111-124
- (2010), « Conflict Resolution and Reconciliation: A Social-Psychological Perspective on Ending Violent Conflict Between Identity Groups », *Landscapes of Violence: An Inter-Disciplinary Journal Dedicated to the Study of Violence, Conflict and Trauma*, vol. 1, n°1
- Ker-Lindsay J., (2005), *Eu Accession and UN Peacemaking in Cyprus*, New York: Palgrave MacMillan, 214 pages
- Ker-Lindsay J., Faustmann H. and Mullen F. (eds.), (2011), *An island in Europe: the EU and the transformation of Cyprus*, London: I.B. Tauris, 196 pages
- Kern L., (2021), *Feminist City*, New York: Verso, 224 pages
- Kesteloot C., (2013), « The Past in Belgium : Different Memories and Controversial History in a divided society? », *European Review*, vol. 21, n°4, pp.480-488

- Kiberd D., (1996), *Inventing Ireland, the Literature of the Modern Nation*, London: Vintage, 719 pages
- Kinney P., (2017), « Walking interviews », *Social Research Update*, vol.67, pp.1-4
- Klein O. *et al.*, (2012), « Le Collabo et l'Assisté : stéréotypes et mémoires collectives liés au conflit linguistique belge », in Olivier LUMINET (dir.), *Belgique – België : un État, deux mémoires collectives ?*, Wavres : Mardaga, pp.33-56
- Kliot N. and Mansfeld Y., (1997), « The political landscape of Partition, the case of Cyprus », *Political geography*, vol. 16, n°6, pp.495-521
- Kriesberg L., (1993), « Intractable conflict », *Peace Review*, vol.5, pp.417-421
- (1998), « Intractable conflict », in Weiner E. (Ed.), *The handbook of interethnic coexistence*, New York: Continuum, pp.332-342
- Kukoleca M., Mafalda Madureira A. and Martinez J., (2018), « Role of public spaces in promoting social interaction in divided cities: the case of Nicosia, Cyprus », in van Maarseveen M., Martinez J. and Flacke J. (eds.), *GIS in sustainable urban planning and management*, Boca Raton: CRC Press, pp.103-119
- Kusenbach M., (2003), « Street phenomenology: The go-along as ethnographic research tool », *Ethnography*, vol. 4, n°3, pp.455-485
- (2018), « Go-Alongs », in Flick U. (ed.), *The Sage handbook of Qualitative Data Collection*, London: Sage, pp.344-361
- Ladini G., (2009), « Peacebuilding, United Nations and Civil Society : The case of Cyprus », *The Cyprus Review*, vol. 21, n°2, pp.37-61
- Lahire B., (1988), *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris: Nathan, 272 pages
- Landry R. and Bourhis R., (1997), « Linguistic landscape and ethnolinguistic vitality: An empirical study », *Journal of Language and Social Psychology*, vol. 16, pp.23-49
- Lascoumes P. et Le Galès P. (dir.), (2004), *Gouverner par les instruments*, Paris : Sciences Po Presses, 370 pages
- Lascoumes P., (2004), « La Gouvernamentalité : de la critique de l'État aux technologies de pouvoir », *Le Portique* [en ligne], n°13-14
- Latour B. and Woolgar S. (1979), *Laboratory life. The social construction of scientific facts*, London: Sage Publications, 272 pages
- Le Bourhis J-P. et Lascoumes P., (2014), « Les résistances aux instruments de gouvernement. Essai d'inventaire et de typologie des pratiques », in Halpern C., Lascoumes P. and Le Galès P. (dir.), *L'instrumentation de l'action publique Controverses, résistances, effets*, Paris : Presses de Science Po, pp.493-520
- Le Moigne J-L, (2012), *Les épistémologies constructivistes*, Paris : Presses Universitaires de France, 128 pages
- Lederach J.P., (1997), *Building peace: sustainable reconciliation in divided societies*, Washington: United States Institute of Peace Press, 208 pages
- Leruez J., (1976), « La crise nord-irlandaise », *Revue française de science politique*, n°3, pp.535-567
- Leton A., Miroir A., (1999), *Les Conflits communautaires en Belgique*, Paris : Presses Universitaires de France, 368 pages
- Lijphart A., (1968), « Typologies of Democratic Systems », *Comparative Political Studies*, vol. 1, n°1, pp.3-44
- (1969), « Consociational Democracy », *World politics*, vol. 21, n°2, pp.207-225
- (1977), *Democracy in Plural Societies : a comparative exploration*, New Haven: Yale University Press, 248 pages
- (1980), *Democracy in Plural Societies*, Yale University Press, 260 pages

- Lindley D., (1997), *UNFICYP and a Cyprus Solution: A Strategic Assessment*, Cambridge: MIT Centre for International Studies,
- Lipset S. et Rokkan S., (1967), *Party Systems and Voter Alignments. Cross National perspectives*, New York: The Free Press, 554 pages
- Little A., (2012), « Shifting Conflict Paradigms in Northern Ireland », in Hirsch A. K. (Ed.), *Theorizing post-conflict reconciliation*, London: Routledge, pp.65-78
- Lofland L., (1998), *The public Realm. Exploring the city's Quintessential Social Territory*, New York : Aldine de Gruyter, 305 pages
- Löw M., (2015), *Sociologie de l'espace*, Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme, 302 pages
- Luskin R., O'Flynn I., Fishkin J., and Russell D., (2014), « Deliberating across Deep Divides », *Political Studies*, vol.62, pp.116-135
- Lustick I., (1979), « Stability in Deeply Divided Societies: Consociationalism versus Control », *World Politics*, vol. 31, n°3, pp.325-344
- Mac Ginty R., (2017), « Everyday Social Practices and Boundary-Making in Deeply-divided societies », *Civil Wars*, vol. 19, n°1, pp.4-25
- MacDougall C. and Darbyshire P., (2018), « Collecting Qualitative Data with Children », in Flick U. (Ed.), *The Sage handbook of Qualitative Data Collection*, London: Sage, pp. 617-631
- Mackay M., Nelson T. and Perkins H., (2018), « Interpretive walks: advancing the use of mobile methods in the study of entrepreneurial farm tourism settings », *Geographical Research*, vol. 56, n° 2, pp.167-175
- Magri S. et Topalov C. (dir.), (1989), *Villes ouvrières : 1900-1950*, Paris : L'Harmattan, 239 pages
- Maillot A., (2018), *L'IRA et le conflit nord-irlandais*, Paris : Presses Universitaires de Caen, 346 pages
- Majed R., (2020a), « For a sociology of Sectarianism : Bridging the Disciplinary Gaps beyond the Deeply divided societies Paradigm », in Salvatore A., Hanafi S. and Obuse K. (eds.), *The Oxford Handbook of the Sociology of the Middle East*, Oxford University Press, pp. 30-67
- (2020b), « The theoretical and methodological traps in studying sectarianism in the Middle East : Neo-primordialism and "clichéd constructivism" », in Sadiki L. (Ed.), *Routledge Handbook of Middle East Politics*, New York: Routledge, pp.540-553
- Marcus G. E., (1995), « Ethnography in/of the world system: The emergence of multi-sited ethnography », *Annual Review of Anthropology*, vol. 24, pp.95-117
- Marcuse P., (1993), « What's so new about divided cities? », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 17, n°3, pp.355-365
- Martiniello M., (1998), *Culturalisation des différences, différenciation des cultures dans la politique belge*, Paris : Les Cahiers du CERI, n°20, 24 pages
- Martiny S. and Rubin M., (2016), « Towards a clearer understanding of social identity theory's self-esteem hypothesis », in McKeown S., Haji R., Ferguson N. (eds.), *Understanding Peace and Conflict through Social Identity Theory*, Switzerland: Springer Publishing, pp.19-32
- Massey D., (1999), *For Space*, London : Sage Publications, 222 pages
- Maurer S., (2000), « École, famille et politique : socialisations politiques et apprentissages de la citoyenneté. Bilan des recherches en science politique », *Allocations familiales*, n°16
- McAlister S., Scraton P. and Haydon D., (2014), « Childhood in transition: growing up in 'post-conflict' Northern Ireland », *Children's Geographies*, vol. 12, n°3, pp.297-311
- McAtackney L., (2011), « Peace maintenance and political messages: the significance of walls during and after the Northern Irish 'Troubles' », *Journal of Social Archaeology*, vol. 11, n°1, pp.77-98

- McCulloch A., (2014a), « Consociational Settlements in deeply divided societies: the liberal-corporate distinction », *Democratization*, vol. 21, n°3, pp.501-518
- (2014b), *Power sharing and political stability in deeply divided societies*, Oxon : Routledge, 188 pages
- McDonald S., (2005), « Studying action in context: A qualitative shadowing method for organizational research », *Qualitative Research*, vol. 5, n°2, pp.455-473
- McGarry J. and OLeary B., (2004), *The Northern Ireland Conflict. Consociational Engagements*, Oxford: Oxford University Press, 434 pages
- McGlynn G. and Bekerman Z., (2007), « The management of pupil difference in Catholic-Protestant and Palestinian-Jewish integrated education in Northern Ireland and Israel », *Compare*, vol.37, n°5, pp.689-705
- McGrattan C., (2013), *Memory, Politics and identity. Haunted by history*, Basingstoke: Palgrave MacMillan, 211 pages
- McKeown S, Haji R. and Ferguson N. (eds.), (2016), *Understanding Peace and Conflict Through Social Identity Theory*, Switzerland: Springer International, 387 pages
- McKittrick D. and McVea D., (2002), *Making Sense of the Troubles*, Chicago: New Amsterdam Books, 356 pages
- Merriam S., Johnson-Bailey I., Ming-Yeh L., Kee Y., Ntseane G. and Muhamad M., (2001), « Power and positionality: negotiating insider/outsider status within and across cultures », *International journal of lifelong education*, vol. 20, n°5, pp.405-416
- Michalis M., (2011), *Resolving the Cyprus conflict*, New York: Palgrave Macmillan, 320 pages
- Mirbagheri F., (1998), *Cyprus and International Peacemaking, 1964-1986*, New York: Routledge, 206 pages
- Mitchell J., (2009), *Devolution in the UK*, Manchester: Manchester University Press, 272 pages
- Mitchell P., (2007), « Party competition and Voting Behaviour since the Agreement », in Carmichael P., Knox C. and Osborne R. (eds.), *Devolution and Constitutional change in Northern Ireland*, Manchester: Manchester university press, pp.110-124
- Moeschberger S. and DeZalia R. (eds.), (2014), *Symbols that Bind, Symbols that divide. The Semiotics of Peace and Conflict*, London: Springer, 222 pages
- Monacelli M., (2010), « England's re-imagining of Ireland in the nineteenth century », *Études irlandaises* [en ligne], vol.35, n°1
- Morrisette, J., (2010), « Ouvrir la boîte noire de l'entretien de groupe », *Recherches qualitatives*, vol. 29, n°3, pp.7-32.
- Morrow D., (1999), « Seeking Peace Amid Memories of Wars: Learning from the Peace Process in Northern Ireland », in Rothstein R. (dir.), *After Peace : Resistance and Reconciliation*, Boulder: Lynne Rienner, pp.111-139
- Moscovici S., (2001), *Social representations: Explorations in social psychology*, New York: New York University Press, pp.18-77
- Mouffe C. (1993), *The return of the political*, London : Verso, (réed. 2006), 170 pages
- (2016), *L'Illusion du consensus*, Paris : Albin Michel, 200 pages
- Muldoon P., (2008), « The Very Basis of Civility: On Agonism, Conquest and Reconciliation », in Kymlicka W. and Bashir B. (eds.), *The Politics of Reconciliation in Multicultural Societies*, New York: Oxford University Press, pp.114-35
- Mummendey A. and Otten S., (1998), « Positive-negative asymmetry in social discrimination », *European review of Social psychology*, vol. 19, pp.107-143

- Murphy D., (1979), *A Place Apart*, London: Penguin Books, 304 pages
- Murtagh B., (1995), *Segregated space in Belfast: principles and practice*, Belfast: Community Relations Council
- (2002), *The politics of territory: policy and segregation in Northern Ireland*, New York: Palgrave, 206 pages
- Muxel A., (2001), *L'expérience politique des jeunes*, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 190 pages
- Nadler A. and Liviatan I., (2006), « Intergroup reconciliation : Effects of Adversary's Expressions of Empathy, Responsibility, and Recipients' Trust », *Personality and Social Psychology Bulletin*, vol. 32, n°4, pp.459-470
- Nagle J. and Clancy M.A., (2010), *Shared society or benign apartheid ? Understanding peace-building in divided societies*, Basingstoke : Palgrave Macmillan, 264 pages
- (2012), « Constructing a shared public identity in ethnationally divided societies : comparing consociational and transformatist perspectives », *Nations and nationalism*, vol. 18, n°1, pp.78-97
- Nagle J., (2009), « Sites of social centrality and segregation: Lefebvre in Belfast, a 'divided city' », *Antipode*, vol. 4, n°2, pp.326-347
- (2011), « Plying Nostrums or Exporting Peace Models? An Examination of the Contradictions between the Northern Irish Peace Process and International Peacebuilding », *Democracy and Security*, vol. 7, n°2, pp.160-183
- Neisse F. et Novosseloff A., (2010), « L'expansion des murs : le reflet d'un monde fragmenté ? », *Politique étrangère*, n°4, pp.731-742
- Neundorff A. and Smets K., (2017), « Political Socialization and the Making of Citizens », in *Oxford Handbook Topics in Politics* Oxford: Oxford University Press
- Nieburg H.L., (1969), *Political violence. The behavioral process*, New York : St Martin's Press, 184 pages
- Niens C. M., Cairns U., McGlynn C. and Hewstone M., (2004), « Moving out of conflict: The contribution of integrated schools in Northern Ireland to identity, attitudes, forgiveness and reconciliation », *Journal of Peace Education*, vol. 1, n°2, pp.147-163
- Nohlen D. and Ströver P., (2010), *Elections in Europe : a data handbook*, Nomos, 2070 pages
- Noizet H., (2007), *La fabrique de la ville. Espaces et société à Tours (IXe–XIIIe siècle)*. Paris : Publications de la Sorbonne, 504 pages
- (2013), « Fabrique urbaine », in Lévy J. and Lussault M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, pp.389-391
- Nora P., (1997), « Entre mémoire et histoire », in Nora P. (dir.), *Les lieux de mémoire. Tome 1*, Paris : Gallimard, pp.23-43
- Nordlinger E., (1972), *Conflict regulation in divided societies*, Cambridge, MA: Center for International affairs Harvard University, 137 pages
- Ó Dochartaigh N., (2005), *From Civil Rights to Armalites: Derry and the Birth of the Irish Troubles*, Basingstoke: Palgrave Macmillan, 332 pages
- O'Flynn I., (2006), *Deliberative Democracy and Divided Societies*, Edinburgh: Edinburgh University Press, 181 pages
- O'Leary B. (1990), « Party Support in Northern Ireland, 1969–1989' », in McGarry J. and O'Leary B. (eds.), *The Future of Northern Ireland*, Oxford : Clarendon, pp.342-357
- (2004), « Nature of the Agreement », in McGarry J. and O'Leary B., *The Northern Ireland Conflict: Consociational Engagements*, Oxford: Oxford University Press, pp.260-293

- (2005), « Debating Consociational Politics: Normative and Explanatory Arguments », in Noel S. (ed.), *From Power-Sharing to Democracy: Post-Conflict Institutions in Ethnically Divided Societies*, Montreal: McGill-Queen's University Press, pp.3-43
- (2007), « Analysing partition: Definition, classification and explanation », *Political Geography*, vol. 26, pp.886-908
- Odak S., (2022), « Reevaluating religious understandings of reconciliation: a study in Bosnia and Herzegovina », *Peacebuilding*, vol. 10, n°4, pp.434-448
- Oloukoi C., (2016), « La marche urbaine : un outil pour appréhender les émotions à Johannesburg ? », *Carnets de géographes*, n°9 [en ligne]
- Parotte C. et al., (2021), *Méthodologies en sciences politiques*, Syllabus ULiege
- Parotte C. et Renard J., (2021), « : Expérimenter la collecte de données en mouvement : avantages et limites de la marche urbaine exploratoire », [article non publié]
- Parotte C., (2016), *L'art de gouverner les déchets hautement radioactifs. Analyse comparée de la Belgique, la France et le Canada*, Thèse de doctorat, ULiège
- Pauwels T., (2014), *Populism in Western Europe*, Oxon: Routledge, 220 pages
- Peatling G., (2004), *The failure of the Northern Ireland peace process*, Dublin: Irish Academic Press, 292 pages
- Percheron A., (1974), *L'univers politique des enfants*, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 278 pages
- (1978), « La formation des préférences idéologiques », in Percheron A. et al., *Les 10-16 Ans & La Politique*, Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, pp.47-94
- (1985), « La socialisation politique, défense et illustration », in Grawitz M. et Leca J. (dir), *Traité de science politique, vol. III : L'action politique*, Paris : Presses Universitaires de France, pp.165-235
- Petiteau J.-Y. et Pasquier E., (2001), « La méthode des itinéraires : récits et parcours », in Grosjean M. et Thibaud J.-P., *L'espace Urbain en méthodes*, Marseilles : Editions Parenthèses, pp.63-78
- Petithomme M., (2015a), « Mémoire et politique à Chypre du Nord », *Cahiers balkaniques* [En ligne], vol. 43
- (2015b), « Système partisan et évolution des clivages politiques à Chypre du Nord (1974-2014) », *Cahiers Balkaniques* [en ligne], vol. 43
- Pettigrew T. F. and Tropp L. R., (2006), « A meta-analytic test of intergroup contact theory », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 90, pp.1-33
- Pettigrew T. F., (1998), « Intergroup contact theory », *Annual Review of Psychology*, vol. 49, pp.65-85
- Peyronel V., (2005), « L'aide européenne et le programme pour la paix en Irlande du Nord », *Etudes irlandaises*, vol. 30, n°2, pp.141-154
- Picard E., (1992), « Les protestants en Irlande du Nord face à l'Europe », *Cultures et conflits* [en ligne], n°7
- Pierce R., (2008), « Power in Research, Ethics, Data Protection and Bias », in Pierce R., *Research Methods in Politics*, London: SAGE Publications, pp.9-21
- Pinçon M. et Pinçon-Charlot M., (1988), « Histoires de vie, espaces de vie ? », *L'espace géographique*, vol. 2, pp.122-130
- Pinson G. et Sala Pala V., (2007), « Peut-on vraiment se passer de l'entretien en sociologie de l'action publique », *Revue française de Science politique*, vol.57, n°5, pp.555-597
- Power M., (2011), *Building Peace in Northern Ireland*, Liverpool, Liverpool University Press, 238 pages
- Psaltis C. and Cakal H., (2016), « Social Identity in a divided Cyprus », in S. McKeown et al. (eds.), *Understanding peace and conflict through social identity theory*, Springer, pp.229-244
- Pullan W. and Baillie B. (eds.), (2013), *Locating Urban Conflict*, London: Palgrave MacMillan, 269 pages

- Pullan W., (2013), « Spatial Discontinuities : Conflict infrastructures in Contested Cities » in Pullan W. and Baillie B. (eds.), *Locating Urban Conflict*, London: Palgrave MacMillan, 2013, pp.17-36
- Purcell H.D., (1969), *Cyprus*, London: Ernest Benn, 416 pages
- Purdie B., (1990), *Politics in the Streets: The Origins of the Civil Rights Movement in Northern Ireland*, Belfast: Blackstaff Press, 286 pages
- Quinlan E., (2008), « Conspicuous invisibility: Shadowing as a data collection strategy », *Qualitative Inquiry*, vol. 14, n°8, pp.1480-1499
- Rabushka A. and Shepsle K., (1972), *Politics in plural societies*, Columbus: Merrill Publishing Company, 232 pages
- Ranelagh J., (2012), *A short history of Ireland*, Cambridge: Cambridge University Press, 303 pages
- Reidy C. M., Taylor L. K., Merrilees C. E., Ajduković D., Čorkalo Biruški D., and Cummings E. M., (2015), « The political socialization of youth in a post-conflict community », *International Journal of Intercultural Relations*, vol. 45, pp.11-23
- Reilly P. et Gordon F., (2022), « Can social media help end the harm? Public information campaigns, online platforms, and paramilitary style attacks in a deeply divided society », *European Journal of Communication*, pp.1-19
- Renard J., (2018), « Belfast - Le rôle des *peacelines* dans la reproduction d'identités conflictuelles : quelles conséquences sur le processus de réconciliation? », *Cahiers Mémoire et Politique*, n°5 [en ligne]
- Renon K., (1998), « Sortir de la violence en Irlande du Nord ? », *Cultures et conflits* [en ligne], n°29-30
- Revel J., (1989), « L'histoire au ras du sol », in Levi G., *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIIe siècle*. Paris : Gallimard, pp. I-XXXIII
- Reynebeau M., (2009), *Onze kant van het bed. Mythes van de Belgische politieke crisis*, Leuven: Van Halewyck, 207 pages
- Richardson H., (2021), « Stitching a Divided City », *Textile*, pp.1-6
- Richarte M.-P., (2005), «Cyprus», in Zartman W. and Kremenyuk V. (eds.), *Peace vs. Justice*, Lanham : Rowman & Littlefield Publishers, pp.201-221
- Ricketts Hein J., Evans J. and Jones P., (2008), « Mobile Methodologies: Theory, Technology and Practice », *Geography Compass*, vol. 2, n°5, pp.1266-1285
- Riley M. and Holton M., (2016), « Place-Based interviewing: creating and conducting walking interviews », *Sage Research Methods Cases Part 1*
- Riley M., (2010), « Emplacing the research encounter: Exploring farm life histories », *Qualitative Inquiry*, vol. 16, n°8, pp.651-662
- Rillaerts S., (2010), « La frontière linguistique, 1878-1963 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 24, n° 2069-2070, 112 pages
- Ripoll F., (2012), « Attention, un espace peur en cacher un autre », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 195, pp.112-121
- Rosoux V., (2001), *Les usages de la mémoire dans les relations internationales. Le recours au passé dans la politique étrangère de la France à l'égard de l'Allemagne et de l'Algérie de 1962 à nos jours*, Bruxelles :Bruylant, 403 pages
- (2003), « Mémoire(s) européenne(s) ? Forces et limites de l'intervention politique dans la mise en scène de l'histoire », *Politique et Sociétés*, n°22, pp.17-34
 - (2009), « Reconciliation as a Peace-Building Process: Scope and Limits », in Bercovitch J., Kremenyuk V. and Zartman W. (eds.), *The Sage Handbook of Conflict Resolution*, London: Sage Publications, pp.543-563

- (2014), « Portée et limites du concept de réconciliation. Une histoire à terminer », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 45, n°3-4, pp.21-47
- (2015), « Réconciliation post conflit : à la recherche d'une typologie », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 22, n°4, pp.557-577
- Ross N., Renold E., Holland S. and Hillman A., (2009), « Moving stories: Using mobile methods to explore the everyday lives of young people in public care », *Qualitative Research*, vol. 9, n°5, pp.605-623
- Rothchild D., and Roeder P., (2005), « Dilemmas of State-Building in Divided Societies », in Roeder P. and Rothchild D. (eds.), *Sustainable Peace: Power and Democracy after Civil Wars*, Ithaca, NY: Cornell University Press, pp.1-26.
- Rowan B., (1995), *Behind the lines: the story of the IRA and Loyalist ceasefires*, Belfast: Blackstaff Press, 174 pages
- Ruane J., and Todd J., (1996), *The Dynamics of Conflict in Northern Ireland: Power, Conflict and Emancipation*, Cambridge: Cambridge University Press, 365 pages
- Sassen S., (2006), *Territory, Authority, Rights. From Medieval to Global Assemblages*, Princeton, NJ: Princeton University Press, 502 pages
- Schwartz-Shea P. and Yanow D., (2012), *Interpretive Research Design. Concepts and Processes*, New York: Routledge, 185 pages
- Scott J., (1998), *Seeing like a State*, New Haven: Yale University Press, 464 pages
- Sherif M., (1966), *In common predicament: Social psychology of intergroup conflict and cooperation*, Boston: Houghton Mifflin, 192 pages
- Shirlow P. and Murtagh B., (2006), *Belfast. Segregation, Violence and the City*, London: Pluto Press, 202 pages
- Shohamy E. and Gorter D. (eds.), (2009), *Linguistic landscape: Expanding the scenery*, New York: Routledge, 352 pages
- Silke A., (1998), « The Lords of Discipline : the Methods and Motives of Paramilitary Vigilantism in Northern Ireland », *Low Intensity Conflict and Law Enforcement*, pp.121-156
- Sinardet D., (2008), « Territorialité et identités linguistiques en Belgique », *Hermès, la Revue*, vol. 2, n°51, pp.141-147
- Sinardet D., Dodeigne J. et Reuchamps M., (2012), « La circonscription électorale fédérale », in Bouhon F. et Reuchamps M. (dir.), *Les systèmes électoraux de la Belgique*, Bruxelles : Bruylant, pp.347-366
- Smyth J., (1996), « Cease-fire in Northern Ireland – The Phoney Peace », *Capital and Class*, vol. 20, n°1, pp.7-18
- Soulé B., (2007), « Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de la participation observante en sciences sociales », *Recherches Qualitatives*, vol. 27, pp. 127-40
- Stals S., Smyth M. and Ijsselsteijn W., (2014), « Walking and Talking: Probing the urban lived experience », in *NordiCHI*, pp.737-746
- Sterckx J., (2010), « Perceptions of the Troubled Relationship between the Flemish and French-speaking Communities in Belgium », *Dutch Crossing*, vol. 34, n°3, pp.248-260
- Stewart D. W., Shamdasani P. N. and Rook D. W., (2007), *Focus groups: Theory and practice* (2nd ed.), Thousand Oaks : Sage Publications, 224 pages
- Stiles R., (2005), *Mayhem in the Med. A chronicle of the Cyprus Emergency 1955-1960*, London: Savannah Publications, 392 pages

- Stringer M., Irwing P., Giles M., McClenahan C., Wilson R., and Hunter J., (2010), « Parental and school effects on children's political attitudes in Northern Ireland », *British Journal of Educational Psychology*, vol.80, n°2, pp. 223-240
- Tajfel H. and Turner J., (1979), « An integrative theory of intergroup conflict », in Austin W.G. and Worchel S. (Eds.), *The social psychology of intergroup relations*, Monterey: Brooks/Cole, pp.33-47
- Tajfel H., (1970), « Experiments in intergroup discrimination », *Scientific American*, vol. 223, pp.96-102
- (1972), « Social categorization. English manuscript of 'La catégorisation sociale' », in Moscovici S. (Ed.), *Introduction à la psychologie sociale*, Paris : Larousse, pp.272-302
- Tajfel H., Billig M., Bundy R. P. and Flament C., (1971), « Social categorization and intergroup behavior », *European Journal of Social Psychology*, vol. 1, pp.149-177
- Tam et al., (2008), « Postconflict reconciliation : intergroup forgiveness and implicit biases in Northern Ireland », *Journal of Social issues*, vol. 64, n°2, pp.303-320
- Themistocleous C., (2018), « Conflict and unification in the multilingual landscape of a divided city: the case of Nicosia's border », *Journal of Multilingual and multicultural development*, vol.40, n°6, pp.1-21
- Thibaud J-P., (2001), « La méthode des parcours commentés », in Grosjean M. et Thibaud J-P., *L'espace Urbain en méthodes*, Marseilles : Editions Parenthèses, pp.79-100
- Thompson J. L. P., (1989), « Deprivation and Political Violence in Northern Ireland, 1922-1985 A Time-Series Analysis », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 3, n°4, pp.676-699
- Todd J., (2021), « Unionism, Identity and Irish Unity: Paradigms, Problems and Paradoxes », *Irish studies in International Affairs*, vol. 32, n°2, pp.53-77
- Tosser R., (2009), « Fresques et marches orangistes », *Les Cahiers du MIMMOC* [En ligne], n°5
- Trimikliniotis N. and Bozkurt U. (eds.), (2012), *Beyond a divided Cyprus*, New York: Palgrave Macmillan, 292 pages
- Tropp L. R. and Pettigrew T. F., (2005), « Relationships between intergroup contact and prejudice among minority and majority status groups », *Psychological Science*, vol. 16, pp.951-957
- Trouille D. and Tavory, I., (2016), « Shadowing warrants for intersituational variation in ethnography », *Sociological Methods and Research*, vol. 48, n°3, pp.534-560
- Turner J. C., Hogg, M. A., Oakes, P. J., Reicher, S. D. and Wetherell, M. S., (1987), *Rediscovering the social group: A self-categorization theory*. Oxford: Blackwell, 239 pages
- Van Campenhoudt L., Marquet J., et Quivy R., (2017), *Manuel de recherche en sciences sociales* (5ed.), Paris : Dunod, 384 pages
- Van Kempen R., (2007) « Divided cities in the 21st century: Challenging the importance of globalization », *Journal of Housing and the Built Environment*, vol.22, pp.13-31
- Van Mensel L., Vandenbroucke M. and Blackwood R., (2016), « Linguistic landscapes », in Garcia O., Spotti M. and Flores N. (Eds.), *The Oxford handbook of language and society*, Oxford: Oxford University Press, pp.423-50
- Van Velthoven H., (1987). « Historical aspects: The process of language shift in Brussels: Historical background and mechanisms », in Witte E. and Baetens Beardsmore H. (eds.), *The interdisciplinary study of urban bilingualism in Brussels*, Clevedon: Multilingual Matters, pp.15-46
- Vandenbroucke M., (2017), « Whose French is it anyway? Language ideologies and re-emerging indexicalities of French in Flanders », *Language in Society*, vol. 46, pp.407-432
- Vassiliadou M., (2007), « The Cypriot Media Landscape », in Terzis G. (ed.) *European media governance: national and regional dimensions*. Bristol : Intellect, pp.201-212

- Verdeja E., (2012), « The elements of political reconciliation », in Keller Hirsch A. (ed.), *Theorizing post-conflict reconciliation*, New York: Routledge, pp.166-181
- Vesely D., (2004), *Architecture in the Age of Divided Representation. The Question of Creativity in the Shadow of Production*, Cambridge, MA and London: MIT Press, 506 pages
- Wacquant L., (2007), « Territorial stigmatization in the Age of Advanced Marginality », *Thesis Eleven*, vol. 91, n°1, pp.66-77
- (2008), *Urban outcasts: a comparative sociology of advanced marginality* Cambridge: Polity Press, 342 pages
- Wacquant L., Slater and Borges Pereira, (2014), « Territorial Stigmatisation in Action », *Environment and Planning A*, vol. 46, n°6, pp.1270-1280
- Weinstein B., (1979), « Language strategists: Redefining Political Frontiers on the basis of Linguistic Choices », *World Politics*, vol.31, pp.345-364
- Weir W., (1952), *Education in Cyprus*, Nicosia: Cosmos, 312 pages
- Weisbein J., (2017), « Vers un agenda de recherche sur les politisations ordinaires au sein de la sociologie politique française ? À propos de *L'ordinaire du politique : enquêtes sur les rapports profanes au politique*, dirigé par F. Buton, P. Lehingue, N. Mariot et S. Rozier », *Politix*, vol 119, n°3, pp.147-160
- Whyte J., (1991), *Interpreting Northern Ireland*, Oxford: Oxford University Press, 324 pages
- Wils L., (2005), *Van Clovis tot Di Rupo. De lange weg van de naties in de Lage Landen*, Anvers et Apeldoorn : Garant, 300 pages
- Witte E., Meynen A. et Luyten D., (2016), *Histoire politique de la Belgique*, Bruxelles : SAMSA Editions, 570 pages
- Yin R.K., (2013), *Case Study Research: Design and Methods*, London: SAGE Publications, 282 pages
- Zartman I.W. and Rasmussen J.L. (eds.) (2006), *Peacemaking in International Conflict: Methods and Techniques*, Washington, DC: US Institute of Peace Press, 505 pages
- Zembylas M., (2010), « Negotiating co-existence in divided societies: Teachers, students and parents' perspectives at a shared school in Cyprus », *Research Papers in Education*, vol. 25, n°4, pp.433-455
- (2011), « Ethnic division in Cyprus and a policy initiative on promoting peaceful coexistence: Toward an agonistic democracy for citizenship education », *Education, Citizenship and Social Justice*, vol. 6, n°1, pp.53-67
- Zolberg A., (1974), « The making of Flemings and Walloons: Belgium, 1830-1914 », *The Journal of Interdisciplinary History*, vol. 5, n° 2, pp. 179-235

Actes législatifs

- Anti social behaviour (Northern Ireland) Order (2004), consultable à l'adresse <https://www.legislation.gov.uk/nisi/2004/1988/contents>
- Journal officiel de l'Union européenne (2003), « Protocole 10 à l'acte d'adhésion du 16 avril 2003 », L 236, 23 septembre 2003 consultable à l'adresse <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/>
- Justice and Security (Northern Ireland) Act (2007), consultable à l'adresse <https://www.legislation.gov.uk/>

Loi modifiant le Code électoral ainsi que son annexe (1), adoptée le 13 décembre 2002, consultable à l'adresse <https://etaamb.openjustice.be/>

Northern Ireland (Emergency Provisions) Act 1973, consultable à l'adresse <https://www.legislation.gov.uk/>

Northern Ireland Act, (1998), consultable à l'adresse <https://www.legislation.gov.uk/>

Northern Ireland Housing Executive Act 1971, consultable à l'adresse <https://cain.ulst.ac.uk/>

Northern Ireland Office, (1998), « The Agreement », consultable à l'adresse <https://www.gov.uk/government/>

Official Journal of the European Union (2020), « Agreement on the withdrawal of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland from the European Union and the European Atomic Energy Community », L29/7, 31.1.2020, consultable à l'adresse <https://eur-lex.europa.eu/>

Public processions Northern Ireland Act 1998, consultable à l'adresse <https://www.legislation.gov.uk/>

Règlement CE n° 866/2004 du Conseil du 29 avril 2004 concernant un régime en application de l'article 2 du protocole n° 10 de l'acte d'adhésion de 2003 (JO L 161 du 30.4.2004, p. 128–143), consultable à l'adresse <https://eur-lex.europa.eu/>

Presse

BBC News (2018), « Brexit timeline : UK's departure from the EU », publié le 26 mars, consultable à l'adresse <https://www.bbc.com/news/>

- (2019), « Harland and Wolff : The troubled history of Belfast's Shipyard », consultable à l'adresse <https://www.bbc.com/news/>
- (2019), « Lyra McKee: 'New IRA' admits killing of journalist », publié le 23 avril, consultable à l'adresse <https://www.bbc.com/news/>
- (2020), « Brexit : How Northern Ireland is different », publié le 31 décembre, consultable à l'adresse <https://www.bbc.com/news/>
- (2021) « What is behind the violence in Northern Ireland? », publié le 14 avril, consultable à l'adresse <https://www.bbc.com/news/>
- (2021), « Good Friday Agreement negotiators call for NI Protocol suspension », publié le 7 mai, consultable à l'adresse <https://www.bbc.com/news/>
- (2022), « Northern Ireland Assembly Elections 2022 results », publié en mai, consultable à l'adresse <https://www.bbc.com/news/>
- (2023), « Paramilitaries : Former detective asks what it will take to end gangs », publié le 9 mars, consultable à l'adresse <https://www.bbc.com/news/>

Belfast Telegraph, (2015), « Loyalist communities council launched (...) », publié le 13 octobre, consultable à l'adresse <https://www.belfasttelegraph.co.uk/news>

- (2016), « One peace wall down, 109 across Northern Ireland still to go », publié le 26 février, consultable à l'adresse <https://www.belfasttelegraph.co.uk/news>

DW, « Pyla, Cyprus : life in a divided village », publié le 11/09/2003, consultable à l'adresse <https://www.dw.com/>

Irish Central, (2023), « € 1.1 Bilion cross-border peace fund launched in Belfast », publié le 11 septembre, consultable à l'adresse <https://www.irishcentral.com/>

Le Monde, (2020), « Brexit : Les députés britanniques approuvent définitivement l'accord et valident une sortie du Royaume-Uni le 31 janvier » consultable à l'adresse <https://www.lemonde.fr/>

Politico, (2022), « DUP confirms it will shut down Northern Ireland Assembly », consultable à l'adresse <https://www.politico.eu/>

The Conversation, (2017), Coleman M. « Could DUP Westminster deal force Sinn Féin to rethink abstention? », consultable à l'adresse <https://theconversation.com/>

The Guardian (2012), « Republican dissidents join forces to form a new IRA », publié le 27 juillet, consultable à l'adresse <https://www.theguardian.com/>

- (2017), « Brexit border « would make sitting ducks of Northern Ireland police », publié le 15 janvier, consultable à l'adresse https://www.theguardian.com
- (2017), « Life on the edge: how will Brexit affect the Northern Irish border? », publié le 15 avril, consultable à l'adresse <https://www.theguardian.com/>
- (2018), « Brexit deal : Key points from the draft withdrawal agreement », publié le 14 novembre, consultable à l'adresse <https://www.theguardian.com/>
- (2019), « Backstop still needed if May departs, Irish foreign minister says », publié le 10 mai, consultable à l'adresse <https://www.theguardian.com/>
- (2022), « Northern Ireland : What could historic election win for Sinn Féin mean? », publié le 25 avril, consultable à l'adresse https://www.theguardian.com
- (2022), « United Ireland : Why is it not on cards despite Sinn Féin success? », publié le 8 mai, consultable à l'adresse <https://www.theguardian.com/>
- (2022), « Boris Johnson poised to give green light to bill on Northern Ireland protocol », publié le 15 mai, consultable à l'adresse <https://www.theguardian.com/>
- (2022), « Majority of Northern Ireland MLAs condemn plan to alter Brexit protocol », publié le 13 juin, consultable à l'adresse, <https://www.theguardian.com/>
- (2022), « Northern Ireland power-sharing system not fit for purpose, says Irish PM », publié le 31 octobre, consultable à l'adresse https://www.theguardian.com

The Irish News (2021), « Loyalist communities council launches NI centenary flag », publié le 20 mai, consultable à l'adresse <https://www.irishnews.com/news/>

- (2021), « Solid security gates at west Belfast interface to be replaced with 'see-through construction' », publié le 27 mai, consultable à l'adresse <https://www.irishnews.com/>

The Irish Times (2008), « Sectarianism and the shipyard », article consultable à l'adresse <https://www.irishtimes.com/news/>

The Times, (1969), archive 11 sept 1969, consultable à l'adresse <https://treasonfelony.wordpress.com/>

Varia

Actieplan van de Vlaamse Regering voor de Vlaamse Rand rond Brussel, consultable à l'adresse <https://www.docu.vlaamserand.be/node/14288>

Antoniou M., (2015), *The prospect for peace education in Cyprus: exploring the potential for future unified education through the examination of a bi-communal school*, University of North Carolina, Chapel Hill, [thèse de doctorat non publiée]

Beatty C. and Fothergill S., (2016), « The uneven impact of Welfare Reform: the financial losses to place and people », Working Paper, Centre for regional economic and social research, Sheffield Hallam University

Belfast Interface Project (BIP), (1998), « Interface Communities and the Peace Process », consultable à l'adresse <https://cain.ulster.ac.uk/>

- (2004), A policy Agenda for the Interface, consultable à l'adresse <https://www.belfastinterfaceproject.org/>
- (2012), « Belfast Interfaces. Security Barriers and Defensive use of space », Rapport publié, consultable à l'adresse <https://www.belfastinterfaceproject.org/>
- (2017), « Interface Barriers, Peacelines and Defensive Architecture », Rapport publié, consultable à l'adresse <https://www.belfastinterfaceproject.org/>

BRIO, (2016), « De Rand », *Matrixfiche*, consultable à l'adresse <https://www.docu.vlaamserand.be/>, (visité le 26 septembre 2023)

- Byrne J., Gormley Heenan C. and Robinson G., (2012), « Attitudes to Peace Walls », Research Report to Office of First Minister and Deputy First Minister, consultable à l'adresse <https://www.ark.ac.uk/> (consulté le 12 juin 2023)
- CAIN, « Intelligence reports from the six counties (...) », [document récupéré des archives nationales d'Irlande] document TSCH/3 -2000/6/660 , consultable à l'adresse <https://cain.ulster.ac.uk/>
- « Formal government decisions in relation to the use and deployment of the RUC, the USC, and the Army (...) », [document d'archive déclassifié] PRONI HA/32/2/55, consultable à l'adresse <https://cain.ulster.ac.uk/>
 - Joint Working Group on Procession, « Future Policy on Areas of Confrontation », 1971, [Rapport déclassifié], PRONI: CAB/1634/3, consultable à l'adresse <https://cain.ulster.ac.uk/>
- Circulaire BA 97/22 du 16 décembre 1997 relative à l'emploi des langues dans les administrations communales de la région de langue néerlandaise, adoptée par Léo Peeters, ministre flamand des Affaires intérieures. Circulaires Martens du 17 décembre 1997 relative à l'emploi des langues dans les CPAS de la région de langue néerlandaise WEL 98/01. M.B., 27 mai 1998
- Commission EU Booklet, (2020), « Bringing Cypriot communities closer together. EU promotes free movement across Cyprus », consultable à l'adresse <https://commission.europa.eu/>
- Commission EU, (2022), « Eighteenth Report on the implementation of Council Regulation (EC) n°866/2004 of 29 April 2004 and the situation resulting from its application covering the period 1 January until 31 December 2021 », Doc COM (2022) 258 consultable à l'adresse <https://commission.europa.eu/>
- Commission on Flags, Identity, Culture and Tradition (FICT), (2021), *Final Report*, consultable à l'adresse <https://www.executiveoffice-ni.gov.uk>
- Community Relations Council, (2014), « Northern Ireland Peace Monitoring Report » Rapport n°3, par Nolan P.,
- (2016), « Northern Ireland Peace Monitoring Report », Rapport n°4, par Wilson R
 - (2018), « Northern Ireland Peace Monitoring Report », Rapport n°5, par Gray A-M, Hamilton J., Kelly G., Lynn B, Melaugh M. and Robinson G., 220 pages
- Conseil d'État belge, Caprasse c. Région flamande, arrêt n° 227 775, 20 juin 2014
- Commune de Drogenbos c. Région flamande, arrêt n°251.571, 22 septembre 2021
 - Commune de Rhode-Saint-Genèse c. Région flamande, arrêt n°251.573, 22 septembre 2021
 - Commune de Wezembeek-Oppem c. Région flamande, arrêt n°251.572, 22 septembre 2021
 - Thiery c. Région flamande, arrêt n° 227 776, 20 juin 2014
- Conseil de Sécurité ONU (1964), Résolution 186, document S/RES/186
- (1974), Résolution 353, document S/RES/353
 - (1975), Résolution 367 document S/RES/367
 - (1983), Résolution 541 document S/RES/541
 - (1984), Résolution 550 document S/RES/550
- CYENS, « The Ledra Palace Project: Dealing with Difficult Heritage », site internet consultable à l'adresse <https://www.cyens.org.cy>
- Cyprus Dialogue Forum, « Structure of the State », *CDF Factsheets*, consultable à l'adresse <https://libguides.cydialogue.org/>
- *Political Guide : Chronology*, consultable à l'adresse <https://libguides.cydialogue.org/>
- Décision du Conseil des Ministres RTCN, (2003), document NO E-762-2003, 21 avril 2003
- Department of Justice (NI), (2019), « Interface programme », consultable à l'adresse <https://www.justice-ni.gov.uk>

- Equality Commission for Northern Ireland, (2019), « Promoting Equality, Challenging Discrimination. A short guide to the role and services of the Equality Commission », rapport consultable à l'adresse <https://www.equalityni.org/>
- Grandjean G., (2022), *Pour une commune juste*, Bruxelles : Centre d'Action Laïque, 2022, 96 pages
- Home for Cooperation, site internet consultable à l'adresse <https://www.home4cooperation.info/>
- Hood A., and Waters T., (2017), « Living standards, Poverty and Inequalities in the UK 2017-2018 », London: Institute for Fiscal Studies
- Independent Reporting Commission (IRC), (2022), Rapport n°5, consultable à l'adresse <https://www.ircommission.org/>
- Institute for Government, (2019), « Northern Ireland Protocol : consent mechanism », consultable à l'adresse <https://www.instituteforgovernment.org.uk/>
- Majed R., (2019a), «What is so deep about ‘deeply divided societies’», Working Paper, Centre for Lebanese Studies, consultable à l'adresse <https://lebanesestudies.com/> (consulté le 12 juin 2023).
- (2019b), « What is So Deep About Deeply Divided Societies? Rethinking Sectarianism in the Middle East », *Conférence American University of Beirut*, consultable à l'adresse <https://www.youtube.com/>
- McArdle E., (2023), « Stormont’s ugly scaffolding: How the Northern Irish political institutions reinforce ‘green and orange’ voting », *Mémoire de master, présenté à l’ULiège* [non publié]
- MMAS Architects « Beyond borders », site internet consultable à l'adresse <https://www.mmasarchitects.com/> (visité le 26 sept. 2022)
- NIO (2013), « Draft agreement among the parties of the Northern Ireland Executive on parades, select commemorations, and related protests ; flags and emblems ; and contending with the past », consultable à l'adresse <https://cain.ulster.ac.uk/>
- (2014), « Stormont House and Fresh House Agreement » consultable à l'adresse <https://assets.publishing.service.gov.uk>
- (2015), « A Fresh Start : the Stormont Agreement and Implementation plan », Policy paper, consultable à l'adresse <https://www.northernireland.gov.uk/>
- (1^{er} mars 2021), « 2021 census launches today » [nouvelle] consultable à l'adresse <https://www.northernireland.gov.uk/>
- NISRA, (2017), « Northern Ireland Multiple Deprivation Measures » consultable à l'adresse <https://www.nisra.gov.uk/>
- (2022), *Main statistics for Northern Ireland. National Identity. Census 2021*, publié le 22 sept. 2022, consultable à l'adresse <https://www.nisra.gov.uk/>
- Nonument!, « Ledra Palace Hotel », [base de données et archives en ligne], consultable à l'adresse <https://nonument.org/nonuments/the-ledra-palace-hotel/>
- Novosseloff A., (2021), « Assessing the Effectiveness of the UNFICYP and the Office of the Special Adviser to the Secretary-General on Cyprus (OSASG) », EPON Report, 214 pages
- O’Leary J., (2015), « An ‘Interface Architecture’ Project, Peacewall Archive », consultable à l'adresse <http://www.peacewall-archive.net/> (consulté le 12 juin 2023)

- Office First Minister Deputy First Minister (OFMDFM), (2005), « A Shared Future », Policy document, consultable à l'adresse <https://www.niacro.co.uk/>
- (2010), « Programme for Cohesion, Sharing, and Integration », Consultation document, consultable à l'adresse <https://cain.ulster.ac.uk/>
 - (2011), « Programme for Government 2011-2015 » consultable à l'adresse <https://www.northernireland.gov.uk/>
 - (2013) « Together : Building a United Community Strategy », Policy document, consultable à l'adresse <https://www.executiveoffice-ni.gov.uk/>
- Peace Players Cyprus, (2018), « Evaluation Report »
- Peace Players Northern Ireland (2018), « Youth-Led Programme evaluation »
- Portes J., and Reed H., (2017), « Distributional Results for the Impact of Tax and Welfare Reforms between 2010-17, modelled in the 2021/22 tax year », London: EHRC
- PRIO Cyprus Centre, (2017), Bryant R. and Mason M., « Water Technology and Sustainability in North Cyprus Climate Change and the Turkey-North Cyprus Water Pipeline », Report n°1, consultable à l'adresse <https://cdn.cloud.prio.org/files>
- (2010), Christophorou Chr., Sahin S. and Pavlou S., *Media Narratives, Politics and the Cyprus Problem*, Report, n°1, consultable à l'adresse <https://cdn.cloud.prio.org/files>
- Renard J., (2017), *Le rôle des peacelines dans le processus de réconciliation à Belfast*, Mémoire de master (ULiège) présenté (non publié)
- Secrétaire général de l'ONU (1968), Rapport Spécial, document S8323 consultable à l'adresse <https://www.securitycouncilreport.org/>
- 1975), Rapport intermédiaire relatif à la résolution 370 du CS, Document S/11789 consultable à l'adresse <https://digitallibrary.un.org/>
 - (2003), Rapport 398, document S/2003/398, consultable à l'adresse <https://www.securitycouncilreport.org/>
 - (2004), Rapport 437, document S/2004/437, consultable à l'adresse <https://www.securitycouncilreport.org>
- SeeDs, « SCORE Index », <https://app.scoreforpeace.org/>, consultable à l'adresse, (visité le 24 septembre 2023)
- (2016), « Reflections on the 2015 Social Cohesion and Reconciliation (SCORE) Index findings for Cyprus », consultable à l'adresse <https://use.scoreforpeace.org/>
- The Treason Felony Blog (2018), consultable à l'adresse <https://treasonfelony.wordpress.com/>
- Translink, Carte du réseau de bus de Belfast consultable à l'adresse <https://translink.co.uk>
- Treaty of Guarantee signed by the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, Greece and Turkey, and Cyprus en 1960, consultable à l'adresse <https://libguides.cydialogue.org/>
- Ulster University, CAIN Archive Conflict and Politics in Northern Ireland, consultable à l'adresse <https://cain.ulster.ac.uk/>
- UN Committee for Missing Persons, site internet consultable à l'adresse <https://www.cmp-cyprus.org/>
- UNFICYP, « About the Buffer Zone », site web, consultable à l'adresse <https://unficyp.unmissions.org/about-buffer-zone>
- *United Nations Peacekeeping Force in Cyprus*, site internet consultable à l'adresse <https://unficyp.unmissions.org/>
- Valadez-Martinez L. and Hirsch D., (2018), « Compilation of Child Poverty Local Indicators », London: End Child Poverty-Coalition, consultable à l'adresse <http://www.endchildpoverty.org.uk/> (consulté le 15 novembre 2022)

Van Droogenbroeck M., (2011), *Living in Translation. Dix questions d'expatriés relatives à l'usage des langues dans la périphérie flamande de Bruxelles*, vzw « De Rand » avec le soutien logistique de l'Agence de l'Administration Intérieure de l'Autorité flamande, 40 pages

« Vlaamse Rand », site web consultable à l'adresse <https://www.vlaanderen.be/vlaamse-rand>

WG on Unification Referendums on the Island of Ireland, (2021), *Working Group on Unification Referendums on the Island of Ireland final report*, The Constitution Unit School of Public Policy, 302 pages, consultable à l'adresse <https://www.ucl.ac.uk/>

LISTE DES IMAGES

Image 1 Sur cette carte, le vote Leave est en bleu et le vote pour Remain en jaune	82
Image 2 L'île de Chypre, divisée par la Buffer Zone	91
Image 3 Carte annotée de Nicosie.....	106
Image 4 Carte de Belfast Est annotée.....	107
Image 5 Carte de Belfast Nord et Ouest annotée.....	108
Image 6 Photographie d'une représentation de la Ligne verte dans la vieille ville de Nicosie, prise au Musée CVAR, Nicosie	116
Image 7 Vue satellite de Nicosie, entre les traits rouges, on peut voir la végétation qui constitue la Ligne verte (capture d'écran Google Maps)	118
Image 8 Rues de Nicosie (aujourd'hui), aux abords de la Buffer Zone.....	118
Image 9 Rues aux abords de la Buffer Zone.....	118
Image 10 Rues de Nicosie (aujourd'hui), aux abords de la Buffer Zone	119
Image 11 Exemple de « Peacewall »	122
Image 12 Exemple de « Peacewall »	122
Image 13 Rues avant reconstruction	123
Image 14 Rues après la reconstruction	123
Image 15 Cartographie Shankill- Fall	127
Image 16 (gauche) North Howard St - Cupar Way gate en février 2021	127
Image 17 (droite) Même endroit en juin 2021	127
Image 18 (gauche) Barrière de Lanark Way ouverte	128
Image 19(droite) Photo d'une émeute à cette même barrière (Capture d'écran de Twitter).....	128
Image 20 (gauche) Peace wall et résidu du drapeau brûlé.....	131
Image 21 (droite) Cartographie de la situation.....	131
Image 22 (gauche) Photo du drapeau qui a été brûlé (Irish News, 2021).....	131
Image 23 (droite) Dover Park, avec la Divis Tower en arrière-plan.....	131
Image 24 Peacewall et maisons assorties de structures métalliques à Bombay Street	132
Image 25 Fresque murale – Divis (quartier CNR)	134
Image 26 Shankill Road (quartier PUL)	134
Image 27 Peinture murale de R-CITY (groupe intercommunautaire Shankill-Ardoyne)	135
Image 28 Peinture murale FASA (Forum for Action on Substance Abuse) (Newtownards Road)	135
Image 29 Drapeaux sur les montagnes de Kyrénia, vue depuis Nicosie (RoC)	150
Image 30 Paphos Gate, Nicosie.....	151
Image 31 La partie nord de Nicosie vue d'en haut.....	152

Image 32 Ledra Street/Lockmaci CP vue d'en haut : les drapeaux parlent	152
Image 33 (gauche) Street Art vu aux abords de la Buffer Zone (Nicosie) - Image 34 (droite) Rue qui s'arrête à la Buffer Zone (Nicosie)	153
Image 35 Signe : "do not refer to the turkish side, instead you may use the term 'occupied' #JusticeforCyprus"	154
Image 36 Comparaison entre MDM et les différents secteurs de précarité (NISRA, 2017 : 6)....	159
Image 37 MDM : cartographie pour l'Irlande du Nord	159
Image 38 MDM à Belfast (NISRA, 2017, en ligne).....	160
Image 39 Publication Facebook "Show of Strength"	168
Image 40 Panneau "Police not welcome", Divis street (CNR), Belfast.....	169
Image 41 Panneau "PSNI not welcome", Shankill (PUL), Belfast.....	169
Image 42 Pancarte portant le message de demande du report des émeutes	174
Image 43 Drapeau représentant les différents groupes paramilitaires, dessiné à l'occasion du centenaire de l'Irlande du Nord.....	174
Image 44 Résultats du recensement (2021), données NISRA.	188
Image 45 Point de passage Ledra Street avant la rénovation (Image issue de Themistocleous, 2018)	203
Image 46 Ledra Street CP après la rénovation.....	203
Image 47 Cartographie New Lodge/Tiger's Bay interface.....	223
Image 48 Carte Donegal Square, Belfast	224
Image 49 Carte du réseau de bus de Belfast (Translink, en ligne)	224
Image 50 Carte du Glider Belfast (Translink, en ligne)	226
Image 51 (gauche) Nom des arrêts dans le Glider Belfast Est Image 52 (droite) Nom des arrêts dans le Glider Belfast Ouest.....	226
Image 53 Carte de Chypre et des points de passage de la Buffer Zone	233
Image 54 Représentation du parcours et du passage des checkpoints, sur carte (la Buffer Zone est la zone contournée de vert).....	235
Image 55 Nombre de passages par communauté, graphique issu de Commission Booklet (2020 : 9).....	237
Image 56 Poste militaire le long de la Buffer Zone, Nicosie (RoC).....	262
Image 57 Drapeaux, vus depuis Nicosie (RoC)	269
Image 58 Municipalité de Kyrenia "European city occupied by Turkish troops since 1974" The People of Kyrenia ask for your support in our struggle for justice and our return to our beloved Kyrenia	271
Image 59 Panneau "Nicosia – The last divided capital".....	271
Image 60 Carte « nord » de Nicosie.....	271
Image 61 Carte « sud » de Nicosie.....	272

Image 62 R-CITY Coffee Shop	304
Image 63 Carte du cœur historique de Nicosie	310
Image 66 Vue sur la Buffer Zone, depuis Markou Drakou	310
Image 64 Markou Drakou avec le parc côté CHT en surplomb	310
Image 65 Point de passage depuis RoC vers H4C	310
Image 67 Les régions linguistiques en Belgique (source: Institut géographique de Belgique)..	376
Image 68 Carte (datant de 2014) détaillant les différents découpages administratifs et la périphérie bruxelloise (Bonfiglioli, 2019)	380
Image 69 Les circonscriptions électorales de Belfast	429

LISTE DES ENCADRÉS

Belfast, un après-midi froid et pluvieux de février 2015	13
Sur l'absence de symétrie entre la récolte de données nord-irlandaise et chypriote	65
Une note sur les « barrières cachées »	123
Des structures qui évoluent	127
Dover Park Protest, juin 2021.....	131
Normalisation de la violence et justice communautaire.....	168
Le cas des émeutes d'avril 2021	173
Une précision sur l'évolution des tendances démographiques en Irlande du Nord	188
<i>Cluan Place</i> et <i>Short Stand</i> : mentalité de siège et barrières comme horizon	196
Planifier ses itinéraires avec Google Maps ? Anecdotes de Nicosie et de Belfast.....	215
Sur <i>Newtownards Road</i> , “in and out East Belfast”.....	220
Une marche à travers la <i>Buffer zone</i> à Nicosie	235
Le cas de l' <i>English school</i>	258
Mise en perspective des propos recueillis quant à l'opinion publique générale	297
<i>L'antisocial behaviour</i> en Irlande du Nord	303
Se rendre à la <i>Home for cooperation</i> depuis la République de Chypre.....	310
Résumé des chapitres analytiques	349
Sur la nécessité de me situer, plus précisément	369

REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier toutes les personnes qui ont contribué, façonné et partagé mon parcours doctoral. Ce travail n'aurait pas pu aboutir sans leur concours.

Tout d'abord, merci à l'ensemble des personnes qui ont accepté de participer à ma recherche et de me rencontrer à Nicosie, à Belfast ou en ligne, et de partager avec moi leur vécu et leurs expériences.

I would like to thank all the people who agreed to participate in my research. Conducting fieldwork in time of a pandemic is no easy thing and I am so grateful for the help, the kindness and the flexibility I've witnessed. Thanks to all who took time to sit on a Zoom call with me, to share a drive or a walk around Belfast, or a coffee in Belfast or Nicosia. Thank you for your time and for trusting me with your stories. I am also grateful for those who welcomed me in their homes during my fieldwork: Mark, Karen and Kathryn in Belfast and Voula in Nicosia. I would also like to address a special thank to Mark Hammond, researcher at INCORE, for scheduling a monthly appointment online and for our (finally in person) meeting in June, at the end of my stay in Belfast.

Merci à Geoffrey Grandjean, Frédéric Bouhon et Valérie Rosoux d'avoir accepté d'encadrer mon travail, au fil des cinq dernières années. Merci de m'avoir guidée et accompagnée avec beaucoup de bienveillance dans les nombreux rebondissements propres à une recherche.

Geoffrey, merci pour ta confiance et pour ton humanité. Ces cinq dernières années sont loin d'avoir été faciles, mais tu as su trouver le ton juste pour m'accompagner au quotidien dans mon travail. Merci d'avoir écouté mes innombrables questionnements et doutes et, surtout, de m'avoir laissé la possibilité d'être moi-même, même lorsque nos avis divergeaient.

Frédéric, merci d'être resté au sein de ce comité... et d'y être resté avec enthousiasme ! Merci aussi d'avoir pris le temps de me lire et de me faire part de tes remarques constructives, avec une grande sensibilité.

Valérie, merci pour votre énergie positive et de m'avoir stimulée tout au long du chemin. Merci également de m'avoir invitée aux séminaires « Post-War Memory » à Louvain-la-Neuve et à rejoindre le réseau *Shared society*, ces rencontres étaient toujours des moments agréables.

Merci également à Élise Féron et à Pierre Ginet, membres du jury, d'avoir accepté de lire et de discuter mon travail. Je me réjouis de vous rencontrer.

Pendant ma thèse, j'ai eu la chance de bénéficier d'un soutien institutionnel et financier important, qui m'a permis de réaliser mon travail dans de bonnes conditions matérielles. Merci à l'Université de Liège, de m'avoir octroyé un premier financement dans le cadre d'une bourse en sciences humaines, ainsi que d'avoir financé les trois derniers mois de ma recherche dans le cadre des « aides

covid ». Je remercie aussi le FNRS de m'avoir financée pendant quatre ans dans le cadre d'une bourse aspirant. Ces institutions ont également facilité la réalisation des différents séjours de terrain qui ont ponctué ma thèse. À cet égard, je remercie également la Fondation Rotary d'avoir apporté un coup de pouce à la réalisation du séjour de recherche en Irlande du Nord. Je suis également reconnaissante au centre de recherche BRIO de la *Vrije Universiteit Brussel*, et plus particulièrement à Dimo Kavadias, de m'y avoir brièvement accueillie, ainsi qu'au centre de recherche INCORE de l'*University of Ulster* pour m'avoir accueillie virtuellement durant la réalisation de mon travail de terrain à Belfast.

Plus particulièrement, je voudrais remercier l'unité de recherche Cité de l'ULiège : merci à Gérôme et à Julie de veiller aux conditions de travail des chercheuses et chercheurs et de créer des dynamiques qui permettent de les améliorer tout en tissant du lien entre les différents services et départements.

Merci aussi aux membres du personnel administratif de l'ULiège et de la Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie : merci particulièrement à Laurent, à Nadia, à Patricia, à Fred et à Jonathan pour votre aide et disponibilité pour régler des problèmes de chaise, de finances, de locaux ou de programmes informatiques.

Lors de ces cinq années, j'ai également eu l'occasion de partager mon bureau avec de chouettes personnes aux personnalités variées et hautes en couleur. Merci à Céline, à Hadri, à Jérôme, à Archi et à Vincent.

Merci aussi aux membres, anciens et présents, de l'Institut de la Décision publique, mon centre de recherche pour les chouettes moments partagés : Hadri, Jérôme, Archi, Jeanne, Antoine, Nathan, Vincent et Loïc.

Je souhaite également remercier vivement les membres du centre de recherche SPIRAL, de m'avoir accueillie dès le début de ma recherche. Partager avec vous temps de midi, séminaires de recherche ou activités « hors des murs » a indéniablement égayé mes journées ainsi qu'ouvert mes horizons en tant que chercheuse. Merci à Céline, Pierre, Catherine, François, Aline, Kim, Max, Martin, Lucas, Luce, Hélène, Isa, Juju, Damien, Martin, Nassima, Mathias, Sarah, Valentine, Merlin, Simon, Shana et Roxane.

Plus largement, merci à mes différents collègues, membres de la Faculté, et spécifiquement à mes collègues du bureau du personnel scientifique : Michel, Marie-Sophie, Céline, Sarah et Valérian.

Merci aux membres du service Éditions et Études ainsi que de la bibliothèque George Orwell des Territoires de la mémoire : Julien, Gaëlle, Milena, Tamara, Michel et Jérôme. Merci de m'avoir

invitée à rejoindre le comité de rédaction de la revue Aide-Mémoire, ces moments d'écriture ont été une véritable bouffée d'oxygène lors desquels, écrire sur d'autres sujets que ma thèse m'a particulièrement permis de me défouler.

Le parcours de doctorat peut être solitaire, mais j'ai eu la chance de le partager en grande partie avec JB. Merci pour ton amitié, pour ton soutien et pour les nombreuses discussions politiques que l'on a partagées. Un merci particulier à Colin, collègue pour une partie du chemin de thèse, mais surtout ami de longue date. Merci pour ton énergie débordante, nos discussions d'utopistes et d'avoir normalisé le fait de porter des vêtements de sport dans le B31.

Merci aussi aux ami.e.s précieux.ses qui m'accompagnent depuis un certain temps : Guillaume (merci d'avoir, encore une fois, relu mon travail), John, Quentin, Wendy, Marine et Camille. Special thanks to Kelly and Sabato as well ! À tous, je vous promets d'être désormais plus disponible et je me réjouis de nos prochaines aventures. Merci aussi aux Ninglins'potes, pour les sorties course à pied ou VTT, les danses endiablées, les valeurs et les moments partagés et surtout, de constituer une bulle d'oxygène...même si je vous ai quelque peu déserté ces derniers temps. Promis, je vais revenir !

Merci également à ma famille : papa et maman pour votre amour et votre soutien, Mathilde et Marie, de venir prendre le thé « chez sœur » et aussi, de me secouer pour que je me reprenne quand il le faut. Merci aussi à Adri, à Sylvie et à Francis pour leur soutien et à Irène, pour les délicieux repas et gâteaux du jeudi soir. Je suis heureuse de vous compter parmi mes proches.

Finalement, merci à Damien. Pour ce qu'on a construit et pour les projets à venir. Je me réjouis de la suite de notre aventure.

Annexe 1. Liste des participants rencontrés et format de la rencontre

Dans ces listes, les prénoms ont été modifiés, par souci de protection de l'anonymat des participants à la recherche. Ce sont également ces prénoms modifiés qui sont mobilisés dans le corps du texte (comme précisé dans le « principe d'anonymisation » en début de manuscrit). Dans certains cas, les personnes rencontrées ont souhaité que l'institution à laquelle ils et elles appartiennent ne soit pas identifiable non plus. Cela est indiqué lorsque, dans la colonne « organisation », on retrouve ce symbole « / ».

Le terrain nord-irlandais

Dans le cadre de cette recherche, le travail de terrain nord-irlandais s'est concentré sur la ville de Belfast, dont le territoire a aussi été appréhendé ethnographiquement à travers une collecte de données située et en mouvement. Le territoire de la ville a été parcouru à pied, en voiture ou à vélo. Les entretiens en mouvement ont été conduits dans des quartiers spécifiques de la ville. Afin d'aider le lecteur à se représenter ce territoire, il semble utile de préciser quelques éléments.

L'Irlande du Nord, dont le territoire représente une superficie de 14 155 km², est découpée administrativement en onze districts de gouvernements locaux. Ces différents districts sont sous l'autorité de *Local Council*, qui sont constitués de membres élus (*Councillors*) et qui sont responsables politiquement et indépendants dans la gestion des zones géographiques qui leur incombent⁴⁰⁰. Ces conseils disposent de compétences législatives et sont responsables pour la mise en œuvre d'un certain nombre de services et de politiques publiques. Dans le cadre de cette recherche, mon travail se concentre sur la ville de Belfast (+/- 342 000 personnes). La ville de Belfast est divisée en quatre circonscriptions électorales. Pour les élections législatives locales (élection des *Member of Legislative Assembly*) et nationales (élection des *Members of Parliament*): Belfast Nord, Belfast Est, Belfast Sud, Belfast Ouest. Cette recherche a été menée principalement dans les quartiers de Belfast Nord, Est et Ouest.

⁴⁰⁰ Les six comtés d'Ulster (Antrim, Armagh, Down, Fermanagh, Londonderry and Tyrone) ne sont désormais plus des entités administratives.



Image 69 Les circonscriptions électorales de Belfast

Le tableau ci-après présente les différents participants à la recherche. Les organisations communautaires sont également situées par quartier.

Irlande du Nord	Prénom modifié	Organisation	Date	Format	Durée
1.	Niall	Gestionnaire Projet - Duncairn Community Partnership – Belfast nord	16/05/17	Entretien en face à face	67 minutes
2.	Amber	Gestionnaire Projet-International Fund for Ireland	16/05/17	Entretien face-à-face & ride-along	104 minutes
3.	Denise	Travailleuse sociale – Belfast nord	16/05/17	Entretien face-à-face	en 44 minutes
4.	Sean	Chercheur, Institute of Conflict Research	18/05/17	Entretien face-à-face	en 76 minutes
5.	Luke	Chercheur, University of Ulster	18/05/17	Entretien face-à-face	en 49 minutes
6.	Gemma	Etudiante, Queen University Belfast	20/05/17	Discussion informelle	25 minutes
7.	Paul	Etudiant, Queen University Belfast	20/05/17	Discussion informelle	25 minutes

8.	John	Etudiant Queen University Belfast	20/05/17	Discussion informelle		25 minutes
9.	Damien	Professeur retraité - Queen University Belfast	22/05/17	Entretien face-à-face	en	64 minutes
10.	Marcus	Travailleur social – Suffolk Lenadoon Interface Group – Belfast ouest	22/05/17	Entretien face-à-face	en	90 minutes
11.	Tom	Travailleur social – Forthspring intercommunity group – Belfast nord/ouest	23/05/17	Entretien face-à-face	en	74 minutes
12.	Aaron	Conseiller politique – Belfast city council	25/05/17	Entretien face-à-face	en	64 minutes
13.	Katie	Chercheuse, University of Ulster	22/01/21	Entretien ligne	en	44 minutes
14.	Ellen	Travailleuse social – Hazelwood Integrated college – Belfast nord	27/01/21	Entretien ligne	en	80 minutes
15.	Nathan	Gestionnaire Projet - Education Authority Northern Ireland	3/02/21	Entretien ligne	en	90 minutes
16.	Lucy	Gestionnaire Projet - Belfast City Council – Sports dev. Peace IV	4/02/21	Entretien ligne	en	71 minutes
17.	Heather	Travailleuse social – Youth Initiative – Belfast est	4/02/21	Entretien ligne	en	50 minutes
18.	Mark	Travailleur social – Rcity (Belfast nord/ouest)	4/02/21 8/02/21	Entretien ligne (2 sessions)	en	25 minutes + 55 minutes
19.	Grace	Gestionnaire de projet - Northern Ireland Council for Voluntary Action (NICVA)	9/02/21	Entretien ligne	en	80 minutes

20.	Harry	Travailleur social – Breakthrough	10/02/21 15/02/21	Entretien en ligne (2 sessions)	93 minutes
21.	Peter	Policier à la retraite	10/02/21	Entretien face-à-face	73 minutes
22.	/	R-CITY, groupe 1	11/02/21	Entretien de groupe en ligne	31 minutes
23.	Sam	Auteur et <i>peace activist</i>	12/02/21	Entretien ligne	68 minutes
24.	Steve	Coach de Boxe, club impliqué dans PEACE IV - Belfast nord	16/02/21	Entretien ligne	64 minutes
25.	/	Breakthrough, groupe	16/02/21	Entretien de groupe en ligne	100 minutes
26.	Lucy	Gestionnaire Projet - Belfast City Council – Sports dev. Peace IV	19/02/21	Ride-along (2 ^{ème} rencontre)	67 minutes
27.	James	Travailleur social (<i>youth worker</i>) - Breakthrough	22/02/21	Entretien en ligne (2 sessions)	56 minutes + 71 minutes
28.	Jack	Fonctionnaire – Peaceline Team, Department of Justice	23/02/21	Entretien ligne	70 minutes
29.	Niamh	Doctorante – Queen University Belfast	24/02/21	Entretien ligne	67 minutes
30.	Liam	Travailleur social – St Peters Immaculata – Belfast ouest	24/02/21 04/03/21	Entretien en ligne + plusieurs rencontres au centre en mai et juin 2021	74 minutes
31.	John	Fondateur et gestionnaire – R-CITY – Belfast ouest/nord	25/02/21	Entretien en ligne + plusieurs rencontres informelles ensuite	53 minutes
32.	/	R-CITY, groupe 2	25/02/2021	Entretien de groupe en ligne	41 minutes

33.	Diane	Travailleuse social - Greater Whitewell Community Surgery – Belfast nord	24/03/21	Entretien ligne	en	79 minutes
34.	Garry	Gestionnaire de projet - Belfast Interface Project	25/05/21	Entretien face-à-face	en	115 minutes
35.	Billy	Représentant politique (MLA) Belfast nord - Democratic Unionist Party	26/05/21	Entretien face-à-face	en	46 minutes
36.	Phil	Fonctionnaire (<i>civil servant</i>) – Executive office	27/05/21	Entretien ligne	en	32 minutes
37.	Kevin	Travailleur social – St Peters Immaculata	28/05/21	Entretien face-à-face Ride-along ensuite	en	57 minutes + 116 minutes
38.	/	Hazelwood integrated college	2/06/21	Entretien groupe, à l'école	en	90 minutes
39.	/	R-CITY, groupe 3	3/06/21	Entretien groupe, au local (Shankill)	en	90 minutes
40.	/	St Peters, 8 Jeunes hommes, 16 ans	3/06/21	Marche exploratoire groupe	en	60 minutes
41.	Mark et John	Travailleurs sociaux – R-CITY	10/06/21	Ride-along		134 minutes
42.	/	Townsend Street Outreach, 4 jeunes femmes 14-15ans – Belfast ouest	11/06/21	Marche exploratoire groupe	en	71 minutes

Le terrain chypriote

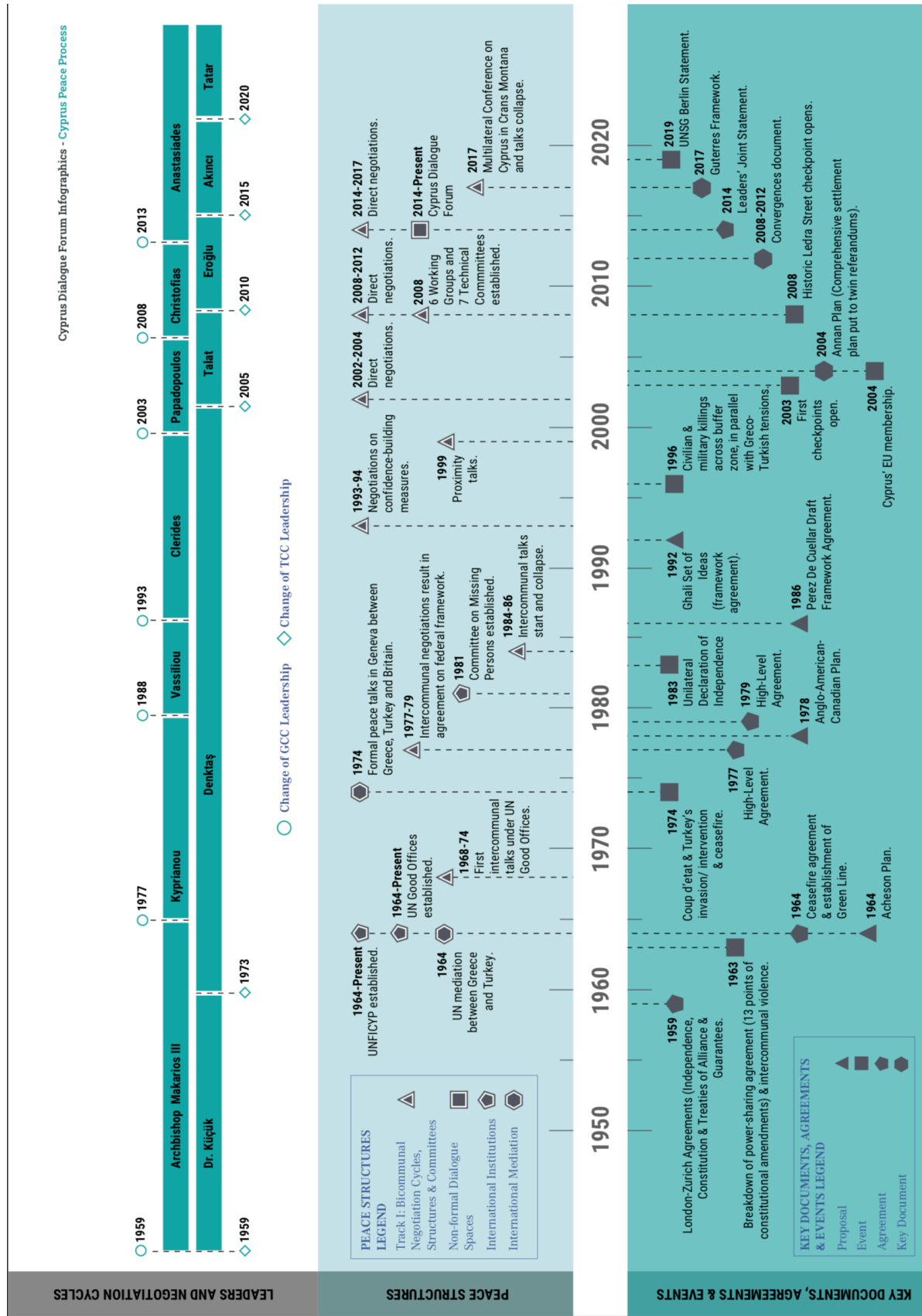
Dans le cadre de cette recherche, le travail de terrain chypriote s'est concentré sur la ville de Nicosie. En plus de la réalisation d'entretiens compréhensifs, le territoire de la ville a été arpente à pied de part et d'autre de la *Buffer Zone*. Cependant, à la différence de Belfast, il n'a pas été possible d'organiser des méthodes mobiles pour la collecte de données chypriotes. Malgré tout, une

approche ethnographique a été utilisée : des déambulations dans la ville ont eu lieu à différents moments, j'ai également pris soin de visiter différentes institutions telles que des musées de part et d'autre de la *Buffer Zone*. J'ai également eu l'occasion de participer à différents tours guidés de la ville : deux organisés formellement par la *Home for cooperation* et un spontané avec une participante issue de la communauté chypriote turque. Notons toutefois que la majorité des entretiens ont eu lieu, de manière statique, au sein de la *Home for cooperation*.

Chypre	Prénom modifié	Organisation	Date	Format	Durée
1.	Marinella	Chercheuse, UCLan Cyprus	21/01/20	Entretien en face-à-face	72 minutes
2.	Esra	Peace Players Cyprus	22/01/20 (a) 08/11/21 (b)	Entretiens en face-à-face (2 sessions)	63 minutes + 39 minutes
3.	Antonia	Home for Cooperation	22/01/20	Entretien en face-à-face	59 minutes
4.	Ioannis	Management, AHDR	22/01/20	Entretien en face-à-face	44 minutes
5.	Andri	Religious Track on Cyprus Peace Process	23/01/20	Entretien en face-à-face	69 minutes
6.	Giannis	<i>Peace activist</i> et enseignant	27/10/21	Entretien en face-à-face	70 minutes
7.	Anna	/	3/11/21	Entretien en face-à-face	80 minutes
8.	Kostas	<i>Peace activist</i>	9/11/21	Entretien en face-à-face	153 minutes
9.	Nicholas	/	9/11/21 10/12/21	Entretien en face-à-face + Rencontre informelle (non enregistrée à la demande du participant)	60 minutes
10.	Filippa	Étudiante en psychologie, membre de la diaspora chypriote grecque à Londres	11/11/21	Entretien en ligne (suite à une rencontre à Nicosie)	62 minutes

11.	Adil	Etudiant et <i>peace activist</i> , Cyprus4Friendship	11/11/21	Entretien en ligne	95 minutes
12.	Ilsu	Etudiante et <i>Peace activist</i> , Cyprus bicommunal Network	12/11/21	Entretien en face-à-face	82 minutes
13.	Demetris	AHDR, projet Imagine	17/11/21	Entretien en face-à-face	51 minutes
14.	Selen	Chercheuse, /	18/11/21	Entretien en ligne	97 minutes
15.	Johan	Gestionnaire de projet et artiste, Visual Voices	19/11/21	Entretien en face-à-face	59 minutes
16.	Ezgi	<i>Peace activist</i> , Hands across the Divide	1/12/21	Entretien en face-à-face	56 minutes
17.	Gia	<i>Peace activist</i> , Unite Cyprus Now	2/12/21	Entretien en face-à-face	85 minutes
18.	Melike	Gestionnaire projet - AHDR	2/12/21	Entretien en face-à-face	60 minutes
19.	Nikos	Enseignant retraité, English School	6/12/21	Entretien en ligne	85 minutes
20.	Fatma	Gestionnaire projet – Civic Space	6/12/21	Entretien en face-à-face	79 minutes
21.	Georgia	<i>Peace activist</i> , Hands Across the Divide	7/12/21	Entretien en ligne	100 minutes
22.	Grigoris	Chercheur, Open University Cyprus	7/12/21	Entretien en ligne	64 minutes
23.	Victoria	Projet IMAGINE – Association for Historical Dialogue and Research (AHDR)	9/12/21	Entretien en face-à-face	48 minutes
24.	Elena	Peace activist	10/12/21	Entretien en ligne	72 minutes
25.	Zach	Gestionnaire projet (expatrié) – Peace Players Cyprus	17/12/21	Entretien en face-à-face	51 minutes

Annexe 2. Ligne du temps du conflit chypriote



Ligne du temps proposée par le Cyprus Dialogue Forum, disponible en ligne (https://libguides.cydialogue.org/ld.php?content_id=31704730)

Annexe 3. Ligne du temps du conflit nord irlandais



